DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13287 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 18-LUNDI 19 OCTOBRE 1987

Imbroglio à l'UNESCO

Organisation d'intellectuels, donc habituée à des transitions se déroulant au milieu de débats passionnés, voire parfois passionnels, l'UNESCO, depuis sa fondation, en 1945, n'avait toutefois jamais connu d'élection directoriale aussi tumultueuse que celle commencée le 7 octobre à Paris.

Le cinquième et dernier tour du scrutin secret, au sein du conseil exécutif, instance supérieure de l'UNESCO, prévu pour le samedi 17 octobre en fin d'après-midi, ne mettra de toute façon pas un point final au « feuilleton », puisque la conférence générale regroupant les cent cinquante-huit Etats membres devra, avant le 14 novembre, avaliser le choix du conseil.

Or aucun consensus, sur aucun nom, ne s'est dessiné, alors que pour les deux précédentes élections, en 1974 et en 1980, l'actuel directeur sortant, M. Amadou Mahtar M'Bow, avait été élu à l'unanimité moins une voix (celle du Niger) en 1980. Nul doute que le revirement de l'ancien ministre sénégalais de la culture, qui l'a finalement conduit, après avoir annoncé qu'il ne se représenterait pas, à briguer un troisième mandat, avec le seul soutien d'une partie du groupe afro-arabe, n'a pas peu fait pour conduire au blocage.

Ayant finalement assez bien résisté à l'offensive américano-britannique concernant sa gestion et sa vision de l'UNESCO, et visant à le contraindre à démissionner, M. M'Bow aurait pu, à soixante-six ans, se retirer dans la dignité et le calme, comme le souhaitaient même certains de ses amis. Il a préféré « défier » une dernière fois les Etats-Unis et leurs alliés.

Les Occidentaux sont toutefois largement responsables des complications présentes. Après avoir vertement critiqué M. M'Bow depuis 1984, ils n'ont pas mis à profit les trois années écoulées pour préparer sa succession. Mieux, alors qu'ils reprochaient au directeur sortant ses « amitiés » avec des gouvernements dictatoriaux, ils ont finalement choisi « in extremis » de soutenir, en la personne de M. Yacoub-Khan, un général-ministre du régime rien moins que démocratique d'Islamabad...

C'est peu dire que la France, « marraine de l'UNESCO », vers laquelle regardaient de nombreux pays, notamment du Sud, avant d'ajuster leur position, a déçu tout le monde : les Asiatiques, parce qu'elle a lâché le candidat pakistanais après avoir fait campagne pour lui jusqu'en Afrique noire ; les Africains, parce qu'elle ne s'est finalement ralliée que de mauvais gré à M. M'Bow ; les Arabes, parce que certains d'entre eux avaient pensé à l'ancien ministre français Michel Jobert, dont ni l'Elysée ni Matignon n'ont voulu ; les Occidentaux et les Sud-Américains, enfin, parce que Paris a refusé, durant les quatre premiers tours, de voter pour celui qu'ils ont fini par choisir : le savant espagnol Federico Mayor.

Seuls les pays de l'Est ont, jusqu'à présent, assez bien tiré leur épingle du jeu, refusant de se prononcer pour M. M'Bow ou pour un de ses principaux concurrents et prônant un « candidat de consensus » tout en répétant qu'il faudra bien un jour que les nations communistes voient un des leurs accéder à la tête d'une grande organisation du système des Nations unies.

Ce qui est sûr pour le moment, c'est que cette élection laissera longtemps derrière elle de douloureuses cicatrices diplomatiques.

(Lire nos informations page 3.)

L'attaque d'un pétrolier sous pavillon américain

M. Reagan n'exclut pas des représailles contre l'Iran

Le gouvernement américain a condamné l'« acte révoltant d'agression » commis par l'Iran, à la suite du tir d'un missile, le vendredi 16 octobre, contre l'un des onze pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis et battant pavillon américain, que l'US Navy escorte depuis juillet dernier dans les eaux internationales du Golfe. M. Reagan n'a pas écarté l'éventualité de représailles contre l'Iran, refusant toutefois de donner la moindre indication sur les diverses « options » étudiées par Washington.

Est-ce le calme avant la tempête ou le prélude à l'absence de riposte ? Vingt-quatre heures après qu'un missile – supposé par les Américains être un Silkworm iranien – eut touché un pétrolier sous pavillon des Etats-Unis dans les eaux koweïtiennes, blessant seize personnes au moins, dont un Américain – le capitaine, – Washington était toujours plongé, le samedi 17 octobre au matin, dans la réflexion quant à la réponse à apporter à cette attaque.

Le président Ronald reagan n'a pas écarté la possibilité de représailles, refusant de révéler le moindre indice sur les « options » envisagées par son gouvernement. « Je pense que vous êtes peut-être en train de faire des conclusions hâtives », a-t-il toutefois répondu à un journaliste qui lui demandait s'il était pensable que les Etats-Unis laissent l'Iran « s'en sortir » sans représailles après l'attaque de vendredi matin contre le *Sea Isle City*.

Le secrétaire d'Etat George Shultz a fait preuve, de son côté, en arrivant en Israël, d'une grande prudence, estimant – comme il l'avait déjà fait lors de l'attaque, jeudi, contre un pétrolier américain sous pavillon libérien dans les eaux koweïtiennes – qu'il s'agissait au premier chef d'une attaque contre le Koweït, si « préoccupante » qu'elle puisse être.

(Lire la suite page 4.)

La chute record de la Bourse de New-York

• Déclarations apaisantes des autorités monétaires
• Crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt

Avec une chute record du Dow Jones, le vendredi 16 octobre, Wall Street vient de vivre la semaine la plus noire depuis 1929. Les opérateurs restent plus sensibles aux mauvais résultats de la balance commerciale qu'aux indices plus rassurants de production industrielle, de consommation, et aux profits des entreprises au troisième trimestre. Ils redoutent une nouvelle hausse du loyer de l'argent. Après la Chemical Bank, la Marine Midland a augmenté son taux de base. Pour défendre sa monnaie, la Belgique a relevé ses taux directeurs, le Japon s'apprêtait à faire de même. A Washington, les autorités monétaires se veulent apaisantes. A Paris, où l'on assistait à une reprise technique de la Bourse, MM. Chirac et Balladur cherchent également à rassurer les épargnants.

(Lire page 13, l'article d'ERIK IZRAELEWICZ et nos informations pages 14 et 15.)

BOURSE

ALLO, MADAME DENEUVE ? QUE FERIEZ-VOUS À MA PLACE ?

Un entretien avec le chef spirituel du Tibet

Les tourments du dalaï-lama

MANALI (nord de l'Inde)
de notre envoyé spécial

Apparemment, les récents événements de Lhassa n'ont guère modifié les activités du dalaï-lama. Comme il s'y était engagé de longue date, le chef spirituel et temporel du Tibet, en exil depuis la révolte anti-chinoise de 1959, donne jusqu'au 21 octobre un enseignement philosophique et religieux à Manali, dans une vallée reculée des contreforts himalayens, dans le nord-ouest de l'Inde. Sur l'esplanade de l'un des deux monastères bouddhistes de la localité, quelque trois mille fidèles des hauteurs environnantes et des camps de réfugiés tibétains des alentours viennent quotidiennement l'écouter.

C'est dans un bungalow rustique, au milieu d'une clairière où allait autrefois se reposer Jawaharlal Nehru que le dalaï-lama nous a accordé un long entretien. A une centaine de kilomètres à vol d'oiseau du Tibet, dans cette vallée de Kulu appelée aussi la vallée des Dieux, les propos du souverain en exil sont toujours aussi affables. Mais en raison des circonstances, ils n'ont, peut-être, jamais été aussi clairement politiques.

∴

« Ce n'est pas la première fois que pareils événements se produisent au Tibet », a tenu d'emblée à préciser le dalaï-lama. Mais c'est la première fois que, en raison de la présence de touristes étrangers sur place, des incidents ont immédiatement été connus et répercutés. Prises de vitesse, les autorités chinoises n'ont pas pu faire l'impasse et ont dû, elles-mêmes reconnaître que des troubles avaient éclaté à Lhassa. D'abord, elles ont donné l'impression d'être désemparées, de ne pas savoir comment réagir, comme si elles attendaient des ordres. Ensuite, cela s'est passé comme à l'ordinaire : la brutalité policière contre des manifestants sans armes. Ce sont des choses qui sont arrivées souvent au cours des deux précédentes décennies, mais dans l'indifférence générale, faute de témoins étrangers directs.

– Mais pourquoi une réaction aussi vive en ce moment ?

– C'est la manière chinoise. J'ai l'impression qu'ils ont parfois mauvaise conscience. Ils se sont forgé une idée du Tibet et à force de répéter depuis des années qu'ils sont venus en libérateurs, ils se sont laissé prendre à leur propre propagande. Si bien qu'à l'instant où des incidents éclatent à l'improviste, ils sont décontenancés et refusent d'en reconnaître les causes réelles.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 2.)

La Vᵉ à travers les livres

Les avatars de la République

par André Laurens

Dans un pays qui use si vite ses constitutions, la Vᵉ République, bientôt âgée de trente ans, détient, après la Troisième, un record de longévité. Pour peu que l'on se penche sur son passé, ou que l'on s'interroge sur son avenir, on constate que son exceptionnelle durée recouvre bien des changements et des ruptures et une étonnante plasticité, dont on peut encore attendre beaucoup. Signes de vitalité, sans doute : la Vᵉ République n'a que l'âge de ses artères, et celles-ci ne sont pas sclérosées.

En racontant *la Politique en France sous la Vᵉ République*, Hugues Portelli retrace l'histoire de ces trois décennies en allant bien au-delà de la physiologie des institutions, de la chronique événementielle et du « *microcosme* », suivant l'expression d'un homme politique dont le cheminement personnel s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la Vᵉ, et qui est l'un des personnages-clés du *Nouveau Président*, que décrivent, de leur côté, Jérôme Jaffré et Olivier Duhamel.

Pour souligner l'intérêt du travail de synthèse d'Hughes Portelli, il suffirait de montrer les vertus explicatives, pédagogiques souvent, d'un découpage qui permet de décrire les grands traits de « *la République charismatique* », celle de De Gaulle, les évolutions de « *la République conservatrice* », celle de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, et les problèmes de « *la République face aux partis* », celle de François Mitterrand et des deux alternances.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

RENDEZ-VOUS

Dimanche 18 octobre. – *Israël :* M. Shultz reçoit un doctorat *honoris causa* à Tel Aviv.

Lundi 19 octobre. – *Allemagne fédérale :* M. Mitterrand en visite officielle (jusqu'au 21). *Etats-Unis :* Des experts soviétiques visitent l'usine de destruction des armes chimiques de Toole. *Luxembourg :* Réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE. *URSS :* Ouverture de la session du Soviet suprême, à Moscou.

Mardi 20 octobre. – *Etats-Unis :* M. Rajiv Gandhi rencontre le président Reagan.

Mercredi 21 octobre. – *Suède :* Attribution du prix Nobel de l'économie.

Jeudi 22 octobre. – *Italie :* Grève dans les chemins de fer (22 et 24).

Vendredi 23 octobre. – *Burundi :* Elections législatives. *Uruguay :* Réunion des ministres des affaires étrangères des huit pays d'Amérique latine pour discuter d'un plan de paix.

Dimanche 25 octobre. – *Cameroun :* Elections municaples. *Chine :* Ouverture du 13e Congrès du parti communiste.

SRI-LANKA : la bataille dans le nord

Les étranges chiffres d'une guerre à huis clos

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Le phénomène n'est pas propre au conflit sri-lankais. Dans toute guerre, dès lors que la quasi-totalité des informations est transmise à la presse par une seule des deux parties belligérantes, un problème de crédibilité, tôt ou tard, se pose.

Depuis une semaine, près de sept mille soldats indiens, utilisant des armes lourdes, ont entrepris d'écraser la rébellion des Tigres tamouls dans la péninsule de Jaffna, un territoire de 2 560 kilomètres carrés où vit une population d'environ un million d'habitants. Les affrontements se déroulent à huis clos : toute la région est hermétiquement bouclée par la force de « paix » indienne, aucun moyen de transport (avion, hélicoptère, train, voiture) n'est utilisable pour s'y rendre, les communications sont interrompues, et la presse est, *de facto,* mise sous séquestre dans la capitale.

Chaque jour, à 17 heures, le rituel recommence : un porte-parole de l'ambassade de l'Inde à Colombo tient un *briefing* de presse et, pendant trois quarts d'heure, l'Inde donne « sa » version de « sa » guerre, sans toutefois dissimuler les difficultés rencontrées par son armée. Depuis vendredi soir 15 octobre, la confiance entre ce porte-parole et les quelque cinquante correspondants étrangers présents (sans compter les journalistes sri-lankais) est sérieusement ébranlée et les questions deviennent acerbes.

Cela ne tient évidemment pas à la personnalité de Mme Laxmi Puri, dont la compétence et le sourire sont avérés, mais... aux chiffres. Ces fameux chiffres qui comptabilisent froidement les morts, les blessés, les disparus et les réfugiés, et qui, quotidiennement, franchisent des records.

Etrange conflit, étrange armée indienne aussi, qui, notamment depuis l'assaut lancé, en 1984, contre le Temple d'or d'Amristar (sanctuaire sikh du Penjab), n'a pas précisément la réputation de faire la guerre en dentelle, et qui, cette fois, avec maestria, épargnerait la population. Aucune victime civile n'a, à ce jour, *été* portée à la connaissance des autorités indiennes. Dans les rangs des combattants, en revanche, cette *« opération de police »* devient une hécatombe : 80 morts parmi les soldats indiens, plus 17 *« manquants »,* dont le sort paraît scellé (les Tigres tamouls ont revendiqué leur capture) et 282 blessés dans le camp des militants séparatistes, le total des victimes atteindrait 500 morts.

Exemple : dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 octobre, de violents affrontements se sont poursuivis à Urumpirai, localité située au nord de Jaffna-Ville. Bilan : 111 morts parmi les Tigres tamouls, 14 soldats indiens blessés. Pas de blessés chez les Tigres, pas de prisonniers...

Autre exemple : des témoignages rapportent que mardi et mercredi derniers, des appareils ont survolé Jaffna et ont bombardé ou mitraillé (ce point n'est pas clairement établi) certains positions. L'ambassade indienne a reconnu la matérialité des faits, mais assure qu'il ne s'agissait pas d'avions indiens, New-Delhi s'étant refusé à cet appui, pour éviter justement les pertes civiles. Comme l'escadrille des Tigres volants n'existe pas et que l'armée sri-lankaise est tenue à l'écart des combats, force est de constater qu'il s'agit d'ovni (objets volants non identifiés)... Les militaires indiens poursuivent, à ce sujet, une « enquête ».

La famine dans Jaffna assiégée ?

De même, la polémique des « corps »... Il y a quelques jours, le bilan était de 163 morts parmi les rebelles. Dans ce total, les militaires indiens n'avaient identifié que 13 corps de membres du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), ce qui peut se comprendre : les Tigres ont pour habitude de se battre en civil. Vient l'incident d'Urumpirai : 111 morts, tous tigres. Bizarre...

L'ambassade indienne a reconnu vendredi qu'un problème de famine pourrait se poser rapidement (en fait, il semble qu'il se pose déjà) dans la ville de Jaffna, désormais assiégée. L'armée pourrait *« envisager »* de parachuter des vivres aux abords immédiats, voire au-dessus de la cité. Il se confirme, d'autre part, officiellement, que la pénurie de médicaments a atteint un seuil critique. La Croix-Rouge sri-lankaise « devait » être autorisée à se rendre à Jaffna, dans la nuit de vendredi à samedi.

L'ironie domine maintenant dans les déclarations de diplomates indiens à propos des multiples messages qu'aurait envoyés depuis plusieurs jours M. Velupillai Prabhakaran, le chef des Tigres tamouls, aux autorités de New-Delhi. Le dernier en date remonte à jeudi et a été transmis par l'antenne de la Croix-Rouge indienne de Jaffna. Il est adressé, selon le porte-parole indien, à *« toute personne concernée »* et sa teneur se résume à ceci : *« Nous voulons un cessez-le-feu immédiat. »* Nulle part, précise-t-on de même source, il n'est fait mention des exigences indiennes (la reddition sans conditions, l'acceptation de l'accord de paix). Parallèlement, à Madras, des informations convergentes font état, sinon de négociations, du moins de « contacts » entre les représentants du LTTE et New-Delhi, par l'intermédiaire des autorités du Tamil-Nadu.

Objectif : arrêter dans un premier temps l'hémorragie des victimes. Quand à l'envoi d'observateurs à Jaffna (les Tigres auraient réclamé la présence de la presse étrangère et d'Amnesty International), des « raisons opérationnelles » retardent encore ce projet. Quant aux informations – non confirmées mais persistantes – relatives aux *« bavures »* commises par l'armée au sein de la population civile, il s'agit de *« désinformation et de propagande ».*

LAURENT ZECCHINI.

Un entretien avec le dalaï-lama

(Suite de la première page.)

» Parce que, en dépit de certains changements officiels, positifs en surface, ces dernières années, le mal demeure sérieux et le ressentiment profond dans l'esprit des gens. Ces manifestations ne sont qu'un syndrome de la maladie qui dure, elle, depuis plus de trente ans, depuis 1950, quand la tragédie de l'invasion a eu lieu. Il est donc compréhensible qu'à un certain moment, la colère populaire éclate. La réaction a été brutale, mais au vu et au su du monde.

» Cela est important car, si j'admire le courage des Tibétains qui sont descendus dans la rue exprimer leurs sentiments réels, il faut aussi que le monde le sache. Que l'opinion prenne conscience que le Tibet vit sous un régime d'occupation coloniale et que les Tibétains en ont assez d'être victimes du colonialisme. Si la situation est telle que la décrivent les Chinois, c'est-à-dire que la majorité des Tibétains sont tellement heureux, alors, pourquoi continuent-ils de me faire confiance quand je dis le contraire ? La plupart des Chinois pensent que le Tibet était pauvre, arriéré, sombre et cruel, barbare. S'ils ont tellement fait pour le Tibet, comme ils le prétendent, comment expliquer ces réactions des Tibétains à leur égard, et pourquoi continuent-ils de réclamer si ardemment leur indépendance ?

– Pékin affirme que vos propos, lors de votre récent voyage aux Etats-Unis, ont influencé sinon provoqué les événements...

– A mon avis, cela n'a pas grand-chose à voir. Avec l'amélioration des communications, les Tibétains ont eu connaissance de ce déplacement et se sont peut-être dit qu'ils pourraient, eux aussi, faire entendre leur voix. Sur place, la situation devient préoccupante, notamment avec le transfert de population et la colonisation chinoise des hautes terres tibétaines. Si ce mouvement de sinisation n'est pas stoppé, les Tibétains se retrouveront très bientôt minoritaires chez eux, submergés par la masse des colons chinois. C'est un grave danger pour nous, pour notre culture et notre héritage ancestral, et les Tibétains en sont conscients. En quelque sorte, c'est la solution finale de la question tibétaine à la manière chinoise.

– La « solution finale » ?

– Oui, absolument. Si l'opinion internationale n'y prend pas garde, ce sera la fin, l'anéantissement du peuple tibétain et de sa civilisation.

– C'est pour tenter d'alerter l'opinion que vous venez de proposer un plan en cinq points pour une solution pacifique de la question tibétaine ?

– Ces cinq points ne sont pas nouveaux. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler à différentes reprises, mais c'est effectivement la première fois qu'ils se trouvent ainsi regroupés pour servir éventuellement d'amorce à une discussion. Ces propositions sont les suivantes : *1)* La transformation de l'ensemble du Tibet en une zone de paix ; *2)* L'abandon de la politique



chinoise de transfert de population, qui constitue une menace pour l'existence même du peuple tibétain ; *3)* Le respect des droits fondamentaux et des libertés démocratiques pour les Tibétains ; *4)* La restauration et la protection de l'environnement du Tibet et l'abandon de l'utilisation par la Chine du territoire tibétain pour fabriquer des armes nucléaires ou stocker des déchets radioactifs ; *5)* Le début de négociations sur le futur statut du Tibet et les relations entre les peuples tibétain et chinois.

– Après les derniers événements de Lhassa, pensez-vous toujours pouvoir parvenir à un règlement pacifique avec les autorités chinoises ?

– Je le crois. Laissons passer un peu de temps. Ces propos visent le long terme. Je pense que pour l'instant les Chinois en ont par-dessus la tête, des Tibétains. Mieux vaut les laisser reprendre tranquillement leurs esprits. Il faut songer à l'avenir et voir à plus longue échéance. Ces cinq points sont importants non seulement pour le Tibet, mais aussi pour les pays voisins. Pour créer un climat de compréhension, il faut que chacun y mette du sien, ce qui permettrait d'instaurer la confiance. Tant qu'il y aura des armes et des soldats chinois au-dessus de la tête des Tibétains, rien ne sera possible. Ensuite, une amélioration au Tibet faciliterait les relations entre l'Inde et la Chine.

– Votre plan est-il négociable ?

– Tout est négociable. Le problème, c'est que, dès que nous nous approchons des Chinois pour exprimer nos vues et nos griefs, ils le prennent comme une attaque antichinoise et se placent aussitôt sur la défensive. Si bien que le point de vue tibétain n'entre pas dans l'esprit chinois. C'est pourquoi je le dis devant tout le monde. Pour que le reste du monde s'en fasse l'écho et sache ce qu'il en est.

– Pensez-vous que les incidents de Lhassa pèseront sur le prochain congrès du Parti communiste chinois ?

– Probablement pas. Les dirigeants chinois ont leurs propres problèmes avec des luttes d'influence entre divers courants.

– Iriez-vous jusqu'à Pékin pour rencontrer M. Deng Xiaoping s'il y avait la moindre possibilité de discussion ?

– Sans aucun doute, si cela sert à quelque chose. Mais je ne pense pas que ce soit le moment.

– Avez-vous encore des contacts avec Pékin ?

– Bien sûr. Actuellement, mon deuxième frère aîné s'y trouve pour ses affaires privées. C'est un contact parmi d'autres.

– Comment ressentez-vous les critiques que vous adressent les responsables chinois ?

– Ça ne me fait ni chaud ni froid. C'est bien pour eux d'avoir trouvé un bouc émissaire. Ce qui me préoccupe bien davantage, c'est le sort des Tibétains arrêtés et détenus à la suite des derniers incidents. Il s'agit de prisonniers politiques et non de criminels, ils doivent être traités en conséquence. La vigilance et l'attention de l'opinion publique constituent leur meilleure défense. La nouvelle vague de répression qui s'est abattue sur les Tibétains est actuellement mon principal souci. Et je reste convaincu que la non-violence est essentielle pour apporter une solution viable à la question du Tibet. »

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

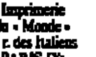
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Europe

Michel Caraminot aurait regagné la France

ISTANBUL
de notre correspondant

L'ambassade de France à Ankara s'est refusée, le samedi 17 octobre, à confirmer ou à infirmer les rumeurs concordantes faisant état du départ en France de Michel Caraminot, inculpé de *« propagande visant à affaiblir les sentiments nationaux ».*

Le guide de tourisme français, après trois mois et demi de détention, avait été mis en liberté provisoire, le 5 octobre, par la cour de sûreté de l'Etat de Diyarbakir, avec interdiction de quitter le territoire turc jusqu'à la prochaine audience du procès, prévue pour le 3 novembre. Il avait toutefois reçu son passeport à sa sortie de prison, sans que l'on sache si cette *« inadvertance »* était calculée ou non.

Les milieux gouvernementaux d'Ankara ne seraient pas fâchés d'une telle issue, les susceptibilités de l'appareil judiciaire rendant aléatoire un verdict d'acquittement alors que la loi prévoit une peine de cinq à quinze ans d'emprisonnement. Les autorités seraient *« soulagées »* par le départ de Michel Caraminot, qui a multiplié, après sa libération, les déclarations à la presse turque, et en faveur duquel M. Chirac est intervenu

M. F.

TURQUIE

Les élections législatives auront lieu le 29 novembre

ISTANBUL
de notre correspondant

L'Assemblée nationale turque, réunie en séance plénière le 16 octobre, a décidé de reporter au 29 novembre la date des élections législatives initialement prévues pour le 1er novembre. Les députés ont ainsi mis un terme à la grave crise ouverte la semaine dernière par l'annulation par la Cour constitutionnelle de l'article de la nouvelle loi électorale concernant le mode de désignation des candidats.

S'appuyant sur cette décision, les partis d'opposition avaient relancé leur action pour une modification de cette loi, qui avantage considérablement le parti gouvernemental (ANAP), majoritaire, et pour le report à l'année prochaine de la consultation.

Opposition unie

Le premier ministre, M. Turgut Ozal, était favorable à la date du 1er novembre. Il avait en effet tout intérêt à la tenue rapide d'élections, pour ne pas donner à l'opposition la possibilité d'utiliser contre lui le mécontentement croissant de la population, victime de l'inflation.

La détermination de l'opposition, unie pour la circonstance, l'a finalement amené à composer, après une tentative de passer outre aux décisions de la Cour constitutionnelle. La crise a été d'autant plus grave qu'elle a révélé à l'intérieur de tous les partis la priorité donnée par de nombreux députés à leur promotion personnelle sur leurs engagements politiques.

Les listes de candidats ayant été élaborées par les appareils des partis sans consultation des sections locales, les laissés-pour-compte de ce premier choix ont brandi l'étendard de la révolte contre les directions de leurs partis respectifs : certains députés ont changé d'étiquette politique plusieurs fois dans la semaine, au gré des propositions des partis rivaux pour une inscription sur les listes en position d'être élues.

MICHEL FARRÈRE.

● **M. Jean-Bernard Raimond en Turquie.** – Le ministre français des affaires étrangères a annoncé le jeudi 15 octobre, lors de la conférence de presse qu'il a donnée au Conseil de l'Europe à Strasbourg, qu'il avait l'intention de se rendre prochainement en Turquie, vraisemblablement au mois de janvier

GRÈCE

Une commission parlementaire examinera l'affaire des « écoutes téléphoniques »

Les députés du Parti socialiste (PASOK), au pouvoir, sont favorables à la nomination d'une commission d'enquête interparlementaire chargée de déterminer si des « écoutes téléphoniques » sont effectuées illégalement en Grèce. La mise en place de cette nouvelle commission est maintenant certaine puisque toutes les formations de l'opposition avaient déjà présenté une demande en ce sens. Elle sera annoncée officiellement, le mardi 20 octobre, à l'Assemblée.

L'affaire des écoutes téléphoniques (*le Monde* du 15 octobre) avait été révélée par le Parti communiste et le parti de la Gauche hellénique au début du mois d'octobre. Ces deux formations, qui se situent à gauche du PASOK, avaient accusé l'organisation nationale des télécommunications (OTE) d'avoir intercepté et enregistré des conversations téléphoniques entre les responsables de leurs directions. Elles avaient directement mis en cause le PDG de l'OTE, M. Théophanis Tombras, un ancien membre des services secrets. Celui-ci, chargé par le gouvernement d'une enquête, avait démenti catégoriquement ces allégations, mais aucun parti politique grec ne semblait accorder beaucoup de crédit aux conclusions de son investigation.

YOUGOSLAVIE

Manifestation de femmes au Kosovo

Belgrade *(AFP).* – Plusieurs milliers de femmes d'origine serbe et monténégrine habitant la province yougoslave du Kosovo ont manifesté vendredi 16 octobre dans la ville de Pristina pour protester contre des *« propos insultants »* tenus par un ancien haut responsable du Kosovo sur la question des viols de femmes de plus en plus fréquents dans cette région autonome.

Le responsable visé par la manifestation était M. Fadilj Hoxha, ancien vice-président de la République (1978-1979), avait suggéré que le problème du viol dans la province du Kosovo, où les abus sexuels sont désormais assimilés au délit politique de nationalisme, soit réglé de manière à ce que des femmes serbes et d'autres nationalités, à l'exception de celles d'origine albanaise, soient mises à la disposition des *« violeurs »* dans des cafés privés...

Ces propos tenus fin novembre 1986 et révélés la semaine dernière avaient suscité de vives protestations. L'Organisation des femmes de Yougoslavie a demandé que M. Hoxha soit exclu du conseil de la Fédération, réclamant également des sanctions contre tous ceux qui avaient manqué jusque-là de rapporter les déclarations de l'ancien dirigeant

Etranger

Le « feuilleton » de l'UNESCO

A la recherche d'une sortie honorable pour M. M'Bow

Alors que des centaines de journalistes et autant de fonctionnaires de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture attendaient, dans la soirée du vendredi 16 octobre, au siège de l'UNESCO à Paris, dans l'atmosphère surchauffée d'une fin de conclave, le cinquième et dernier tour de l'élection directoriale, un porte-parole du Conseil exécutif de l'Organisation a annoncé qu'un consensus avait été trouvé, sur une suggestion africaine, pour... le report du scrutin à samedi 17 octobre en *fin d'après-midi.*

Un nouveau directeur général devait primitivement sortir de l'urne *« au plus tard le 7 octobre ».* Or le « feuilleton » en est maintenant à son dixième jour, alors que la conférence générale de l'UNESCO, regroupant les cent cinquante-huit Etats membres (le Conseil exécutif est un collège restreint de cinquante personnalités d'autant de pays) doit *s'ouvrir mardi 20 octobre à Paris.*

Les quatre clivages

Le nouveau délai que le conseil s'est accordé a deux objectifs non déclarés. D'une part, permettre à M. M'Bow, directeur sortant, et qui n'était pas « demandeur » pour un troisième mandat jusqu'à ce que l'Organisation de l'unité africaine l'invite, en septembre, à se présenter, de trouver une porte de sortie honorable ; par exemple, sous forme d'une *« demande »* de l'OUA le priant de se retirer à partir du moment où il est clair que son électorat ne peut guère se composer que d'une partie des Etats africains et arabes, ce qui risquerait de faire de lui un « mal-élu ».

D'autre part, permettre au conseil de se mettre d'accord, si possible « par consensus », comme le souhaitent vivement les Soviétiques, sur un autre candidat. On pense naturellement à M. Federico Mayor, biochimiste espagnol, ancien ministre de l'éducation et de la science, qui, mercredi 14 octobre, a réuni dix-neuf suffrages au quatrième tour de l'élection, contre vingt et un à M. M'Bow, et auquel, depuis lors, semblent s'être ralliés quelques autres pays (*le Monde* du 17 octobre).

On songe aussi à M. Enrique Iglesias, actuel ministre des affaires étrangères d'Uruguay, et au prince Sadruddin-Khan de nationalité iranienne et ancien haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés. Mais ils n'ont même pas encore fait acte officiel de candidature.

De toute façon, la « série » ne trouvera pas, samedi 17 octobre, son épilogue puisque, même si un nom est élu, il devra encore être approuvé par la conférence générale où se retrouvent pour le moment la plupart des clivages nord-sud, nord-nord, sud-sud et est-ouest qui ont jusqu'ici compliqué la tâche du conseil exécutif.

D'autre part, nous câble notre correspondant à New-York Charles Lescaut, le secrétariat général des Nations unies se montrait, ces jours derniers, de plus en plus *« inquiet »* de l'allure prise par l'élection de Paris et de ses éventuelles « retombées » sur le système multilatéral dont l'UNESCO est une pièce importante. Les membres du secrétariat général savent parfaitement que, si l'ONU n'a pas encore connu de troubles aussi graves que l'UNESCO, c'est simplement en raison de la tactique d'encerclement choisie par les Etats-Unis : décidé à forcer les organisations internationales à changer de méthodes et à abandonner certains aspects idéologiques de leur fonctionnement, M. Reagan avait commencé par l'UNESCO, laissant, à l'époque, entendre que le coup suivant tomberait sur la FAO (organisation chargée de l'agriculture) et que la cible principale était le palais de verre de Manhattan.

Les choses ont, certes, évolué depuis l'an dernier : les menaces américaines contre l'ONU ont été affaiblies par la volonté de réforme manifestée par l'assemblée générale en 1986 et, plus récemment, par le regain d'intérêt étonnamment vigoureux de l'Union soviétique pour le destin de la plus ancienne organisation politique internationale. Néanmoins, M. Perez de Cuellar se serait sans doute passé de l'ultime querelle née autour du nom de M. M'Bow.

J.-P. P.-H.

L'affaire des « archives de guerre » de l'ONU

Bataille autour d'une boîte de Pandore

La mission israélienne auprès des Nations unies ainsi que plusieurs organisations juives américaines accusent publiquement la France d'avoir « pris la tête de ceux qui empêchent l'ouverture au public des archives de guerre des Nations unies ».

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Oubliées derrière la façade banale d'un immeuble de Park Avenue à New-York, les « archives des crimes nazis », compilées à partir de 1942 par d'éminents juristes de plusieurs pays, n'auraient peut-être jamais attiré l'attention si les accusations contre M. Waldheim n'avaient pas été argumentées, l'an dernier, à partir d'une synthèse de quatre pages, extraite d'un dossier fourni à la Commission internationale des crimes de guerre par la Yougoslavie en 1945. Bien que connus de tous les gouvernements, les dossiers de la War Crimes Commission (WCC) sont fermés à double tour depuis trente-neuf ans, alors qu'ils contiennent les noms de près de vingt-cinq mille criminels. Et ce n'est pas forcément la bureaucratie onusienne qui empêche leur ouverture...

Conscient depuis 1942 des pratiques criminelles des occupants allemands à travers l'Europe, c'est Winston Churchill qui suggéra la création de la commission. Dix-sept pays — dont la France et les Etats-Unis, mais pas l'Union soviétique — y participèrent en fournissant, à partir de leurs commissions nationales, des dossiers souvent très précis sur des faits observés. Les cas soumis furent triés à Londres par un aréopage de juristes de renom (pour la France, parmi d'autres, René Cassin et André Gros).

Après avoir aidé les procureurs de Nuremberg et initié des dizaines d'autres procès ailleurs, la commission décida, pour des raisons mal expliquées, de mettre un terme à ses activités, le 31 mars 1948, et d'abandonner les poursuites contre les personnes dont les cas avaient été portés à sa connaissance, mais qui n'avaient pas encore été jugées. Le secrétaire général des Nations unies, Trygve Lie, proposa de transférer les dossiers sous la garde de l'ONU, car, écrivait-il au président de la commission, lord Wright, *« leur contenu sera du plus grand intérêt pour le travail des Nations unies, notamment de la Commission des droits de l'homme ».*

Aussi lord Wright fit-il transférer, dans le courant de l'année 1949, la totalité des huit mille cent soixante-dix-huit dossiers à New-York, non sans être convenu avec Trygve Lie que, *« étant donné le caractère juridiquement confidentiel des dossiers, des restrictions seront nécessairement apportées à leur consultation et à l'usage qui en sera fait »* (lettre du 21 mars 1948). Par décision du secrétaire général de l'époque, les dossiers ne sont donc, en principe, accessibles qu'à des personnes mandatées par un pays membre de l'ONU. Seuls sont communiqués les dossiers concernant les noms fournis explicitement par le demandeur. Leur contenu ne devrait qu'être consulté sur place, sans être copié, une synthèse de quatre pages dactylographiées étant délivrée par l'archiviste à la fin de la consultation. Aucun fait relaté dans le contenu des dossiers ne devrait être rendu public avant qu'une procédure judiciaire ait conclu à la culpabilité des personnes concernées.

Bien que tous les pays membres de l'ONU aient reçu, dès 1949, la liste complète de tous les noms cités (trente-six mille huit cent dix au total, dont vingt-quatre mille quatre cent cinquante-trois « présumés coupables » et six mille cent quatre-vingt-huit « suspects », le reste étant des « témoins matériels »), aucune demande de consultation ne fut présentée avant 1960, année où Israël requit le dossier du criminel Eichmann, jugé à Tel-Aviv. En 1980, le gouvernement américain, pensant avoir perdu la liste originelle (retrouvée plus tard dans des archives publiques), demande un duplicata, qui lui est délivré. En 1983, la France et les Etats-Unis consultent le dossier de Klaus Barbie, en 1985 celui de Mengele, et, enfin, en mars 1986, un article du *New York Times* suggère que l'on vérifie le dossier de M. Kurt Waldheim.

Entre-temps, en 1984, l'Australie, l'un des membres de l'ancienne commission, propose que les archives soient ouvertes au public. Le secrétaire général de l'ONU, leur gardien légal, refuse de modifier les décisions prises par son lointain prédécesseur et demande que les pays qui formaient jadis la Commission internationale se réunissent et prennent une décision. Ceux-ci, manifestement peu empressés à rouvrir ce qui ressemblait à une boîte de Pandore, ne répondent pas.

Néanmoins, à la demande d'Israël, plus particulièrement de son ambassadeur auprès des Nations unies, M. Benjamin Netanyahu — que certains, surtout à Jérusalem, soupçonnent d'utiliser l'affaire des archives comme un tremplin politique personnel, — M. Perez de Cuellar a déjà permis l'ouverture de deux mille trois cents dossiers, qui sont actuellement étudiés par l'Institut Yad Vachem en Israël.

Des informations précieuses

Selon M. Netanyahu, aucun dossier ouvert jusqu'ici ne permet d'envisager des poursuites judiciaires. En revanche, affirme-t-on de sources proches de la mission israélienne auprès de l'ONU, leur étude a permis de découvrir des informations matérielles précieuses sur, par exemple, l'organisation interne de certains camps de concentration, ou sur les organigrammes des forces allemandes à travers les pays occupés. Aussi Israël propose-t-il l'ouverture pure et simple des archives au public, estimant que celles-ci renferment des informations de nature historique utiles à tous.

Réunis finalement à deux reprises récemment à New-York, les dix-sept pays sont apparus divisés, seule l'Australie souhaitant l'ouverture des archives au public sans restriction. La France, qui fournit le plus grand contingent des noms cités (plus de douze mille), a fait clairement savoir qu'une ouverture au public serait contraire aux dispositions indiquées par la commission elle-même et aux lois françaises, qui exigent qu'un délai de cent ans se soit écoulé avant la publication de choses privées n'ayant pas fait l'objet d'une procédure judiciaire. D'autres pays, notamment le Canada, la Pologne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Tchécoslovaquie et la Grèce, demandent également que des restrictions importantes continuent d'être imposées à l'usage des archives et que soit définie la notion de *« chercheurs de bonne foi »*, que le secrétaire général serait, pour sa part, enclin à autoriser. Les Etats-Unis proposent que l'accès soit permis à *« toute personne recommandée par un gouvernement ».* Devant ces hésitations, certaines organisations juives menacent de publier la totalité des noms...

Dans une lettre distribuée à New-York il y a quelques jours, M. Morris Abram, président de la Conférence des organisations juives américaines, estime que *« le secrétaire général de l'ONU dispose de pouvoirs légaux pour ordonner l'ouverture des archives »* et laisse entendre que, *« récemment, des tentatives de supprimer certains dossiers ont eu lieu... ».* Dans la presse new-yorkaise, un début de campagne se dessine. Le quotidien *The NewYork Post* vient de publier une virulente mise en cause de la France, sous le titre *« Quels secrets cache la France ? ».*

Pour la France, comme pour plusieurs autres pays, la *« présomption d'innocence »* doit primer toute autre considération : aucun nom contenu dans les dossiers ne doit être rendu public sans qu'un tribunal ait statué sur la culpabilité de la personne concernée.

Bien sûr, la plupart des gouvernements hésitent pour des raisons de politique intérieure : un tel contingent de *« présumés coupables »* pourrait, malgré le temps et les disparitions, apporter quelques mauvaises surprises... Certains pensent également que l'ouverture des archives permettrait de mesurer à quel point les gouvernements de l'époque étaient informés sur ce qui se passait dans les pays occupés par l'armée allemande. Une telle découverte irait contre les affirmations d'un bon nombre de responsables qui *« ne savaient pas »...*

Enfin, l'on peut se demander pourquoi Israël, parfaitement au courant de l'existence des archives dès son entrée à l'ONU, a attendu si longtemps pour formuler sa demande...

CHARLES LESCAUT.

Dassault-Breguet aidera les Indiens à construire leur avion de combat

La société Dassault-Breguet a été retenue pour aider l'industrie aéronautique indienne à concevoir son propre avion de combat. Connu sous le signe LCA — *Light combat aircraft* ou avion de combat léger, — ce programme se traduit pour le constructeur français par la signature d'un contrat de 100 millions de dollars (environ 600 millions de francs) au terme duquel une trentaine d'ingénieurs de Dassault-Breguet iront, sur place, en Inde, conseiller les responsables de l'agence India's Aeronautical Development Authority (IADA) chargée de mener à bien le projet industrial.

Pour la conception d'un avion de 12,5 tonnes destiné à remplir des missions de supériorité aérienne et d'attaque au sol, les Indiens étaient, depuis plusieurs années, à la recherche d'un partenaire occidental susceptible de leur fournir une assistance technique. Le groupe Dassault-Breguet avait été mis en concurrence avec des sociétés américaines (Lockheed, Grumman et Northrop) et avec la firme britannique British Aerospace. Le premier vol du LCA est prévu pour le début des années 90 et sa construction en série pourrait intervenir dans des établissements industriels de Bengalore.

Dassault-Breguet assistera les Indiens dans la fabrication, dès le dessin même de l'avion, et l'intégration de la cellule. En revanche, dans un premier temps au moins, le LCA sera propulsé par un réacteur américain, le F-404 de General Electric, mais les Français ne désespèrent pas d'obtenir que les Indiens retiennent, dans un second temps, le réacteur M-88 de la SNECMA dont sera, prochainement, doté le Rafale. Cependant, les premiers réacteurs F-404 seront livrés à l'Inde par son constructeur américain au début de l'an prochain.

C'est une société nationale indienne qui sera chargée de concevoir le radar multifonctions destiné au LCA de série.

L'accord franco-indien sur l'assistance technologique ainsi donnée par Dassault-Breguet aux usines de Bengalore ne préjuge en rien de la décision que pourrait prendre, au début de l'an prochain, le gouvernement de New-Delhi sur le choix d'un avion d'entraînement et d'appui tactique acheté à l'étranger et, le cas échéant, assemblé sur place. L'Inde estime, en effet, avoir besoin de soixante-quinze avions de ce modèle pour son armée de l'air et de huit autres pour sa marine.

Pour ces quatre vingt-trois appareils, les Indiens ont mis en compétition le Hawk de British Aerospace et l'Alpha-Jet franco-allemand, à la fabrication duquel la société Dassault-Breguet est associée. A Paris, on considère que les chances de l'Alpha-Jet de l'emporter sont actuellement bonnes, en raison des caractéristiques (bimoteur) de l'avion.

M. Mitterrand fera sa première visite d'Etat en République fédérale d'Allemagne du 19 au 22 octobre

Les Allemands devraient *« disposer eux-mêmes de leur propre destin »*, a déclaré, vendredi 16 octobre, à la télévision ouest-allemande M. Mitterrand, en soulignant la nécessité de *« veiller à ce que les conditions de déroulement pacifique de ce processus puissent être respectées ». « Nous ne pouvons pas,* a-t-il ajouté, *alourdir les contentieux internationaux avec les risques de conflits que cela suppose. Les Allemands comprennent très bien ce problème. »*

Le président de la République fera, du lundi 19 au jeudi 22 octobre, sa première visite d'Etat en République fédérale, qui le conduira à Bonn, en Rhénanie du Nord-Westphalie et en Basse-Saxe. M. et Mme Mitterrand seront accueillis lundi à Bonn par le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, qui offrira en leur honneur un déjeuner et un dîner d'Etat au château d'Augustusburg. Au cours de son séjour, le président français aura l'occasion de s'entretenir avec le chancelier Kohl, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, et le ministre de la recherche, M. Riesenhuber, ainsi qu'avec les ministres-présidents des Länder visités, M. Rau (SPD) et M. Albrecht (CDU) ; enfin avec les représentants de tous les partis siégeant au Bundestag, y compris les Verts.

Le porte-parole de l'Elysée, Mme Gendreau-Massaloux, a insisté, vendredi, sur le caractère particulier de cette visite au cours de laquelle le président *« s'adressera aux Allemands »*, par rapport aux très nombreuse rencontres franco-allemandes, régulières ou non, qui ont lieu en ce moment. Le président de la République devrait prononcer deux *« importants discours »* à l'université Friedrichs-Wilhelm, de Bonn, lundi, et à Aix-la-Chapelle mardi.

Dans un article paru vendredi dans le *Nordsee-Zeitung*, M. Genscher estime que la visite d'Etat du président français *« intervient à une heure décisive pour la CEE, avant le conseil de Copenhague qui imposera aux Européens de prendre des décisions importantes pour l'avenir ». « L'exceptionnel partenariat franco-allemand,* ajoute le chef de la diplomatie ouest-allemande, *n'est pas qu'une affaire franco-allemande. Il en va de l'union européenne et du rôle des démocraties européennes dans la politique internationale. »*

Au Conseil de sécurité

L'Algérie a été élue contre le Maroc membre non permanent

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Pour une surprise, c'en fut une : l'Algérie a été élue, le jeudi 15 octobre, membre non permanent du Conseil de sécurité par une majorité de 113 voix au second tour, alors que son concurrent déclaré, le Maroc, n'obtenait que 42 suffrages sur un total de 158. Pourtant, de nombreux diplomates donnaient le Maroc gagnant.

Six pays étaient candidats pour les cinq postes non permanents renouvelés, pour une durée de deux ans, à partir du 1er janvier prochain : Brésil, Népal, Sénégal, Yougoslavie, Maroc et Algérie. Les quatre premiers, seuls en lice pour leurs régions géographiques respectives, ont été élus sans encombre au premier tour d'un scrutin plurinominal secret. Le siège dévolu à l'Afrique du Nord n'avait pas été pourvu, aucun des deux candidats n'ayant obtenu la majorité des deux tiers requise par le règlement au premier tour.

Ce type de conflit est rare à l'ONU, où traditionnellement aucun gouvernement ne s'expose à des risques publics excessifs. Les candidatures à des postes électifs ne se font qu'en accord avec les groupes continentaux, qui veillent à ce que les régions soient équitablement gratifiées, chacune à son tour. Pour l'élection au Conseil de sécurité, le Maroc partait gagnant pour la simple raison que sa dernière présence au Conseil remontait à 1964, alors que celle de l'Algérie était de cinq ans plus récente. Néanmoins, Rabat ayant quitté l'OUA, le groupe africain avait, automatiquement, recommandé l'Algérie pour le siège dévolu à l'Afrique du Nord, quitte à laisser les délégations voter ensuite à leur guise.

Ch. L.

Un chasseur américain ultra-secret Stealth s'écrase

Un chasseur bombardier américain ultra-secret *Stealth* s'est écrasé, mercredi 14 octobre, dans le désert du Nevada, à proximité de la base aérienne de Nellis, à 160 kilomètres de Las Vegas. Un responsable du Pentagone a confirmé que le pilote avait trouvé la mort et surtout que l'appareil était bien un chasseur du type *« Stealth »*, ce chasseur conçu pour échapper à la détection des radars grâce à un équipement électronique très sophistiqué ainsi qu'à un fuselage et une peinture spéciaux qui absorbent les ondes magnétiques. Ces appareils, qui seront le fer de lance de l'armée de l'air américaine dans les années à venir, n'effectuent leurs vols d'essai que la nuit, pour échapper à toute tentative de prise de photos.

Un avion de ce type s'était déjà écrasé en Californie en juillet 1986 et, par mesure de sécurité, pour que personne n'analyse les débris, l'armée avait bouclé tout le périmètre du lieu de l'accident. Selon le *Washington-Post*, une cinquantaine de chasseurs *« Stealth »* ont déjà été construits par la firme Lockheed, à Fairbanks, en Californie, et seraient opérationnels. *(AFP, AP.)*

M. Giraud : « Les options zéro des Soviétiques recèlent des dangers pour la paix »

« Bien des gouvernements européens sont en train de s'apercevoir que les « options zéro » en chaîne proposées par les Soviétiques recèlent des dangers pour la paix, à savoir la dénucléarisation de l'Europe occidentale, le découplage euro-américain et le face-à-face gravement déséquilibré entre les forces conventionnelles du pacte de Varsovie et celles de l'Alliance. » C'est ce qu'a déclaré, le vendredi 16 octobre, au Sénat, le ministre de la défense, M. André Giraud, devant le Mouvement européen présidé par M. Louis Leprince-Ringuet.

Reprenant une partie de l'entretien accordé au *Figaro* (*le Monde* du 17 octobre), M. Giraud a demandé aux gouvernements européens concernés par la sécurité commune de leur continent d'aller vite dans la recherche de solutions.

« Peu de voix s'élèvent aujourd'hui, a rappelé M. Giraud, *pour préconiser le retour des forces françaises sous le commandement intégré, car on sait bien qu'une telle recommandation serait inutile. Mais, parallèlement, les forces françaises, organisées de telle sorte que leur engagement et leur commandement relèvent de décisions nationales, se sentent parfaitement en état de coopérer avec les forces des pays voisins et alliés (...). » « La défense de l'Europe ne peut être fondée que sur le couple dissuasion nucléaire-défense conventionnelle »*, a ajouté le ministre de la défense avant de conclure que *« le nucléaire intermédiaire »* (c'est-à-dire certaines armes préstratégiques) est nécessaire à la défense de l'Europe.

M. Giraud a alors rappelé que *« la France, membre fidèle de l'Alliance atlantique, avait entendu prendre sa part de la défense du monde libre. Nous avons estimé pouvoir et devoir le faire avec les mêmes catégories d'armes que toute autre puissance ». « Pour souligner le souci partagé par la France du territoire européen, l'allonge et la précision de nos armes préstratégiques étaient augmentées, tant par le déploiement du missile de croisière aéroporté ASMP que par le remplacement des Pluton par le missile mobile de plus longue portée Hadès »*, a rappelé le ministre français de la défense.

A Paris

Le roi Juan Carlos a inauguré le programme minitel franco-espagnol « Dialogo »

Le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne ont inauguré vendredi 16 octobre à Paris le nouveau pavillon d'Espagne à la cité universitaire et lancé le service franco-espagnol par minitel « Dialogo ».

Les souverains espagnols, en visite privée, ont également déjeuné à l'Elysée avec M. et Mme Mitterrand.

Dans une salle de l'ambassade d'Espagne où un mur d'écrans de minitel avait été mis en place, le roi a tapé « 3615 + Dialogo » et consulté pendant cinq minutes les informations et les jeux proposés par l'association « dialogo ».

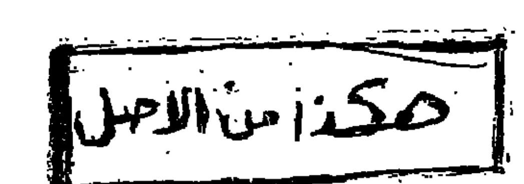
Cette banque de données franco-espagnole est destinée aux 300 000 Espagnols résidant en France et aux quelque 1 200 000 Français qui apprennent cette langue.

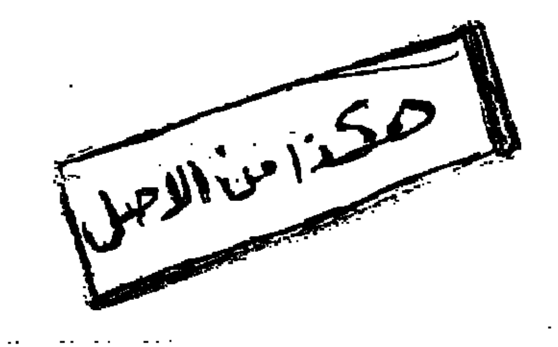
Dans la matinée, le roi avait rouvert le pavillon d'Espagne de la Cité universitaire saccagé en mai 68 par des étudiants anti-franquistes avant d'être fermé à la suite d'un incendie.

M. Jacques Rummelhardt nommé ambassadeur à Panama

M. Jacques Rummelhardt, directeur adjoint du service de presse du Quai d'Orsay, a été nommé ambassadeur de France à Panama, en remplacement de M. Robert Canioni, a-t-on appris vendredi 16 octobre.

[Né en 1941, ancien élève de l'ENA, M. Jacques Rummelhardt a été d'abord en poste à l'administration centrale (1964-1966), puis à Ottawa (1966-1968), à Lagos (1968-1969), à Madrid (1975-1979) et à La Haye (1979-1982). Il était directeur adjoint du service de presse depuis décembre 1982.] Tout en se félicitant de sa promotion, nombreux seront les journalistes qui regrettent le départ de Paris d'un interlocuteur toujours disponible et particulièrement ouvert au dialogue.





Proche-Orient

La visite de M. Shultz en Israël

M. Shamir tient bon...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Homme aux convictions de granit, le premier ministre israélien, M. Ytzhak Shamir, n'a pas l'intention de céder à la moindre tentative d'intimidation, viendrait-elle du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. Si ce dernier – qui a commencé vendredi 16 octobre une visite de trois jours – entend ébranler quelque peu l'opposition catégorique du chef du Likoud (droite nationaliste) à la réunion d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, il se heurtera à un mur.

M. Shamir l'a dit et répété, depuis l'annonce, il y a quelques semaines, de la visite de M. Shultz : *« Tant que je serai premier ministre, il n'y aura pas de conférence internationale. »* Une partie de la presse a beau dénoncer *« le négativisme agressif »* du Likoud, le chef du gouvernement n'en démord pas : il voit dans cette idée de conférence – ardemment défendue par son ministre des affaires étrangères, le travailliste Shimon Pérès – *« une folie, un piège, une catastrophe pour Israël »*.

Voyage éclair en Arabie saoudite

Le débat ressemble à une question de procédure : *« Quel est le meilleur moyen pour relancer des négociations de paix entre Arabes et Israéliens ? »* Il s'agit d'un conflit de fond. M. Shamir pense qu'une conférence réunie sous les auspices du Conseil de sécurité de l'ONU fixerait à l'avance les grandes lignes de la négociation : la paix en échange de concessions territoriales, un scénario que ne récusent pas les travaillistes. Or le Likoud, lui, a pour seul et véritable programme de maintenir coûte que coûte les territoires occupés – la Cisjordanie et la bande de Gaza – sous le contrôle d'Israël. De ce point de vue, le chef du gouvernement a souligné qu'il était sans illusions sur la position américaine : *« Une fois la négociation sur les rails, les Etats-Unis seraient contre nous »*, a-t-il dit, sans ambages, à deux reprises, la semaine passée.

Alors, il faut tenir bon (jusqu'aux prochaines élections, israéliennes et américaines), faire le dos rond, éventuellement parler d'autonomie pour les territoires et laisser clairement entendre que M. Shultz est à Jérusalem *« non pour une discussion sur la conférence, mais pour un échange de vues (...), et qu'on ne doit pas attendre beaucoup de cette visite »*.

A sa façon prudente et obstinée, M. Shultz n'a pas pris de risques. Doit-on s'attendre qu'il s'efforce de réduire l'écart existant entre les positions des deux partenaires-adversaires du gouvernement d'union nationale israélien ? Il répond qu'il n'entend pas se mêler de politique intérieure. Evoquant à son arrivée ses prochains entretiens avec MM. Shamir et Pérès (qu'il devait voir séparément à trois reprises avant son départ lundi), il déclare sobrement : *« J'espère que nous sortirons quelque chose de notre chapeau. »* Le profil est bas parce que la marge de manœuvre du secrétaire d'Etat est plus qu'étroite.

C'est cependant la première fois que M. Shultz se rend en Israël depuis mai 1985, et ses conversations devraient lui permettre de tirer un trait sur plusieurs sujets qui ont quelque peu refroidi les relations entre les deux pays : affaire Pollard, Irangate et projet de ventes d'armes américaines à l'Arabie saoudite. M. Shultz devait se rendre samedi dans ce dernier pays pour une visite éclair, avant de retourner en Israël dans la soirée.

ALAIN FRACHON.

LIBAN

Etre « dollarisé » ou pas...

BEYROUTH
de notre correspondant

Les folles embardées quotidiennes des devises étrangères, qui ont amené le dollar à 425 livres libanaises – et le franc à 70 livres au cours de la semaine dernière – alors que le billet vert était à 325 livres il y a trois jours, à moins de 300 livres la semaine précédente, à moins de 100 livres au début de l'année et à moins de 4 livres il y a quatre ans, ont bouleversé la vie quotidienne des Libanais.

Nagi est chauffeur-livreur. Il gagne 16500 livres par mois, soit le double du salaire minimum, mais seulement 40 dollars hier et certainement moins encore demain.

Le coursier du marchand de tissu revient, hébété, de la banque de son patron : celui-ci l'avait envoyé déposer à son compte les 5 000 dollars accumulés la veille dans le tiroir-caisse. Car souvent on ne paie même plus en équivalent-dollar, mais en vrais billets verts. La banque les a refusés, *« parce qu'elle en a... trop »*. Et c'est vrai que le Liban regorge de dollars – 2,8 milliards dans ses banques et dans des comptes particuliers, – alors que la devise américaine est recherchée et payée comme s'il y avait pénurie sur le marché. Débrouillard en diable, le Libanais survit – tout au moins un sur deux – « dollarisé » sous une forme quelconque. Pour cette moitié de Libanais, comme pour certaines entreprises, la situation actuelle est pain bénit. Mais, pour les autres, l'existence est dramatique. Les employés et autres laissés-pour-compte ont, le jeudi 15 octobre, crié leur colère et leur détresse, à l'appel de la confédération des syndicats. Partie des deux côtés de la ligne de démarcation à Beyrouth, une manifestation, brisant le mur de la peur et de la haine, s'est transformée en retrouvailles populaires spontanées et chargées d'émotion.

Aux cris de « travailleurs, unissez-vous », les manifestants, venus plus nombreux du secteur musulman de Beyrouth-Ouest, ont jailli des deux extrémités de la voie de passage du musée, pour se fondre en un seul cortège et se diriger vers le Parlement. Stupéfaits par leur propre audace, étonnés de pouvoir s'approcher de « l'autre », ils se sont d'abord embrassés, avant de pleurer d'émotion, pendant qu'un vieil homme, juché sur les épaules d'un adolescent, criait : *« Ni est* (chrétien), *ni ouest* (musulman), *nous voulons l'unité nationale. Le système confessionnel ne nourrira pas nos enfants. »*

Jumelages entre familles

Les principales villes du pays – Tripoli, Saïda, Baalbek, – ont été le théâtre de manifestations similaires. Cette situation profite en fait essentiellement à certaines milices, parce qu'elles ont à la fois un réel souci de « leurs » populations et qu'elles s'emploient à utiliser politiquement la conjoncture socio-économique.

Dans le secteur chrétien de Beyrouth-Est, les Forces libanaises, après avoir procuré quantité de soutiens limités (ravitaillement, scolarité...), ont eu l'idée de recourir au jumelage. Un jumelage, par exemple, d'universités libanaises avec des universités françaises capables d'aider les premières, mais jumelage surtout de familles. Le principe est simple : une famille libanaise (chrétienne, bien entendu) dans le besoin est jumelée à une famille émigrée qui lui assure un revenu de 30 à 70 dollars par mois ; ce qui, additonné aux ressources locales, peut signifier le salut. Les familles intéressées par une telle opération sont estimées à cent mille et, quelques jours après avoir lancé l'idée, les Forces libanaises annonçaient avoir réuni des contributions permettant la prise en charge de quatorze mille familles.

En face, ce sont de loin les chiites pro-iraniens du Hezbollah qui sont les plus actifs. Ils subventionnent un peu tout en dollars : les soins médicaux, l'école, l'engagement politico-religieux et même, dit-on, le port du tchador.

LUCIEN GEORGE.

Le conflit du Golfe

M. Reagan n'exclut pas des représailles contre l'Iran

(Suite de la première page.)

Tandis que dix marins du *Sea Isle City* – l'un des onze pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis – étaient toujours hospitalisés, que le gouvernement de M. Reagan étudiait, ou préparait, sa riposte, Téhéran jouait, à son habitude, sur l'ambiguïté. Le président Ali Khamenei déclarait ainsi, vendredi, que *« Dieu seul sait d'où provient le missile tiré contre le pétrolier américain »*, tout en rappelant que l'Iran avait *« prévenu les Etats-Unis et leurs alliés qu'ils ne doivent pas s'attendre que nous* (Iraniens) *assistions aux attaques contre nos navires en laissant indemnes les autres »*. M. Khamenei demandait en outre à Washington, devant les fidèles venus assister à la prière du vendredi à Téhéran : *« Comment se fait-il que vous* (Américains) *ne soyez pas capables d'assurer* (votre propre) *sécurité ? »*

Parallèlement à la condamnation par Washington de l'*« acte d'agression révoltant contre un pays non belligérant, le Koweït, et contre un bâtiment de commerce américain »*, une autre voix s'est élevée pour condamner l'attaque d'un pétrolier neutre dans les eaux territoriales du Koweït : celle de l'agenge officielle soviétique Tass. Il est vrai que celle-ci faisait référence au tir, jeudi, d'un missile contre le *Sungari*, battant pavillon libérien, tout en s'abstenant de dire que ce pétrolier appartient à une compagnie américaine. Tass a qualifié ce tir d'acte *« inadmissible du point de vue du droit international »* à l'encontre d'*« un Etat souverain* (le Koweït) *qui n'est pas partie prenante dans le conflit* (irano-irakien) » L'URSS a elle-même loué trois de ses pétroliers – dont l'un a déjà heurté une mine dans le Golfe – au Koweït pour parer aux attaques iraniennes contre les intérêts koweïtiens.

Ces intérêts koweïtiens vont peser d'un poids toujours plus lourd sur la vie politique américaine. Car, si Washington avait jusqu'ici fixé les eaux internationales comme seule zone de protection des pétroliers koweïtiens, le fait que l'armée du Koweït ait échoué dans sa tentative pour intercepter le missile de vendredi risque de poser encore plus crûment la question : jusqu'où le gouvernement Reagan peut-il aller – et combien est-il prêt à risquer de vies américaines – dans son engagement aux côtés de leurs alliés arabes du Golfe ?

A TRAVERS LE MONDE

● **Etats-Unis : Mme Nancy Reagan atteinte d'une lésion cancéreuse ?** – Mme Nancy Reagan, admise le vendredi 16 octobre au soir à l'hôpital naval de Bethesda dans la banlieue de Washington, devait subir samedi un examen du sein gauche sur lequel a été détectée une lésion, qui pourrait être de nature cancéreuse. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, si l'existence d'un cancer est révélée, Mme Reagan subira alors une mastectomie (ablation du sein). Mme Reagan, qui est âgée de soixante-six ans, a accepté la procédure en se contentant de déclarer : *« Eh bien, c'est mon tour »*, référence aux polypes cancéreux qui avaient dû être retirés de l'intestin du président il y a deux ans. En 1975, dans les mêmes conditions, Mme Ford, l'épouse du président Gerald Ford, avait dû subir l'ablation d'un sein. – *(AFP, Reuter.)*

● **HAITI : M. René Théodore, candidat communiste à l'élection présidentielle.** – M. René Théodore, quarante-sept ans, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH, interdit sous la dictature) a déposé, vendredi 16 octobre, sa candidature à la présidence de la République haïtienne. M. Théodore, qui ne se présente pas officiellement au nom de son parti, est un professeur de mathématiques, survivant de l'opposition armée des communistes haïtiens au régime Duvalier, à la fin des années 60. Il avait représenté Haïti en 1969 à Moscou, à la conférence mondiale des Partis communistes. Les élections, présidentielle et législatives, sont prévues pour le 29 novembre prochain. – *(AFP.)*

● **BRÉSIL : guerre des gangs (quinze morts).** – Quinze personnes ont été tuées, dans la nuit du jeudi 15 octobre à Rio-de-Janeiro, au cours d'un nouvel épisode de la guerre que se livrent les trafiquants de drogue. Selon la police locale, une bande de trafiquants de drogue aurait investi le territoire d'une bande rivale, laissant les corps criblés de balles de plusieurs victimes dans le lit du fleuve Mériti. – *(AFP.)*

L'Iran et l'Irak approuvent un appel de l'Union interparlementaire

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Des représentants de l'Iran et de l'Irak ont approuvé, vendredi 16 octobre, un projet de résolution réclamant l'*« application sans restrictions »* de la résolution 598 de l'ONU sur le conflit du Golfe et louant les efforts du secrétaire général des Nations unies *« pour enquêter sur la responsabilité du conflit »*. Ce texte, élaboré pendant la 78e conférence de l'Union interparlementaire, réunie dans la capitale thaïlandaise du 12 au 17 octobre, demande également aux deux pays de cesser leurs attaques contre des cibles civiles et de respecter la libre navigation dans le Golfe. Elle en appelle au retrait de la région de *« toutes les forces militaires »*.

« C'est la première fois depuis le début de la guerre qu'une résolution a été adoptée par consensus dans le contexte d'une conférence internationale et en la présence de l'Irak et de l'Iran », a déclaré M. Miguel Angel Martinez, président du comité politique de la conférence, qui a adopté cette résolution dont l'approbation, en séance plénière le samedi après-midi, ne devrait pas poser de problème *« Ce sont l'Iran et l'Irak qui sont les principaux gagnants »*, a-t-il ajouté.

Le seul fait qu'Iraniens et Irakiens, dans le contexte actuel, aient accepté un texte commun, en ne l'amendant que légèrement et pas sur le fond, a suscité la satisfaction générale. L'Irak peut se féliciter de la mention de deux revendications essentielles à ses yeux : l'intervention de sanctions, *« y compris des plus sévères prévues par la Charte de l'ONU »*, en cas de non-application, *« après les négociations en cours »*, de la résolution 598 ; et *« le rétablissement de la sécurité »* dans le Golfe. Mais, de son côté, l'Iran obtient l'appel au retrait de *« toutes les forces militaires »* étrangères présentes dans la région et l'*« enquête »* sur les responsabilités dans l'origine des hostilités.

Selon des sources proches de la conférence, les parlementaires iraniens et irakiens ont réservé leurs échanges traditionnels d'invectives pour des explications respectives de vote, une fois le projet adopté par consensus. La résolution 598 émanant du Conseil de sécurité de l'ONU, les Iraniens n'ont jamais eu, jusqu'ici, à se prononcer à son sujet et se sont contentés d'émettre des réserves sur plusieurs points. Leur attitude, ici, indiquerait qu'ils sont prêts, aujourd'hui, à l'accepter comme base de négociation, à moins d'un revirement improbable de dernière heure.

J.-C. POMONTI.

A NEW-YORK

Les cours du pétrole s'envolent

Les cours du pétrole brut ont augmenté de 47 cents (+ 2,3 %) en une seule séance vendredi 16 septembre sur le marché libre américain. Cette hausse, immédiatement répercutée sur les autres marchés, a poussé le brut américain de référence, le « WTI », au-delà de la barre des 20 dollars, à 20, 22 dollars par baril.

Après plusieurs semaines de fluctuations, l'emballement du marché pétrolier a été provoqué par la première attaque dans le Golfe d'un pétrolier koweïtien battant pavillon américain, par un missile supposé d'origine iranienne (*le Monde* du 17 octobre).

Les opérateurs s'inquiètent d'une nouvelle escalade militaire qui, de proche en proche, pourrait pousser les Iraniens à détruire un terminal ou des champs de production au Koweït ou en Arabie saoudite.

La hausse des cours a été par ailleurs accentuée par une déclaration du ministre nigérian du pétrole, actuel président de l'OPEP, qui a affirmé vendredi que le cartel pourrait lors de sa prochaine conférence de décembre augmenter son prix officiel moyen de 18 à 19, voire 20 dollars par baril, afin de compenser la baisse de la valeur du dollar depuis un an.

La hausse des cours devrait toutefois rester limitée, sauf nouveau dérapage dans le Golfe, les tendances profondes du marché (surproductions) poussant plutôt en sens inverse.

Ainsi, selon le *Wall Street Journal* du 16 octobre, la production de l'OPEP, qui avait fléchi en septembre après avoir largement dépassé le plafond officiel pendant l'été, devrait de nouveau augmenter en octobre, en raison des accords informels conclus entre l'Arabie saoudite et ses principaux clients, offrant à ceux-ci une garantie contre toute chute des cours.

La précampagne de M. Jacques Chirac

En Provence - Alpes - Côte d'Azur : unitaire pour deux

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Belle journée pour M. Jean-Claude Gaudin ! Le vendredi 16 octobre, au soir de la visite de M. Jacques Chirac à Marseille, le président du conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur allait et venait devant la Bourse où la chambre de commerce et d'industrie organisait un dîner — débat autour du premier ministre. En attendant celui-ci, M. Gaudin, faisant un premier bilan du marathon parcouru depuis le matin, prenait sous son aile protectrice le successeur de M. Gaston Defferre à l'hôtel de ville, M. Robert Vigouroux.

Un double prolongement du métro et une rocade mis à l'étude, un accueil attentif de la demande d'extension vers Marseille de la zone d'entreprise du Var : le maire, à en croire M. Gaudin, pouvait être satisfait. « *Pour la faculté des sciences économiques*, ajoutait le président de la région, *c'est autre chose ; d'accord, tu as un contrat de plan mais tu n'aurais pas dû commencer les travaux tout seul, ça « leur » a déplu.* » M. Vigouroux tirait malgré tout, d'une conversation « *confidentielle* » avec M. Chirac dans la voiture, de secrets motifs d'espérer l'ouverture prochaine de sa faculté.

Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et le maire socialiste de Marseille s'en sont allés de conserve rejoindre leur table dans le hall de la Bourse.

Le premier ministre n'a pas son pareil pour caresser les élus dans le sens du poil. Inversement tout élu, ou presque, semble, telle de la limaille de fer, irrésistiblement attiré vers le pôle qu'indique M. Chirac lorsqu'il vient parler autoroutes, équipements scolaires et « *technopoles* ».

Le Front national omniprésent

Les députés du Front national n'ont pas été les derniers à vérifier cette règle de physiologie politique. En formation variable selon les circonstances, ils n'ont manqué aucune des manifestations publiques qui ont jalonné la visite du premier ministre. Plus assidus qu'eux il n'y avait guère, outre M. Gaudin, que le député RPR du département M. Maurice Toga et... M. Vigouroux, lequel expliquait que dans sa ville il est chez lui « partout ». L'autre fraction du PS avait choisi, elle, de bouder les petits fours, à l'égal des communistes : on n'a pas vu l'ombre de M. Michel Pezet.

Les députés d'extrême droite avaient d'autant plus de raisons de se sentir à l'aise qu'ils étaient invités partout, à l'exception du déjeuner qui a réuni autour de M. Chirac, à la préfecture, des élus de la majorité. M. Gabriel Domenech omniprésent, M. Pascal Arrighi omnisouriant, MM. Ronald Perdomo et Jean Roussel omniméfiants ont l'un, l'autre ou tous ensemble, accompagné le premier ministre au long de la journée, jusqu'au dîner à la chambre de commerce, et en passant par la réception de M. Gaudin dans sa mairie des sixième et huitième arrondissements où le président de la région avait invité « *tout le monde* », c'est-à-dire « *toute la droite* ». « *Le Front national se trompe s'il croit pouvoir déstabiliser la majorité* », a déclaré M. Chirac sur Radio Monte-Carlo. Mais on était bien loin — en apparence — des bousculades du 9 octobre à l'Assemblée nationale. Vendredi à Marseille le « Front » avait réendossé sa panoplie de notable.

M. Chirac a choisi de banaliser les amis marseillais de M. Le Pen en les considérant comme des élus ordinaires, nantis de moins de responsabilités que d'autres. De même a-t-il jugé simplement « *normal et naturel* » d'accepter l'invitation de M. Vigouroux en son hôtel de ville. M. Chirac n'en a pas moins cédé au plaisir de taquiner son hôte en invoquant, à mots couverts, les homériques ou pagnolesques querelles qui divisent les socialistes marseillais. De tels conflits, a dit le premier ministre, « *viennent spontanément sous ce climat ensoleillé* ». Mais ils doivent « *conserver une certaine mesure* » afin de ne pas « *atténuer l'effort collectif de ceux qui ont la responsabilité (...) de conduire l'ensemble de la cité, de la région, de sa population, vers la France et l'Europe de demain* ».

L'œcuménisme s'imposait dans cette visite dont le morceau principal et la raison initiale étaient le lancement du pôle technologique de Château-Gombert. M. Chirac a posé la première pierre de l'Institut méditerranéen de technologie, l'une des étapes essentielles sur ce que M. Gaudin appelle la « *route des hautes technologies* » dans la région qu'il préside. La première tranche de l'ensemble de Château-Gombert représente une dépense de 333 millions de francs.

« L'élection se gagne au second tour »

Le gouvernement s'était fait un peu tirer l'oreille pour assurer sa part de cet investissement (soit 86,5 millions de francs) voulu à l'origine par Gaston Defferre et soutenu vaillamment par M. Gaudin autant que par M. Vigouroux. « *Notre pays*, a dit M. Chirac, *a tout à gagner à un rééquilibrage,* [vers le Sud] *en liaison avec les grands centres industriels et technologiques des pays voisins.* (...) *Je suis persuadé que nous assistons à la naissance d'une technopole à dimension européenne et que nous avançons sur le chemin de l'avenir.* »

Les atouts scientifiques et industriels de la région ont été mis en relief par les brèves étapes que le premier ministre a faites à l'Aérospatiale à Marignane, où lui a été présenté l'hélicoptère de combat antichars Panther, et à la COMEX à l'Estaque, où il a visité le sous-marin civil SAGA. Des manifestants des chantiers navals de la Normed sont venus à Château-Gombert rappeler au premier ministre que, tout en progressant sur le chemin de l'avenir, il convient de liquider le passé. M. Chirac a assuré que le problème des ouvriers des chantiers navals âgés de quarante-huit à cinquante-deux ans, et qui craignent d'êtres les laissés-pour-compte du plan social, est connu, étudié, et sera rapidement réglé.

Le premier ministre a rendu hommage, d'autre part, aux unités qui participent chaque été dans la région à la lutte contre les feux de forêt. Celles-ci lui ont été présentées devant la préfecture au son de la musique de la Légion étrangère. Observant que les dégâts du feu avaient été limités l'été dernier à 10 000 hectares de feu contre 40 000 hectares en moyenne les années précédentes, M. Chirac s'est félicité de ces résultats, qui ont suivi les décisions prises en août 1986, et il a souligné l'importance de la prévention, dont les moyens vont être accrus.

Dans un département où le RPR avait recueilli 9,47 % des voix aux élections législatives (7,62 % à Marseille), M. Chirac et ses amis ont un sérieux handicap à remonter. Ils ne lésinent pas sur les moyens. Le premier ministre a inauguré la nouvelle permanence de M. Toga, qui assure compter plus de cinq mille militants en « carte », dont près de la moitié à Marseille. Il est possible, en effet, que les scores du RPR ne correspondent pas à son « *potentiel* », mais, entre l'UDF et le Front national, la place est étroite. M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, ancien préfet de la région, est chargé de coordonner la campagne présidentielle du RPR au niveau régional. M. Charles Pasqua, qui, plus encore qu'ailleurs, est ici chez lui parmi les militants du mouvement, veille particulièrement au redressement de la fédération marseillaise.

« *Défendre nos idées sans blesser les autres* », telle est la consigne que M. Chirac a donnée aux militants venus nombreux le saluer vendredi soir. Le premier ministre a souligné que l'élection présidentielle « *se gagne au second tour* ». M. Gaudin, dont la préférence barriste est connue, observe que le chef du gouverment met en œuvre lui-même sa propre consigne avec beaucoup d'habileté. M. Chirac a entrepris d'apparaître comme unitaire pour deux. A entendre M. Gaudin, il semble que ce ne soit pas forcément un pari stupide.

PATRICK JARREAU.

M. Raymond Barre veut faire une campagne « digne » et « sobre »

M. Raymond Barre a précisé sa ligne de conduite pour les mois à venir devant vingt-cinq députés barristes et un ministre réunis, le lundi 12 octobre, à Talloires près d'Annecy. Dans un texte rendu public vendredi par le service de presse de l'ancien premier ministre, M. Barre, s'adressant aux personnalités qui le soutiennent, indique : « *La période dans laquelle nous entrons sera naturellement fort agitée. Les turbulences de ces derniers jours sont inadmissibles et laissent mal augurer de la suite. Je sais jusqu'où peut aller la bassesse lorsqu'il s'agit de compétition pour le pouvoir. Ce n'est pas une raison pour s'abaisser soi-même et je me garderai de tout ce qui pourrait porter atteinte à la qualité du débat politique national. Une détermination sans faille dans une inébranlable sérénité, voilà ma ligne de conduite pour les mois à venir.* »

Parmi les participants à cette réunion figurait le ministre des affaires européennes, M. Bernard Bosson.

Demandant aux députés « *de garder la plus grande distance, de manifester la plus grande indifférence à l'égard des péripéties microcosmiennes* », et d'être des messagers « *de solidarité et d'espoir* » pour les Français, M. Barre a déclaré : « *Ensemble, nous ferons une campagne digne, parce qu'il s'agit de la plus importante des consultations nationales. Ensemble, nous ferons une campagne sobre, parce qu'il ne serait pas convenable, au moment où tant de Français ont des difficultés, de jeter de l'argent à tout va et sans retenue. Nous ferons une campagne confiante dans le jugement des Français, confiante dans l'avenir de la France.* »

Comment être présent au second tour

Avant-hier à Lyon, hier à Marseille, aujourd'hui à Toulon, le 23 octobre à Guéret, le 28 à Clermont-Ferrand, le 1er novembre en Israël, etc., M. Chirac ne relâche pas son rythme. Celui-ci sera maintenu jusqu'au bout. C'est-à-dire qu'à partir de janvier ou février, il s'intensifiera encore puisque le premier ministre sera également candidat. Pour le moment, il ne veut pourtant pas entendre parler officiellement de la casquette qu'il coiffera pour se présenter à l'Elysée. « *Chaque chose en son temps* », *affirme-t-il, bien que l'année prochaine* toutes les choses se feront en même temps. C'est d'ailleurs un des talents de M. Chirac que de pouvoir toujours surcharger un emploi du temps déjà surchargé.

Si le premier ministre feint de ne pas s'occuper de son avenir de présidentiable, il n'ignore pas que d'autres le font pour lui et que bien des cellules — grises et autres — sont déjà à l'œuvre pour cela (*le Monde* du 2 octobre). A l'Hôtel Matignon *même, un nouveau collaborateur* arrive avec le titre important de « conseiller auprès du premier ministre ». Officiellement, M. Bernard Monginet quitte la préfecture de Loir-et-Cher pour s'occuper des problèmes politiques, des relations avec les élus, des rapports avec le ministère de l'intérieur et des voyages du premier ministre. Il suppléera ainsi un autre « conseiller auprès du premier ministre », M. Jacques Pelissier, provisoirement empêché pour des raisons de santé. Agé de cinquante et un ans, cet ancien « prof de gym » du lycée Jeanson-de-Sailly, passé ensuite par l'Ecole nationale d'administration, est réputé pour ses qualités d'organisateur efficace. Il devra collaborer avec M. Jacques Perrillat dont le nom a été avancé pour devenir directeur de la campagne de M. Chirac.

Si M. Chirac n'est pas pressé de se lancer dans la campagne électorale, c'est qu'il pense que, à plus de six mois du premier tour de l'élection présidentielle, rien n'est encore fixé dans le panorama politique ni dans l'équilibre des forces qui devront s'affronter.

Prévenances particulières

Il considère l'agitation actuelle du monde politique avec une grande sérénité, que certains qualifient même d'indifférence, dans la mesure où il se refuse à en parler explicitement. Ainsi, dans l'affaire Chaumet, la mise en cause du ministre de la justice lui semble relever du procès d'intention politique. Il maintient donc sa confiance à M. Chalandon, victime d'une faillite. Dans l'affaire Nucci, il a interdit aux membres du gouvernement et à leurs collaborateurs d'assister à la séance de l'Assemblée nationale où a été votée la mise en accusation devant la Haute Cour de l'ancien ministre socialiste de la coopération. Dans les incidents provoqués par le Front national au Parlement, il ne voit qu'une tentative de l'extrême droite pour essayer, par un procédé spectaculaire mais démagogique, d'effacer la néfaste impression laissée par le « détail » de M. Le Pen.

M. Chirac refuse également de s'interroger sur les intentions de M. Mitterrand pour l'élection présidentielle.

En somme, tout cela, comme disait de Gaulle en 1961, ne serait que de « *l'écume flottant sur les profondeurs* ».

En revanche, en ce qui concerne la majorité elle-même, M. Chirac, à travers son comportement intensif de premier ministre, vise en réalité un double objectif.

Tout d'abord, faire en sorte que la majorité demeure toujours majoritaire, c'est-à-dire que l'écart entre elle et la gauche se maintienne à peu près au même niveau qu'en mars 1986. Il compte sur deux phénomènes. D'une part, une amélioration de certains indices dans les prochains mois. Déjà, assure-t-on, de nombreux milieux socioprofessionnels perçoivent les bienfaits des mesures économiques et sociales prises depuis deux ans et ne souhaitent pas les voir remises en cause en mai prochain. Le projet de budget de 1988 a, notamment, pour objet de renforcer ce sentiment.

D'autre part, l'érosion du Front national. Celui-ci maintiendrait ses positions dans les zones où il est puissant mais diminuerait sensiblement là où il est faible, ce qui au total entraînerait un relatif affaissement au plan national. S'il range catégoriquement M. Le Pen et les dirigeants du Front national parmi les opposants, et s'il les considère comme des alliés objectifs — et intéressés, en raison de la représentation proportionnelle — des socialistes, M. Chirac compte cependant récupérer les électeurs qui ne se reconnaissent pas dans l'idéologie de l'extrême droite. Il l'a dit à Marseille et à Toulon sans ambages.

L'autre objectif — évidemment inavoué mais évident — de M. Chirac est de distancer M. Raymond Barre au premier tour de l'élection et, pour cela, de prendre déjà de l'avance sur lui dans les semaines qui précéderont le scrutin. L'engagement de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, c'est-à-dire la garantie que la période électorale ne se prolongera pas et que l'incertitude cessera dès le 8 mai 1988, l'insistance sur la solidarité sans faille dont l'UDF a fait preuve à l'égard de son gouvernement, la multiplication des amabilités envers ces alliés et notamment à l'égard de M. Barre, tout cela ne vise-t-il pas à convaincre les hésitants de la majorité à choisir la continuité en votant dès le premier tour pour M. Chirac ?

Pour cela, la campagne électorale elle-même aura une grande importance, mais aussi le choix que feront certains dirigeants politiques au début de l'année. C'est pour cette raison que le comportement des ministres et des membres du Parti républicain, et aussi de quelques autres, est suivi avec des attentions et des prévenances si particulières à l'Hôtel Matignon.

ANDRÉ PASSERON.

● M. Giscard d'Estaing et M. Chirac se rencontreront en Auvergne le 28 octobre. — M. Jacques Chirac et M. Valéry Giscard d'Estaing se rencontreront le jeudi 28 octobre en Auvergne. Ce jour-là, le premier ministre et le président de la région auvergne inaugureront, à Clermont-Ferrand, le nouveau tronçon autoroutier qui relie cette ville à Bourges. Cette rencontre, a souligné M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, s'inscrit dans la récente série de contacts publics entre les principaux dirigeants de la majorité, et témoigne de la volonté *« de loyauté et d'unité »* qui anime les principales composantes de la majorité à l'approche de l'élection présidentielle.

M. Briant reste en droit secrétaire général du CNI

M. Philippe Malaud, ancien ministre, président du Centre national des indépendants et paysans, n'avait pas qualité pour décider de mettre fin aux fonctions de M. Yvon Briant, ancien élu du Front national, député non inscrit du Val-d'Oise, qui conserve donc son poste de secrétaire général du CNI.

Saisi en référé par M. Yvon Birant, M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, a rendu, le vendredi 16 octobre, une ordonnance déclarant que la décision de M. Philippe Malaud « *est manifestement irrégulière et ne saurait donc produire effet* ». Le magistrat s'appuie sur l'article 23 des statuts du CNI, aux termes duquel la nomination et donc le remplacement du secrétaire général est du seul ressort du comité directeur.

Le conflit qui oppose depuis plusieurs semaines le président du CNI à son secrétaire général, notamment à propos de l'élection présidentielle, s'était traduit, jeudi 8 octobre, par une lettre de M. Malaud informant M. Briant qu'il était remplacé par M. Jean Kiffer, député (app RPR) de la Moselle.

M. P.

La majorité face au Front national

M. Clément reproche à M. Rossinot de « lancer des fumigènes »

Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur*, M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du Parti radical valoisien (UDF), affirme que M. Raymond Barre fait *« indirectement »* le jeu de M. Jean-Marie Le Pen en critiquant les partis politiques : *« La critique des formations politiques nourrit l'antiparlementarisme et la désaffection de l'opinion à l'égard des responsables politiques »*, dit-il.

A la question de savoir s'il soupçonne *« sérieusement »* M. Barre d'avoir la tentation de faire éventuellement entrer des ministres Front national au sein du gouvernement, M. Rossinot répond : *« Sur un sujet aussi déterminant, j'ai choisi la clarté et la vérité. Il vaut mieux prévenir que guérir (...). Tout candidat de la majorité qui, dans le souci de gagner la primaire, laisserait planer l'ambiguïté par rapport au Front national ouvrirait pour le second tour la porte à une victoire du candidat socialiste. »*

Nous avons demandé à un barriste, M. Pascal Clément, député UDF de la Loire, quels commentaires lui inspirent ces réflexions.

« Ce sont les derniers pétards de retardement avant la rentrée au bercail (...). *M. André Rossinot* sait très bien que la grande majorité des fédérations du Parti radical sont acquises à la candidature de M. Barre. Il tente un peu maladroitement de différer le moment de son retour dans le giron de l'UDF parce que, depuis dix-huit mois, il a fait un autre choix. En fait, il arrive à M. Rossinot ce qui arrive parfois aux chefs de parti : il se trouve dans l'obligation de suivre ses troupes. Mais je suis convaincu qu'aujourd'hui personne ne doute plus que l'UDF soutiendra massivement la candidature de M. Barre. Les bombes fumigènes lancées par M. Rossinot, pour masquer sa rentrée à reculons au sein de l'UDF, n'y changeront rien et ne tromperont pas.

— A entendre le président du Parti radical, M. Barre n'aurait pas, vis-à-vis du Front national, une attitude totalement clarifiée.

— La position de M. Barre est d'une clarté biblique : il n'y a aucun compromis possible avec l'idéologie véhiculée par un certain nombre de membres du Front national. Pour autant, il doit y avoir dans le combat politique le respect des personnes. C'est une question d'éthique.

— Ce respect des personnes peut-il aller jusqu'à des contacts ou des négociations avec des membres du Front national jugés plus « présentables » que d'autres ?

— L'ancien premier ministre l'a déjà dit : il n'y aura pour l'élection présidentielle aucune négociation. On ne voit d'ailleurs pas bien pourquoi M. Raymond Barre accepterait de traiter avec le Front national, alors qu'il ne souhaite même pas négocier avec ses amis du Parti républicain. Ce qui est limpide, c'est que l'on va assister dans les mois qui viennent à une floraison de déclarations désordonnées des adversaires de M. Barre ; déclarations tendant à laisser planer le doute sur des questions essentielles, qui ont été clarifiées depuis longtemps. Je rappelle que, au second tour de l'élection présidentielle de 1988, les Français auront à choisir entre le socialisme pour sept ans ou la philosophie libérale et sociale, incarnée par M. Raymond Barre. Ils se prononceront pour l'une de ces deux lignes de pensée et pour l'un des deux hommes qui l'incarnera. C'est cela l'essentiel. »

Propos recueillis par
PIERRE SERVENT.

CORRESPONDANCE

A propos des dissensions au FN

Après la publication, dans nos éditions du jeudi 1er octobre, d'un article consacré aux « lézardes du Front national », *M. Roland Helie nous a adressé la mise au point suivante :*

S'il est vrai que j'ai été l'un des dirigeants nationaux du PFN de 1981 à 1984, année de mon adhésion au Front national, les manœuvres que vous m'imputez visant à déstabiliser le responsable du FNJ sont de la pure invention.

Je n'ai jamais intrigué contre personne, cela n'est pas mon habitude.

Plus grave encore, je défie quiconque de prouver que j'aurais « *passé à tabac* » un membre du bureau politique qui se serait conduit en délateur vis-à-vis de mes amis de la fédération des Yvelines. Ces méthodes ne sont pas les miennes ! Le Front national est un mouvement suffisamment structuré pour régler de manière statutaire ce genre de différends, s'ils venaient à exister.

Au Front national, je ne suis l'homme de personne, si ce n'est des idées que défend Jean-Marie Le Pen. C'est aussi le cas de Jean-Pierre Stirbois, voilà pourquoi il est mon ami

De son côté, M. Marc Aurand tient également à démentir l'information selon laquelle il aurait participé à une entreprise de déstabilisation du président du Front national de la jeunesse, M. Martial Bild.

Contrairement aux allégations sans fondement publiées dans un récent article intitulé « Des lézardes au Front national » qui me qualifiait « *d'homme de Stirbois* » et me supposait en rébellion contre un autre responsable du mouvement, je tiens à apporter les précisions suivantes :

— les responsables et ex-responsables du Front national de la jeunesse, auquel j'ai eu l'honneur d'appartenir en tant que délégué régional pendant plusieurs années, sont unis et soudés derrière leur directeur national aussi longtemps que ce dernier jouira de la confiance de notre président, Jean-Marie Le Pen.

[M. Roland Helie n'a effectivement pas « passé à tabac » M. Michel Bayvet, membre du bureau politique du FN. Il était néanmoins présent au moment de ces incidents, et la commission de discipline du FN a admis sa complicité.]

Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Les recettes de l'Etat sont votées par la majorité et le FN

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le vendredi 16 octobre, la première partie de la loi de finances, celle qui détermine les recettes de l'Etat. La droite et l'extrême droite les ont approuvées, alors que la gauche s'y est opposée. Grâce aux recettes qu'il escompte du Tapis vert, le nouveau jeu du Loto, le gouvernement a réduit – très légèrement – le déficit qu'il avait initialement prévu.

Les assauts de démagogie financière et électorale étaient interditsd'hémicycle pour ce début de discussion budgétaire. Les députés de la majorité ont dû perdre l'habitude, qu'ils avaient prise dès le printemps 1986 lorsqu'ils avaient modifié le budget en cours préparé par les socialistes. Plus question de tenter – et parfois de réussir – de donner satisfaction à l'une ou l'autre des catégories qui forment leur électorat. Le gouvernement avait été trop souvent mis en fâcheuse posture en devant s'opposer – pour des raisons financières – à des réformes espérées par une partie de ses supporters. Quand il faut dire non à des sollicitations pressantes, il vaut mieux que cela soit dans la discrétion d'un cabinet ministériel qu'au grand jour, dans une enceinte parlementaire !

L'argent était rare, de toute façon, pour les satisfaire. Cette année, toute la marge de manœuvre disponible a été consacrée à la baisse de l'impôt sur les sociétés, à un aménagement devant aboutir au même résultat que celui sur le revenu des personnes physiques, à une diminution de la TVA sur deux produits soigneusement choisis, les voitures et les disques. Surtout, l'éventuel bénéfice électoral d'une réduction d'impôts pour les uns ou pour les autres ne pouvait plus être accordé aux députés, mais devait être réservé au gouvernement, ou plus exactement à son chef... Les chiraquiens ne pouvaient que se plier à cette stratégie. Les barristes ne pouvaient la mettre à mal, tenus qu'ils sont par l'image de « Père la rigueur » de leur candidat.

Résultat : rarement un projet de budget été si peu modifié par les députés. Rarement les amendements défendus et surtout adoptés ont été aussi peu nombreux. En plus de celles présentées hier (*le Monde* du 17 octobre) voici les modifications apportées par les députés :

● **Fiscalité pétrolière : M. Alain Juppé**, ministre délégué au budget, a fait approuver une modification technique du calcul de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Son augmentation sera calculée après intégration de la taxe finançant le Fonds spécial de grands travaux, qui est dissous, et non pas avant comme cela était prévu. Cette opération rapportera 180 millions à l'Etat « *afin de financer les amendements coûteux adoptés par l'Assemblée* ». Le prix de l'essence et du gazole, qui augmentera pour des raisons fiscales, le 15 février et le 30 mai, en sera accru de 0,4 centime par litre.

● **Voitures de société** : à la demande de **M. Robert-André Vivien** (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances, le plafond en dessous duquel peut être amorti par les sociétés l'achat de voitures particulières, a été relevé de 50 000 francs à 65 000 francs ; le PS a approuvé cette mesure.

● **Contrat d'assurance** : sur la suggestion de **M. Gérard Trémège** (UDF, Hautes-Pyrénées), une société touchant une prime d'assurance, après le décès d'un de ses dirigeants, pourra étaler l'intégration de ce revenu dans ses comptes sur cinq ans.

● **Date des impôts locaux** : le gouvernement voulait avancer la date de paiement des impôts locaux pour les contribuables des communes de moins de trois mille habitants, au 15 septembre, qui est la date déjà en vigueur pour les plus grandes. L'Assemblée unanime a annulé cette disposition. Le mouvement de trésorerie que cela implique coûtera 100 millions de francs à l'Etat.

● **Société d'assurances** : M. Vivien a fait diminuer la taxe que doivent acquitter les compagnies d'assurances lorsqu'elles intègrent des excédents de provisions. M. Juppé en a été d'accord, à condition que cette mesure n'entre en vigueur que le 1er janvier 1988, donc ne coûte rien à l'Etat l'an prochain.

● **Droit d'apport des sociétés : M. Georges Tranchant** (RPR, Hauts-de-Seine) voulait diminuer les droits d'apports des sociétés, en cas de fusion, mais la majorité étant minoritaire au moment du vote, son amendement a été repoussé.

● **Droit additionnel au droit au bail** : l'intégration de cette taxe dans le budget de l'Etat, et non plus son affectation à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, a été vivement combattue par la gauche. **M. Guy Malandain** (PS, Yvelines) a craint qu'à terme « *les crédits affectés à celle-ci le soit en fonction des contraintes budgétaires, et non plus de ses besoins* ». M. Vivien, qui créa cette agence, est lui-même un peu inquiet.

● **Taxe sur le tabac** : le ministre du budget a fait reporter au 1er juillet 1988, la hausse du prix du tabac, prévue initialement au 1er février, pour financer l'avancement de la baisse de la TVA sur les disques au 1er décembre 1987. Mais le taux de hausse sera plus fort de façon que, sur l'année, le rapport pour l'Etat soit identique. Le tabac sera plus cher mais après l'élection présidentielle...

● **Aide à la recherche** : contrairement à ce qu'une erreur nous a fait écrire dans nos premières éditions d'hier, l'amendement de M. Gantier voulant réduire la reprise du « crédit-recherche » au cas où les sommes consacrées par les entreprises à la recherche diminueraient, n'a pas été adopté.

L'article d'équilibre du projet de loi de finances, tenant compte de ces modifications, a été approuvé par 325 voix (RPR, UDF, FN) contre 250 (PS, PC). Le Front national l'a donc approuvé malgré les critiques émises lors de la discussion générale par MM. Pascal Arrighi et Jean-Marie Le Pen. Il est vrai qu'il n'était représenté en séance, lors de ce vote, que par M. Edouard Frédéric-Dupont qui a même rendu « *hommage* » à M. Juppé... son collègue adjoint au maire de Paris. L'extrême droite, qui avait menacé de donner des leçons de présence à la majorité, pendant la discussion budgétaire a, cette fois, donné un bel exemple d'absentéisme !

THIERRY BREHIER.

Un déficit de 114 millions de francs

Le nouveau déficit budgétaire, approuvé par les députés en première lecture, est de 114,577 millions de francs. Il était de 114,924 millions dans le projet présenté par M. Edouard Balladur, soit une diminution de 0,302 %.

Ce solde est le résultat d'un accroissement de dépenses de l'Etat, de 100 millions à cause du report de la date de paiement de certains impôts locaux, et d'une évolution des recettes.

D'un côté, elles baissent de 193 millions : les rentrées attendues de l'IRPP diminuent de 85 millions (80 du fait du nouvel avantage accordé aux anciens combattants, 5 du fait de celui voté pour les agriculteurs membres de GAEC) ; celles de la TVA baissent de 108 millions (80 à cause de l'avance au 1er décembre 1987 du changement de taux de la taxe sur les disques, 28 à cause de l'extension à la Corse d'une diminution de la taxe sur les voitures).

De l'autre, elles augmentent de 640 millions de francs : l'accroissement du coût du timbre sur les effets de commerce (pour financer l'avantage accordé aux anciens combattants) rapportera 80 millions ; la modification du calcul de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, voulue par le gouvernement, fera que celle-ci rapportera 150 millions de plus que prévu ; la TVA sur l'essence, pour la même raison, verra son rendement accru de 30 millions ; la taxe sur les tabacs rapportera 80 millions de plus qu'initialement escompté ; le gouvernement pense que le nouveau jeu de loto, le « tapis vert », fera rentrer dans les caisses de l'Etat 300 millions.

Les recettes du budget général, d'abord fixées à 968,660 millions de francs passent donc à 969,107 millions de francs, soit un accroissement de 0,046 point de pourcentage.

Le budget annexe des PTT a aussi été modifié : il devra reverser au budget général 250 millions de plus que prévu, afin de financer le coût, en 1988, de la non-instauration d'un délai d'un mois entre le versement de la TVA sur les communications téléphoniques par les entreprises, et leur possibilité de récupérer cette somme sur la TVA déjà payée par leurs fournisseurs. Pour financer cette somme, il est prévu que la direction générale des télécommunications accroisse d'autant ses emprunts.

Les avatars de la Ve République

(Suite de la première page.)

Derrière ce schéma d'analyse, il y a de nombreuses notations et quantité d'aperçus et de développements, qui redonnent vie à ces trente années. Quand l'auteur évoque la nouvelle génération politique des années 60, il parle de celle du baby-boom d'après la guerre, de la démocratisation de l'enseignement, facteur de mobilité sociale, de la naissance d'une solidarité horizontale des jeunes, encouragée par la révolution des médias et la culture rock-jeans-T'shirt ; il désigne « *une politisation qui prend la forme de la découverte idéologique* » avec la diffusion en masse des œuvres politiques.

Lorsqu'il raconte l'évolution du monde ouvrier, Hugues Portelli rappelle – il faut se souvenir – l'exode massif de la population agricole, et le fait que, « *dès le début des années 60, une part croissante des emplois industriels est confiée à des travailleurs immigrés – maghrébins et ibériques – utilisés surtout dans le bâtiment et la métallurgie* ». Ces travailleurs d'origine rurale vont modifier la composition sociologique de la classe ouvrière sur laquelle s'appuyaient les structures syndicales traditionnelles.

La dimension consensuelle

L'auteur montre comment, sur les décombres du socialisme et avec le renfort d'un réseau de clubs et autres cercles de réflexion, François Mitterrand va laisser s'édifier « *une machine électorale efficace... en l'ouvrant largement aux classes moyennes salariées, qui vont constituer l'ossature sociale du parti, et en calquant l'organisation du PS sur celle des institutions* ». Entre 1965 et 1974, le candidat aura réussi à créer un parti présidentiel, et, paradoxalement, c'est son vainqueur de 1974, Valéry Giscard d'Estaing, « *qui aura le plus de difficultés à créer un parti du président* ».

Au terme de son travail, Hugues Portelli s'en tient à une conclusion provisoire, sous forme d'interrogations, qui trouveront leurs réponses dans le nouveau chapitre qui s'ouvrira avec l'élection présidentielle de 1988.

C'est cette échéance, c'est-à-dire l'avenir en germe dans le présent, qui intéresse Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré. A les en croire, « *le président nouveau est arrivé* », mais, pour éviter cet intitulé qui aurait trop senti son beaujolais, ils préfèrent nous entretenir du « *Nouveau Président* », même si celui-ci devait ressembler comme son double à l'actuel.

Quel qu'il soit, il sera, néanmoins, nouveau, pour la simple raison que bien des choses ont changé dans notre environnement et notre système politique. La France, les Français, la pratique institutionnelle, les présidentiables, le changement est partout, déjà là, et la prochaine élection présidentielle le fera apparaître clairement. Telle est la thèse de nos deux politologues, et ils ne sont pas à court d'arguments. Leur étude s'appuie, d'une part, sur une connaissance pointue des comportements et des opinions des Français tels que les révèlent les consultations électorales et les sondages ; d'autre part, sur l'observation méthodique de la vie politique nationale et de ceux qui la font, avec quelques échappées, à titre comparatif, dans les démocraties proches. Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré mettent ainsi sur la place publique une masse d'informations qui, habituellement, n'arrivent que d'une manière très parcellaire à la connaissance du plus grand nombre. On mesure combien les Français ont changé dans leur appréciation de la crise, les espoirs mis dans les solutions politiques, leur façon de se différencier. Les clivages ne sont plus les mêmes qu'autrefois, qu'il s'agisse du racisme ou de l'égalitarisme. La dimension consensuelle s'accroît et, curieusement, multiplie les situations paradoxales.

Ce ne sont pas les problèmes jugés les plus graves par l'opinion qui nourrissent le débat politique, ce sont les forces et les électorats les plus proches, par leur appréciation des difficultés gouvernementales (RPR, UDF, PS), qui vont s'affronter, tandis que les courants les plus spécifiques (PCF et Front national) sont marginalisés (n'est-il pas excessif, notons-le au passage, de prétendre que François Mitterrand a contribué à inventer Jean-Marie Le Pen ?). Au fur et à mesure que se réduisent les clivages idéologiques, que les déterminants sociologiques jouent moins qu'avant, ce sont les indécis qui font, de plus en plus... la décision.

Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré bousculent hardiment nombre d'idées reçues et laissent prévoir une redistribution du jeu politique, qui s'opérera à l'occasion du rendez-vous de 1986. A partir des différentes hypothèses imaginables, s'agissant des candidats en présence, de celui qui sera élu, des orientations qu'il donnera à son action, nos auteurs se livrent, en virtuoses, à un recensement des fautes qui peuvent être commises, des risques encourus, des limites à respecter. Leur diagnostic est que le « nouveau président » conservera la primauté institutionnelle et politique, mais qu'il n'exercera plus un présidentialisme absolu. Leur crainte est de voir la Ve République devenir une coquille vide, si la politique devait se restreindre aux ébats des professionnels. Une telle fin, à trente ans, ce serait dommage pour la République, et d'une grande tristesse pour les politologues qui l'observent comme pour les citoyens qui y cohabitent.

ANDRÉ LAURENS.

★ *La politique en France sous la Ve République*, par Hugues Portelli. Grasset, 340 p., 140 F.

★ *Le Nouveau Président*, par Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré. Seuil, 294 p., 89 F.

Le bicentenaire de 1789

Les « contre-révolutionnaires » veulent manifester

Les milieux catholiques intégristes français, soutenus par le Front national, s'organisent pour célébrer à leur façon le bicentenaire de la Révolution française de 1789.

L'idée d'une manifestation, lancée au début du mois de mars dernier, à l'occasion du dixième anniversaire de l'occupation de l'église parisienne Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fait son chemin.

Il pourrait s'agir, a précisé l'abbé Coache, le vendredi 16 mars au cours d'une réunion politique qui rassemblait, à la salle de la Mutualité, un demi-millier de personnes, d'un « *rassemblement national gigantesque, catholique, anti-révolutionnaire, de toute la France digne de ce nom* », le 15 août 1989 entre, Notre-Dame et la place de la Concorde.

Associant dans le même combat l'opposition à toutes les formes de « *modernisme* » qui sont, selon lui, les conséquences de 1789, et le refus des institutions de l'Eglise post-conciliaire, l'abbé Coache souhaite pouvoir faire de cette « *innombrable procession d'expiation et de réparation* » une occasion unique de « *stigmatiser les droits de l'homme et de glorifier les droits de Dieu* ».

Une Association 15 août 1989, présidée par l'abbé Coache, a été créée pour préparer cette commémoration contre-révolutionnaire. Elle édite un bulletin de liaison *l'Anti-89*, dont le directeur de la publication est l'abbé Aulagnier, représentant en France de Mgr Lefebvre et le rédacteur en chef le journaliste d'extrême droite François Brigneau.

A cette tonalité nostalgique et traditionaliste de la réunion de la Mutualité, M. Brigneau a ajouté des accents moins liturgiques. En présence de M. Pierre Descaves, député Front national de l'Oise (plusieurs autres parlementaires d'extrême droite s'étaient fait excuser).

M. Brigneau a d'abord longuement évoqué quelques-unes des persécutions religieuses commises pendant les événements révolutionnaires pour se demander si Mgr Lustiger, archevêque de Paris, ou tel autre prélat oserait « *les justifier, les cautionner (...) au milieu des francs-maçons* ».

« Le judéo-anarcho-protestantisme »

« *Avons-nous le droit de laisser M. Edgar Faure noyer une fois de plus nos martyrs dans le flot de son éloquence zozoteuse ?* », s'est encore interrogé M. Brigneau, avant de décrire ce qu'il considère comme les conséquences de la Révolution de 1789 : omnipotence du « *judéo-anarcho-protestantisme* », surgissement de « *deux Eglises (...). New-York et Moscou, côté pile et côté face d'un monde international matérialiste* ».

Un système de valeurs qui, selon M. Brigneau, a substitué aux anciens préceptes le triple devise : « *Dieu à la voirie, la France aux étrangers et Rothschild premier servi.* »

Reprochant à Mme Simone Veil de n'avoir jamais pris position contre les « *prisons de la Révolution, le génocide vendéen* », ou de ne « *s'être jamais intéressée à l'holocauste des prêtres français* », M. Brigneau a fait rire son auditoire aux dépens de l'ancienne présidente du Parlement européen : « *Un grand cœur, une sans-culotte... pas tout de même à la façon de Mme Madonna.* »

N'exceptant que le Front national de la propension à laisser s'installer un « *gouvernement mondial (...), but avoué de la franc-maçonnerie, but poursuivi par le grand lobby cosmopolite dont je ne dirai pas davantage...* » M. Brigneau a appelé ses auditeurs à subvertir « *l'énorme puissance du bicentenaire au profit de nos convictions* ».

Clemenceau proclama jadis que toutes les révolutions constituaient un bloc. Il s'agit, a affirmé M. Brigneau, de faire de « *la contre-révolution un bloc grâce auquel, demain, les Français pourront encore transmettre la France à leurs enfants* ».

M. K.





L'itinéraire d'un militant d'Action directe

Renaud Laigle raconté par son père

LYON
de notre bureau régional

« Renaud est l'être le meilleur que j'aie jamais rencontré. » Ainsi parle un père. Son fils Renaud Laigle, vingt-huit ans, est accusé d'avoir participé à cinq attaques à main armée.

La petite phrase en forme de paradoxe pourra paraître vaguement provocatrice. Pourtant, M. Pierre Laigle ne cherche pas à innocenter l'un des dix-neuf inculpés du lourd dossier d'Action directe : il condamne absolument l'aventure du groupe terroriste. Mais, face à la dérive du plus fragile de ses trois enfants, c'est sa manière de faire partager son désarroi. Il ne peut plus offrir à ce fils qu'un bon avocat et sa tendresse comme, dans le film de Bertrand Tavernier, le faisait « l'horloger de Saint-Paul » pour son fils assassin.

Renaud n'avait déserté la propriété familiale de l'Ouest lyonnais que pour tenter d'échapper à l'emprise, puis, semble-t-il, aux menaces d'André Olivier, chef d'Action directe de Lyon, arrêté le 28 mars 1986, et de son lieutenant, Max Frérot, toujours en fuite. Comment imaginer qu'un garçon *« prudent, circonspect, idéaliste, au point de se faire végétarien à treize ans par amour des animaux »*, puisse se laisser entraîner dans un activisme politique fait de fureur et de violence ?

Le 21 juillet 1987, Pierre Laigle et son épouse, devant l'aéroport de Munich, viennent retrouver Renaud. Une dizaine de policiers les encerclent et exécutent, très courtoisement, le mandat d'arrêt international délivré contre celui que Max Frérot désignait dans ses « carnets-confessions » (*le Monde* du 25 juillet 1986) d'un simple surnom : *« le Grand »*.

Quatre enquêteurs de la police judiciaire française — dont un, au moins, a pris le même avion que les parents Laigle à Lyon-Satolas — participent à l'arrestation, aux côtés de leurs homologues allemands. Pour M. Laigle, il ne fait aucun doute que la trace de son fils a été retrouvée grâce aux écoutes téléphoniques dont il avait été l'objet. Cinq jours plus tôt, Renaud, sortant d'un long silence, l'avait appelé de Munich pour fixer ce rendez-vous. Le fait d'avoir ainsi servi d'« appât » ne choque pas M. Laigle, qui n'a plus, du même coup, à démontrer sa totale *« innocence »*.

Directeur dans plusieurs pays d'une compagnie aérienne (notamment au Maroc, puis en Tunisie), M. Laigle se trouvait en poste en Belgique lorsque, à quatorze ans, l'influençable Renaud adhéra aux Témoins de Jéhovah. *« Un coup de sonnette et quelques bonnes paroles suffirent à le convaincre qu'il pouvait changer le monde... Après un an d'envoûtement, nous avons pu lui redonner un équilibre moral en l'envoyant passer six semaines à Madras, chez des amis indiens d'une grande spiritualité. »*

« Vive l'anarchie ! »

En 1977, la famille Laigle s'installe à Lyon. Renaud, à défaut d'être admis chez les jésuites du quartier d'Ainay, entre en terminale au lycée Jean-Moulin. Comme beaucoup de ses camarades de classe (dont un, Henri Cachan-Herreillat, figure aujourd'hui dans le même dossier judiciaire), il est séduit par la forte influence de son professeur de philosophie : M. Daniel Prieto, exclu en juillet 1976 de son poste d'assistant de sociologie à l'université Lyon-II pour militantisme. M. Prieto, qui animait le Collectif d'études matérialistes (CEM) — un mouvement ultra-contestataire, menant des enquêtes sur le terrain auprès de *« ceux qui luttent »*, et auquel André Olivier participa un temps, — fit intervenir Max Frérot comme conférencier devant ses élèves. Renaud Laigle, subjugué, se mit à lire Bakounine et bomba *« Vive l'anarchie ! »* sur les murs de sa chambre. Prurit adolescent ? Non pas. Premiers signes d'un fatal embrigadement.

Par l'intermédiaire de Frérot, Renaud Laigle rencontre Olivier, qui fait déjà figure de gourou. Pour être restreint, le prosélytisme du groupe, qui se baptisera plus tard *l'Affiche rouge*, n'en est que plus efficace. On demande à Renaud de tout sacrifier à la « cause ». On lui ordonne de cacher des explosifs dans le parc de ses parents. Le petit logement des gardiens, qui surplombe deux garages situés à moins de cinquante mètres de la maison familiale, devient une base logistique et une *« planque »* pour le groupe.

Renaud Laigle se trouve engagé dans deux attaques à main armée. *« Je considérais Renaud comme un contemplatif, l'antithèse de son frère aîné, qui est un battant ; et je m'étais fait une raison à le voir abandonner ses études sans s'être présenté au bac,* soupire M. Laigle. *Il aidait à la maison, prenait des petits boulots. Avec le recul, je ne me reproche pas mon attitude libérale. Nos rapports étaient bons. L'autoritarisme n'aurait fait que le braquer, il serait parti. J'ai préféré l'avoir là. Je croyais savoir ce qu'il faisait. Si j'avais vraiment su... »*

La fuite décisive

En avril 1980, Renaud Laigle, qui veut se dégager du groupe terroriste, comme il l'écrira plus tard depuis sa cellule de haute sécurité de la prison de Munich, repart pour l'Inde. Ses parents lui rendent visite. Début 1982, après avoir sillonné le Pakistan, l'Afghanistan, Sri-Lanka et l'Allemagne, il revient en France et « se met au vert », dans l'Ain. Ses « amis » finissent par le débusquer, le relancent, le harcèlent. Il rechute, sous une pression qui évolue progressivement vers la menace. Olivier et Frérot, qui ne supportent ni les lâcheurs ni les repentis et redoutent les « balances », l'intimident parfois avec une arme. Le terroriste terrorisé commettra ainsi deux nouvelles attaques à main armée. Ses parents le trouvent déprimé, renfermé, mais ignorent toujours sa double vie. En passant l'aspirateur chez elle, sa mère croisera un jour André Olivier, sans savoir à qui elle a affaire.

Pour préparer une nouvelle fuite décisive, Renaud Laigle enterre son passeport dans le jardin et après avoir organisé une mise en scène — le groupe possède des clés de la maison des Laigle et la surveille étroitement, — il réussit à prendre un train pour l'Allemagne, un soir d'octobre 1983. *« Nous étions fous d'inquiétude,* raconte son père. *Fin novembre, nous avons enfin reçu une lettre postée de Grande-Bretagne, suivie de quelques missives en provenance de la Norvège ; évasives. Et puis, durant dix-huit mois interminables, plus aucune nouvelle. Ce n'est qu'en septembre 1985 qu'il nous a réécrit, du Nicaragua, où il était parti récolter le café et le coton. En janvier 1986, nous nous sommes rendus à Managua pour des retrouvailles de huit jours. Ensuite, il n'a cessé de voyager, en Scandinavie, dans l'Europe du Sud et en Allemagne fédérale. Il avait des amis dans chaque pays, couchait n'importe où, vivait comme un ascète. »*

D'après ses lettres récentes, Renaud Laigle ne s'est jamais senti traqué par la police. En revanche, il redoutait toujours Olivier et Frérot et craignait que ses parents ne subissent des représailles. Après son extradition, il est passé aux aveux sans aucune difficulté. Et lors des récentes confrontations avec les responsables du groupe, il a été accusé par ceux-ci d'être un traître.

« Pour moi, Renaud est avant tout une victime ; il n'a rien commis d'impardonnable, souligne son père. *Je suis désormais à ses côtés. D'ailleurs, le jour de son arrestation à Munich, nous avons d'abord eu l'impression que tout le monde nous prenait en pitié. »*

ROBERT BELLERET.

JUSTICE

Réactions syndicales sur la situation aux Baumettes

Après la publication du rapport confidentiel du procureur général d'Aix-en-Provence, M. Jean Brun, sur la situation à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille (*le Monde* daté 11-12 octobre), le Syndicat national des directeurs de prisons (SNDDP-FO), qui fait part de *« sa très vive stupéfaction »* à propos de la diffusion de ce rapport, *« s'interroge sur la capacité d'un procureur général à porter des jugements aussi brefs et définitifs sur l'institution et les personnels pénitentiaires »*.

Le SNDDP-FO exige, d'autre part, *« la prise en compte des besoins spécifiques des établissements pénitentiaires en moyens d'intervention rapide des forces de l'ordre et de sécurité publique, une réforme totale des structures d'administration centrale en matière de contrôle général et la création d'une inspection générale des services rattachés au cabinet du ministre de la justice »*.

M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat national pénitentiaire des personnels de surveillance FO, a dénoncé, pour sa part, *« l'attaque totalement infondée »* de M. Brun *« qui bafoue la dignité du personnel de surveillance »* et assure ce dernier de *« son plus inconditionnel soutien »*.

De son côté, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (FAJ-FGAF) *« condamne le caractère pour le moins excessif des déclarations péremptoires »* de M. Brun, *« n'excluant pas que la publicité donnée à cette note provoque aux Baumettes de nouveaux événements graves »*, l'Union autonome, *« suggère que le procureur d'Aix-en-Provence prenne en charge la direction effective de l'établissement d'une part, et remplace le personnel de surveillance par des auditeurs de justice, d'autre part »*.

Enfin, le syndicat CFDT des services pénitentiaires, qui *« apporte son soutien total à l'ensemble du personnel des Baumettes »*, *« s'étonne »* de la diffusion *« d'un document confidentiel alors même que les différents personnels concernés, à aucun moment, n'ont eu à s'exprimer sur son contenu »* et *« demande l'ouverture d'une enquête »*.

Les doléances du personnel administratif des prisons

Les personnels administratifs des prisons se plaignent d'être les parents pauvres de l'administration pénitentiaire. Le président de leur syndicat national (FO), M. Yvan Laurens, exposait dans une lettre récente au président de la République, les griefs des mille cinq cents fonctionnaires de ce secteur (70 % d'entre eux votent pour ce syndicat aux élections professionnelles).

Le projet de budget du ministère de la justice pour 1988, note M. Laurens, prévoit 22 millions de francs supplémentaires pour les indemnités des magistrats, mais rien pour le personnel administratif des prisons, alors que ses revendications pourraient être satisfaites avec 5 % de cette somme.

Ces fonctionnaires des prisons, explique M. Laurens, *« ont la responsabilité et la charge de l'entretien des locaux, la gestion des dossiers pénaux et du déroulement de la peine, l'alimentation de la population pénale, la gestion et la liquidation des droits du personnel »*. A ce titre, ils ont, comme les surveillants, l'interdiction de faire grève mais, à la différence de ceux-ci, ils ne touchent pas de prime de risque, ce que le syndicat, qui réclame la *« parité »* avec ces surveillants, considère comme anormal.

Société

FAITS DIVERS

Flagrant délit pour un détestable duo

Les agresseurs présumés de quarante-deux personnes âgées arrêtés à Paris

« On a du pot qu'il n'y ait pas eu de cadavre. » Au 36, quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire parisienne, les policiers ne cachaient pas leur soulagement, le vendredi 16 octobre, après l'arrestation de deux hommes soupçonnés d'avoir agressé, depuis la fin du mois de juillet, quarante-deux personnes âgées habitant la capitale. Toutes les mémoires policières se souviennent, en effet, des dix meurtres de femmes âgées commis en 1984, notamment dans le 18ᵉ arrondissement, qui avaient donné lieu à une exploitation politique visant notamment M. Robert Badinter, alors garde des sceaux.

Cette fois, avec les mêmes méthodes empiriques, la PJ a eu plus de chance. Témoignages et plaintes s'étaient accumulés durant l'été. Fin août, une première « synthèse criminelle » fut établie, qui étudiait les points communs entre chaque agression. Les signalements recueillis et l'examen des scénarios convergèrent rapidement vers une hypothèse : les agresseurs étaient deux, toujours les mêmes, l'un grand, l'autre petit, bedonnant, *« marchant en canard »*. Leur terrain d'action restait le 10ᵉ arrondissement et sa bordure. Ils procédaient en suivant leurs victimes jusqu'à leur logement, l'un d'entre eux poussait la personne âgée, lui couvrait la tête d'un oreiller, tandis que l'autre fouillait les lieux, volant économies et bijoux.

Une fois l'hypothèse confortée, la PJ décida d'employer les grands moyens. C'était il y a une dizaine de jours. Quarante policiers des brigades centrales du « 36 » et quarante autres prélevés sur les six divisions de police judiciaire qui couvrent Paris furent dégagés et dispersés dans les rues du 10ᵉ arrondissement, tandis que les policiers en tenue étaient sensibilisés à cette « chasse » exceptionnelle. C'est une équipe de la Brigade de répression du banditisme (BRB) qui put, jeudi, vérifier la pertinence de l'hypothèse de départ.

Les deux hommes furent repérés en pleine action, *« filochés »*, selon l'expression de l'argot policier, et finalement interpellés en flagrant déli alors qu'ils venaient d'agresser Mᵐᵉ Aline Bergeron, âgée de quatre-vingt-quatre ans, rue Arthur-Groussier. Lakdar Lamssaid, trente et un ans, de nationalité algérienne, et Abdelkader Benaouda, trente-quatre ans, de nationalité marocaine, furent placés en garde à vue et auraient été confondus : deux empreintes avaient été relevées par l'identité judiciaire lors des précédentes agressions. Or, assure-t-on au « 36 », elles correspondraient, chacune, à l'un des deux suspects.

La première agression remontait au 27 juillet. La moyenne d'âge des victimes était de quatre-vingt et un ans. Condamnés ensemble, en 1983, pour des faits similaires, les deux malfaiteurs étaient sorti de prison en juillet dernier et avaient aussitôt *« reformé leur duo »*, selon l'expression d'un policier. Ce déploiement policier a eu ses à-côtés : au passage, une équipe de cambrioleurs fut interpellée et, selon un enquêteur, *« remontée sur une vingtaine d'affaires. Quand on est dehors, c'est bien le moins... »*

E. P.

MÉDECINE

Une initiative de Médecins du monde et AIDES

Déclaration universelle des droits des malades du SIDA et des séropositifs

En marge du forum sur les organisations non gouvernementales (ONG) qui a lieu actuellement à Agen, les associations Médecins du monde (présidée par le professeur Alain Deloche) et AIDES (présidée par M. Daniel Defert) ont remis, le vendredi 16 octobre, à Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, un texte intitulé *Déclaration universelle des droits des malades du SIDA et des séropositifs*.

Les auteurs de cette déclaration, qu'on lira ci-dessous, espèrent que Mᵐᵉ Barzach voudra bien la reprendre à son propre compte et la soumettre aux autorités sanitaires des différents pays qui participeront au Symposium international de réflexion sur le SIDA, qui aura lieu à Paris les 22 et 23 octobre.

« Le SIDA est maladie et symptôme de notre époque. En dépit de son actuelle gravité, en dépit de l'absence momentanée de tout traitement efficace, et au-delà des réactions médiatiques, politiques ou simplement humaines que la peur suscite, le SIDA reste une maladie semblable à d'autres que la médecine a déjà maîtrisées et qu'elle maîtrisera. En dehors des rapports sexuels et de la transmission par voie sanguine, les malades ne représentent aucun risque de contagion. Au stade actuel, seules l'information et l'éducation du public rendent efficaces les mesures de prévention indispensables, seules susceptibles d'enrayer l'épidémie. Elles sont donc garantes de la santé et de la liberté des populations.

» Cette situation impose une sagesse, exige le respect scrupuleux d'une éthique, dicte des impératifs.

Les dix impératifs

» 1) Au regard de la loi comme de la médecine, le SIDA est une affection comme les autres.

» 2) Les personnes atteintes par le virus sont protégées par la loi commune. Aucune loi d'exception ne pourra leur être appliquée.

» 3) Les soins aux personnes atteintes par le virus doivent être consentis sans aucune restriction, selon les lois de leur pays.

» 4) Nul n'a le droit de restreindre la liberté ou les droits des personnes atteintes par le virus, quelles que soient leur race, leur nationalité, leur sexe ou leur religion.

» 5) Toute référence à la maladie présente ou future faite sans le consentement de la personne atteinte par le virus doit être considérée comme fautive et sanctionnée dans le cadre du droit commun.

» 6) Toute action s'inspirant de motifs discriminatoires et tendant à refuser aux personnes porteuses de virus un emploi, un logement, une assurance ou à les en priver, à restreindre leurs participations aux activités collectives, scolaires et militaires doit être sanctionnée.

» 7) Les transfusion sanguines et l'utilisation du matériel de prise de sang et d'injections devront offrir toutes les garanties possibles d'innocuité.

» 8) En aucun cas des examens de dépistage du virus ne doivent être pratiqués à l'insu de la personne.

» 9) Tous les examens de contrôle ou les dépistages qui s'avèrent nécessaires doivent être accomplis dans le respect de l'anonymat et couverts par le secret médical.

» 10) Le secret médical qui lie les médecins entre eux et chaque médecin à son patient doit être absolu notamment à l'égard des employeurs et des services publics. Il ne doit connaître aucune exception, quelles que soient les exigences de la technologie médicale moderne. Les données recueillies par le médecin ne doivent servir qu'à des fins médicales. Tout manquement à cette déontologie devra être poursuivi et donner lieu à réparation. »

● **Première transplantation cardiaque sur un nourrisson.** — Pour la première fois, un bébé âgé de quelques heures a subi une transplantation cardiaque, le vendredi 16 octobre, à l'hôpital de Loma Linda, en Californie. Le petit garçon, d'origine canadienne, souffrait d'une malformation du côté gauche du cœur, à laquelle il n'aurait pas survécu.

M. Chalandon ordonne la dissolution des associations françaises de mères porteuses

Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre de la santé, a demandé, le vendredi 16 octobre, au garde des sceaux la dissolution des trois associations françaises de mères porteuses. M. Albin Chalandon, a répondu à cette demande et ordonné par référé la dissolution d'Alma Mater, à Marseille, de Sainte-Sarah, à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), et de l'Association nationale de l'insémination artificielle par substitution (ANIAS) à Paris.

Cette décision intervient après l'action en justice intentée en juin dernier par une jeune femme pour récupérer son enfant qu'elle avait vendu à un couple stérile par l'intermédiaire de l'association Alma Mater (*le Monde* daté 11-12 octobre). Commentant les activités des organismes qui servent d'intermédiaire entre couples stériles et mères porteuses, Mᵐᵉ Barzach a déclaré : *« C'est une forme d'esclavage ; le phénomène des mères porteuses a donné lieu à un commerce qui ne me paraît pas supportable. »*

De son côté, le docteur Sacha Geller, président de l'association Alma Mater, a affirmé que la suppression des intermédiaires médicaux risquait de laisser le champ libre à un *« marché noir »* qui n'est pas souhaitable.

Pénurie de sang dans l'Indre

Les dons du sang ont diminué de près de 80 % dans le département de l'Indre, où les donneurs ont lancé le 6 octobre un mouvement de grève pour protester contre le licenciement du directeur du centre de transfusion sanguine de Châteauroux, accusé en juillet dernier de *« manquement à l'obligation de réserve »* par le conseil d'administration du Centre. Les donneurs, qui ont suspendu les dons collectifs, continuent de répondre aux demandes individuelles de l'hôpital.

SPORTS

Dopage : installation de la Commission ad hoc

La charge de la preuve

M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a installé le jeudi 15 octobre, la Commission consultative de lutte contre le dopage. Cette dernière a constaté que sur deux mille six cent quatre-vingt-quatre analyses faites en France depuis le début de l'année quatre-vingt quinze cas ont été « positifs ». Les moyens sont-ils pour autant en accords avec les intentions ?

Comment rester insensible au témoignage de Nadine Da Lage publié dans *l'Equipe Magazine* (1) ? Pilules après pilules, piqûres après piqûres, cette ancienne spécialiste des épreuves combinées décrivait son hallucinant parcours de la dope.

Ces aveux, pensait-on, doivent provoquer une réaction, déclencher un processus. D'autant que l'opinion publique était sensibilisée au problème du dopage : à Laon, soixante personnes se retrouvaient sur les bancs de la correctionnelle pour un trafic d'amphétamines dans les milieux du cyclisme amateur.

Le premier à réagir aurait dû être le secrétaire d'Etat aux sports qui a lancé au printemps dernier une campagne « Dopage dégage » dont la clé de voûte est la commission nationale. Ainsi, M. Bergelin, qui a la possibilité légale depuis le 1ᵉʳ juillet de faire effectuer des contrôles antidopage inopinés, aurait pu envoyer immédiatement des médecins au CSM Clamart pour analyser tous les sociétaires de ce club entraîné par Carmen Hodos, responsable, selon Nadine Da Lage, du dopage.

Quel mal y aurait-il eu ? Positifs, les contrôles apporteraient la preuve que Nadine Da Lage a dit la vérité. Négatifs, ils lèveraient le soupçon qu'elle a fait peser sur *« le chargé de mission des épreuves combinées »* ?

Mais en remettant les récompenses de l'espoir olympique du mois au sabreur Jean-François Lamour — celui-ci aurait pourtant « forcé » sur la caféine pour décrocher le titre mondial à Lausanne, — M. Bergelin s'est contenté de noter que les contrôles avaient augmenté de 47 % durant le premier semestre.

Bref, M. Bergelin n'a pas bronché. Ou, plus précisément, il a dit q'il agissait à la manière des hallebardiers d'opérette qui chantent à tue-tête « nous marchons » en restant sur place.

Mais après tout, le secrétaire d'Etat n'a pas à faire personnellement le ménage à la fédération d'athlétisme. C'est la fonction des dirigeants sportifs. Or qu'ont fait ces sderniers ? Ils auraient dû être particulièrement en alerte après les trois cas positifs révélés au cours de l'été. En fait, ils sont restés de marbre. *« Témoignage n'est pas preuve »*, ont dit en substance le président Robert Bobin, le secrétaire général Pierre Dasriaux et le directeur technique national Alain Piron.

Il y a certes des points obscurs dans la confession de Nadine Da Lage. Mais, quand on prétend vouloir diriger un sport propre, reste-t-on assis sur une lessiveuse en ébullition ? Si ces dirigeants drapés dans leur dignité veulent des preuves, ils ne peuvent se contenter d'attendre qu'on les leurs apporte. Ils doivent aller les chercher. Qu'est-ce qui les en empêche ? Les révélations de Nadine Da Lage sont une occasion unique : le pied de biche qui a ouvert la boîte de Pandore du dopage.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le 12 octobre.

● **BOXE : championnat du monde unifié des lourds.** — L'Américain Mike Tyson, vingt et un ans, a conservé le titre mondial unifié des poids lourds le 16 octobre à Atlantic, City. A la fin de la septième reprise, l'arbitre a arrêté son compatriote Tyrell Biggs, vingt-sept ans, champion olympique de la catégorie à Los Angeles, qui a été incapable de profiter de sa taille et de son poids, tous deux supérieurs. C'est la trente-deuxième victoire en autant de combats professionnels de Tyson, dont le prochain adversaire devrait être l'ancien champion du monde Larry Holmes, trente-huit ans, le 23 janvier 1988.

● **CYCLISME : record de l'heure.** — L'Italien Francesco Moser, qui détient les records du monde de l'heure en plein air en altitude (51,151 km/h) et au niveau de la mer (49,801 km/h), a échoué une nouvelle fois le 16 octobre à Vienne dans sa tentative de s'approprier le record sur piste couverte détenu par l'amateur soviétique Viatcheslav Ekimov (49,672 km/h). Le champion italien s'est arrêté après vingt-sept minutes de course en ayant néanmoins amélioré au passage les records professionnels des 10 kilomètres (11 min 59 s 21) et des 20 kilomètres (24 m 12 s 28).

● **TENNIS : Tournoi de Toulouse.** — Vainqueur au deuxième tour du tenant du titre, Guy Forget, Jérôme Potier a été éliminé en quarts de finale du Tournoi de Toulouse par l'Américain Tim Wilkinson (6-4, 6-7, 6-3).

● **René Jaeggi président d'Adidas.** — Le conseil de surveillance d'Adidas, qui dirigeait la firme d'équipements sportifs depuis le décès de Horst Dassler, le 9 avril 1987, a nommé M. René Jaeggi, âgé de trente-huit ans, à la présidence du directoire de la société.

EN BREF

A Lille

Un cafetier condamné pour discrimination raciale

LILLE
de notre correspondant

« Je ne sers ni les nègres ni les Arabes. » M. Jackie Plouvier, le patron du café Le Dauphin, place de la République à Tourcoing, ne prend pas de détour, ce jour de l'automne 1986, pour refuser de servir les personnes qui viennent de s'asseoir à une table. Elles sont quatre, deux Sénégalais, un Mauritanien, un Français d'origine guadeloupéenne. Devant les policiers appelés sur place, le cafetier réitère son explication : *« Je ne sers pas les Noirs ni les Arabes. »* La petite phrase figure au rapport de police. Celui-ci souligne aussi que *« ces personnes sont toujours demeurées calmes et polies, alors que M. Plouvier paraissait très excité »*.

Deux jeunes femmes d'origine algérienne, l'une étant enceinte, essuieront le même refus : *« Ce n'est pas la peine, on vous sert pas. »*

Voilà qui a valu à M. Plouvier de se retrouver lundi 12 octobre devant le tribunal de Lille poursuivi pour *« discrimination raciale »*. Les juges l'ont condamné à deux mois d'interdiction d'activité et au versement de 1 000 francs de dommages et intérêts à chacune des six victimes ainsi qu'à la Ligue des droits de l'homme et au MRAP également parties civiles.

JEAN-RENÉ LORE.

● **Affaire de la SARR : deux nouvelles inculpations.** — Deux nouvelles inculpations ont été prononcées dans l'affaire de la Société d'aménagement de la région de Rouen (SARR), dont le directeur, M. Jean-Claude Petit, a été inculpé et écroué le 8 octobre dernier (*le Monde* daté 11-12 octobre). M. Jean Audoin, directeur des services « expansion » du groupe Continent, et M. Jean Pingeon, directeur général du développement de la communication de Promodès, société financière du groupe Continent, ont été inculpés de corruption active par M. Jean-Louis Samat, doyen des juges d'instruction. Ils ont été laissés en liberté et placés sous contrôle judiciaire.

● **Mise en détention d'une mère de famille : précision du procureur de la République à Lille.** — M. Jacques Basse, procureur de la République à Lille, conteste les déclarations de l'avocate d'une jeune jeune mère de famille mise en détention pour une affaire de chèques volés et dont les enfants se seraient, de ce fait, *« retrouvés livrés à eux-mêmes, sans la présence de voisins et d'amis »* (*le Monde* daté 11-12 octobre). Le procureur souligne que *« si le parquet n'a pas ouvert une « protection » pour les enfants, c'est que la jeune femme n'a pas du tout évoqué »* d'éventuelles difficultés pour ceux-ci au moment de son interpellation *« en raison de la présence du père au foyer »*. En ce qui concerne le maintien en détention de la mère de famille, il se justifie, selon le procureur, par le fait qu'elle connaît son complice, lequel est toujours en fuite.

● **Suicide à la prison de Douai.** — Un détenu de vingt-quatre ans, René-Farid Boudrahem, condamné à trois ans de prison pour cambriolages, a été retrouvé pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt de Douai, jeudi 15 octobre en fin d'après-midi. L'administration pénitentiaire a conclu à un suicide.

Demeurant à Tourcoing, René-Farid Boudrahem devait être libéré en novembre 1988.

● **Les terroristes « d'occasion » condamnés.** — La quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Jacques Ducos, a rendu, le jeudi 15 octobre, son jugement à l'encontre de Maher Mohamed Helmi Abdelaouf, de nationalité égyptienne, Joao Da Cruz Morais et Carlos Caetano, de nationalité portugaise, tous trois poursuivis pour association de malfaiteurs et soupçonnés d'avoir eu l'intention de réaliser un attentat devant la synagogue de la rue Copernic à Paris, en décembre 1985 (*le Monde* du 3 octobre).

Le tribunal a condamné Abdelaouf à cinq ans d'emprisonnement, Da Cruz Morais et Caetano à trois ans d'emprisonnement chacun. Dans ses attendus, il s'est refusé à suivre les arguments de la défense, qui soulignait que ses clients avaient été manipulés, après avoir été recrutés à Madrid, dans le cadre d'un mystérieux réseau terroriste, « l'Appel de Jésus-Christ », qui s'est avéré être infiltré par la DGSE, les services secrets français.

● **M. Claude Bez condamné.** — Président du club de football Girondins de Bordeaux, M. Claude Bez a été condamné, mercredi 14 octobre, par la première chambre du tribunal de Paris, à verser à *l'Equipe* le franc symbolique qui lui était réclamé (*le Monde* du 18 septembre). M. Bez avait interdit l'entrée gratuite du stade de Bordeaux à des journalistes de ce quotidien et appelé à son boycottage. Le tribunal a jugé ce comportement *« gravement fautif »* en ajoutant que M. Bez, *« qui ne peut être considéré comme un organisateur de spectacle (...), se devait, dans ses rapports avec les journalistes, de ne pas entraver leur action afin de respecter la liberté d'expression et le droit à l'information »*.

● **Nominations de magistrats.** — Sur avis du conseil supérieur de la magistrature ont été nommés conseillers à la Cour de cassation, jeudi 15 octobre, MM. Jean Thierry, premier président de la cour d'appel de Basse-Terre, Jean-Claude Peyre, président de chambre à la cour d'appel de Paris et Hector Milleville, président de chambre à la cour d'appel de Douai.

● **Nomination au ministère de la justice.** — Au conseil des ministres du mercredi 14 octobre, sur proposition du garde des sceaux, M. René Eladari, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé délégué pour la réalisation d'établissements pénitentiaires.

● **Très fort tremblement de terre dans le Pacifique sud.** — Un très fort tremblement de terre, d'intensité 7,8 sur l'échelle de Richter, a secoué, le vendredi 16 octobre, la zone de l'île de Nouvelle-Bretagne, située dans le Pacifique sud à 450 kilomètres au nord-est de Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), a annoncé l'Observatoire géologique des Etats-Unis. Ce tremblement de terre serait le plus fort enregistré cette année. On ignore s'il y a des victimes et quelle est l'importance des dégâts.

Au Japon, c'est le typhon Kitty qui a ravagé, dans la nuit de vendredi à samedi la côte sud-ouest du pays, provoquant la mort de cinq personnes et en blessant sept autres. Entraîné par des vents soufflant à 108 kilomètres à l'heure, Kitty était accompagné par des pluies torrentielles, qui ont inondé plus de 6 500 maisons et obligé l'évacuation de 2 500 personnes.

ESPACE

● **Ariane lancera le premier satellite européen de télévision directe.** — Une étape décisive du programme franco-ouest-allemand de télévision directe devrait être franchie, le 17 novembre prochain, avec le lancement par Ariane du satellite ouest-allemand TV-SAT. Frère jumeau de TDF-1, dont le tir est programmé en avril 1988, TV-SAT sera le premier satellite européen de télévision directe. Muni de quatre canaux de télévision (destinés à deux chaînes privées et à deux chaînes publiques ouest-allemandes), il transmettra des programmes non seulement à des Allemands mais aussi à des habitants des régions allant du sud de la Scandinavie à Naples et de la Grande-Bretagne à la Pologne, soit un public potentiel de 300 millions de téléspectateurs. Pour Ariane, ce sera l'occasion de lancer le plus gros satellite (2 tonnes) jamais propulsé par la fusée européenne. — (AFP.)

Le Monde

REGIONS

LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DES VILLES

Un battant à Orléans

Après des mois de négociations, Orléans vient de décrocher l'implantation du leader américain et mondial du papier domestique, Scott Paper. Trois cents emplois dès le printemps 1988, mille cinq cents à terme : c'est, en France, la première implantation d'envergure du géant américain, déjà présent en Europe. Une belle « prise » pour Orléans et son service économique.

De son côté, la cellule économique du conseil général du Loiret, venue épauler activement Orléans dans ses discussions avec Scott Paper, mijote quarante projets d'implantation en milieu rural. *« C'est l'équivalent de Scott Paper »*, insiste son responsable, M. Boucheron.

LA ville d'Orléans a un « maire-ministre », M. Jacques Douffiagues. Elle a aussi son « soldat-missionnaire » de l'action économique. Après onze ans passés à la société de construction aéronautique SNECMA, M. Alain Noulhiane dirige le service économique de la ville depuis 1984. Trajet peu conforme pour jeunes cadres ambitieux. *« Vendre une ville m'a paru plus passionnant que de vendre des Airbus. J'ai répondu à une petite annonce du* Monde *dans laquelle la ville d'Orléans recherchait un directeur d'affaires économiques »*, explique, volubile, Alain Nouhiane, quarante et un ans, qui a repris le chemin de l'Atlantique ou va au-devant des Japonais avec désormais une ville à vendre sous le bras.

Objectif : les sociétés « high tech » que peuvent accueillir le technoparc greffé sur le campus universitaire de la Source ou la future technopole de Saint-Jean-de-Braye (*le Monde* daté 24-25 mai). Par le biais de cabinets d'affaires aux Etats-Unis, la ville a entamé une prospection au long cours auprès de quatre cent cinquante sociétés américaines de l'aéronautique et du spatial ; une chargée de mission américaine a été engagée par la cellule économique mise en place par Alain Nouhiane. *« Il faut,* se prend à rêver celui-ci depuis son bureau qui donne sur la cathédrale, *que les hommes d'affaires qui veulent s'implanter en France ou en Europe, lorsqu'ils survolent Orléans en 747, voient des clignotants s'allumer ! »*

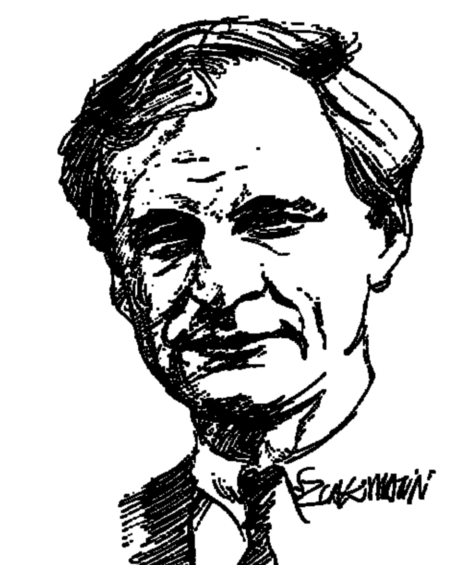
Pour Alain Nouhiane, que ce soit à Orléans ou ailleurs, le paysage industriel est à refaire. Beaucoup de bonnes volontés s'agitent : CCI, collectivités, Etat, ANVAR : mais *« il n'y a pas ensuite la « fidélisation du transfert » qui aboutit à des ZI de qualité »*. Banques et services aux horaires mal conçus, signalétique déficiente. On ne fait pas venir une entreprise avec des dépliants, même les plus alléchants. Il faut repartir de zéro : *« Tant que l'on n'apportera pas l'ingénierie d'affaires, le marketing, l'image de marque et la motivation, il n'est pas question de faire surgir des Silicon Valley ! »*

Zones repoussoirs

Les collectivités locales, qui faisaient de l'administration, font à présent de l'économie, surtout depuis la décentralisation. Pour Alain Nouhiane, la ville est le lieu privilégié de l'action économique : *« Au moins, c'est une identité claire, à l'inverse de la région ou même du département. Un homme d'affaires américain connaît-il le Loiret ? Les Français ont déjà bien du mal à le situer sur la carte ! »*

Des villes donc « qui bougent », épargnées par les traumatismes sociaux, tout entières tournées vers l'accueil, où l'*« urbanisme de jardin public »* cède enfin la place à un *« urbanisme économique »*, où l'on n'hésite pas à construire des *« bureaux de verre au milieu des quartiers résidentiels »*. Finies les entreprises reléguées en bout de ville dans des zones industrielles repoussoirs ! Et Alain Nouhiane de citer volontiers cette anecdote : le PDG de Honda, visitant Tours, aurait battu en retraite au vu d'une zone industrielle mal entretenue pour venir s'installer à Orléans.

Pour concrétiser ces changements, un autre *« profil d'hommes »* s'impose. Alain Nouhiane préconise que les collectivités locales — à la manière des clubs de football — opèrent des « transferts » de cadres de chez Matra, Thomson, Sony ou Saint-Gobain, ou que l'on envoie les jeunes administrateurs civils frais émoulus de l'ENA *« non pas en stage à l'ambassade de France à Washington, mais dans les grandes sociétés multinationales »*. Des hommes *« confrontés à la conquête des marchés »*, qui sachent aussi vaincre les résistances de l'Etat,



car aujourd'hui tous les Etats, y compris et surtout les plus compétitifs, sont *« interventionnistes »* malgré un libéralisme de façade.

Mais, plus généralement, le Français manque d'*« appétit des affaires »*. Il est friand de compétitions sportives, mais pour la *« compétition d'affaires »* il n'y a plus personne, et *« ceux qui pourraient la mener ne sont plus là parce qu'ils travaillent à l'étranger »*. Les banques se précipitent pour sponsoriser les voiliers. Qu'attendent-elles pour sponsoriser *« l'image de la technologie de la France »*.

Etonnant que des maires transformés en « city-manager » soient obligés aujourd'hui de faire du transfert de technologie. *« Où est l'initiative privée,* s'interroge Alain Nouhiane. *Il faut la remobiliser, qu'il se crée dans les villes, en dehors de Paris, des cabinets d'affaires. S'il incombe au maire d'inciter, de catalyser, au privé ensuite de « fertiliser » les initiatives. »*

RÉGIS GUYOTAT.

AQUITAINE

La fin de l'Alhambra

Le rideau est définitivement tombé sur l'Alhambra, à Bordeaux. Ce théâtre centenaire avait accueilli au fil des années de grands meetings politiques, des spectacles de SIGMA, des combats de boxe ou des revues locales. La ville a décidé de le vendre à un promoteur immobilier, Les Nouveaux Constructeurs, qui projette d'y aménager cent cinq appartements de grand standing, dont une résidence services pour personnes âgées. La façade, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, doit être conservée.

L'Alhambra était fermé au public depuis 1982 par mesure de salubrité. Il avait cependant fait l'objet en 1985 d'un projet de rénovation. Le ministère de la culture avait commandé ce projet aux architectes Reichen et Robert, afin d'y accueillir le centre dramatique national promis à Bordeaux. Le changement de gouvernement et le peu d'enthousiasme de la municipalité bordelaise pour ce projet jugé trop coûteux ont définitivement condamné l'Alhambra.

Le centre dramatique national, dirigé par Jean-Louis Thamin, sera installé dans un ancien dépôt où l'on aménage deux salles, de cinq cents et mille places, qui devraient être livrées l'une en 1988, l'autre en 1992.

AUVERGNE

Solidarité avec Rhône-Alpes

Les premières Assises économiques Auvergne - Rhône-Alpes ont réuni, le 9 octobre à Clermont-Ferrand, quelque cinq cents élus et chefs d'entreprise des deux régions.

Cette manifestation avait été organisée sur l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne, qui a déclaré à cette occasion : *« Il faut développer les solidarités utiles pour gagner la compétition que représente le défi européen de 1992. Le rapprochement entre l'Auvergne et Rhône-Alpes est une façon de préparer efficacement cette échéance. Nous n'avons pas l'intention de fusionner, mais nous voulons mettre fin pour toujours à l'isolement historique de l'Auvergne »*.

Le plan autoroutier y contribuera : déjà en contact étroit avec la vallée du Rhône, l'Auvergne sera « branchée » avec Paris en 1989, grâce à l'A1 71, puis à une échéance plus lointaine avec Bordeaux, ainsi qu'avec la Méditerranée par Millau et Béziers.

M. Valéry Giscard d'Estaing a plaidé pour un nouvel espace « Grand Sud-Est », ajoutant : *« Il faut voir grand ! Le sud-est de la France peut devenir une zone de développement à l'échelle européenne »*.

Ce projet commun a été cautionné par M. Alain Mérieux, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, et par M. Michel Barnier, président du conseil général de Savoie.

CENTRE

Les chemises d'Argenton

Argenton-sur-Creuse, dans l'Indre, l'un des derniers centres français actifs de chemiserie (sept entreprises de confection de chemises masculines, huit cents emplois sur les six mille que compte encore en France cette branche industrielle), aura bientôt son musée spécialisé.

L'idée est née en 1983 chez un ancien industriel argentonnais de la chemise, M. Jean-René Gravereaux, qui constitua une association pour recueillir et sélectionner tout ce qui avait trait à la chemiserie : outils, machines, mais aussi affiches, documents, modèles, vêtements anciens ou célèbres.

En 1985, M. André Advenier, maire d'Argenton-sur-Creuse, apporta à l'association l'appui de la municipalité, et les collections purent ainsi être présentées, en période estivale, dans une usine désaffectée.

Reste maintenant à rendre ce musée définitif et à le compléter d'un centre de documentation et d'un lieu d'expression temporaire. Coût prévisible de l'opération : 3,4 millions de francs, pour lesquels la ville cherche des « financements croisés ». Ce futur musée voudrait être aussi tourné vers l'avenir, en conciliant un « conservatoire des techniques anciennes » avec une « vitrine de la création contemporaine » qui organiserait des expositions et des rencontres à caractère esthétique ou technologique.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un nouveau pont sur le Rhône

La direction départementale de l'équipement du Gard a lancé les appels d'offres pour la construction du nouveau pont sur le Rhône entre Beaucaire et Tarascon, destiné à remplacer l'actuel pont de Beaucaire.

Cet ouvrage, dont le coût est estimé à 73 millions de francs, sera financé à 50 % par l'Etat et par les quatre collectivités locales intéressées : départements du Gard et des Bouches-du-Rhône et conseils régionaux de Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'image d'une région

Piqué au vif par le succès médiatique que remportent Montpellier et son maire socialiste Georges Frêche, le conseil régional de Languedoc-Roussillon veut, lui aussi, se faire connaître sous son meilleur jour. M. Jacques Blanc, son président (UDF), lance une vaste campagne de communication, confiée à une filiale de Publicis et à une société de Nîmes, Plein Soleil, autour du slogan « *Tout est là* »... de Perpignan à Mende. « *Nous sommes décidés*, dit M. Jacques Blanc, *à prendre le taureau par les cornes et à démontrer que notre région, par-delà la diversité de ses cinq départements, vit bien sa territorialité.* »

Images, clichés, messages se bousculent. Le Languedoc-Roussillon, c'est le « *Sud intense* », la « *Californie française* », la « *terre ouverte* ». C'est aussi des trouvailles de vocabulaire. Ainsi le conseil régional a-t-il décidé de créer un fonds régional et interdépartemental de caution pour soutenir le développement des entreprises : une cagnotte qui correspond au sigle significatif de... FRIC.

Cette campagne publicitaire coûtera 9 millions de francs en 1988, auxquels s'ajouteront des opérations spécifiques de promotion sur le tourisme ou les vins primeurs.

LORRAINE

Les quatre chemins de l'innovation

Au cours d'une réunion organisée par la Société industrielle de l'Est à Nancy, sous la présidence de M. Philippe Friedel, PDG de Berger-Levrault, M. Roger Fauroux, directeur de l'ENA et président d'honneur de Saint-Gobain, a remis le prix André-Grandpierre à M. Bernard Guerrier de Dumast, président de la section française du Club international des technopoles et président de la technopole Nancy-Brabois Innovation.

Il a souligné, à cette occasion, le caractère exemplaire de l'action menée par la technopole de Nancy-Brabois pour faciliter l'innovation à travers quatre grands types d'actions, les quatre « A » : aménagement de l'espace, animation de la relation recherche-industrie, accueil des entreprises, action financière pour faciliter le développement des entreprises en place et l'émergence d'entreprises nouvelles.

PAYS DE LA LOIRE

La mairie à l'école

La ville de Saumur vient de rééditer son *Livret d'information civique*

L'initiative avait été prise l'an dernier par M. Jean-Paul Hugot, maire de Saumur, notamment auprès des élèves des classes de 6e et dans le cadre de leur programme scolaire. Le *Livret* propose un parcours de la mairie ; il raconte l'histoire de la cité, son organisation actuelle et les fonctions multiples qui s'y exercent. C'est le schéma que suivent les manuels scolaires d'instruction civique, qui passent du domaine général au particulier par le biais d'enquêtes à mener auprès des services municipaux.

Cette action d'information s'est révélée efficace au cours de la dernière année scolaire, puisqu'elle a permis de contacter simultanément et individuellement mille élèves répartis sur sept collèges publics et privés, tout en constituant la base d'une documentation familiale.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Coques au sec

Un port sans eau où un millier de bateaux trouveraient place, loin des frottements des coques voisines et de l'érosion sous-marine ? Mandelieu, près de Cannes, disposera l'été prochain d'un « port sec » sur une zone d'un hectare et demi au bord d'une rivière, la Siagne.

Les travaux doivent débuter en novembre (coût prévu : 60 millions de francs) et seront financés par la société TNL (Tramways Nice Littoral), qui a entrepris de diversifier ses activités.

Outre les garages où seront remisés les bateaux de tous modèles, cette marina sans clapotis disposera d'une zone d'activités commerciales et artisanales (4 000 mètres carrés de boutiques, d'un restaurant et de divers services : banque, assurances, etc.).

Les promoteurs voient dans cette réalisation la possibilité, en libérant des places, de désengorger les ports saturés de la côte et de permettre à ceux qui sortent peu d'éviter les contraintes d'un entretien au mouillage. Un système de manutention simple permettra la mise à l'eau ou sur cale des bateaux.

Bonbons de Manosque

Pour relancer l'industrie agro-alimentaire dans les Alpes-de-Haute-Provence, la ville de Manosque lançait en décembre dernier un concours ouvert à tous les habitants du département sur le thème « Inventez le mont d'Or ».

Il s'agissait de créer une spécialité culinaire qui devienne synonyme de Manosque, comme les calissons pour Aix, la bouillabaisse pour Marseille ou le nougat pour Montélimar...

Le premier prix a couronné une friandise à base de pâte de pomme et d'abricot, agrémentée de miel et de fleurs de genêts — tous produits du terroir, — inventée par un cuisinier de Valensole, Daniel Jourdan.

On recherche maintenant l'entreprise qui souhaiterait fabriquer et commercialiser cette nouvelle sucrerie, les « genêts du mont d'Or ».

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Georges Chatain, Jean Contrucci, Ginette de Natha, Llibert Tarrago.
Coordination : Jacques-François SIMON.

UNE NOUVELLE LIGNE DU RER

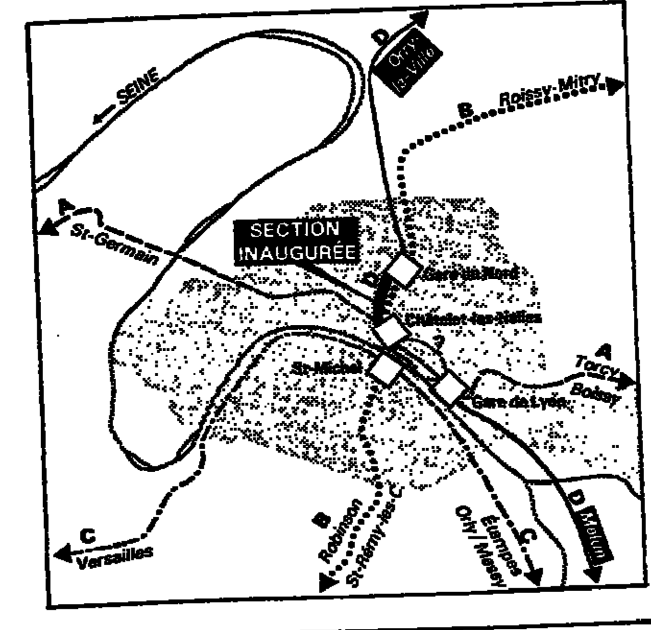
Du nord de Paris au Châtelet

JACQUES DOUFFIAGUES, ministre des transports, inaugurera, le jeudi 22 octobre, l'embryon de la ligne D du RER parisien, c'est-à-dire l'arrivée à la station Châtelet-les-Halles des trains en provenance de la banlieue nord (Orry-la-Ville, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Pierrefitte, Stains et Saint-Denis), qui s'arrêtaient à la gare du Nord, jusqu'au 27 septembre.

Après la ligne A (RATP : Saint-Germain-Boissy-Marne-la-Vallée), la ligne B (RATP et SNCF : Saint-Rémy-lès-Chevreuse-Aéroport Charles-de-Gaulle), la ligne C (SNCF : Saint-Quentin-en-Yvelines-Etampes-Dourdan), la ligne D permettra de faire circuler des trains d'Orry à Melun lorsqu'un tunnel sera percé entre Châtelet et les Halles. Aucune date n'est encore arrêtée pour le début des travaux de percement.

Depuis le 27 septembre, un train omnibus par quart d'heure, en provenance de Villiers-le-Bel-Gonesse, sera prolongé jusqu'aux Halles, offrant aux vingt-deux mille voyageurs quotidiens de la ligne de pénétrer au cœur de la capitale et de bénéficier des correspondances avec les lignes A et B (correspondance quai à quai) du RER ainsi qu'avec six lignes de métro, contre trois à la gare du Nord. Le gain, sur le temps de transport, est évalué à cinq cent mille heures par an.

Les relations seront assurées par du matériel automoteur à deux niveaux Z2N, comportant mille soixante-douze places assises. Le coût de cette amélioration s'élève à 198 millions de francs, supportés à 40 % par l'Etat, à 40 % par la région et à 20 % par des prêts spéciaux de la région.



LES FRANÇAIS ET LA DÉCENTRALISATION

Les maires plébiscités

L'INSTITUT de la décentralisation, dont le fondateur et président est M. Paul Graziani, sénateur RPR, président du conseil général des Hauts-de-Seine, avait commandé à la SOFRES un sondage sur les Français et la décentralisation dont il vient d'avoir les résultats. En voici quelques-uns :

— Les trois problèmes dont on devrait s'occuper en priorité dans la vie locale sont, dans l'ordre, la création d'emploi, la formation des jeunes, la sécurité des habitants.

— Les trois responsables de la vie politique locale à qui on fait le plus confiance sont d'abord le maire (49 % des réponses), ensuite le député (15 %) et le président du conseil général (10 %).

— En très grande majorité, c'est aux collectivités locales que l'on fait le plus confiance pour gérer l'aide sociale, les établissements scolaires, les transports collectifs, l'urbanisme et l'équipement, les affaires culturelles. En revanche le développement économique paraît surtout relever de la compétence de l'Etat.

— La décentralisation apparaît comme un phénomène *« tout à fait positif »* ou *« plutôt positif »* pour 66 % des personnes interrogées et c'est aux régions qu'elle paraît devoir d'abord profiter. En revanche, pour 56 % des avis recueillis, les élus locaux ne paraissent *« pas très préparés »* ou *« pas du tout préparés »* à mener à bien leurs nouvelles missions, et les moyens dont disposent les collectivités locales restent pour 64 % des personnes interrogées *« plutôt insuffisants »* ou *« tout à fait insuffisants »*.

— Pour augmenter les ressources des collectivités locales, 43 % des personnes interrogées estiment enfin qu'il faut augmenter les tarifs publics locaux, 26 % les impôts locaux ; 31 % sont sans opinion.

★ 2-16, boulevard Soufflot, 92015 Nanterre Cedex. Tél. : 47-25-40-57.



Culture

La 14e FIAC au Grand Palais

La foire fait salon

La 14e Foire internationale d'art contemporain ferme ses portes le dimanche 18 octobre. Mais est-ce toujours une foire ?

Ce n'est plus une foire, et, s'il s'agit bien d'art, son caractère contemporain, vivant, s'est définitivement évaporé au profit d'une tradition bon teint, immobile, ennuyeuse. Internationale, elle l'est incontestablement, puisque 68 des 134 galeries participantes sont étrangères, pour 66 françaises. Mais cela ne donne pas l'avantage de vie, car ces galeries se sont mises au diapason de la FIAC, alignant leur Picasso, leurs valeurs sûres.

Le ton même des gestionnaires de cet « événement » plus mondain que mondial est révélateur d'une évolution qu'il ne faut pas trop facilement excuser. « *La FIAC, fière de ses traditions n'hésite pas à les transformer lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité de son image* », déclare Daniel Lelong, président du comité d'organisation, en préface au catalogue.

Et il poursuit : « *Notre comité s'est particulièrement attaché cette année à repenser la présentation des œuvres qui seront exposées.* » Il est évident qu'il s'agit désormais d'un Salon, au sens où l'on entendait le terme au dix-neuvième siècle, mais en plus poussiéreux, car les Salons d'antan ne s'intéressaient qu'à la peinture fraîche... Par la fabrication s'entend, sinon par les idées. Ce n'est pas déshonorant d'aller visiter un Salon, encore faut-il en être averti.

Car si l'on vient, en bon public non spécialiste, avec l'espoir de trouver l'atmosphère festive, fébrile, foisonnante de ce qu'on met sous le mot « foire », si l'on vient avec l'idée de retrouver la richesse presque « sportive » des premières FIAC, on risque d'être déçu. L'évolution du public, singulièrement plus endimanché que jadis, est d'ailleurs révélatrice.

Conversation volée à l'entrée à un groupe, survivant, de « post-babs » louchant sur le *skinhead* : « *Classieux ! C'est classieux... Merci pour le costume-cravate. Manque plus que les trois-pièces..* »

Entre gens bien élevés

En effet, la brasserie tout venant de la FIAC (il y a aussi la version luxe) a été confiée à Flora Danica, qui a substitué aux mauvais buffets d'antan toutes les subtilités de la cuisine danoise, peu avare de saumon, comme on le sait. Cela s'explique par l'hommage rendu cette année à la patrie d'Hamlet, et d'Asger Jorn. Mais, même servi dans les plus infects couverts jetables, ce genre « chic et cher » crée un excessif décalage avec la dimension populaire, voire universaliste, qu'avait naguère la FIAC, et qui reste l'apanage de foires comme celle de Bâle.

Halte-là !, nous dira-t-on. Ici, on ne parle que de peinture, et de bonne peinture, entre gens bien élevés. De fait, jamais les spécialistes n'ont paru aussi gênés aux entournures, aussi coincés par cette image de « qualité » qu'évoque le président du comité. Au moment où les historiens d'art, remettent en cause nombre d'acquis du savoir passé, parfois avec fierté, les tenanciers de l'art contemporain sont comme figés dans l'attitude d'élèves qui réciteraient, hébétés, un dogme draconien : un Picasso, un Alechinsky, un Garouste, un Raynaud, un Arman, un Bacon, un Léger, un Cremonini, un Dubuffet, un Debré, un Pages, un Kupka... Et même un Warhol, et un Mapplethorp, par solidarité. N'avons-nous rien oublié ?

Tout cela est très beau, très excitant, mais si peu surprenant, si peu « courageux », comme on le disait autrefois de certains marchands ! Il ne reste plus à gloser, si l'on veut rester honorablement considéré par la profession, que sur la présence ou l'absence de telle ou telle galerie, sur les prix pratiqués, sur le standing régressant de tel abstrait, sur la montée en grâce de tel « jeune poulain », sur le marché depuis quinze ans, mais qui continue d'apprendre à faire la grimace à nos compagnons de galère.

Le marché ? Mais oui nous sommes sur le marché, pas à la foire. Le marché dans ce qu'il a de plus rigoureux, de plus terroriste, de plus exclusif. Et n'allez pas nous dire que les galeries gentiment appelées périphériques par la *vox populi* — galeries encore mal armées pour réciter le dogme, elles n'ont pas droit aux emplacement centraux — sont plus entreprenantes. Partout c'est le même sentiment de bonne (quelquefois très bonne) et honnête (parfaitement) qualité déjà testée dans le commerce ; partout c'est la même impression de déjà-vu, de bégaiement de l'histoire.

Montrant un considérable esprit d'innovation, le comité d'organisation a cependant invité vingt nouvelles galeries, dont six affublées de l'inénarrable mention « jeunes galeries de l'année ». Autrement dit, il s'agirait d'une expérience un peu condescendante avec ces jeunes qui en veulent, sortes de stagiaires qui reviendront peut-être. Si elles se tiennent bien.

A l'évidence, la FIAC se sclérose par le haut. Car ce n'est pas l'absence de qualité, loin de là, qu'on peut lui reprocher. C'est son manque de vigueur, sa crainte de la qualité fraîche, de l'incertain, de l'inconnu. Si bien qu'un soudain besoin de véritable jeunesse peut vous prendre, et vous faire fuir vers les quartiers « traditionnels » des galeries.

Si le Grand Palais n'est pas assez grand pour accueillir une vraie foire, que la FIAC déménage.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Prix juste, prix fort

La FIAC est une foire. Et si la majorité des visiteurs viennent pour voir, certains achètent.

Sous la pluie, devant le Grand Palais, on piétine patiemment dans la boue avant de s'offrir, pour une somme modique, le droit à l'entrée dans le temple sporadique du marché de l'art. Et, qui sait, le droit de rêver. Mais pas à n'importe quel prix. Au détour d'une allée une dame donne de bons conseils à un petit groupe, adepte peut-être des visites guidées proposées cette année par la FIAC : « *Pour devenir un acheteur, un collectionneur avisé, il faut avoir le nez et la passion. Certains l'ont, d'autres pas et se cassent la gueule* ».

A défaut de désigner, la main sur le cœur, les valeurs sûres de demain, nous avons enquêté sur les prix. Facile? Oui et non. Seules les galeries allemandes affichent la valeur à côté de chaque tableau : environ 35000 F pour un pastel et 140000 F une toile de Fetting chez Raab (Berlin). La plupart restent sur la réserve : donner un prix — et sachant qu'il sera publié, — c'est peut-être manquer une plus-value ou s'attirer les foudres d'un collectionneur qui, hier, a acheté un artiste dont la cote baisse aujourd'hui. Circonstance rare : à la FIAC on montre plutôt qui a le vent en poupe. Autre raison avancée, plus recevable : « *Un prix n'est juste que lorsqu'il désigne une toile précise dont il faudrait à chaque fois donner la signalétique : format, date et place dans la production de l'artiste.* » On paie certaines pièces au prix fort pour leur valeur historique. Ainsi, chez Michel Delorme (Paris), un panneau d'amiante brûlé d'Yves Klein, daté de 1961, atteint le même prix qu'un luxuriant et vaste Karel Appel de la même année, soit 2 millions de francs. Les lacérateurs d'affiches (Villéglé, Hains ou Rotella), en hausse, dit-on, oscillent entre 80 000 et 200 000 F. Les mêmes prix que pour un Garouste des années 1986-1987 chez Durand-Dessert : il faut compter 60 000 F pour un pastel et entre 110 000 et 220 000 F pour une toile.

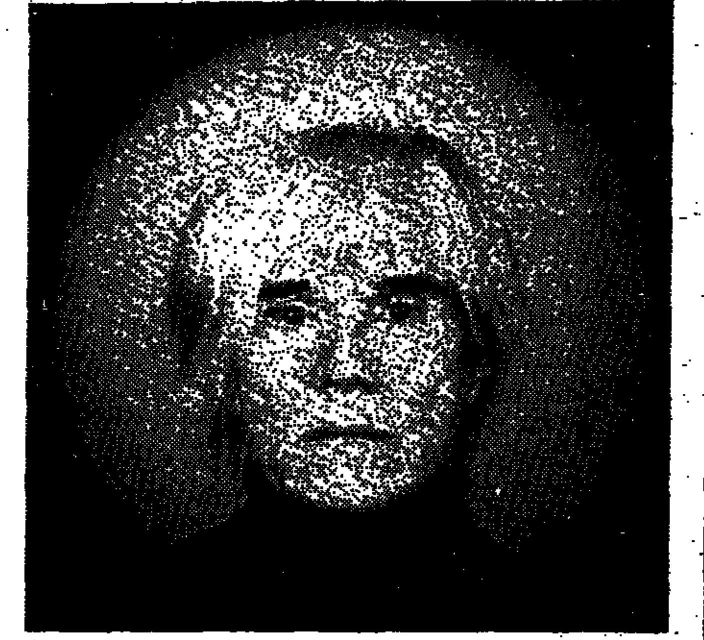
Parmi les jeunes, l'Américain Jean-Michel Basquiat devance largement ses pairs (environ 160 000 F, chez Boulakia). Il caracolle loin devant Combas, dont les portraits de l'« art-society » sont vendus 20 000 F pièce chez Yvon Lambert. Une toile du même artiste vaut 96 000 F chez Hermann Kirkhaar (Amsterdam). Chez Kirkhaar toujours, les derniers travaux de Louis Cane valent de 24 000 F à 54 000 F. Chez Maeght, pour Gasiorowski, un grand disparu : 25 000 F la série de quatre huiles sur papier. Pour Cremonini (galerie Claude-Bernard), tout va bien : entre 90 000 et 400 000 F. Pour Christian Boltanski (galerie Hussenot) et Jean Le Gac (Templon), compter de 100 000 à 150 000 F. Chez Daniel Gervis, les travaux récents d'Olivier Debré oscillent entre 80 000 et 250 000 F.

Il y a encore à la FIAC un Buren à 25 000 F, un Kounellis à 900 000 F, des tubes fluo de Dan Flavin à 70 000 F, un Pistoletto à 250 000 F, une *Ligne indéterminée*, sculpture de Bernar Venet, à 300 000 F...

Quels que soient les prix — conceptuels en baisse et peintures expressionnistes ou abstraites en hausse nette cette année encore, — l'amateur ne doit pas trop parier sur la spéculation : « *C'est quand le grand-père a acheté un impressionniste que le petit-fils en a tiré profit* », rappelle sagement Daniel Gervis. Acheter du « contemporain », en salle des ventes ou à la FIAC, reste une aventure. Et c'est bien ainsi.

ODILE QUIROT.

Marché noir



« Andy Wharhol in a circle » par Richard Mapplethorpe

De Mapplethorpe à Ingrid Orfali, le marché de l'image fixe révèle à la FIAC ses ambiguïtés et ses contradictions.

Baudouin Lebon lui-même le dit avec humour. S'il montre des photographies alors qu'il n'en expose qu'une fois par an, c'est autant pour casser son image que par esprit de contraste. Dans les allées de la foire, entre Combas et Rifka, le noir et blanc des épreuves sied à la virginité de ses cimaises.

C'est lui qui a eu l'idée de monter en diptyques les nus et fleurs de Robert Mapplethorpe. Ratifiés par la signature sismographique de l'auteur, ces bouquets garnis, achetables en botte (30 000 F) ou au détail (16 000 F), valent deux fois moins que les visions d'enfer de Joël Peter Witkin qui épouvantent, paraît-il, le public. Conçus d'après croquis, inspirés de la grande peinture, le nabot à layette ou la Vénus aux moignons, limités à trois exemplaires, valent 60 000 F et sont cent fois plus séduisants que les multiples de Warhol, cousus de fil blanc, non datés, et répétant invariablement la même vue *(Flushing Toilet)*, cédés 85 000 F quoique tirés d'une série de soixante-quinze images réunies dans un ouvrage paru en février 1987 chez Robert Miller. C'est sans doute payer un peu cher la reproduction mécanique de l'insipide.

Cette plus-value pose l'ambiguïté du statut de la photographie. Art reproductible, et donc multiple, comme l'estampe ou la sérigraphie que la FIAC interdit d'exposer, elle n'a de vraie cote qu'avec les œuvres du passé, celles d'artistes morts ou célèbres en d'autres disciplines. On le voit à la galerie Beaubourg où Yves Klein, Beuys et Duchamp sont portraiturés à la mine de plomb par Hucleux. Décalqués des photos d'Alice Springs, Denise Colomb ou Gisèle Freund, ces négatifs inversés figurent comme à dessein les contours flous qui cernent aussi bien la notion de propriété que celle d'original.

La seule galerie permanente de photographies est ici celle de Michèle Chomette. Encadré d'un triptyque sur toile de Nancy Wilson Pajic (60 000 F) et des dernières créations d'Alain Fleischer, on y découvre trois nouveaux tirages clinquants, en cibachrome marouflé, d'Ingrid Orfali (11 000 F). Moins nature morte que portrait, ces compositions postpop, et néo-sur-réalistes, content, par le heurt des tons contraires, l'union réussie des mariages contre nature. Cette Suédoise excentrique, née en Egypte, apporte dans cette foire une fraîcheur exubérante et salutaire.

PATRICK ROEGIERS.

MODE

L'été, c'est du cinéma

Au troisième jour des défilés, le soleil brille. Les esprits s'enflamment : « *Chloé, c'était génial, t'aurais vu, t'aurais mouru !* » Les rédactrices ont sorti leurs verres filtrants. Malgré les retards et les bousculades, le moral des troupes est au plus haut. Les films de la journée ne se ressemblent vraiment pas : après « *La concierge est dans l'escalier* », de Jean-Paul Gaultier, chef-d'œuvre d'intimisme et de douceur, on a vu quelque chose comme « *Terre d'Afrique, tu m'excites* », signé Thierry Mugler.

Corps d'ébène, chairs parfaites, statufiées, immobiles. Beautés violentes qui vous dévorent tout cru, un tigre au bout de la laisse chromée, les femmes de Thierry Mugler tuent leurs prétendants avec des bustiers lamés argent à pointe, des robes de cuir en forme de crocodile, des regards qui lancent des flammes. Les chignons tam-tam, les bracelets rouleaux, les talons en forme d'osselet, les rendent fatalement préhistoriques. Quand elles quittent la brousse, c'est pour rejoindre le casino en plein black-out.

Alors apparaissent les fourreaux aux couleurs de néon qui claquent et qui brûlent, les croupes de mousseline pailletée, les poitrines débraillées par les fantasmes. Ames sensibles s'abstenir.

LAURENCE BENAIM.

L'humour de Jean-Paul Gaultier

JO FRANCKI

Jean-Paul Gaultier et « Chignon-drapé »

Concierge vaporeuse ou nouveau petit marquis du logis. Elles s'enveloppent dans des tabliers de mousseline, enfilent des pantalons d'homme, des caracos de lycra qui dessinent une poitrine toute ronde, toute dodue. Aucune violence, aucune raideur.

Masculins, féminins, les vêtements coulent, communiquent : un polo crème s'évase en longue jupe plissée soleil, un débardeur noir se prolonge en veste chemise. Vieillies par le temps, les couleurs (bois de rose, safran, saumon, ivoire, chocolat) sont calmes, fluides. L'humour est là, plus subtil, plus retenu. Il colle à la peau, fleurit les robes-maillots de marguerites en plastique, dignes des bonnets de Kiki Caron, et dessine des guêpières en forme de sablier. Mais le naturel a remplacé la dérision. Ni passéiste ni futuriste. Jean-Paul Gaultier oppose aux boursouflures de la mode, aux ruchés, aux volants, aux chichis, l'heureuse simplicité de l'élégance.

THÉATRE

« Le Misanthrope », à Marseille

Intéressante jeunesse

La vie artistique de Marseille se développe tranquillement. Des théâtres s'aménagent et le Gymnase, salle municipale remise à neuf, présente un Misanthrope *adolescent.*

Au Gymnase de Marseille, la comédie du *Misanthrope* se donne d'abord entre de lourds rideaux de pourpre pour s'achever, en dépouillements successifs, dans un espace de murs nus : du salon où chacun joue son propre personnage et brille en médisant d'autrui jusqu'au désert d'Alceste voué à la solitude amère et sans doute au silence après les dénonciations publiques de l'hypocrisie mondaine qui, déjà, le singularisaient.

Tel est le parcours d'un spectacle mis en scène par France Rousselle, avec la collaboration de Patrick Bourgeois, où décor, costumes, éclairages sont traités avec un soin très professionnel. Il s'agit là d'un travail « classique » dans le sens où, bien fait, il est agréablement dans le vent — de l'agitation physique, une expression parfois violente des sentiments — sans pour autant choquer ni surprendre.

Une retenue de bon ton corrige l'impertinence. On regrette alors que France Rousselle n'ait pas souligné avec plus de vigueur la perception assez noire qu'elle a du *Misanthrope*, une comédie dans laquelle Molière ne privilégierait pas plus l'honnêteté furieuse d'Alceste que la rouerie de Célimène ou la sociabilité complaisante de Philinte, laissant le spectateur devant un constat d'incompatibilités sans issue.

Le mérite, en tout cas, de l'entreprise marseillaise est d'avoir pris sans détours le parti — et les risques — de la jeunesse dans l'interprétation. En dépit de quelques inégalités, ce choix se révèle intéressant, en particulier pour l'Alceste de Jean-Pierre Lorit. Il a la passion convulsive et fétichiste, le désir fou, la jalousie irrépressible, le déséquilibre d'un amant possessif et possédé et, pour tout dire, l'intransigeance agressive et la vulnérabilité d'un homme à peine sorti du brouillon de l'adolescence. Le public de la première, en tout cas, a manifesté chaleureusement son contentement.

Les amateurs ont d'ailleurs de quoi voir, à Marseille. La prospérité de la Criée, où Maréchal accueille vingt mille abonnés, a engendré une floraison de compagnies que la municipalité a pris soin d'entretenir et de régler par une politique d'aide à la création et aux lieux, menée le plus souvent en collaboration avec l'Etat et la région.

Marionnettes au Massalia

C'est ainsi que, dans le quartier de la Belle-de-Mai, où se sont multipliés les descendants des immigrés italiens fuyant le fascisme mussolinien, vient de s'ouvrir le Gyptis, un nouveau théâtre de cinq cents places confié à la compagnie de Françoise Chatot et Andonis Voyoucas. Ils y créent *la Ville blanche*, une pièce où Serge Ganzi, avec des personnages inspirés de l'histoire, évoque le Marseille des années 30, quand politiciens et truands collaboraient à faire main basse sur la ville.

Non loin du Gymnase, et sous sa régie, la Chapelle des Bernardines a été transformée en petite salle d'essai. Alain Fourneau va y accueillir François-Michel Pesenti avec son spectacle *Cassette 33*, de Guyotat. Quant au Massalia, de cent places, il est voué aux marionnettes. Philippe Foulquié et Massimo Schuster l'animeront.

Le théâtre de Lenche, non loin de la mairie, a été confié au Mini-théâtre de Marseille. Richard Martin a trouvé asile au théâtre Achille-Toursky, où vont commencer d'importants travaux de rénovation. Le théâtre de la Minoterie, lui, bénéficiera d'une association entre le Théâtre Provisoire — premier occupant et organisateur du lieu — et la compagnie Blagueboïle.

La présence comme conseiller auprès du maire de Marseille de Dominique Wallon, ancien directeur du service du développement culturel à Paris, du temps de Jack Lang, n'est pas étrangère bien sûr à cet ensemencement de la ville par le théâtre. Des lieux nombreux et équipés seront ainsi disponibles pour l'éclosion, en octobre 1988, du grand projet qui verra les villes du soleil, Barcelone et Naples, exposer à Marseille, et avec Marseille, ls expressions contemporaines de leur création artistique.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Théâtre du Gymnase : « le Misanthrope », jusqu'au 30 octobre. Théâtre Gyptis : « la Ville blanche », jusqu'au 25 octobre. Le spectacle sera ensuite joué en tournée au théâtre des Boucles-de-la-Marne, à Champigny, du 9 au 28 novembre.

CIRQUE

La troupe du Puits aux images

Fantaisie baroque

En retrouvant il y a douze ans la tradition du cirque à l'ancienne, Alexis Gruss et son équipe avaient lancé une tentative de rénovation du cirque. D'autres folles aventures de sauvegarde d'un genre en voie de disparition ont ensuite surgi. L'une des plus intéressantes et des plus belles est celle de la troupe du Puits aux images, qui, fin 1979, a construit elle-même, avec les moyens du bord, un chapiteau et des gradins qui ressemblent à un cirque.

Formée par la rencontre de jeunes artistes venus d'horizons divers, de la piste bien sûr mais aussi du théâtre et de la musique, la compagnie du Puits aux images puise avec bonheur dans la tradition foraine, propose une fantaisie baroque d'une heure trente avec une musique originale et de beaux numéros de corde lisse, de cerceaux et de contorsion. Mais il y a surtout, comme chez Gruss, la manière d'offrir un spectacle avec le cœur, de développer des idées simples avec efficacité comme la machine à vent, de manifester une imagination tranquille, d'avoir beaucoup de charme et de fraîcheur.

C. F.

★ Le Puits aux images. Terre-plein Sully-Morland. Matinées à 15 heures, les mercredi, samedi et dimanche. Soirées à 20 heures les jeudi, vendredi et samedi.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA LOCANDIERA, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30.

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR, Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30.

DERNIERS CHAGRINS, Amandiers-Paris (43-66-42-17), 20 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10), 21 h.

PIANO PANIERS, Palais des glaces (46-07-49-93), 19 h.

Y A BON BAMBOULA, Paris-Villette (42-02-02-68), 21 h.

BRUMMEL A CAEN, TEB (46-03-60-44), 20 h 30.

CLYTEMNESTRE, Bastille (43-57-42-14), 21 h.

CRIMES DE CŒUR, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (42-42-57-50) : sam. à 20 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11) : sam., à 19 h 30 : le Triptyque, de Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin sam. 14 h 30 *et* 20 h, *dim.* 14 h 30 : Dialogues des Carmélites ; à la salle Richelieu : sam., à 20 h 30 : Polyeucte ; les Femmes savantes ; dim., à 20 h 30 : Monsieur chasse ! ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle sam., à 18 h 30 et 21 h 15, dim., à 15 h 30 : Autres horizons ; Petit-Montparnasse (sam.), 21 h, dim. à 15 h 30 : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer 20 h 30 ; dim. à 15 h et 20 h 30 (dern) : Biancaneve ; Grand Théâtre, relâche jusqu'au 31 octobre ; Théâtre Gémier dim., à 15 h et 20 h 30 (dern.) : Cenerentola, de G. Rossini ; Aïda, acte II, de Verdi. Spectacles de marionnettes italiennes.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) sam. dim. 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-64-80-80) sam.), 20 h 30 + dim. 15 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-Vidéo : Vidéo-information : à 13 h, Computer Club, réal. BBC ; 16 h, Long Bow, un village chinois, de C. Hinton, R. Gordon ; 19 h, Malouines, histoire de trahison, de J. Denti ; Vidéo-Musique : 13 h, la France des années 30, de R. Manthoulis ; 16 h, La Fanciulla des West, de Puccini ; 19 h, Manon, de Massenet ; Cinéma du Musée (sam., dim.) : 15 h, Happenings, de C. Oldenburg ; Salle Garance (42-78-37-29) : Cycle de cinéma brésilien : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, sam. et dim. à 14 h 30 et 20 h : Kabuki : 4 siècles de tradition populaire au Japon (traduction simultanée).

THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) sam., à 20 h 45 ; dim., à 17 h 30 : Baal ; dim., à 14 h 30 : Dans la jungle des villes.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30, dim. 16 h : Iphigénie.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris) : sam., à 20 h 30, dim., à 15 h : Marionnettes sur eau du Vietnam.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) sam., dim. 21 h : Ligue d'improvisation française.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) sam. 23 h ; dim. 17 h : American musicals (H. Isaacs).

CASINO DE PARIS (40-16-12-46) 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : S. Lama.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) sam. 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

OLYMPIA (47-42-82-45) mat. sam. 16 h + 20 h 30, dim. 17 h : M. Leeb.

PALAIS DES CONGRÈS (46-40-28-20) dim. 16 h : C. Aznavour.

PISCINE DELIGNY (45-44-72-30) sam. 20 h 30, dim. 15 h : Les marionnettes sur l'eau du Vietnam.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93) sam. 22 h : Timsit.

THÉATRE TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) sam. 21 h : S. Joly.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : K.K.O. (dern. le 17).

La danse

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), Forum de la danse (jusqu'au 25).

18 THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30, dim. 16 h : Tristesse et chocolat (dern. le 18) ; 22 h : Cie R. Léger (Allô Maman).

KIRON (43-73-50-25) sam. 22 h : Extrême convergence ; 20 h : Caméléon.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Elysée...moi.

Les festivals d'automne

FESTIVAL DE SCEAUX
(46-60-07-79)
Voir région parisienne.

IIe AUTOMNE MUSICAL
DE MELUN-SÉNART
(60-60-58-14)
Voir région parisienne.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-27)

Atelier 21 h, Dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

Chaillot : 20 h 30, Dim. 15 h : Cenerentola Aïda (dern. le 18). S. 20 h 30 ; Dim., 15 h : Biancaneve (dern. le 18).

Théâtre des Amandiers, Nanterre : Sam. 20 h 30 : la Serva Amorosa.

Théâtre de la *Commune*, Aubervilliers ; 20 h 30, Dim. 16 h 30 : la Locandiera.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 17 OCTOBRE

15 h, Hommage à H. Hawks : 15 h, le Sport favori de l'homme (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, la Ligne rouge 7000 (v.o.s.t.f.) ; 17 h 15, restaurations : la Grande Vie, de H. Schneider ; 21 h 30, Hommage à N. Papatakis : les Abysses.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

15 h, Hommage à H. Hawks/El Dorado ; 17 h 15, restaurations : Paris-Méditerranée, de Joe May ; Hommage à Nico Papatakis : 19 h, les Pâtres du désordre ; 21 h 15, Gloria mundi.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 17 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, l'Impossible Monsieur Bébé (v.o.s.t.f.) ; 17 h, Seuls les anges ont des ailes (v.o.) ; Biarritz 87 : 19 h, le Bouffon, de J. A. Morais (v.o.s.t.f.) ; 21 h, l'Associé de Dieu, de F. Garcia (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 18 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, la Dame du *vendredi* (v.o.) ; 17 h, Sergent York (v.o.) ; Biarritz 87 : 19 h, Tous sangs mêlés, de M. Gomez (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Bread and Puppet Theatre : Une chanson pour le Nicaragua, de Ron Levine et R. de Carufel ; Chemins du silence, de F. Zurita de Higes (documentaires).

BEAUBOURG (salle Garance)
(42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien

SAMEDI 17 OCTOBRE

14 h 30, Brasilia segundo Feldman, de Vladimir de Carvalho ; Fulaninha, de David Neves ; 17 h 30, Sao Bernardo, de Leon Hirszman ; 20 h 30, Chapeleiros, d'Adrian Cooper ; O Rei da Noite, d'Hector Babenco.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

14 h 30, Meow, de Marcos Magalhaes ; Na Estrada da Vida, de Nelson Pereira dos Santos ; 17 h 30, Bla Bla Bla, d'Andrea Tonacci ; Nem Tudo é Verdade, de Rogerio Sganzerla ; 20 h 30, Eles Nao Usam Black-Tie, de Leon Hirszman.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; *Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) : – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Images*, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Bastille, 11e (43-42-16-80). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

BASIL DÉTECTIVE PRIVE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DÉBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHARLIE DINGO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

FLAG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LES DEUX CROCODILES. Film français de J. Séria. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse *Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Images*, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

ET LA FEMME CRÉA L'HOMME... PARFAIT. Film américain de S. Seidelman. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-94-50) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE. Film américain de Mel Brooks. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Gaumont-Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

LA MORT D'EMPEDOCLE. Film français de J.-M. Staub et D. Huillet. *Luxembourg*, 6e (46-33-97-77).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES. Film français de D. Kaminka ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont-Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Mayfair*, 16e (45-25-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Gaumont-Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

WHAT A FLASH. Film français de J.-M. Barjol. Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET *LE MAJORDOME*. Film français de J.A. Laou. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Montparnos*, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC *Gare-de-Lyon*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

MAN ON FIRE (A, v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE MIRACULÉ (Fr.) : *Maxéville*, 9e (47-70-72-86).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MON CAS (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : *Lumière*, 9e (42-46-49-07) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (*) (A, *v.o.*) : *George* V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : *UGC* Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Chine, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : *Cinoches Saint-Germain*, 6e (46-33-10-82).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *14-Juillet-Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – *V.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare *de Lyon*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SPIRALE : (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e *(43-43-04-67)* ; *UGC Gare* de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e *(45-80-18-03)* ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Convention-Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-*André-des-Arts*, 6e *(43-26-48-18)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40). – V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Samedi 17 - Dimanche 18 octobre

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 OCTOBRE

« Les Capétiens : les Capétiens dans leur palais du *Louvre* » *(limité à 25 personnes)*, 14 h 30, sortie métro Louvre.

« Le jubé de Saint-Etienne-du-Mont et son ensemble de vitraux du quinzième au dix-septième siècle », 14 h 30, devant Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon.

« Les origines de Paris et la légende de Saint-Denis », 15 heures, rendez-vous sur le parvis de l'église Saint-Pierre, place du Tertre.

« *La céramique à travers les âges en* Europe dans l'ample collection du musée de Sèvres », rendez-vous musée de Sèvres, place de la Manufacture (métro Pont-de-Sèvres).

∴

« 2 heures dans le Marais », voie aristocratique, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul et son « village rénové », 13 h 45, rendez-vous sortie métro Saint-Paul (Prestige du Marais, E. Bourdais).

« Hôtels du Marais, Place des Vosges, le cloître des Billettes », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Loban.

« Hôtels prestigieux de l'île Saint-Louis », 14 h 30, *rendez-vous sortie* métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Visite exceptionnelle de l'Arsenal de Paris. Suite de salons. Evocation de Mme de Genlis », 14 h 30, rendez-vous sortie métro Sully-Morland.

« Les hôtels de la rue du Bac et le jardin des Missions étrangères », 15 heures, rendez-vous place Saint-Thomas-d'Aquin, métro Bac.

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse (sortie *Bibliothèque nationale* (*Les Flâneries*).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier », 13 h 30, rendez-vous hall d'entrée (Marie-Christine Lasnier).

« L'hôtel des ventes et l'hôtel Aguado », 14 h 30, rendez-vous 6, rue Drouot (Tourisme culturel).

« La gare Saint-Lazare, histoire et fonctionnement (carte d'identité exigée), 12 h 15, rendez-vous métro Bourse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

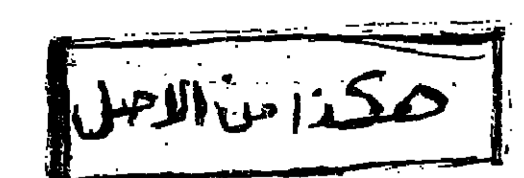
« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, rendez-vous entrée principale du cimetière (Michèle Pobyer).

CONFÉRENCES

« Egypte pharaonique : les dieux », 14 h 30 et « Picasso et le cubisme », à 19 heures, 3, rue Rousselet, 75007 Paris (Arcus).

« L'Egypte et la tradition rosicrucienne », 20 *h* 30, *par Jean-François* Hesnard, 199 *bis*, rue Saint-Martin, *75003* Paris (AMORC).

« Tailler le pain de l'écriture » (Jean Calvin, Richard Stauffer, historien des théologies du seizième siècle, 18 h 30, amphithéâtre Descartes à la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne (Société des amis de la cinquième section (sciences religieuses) de l'Ecole pratique des hautes études).



Communication

Les suites judiciaires des manifestations étudiantes

L'inculpation d'un monteur de TF 1 suscite de vives réactions

Un monteur de TF 1, M. Jean-Pierre Lacam, a été inculpé le jeudi 15 octobre par le juge Grellier pour *« complicité de diffamation envers un officier de police »*. M. Lacam avait monté un reportage sur les manifestations étudiantes diffusé le 7 décembre 1986 par TF 1 et montrant une bande de « casseurs » franchissant sans encombre un barrage de CRS. Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, avait alors porté plainte en jugeant *« tendancieuse »* la présentation des faits par la chaîne. L'enquête avait abouti, fin février, à l'inculpation de M. Jean-Pierre Ferey, auteur du reportage, et de M. Hervé Bourges, alors président de TF 1.

L'inculpation de M. Faram a suscité les vives réactions des syndicats CGT et CFDT de TF 1 : un début de grève a failli perturber le journal de 20 heures de Patrick Poivre d'Arvor. Mme Michèle Cotta, directrice de l'information de la chaîne a jugé *« stupéfiante »* l'inculpation du technicien. L'UNEFID qui dénonce *« une atteinte à la liberté de la presse »* appelle les étudiants et les lycéens de la région parisienne à un rassemblement lundi devant le ministère de la justice.

L'affaire a de quoi laisser perplexe. Pourquoi le monteur de TF 1, entendu comme témoin au cours de l'enquête, est-il inculpé huit mois après MM. Bourges et Ferey sans qu'aucun élément nouveau ne soit, semble-t-il, intervenu ? Selon M. Lacam, le juge d'instruction, M. Claude Grellier, lui aurait confié avoir subi des pressions du parquet. De plus, s'il est classique qu'un journaliste et le président d'une télévision soient tenus pour responsables d'un reportage diffusé, accuser un monteur de *« complicité »* revient à mettre en cause toute l'organisation du travail dans l'audiovisuel et accorder, de fait, aux monteurs un statut de journaliste ou d'auteur.

J.-F. L.

A Cannes

Culture et marché audiovisuels

M. André Santini, ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, a clôturé, le vendredi 16 octobre, à Cannes, le premier Festival international de programmes audiovisuels (FIPA) avant d'inaugurer le troisième MIPCOM (Marché international des films et des programmes pour la télévision, la vidéo, le câble et le satellite) qui en a pris le relais jusqu'au 20 octobre.

CANNES
de notre envoyé spécial

Pour son délégué général, M. Pierre-Henri Deleau, le FIPA voudrait être au MIPCOM ce que la Quinzaine des réalisateurs est au Festival de Cannes, Quinzaine dont il est aussi délégué général. Une trentaine d'œuvres ont été présentées à ce premier galop d'essai, qui ne deviendra une compétition que l'année prochaine.

Son avenir paraît en tout cas assuré si l'on en juge tant par le nombre de participants (plus de trente chaînes de télévision et autant de sociétés de production représentant dix-huit pays) que par la qualité des produits inscrits au programme. Leur diversité aussi. Ainsi, pendant deux jours, on a pu voir des fictions et des documentaires, des reportages traitant de problèmes sociaux, mais aussi de musique et de danse, sans compter des films animaliers. Des œuvres de création réalisées à la fois par des auteurs confirmés et de jeunes talents.

Parmi les premiers figure Robert Altman, qui a proposé une dramatique puissante, *les Caves*, tirée de deux pièces d'Harold Pinter. Ou encore Claudio di Girolamo, homme de théâtre italien, qui vit au Chili depuis 1948, où il a participé à la mise en place d'une « télévision alternative ». Son film, *IVe A : 1965, est* à travers l'histoire d'un enseignant, l'étude tout en nuance de la répression au Chili.

Du côté des jeunes, Thierry Michel, un réalisateur belge de trente-cinq ans, avec son documentaire *Hôtel particulier*, a exploré le monde carcéral de l'intérieur. Quant à Paul Seban, le réalisateur français de « Cinq colonnes à la une », il a présenté avec *Nous les exclus du travail* la dérive des chômeurs français et belges en fin de droit.

Mais les révélations du Festival ont été sans conteste deux films traitant de la période nazie : *le Procès de Klaus Barbie*, un « docudrame » réalisé deux jours seulement après le jugement de Lyon par un jeune réalisateur anglais, Careth Jones.

Le second, *Mémoire meurtrie*, a montré l'horreur des camps à travers le montage d'images tournées en 1945 par des cameramen de l'armée britannique dans le camp de Belsen-Bergen. Aux documents britanniques sont venus s'ajouter ceux recueillis par les Américains à la même époque. C'est Alfred Hitchcock qui en a supervisé le montage à la fin de la guerre. Mais ce film est resté près de quarante ans enfoui dans les archives de l'armée britannique. Dans *Mémoire meurtrie*, Brian Blake, le réalisateur, raconte comment ce document a été monté, tout en expliquant pourquoi il n'a jamais été diffusé.

Succès incontestable donc pour ce premier FIPA, qui traduit l'évolution de la production audiovisuelle vers une plus grande autonomie. En effet, à la différence du Festival de télévision de Monte-Carlo, où les émissions présentées sont sélectionnées par les diffuseurs eux-mêmes, ici c'est une commission internationale indépendante qui fera le choix des œuvres à mettre en concurrence.

Evolution également vers une meilleure entente entre le cinéma et la télévision, car, si cette nouvelle manifestation a été cette année accueillie au Palais des festivals à titre gracieux par la mairie de Cannes et son organisation prise en charge par Bernard Chevry, président du MIPCOM, le Centre national de cinématographie a tout de même investi 1,5 million de francs.

ALAIN WOODROW.

ÉCHECS



Troisième partie : nulle

Avant la centième...

Le lundi 19 octobre, le Théâtre Lope de Vega, à Séville, donnera la centième de : *Championnat du monde d'échecs*, une pièce qui tourne en Europe depuis 1984. Soixante-douze représentations à Moscou (1984-1985), douze à Londres et douze à Leningrad (1986), trois à Séville cette année. Sur scène, les célèbres duettistes Garry Kasparov et Anatoli Karpov. Au début, Karpov était tête d'affiche (champion du monde) : aujourd'hui, c'est Kasparov, mais, au total, les deux acteurs ont obtenu treize rappels (victoires) chacun.

Mercredi, c'était Karpov qui avait déclenché les acclamations du public, Kasparov, il est vrai, ayant joué particulièrement faux. Vendredi (99e représentation et troisième partie du match actuel), Kasparov a repris une de ses répliques favorites : la défense Gruenfeld.

L'important pour lui était de démontrer que son « four » de l'avant-veille ne l'avait pas trop marqué. Il a réussi, résistant d'abord à la pression de Karpov et prenant même, après un coup jugé peu précis du challenger (21.Cf3) une légère initiative. Au 29e coup, cependant, la situation était bloquée et le champion du monde proposa la nullité, immédiatement acceptée par son rival.

Mené 2-1, Kasparov devrait certainement jouer un ton au-dessus, lundi, mais on sait, depuis le début du match, que Karpov n'est pas venu à Séville pour faire doublure. Vivement la centième.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Troisième partie
Défense Gruenfeld

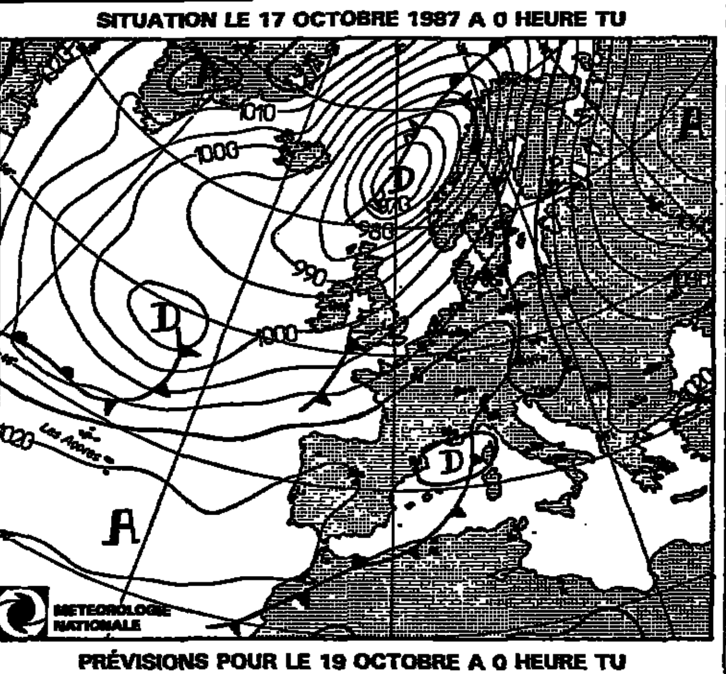
1. d4	Cf6		16. Cb5 (22)	Cbç8 (58)
2. ç4	g6		17. é3 (44)	Cd6
3. g3	ç6		18. Cxd6 (52)	Dxd6 (71)
4. Fg2	d5		19. Fé1 (59)	Tfb8 (75)
5. çxd5	çxd5		20. Ff1 (88)	f6 (88)
6. Cf3	Fg7		21. Cf3 (88)	Dd7 (90)
7. Cç3	0-0		22. Dç2 (98)	Cf5 (93)
8. Cé5	é6		23. Fd2 (99)	Cd6 (94)
9. 0-0	Cfd7		24. b3 (99)	Tç8 (105)
10. f4	Cç6		25. Dd1 (100)	b6 (109)
11. Fé3	Cb6		26. Fé1 (107)	g5 (110)
12. Ff2 (5)	Cé7 (15)		27. Ta2 (108)	Dé8 (126)
13. a4 (11)	a5 (18)		28. Taç2	Ff8 (135)
14. Db3 (15)	Fd7 (21)		29. Fd3 (117)	g4 (139)
15. Tfç1 (21)	Fç6 (28)		Nulle.	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

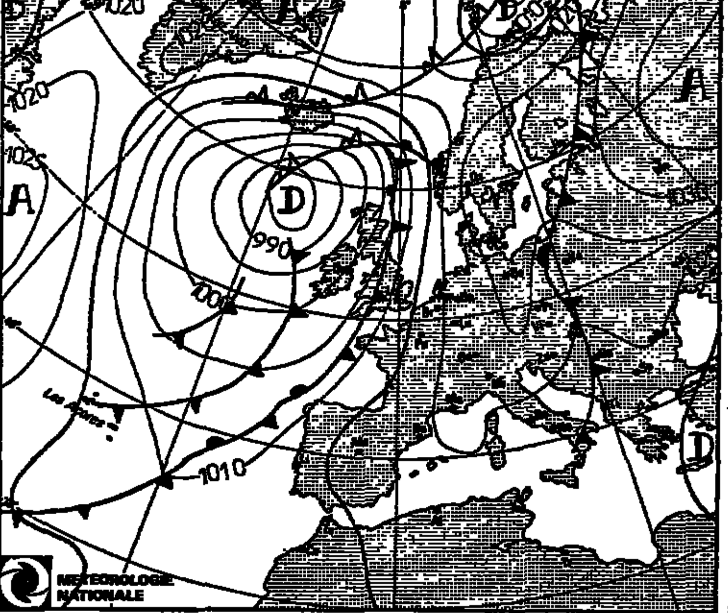
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 octobre à 0 h TU et le dimanche 18 octobre à 24 h TU.

La nuit de samedi à dimanche sera souvent claire. L'absence de nuages favorisera le refroidissement nocturne et la formation de brouillards. Ainsi, en tout début de journée, dimanche, sur l'Aquitaine, le Massif Central, le Lyonnais, la Bourgogne, le Bassin parisien et la Champagne, on ne relèvera que de 2 à 5 degrés et la visibilité horizontale sera souvent médiocre.

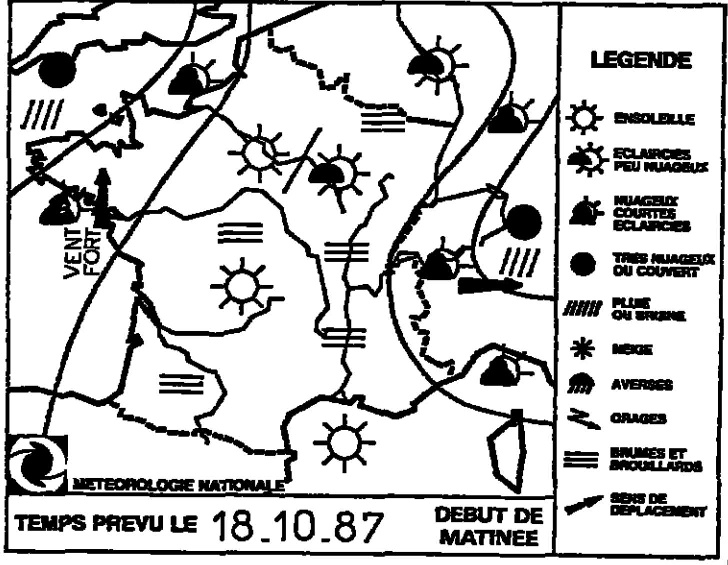
Les températures seront un peu moins fraîches (de 6 à 8 degrés) sur les Charentes, les Pays de Loire, la Normandie et la Picardie, ainsi que sur l'Alsace et la Franche-Comté, à cause de la persistance nocturne de nuages.

Ce sera aussi plus doux près du littoral, aussi bien méditerranéen qu'atlantique ou la Manche : de 12 à 15 degrés.

Dans le courant de la matinée, le soleil aura souvent vite raison des brumes et des brouillards. La journée sera belle sur la majeure partie du pays.

Toutefois, sur les côtes du sud de la Bretagne et près de la Manche, des rafales de vent de sud-ouest pourront atteindre de 80 à 100 km/h. Sur le Finistère, les nuages seront plus nombreux et quelques bruines passagères seront possibles.

Si les températures minimales seront plutôt basses, l'après-midi, en revanche, les maximales dépasseront les normes saisonnières : elles atteindront 16 degrés près de la Manche et dans le Nord-Est, 18 degrés sur la Vendée, le Bassin parisien et la Bourgogne, de 19 à 22 degrés sur la moitié sud et même de 23 à 24 degrés aux pieds des Pyrénées, près de la Méditerranée et en Corse.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-10 à 6 heures TU et le 17-10-1987 à 6 heures TU — le 17-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	27	15	N
BIARRITZ	21	10	A
BORDEAUX	19	10	D
BOURGES	15	8	N
BREST	13	10	N
CAEN	17	8	D
CHERBOURG	13	10	N
CLERMONT-FERR.	19	6	B
DIJON	18	7	B
GRENOBLE St-M-H	25	11	P
LILLE	17	9	N
LIMOGES	13	8	A
LYON	22	9	P
MARSEILLE-MAR.	25	15	P
NANCY	20	9	D
NANTES	18	9	A
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	18	10	N
PAU	18	8	D
PERPIGNAN	24	12	D
RENNES	16	9	A
ST-ÉTIENNE	20	6	B
STRASBOURG	18	10	P
TOURS	17	9	P
TOULOUSE	16	7	B
POINTE-A-P.	30	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	27	15	N
AMSTERDAM	18	7	D
ATHÈNES	24	16	N
BANGKOK	28	27	C
BARCELONE	25	13	D
BELGRADE	25	15	C
BERLIN	20	12	P
BRUXELLES	16	9	D
LE CAIRE	28	18	D
COPENHAGUE	16	11	C
DAKAR	31	25	N
DELHI	37	22	D
DJERBA	30	19	D
GENÈVE	24	10	P
HONGKONG	25	25	D
ISTANBUL	21	14	D
JÉRUSALEM	27	15	C
LISBONNE	19	11	D
LONDRES	15	10	A
LOS ANGELES	22	14	N
LUXEMBOURG	17	8	C
MADRID	19	4	D
MARRAKECH	27	17	C
MEXICO	26	8	B
MILAN	19	12	B
MONTRÉAL	15	6	D
MOSCOU	10	1	D
NAIROBI	31	15	N
NEW-YORK	21	11	D
OSLO	15	11	C
PALMA-DE-MAL.	24	13	D
PÉKIN	13	9	C
RIO-DE-JANEIRO	31	25	D
ROME	26	18	N
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	12	11	C
SYDNEY	20	20	A
TOKYO	26	17	A
TUNIS	32	17	N
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	22	14	B
VIENNE	23	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4594

HORIZONTALEMENT

I. Des gens à qui on ne demande pas de conseils. Un homme qui n'a rien dans le ventre. – II. Groupe de lustres. A l'étranger. Pronom. – III. Bout de chou. Boisson forte. – IV. Bouge. Agir comme celui qui est surpris. – V. Dissipai. Désavoué. Manifesta sa mauvaise humeur. – VI. Oncle d'Amérique. Le dernier repas. Le long des routes chinoises. – VII. Dans la misère. Présentera sur un plateau. Pronom. Lie. – VIII. Lumière depuis longtemps éteinte. Partie d'office. Plus de cinquante pour les Romains. – IX. Qui éclate facilement. Pas dit. Points sur les « i ». – X. Défauts. Surveilla. A une forte tête. – XI. Administre. Faire briller. Ne souffre pas d'anorexie. – XII. Champion. Qui n'est pas fait pour le plaisir. – XIII. D'un auxiliaire. Servie dans un pub. Volonté. Quelle horreur ! – XIV. Donner des motifs. Circulent à l'étranger. Département. – XV. L'ensemble des dettes. Eau. N'est pas très bonne quand elle est petite.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II				■							■		■		
III								■		■					
IV						■									
V					■						■				
VI		■		■				■					■		
VII			■							■					
VIII						■					■			■	
IX						■			■						■
X	■						■					■			
XI					■						■				
XII			■											■	
XIII		■			■				■				■		
XIV						■		■				■			
XV							■			■					

VERTICALEMENT

1. Vapeur d'essence. Train rapide. – 2. Attitude de chien. Conséquences. Bruit. – 3. Un petit propriétaire. Un roi au théâtre. Peuvent outrager. – 4. Plante parasite. Pas bien gonflées. – 5. Se vide après la consultation. Pas à l'aise. Participe. – 6. Grande, à l'étranger. Où il n'y a pas mèche. Coupa avec les dents. – 7. Sans faire de folies. Coule en France. – 8. Point de départ. Fourberie. – 9. Nom qu'on donne à une nourrice. Sont en pétard. Déchiffré. – 10. Pronom. Fleuve côtier. Travail qu'on peut faire sur un banc. – 11. Possessif. Conjonction. Brillait en Egypte. Messagère. – 12. Pas affectée. Circule en Suède. – 13. Enleva. Donne l'exemple de la sagesse. Ne dure qu'un temps. – 14. Qu'on rencontre souvent. Arrive parfois en courant. Exécuta. – 15. Prise quand on s'arrête. Fait comme un rat.

Solution du problème n° 4593

Horizontalement

I. Pongistes. – II. Avoine. Pi. – III. Raclette. – IV. Liées. Air. – V. Or. Lise. – VI. Têt. Colts. – VII. Esaü. Blés. – VIII. Priée. – IX. Eté. Ruer. – X. Péron. Rat. – XI. Il. Crésus.

Verticalement

1. Parlotte. Epi. – 2. Ovaires. Tel. – 3. Noce. Taper. – 4. Gilet. Ur. Oc. – 5. Inès. Ur. – 6. Set. Lober. – 7. Tailleurs. – 8. Epéiste. Eau. – 9. Si. Ressorts.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Orange. Saint-Paul-Trois-Châteaux. Villeurbanne. Fontenay-aux-Roses. Biarritz.

M. et Mme Pierre Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme René Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme Toussaint Rossi
et leurs enfants,
M. et Mme Vlad Plessis
et leurs enfants,
M. et Mme André Richard
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BLANC,

survenu dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Florent, à Orange, le lundi 19 octobre 1987, à 10 h 30.

– M. Jacques Pesant et Mme le docteur Dominique Sarradin,
Mme Christine Ader,
M. et Mme Jean-Louis Barsacq,
M. et Mme Denys Sarradin,
Mlle Elisabeth Sarradin,
ses enfants,
Et ses treize petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel SARRADIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien
assistant des hôpitaux de Paris,
chirurgien chef de service honoraire
du centre hospitalier de Versailles,

survenu le 15 octobre 1987, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 octobre, à 14 h 30, en la chapelle de l'hôpital Richaud, boulevard de la Reine, à Versailles.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire part.

Parc de Rocquencourt,
Rocquencourt.
78150 Le Chesnay.

– Mme Pierre Solignac,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Solignac
et leurs enfants,
Thorigny (77),
Le docteur et Mme Alain Solignac
et leurs enfants,
Montréal (Canada),
M. et Mme François Solignac
et leurs enfants,
Achères (78),
M. et Mme Claude Presta
et leurs enfants,
Bordeaux (33),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SOLIGNAC,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 15 octobre 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien du Montparnasse, le 20 octobre, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire part.

Anniversaires

– A l'occasion du troisième anniversaire du décès de

André PELABON,
préfet honoraire,

Son épouse demande une pensée pieuse et affectueuse à tous ceux qui l'ont aimé et apprécié.

Que demeurent nombreux les souvenirs qui honorent sa mémoire.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VIII (Saint-Denis), le lundi 19 octobre, à 15 heures, salle E 364, M. Jean-Luc Chevanne : « Anthropologie et développement ».

– Institut d'études politiques de Paris, le mardi 20 octobre, à 9 heures, salle André-Siegfried, M. Paul-Laurent Assoun : « Idéologie politique et lutte de classes dans le discours historiographique du « fatalisme politique » en France sous la Restauration ».

BREF

● BILLARD. – En prélude au tournoi de Paris de la Coupe du monde de trois-bandes, qui se déroulera au stade Pierre-de-Coubertin du 23 au 25 octobre, une exhibition de billard aura lieu à la station RER-Auber, les 19, 20 et 21 octobre, de 15 heures à 18 heures.

FINANCES

Après une nouvelle baisse record à New-York

Une « semaine noire » pour les marchés boursiers

Après deux jours de fortes baisses, la Bourse de New-York a connu, vendredi 16 octobre, un nouvel effondrement des cours. Dans une ambiance extrêmement fiévreuse, l'indice Dow Jones, le baromètre de Wall Street, avait perdu jusqu'à 131 points un quart d'heure avant que la cloche de fin de séance ne retentisse, pour se ressaisir faiblement et finir avec une baisse record de 108,36 points à 2 246,74 (– 4,6 %). Le Dow Jones n'a pas subi de chute aussi forte depuis le 28 octobre 1929, le fameux « vendredi noir » (l'indice avait baissé de 12,8 %), qui devait déboucher sur la grande dépression des années 30 *(voir page 14)*.

Ce record a été atteint dans un marché extrêmement actif. Le volume des transactions a en effet atteint lui aussi un chiffre record : 338,48 millions d'actions ont été échangées. Le précédent record d'activité en une séance datait du 23 janvier dernier, 302,39 millions de titres avaient fait l'objet de transactions. Tous les compartiments (industrie, services...) du marché ont été affectés par la chute. Les grands investisseurs institutionnels ont massivement cherché à vendre. L'informatisation des transactions a contribué à accélérer la tendance à la baisse.

A la suite de ce nouveau « vendredi noir », le bilan de la semaine écoulée est particulièrement sombre pour Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a enregistré deux records de baisse en trois jours (– 95,46 points mercredi et – 108,36 points vendredi). En une semaine, les cours ont chuté de 9,5 %.

L'effondrement des valeurs boursières, qui s'est étendu à toutes les grandes places financières au cours de la semaine, avait été provoqué par l'annonce mercredi 15 octobre d'un déficit commercial américain en août toujours très élevé (15,6 milliards de dollars). L'enchaînement est désormais classique : le dollar a piqué du nez, provoquant une hausse des taux d'intérêt américains à long terme. Le rendement des bons du trésor à trente ans est repassé au-dessus de 10 %. Malgré des résultats trimestriels en hausse annoncés par de nombreuses entreprises, le marché des actions a chuté.

Vendredi, on enregistrait à New York une légère détente sur le marché obligataire : le rendement sur les bons du Trésor à trente ans est retombé à 10,19 % après être monté la veille à près de 11 %. Mais cela n'a pas suffi. D'autant plus que dans la journée, une banque, la Marine Midland Bank (dix-neuvième banque américaine) annonçait qu'elle relevait, à son tour après la Chemical Bank jeudi, son prime rate, son taux de base, le portant de 9,25 % à 9,75 %. Confirmant la tendance à la hausse des taux d'intérêt, cette annonce a contribué à la chute de Wall Street.

Dans ce climat, le dollar était légèrement en baisse à New York vendredi soir, passant en dessous du seuil psychologique de 1,80 deutschemark. L'or profitait des dégagements sur les actions, l'once augmentant de 8 dollars à 471,25 dollars.

Une croissance économique modérée

Le mouvement de baisse va-t-il se poursuivre la semaine prochaine ? C'est la grande question que l'on se pose tant à New-York que sur les autres places financières. Les différentes statistiques publiées vendredi sur l'économie américaine auraient *dû calmer le jeu. Elles donnent en* effet des signes plutôt rassurants.

Ainsi, les craintes d'une reprise forte de l'inflation, considérées jeudi par M. James Baker, le secrétaire au Trésor, *comme « exagérées »* auraient dû s'assagir à l'annonce de la faible hausse des prix de gros. Ceux-ci n'ont en effet augmenté, en *septembre, que de* 0,3 %, d'après le département du travail. Depuis le *début* de l'année, le rythme annuel est de 3,6 %. Il est vrai que les prix de gros avaient baissé de 2,5 % aux Etats-Unis l'an dernier.

En ce qui concerne l'activité, les *nouvelles sont aussi plutôt favorables* : ni récession ni « surchauffe » (qui conduirait à un excès de consommation et à l'inflation). D'après la Réserve fédérale, la production industrielle américaine a augmenté, en septembre, de 0,2 %, après une hausse de 0,3 % en août. Mais les ventes de détail des entre*prises* ont baissé de 0,4 %, *du fait* surtout de la diminution des ventes *automobiles, d'après les chiffres* rendus publics par le département du commerce. C'est le premier recul depuis quatre mois. Tous ces éléments confirment la permanence d'une croissance économique modérée outre-Atlantique.

A New-York, de nombreux analystes sont néanmoins convaincus *que la baisse des cours pourrait se* poursuivre durant la semaine à venir. Après les grands investisseurs, les opérateurs craignent que la masse des petits actionnaires américains ne donnent à leur tour des ordres de vente. Le climat de panique qui règne actuellement sur les marchés financiers pourrait engen*drer un phénomène de boule de* neige. Selon certains experts new-yorkais, après cinq années de très fortes hausses, les marchés boursiers seraient désormais entrés dans une période de baisse. L'indice Dow Jones pourrait encore perdre entre 300 et 350 points – pour revenir autour de 2 000 – dans les pro*chaines semaines. Ils ajoutent que* cette dégringolade pourrait toutefois être sporadiquement contenue par des réactions techniques passagères. Quoi qu'il en soit, tous les observateurs restent mobilisés : la semaine prochaine sera décisive.

ERIK IZRAELEWICZ.

A l'assemblée de la Fédération nationale de crédit agricole

La banque verte en odeur de sainteté

L'assemblée de la FNCA (Fédération nationale de crédit agricole) s'est tenue le vendredi 16 octobre à Nice. Le président de la Fédération, M. Yves Barsalou, et le ministre de l'agriculture, M. Guillaume, ont estimé que la loi de mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) pourrait être votée avant la fin de l'année.

NICE
de notre envoyé spécial

Plus à l'aise face aux responsables du Crédit agricole que devant les sénateurs, fussent-ils de la majorité, le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a salué *« le pas décisif »* accompli la nuit précédente par la haute assemblée, en adoptant, en première lecture, le projet de loi de mutualisation de la CNCA. Dans la salle de conférences d'Aeropolis, le palais des congrès de Nice, présidents et directeurs des caisses régionales candidates au rachat de la caisse nationale ont écouté sans broncher un discours *résolument orienté vers* « la banque de l'an 2000 », que la privatisation *doit, selon le ministre,* permettre de bâtir. Ils ont pris acte de l'engagement de M. Barsalou lorsqu'il a affirmé que la banque verte resterait la banque privilégiée de l'agriculture : *« Sur le devenir de nos relations avec l'agriculture, tout a été dit et même n'importe quoi,* a affirmé le président de la fédération : *que la mutualisation de la Caisse nationale traduit la mainmise du lobby agricole sur la banque verte ; à l'inverse, qu'elle signifie l'abandon de l'agriculture. Je voudrais que chacun ici sache bien que ces aspects polémiques et dérisoires n'altèrent en rien notre sérénité. »*

Comme devait le préciser M. Guillaume, les modifications apportées par le Sénat, *« qui comporte d'excellents juristes »*, ont, pour la plupart, porté sur la *forme.* L'amendement essentiel, sur le fond celui-là, a concerné l'article 13 du projet de loi qui prévoyait initialement d'attribuer aux agriculteurs une majorité qualifiée de 75 % dans les conseils d'administration des caisses régionales. Le Sénat a *finalement* ramené à 51 % la représentation du monde agricole. *« Les paysans n'ont pas la cote ; en quelques heures, ils ont perdu 25 %, plus encore que la Bourse... »*, ironisait un dirigeant d'une organisation professionnelle. M. Guillaume a voulu écarter les doutes subsistant sur l'inconstitutionnalité de cet article. S'il a admis que les parlementaires *étaient libres de saisir ou non le* Conseil constitutionnel, il a aussitôt ajouté qu'il serait *« intéressant de savoir qui déposerait ce recours »*. Convaincu du bien-fondé de son projet de mutualisation, le ministre a ainsi clairement mis au défi les élus qui envisageraient de l'attaquer, par le biais de l'article 13 : ceux-là auront à répondre de leur initiative devant les organisations agricoles, *déjà fort marries de l'amendement* du Sénat réduisant leur poids dans les conseils d'administration des caisses. Singulière conception de la légalité que de désigner à la vindicte du lobby paysan ceux qui, dans les rangs du Parlement, s'inquiéteraient de la conformité de l'article 13 aux dispositions de la Constitution. A *deux pas de la baie des Anges,* M. Guillaume a voulu donner à son projet quelque odeur de sainteté, dénonçant *« les vaines manœuvres et l'inutile provocation »* de l'opposition sur le prix de la banque verte.

« Les critères retenus sont d'une objectivité incontestable », a ajouté le ministre, avant d'enfourcher, pour la énième fois, son cheval de bataille favori : le plan Guillaume d'organisation des marchés agricoles mondiaux, produit par produit, pour aider le tiers-monde...

ERIC FOTTORINO.

REPÈRES

Consommation

Dynamisme persistant en RFA

La consommation des ménages reste dynamique en RFA, compensant la stagnation des exportations, indique le rapport mensuel de la Bundesbank. L'amélioration du revenu disponible des Allemands – 3,3 % durant le premier semestre par rapport à la période correspondante de 1986 – a permis de porter la progression de la consommation à 2,6 % en dépit d'un taux d'épargne toujours très élevé (7,6 %). La Bundesbank souligne par ailleurs que les résultats du premier semestre, un recul de 0,5 % du produit national brut en termes réels par rapport aux *six mois précédents*, masquent un renouveau de dynamisme de l'activité économique depuis le printemps.

Stabex

Seize pays bénéficiaires en 1986 annonce la CEE

Seize pays ont bénéficié en 1986 du système de stabilisation des ressources à l'exportation (Stabex) *prévu par la convention de Lomé* et liant la CEE à soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), annonce la commission de Bruxelles. Ces seize pays ont reçu un total de 150 millions de d'écus (autant de dollars au taux de 1986) *pour compenser partiellement* les pertes provoquées par la chute des cours de produits de base ou par des catastrophes climatiques. Le Soudan a été le principal bénéficiaire avec 28,8 *millions d'écu*, suivi par l'Ethiopie (21,1 millions) et le Sénégal (27,5 millions).

MM. Chirac et Balladur cherchent à rassurer les épargnants

Le choc boursier forcera-t-il le gouvernement à ralentir son programme de privatisations ? M. Chirac a voulu lui-même rassurer les épargnants. Interrogé sur RMC le vendredi 16 octobre, le premier ministre a estimé que *« la baisse de la Bourse américaine, qui a un peu traumatisé toutes les Bourses du monde, vient du déficit du commerce extérieur américain et de la hausse des taux d'intérêt qui en résulte »*. Mais *« ce n'est pas notre problème*, a-t-il ajouté. *En France, nous avons, d'une part la poursuite de la désinflation, nous avons également une amélioration de la situation des entreprises et donc il n'y a aucune raison que la Bourse connaisse des chocs autres que provisoires ou indirects venant de l'étranger »*. *« Il n'y a aucune raison qu'il y ait des conséquences sur le programme de privatisations »*, a conclu M. Chirac.

M. Balladur essaie, lui aussi, de calmer les esprits : il faut *« demeurer serein »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, le 16 octobre. *« Ce qui compte, c'est la santé de notre économie (...), c'est ce que les épargnants doivent prendre en considération en prenant de la distance* [par rapport] *aux mouvements au jour le jour, qui ne sont pas significatifs. »*

Les privatisations ? Le ministre de l'économie et des finances a confirmé que la mise en vente des 50,97 % des actions que l'Etat détient dans Matra débuterait le 26 octobre.

Ensuite M. Balladur fera *« le point de la situation »*. Car *« le programme doit continuer »*, mais, *« comme je l'ai toujours dit, en fonction de l'état du marché »*.

Le *ministre* d'Etat a également répondu aux critiques selon lesquelles ce sont les privatisations elles-mêmes, trop rapprochées et en excès, qui accentuent la baisse des cours de Bourse. C'est *« le nouveau thème à la mode »*, a expliqué M. Balladur, après les charges contre le bradage et les noyaux durs. Mais il le rejette : en affectant les recettes des privatisations au désendettement de l'Etat, celui-ci remet sur le marché *« les liquidités dont il a besoin »*. Les privatisations *« n'assèchent »* donc pas le marché, selon le gouvernemnt.

Toutefois, le ministre envisage, pour étaler le paiement des titres des privatisations, de permettre des versements différés, *« en deux étapes, par exemple »*, comme cela se fait outre-Manche. Les études, semble-t-il complexes, sont en cours, mais non achevées.

ÉNERGIE

Pour compenser la baisse des commandes de réacteurs

Framatome veut se diversifier dans la mécanique et les services nucléaires

LYON
de notre bureau régional

A l'occasion d'un symposium international sur « les nouveaux besoins nucléaires », M. Jean-Claude Lény, président de l'entreprise de construction de chaudières nucléaires Framatome, a souhaité, le jeudi 15 octobre à Lyon, qu'une décision intervienne *« avant la fin de 1987 »* sur la construction d'un nouveau réacteur à neutrons rapides (surgénérateur), filière dont la centrale Superphénix de Creys-Malville (Isère) constitue le seul prototype industriel au monde.

Commentant de récents propos du président d'Electricité de France, M. Pierre Delaporte, qui n'excluait pas une *« révision déchirante »* sur cette filière (*le Monde* du 30 septembre), M. Lény a souligné qu'il serait *« surpris de voir abandonner le projet après tant d'efforts »*. A ses yeux, une telle décision appartient au gouvernement, et non à Electricité de France. Il s'est déclaré prêt à envisager une coopération avec d'autres entreprises d'ingénierie européennes si besoin était.

Le président de Framatome, qui estime indispensable de poursuivre le programme français d'équipement électronucléaire au rythme minimal d'une tranche par an, a précisé que l'entreprise réalisera une part croissante de son chiffre d'affaires dans le *« service après vente »* (maintenance et services), y compris sur des équipements livrés par ses concurrents. Le parc installé par Framatome comprend une soixantaine de réacteurs, dont treize ont été édifiés à l'étranger. En 1987, le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise française dans les services nucléaires devrait atteindre 1,5 milliard de francs, contre 1,3 milliard l'an dernier, dont un cinquième à un quart réalisé au-delà des frontières. En 1990, Framatome espère atteindre 2 milliards de francs d'activité dans ce secteur.

Actuellement, Framatome compte deux mille six cents personnes dans son département d'ingénierie (sur un effectif total de six mille huit cents personnes). Moins de la moitié des salariés de ce département est employée à la construction de nouveaux réacteurs. M. Lény, regrettant que l'entreprise *ait dû licencier un millier de salariés* en 1987, a demandé que l'essentiel des travaux de maintenance du parc français soit *« donné à l'industrie, en priorité »*, et non à EDF, dont le personnel bénéficie *« de contrats à vie »*.

Enfin, M. Lény a annoncé que Framatome s'apprêtait, de façon imminente, à prendre des intérêts minoritaires dans le capital de plusieurs entreprises, en particulier dans le secteur de la mécanique, *« délaissé en France au profit d'entreprises allemandes, italiennes ou japonaises »*. Deux à trois milliards de francs ont été inscrits au bilan du groupe afin de réaliser ces opérations de diversification, *a-t-il* précisé.

GÉRARD BUÉTAS.

SOCIAL

La grève des fonctionnaires

Les syndicats contestent les chiffres du ministère

Les fédérations FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, FGAF (autonome) et CGT de la fonction publique ont contesté les chiffres avancés par le ministère de la fonction publique au sujet de la grève des fonctionnaires *du jeudi 15 octobre. Les chiffres ne* concordent que pour les PTT : 45 % de grévistes pour l'ensemble des PTT (contre 43,5 % en 1986), soit 39 % aux postes (41 %) et 51 % (46 %) aux télécommunications.

La CFDT estime que le nombre de grévistes a été *« supérieur à celui du 21 octobre 1986 »*. *« Le gouvernement*, ajoute-t-elle, *devra tenir compte de la détermination dont ont fait preuve aujourd'hui les fonctionnaires. »* La FEN indique que, dans l'éducation nationale, la participation a été de 70 % à 80 %.

Les fédérations FEN, CFDT, CFTC, FGAF avaient organisé huit manifestations interrégionales qui ont rassemblé, selon elles, 100 000 personnes. A Paris, la manifestation « unitaire » et celle de la CGT ont convergé place du Palais-Royal sans qu'il y ait eu jonction. MM. Maire (CFDT), Simbron (FEN), Drilleaud (CFTC) et Gualezzi (FGAF) étaient en tête de la manifestation « unitaire », qui a rassemblé, *malgré la pluie, 20 000 per*sonnes selon les organisateurs (10 000 selon la police) ; la CGT assure avoir fait défiler 20 000 personnes (4 500 selon la police) et a organisé des manifestations départementales.

● **Bousculades au Palais-Royal ?** – Des fonctionnaires du « Comité contre Le Pen », qui arboraient une banderole réclamant la *« dissolution du Front national »*, affirment avoir été *« agressés »*, le jeudi 15 octobre, par des *« membres du service d'ordre de la CGT »*, lors de la dislocation des manifestations place du Palais-Royal. Des militants de ce comité assurent avoir été *« frappés »*, tandis que leur banderole était *« déchirée »*.

FAITS ET CHIFFRES

● **La Chine et la RFA produiront un** *avion de quatre-vingts* **places.** – La société ouest-allemande *Messerschmitt-Bolkow-Blohm* (MBB) et la China National Aero-technology Import and Export Corporation (CATIC) ont signé un accord prévoyant la conception, la production et la vente d'un avion de transport régional, le MPC-75, d'une capacité de soixante-quinze à quatre-vingt-dix places. Les deux partenaires investiront chacun 6 milliards de francs *dans le développement* de ce bimoteur équipé de turbopropulseurs et d'un rayon d'action de 3 500 kilomètres.

● **Les éditeurs refusent les cassettes audio-numériques.** – Le conseil du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) a élevé *le vendredi 16 octobre « une vive protestation contre l'annonce de la décision des industriels de l'électronique japonais, et de Sony en particulier, de commencer les importations de lecteurs de cassettes audio-numériques (DAT) en France »*. Ces appareils peuvent être utilisés pour copier des enregistrements sur disques compacts et les éditeurs craignent ainsi le « piratage ». Le SNEP demande que *« soient prises toutes mesures légales pour empêcher »* l'introduction en France de DAT. – *(AFP.)*

● **La Seyne-sur-Mer : le conseil de discipline disculpe trois agents communaux suspendus.** – *Pour protester contre la privatisation* de services municipaux, à La Seyne-sur-Mer, une grève de vingt-sept jours avait été organisée par la CGT en juillet et août derniers. Pendant le conflit, M. Charles Scaglia, *maire de* la commune, avait suspendu trois agents communaux de leurs fonctions. Le conseil de discipline, organisme paritaire, s'est prononcé, le *vendredi 16 octobre*, contre toute sanction en l'absence de faute professionnelle. Le maire de La Seyne a quinze jours pour se prononcer, l'avis étant consultatif. La commission supérieure de la fonction publique peut cependant intervenir en appel.

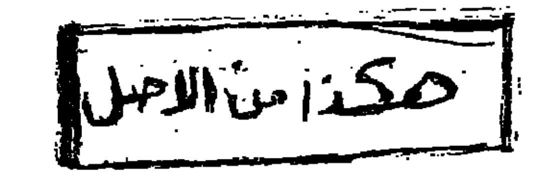
● **Houillères du Nord-Pas-de-Calais : troisième semaine de grève pour les mineurs marocains.** – *Commencée le 1er octobre au puits* de Courrières, la grève des mineurs de fond est entrée, le samedi 17 octobre, dans sa troisième semaine. Le mouvement, qui s'est *ensuite étendu* à d'autres sites du bassin des houillères du Nord-Pas-de-Calais, est *surtout suivi par les* Marocains, préoccupés par leur situation particulière. La direction des houillères a convié l'ensemble des organisations syndicales à une réunion, *samedi à Douai*.

● **Accord de coopération germano-soviétique dans le domaine des réacteurs nucléaires à haute température.** – KWU, département nucléaire du groupe Siemens, a signé le 15 octobre un accord de coopération avec la commission soviétique pour l'utilisation *de l'énergie nucléaire*. Au cours des onze prochains mois, les experts allemands et soviétiques doivent étudier les caractéristiques d'un réacteur à haute température de faible puissance (200 à 250 mégawatts). A l'issue de cette période d'études portant *notamment sur la sécurité et la* fiabilité de ce nouveau type de réacteur, encore au stade expérimental, un programme de construction en commun sera élaboré, a précisé KWU. – *(AFP.)*

Pour aider à passer l'échéance d'octobre

L'Etat débloque 50 millions de francs en faveur de La Chapelle-Darblay

Une avance de trésorerie de 50 millions de francs a été débloquée jeudi 15 octobre par les pouvoirs publics en faveur du groupe papetier La Chapelle-Darblay. Précisant qu'il ne s'agissait pas d'une avance sur une subvention, le ministère de l'industrie a expliqué qu'il *« s'agit seulement de la possibilité donnée à l'entreprise de mobiliser une partie de la dette qu'avait l'Etat à son endroit au titre de son compte TVA »*. Une procédure *« courante lorsque des entreprises sont confrontées momentanément à des tensions de leur trésorerie »*. Cette somme devrait permettre au groupe papetier de faire face à son échéance d'octobre en attendant qu'une solution définitive soit trouvée. Plusieurs solutions de reprise sont actuellement étudiées par les pouvoirs publics, en sus de la proposition faite par l'actuel PDG de la Chapelle-Darblay, M. Kila, associé au groupe néerlandais KNP



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 octobre

Très violente tempête

LA tourmente qui vient de secouer les marchés financiers a surpris par son ampleur, allant même jusqu'à provoquer un véritable mouvement de panique jeudi. Ce jour-là l'indice CAC de la Compagnie des agents de change a perdu 5,5 %. Une reprise technique de 2 % vendredi, provoquée au départ par les interventions d'institutionnels et relayée ensuite par les achats d'investisseurs étrangers, a permis de limiter les dégâts.

A l'heure du bilan, il ressort que la secousse a été très violente. A tel point que la Bourse est revenue en dessous de son niveau du début de l'année. Sa perte est de 5,7 % par rapport au 2 janvier, ce qui représente néanmoins une hausse de 60 % depuis le 1er janvier 1986, et de 370 % depuis le début de 1981. Sur la semaine, le recul est de 8,2 %. Du jamais vu cette année. A titre de comparaison, lors de la « traditionnelle » baisse de mai, la place avait perdu 8,7 %, mais en quinze jours... Les volumes traités ont atteint jeudi des niveaux records avec 3,153 milliards de francs, uniquement sur le marché à règlement mensuel.

Les raisons de cet effondrement sont multiples. Mais la principale provient de l'annonce, mercredi, d'un déficit commercial américain pour le mois d'août supérieur aux estimations. Instantanément, la Bourse piqua du nez, entraînée par le Marché à terme des instruments financiers. Sur ce marché, les perspectives d'une nouvelle hausse des taux d'interêt a fait passer les intervenants de la morosité à la déprime totale. La situation ne fit alors qu'empirer jeudi, au lendemain de la baisse record de 95 points de Wall Street. Ce fut alors la panique totale. Aucune nouvelle ne pouvait calmer les esprits. Pas même l'annonce d'une faible hausse des prix en France en septembre qui fut immédiatmement escamotée par celle du déficit commercial, à tel point que les autorités boursières se multipliaient en déclarations rassurantes à l'intention des petits porteurs. Mais rien n'y fit. Toutes les valeurs furent affectées par le repli sans aucune distinction, que ce soit les titres de « pères de famille » comme L'Air liquide, Peugeot ou Michelin et, plus inquiétant encore, les privatisées. Paribas revenait même, en séance, en dessous de son cours d'offre publique de vente de 405 F, tandis que la plupart des autres firmes rendues récemment au secteur privé se rapprochaient rapidement de leur prix d'OPV. A l'exception toutefois de Saint-Gobain et de TF 1. Le mouvement s'est apparemment modifié vendredi. La plupart des privatisées attaquées la veille se sont reprises, soutenues par des institutionnels ou par les firmes elles mêmes, troublées par le nombre de transactions. Des échanges importants ont été effectués sur Paribas (315 000 titres), la Société générale (234 000 actions) et l'Agence Havas (118 000). Qui sont à l'origine des ventes ? Sans doute des petits épargnants, mais pas seulement eux...

En réaction, le titre de la rue d'Antin fit vendredi en séance un parcours honorable par rapport à son comportement habituel, progressant de 406,50 francs à 412,90 francs. Soit un gain de 2 % par rapport à la veille. Une façon sans doute de tenter de rassurer les petits porteurs qui s'interrogent sur l'intérêt de leurs placements. Un phénomène que les pouvoirs publics veulent absolument enrayer alors que débute la deuxième vague de privatisations avec Suez.

Sur le marché de Londres, où se traite déjà officieusement le titre Suez, les cours étaient en repli vendredi par rapport au début de la semaine. L'action se négociait à 332-337 francs contre 346-352 francs, ce qui représente encore une prime de 5 % à 6 % par rapport au prix d'émission de 317 francs. Des opérateurs évoquaient même un ralentissement du programme de privatisations en raison de l'état de santé de la Bourse. Pas de report en tout cas pour le retour total dans le privé du groupe Matra, mais il faut dire que l'opération ne pèsera pas trop sur les marchés, étant nettement moins importante que celle de l'UAP ou de Suez. Dans cette perspective, la cotation des actions de la firme que préside M. Jean-Luc Lagardère sera suspendue dès lundi. Le dernier cours est donc de 2 060 francs.

Vendredi également, nombre de valeurs ont été recherchées. A commencer par Peugeot, Bouygues, L'Air Liquide, Ciments Français. Les achats proviennent en partie de la clientèle étrangère qui pour une part estime que les niveaux des cours sont redevenus abordables. Mais par rapport à quoi ? Certes, depuis l'été, le rapport prix-bénéfice moyen du marché est tombé de 17 à 14. Cette diminution est-elle suffisante pour attirer les acheteurs ?

Rien n'est moins sûr. « *Dans un climat pareil, on ne raisonne même plus avec de tels paramètres*, rappellent des professionnels. *Le marché a des réactions trop épidermiques, dont irrationnelles.* » Même si certains commencent à acquérir doucement des titres, la plupart restent prudents. Ils préfèrent, avant de prendre de nouvelles positions, voir comment se régleront les opérations de fin de mois boursier. La liquidation se tiendra jeudi 22 octobre. Or, actuellement, elle est négative d'environ 11,5 %. Les boursiers qui dénoueront leurs opérations auront donc de lourdes factures à payer, probablement plus d'un demi-milliard de francs. Pour cela, certains seront contraints de les financer en vendant des titres acquis sur le second marché au comptant ou sur le second marché. D'où une baisse encore possible de ces deux places.

Ce mouvement de repli, qui affecte énormément de nombreux actionnaires et gérants n'ayant comme connaissance de la Bourse que ses trois ans de hausse continue, a cependant fait des heureux sur le jeune marché des options négociables sur actions (MONEP). Ces périodes de fortes fluctuations sont idéales pour ce type de produits. Mais ce n'est pas sans risque. Jeudi, les échanges atteignaient leur niveau record avec 11 490 contrats. L'arrivée de la Compagnie du Midi, qui porte à six les valeurs support, n'a pas rencontré le même succès que celle de Thomson CSF la semaine précédente. La tempête boursière n'a pour l'instant pas ralenti le nombre d'introductions sur le second marché avec Segin et Lhomme notamment. Elle n'a pas non plus freiné les ardeurs de la société Cegid dans son souhait de prendre le contrôle de CCMC, son aînée dans le service informatique pour les experts-comptables. Les modalités de l'offre publique d'échange ont été rendues publiques. La baisse des cours de la Bourse sur certaines valeurs aiguisera-t-elle les appétits de certains « raiders » et assistera-t-on à des OPA (offres publiques d'achat) ? Pourquoi pas ?

Mais est-on à la fin de la tourmente ou seulement au début d'un cycle de baisse ? L'évolution de l'environnement international et, par conséquent, celle de la Bourse américaine, pourraient apporter l'un des éléments de la réponse.

DOMINIQUE GALLOIS.

Métallurgie construction mécanique

	16-10-87	Diff.
Alspi	360	– 70
Avions Dassault-B.	940	+ 121
Chiers-Châtillon	61,60	– 7,70
De Dietrich	1 875	– 270
FACOM	660	– 32
Fives Li	134	– 15
Marine Wendel	358	– 49
Penhoët	1 105	– 55
Peugeot SA	1 399	– 146
Poclain	16	– 2,85
Sagem	1 580	– 90
Strafor	550	– 62
Valéo	610	– 50

Mines d'or, diamants

	16-10-87	Diff.
Anglo-American	164,80	inch.
Amgold	740	+ 13
Buf. Gold M.	130,50	– 3
De Beers	102,80	– 3,80
Drief. Cons.	167	+ 0,60
Gencor (1)	135,90	– 0,35
Gold Field	141	– 3
Harmony	97,10	+ 1,90
Randfontein	781	– 10
Saint-Helena	108,70	+ 2,10
Western Deep	369	– 14

(1) Coupon de 2,25 F.

Les vingt plus fortes baisses du Dow Jones

16 octobre 1987	– 108,36 points	(– 4,6 %)
14 octobre 1987	– 95,46 –	(– 3,8 %)
6 octobre 1987	– 91,55 –	(– 3,5 %)
11 septembre 1986	– 86,61 –	(– 4,6 %)
7 juillet 1986	– 61,87 –	(– 3,3 %)
30 mars 1987	– 57,39 –	(– 2,5 %)
15 mai 1987	– 52,97 –	(– 2,3 %)
1er septembre 1987	– 51,98 –	(– 1,9 %)
13 avril 1987	– 51,71 –	(– 2,2 %)
22 avril 1987	– 51,13 –	(– 2,2 %)
15 septembre 1987	– 46,46 –	(– 1,8 %)
18 août 1987	– 45,91 –	(– 1,7 %)
9 juin 1986	– 45,75 –	(– 2,4 %)
24 avril 1987	– 45,60 –	(– 1,9 %)
23 janvier 1987	– 44,15 –	(– 2,1 %)
18 novembre 1986	– 43,31 –	(– 2,3 %)
30 avril 1986	– 41,91 –	(– 2,3 %)
8 janvier 1986	– 39,10 –	(– 2,5 %)
28 octobre 1929	– 38,33 –	(– 12,9 %)
19 mai 1987	– 37,38 –	(– 1,7 %)

La chute de Wall Street de vendredi est, en pourcentage, la plus importante mesurée par l'indice Dow-Jones depuis le krach de 1929. Mais elle reste très en deçà de l'effondrement de ce 28 octobre 1929 qui devait conduire à la crise des années 30 : – 4,6 % au lieu de – 12,9 %. La chute n'est pas non plus exceptionnelle, puisqu'une telle ampleur avait déjà été observée en septembre 1986 (*voir tableau*).

Toutefois, il s'agissait l'an passé d'un phénomène relativement isolé, tandis que le repli de cette semaine s'inscrit dans un contexte : Wall Street a battu trois records de baisse depuis le début de ce mois... En outre, le calcul en points est trompeur. L'indice Dow Jones a perdu 108,36 alors qu'il n'en avait cédé que 38,33 le 28 octobre 1929.

Matériel électrique services publics

	16-10-87	Diff.
Alcatel	1 980	– 265
Alsthom-Atlantique	320	– 26
Crouzet	165	– 33
Générale des Eaux	1 157	– 23
IBM	850	– 62
Intertechnique	1 140	– 155
ITT	374	– 4,10
Legrand	2 970	– 240
Leroy-Somer	741	– 69
Lyonnaise des Eaux	1 260	– 101
Matra	2 060	– 70
Merlin-Gérin	2 411	– 328
Moulinex	74	– 2,30
PM Labinal	704	– 31
Radiotechnique	1 485	– 91
Schlumberger	257	– 16,30
SEB	868	– 79
Siemens	2 101	– 37
Signaux	465	– 68
Télémée. Electrique	3 360	– 122
Thomson-CSF	1 111	– 126

Banques, assurances sociétés d'investissement

	16-10-87	Diff.
Bail Équipement	320	– 55
Bancaire (Cie)	555	– 68
Cetelem	815	– 5
Chargeurs SA	903	– 124
CFF	1 015	– 70
CFI	460	– 41
Eurafrance	1 991	– 271
Hénin (La)	600	– 72
Imm. Pl.-Monceau	358	– 16
Locafrance	603	– 12
Locindus	848	– 11
Midi	1 170	– 94
Midland Bank	250,50	– 9,50
O F P	1 370	– 180
Paris. de résc	544	– 56
Prétabail	1 150	– 30
Schneider	359	– 45,50
UCB	214	– 44,80

Mines, caoutchouc, outre-mer

	16-10-87	Diff.
Géophysique	490	– 42
Imétal	171	– 12,80
Michelin	284	– 28
Min. Penarroya	51,55	+ 5,55
RTZ	128	+ 9,50
ZCI	2,47	+ 0,12

Valeurs diverses

	16-10-87	Diff.
Accor	420	– 37
Agence Havas	520	– 13
Arjomari	1 885	– 305
Bic	684	– 76
Bis	1 160	– 105
CGIP	1 120	– 108
Club Méditerranée	610	– 10
Essilor	3 300	– 290
Europe 1	590	– 50
Hachette	2 589	– 141
L'Air liquide	628	– 52
L'Oréal	3 470	– 133
Navigation Mixte	960	– 115
Nord-Est	132,50	– 19,50
Presses Cité	3 430	– 160
Saint-Gobain	502	– 21
Sanofi	718	– 62
Skis Rossignol	1 180	– 40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	16-10-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 840	+ 1
7 % 1973	9 045	– 5
10,30 % 1975	99,90	– 0,60
PME 10,6 % 1976	100,20	– 1,65
8,80 % 1977	126	+ 1,30
10 % 1978	99,20	– 1
9,80 % 1978	98,50	– 0,95
9 % 1979	96,75	– 0,45
10,80 % 1979	100,30	– 0,70
16,20 % 1982	111	– 1,85
16 % 1982	112,60	– 1,90
15,75 % 1982	109,65	– 1,30
CNE 3 %	4 192	– 8
CNB bq. 5 000 F.	102,65	+ 0,25
CNB Paribas 5 000 F	102,25	– 0,25
CNB Suez 5 000 F	102,40	– 0,10
CNI 5 000 F	102,35	+ 0,05

Bâtiment, travaux publics

	16-10-87	Diff.
Auxil. d'entr.	1 035	– 81
Bouygues	1 045	– 90
Ciments Français	1 021	– 109
Dumez	910	– 55
GTM	629	– 73
J. Lefebvre	595	– 100
Lafarge	1 547	– 106
Maisons Phénix	72,20	– 7,30
Poliet et Chausson	2 110	– 180
SCREG	728	– 85
SGE-SB	54,90	– 7,10

Produits chimiques

	16-10-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 201	– 600
Labo. Bell.	1 424	– 118
Roussel UC	1 222	– 179
BASF	1 078	– 37
Bayer	1 170	– 45
Hoechst	1 045	– 30
Imp. Chemic.	156,10	– 7,70
Norsk Hydro	226,50	– 4,90

Pétroles

	16-10-87	Diff.
Elf-Aquitaine	310	– 23
Esso	397,50	– 18,50
Exxon	278	– 7,50
Petrofina	1 877	– 154
B.P.France	73	– 17
Primagaz	665	– 46
Raffinage	88,50	+ 5,60
Royal Dutch	742	– 33
Sogerap	390	– 38
Total	387	– 14,20

Filatures, textiles, magasins

	16-10-87	Diff.
BHV	381	– 49
CFAO	1 755	– 224
Damart-Serviposte	2 790	– 240
Darty	433	– 15
DMC	516	– 50
Galeries Lafayette	1 270	– 72
La Redoute	3 120	– 240
Nouvelles Galeries	499	– 73
Printemps	650	– 42
Prouvost	539	+ 19
SCOA	98,70	– 19,30

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Avions Dass.	+ 14,8	Sampiquet	– 22,4
Codétel	+ 1,2	Via Banque	– 20
Luchaire	+ 1,1	TRT	– 19,2
Sommer Allib.	+ 1	BP France	– 18,9
Pernod-Ricard	+ 0,8	SAT	– 18,6
Sodexho	+ 0,2	Aussédat Rey	– 17,8
Vallourec	–	Gascogne	– 17,8
CCMC	–	Alspi	– 17,7
		UCB	– 17,4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	506 644	731 134 313
Midi	404 103	501 881 187
Saint-Gobain	803 140	409 697 446
Sté Générale	849 518	353 367 167
Thomson CSF	291 800	347 288 025
Legrand	112 433	337 317 242
Michelin B	1 010 213	296 519 576
Paribas	584 012	250 552 826
Lafarge	158 379	249 150 239
BSN	48 146	236 116 925
Moët-Hen.	70 783	158 240 200
Saint-Louis	124 152	154 647 193
CGE	133 913	152 256 733
Aussédat	261 804	152 234 622

(*) Du 9 au 15 octobre 1987.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12 octobre	13 octobre	14 octobre	15 octobre	16 octobre
RM	1 737 412	1 850 627	1 996 018	3 153 691	2 141 967
Comptant					
R. et obl.	13 833 047	11 349 546	16 348 469	16 251 547	12 321 876
Actions	376 753	259 380	219 986	432 360	161 550
Total	15 947 212	13 459 553	18 564 473	19 837 598	14 625 393
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	97,2	96,8	94,3	91,4	–
Étrangères	133,6	134	132,9	128,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	102,1	101,1	99	94,7	97,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	395	388,5	387,4	366,1	369,6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 octobre 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	90,30	89,65	89,20	89,50
+ bas	89,15	89,05	88 50	89
Dernier	90,25	89,55	89,05	89,55
Compensation	90,25	89,55	89,05	89,50

Nombre de contrats : 101 964.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 9 oct.	Cours 16 oct.
Or fin (kilo en barre)	89 900	90 200
– (kilo en lingot)	90 350	90 200
● Pièce française (20 fr.)	523	523
Pièce française (10 fr.)	341	359
Pièce suisse (20 fr.)	557	568
Pièce latine (20 fr.)	519	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	510	516
Souverain	653	656
● Souverain Elizabeth II	662	645
● Demi-souverain	375	381
Pièce de 20 dollars	3 020	2 985
– 10 dollars	1 490	1 500
● – 5 dollars	965	890
– 50 pesos	3 375	3 370
● – 20 marks	628	636
– 10 florins	540	544
● – 5 roubles	380	345

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Violemment éprouvé

Wall-Street vient de connaître la plus mauvaise période de son histoire depuis le krach boursier de 1929. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a enregistré deux records de baisse en trois jours (– 95,46 points mercredi et 108,36 points vendredi). En pourcentage, la chute de – 4,6 % vendredi est l'une des plus fortes depuis celle de 12,9 % enregistrée en 1929. Pour l'ensemble de la semaine, le repli a été de 235,48 points, battant le record de 158,78 points enregistré la semaine précédente. Le Dow-Jones a perdu 17,47 % depuis son sommet absolu de 2 722,41 atteint le 25 août. Il termine cette semaine à 2 246,73, ayant franchi à la baisse en moins de cinq séances les barres de 2 400 et 2 300. Le volume des transactions atteint le chiffre record de 338,48 millions de titres, vendredi, portant le total de la semaine au niveau également jamais atteint de 1,24 milliard d'actions. Le précédent record d'activités en séance (302,39 millions) avait été enregistré le 23 janvier 1987, et celui des transactions hebdomadaires (1,12 milliard) le 4 août 1987.

	Cours 9 oct.	Cours 16 oct.
Alcoa	58 1/2	56
Allegis (ex-UAL)	104 7/8	93 7/8
ATT	32 3/8	30 1/8
Boeing	48 7/8	43 5/8
Chase Man. Bank	37 1/4	36 3/4
Du Pont de Nemours	111 3/4	98 1/2
Eastman Kodak	99 1/8	89 1/2
Exxon	48 1/8	43 1/2
Ford	94 5/8	84
General Electric	58 1/4	50 3/4
General Motors	74 1/2	66
Goodyear	69	59 1/2
IBM	147 3/8	134 1/2
ITT	63 1/8	58 7/8
Mobil Oil	46 1/4	42 3/4
Pfizer	65 3/4	59 1/4
Schlumberger	45 3/8	36
Texaco	39 5/8	36 1/2
Union Carbide	29 1/2	27 3/8
USX	36 3/4	34
Westinghouse	70 3/8	60 1/2
Xerox Corp	74 5/8	70 1/8

LONDRES

Influencée par New-York

L'annonce, mercredi, du déficit de la balance commerciale américaine en août, qui a déclenché une baisse record de Wall-Street et qui a renforcé la pression sur le dollar, s'est répercutée sur la Bourse de Londres. L'indice des Fonds d'Etat est tombé à son plus bas niveau depuis janvier reflétant les inquiétudes sur l'évolution des taux d'intérêt américains. Les valeurs ont réagi avec modération, leurs pertes ont été freinées par la publication d'indicateurs économiques favorables pour le Royaume-Uni et par les déclarations du chancelier Nigel Lawson excluant une hausse des taux d'intérêt dans son pays. Les transactions ont été suspendues vendredi après les violentes tempêtes qui se sont abattues sur le sud de l'Angleterre, perturbant fortement les activités de la City.

Indices FT du 15 octobre : industrielles, 1 812,9 (contre 1 858,2 ; mines d'or, 436,3 (contre 449,5 ; et Fonds d'Etat, 84,90 (contre 85,49).

	Cours 9 oct.	Cours 15 oct.
Beecham	567	541
Bowater	525	540
Brit. Petroleum	364	350
Charter	440	440
Courtaulds	516	512
De Beers (*)	17 5/8	17 1/8
Free Gold (*)	16 7/8	16 3/8
Glaxo	16 63/64	14 21/64
Gt. Univ. Stores	23 1/4	23 5/8
Imp. Chemical	16 17/64	15 61/64
Shell	13 15/32	13 3/16
Unilever	623	599
Vickers	230	232
War Loan	33 31/32	36 9/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Semaine de déprime

Sous le choc de la réforme fiscale, la Bourse de Francfort n'a pas eu le temps cette semaine de se remettre de ses émotions. Plusieurs facteurs ont continué à déprimer le marché : l'annonce mercredi par la Bundesbank du relèvement de son taux de prise de pension à 3,85 % contre 3,75 %, les accès de faiblesse du dollar qui s'est tout juste maintenu à 1,80 DM ainsi que les rumeurs selon lesquelles la Bundesbank envisagerait une hausse de son taux directeur lors de sa prochaine réunion. L'indice de la Commerzbank du 16 octobre : 1 896,6 (contre 1936,6).

	Cours 9 oct.	Cours 16 oct.
AEG	315,10	311
BASF	332,70	329
Bayer	362	355,50
Commerzbank	290,50	282,50
Deutschebank	667	640
Hoechst	319,60	318,50
Karstadt	589	575
Mannesman	180	177,50
Siemens	644,50	639,50
Volkswagen	354	364,50

TOKYO

Tassement

Après avoir fait cavalier seul durant une semaine, atteignant de nouveaux sommets, la Bourse de Tokyo est rentrée dans le rang. Elle amorçait un mouvement de repli, car les investisseurs sont découragés par les fortes chutes consécutives de Wall Street. La Banque du Japon devrait de plus, dès lundi, augmenter certains de ces taux, ce qui inquiète les opérateurs.

Indices du 16 octobre : Nikkei 26 336,74 (contre 26 338,77), général 2 152,98 (contre 2 158,25).

	Cours 9 oct.	Cours 16 oct.
Akaï	535	523
Bridgestone	1 390	1 390
Canon	1 380	1 240
Fuji Bank	3 350	3 300
Honda Motors	1 810	1 700
Matsushita Electric	2 760	2 650
Mitsubishi Heavy	713	728
Sony Corp.	5 500	5 240
Toyota Motors	2 400	2 220

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une bêtise allemande

Né d'une aberration fiscale, celle de l'*Interest Equalisation Tax* décidée par l'administration Kennedy en 1963, le marché euro-obligataire a, par la suite, constamment survécu grâce à des *fourvoiements* de même genre, commis ici et là dans le monde. Le dernier en date vient d'Allemagne. En choisissant, trois ans après l'avoir levée, de réintroduire, à partir de 1989, la retenue à la source sur les intérêts et coupons versés sur les emprunts en deutschemarks, les autorités d'outre-Rhin viennent de faire un cadeau inespéré au marché international des capitaux.

Le grand mouvement d'internationalisation et de libéralisation qui a saisi les principales places financières au cours des dix-huit derniers mois a eu pour corollaire d'affaiblir considérablement l'euromarché. Les différences entre émissions euro-obligataires et emprunts domestiques se sont progressivement estompées, à un point tel qu'il n'y avait pratiquement plus de disparités entre les unes et les autres. En réintégrant la retenue à la source, les Allemands recréent la divergence et redonnent vigueur aux premières. La confusion est encore grande pour connaître quel sera le statut exact des *euro-obligations libellées* en deutschemarks. Le Luxembourg pourrait être le bénéficiaire immédiat de la mesure allemande. A plus long terme, le marché suisse sera le grand gagnant. Mais Paris pourrait l'être également si les responsables français savent tirer parti de la bêtise allemande.

Roland Leuschel, conseiller principal de la banque belge BBL, tentait de *justifier la décision des autorités allemandes par trois arguments*. Le premier reconnaît qu'il vaudrait mieux supprimer toutes les taxes sur les investissements financiers. Cela se révélant politiquement impossible, il faut opter pour le moindre mal et harmoniser l'imposition aux environs de 15 %. Il n'est, deuxièmement, guère admissible que les dividendes sur les actions soient soumis à une retenue à la source, alors que les coupons sur les emprunts obligataires ne le sont pas. La troisième facette, et peut-être la plus importante, du raisonnement souligne que le taux d'épargne trop élevé, en Allemagne comme ailleurs, freine la croissance.

Le dernier argument de M. Leuschel revenant à dire : épargnez moins et consommez plus, on doute qu'il séduise les banquiers allemands. Ceux-ci ont, du reste, été les premiers à s'élever unanimement contre une décision qui va inévitablement ravaler Francfort au niveau des sous-préfectures financières. La Bundesbank, *mise devant le fait accompli*, est tenue à demeurer malheureuse. Il y a un an, elle cherchait par tous les moyens à attirer les grandes banques étrangères en Allemagne. *Maintenant* qu'elles y sont, elles vont soudainement ne plus avoir rien à y faire. Comme il en va toujours pour de pareilles affaires, l'initiative germanique est uniquement politique. Le paradoxe est que le dommage porté à la crédibilité de la place *financière allemande est* dû aux conservateurs libéraux et non pas aux socialistes. La coalition au pouvoir, qui il y a encore un mois se chamaillait à tout propos, n'a rien trouvé d'autre pour resceller son unité perdue que la restauration d'une taxe autant absurde et absconse qu'obsolète.

L'effet immédiat a été d'entraîner une remontée des taux d'intérêt en Allemagne. Le taux moyen sur les obligations à dix ans du gouvernement fédéral est passé d'un jeudi à l'autre de 6,90 % à 7,18 %. L'infortunée République populaire chinoise, qui effectuait en grande pompe son retour sur la scène internationale, *n'aurait* pu choisir pire moment. Son euro-emprunt de 300 millions de deutschemarks sur cinq ans, lancé mardi au pair avec un coupon annuel *désormais* insuffisant de 6 %, s'est *retrouvé* au tapis du marché gris avec une décote de 2,25. Deux jours plus tard, la Banque africaine de développement n'hésitait plus à offrir 1 % supplémentaire, c'est-à-dire un coupon de 7 %, pour pouvoir lever au pair 200 millions de deutschemarks sur sept ans.

L'ECU, qui a toujours souffert de vivoter à l'*ombre de la devise allemande*, pourrait maintenant tirer profit des malheurs du deutschemark. On murmurait, vendredi, que la *Banque* européenne d'investissement (BEI) pourrait lancer une euro-émission sur cinq ans libellée dans la devise de la CEE sur la base d'un rendement assez fabuleux de 9,25 % !

Une période difficile

Tout au long de son existence, le marché international des capitaux a passé par des phases *difficiles*. Pourtant, il n'avait encore jamais subi autant d'épreuves qu'en ce moment. Les fortes réductions d'effectifs qui *se succèdent* dans la City et qui, après Shearson Lehman, *viennent* cette semaine de toucher Salomon Brothers et Chemical Bank, ne sont pas uniquement le résultat du « big bang » de l'automne dernier. Dans un marché haussier, les conséquences de la concurrence féroce qui s'est instaurée entre les grandes banques n'auraient pas été aussi négatives. *Malheureusement*, le temps des vaches *maigres* est venu. La tension persistante sur les taux d'intérêt continue de jeter le désarroi sur le marché euro-obligataire et affecte sévèrement Wall Street.

Toutefois la situation est devenue aujourd'hui si *mauvaise que certains* espèrent, alors que jeudi le rendement semestriel de l'emprunt à trente ans du gouvernement américain atteignait 10,30 %, qu'on a touché *le fond* de l'abîme et que tout ne peut dorénavant que s'améliorer. C'est peut-être cette perspective qui a incité quelques « flambeurs » à braver les intempéries. Ils ont lancé des euro-émissions en dollars à relativement *court terme*, encouragés par le comportement du Fed. En injectant, dès jeudi, des liquidités importantes dans le système bancaire américain, celui-ci signalait, *selon toutes vraisemblances*, qu'il ne désirait pas voir les taux d'intérêt se tendre davantage.

Dans ce climat, Merrill Lynch a proposé pour son propre compte 100 millions de dollars de *notes* à deux ans *sur* un prix de *101* et un coupon annuel de 10 %. Dans la foulée, la Toronto Dominion Bank canadienne est venue offrir, sous la direction de Goldman Sachs, un euro-emprunt de 200 millions de dollars sur deux ans avec également un prix de 101, *mais un coupon* annuel de seulement 9,75 %. Lors de leur lancement, le rendement de ces deux émissions était respectivement de 80 et 60 points de base, supérieur à celui des obligations à même *échéance du Trésor* des Etats-Unis.

Si Wall Street n'a cessé de se replier, Tokyo et Hongkong ont, en revanche, progressé, tandis que les Bourses suisses sont restées bien orientées. Tout n'est donc pas totale*ment noir sur le marché des actions* internationales. Le placement étranger de la Compagnie financière de Suez a été plus de onze fois sursouscrit. En tout, la demande internationale a *été de 55 597 000 actions*, alors que seulement 4 987 000 titres étaient publiquement offerts aux non-résidents. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'OPV française n'a pas *enregistré* les *records qu'on* a connus au temps des privatisations de Saint-Gobain et de Paribas. Néanmoins, Suez devrait avoir quelque 1,5 million d'actionnaires, résultat qui est très *loin* d'être négligeable. Vendredi, le titre se traitait sur le marché gris aux environs de 334-338 francs français.

Suez terminé, les yeux se tournent vers la prochaine privatisation tricolore, *celle de l'UAP*, qui devrait commencer début *décembre et* être la plus grande réalisée à ce jour en France. Son montant devrait être de l'ordre de 25 milliards de francs français. La part internationale *devrait se situer* entre 2,5 et 3 milliards de francs. Pour la première fois, les investisseurs, tout au moins ceux résidant en France, auront la possibilité de libérer partiellement l'*achat de leurs titres*. L'UAP, qui à la suite de fusions *multiples souffre* encore de problèmes de « baronnies », est un groupe qui gît sur un tas d'or. L'action devrait donc être attrayante si son prix est raisonnable *et le marché* en meilleure posture qu'actuellement. La BNP sera la banque chef de file de la tranche domestique et internationale en association avec Shearson Lehman et la Banque Worms. L'Union de *banque suisse et le* Crédit lyonnais les assisteront en tant *que chefs* de file adjoints.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre au sommet

Longtemps affectés par la surproduction *mondiale et l'accumulation* des stocks de part et d'autre de l'Atlantique, les cours du cuivre ont retrouvé ces derniers mois une fermeté inattendue. Au COMEX (New York Commodity Exchange), une livre de métal rouge s'échange actuellement à plus de 85 cents contre *61,5 cents en moyenne pendant l'année 1986*, soit son meilleur niveau depuis six ans. A Londres, sur le London Metal Exchange (LME), les cathodes de première qualité (grade A) valent environ 1 170 livres la tonne, alors que leur prix ne dépassait pas *980* livres, *début de l'été, une ascension fulgurante*, qui a porté le cuivre vers des sommets inégalés depuis plus de quatre ans.

PRODUITS	COURS DU 16-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1176 (+ 30) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1147,8 (+ 8,8) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 485 (+ 20) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 148 (+ 6) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 335 (– 38) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	17,95 (– 0,4) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	309 (+ 6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	187,4 (+ 4,15) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	177,50 (+ 4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

De l'avis du courtier britannique Shearson Leman Brothers, cette amélioration de la conjoncture cuprifère n'est pas seulement liée à la baisse du dollar, qui a favorisé l'ensemble des métaux non ferreux. L'anticipation par les utilisateurs *d'une reprise prochaine de l'inflation* les a invités à reconstituer des stocks intermédiaires d'aluminium, de zinc, de plomb, de cuivre aussi. Mais, dans le cas précis du métal rouge, Shearson Leman estime que la *récente* reprise *traduit une* certaine *pénurie* de *marchandises* de qualité sur le court terme. Une situation que révèle la hiérarchie des cours londoniens : une tonne de cuivre, grade A au comptant, coûte *40 livres plus cher que la même quantité livrable à trois mois*. Cette tension sur les prix est la conséquence d'une série de phénomènes qui affectent l'offre et la demande.

En premier lieu, l'approvisionnement occidental en cuivre est déficitaire. *En 1986, la* production de *métal dans le monde (pays communistes* exclus) a atteint 7,43 millions de tonnes, tandis que la consommation s'élevait à 7,73 millions de tonnes. Pour l'année en cours, Shearson Leman estime que le déséquilibre subsistera : l'offre devrait s'établir à 7,68 millions de tonnes pour une demande finale de 7,77 millions de tonnes.

Ensuite, les stocks mondiaux, qui représentaient jusqu'au début de cette année en moyenne deux mois *d'utilisation, n'offrent plus* aujourd'hui qu'une sécurité d'un mois. La revue *Matières premières Informations*, rédigée en association avec le World Commodity Report du *Financial Times*, souligne ainsi *qu'en 1987 on a observé « un afflux régulier de cuivre des entrepôts du LME vers l'Amérique du Nord »*, le métal étant mieux coté à New-York qu'à Londres.

Cette orientation du marché est cependant menacée à brève *échéance par la situation surcapacitaire* qui caractérise le secteur aval de la transformation dans la CEE, comme dans les pays tiers. Premier producteur mondial de demi-produits cuivreux, la Communauté *est embarrassée de surplus structurels* de l'ordre de 200 000 tonnes par an, qu'elle se doit d'exporter. Elle est en outre entourée de pays *« dont l'industrie du cuivre est puissante »* et qui disposent d'une *« surcapacité considérable »*, *comme* le soulignait, le 15 octobre, la Fédération française des minerais et métaux non ferreux. La Yougoslavie, la Pologne, la RDA, la Finlande et la Suède profitent de la *faiblesse* des droits de douane à l'entrée dans le Marché commun pour y déverser leurs excédents à bas prix et aggraver le déséquilibre financier des sociétés européennes. A Bruxelles, les *représentants des producteurs* de demi-produits cuivreux de la CEE ont aussi demandé la mise en œuvre d'une procédure anti-doping plus rapide, *« afin d'en faire une arme commerciale aussi efficace et dissuasive que celle de l'administration américaine »* (où les pénalités peuvent atteindre 50 % contre 6,5 % au maximum en Europe). Les industriels de la CEE savent, en effet, que l'amélioration des cours du cuivre n'empêchera pas la guerre des prix entre producteurs. Or, dans cette bagarre, le Vieux Continent reste pour l'instant désarmé.

ÉRIC FOTTORINO.

LES DEVISES ET L'OR

Nouvelle secousse sur le dollar

En attendant Grouchy, ce fut Blücher... Comme Napoléon à Waterloo, les marchés financiers internationaux attendaient, mercredi, une *nette diminution du déficit commercial* des Etats-Unis en août, tablant sur 13 à 14 milliards de dollars contre 16,45 milliards en juillet, les plus optimistes escomptant de 12 à 13 milliards. *Ce fut 15,7 milliards de dollars, chiffre considéré* comme plutôt catastrophique, l'un des plus mauvais depuis le début de l'année.

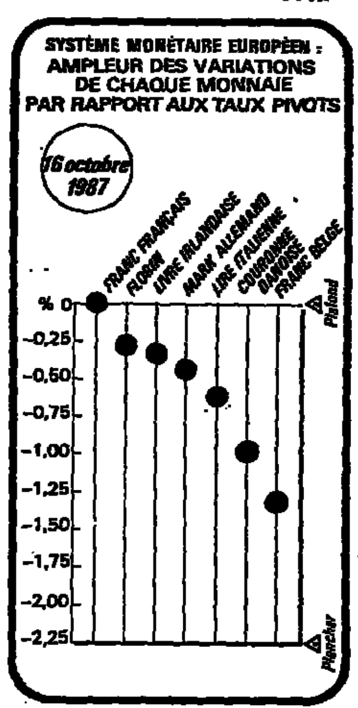
A 13 h 30, lorsque la nouvelle tomba sur les écrans de milliers de terminaux électroniques dans le *monde entier, avec le clignotement* d'urgence habituel, *ce fut* la mauvaise surprise. Immédiatement, le dollar s'orienta à la baisse, perdant 1 % vis-à-vis de toutes les devises. *En outre, les taux d'intérêt accélérèrent* leur hausse, que *ce soit* à New-York ou en Europe. Et Wall Street fut très sévèrement éprouvé, tandis qu'à Paris la Bourse et le MATIF étaient très fortement secoués (*lire ci-dessous*).

Le *raisonnement des opérateurs* est simple : si le commerce extérieur des Etats-Unis ne s'améliore pas, le dollar faiblira et les autorités américaines, à savoir la *Réserve fédérale*, *devront le soutenir en élevant* les taux, aidée par les interventions des autres banques centrales, qui, en achetant du dollar, créeront de nouvelles liquidités porteuses d'inflation. A leurs yeux, c'est un cercle parfaitement vicieux, à moins que les Etats-Unis, avec ou sans leurs partenaires, *ne laissent* à nouveau glisser le dollar, *essentiellement* vis-à-vis du yen. Et pourtant, dit-on, les Etats-Unis sont au bord de la surchauffe industrielle et du plein emploi, en raison de l'explosion en volume des exportations, *favorisées* par la baisse du dollar. Cette explosion serait marquée par l'augmentation des importations de pétrole, en prix et en volume, et par le repli du billet vert, qui *réduit la valeur* des *exportations*.

Faut-il, alors, tabler *sur une* réduction du déficit commercial américain dans le prochain mois ? Peut-être. Mais le pessimiste fait remarquer que l'excédent commercial *japonais sur les Etats-Unis*, après avoir diminué en août, a sensiblement augmenté en septembre, cette donnée n'ayant pu être prise en compte par le résultat de ce pays en août. *Dans l'immédiat, la déception* a été forte, à la hauteur des espoirs nourris précédemment et qui avaient poussé les opérateurs à prendre des positions à la hausse du dollar.

En Europe, l'accès de *faiblesse* du dollar *face au mark a renforcé* cette dernière devise par rapport aux monnaies plus faibles du SME, le franc belge, la lire et le franc français. La Banque de France a dû vendre des marks, assez modérément. Elle a pu en racheter la plus grande partie. Ce qui inquiète le plus *l'étranger, en ce qui concerne* la France, c'est, non pas l'inflation, mais le déficit commercial. Ce dernier se creuse régulièrement, en route vers les 30 milliards de francs et au-delà. Quant à l'inflation, au rythme *annuel de 2 % depuis trois* mois, elle revient à son plus bas niveau depuis 1945, l'écart avec l'Allemagne étant susceptible de tomber à 2 % à la fin de l'année. Un *bon point pour notre* pays, dit-on à l'intérieur de nos frontières, mais un très mauvais pour le commerce extérieur, sans compter la campagne électorale, déjà commencée, et l'*idée qu'un nouveau gouvernement*, en mai prochain, pourrait avoir l'idée de procéder à une dévaluation « de départ ». Certains y seraient favorables. D'autres mettent en *avant le fait que*, dès maintenant, les coûts de production sont identiques en Allemagne et en France.

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,6628	–	16,6113	66,8673	55,4477	2,6631	49,2975	0,0768
	1,6495	–	16,5371	66,2252	55,0812	2,6497	48,9476	0,0763
Paris	10,0852	6,0200	–	402,54	333,80	16,0320	296,77	4,6237
	9,9745	6,0470	–	400,76	333,08	16,0228	295,99	4,6160
Zurich	2,4855	1,4955	24,8422	–	82,9221	3,9827	73,7244	1,1486
	2,4987	1,5180	24,9710	–	83,1727	4,0011	73,9109	1,1527
Francfort ...	2,9974	1,8035	29,9585	120,60	–	4,8029	88,9081	1,3852
	2,9947	1,8155	30,0232	120,23	–	4,8105	88,8644	1,3859
Bruxelles ...	62,4081	37,55	6,2375	25,1087	208,21	–	18,5112	2,8840
	62,2521	37,74	6,2411	24,9934	207,88	–	18,4728	2,8809
Amsterdam ..	3,3714	2,0285	33,6960	135,64	112,48	5,4021	–	1,5580
	3,3699	2,0430	33,7853	135,30	112,53	5,4133	–	1,5595
Milan	2163,92	1302	216,28	870,61	721,93	34,6737	641,85	–
	2160,85	1310	216,64	867,55	721,56	34,7112	641,21	–
Tokyo	237,67	143,00	23,7542	95,6202	79,2902	3,8083	70,4954	0,1098
	237,53	144	23,8135	95,3642	79,3170	3,8156	70,4846	0,1099

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 octobre, 4,2098 F contre 4,1993 F le vendredi 9 octobre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Folie douce

Au secours ! MATIF, tes *enfants* sont devenus fous. Ils jettent tout par la fenêtre, sans se préoccuper des conséquences ni des justifications économiques : seul compte le jeu des variations de cours pour elles-mêmes, avec les successions d'excès en tout genre. En ce domaine, la semaine aura été tout à fait extraordinaire.

Il est vrai qu'elle n'avait pas très bien commencé. Le vendredi précédent, une reprise euphorique venait d'être *brutalement « cassée »* par une nouvelle hausse des taux *sur* le marché américain. Le lundi 12 octobre, la descente aux enfers se poursuivait, le cours de l'échéance de décembre du MATIF, *qui venait de 96 le jeudi 8 octobre, enfonçant le palier de 94 à 93,55*, pour remonter un peu le mardi à 93,80.

Mercredi 14 octobre, les choses se gâtaient sérieusement. A 13 h 30, à l'annonce d'un déficit commercial *américain plus mauvais que prévu*, non seulement le dollar *s'orientait* à la baisse, mais le MATIF, par sympathie, « plongeait » en même temps, tombant un peu au-dessus de 92 pour l'échéance de décembre, et au-dessous pour celles de mai et juin. Ces cours *correspondaient* à des rendements de 11,50 % pour les emprunts d'Etat, en hausse brutale d'un demi-point. Mercredi soir, à New-York, l'affaire du « mauvais » *déficit commercial* faisait craindre un accès de *faiblesse* du *dollar*, *que* la Réserve fédérale devait défendre en relevant ses taux. Du coup l'emprunt « phare » du Trésor, le trente ans 2017, voyait son rende*ment bondir au dessus de 10 %* pour s'élever à 10,31 %.

A Paris, le lendemain matin, ce fut l'horreur. A 13 heures, devant la plongée des cours, les cotations furent interrompues : à deux points de baisse, la procédure du *limit down* est appliquée, *c'est-à-dire que* la séance est suspendue, pour aider les opérateurs à reprendre leurs esprits et permettre de reconstituer les dépôts de garantie de 4 % par *contrats de 500 000* F. Ce qui fut fait, avec un appel *supplémentaire* de 10 000 F par contrat, et les cotations reprirent, marquées par une chute supplémentaire de 1,40 point, ramenant l'échéance décembre à 89,25, celle de mars glissant jusqu'à 88,80. Cette *fois-ci*, c'était l'*horreur* intégrale, les rendements des emprunts d'Etat sautant à 12,50 % pour une *inflation qui, sur les trois* derniers mois, est revenue au rythme de 2 % l'an, soit un rendement réel de l'ordre de 10 %. C'était le dérèglement absolu.

« A moins de croire à un retour massif de l'inflation en 1988, à 5 % ou 7 %, bien improbable, même pour les plus pessimistes, c'est une descente, non plus aux enferts, mais au gouffre insondable. On peut aller jusqu'à 85 », déclaraient certains opérateurs jeudi soir. Pourquoi pas, après tout ? *« Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites »*, selon l'aphorisme que le sapeur Camember n'a jamais prononcé.

Rumeurs

Dans une telle atmosphère, les détenteurs d'obligations, *gérants* de portefeuilles de SICAV ou autres, peuvent totalement « perdre les pédales » et essayer de se couvrir en vendant des contrats par centaines : *le rythme actuel* est de *120 000* à 130 000 contrats de 500 000 F *par* jour, soit de 60 milliards à 70 milliards de francs de transactions. En ce moment, l'inquiétude est telle que l'on couvre tout contre la baisse des cours : le long terme, le moyen *terme, jusqu'au court terme. Il* est vrai que lorsque les opérateurs voient le rendement des bons du Trésor à cinq ans passer de 10,39 % à l'émission le lundi, jour de l'adjudication hebdomadaire, à 11,18 % le *jeudi suivant, ils deviennent fous. Le* vendredi matin, alors que le cours de l'échéance décembre était remontée, la veille au soir, à 90 et même à 91 après la clôture, les premières cotations démarrèrent à 89,10 sur *décembre, nouveau record de baisse*, mais, rapidement, elles se stabilisaient un peu à 90, soit un rendement de plus de 12,10 % sur les emprunts d'Etat. Ahurissant ! Dire qu'il y a treize mois, début septem*bre 1986, ce rendement était* de 7,50 % !

Une telle dégringolade des cours – plus de 6 points en huit jours, soit 1,2 %, ce qui est énorme – a fait naître les plus folles rumeurs. On *attribuait généreusement une* perte de 1 milliard de francs à la Caisse des dépôts, qui *« se serait mise en travers du marché »*, en achetant des milliers de contrats à 96 la semaine dernière. A la veille du week-end, M. Jacques Delmas-Marsalet, directeur financier de ladite Caisse, en hurlait d'indignation. De même le marché gratifiait *non moins généreusement* la CARDIF, filiale de la Compagnie bancaire, d'une perte de 500 millions à 600 millions de francs, avec, en prime, la mise à la porte immédiate de M. Piermay, directeur de la gestion, voire celle du directeur général. Du coup, la Compagnie bancaire diffusait en hâte un communiqué « étalant ses cartes » : les compagnies d'assurances du groupe CARDIF, qui n'avaient *aucune* position ouverte (spéculative) à la *fin* de 1986, *n'en avaient* pris aucune depuis janvier 1987 ; CORTAL et les SICAV CARDIF sont bénéficiaires de 82 millions de francs sur le MATIF ; la Banque financière CARDIF donne le coût de *son opération* (4,9 *millions de* francs) et ses pertes latentes (5,2 millions de francs) ; et ainsi de suite. Quant à M. Piermay, il crée sa propre maison pour jouer le rôle de consultant et négocie la part que *prendra* CARDIF *dans son capital*. Voilà pour eux.

Tout cela prouve à quel point le marché est nerveux et prêt à croire tout ce qui vole sur les fils du téléphone, arabe ou non. A vrai dire, après une belle semaine, il est vrai*ment « électrocuté »*, *plus personne* ne voulant prendre de position. *« Mieux vaut aller à la pêche et revenir dans huit jours. »* Pour la semaine prochaine, néanmoins, certains estiment que les taux pour*raient un peu rebaisser*, et *les cours* remonter un peu, si l'environnement international s'y prête. Pour l'instant, il n'est guère fameux. Certes, à New-York, l'emprunt du Trésor à trente ans a vu son rendement *revenir* de 10,31 % à 10,14 %, *mais* Wall Street a subi vendredi soir une nouvelle baisse historique. En Allemagne, la Banque fédérale a porté de *3,75 % à 3,85 %* le taux de son intervention à court terme, *« du fait de la pression du marché »*, tandis que les obligations à dix ans ont vu leur rendement bondir à 7,40 %. Ces hausses provoquent l'irritation de M. James Baker, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, selon lequel l'action de la Banque fédérale *« ne reflète pas l'esprit des accords du Louvre »*. Il a précisé que ces accords *« autorisent des ajustements supplémentaires dans la mesure où ils s'avèrent nécessaires »*. Petite phrase mystérieuse ou menaçante ?

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

BURKINA-FASO : après le coup d'Etat

Les nouveaux dirigeants affirment avoir devancé une vague d'arrestations et d'exécutions

Le calme semblait régner dans la matinée du samedi 17 octobre au Burkina-Faso, dont les frontières étaient toujours fermées au surlendemain du coup d'Etat qui a coûté la vie à Thomas Sankara. Le nouvel homme fort de Ouagadougou, le capitaine Blaise Compaoré, et ses amis présentent le putsch comme une action préventive au moment où le capitaine Sankara s'apprêtait à faire arrêter et exécuter plusieurs de ses compagnons au cours d'une réunion qui devait avoir lieu jeudi soir.

Un communiqué diffusé par la radio nationale affirme que *« des éléments de la garde présidentielle commis à cette basse besogne se sont insurgés »*. *« Informés à temps, les révolutionnaires sincères, déjouant le complot et évitant du coup à notre peuple un bain de sang inutile, ont décidé de prendre leurs responsabilités historiques et d'agir. »*

Un autre communiqué émanant d'un *« comité de coordination du Front populaire »*, dont on ignorait encore la composition exacte, a annoncé la libération de tous les détenus politiques, la réintégration des enseignants licenciés en 1984 pour fait de grève et la levée des sanctions prises contre de nombreux fonctionnaires ces derniers mois.

Plusieurs centaines de personnes pourraient ainsi recouvrer la liberté, parmi lesquelles M. Soumane Touré, chef de la confédération des travailleurs du Burkina-Faso. Au mois de mai, les syndicalistes, naguère fort actifs à Ouagadougou, avaient mis un terme à une période d'observation à l'égard du capitaine Sankara pour présenter une série de revendications. Le chef de l'Etat, agacé par les exigences des fonctionnaires et de la petite bourgeoisie urbaine qui lui paraissaient moins à plaindre que le monde paysan, aurait décidé de sévir contre une certaine gauche syndicale, alors que le capitaine Blaise Compaoré préconisait le dialogue avec elle.

Dur ou réaliste ?

Il semble qu'une course de vitesse était engagée depuis quelques jours entre Thomas Sankara et celui qu'il présentait naguère comme son *« meilleur ami »*. Un tract anonyme circulait à Ouagadougou, qui accusait le capitaine Compaoré de vouloir *« se tailler un manteau de président »*.

Toutefois si Thomas Sankara nourrissait des inquiétudes, il n'en avait rien laissé paraître au cours d'un *« forum anti-apartheid »* organisé par lui à Ouagadougou en présence d'invités étrangers, notamment M. Harlem Désir et une délégation de SOS-Racisme. Il avait seulement confié à ses interlocuteurs son désir de mettre un terme à l'épreuve de force avec les syndicats par de prochaines libérations de détenus et son intention d'organiser un jour des élections après avoir doté le pays d'une constitution, malgré l'opposition de certains *« camarades »*.

Pas plus dans les capitales africaines qu'à Paris, on ne semble avoir une opinion précise sur les intentions réelles du capitaine Compaoré, présenté tour à tour comme un dur et comme un réaliste. Beaucoup plus secret que son prédécesseur, il n'a guère montré ses états d'âme au cours des nombreux déplacements de son chef à l'étranger. On pense généralement qu'il gouvernera d'une façon moins « médiatisée ». Il avait fait le 25 septembre un voyage au Ghana où il avait rencontré le président Jerry Rawlings. Thomas Sankara vouait, lui, une grande admiration à son homologue d'Accra quand il avait pris le pouvoir, mais un certain froid se serait installé entre eux ces derniers mois.

Néanmoins, le gouvernement ghanéen était samedi matin le seul de l'Afrique de l'Ouest à avoir réagi officiellement. Un communiqué du conseil des ministres exprime sa préoccupation devant les événements de Ouagadougou et invite les nouveaux dirigeants à régler leurs différends sans recourir à la violence.

Les médias ivoiriens ont longuement fait état du putsch, mais sans faire de commentaires. A Abidjan, à Lomé, à Niamey, capitales de pays membres, comme le Burkina-Faso, de plusieurs organisations régionales, les milieux politiques gardaient le silence.

L'agence libyenne Jana a indiqué vendredi que Thomas Sankara avait été *« écarté »* du pouvoir et a souligné *« l'attachement du nouvel homme fort du Burkina-Faso aux objectifs et aux principes de la révolution »*. En raison des bonnes relations qui existaient entre les deux hommes le colonel Kadhafi avait *« promu »* de sa propre autorité le capitaine Sankara au grade de *« colonel »*.

Après M. Mitterrand, qui avait exprimé sa *« tristesse »* au sujet de cette *« histoire terrible »* (nos dernières éditions datées du 17 octobre), M. Jacques Chirac a exprimé ses regrets devant les événements du Burkina-Faso. *« C'est*, a-t-il dit, *un des pays les plus pauvres du monde qui devrait rassembler toute son énergie pour essayer, avec l'aide de la France, avec l'aide internationale, de se développer, de répondre à ses misères et à ses malheurs, plutôt que de perdre son énergie dans des coups d'État permanents qui ne correspondent pas à ce qui serait nécessaire. Je le regrette beaucoup. »*

Quand Thomas Sankara parlait de Blaise Compaoré

« C'est un homme très délicat... »

Journaliste à la Télévision suisse romande, notre confrère Jean-Philippe Rapp a interviewé à plusieurs reprises l'ancien président du Burkina-Faso, Thomas Sankara, tué le jeudi 15 octobre, lors du putsch qui l'a renversé. Le chef de l'État déchu lui avait dit notamment tout le bien qu'il pensait de Blaise Compaoré, son ancien ami, qui l'a « trahi ».

« Blaise Compaoré... C'est un homme très intelligent et très délicat à la fois... Par exemple nous sommes en réunion, la majorité réclame une décision. Moi, je suis contre le et fait d'être mis en minorité est un drame pour moi. Alors Blaise intervient. Même s'il ne partage pas nécessairement mon optique, il prend ma thèse en charge et m'appuie parce qu'il me sait sincère, convaincu. Nous avons tellement de choses en commun, si un jour je devais me séparer de lui, ce serait vraiment terrible.

– Pourtant certains disent qu'il est le seul à avoir suffisamment d'appui et de puissance pour vous renverser s'il le décidait ?

– Un jour, des gens sont venus me voir, complètement affolés. « Il paraît que Blaise prépare un coup d'Etat contre toi... » Ils étaient, le plus sérieusement du monde, paniqués. Je leur ai répondu ceci : « Le jour où vous apprendrez que Blaise prépare un coup d'Etat contre moi, ce ne sera pas la peine de chercher à vous y opposer ou même me prévenir. Cela voudra dire qu'il est trop tard et que ce sera imparable. Il connaît tant de choses sur moi que personne ne pourrait me protéger contre lui s'il voulait m'attaquer. Il a contre moi des armes que vous ignorez... »

– Au fond, vous n'y croyez pas ?

– Non, non... C'est bon d'avoir un homme à qui l'on puisse tout confier, ou presque, en lui laissant le soin de deviner ce que vous n'aurez pas eu le courage de lui dire.

– Connaissez-vous la peur : demain, c'est peut-être fini ?

– Non, cette peur-là, je ne la connais pas. Je me suis fait une raison. Soit je finirai vieil homme quelque part, dans une bibliothèque, soit ce sera une fin violente car nous avons tellement d'ennemis. Une fois qu'on l'a accepté, ce n'est plus qu'une question de temps. Cela viendra aujourd'hui ou demain. D'ailleurs, je sais qu'on ne dira jamais en me désignant un jour c'est l'ancien président du Burkina-Faso ; on dira : c'est la tombe de l'ancien président du Burkina-Faso ».

Patrick Sabatier et le groupe Hersant

A la trappe !

Sabatier est puni. Puni d'avoir plaqué la Cinq avant l'heure, faute d'indices d'écoute suffisants. Les suppléments télé de *France-Soir* et du *Figaro* devaient publier sa photo, pleine page de couverture, comme l'on dit en jargon professionnel. Mais, à la dernière minute, les responsables du groupe Hersant, actionnaire de la Cinq, en ont décidé autrement. Le lecteur n'en aurait jamais rien su si la dernière livraison des deux suppléments ne pratiquait, en page 3, de bien curieuses contorsions.

« Notre couverture », annonce ainsi la page 3 du *Figaro-TV* sous une photo en réduction de l'animateur, accompagnée d'une légende enthousiaste : *« Notre métier est de distraire. Je travaille comme un publicitaire, explique le « cartonneur des indices d'écoute ». Vedette sur la Cinq, il prévient : « Je ne baisserai pas les bras ! »*

On sait ce qu'il en est advenu. C'est sans doute pourquoi le supplément télé de *France-Soir*, pourtant en tout autre point identique à celui du *Figaro*, a rapidement transformé le « traître » en « non-personne ». La photo de page 3 est masquée par un cache et la légende rayée de noir ! Que les fanatiques du présentateur se rassurent. Les deux magazines n'ont pas eu le temps de retirer la double page intérieure qui lui était consacrée. Pour paraphraser la pub, dans l'embrouillamini, ils ont fait fort !

P.-A. G.

M. Léotard dîne avec M. Chirac et précise ses « conditions » à M. Barre

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

M. François Léotard, seul ministre qui accompagne M. Jacques Chirac pendant les deux jours de son voyage en Provence, balaie les questions oiseuses : naturellement, le moment venu (le 23 janvier prochain) le Parti républicain exprimera son soutien au candidat de l'UDF à l'élection présidentielle. Il est exclu qu'il en soutienne un autre.

Lorsqu'on lui fait observer que ses seconds, MM. Alain Madelin et Gérard Longuet, ne semblent pas aussi catégoriques, le ministre de la culture et de la communication n'entend pas. On insiste. Il s'étonne. Certes, pour les militants du PR, dit-il, le soutien à M. Raymond Barre n'est pas encore acquis. *« Nous ne sommes pas des inconditionnels. »* C'est 50-50. Mais attention : le choix est entre soutenir le député de Lyon, ou se borner à une déclaration de principe. C'est la seule alternative.

Il faut donc négocier. Quoi ? Pas les portefeuilles ministériels, c'est entendu, puisque M. Barre s'y refuse. En revanche, dès lors que le député de Lyon a promis qu'aussitôt élu président de la République, il dissoudra l'Assemblée nationale, *« les investitures doivent être négociées et réglées avant l'élection présidentielle »*. Les voix du PR, M. Barre n'a pas fini d'aller les chercher.

M. Chirac, qui devait dîner samedi soir en tête à tête avec M. Léotard à Fréjus, n'est pas invité à négocier, bien sûr. Rien ne lui interdit cependant d'observer ce qui se passe à l'UDF... et d'afficher ses propositions à la fenêtre.

P. J.

EN BREF

● **CORÉE : M. Kim Dae-Jung candidat.** – M. Kim Dae-Jung, l'un des leaders de l'opposition sud-coréenne, a annoncé, vendredi 16 octobre, sa candidature à l'élection présidentielle en décembre prochain. – *(AFP.)*

● **Le promoteur d'un parc de loisirs écroué à Orléans.** – M. François Léautey, quarante-deux ans, promoteur d'un parc de loisirs envisagé à Saran, près d'Orléans, a été écroué, jeudi soir 15 octobre, après avoir été inculpé d'escroquerie, abus de confiance, faux et usage de faux en matière de commerce, abus de biens sociaux et infraction à la législation sur la promotion immobilière. M. Léautey, directeur du Crédit hypothécaire de l'Est, nie les faits qui lui sont reprochés. Les irrégularités relevées dans le budget du projet de Saran s'élèveraient à 200 000 F.

Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1987 a été tiré à 576 420 exemplaires

A B C E F G H

Du Portugal à la Grande-Bretagne

La tempête sur l'Europe de l'Ouest a fait une vingtaine de morts

La tempête d'une violence exceptionnelle et inattendue qui a touché l'Europe de l'Ouest dans la nuit du jeudi 15 du vendredi 16 octobre a tué une vingtaine de personnes. A l'heure des premiers bilans, c'est le sud de la Grande-Bretagne qui a été le plus touché : samedi matin, les autorités locales faisaient état de treize morts, de millions de livres de dégâts et de communications paralysées. Les pluies torrentielles et les violentes rafales ont aussi provoqué d'importants dégâts au Portugal et tué quatre personnes.

En France, ce sont essentiellement la Bretagne et la Normandie qui ont été frappées de plein fouet par les pluies torrentielles et les vents violents atteignant en certains endroits des pointes de 200 kilomètres à l'heure. La tempête y a été meurtrière : en Seine-Maritime, un homme circulant à bicyclette est mort après avoir été projeté par le vent contre un poteau ; dans le Finistère, un employé communal a été retrouvé mort, écrasé par un arbre. Plusieurs dizaines de personnes – notamment des pompiers – ont d'autre part été plus ou moins blessées par la tourmente. Une fillette de neuf ans, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) a été écrasée par une cheminée tombée sur son lit et a dû être hospitalisée dans un état grave.

« Je n'avais jamais vu une chose pareille, raconte un habitant de Douarnenez (Finistère). *Des bois entiers ont été décimés et les arbres ont été cassés à trois ou quatre mètres de hauteur comme des allumettes. C'est un spectacle ahurissant. »* Les dégâts sont considérables sur toute la région. A Cherbourg, nous signale notre correspondant dans la Manche, des marinas destinées à la plaisance ont été soufflées et des clochers se sont effondrés. A Caen (Calvados), un clocheton de l'Abbaye aux Hommes s'est effondré, écrasant quatre voitures.

Les pompiers, submergés d'appels, ont dû faire cinq mille trois cent interventions dans le Morbihan, les Côtes-du-Nord et le Finistère. Quant aux agents EDF, ils s'efforcent de redonner du courant aux un million deux cent mille foyers privés d'électricité. Ceux des PTT travaillent à rétablir les quinze mille lignes téléphoniques en dérangement.

Il est encore trop tôt pour chiffrer les dégâts provoqués par cette tempête. Mais, pour parer au plus pressé, le ministère de l'intérieur a déjà débloqué 550 000 francs au titre des secours d'extrême urgence pour les trois départements les plus touchés. les victimes disposent, quant à elles, de cinq jours pour déclarer à leur assureur les dégâts causés par l'ouragan.

Les dommages immobiliers sont couverts par l'assurance multirisques habitation, à condition que la garantie *« tempête, grêle, neige sur le toit »* figure sur le contrat. Selon le centre de documentation et d'information de l'assurance, cette garantie ne joue que pour les constructions « en dur » et ne couvre ni les dégâts causés aux constructions légères (hangars, remises) ni les antennes de télévision.

A Brest

Néo-nazi rock

Première manquée à Brest : l'organisation d'un concert de rock néo-nazi. Le maire de la ville, M. Georges Kerbrat, RPR, vient d'annuler l'autorisation accordée par les services municipaux à un ensemble de groupes qui entendaient se produire le samedi 24 octobre dans la salle Cerdan, propriété de la ville. Cette autorisation avait été accordée après une demande formulée par une association, Les rebelles européens, dont les statuts, déposés en préfecture depuis le début du mois de septembre, précisent l'objet officiel et vague : *« Promouvoir et aider les groupes musicaux européens. »*

En réalité, ainsi que le révèle *France-Soir* dans son édition du samedi 17 octobre, la bonne foi des services municipaux a été abusée. Ils ont donné leur autorisation pour ce qu'ils croyaient être un classique concert de rock. Mais des informations, notamment des photocopies de publications éditées par Les rebelles européens et la transcription des chansons interprétées par plusieurs groupes appelés à se produire sur scène le 24 octobre, ont amené le maire à revenir sur cette autorisation.

En effet, il s'agissait bien d'un concert néo-nazi. Les groupes engagés, une demi-douzaine d'orchestres, avaient non seulement des noms évocateurs, Brutal Combat, Skin Korps, Bunker 84, Légion 88, etc., mais aussi un répertoire pour le moins surprenant. C'est ainsi que les quatre jeunes gens de Brutal Combat, sous le label Indo-Européens, entendent chanter leur *« foi nationale-socialiste »*. Le groupe Légion 88 a, à son répertoire, différents morceaux : *Rudolf Hess, Ein Volk, Ein Reich, Ein Führer*, et clame son objectif : *« Nous imposerons notre drapeau, Heil ! Nous imposerons l'ordre nouveau... »* Les Skin Korps, pour ne pas être en reste, ont composé un *Hommage à Barbie*. Enfin, Bunker 84 préfère réserver son talent à la célébration du Ku Klux Klan.

Il reste, au-delà du concert non autorisé, que Les rebelles européens diffusent l'ensemble de ces compositions vendues par correspondance au siège de cette association, rue Jean-Jaurès, à Brest.

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13288 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 20 OCTOBRE 1987

Succession à la japonaise

Les Japonais ne prisent guère les résultats, parfois inattendus, qui sortent des urnes. C'est donc avant tout par la négociation que les dirigeants du Parti libéral-démocrate, au pouvoir depuis la fin de la guerre, se sont efforcés de déterminer quel sera leur nouveau président, celui-ci devenant « ipso facto » premier ministre, succédant à M. Nakasone. Mais, à la veille de l'élection, mardi 20 octobre, par les parlementaires de la majorité, les trois candidats en lice n'étaient pas parvenus à s'entendre sur le nom du vainqueur.

Un vote est donc toujours prévu, comme le veut le règlement intérieur du parti. Mais l'important se déroule quand même dans les coulisses, et le vote ne fera qu'entériner de manière formelle une décision obtenue par consensus. Une telle procédure, courante, vise notamment à préserver l'unité du parti, composé de factions rivales. Une dernière réunion des trois candidats devait avoir lieu lundi.

Pour ceux-ci, le seul point d'accord est de demander à M. Nakasone de jouer un rôle d'arbitre. Mais, en même temps, aucun d'entre eux, à l'exception de M. Miyazawa, ministre des finances, ne tient à lui donner carte blanche, à moins d'être assuré qu'il le favorisera.

Les trois prétendants nourrissent des espoirs de nature différente sur l'arbitrage du premier ministre sortant. Pour M. Miyazawa, dont le groupe est numériquement le plus faible, une désignation par M. Nakasone représente l'unique chance de l'emporter. Mais il est peu vraisemblable qu'un homme aussi habile que M. Nakasone, qui veut conserver son influence sur le PLD après son départ du pouvoir, trahisse les espoirs des deux hommes les plus forts au sein du parti : M. Abe, ancien chef de la diplomatie nippone, et M. Takeshita, ancien ministre des finances et secrétaire général du PLD. M. Abe espère un désistement de M. Miyazawa en sa faveur ; dans ce cas, le « coup de pouce » de M. Nakasone serait déterminant. Quant à M. Takeshita, il estime que le premier ministre sortant ne peut ignorer la puissance qu'il représente.

L'une des raisons qui ont poussé les candidats à faire appel à lui et à craindre une élection dont les résultats ne seraient pas suffisamment « préparés » est que, au cours de la semaine dernière, les « furoshiki » (tissus servant à envelopper des cadeaux) ont beaucoup circulé. En d'autres termes, l'achat des voix a commencé. La rumeur court que certains membres de la faction Nakasone s'étaient vu offrir une trentaine de millions de yens pour voter en faveur de tel ou tel candidat.

Les « engagements » déjà pris par certains membres importants du PLD et le risque d'apparition de « francs-tireurs » dans les rangs de ses amis limitent la marge de manœuvre de M. Nakasone. Les jeux ne sont donc pas encore faits, même si les chances de M. Abe ont sensiblement augmenté ces derniers jours, dans l'hypothèse d'un éventuel désistement de M. Miyazawa en sa faveur. Médiateur de la onzième heure, M. Nakasone, s'il joue bien et anticipe l'issue de cette « élection à la japonaise », se trouve en bonne position pour conserver un ascendant sur son parti.

De l'élection de Tourcoing au scrutin présidentiel

La majorité s'inquiète du report des voix du Front national

La majorité s'inquiète du report des voix du Front national. La victoire d'un socialiste à l'élection cantonale partielle de Tourcoing-Nord, le dimanche 18 octobre, confirme que les électeurs de l'extrême droite, lors du premier tour de scrutin ne sont pas forcément acquis à la majorité au second tour. Ce constat met à mal le pronostic formulé la veille dans le Var par M. Jacques Chirac, selon lequel les voix de M. Le Pen « reviendront naturellement » vers la droite traditionnelle.

« Ils reviendront naturellement à nous » : lorsque, parlant des électeurs du Front national, samedi, au cœur de leurs bastions du midi de la France, M. Chirac a émis ce pronostic évangélique, il n'y croyait probablement pas beaucoup. S'il avait été assuré de son propos, le résultat de l'élection cantonale partielle de Tourcoing-Nord se serait chargé de le détromper.

Dimanche soir, dans ce canton sensible aux thèse du Front national, un socialiste l'a emporté très nettement au second tour (54,86 % des suffrages), alors que la droite et l'extrême droite totalisaient, au premier tour, 57,51 % des voix. Cette inversion brutale du rapport de forces s'analyse, entre autres explications, par la volatilité des suffrages (20,04 %) qui s'étaient portés, au premier tour, sur cinq candidats d'extrême droite. Depuis le mois de juin dernier, deux autres cas de figure comparables montrent qu'une droite franchement majoritaire au premier tour s'expose, au second, à un comportement protestataire, dégoûté ou fantaisiste, des électeurs d'extrême droite, voire à quelques défections dans son propre électorat.

En juin dernier, à Landerneau (Finistère), la droite représentait 50,24 % au premier tour de l'élection cantonale partielle et, avec l'extrême droite, 56 %, 52 % : c'est un socialiste qui l'a emporté au second tour (53,89%).

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 11.)

Les turbulences sur les marchés financiers

• La Bourse de Paris est en forte baisse
• Le dollar est tombé en dessous de 6 francs

L'accalmie de vendredi n'aura été que de courte durée. Les marchés financiers mondiaux sont à nouveau entrés dans la tourmente, lundi 19 octobre, après les déclarations de M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, brandissant la menace d'une remise en cause des accords du Louvre signés en février. Le dollar est tombé en dessous de 6 francs.

A la Bourse de Paris, lundi matin, on enregistrait une nouvelle et forte baisse des valeurs : – 5 %.

Les petites phrases assassines de M. Baker évoquant, pendant le week-end, la possibilité de représailles américaines vis-à-vis de l'Allemagne, coupable d'avoir relevé ses taux d'intérêt, ont eu un effet dévastateur sur les marchés financiers mondiaux.

Dès dimanche soir 18 octobre, la baisse du dollar commençait dans le Pacifique, relayée par l'Europe pour, craignait-on, être amplifiée à New-York, lundi dans l'après-midi. En fin de matinée, le billet vert avait chuté de 1,80 DM à 1,7720 DM, de 6,01 F à 5,94 F et de 142 yens à 141 yens, les banques centrales n'intervenant pas pour le moment. A Paris, le franc fléchissait vis-à-vis du mark qui montait à 3,3450 F.

Partout, les Bourses, qui s'étaient un peu ressaisies vendredi, plongeaient à nouveau, surtout après la baisse record de Wall Street, vendredi soir. La crainte d'une baisse du dollar et d'une hausse supplémentaire des taux d'intérêt a provoqué des chutes, également record, à Sydney et à Londres, tandis que Tokyo perdait 600 points (2,5 %). A Paris, c'était le désarroi complet. Sur le MATIF, les cotations devaient être interrompues à deux reprises. Le cours de l'échéance de décembre tombant de 90 à moins de 87 soit des rendements supérieurs à 12,75 pour les emprunts d'Etat. A la Bourse de Paris, l'indice des actions chutait à l'ouverture de plus de 5 %.

(Lire nos informations pages 42, 46 et 48.)

La désignation du successeur de M. M'Bow à l'UNESCO

Federico Mayor, adepte de la « transparence »

Après douze jours de piétinements et de coups de théâtre au siège de l'UNESCO à Paris, c'est dimanche 18 octobre à l'aube que M. Federico Mayor, biochimiste et ancien ministre espagnol, a été élu directeur général de l'Organisation, par trente voix contre vingt, au sein du conseil exécutif. La veille au soir, le dirigeant sortant, M. Amadou Mahtar M'Bow, arrivé en tête jusque-là s'était retiré, n'étant soutenu que par une partie du groupe afro-arabe et par la France. La nomination de M. Mayor doit encore être avalisée par la Conférence générale, qui se prononcera en principe le 7 novembre.



Un homme de culture, jeune encore et ayant tâté ce qu'il faut tant de la vie politique dans son pays que des activités internationales ; une personnalité qui n'est tributaire d'aucune faction idéologique et qui jouit parmi ses pairs d'une réputation d'honnêteté, de dynamisme, de large curiosité intellectuelle.

Tels étaient les grands traits du profil... d'Amadou Mahtar M'Bow, tracé de par la terre entière il y a treize ans lorsque ce compatriote et ancien ministre du président-poète du Sénégal, M. Léopold Senghor, fut porté à la tête de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; il la laisse maintenant profondément divisée entre ceux qui détestent en lui un *« autocrate inefficace »* et ceux qui, avec non moins de véhémence, révèrent en lui une *« victime du reaganisme »*.

Or le portrait, en train de se préciser aujourd'hui, de Federico Mayor est une sorte de projection mélangée de son prédécesseur quand il faisait l'unanimité – et il la fit longtemps, jusques et y compris à Washington – et de son souverain, le roi démocrate Juan Carlos d'Espagne : un homme raisonnable, cultivé, d'une haute intégrité, fier de son identité native, mais très attentif aux vœux et aux besoins des autres civilisations. *« J'aime l'Afrique ! »*, a paru comme un cri du cœur de M. Mayor, aussitôt après sa désignation par le conseil de l'UNESCO.

C'est à Grenade, ville andalouse encore marquée, cinq siècles après leur départ, par des musulmans venus du continent africain, que ce Catalan, né en 1934 à Barcelone, et qui parle la langue de sa province (et aussi, fort bien, le français), a commencé sa carrière en se faisant connaître comme recteur très entreprenant de l'université (1968-1972) ; cela, après un doctorat en pharmacie à Madrid et un long stage de biochimie à Oxford.

En 1974-1976, dans les tout derniers temps du Candillo, il sera sous-secrétaire au ministère de l'éducation et de la science, fonction en laquelle certains veulent voir aujourd'hui comme une allégeance au franquisme. M. Mayor appartient en fait à ce courant diffus de la « jeune droite réaliste » espagnole qui reconnaît que sans Franco n'existerait point aujourd'hui la démocratie couronnée des Bourbons restaurés.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 2.)

Un entretien avec le réalisateur de « Full Metal Jacket »

Le Vietnam de Stanley Kubrick

Full Metal Jacket, du nom d'une balle blindée particulièrement meurtrière, sort en France le mercredi 21 octobre. Il s'agit du Vietnam. Encore ? Oui, mais c'est le retour de Kubrick. Enfin !

Stanley Kubrick est le moins fécond des grands. Onze films en trente-cinq ans. Et entre *The Shining* et *Full Metal Jacket*, sept années se sont écoulées. Auteur métaphorique d'œuvres violentes, belles et énigmatiques, explorateur imprévisible de la folie des hommes, chevauchant les siècles et les étoiles, les champs de bataille et les grands labyrinthes, il donne des films, *les Sentiers de la gloire, Orange mécanique, Docteur Folamour, 2001, Odyssée de l'espace*, qui exposent son génie singulier et préservent son mystère fortifié.

Il accorde peu de rendez-vous. Il a cinquante-neuf ans. Né dans le Bronx. A été photographe, cameraman. Est marié. Sa femme est peintre. Trois filles adultes. Joue aux échecs, apprécie le football américain, les spots de pub. Habite la campagne anglaise depuis 1961.

Il entre, vêtu de cette veste verte de baroudeur qu'on lui voit sur ses rares photos. Qui ne rendent pas justice à son sourire confiant, allègre. A son regard patient, attentif.

« Sept ans depuis votre dernier film, c'est long !

– *Je trouve aussi, mais le problème est de trouver une histoire.* Il n'y a pas de méthode, beaucoup de bonnes histoires ne font pas de bons films. Dans votre journal du matin, vous trouvez des idées. Une histoire peut être fondée sur une bonne idée, mais une idée n'est pas une histoire.

– Pourquoi alors une histoire sur le Vietnam, après *Apocalypse Now*, après *Platoon*, après tant d'autres ?

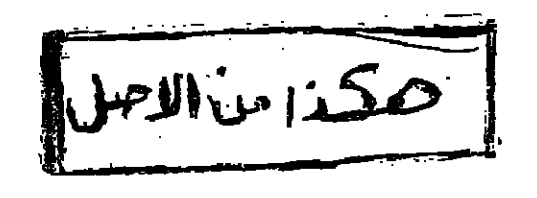
– Je ne pense pas que le livre de Gustav Hasford soit passionnant parce qu'il traite de cette sale guerre. Bien que l'auteur l'ait faite en tant que correspondant. Comme pour toutes les œuvres d'art, le sujet est important, certes. Mais pas plus que ça. Un peintre peut reproduire un pot sur une table ou un paysage. C'est sa valeur à lui, le peintre, qui fait la valeur de la toile. J'ai choisi de tourner *Full Metal Jacket* parce que c'était un très bon livre, pas parce que je cherchais une histoire sur le Vietnam.

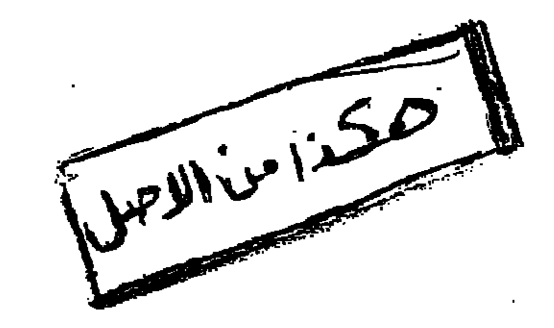
Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

(Lire la suite page 17.)



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Etranger

La désignation de M. Mayor à la tête de l'UNESCO

La conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui doit s'ouvrir à Paris, mardi 20 octobre, et qui regroupe les cent cinquante huit Etats membres, devra avaliser à la majorité simple, en principe le 7 novembre, et en tout cas avant le 14 novembre, date de la fin de mission du directeur sortant, le nouveau mandat, d'une durée de six ans renouvelable, confié dimanche 18 octobre, à M. Federico Mayor.

L'ancien ministre du roi Juan Carlos n'a en effet été désigné, au stade actuel, que par le conseil exécutif de l'UNESCO, organe décideur de l'Organisation, composé, selon le système du tourniquet, de cinquante et une personnalités (cinquante dans sa composition présente) d'autant de pays. Les jeux ne sont pas terminés et certains candidats officieux à la succession de M. M'Bow, tel le prince Sadruddine-Khan, ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, de nationalité iranienne, se tiennent en réserve au cas où la conférence générale démentirait le choix du conseil.

La désignation de M. Mayor n'a pas été facile, n'étant obtenue qu'à l'arraché, dimanche 18 octobre au petit jour, après une « folle nuit » de vaines querelles de procédure qui avait notamment vu le retrait de mauvaise grâce de M. M'Bow auquel est d'ailleurs resté fidèle jusqu'au bout une partie de son électorat, essentiellement africain (vingt voix).

La France, que le caractère secret du scrutin n'obligeait en rien à révéler son choix — la Chine, l'Inde, l'Algérie ne l'ont pas fait — et qui aura successivement annoncé qu'elle votait pour le ministre pakistanais des affaires étrangères, Yacoub-Khan puis pour M. M'Bow, a finalement choisi M. Mayor, au cinquième tour.

Toutefois la représentante française au conseil exécutif, Mme Marie-Claude Cabana, a indiqué : *« Le seul élément important de la soirée (de samedi) c'est le courage de M. M'Bow, sa décision (de retrait) digne et courageuse. Il a ainsi évité les clivages entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest. Il n'a donc pensé qu'à l'UNESCO. »* Selon M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, *« notre diplomatie aura atteint un record de cafouillage et d'erreurs. C'est le triomphe de la politique de la girouette ».*

Si le Japon et l'Allemagne fédérale, deux des principaux contributaires de l'UNESCO, se sont félicités de l'élection de M. Mayor, le porte-parole du département d'Etat a déclaré : *« Les Etats-Unis n'ont aucune raison de reconsidérer leur départ de l'Organisation (en 1984). Nous n'avons jamais dit que M. M'Bow était spécifiquement le problème. »* Réaction comparable à Londres et à Singapour qui se sont retirés de l'UNESCO après Washington.

Moscou qui, finalement, s'est sans doute rallié à M. Mayor s'est contenté pour le moment, après l'élection de M. Mayor, de faire savoir par l'agence Tass que la candidature de M. M'Bow *« avait soulevé de sérieuses objections de la part de plusieurs pays capitalistes ».*

Parmi les nations du Sud, des pays comme l'Egypte et le Sénégal, patrie de M. M'Bow, et qui avaient soutenu celui-ci, ont assuré M. Mayor de leur coopération et de leur loyauté.

Dans son pays, l'Espagne, qu'il a regagné dimanche, sans s'être rendu au siège de l'UNESCO, M. Mayor a recueilli de nombreux témoignages favorables, notamment de la part du roi et de la reine, qui sont ses amis, mais aussi du président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez qui n'avait appuyé jusque-là que très mollement la candidature de celui qui était jusqu'à son élection à l'UNESCO un opposant en vue de la majorité socialiste au pouvoir à Madrid.

Cent soixante et un moins trois

Née de l'acte constitutif de Londres, signé en novembre 1945, entre une poignée d'Etats, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture — dont le sigle anglais est UNESCO, « J'unis » en latin — compterait maintenant cent soixante et un membres, si trois d'entre eux, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Singapour, ne l'avaient quittée, au fur et à mesure, depuis 1984. Les deux premiers de ces Etats ont aujourd'hui le statut d'observateur, au même titre que le Saint-Siège ou la Ligue arabe.

Ignorant le système du droit de veto confié aux cinq grandes puissances (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Union soviétique) comme au Conseil de sécurité des Nations unies, l'UNESCO est une agence spécialisée autonome de l'ONU, où le poids de chaque Etat est, électoralement, le même.

A la tête des quelque deux mille cinq cents agents de l'Organisation est placé le directeur général, dont la monocratie n'est tempérée que par deux organes non permanents, le conseil exécutif et la conférence générale.

Un budget modeste

Le premier de ceux-ci était, à l'origine, composé de personnalités intellectuelles (par exemple le philosophe français néothomiste Jacques Maritain) cooptées pour leur valeur personnelle; mais, depuis les années 50, les Etats-Unis ont obtenu que les membres de ce conseil soient parrainés par le gouvernement de leur pays d'origine, ce qui a renforcé le caractère politique de l'UNESCO.

Elu par le conseil, le directeur général, dont le mandat de six ans est renouvelable plusieurs fois, doit être confirmé par la conférence générale, où siègent en 1987 cent cinquante-huit Etats (1). M. M'Bow a, depuis 1974, accompli deux mandats. Il avait été précédé dans cette fonction par le Britannique Julian Huxley (1946-1948), le Mexicain Jaime Torrès Bodet (1948-1952), l'Américain Luther Evans (1953-1958), l'Italien Vittorio Veronese (1958-1961) et le Français René Maheu (1962-1974).

Le budget de l'Organisation est relativement modeste : environ 2,4 milliards de francs pour le biennum 1986-1987, auxquels s'ajoute approximativement 1,5 milliard de francs de ressources extrabudgétaires, provenant notamment de l'ONU. Le tiers du budget proprement dit et la quasi-totalité des ressources extérieures sont consacrés aux réalisations, au premier rang desquelles la coopération scientifique multilatérale, la traduction en une cinquantaine de langues des grandes œuvres littéraires, la restauration, du patrimoine archéologique mondial (l'Acropole, Fès, Hué, Sanaa, etc.) l'attribution de bourses (quarante mille en dix ans, dont deux mille sept cents en 1986-1987).

Si le retrait des deux principales nations anglo-saxonnes a entraîné pour l'UNESCO depuis 1985 un manque à gagner représentant quelque 30 % de sa dotation annuelle, le programme d'économies appliqué par M. M'Bow a permis à l'endettement de rester léger : approximativement 85 millions de francs, dus surtout à la Caisse (française) des dépôts et consignations.

Les principaux contributaires de l'Organisation sont à présent le Japon, l'Union soviétique, l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, le Canada et l'Espagne, qui, à eux sept, fournissent environ la moitié du budget, les participations étant calculées sur la base du revenu national de chaque Etat.

J.-P. P.-H.

(1) Auxquels il convient d'ajouter deux territoires autonomes, les Antilles néerlandaises et les îles Vierges britanniques, qui sont « membres associés » de l'UNESCO.

Un adepte de la « transparence »

(Suite de la première page.)

Certaines des notices biographiques officieuses qui circulent sur le successeur désigné de M. M'Bow signalent également que M. Mayor est *« le petit-neveu respectueux de Marcelino Domingo, l'un des fondateurs de la Seconde République en Espagne »*. Enfin, parmi ceux qui l'ont côtoyé au cours de son cursus international, il en est qui estiment *« qu'il n'a rien d'un réformateur ni d'un homme à poigne et qu'il est un ambitieux sans autre cause que la sienne »*. On saura vite s'il ne s'agit là que de malveillances.

Eurodéputé indépendant

Député aux Cortes en 1977-1978, M. Mayor y présidera la commission éducative et scientifique avant d'être ministre de l'éducation et de la science dans le cabinet de centre droit Calvo Sotelo (1981-1982). Ses adversaires politiques à Madrid, notamment son successeur au ministère, le socialiste José Maria Maravall — qui s'est opposé tant qu'il a pu à son ascension vers l'UNESCO, — lui reprochent de n'avoir, en tant que ministre, mené *« aucune action importante »*. Depuis lors dans l'opposition, il a été, au début de cette année, élu eurodéputé à Strasbourg où il s'est inscrit au groupe indépendant.

Quant à l'UNESCO, il était en contact avec elle depuis 1974 à travers le comité de l'Organisation pour la recherche et les besoins de l'homme. Appelé à être directeur général adjoint, c'est-à-dire le numéro deux de l'institution de 1978 à 1981, il ne parviendra pas, malgré ses efforts, à capter pleinement la confiance de M. M'Bow mais s'en ira sans rompre ; à telle enseigne que M. M'Bow l'appellera derechef auprès de lui comme « conseiller spécial » (1983-1984).

Cette expérience, aussi décevante que la première, laissera à M. Mayor la conviction que l'UNESCO doit être *« profondément remaniée »* et une frustration qui explique sans doute que, il y a quelques mois, presque sans appui (aux notables exceptions du monarque espagnol et d'une partie de la communauté scientifique mondiale dont onze prix Nobel), il se soit lancé à la conquête du palais de la place Fontenoy. *« Ce que je peux offrir à l'UNESCO, outre une certaine connaissance interne de l'Organisation, c'est une indépendance totale à l'égard de tout groupe ou région et une assez longue expérience dans trois secteur-clés de la maison: science, éducation, culture »*, nous dit-il aujourd'hui.

Des réalisations visibles

Optimiste malgré le titre du livre contre l'uniformisation culturelle de la planète qu'il a publié récemment en Espagne — *Demain, il est toujours trop tard (1)* — le nouvel élu nous a exposé *« les grandes lignes de son plan de relance de l'UNESCO destiné, par le maximum de réalisations visibles, comme les restaurations de grands monuments, à rendre toute sa crédibilité à l'Organisation »*.

Ce plan s'articulera autour de *« trois idées simples »* qui avaient sans doute été un peu perdues de vue ces dernières années par l'état-major de M. M'Bow, en dépit de réalisations non négligeables comme la réhabilitation des temples indonésiens de Borobudur (1972-1983) ou celle de la cité pakistanaise antique de Moenjodaro (première tranche réalisée de 1974 à 1983). M. Mayor, s'il est confirmé par la conférence générale en novembre, mettra donc en train *« la décentralisation géographique et fonctionnelle de l'Organisation, un strict suivi des projets lancés, une complète transparence de toutes les activités »*. Et d'ajouter : *« Je déléguerai beaucoup pour pouvoir me consacrer à l'essentiel. Je devrai donc avoir autour de moi une forte équipe intellectuelle »*.

Dans sa spécialité scientifique, l'apport de M. Mayor concerne surtout la neurobiochimie périnatale. *« La principale application sociale de mes travaux,* indique-t-il *est probablement la détection massive des anomalies innées et le traitement approprié mis en place à travers un plan national, pour la prévention de l'anormalité. »* M. Mayor a également fondé en 1973 le Centro Severo Ochoa, devenu *« la principale institution espagnole de recherche en biologie moléculaire »*.

Cet homme de son siècle s'il en est, et en même temps cet honnête homme au sens classique, saura-t-il tenir les promesses de son avènement ou bien, comme son prédécesseur, sera-t-il dévoré par un « système », un « machin » qui a longtemps porté les espoirs de l'intelligentsia universelle mais qui est peut-être entre-temps devenu irréformable ?

J.-P. PERONCEL HUGOZ.

(1) En espagnol, *Manana siempre es tarde*. Ed. Espasa-Calpe, Madrid.

Madrid justifie sa tiédeur passée

ANNECY
de notre envoyé spécial

« Les Européens, bien sûr, ne peuvent qu'être satisfaits qu'un Européen soit finalement élu, même si cela semblait encore impensable, il y a quelques jours à peine. » Interrogé à l'issue du séminaire ministériel franco-espagnol d'Annecy sur l'élection de M. Mayor à la tête de l'UNESCO, le ministre français des affaires étrangères, M. Raimond, ne s'est pas montré particulièrement disert.

Dans les couloirs du séminaire, les péripéties de l'élection du nouveau directeur général de l'UNESCO semblaient davantage passionner les journalistes que le déroulement de la rencontre ministérielle. Les Espagnols n'avaient-ils pas pris ombrage de l'appui de Paris à M. M'Bow ? *« Pas du tout*, assurait diplomatiquement M. Francisco Fernandez Ordonez. *Nous avons toujours respecté la politique française. Même si celle-ci s'est parfois caractérisée par des volte-face inattendues »*, ajoutait en privé certains de ses collaborateurs.

M. Fernandez Ordonez a, par ailleurs, affirmé que la candidature de M. Mayor, basée exclusivement sur ses *« qualités professionnelles semblait à même de rendre à l'UNESCO la sérénité »* dont elle avait bien besoin. Les diplomates espagnols soulignaient à cet égard qu'en temporisant quelque peu avant de présenter officiellement puis d'appuyer la candidature de M. Mayor (*le Monde* du 17 octobre), ils avaient permis à ce dernier d'apparaître comme l'*« homme de la conciliation »*. Lancer trop tôt le biochimiste dans l'arène, expliquaient-ils, l'aurait fait apparaître comme *« le candidat anti-M'Bow, voire comme le candidat de l'Occident contre le tiers-monde »*, ce dont la diplomatie espagnole ne voulait à aucun prix.

Th. M.

La missive de M. M'Bow

« Chantage, désinformation et menaces... »

Voici les principaux passages de la lettre au président du conseil exécutif de l'UNESCO, M. Ivo Margan (Yougoslavie), par laquelle M. M'Bow a retiré, le samedi 17 octobre, sa candidature, avant le cinquième et dernier tour de scrutin. Le ton particulièrement vif de cette missive est interprété par certains comme le signe que le directeur sortant n'a peut-être pas dit son dernier mot, d'autant plus qu'il compte encore d'assez nombreux partisans parmi les cent cinquante-huit Etats participant à la conférence générale et qui doivent avaliser le choix du conseil. En tout cas, le lundi 19 octobre au matin, M. M'Bow n'avait pas encore adressé à son successeur désigné, M. Mayor, le traditionnel message de félicitations.

« Je vous prie, monsieur le président, d'informer le conseil exécutif de la décision que j'ai déjà prise de demander aux gouvernements à qui je demeure reconnaissant de leurs marques d'estime et de confiance de bien vouloir retirer ma candidature qu'ils m'ont fait l'honneur de présenter *(1)* pour le poste de directeur général de l'UNESCO. (...)

» Ce qui a lieu ici depuis quelques jours, ce qui en a été dit, les actions de caractère politique, diplomatique, médiatique qui l'ont accompagné et à l'occasion desquelles on n'a pas répugné à recourir aux moyens du chantage, de la désinformation, mais aussi aux pressions et menaces de toutes sortes, constituent un test révélateur de l'état actuel des relations internationales et des perspectives préoccupantes de la coopération multilatérale et bilatérale.

» Quelle graine a été semée (ou quel message a été donné) par les Etats membres qui ont vicié et perverti le processus démocratique de l'élection du directeur général en conditionnant son issue et l'expression souveraine de la volonté des Etats membres par des menaces explicites de retrait ou de non-paiement de contribution ?

» Une réponse devra être faite à cette grave question à l'heure du bilan lorsque les passions se seront apaisées.

» La conférence générale qui s'ouvre sera certainement l'occasion d'une réflexion plus sereine sur la nature et la signification profondes des événements du moment.

» Je souhaite apporter une fois de plus ma contribution positive au consensus tant recherché qui appelle plus d'efforts de tous que l'unanime proclamation de simples intentions. »

(1) La candidature de M. M'Bow avait été présentée par la Zambie, qui détient actuellement la présidence de l'Organisation de l'unité africaine, et par le Sénégal, son pays natal

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Le roi Baudouin accepte la démission du gouvernement

Réunis le dimanche 18 octobre à Bruxelles, les principaux ministres du gouvernement belge n'ont pas réussi à régler les problèmes internes de la coalition. Le roi Baudouin a accepté, le lundi 19 octobre, la démission du premier ministre, M. Wilfried Martens et l'a chargé des affaires courantes.

Cette démission avait été présentée le 15 octobre, mais le souverain avait fait savoir qu'il tenait sa décision *« en suspens »* (*le Monde* du 17 octobre). Il voulait laisser aux membres du gouvernement une dernière chance de trouver un compromis concernant le statut des Fourons, cette commune de cinq mille habitants peuplée en majorité de francophones mais rattachée administrativement à la Flandre. Les sociaux-chrétiens flamands, le parti du premier ministre, exigeaient la destitution immédiate de M. José Happart, le bourgmestre des Fourons qui refuse de prouver ses connaissances en néerlandais. Les sociaux-chrétiens francophones en revanche n'ont pas accepté cet ultimatum, demandant le vote d'une loi offrant en contrepartie des garanties aux élus francophones de la banlieue bruxelloise.

Dans un communiqué, lundi, le palais royal a précisé que le souverain avait demandé à M. Martens de former un nouveau gouvernement, chargé de défendre un projet de déclaration de révision de la Constitution devant le Parlement. — *(Corresp.)*

Nicaragua

Les « contras » intensifient leurs actions

Les « contras » ont intensifié depuis quelques jours leurs actions contre les forces gouvernementales sandinistes afin, selon les observateurs, de faire pression sur Managua pour obtenir l'instauration d'un dialogue.

Quelque huit cents rebelles anti-sandinistes ont lancé, le jeudi 15 octobre, dans le sud-est du Nicaragua, une attaque, l'une des plus violentes depuis le début de la guerre, contre la route stratégique vers la côte atlantique qui relie Managua à El Rama et contre quatre localités.

Après de durs combats, les « contras » ont finalement été repoussés. La guérilla a annoncé qu'environ deux cents soldats sandinistes avaient été tués ou blessés. Selon des sources gouvernementales, vingt soldats et environ quatre-vingt-dix guérilleros ont été tués. L'objectif des « contras » était de faire sauter plusieurs ponts sur cette route par laquelle sont acheminés les armements fournis au Nicaragua par l'URSS et par d'autres pays du bloc communiste.

En quelques jours, les rebelles affirment avoir abattu dans la même région deux hélicoptères de transport de troupes Mi-17 de fabrication soviétique. En outre, ils ont revendiqué la destruction d'un avion-cargo Antonov dans une partie montagneuse du département de Jinotega (nord du Nicaragua). Il ont déclaré qu'ils avaient abattu l'appareil avec un missile Red-Eye. Le gouvernement a reconnu la perte de l'Antonov, mais a précisé qu'elle était due à des *« difficultés mécaniques »*. — *(AFP.)*

Diplomatie

Le séminaire ministériel franco-espagnol d'Annecy

Paris et Madrid renforcent leur coopération en matière de défense

« Jusqu'à l'an dernier, nos rencontres nous permettaient de négocier. Elles nous permettent désormais de coopérer. »

C'est de cette manière que le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a voulu refléter l'état d'esprit du septième séminaire ministériel franco-espagnol, qui s'est tenu les 17 et 18 octobre à Annecy. Ce séminaire réunissait, dans le cadre idyllique du château surplombant la vieille ville et le lac, dix ministres et cinq secrétaires d'Etat des deux pays (1).

ANNECY
de notre envoyé spécial

La rencontre franco-espagnole d'Annecy coïncidait avec une période faste dans les relations bilatérales. La collaboration française dans la lutte contre l'ETA militaire a connu, ces dernières semaines, un crescendo spectaculaire. Si ce thème n'a pas été officiellement abordé lors des entretiens d'Annecy (il le sera durant la visite que le ministre espagnol de l'intérieur, M. Barrionuevo, effectuera à Paris dans le courant de cette semaine), il n'en a pas moins été publiquement mentionné à plusieurs reprises par le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonnez, qui n'a pas perdu une occasion pour remercier ses hôtes à ce sujet.

Aucun litige bilatéral d'ordre communautaire ne pesait cette fois sur la rencontre. Lors du séminaire antérieur, à Saragosse, en octobre dernier, plusieurs problèmes épineux liés à la pêche et à la politique méditerranéenne de la Communauté avaient occupé une bonne partie des conversations.

Français et Espagnols ont longuement débattu cette fois des conséquences pour le Vieux-Continent de l'accord imminent entre Moscou et Washington sur l'option « double zéro ».

Malgré quelques nuances sur l'appréciation de cette démarche, on est tombé d'accord sur la nécessité de renforcer le « pilier européen » de l'alliance atlantique. Le ministre espagnol de la défense, M. Narcis Serra, a réitéré la volonté de son pays d'être associé à la construction de « l'Europe de la défense », dont la collaboration franco-allemande constitue, à ses yeux, le premier jalon véritable.

Les Espagnols se sont toutefois montrés trs prudents sur les conséquences opérationnelles de ce choix. Ils considèrent prématurée toute participation à la brigade mixte ou à un conseil de défense franco-allemand.

Un résultat concret

« La réflexion stratégique » commune entre Madrid et Paris a néanmoins débouché sur un résultat concret : la création d'un groupe *ad hoc* bilatéral qui examinera les problèmes de la sécurité en Méditerranée. En outre, plusieurs dossiers de collaboration militaire ont été abordés. L'interconnexion entre les réseaux de radars espagnols et français est désormais *« presque décidée »*, au dire d'un des ministres, et la participation de l'Espagne (comme de l'Italie) à la construction du satellite français d'observation militaire Hélios semble désormais acquise : une ultime négociation aura lieu concernant essentiellement les possibilités de contrôle par les *« actionnaires minoritaires »* espagnols de l'emploi du satellite. La collaboration dans le domaine de l'aéronautique et de l'électronique sous-marine a également été abordée, de même que diverses possibilités de vente d'armes mutuelles (missiles, chars, avions, hélicoptères).

Quant aux problèmes du futur de la Communauté, les deux délégations sont d'accord sur la philosophie générale : l'établissement, en 1992, d'un véritable marché unique suppose l'adoption de mesures réduisant l'écart entre régions riches et régions pauvres. Mais les divergences subsistent quant aux modalités pratiques : les Espagnols considèrent que les Français veulent faire la part trop belle aux dépenses agricoles, ce qui porte préjudice, à leurs yeux, aux autres dépenses structurelles liées à l'aide sociale et régionale. Ce problème a amené l'Espagne à s'opposer au projet de budget communautaire actuellement en discussion à Bruxelles. Les deux parties n'ont pu, à Annecy, que *« clarifier leurs positions respectives »* à ce sujet, selon les termes de M. Raimond.

Sur le plan de la culture et de l'enseignement enfin, les deux pays ont examiné la création d'un *« espace européen de l'audiovisuel »*. Un accord de coproduction cinématographique sera signé à Paris avant la fin de l'année. On a également parlé du problème de la régression de la langue française en Espagne : Madrid s'est apparemment montrée plus réceptive, cette fois, à la vieille revendication française concernant l'instauration d'une seconde langue obligatoire dans l'enseignement secondaire au sud des Pyrénées.

THIERRY MALINIAK.

(1) Etaient notamment présents les responsables des affaires étrangères, de la défense, de la culture, des affaires européennes, du budget, des communications, de l'enseignement et de la recherche.

Prix Jean-Monnet 1987. – Le prix Jean-Monnet a été décerné à M. François Fontaine, homme de lettres français et haut fonctionnaire européen, ainsi qu'à MM. von Groeben et Max Kohnstamm, respectivement haut fonctionnaire allemand et néerlandais, annoncé samedi 17 octobre la Fondation Johann Wolfgang von Goethe de Bâle (Suisse). Le Prix Jean-Monnet institué par la Fondation bâloise auprès de l'université de Lausanne et décerné tous les deux ans, est doté de 30 000 francs suisses (120 000 F). Il est destiné à honorer des personnalités qui se sont distinguées par des activités éminentes en faveur de l'Europe et de la paix. La cérémonie de remise des prix, le 6 novembre à Lausanne, sera présidée par M. Alain Poher, président du Sénat français. – *(AFP.)*

La fin du sommet du Commonwealth

Le refus de Mme Thatcher de s'associer aux sanctions contre l'Afrique du Sud

Le vingt-huitième sommet du Commonwealth, qui a pris fin samedi 17 octobre, à Vancouver, a été marqué par l'obstination de la Grande-Bretagne, qui a refusé d'adopter de nouvelles sanctions contre l'Afrique du Sud. Dans leur communiqué final, les quarante-huit pays du Commonwealth – l'archipel des Fidji a été officiellement radié de l'organisation au cours de ce sommet – ont déclaré avoir *« pris note de l'avis unanime des membres du Forum du Pacifique Sud selon lequel le récent référendum en Nouvelle-Calédonie a été fondamentalement biaisé et n'a pas contribué à la solution de la situation dans le territoire, qui ne peut venir que d'un acte d'autodétermination authentique »*. La plupart des pays du Commonwealth ont, par ailleurs, réaffirmé *« leur forte opposition à la poursuite des tests nucléaires »* dans le Pacifique Sud.

MONTRÉAL
de notre correspondante

Pour faire plier la « dame de fer », il faut beaucoup plus qu'une quarantaine de chefs d'Etat ou de premiers ministres, fussent-ils les représentants des anciennes colonies de l'empire britannique.

Clairement affichée dès le début, la position de Mme Thatcher n'a pas varié d'un iota durant les cinq jours de ce sommet. La Grande-Bretagne, principal investisseur étranger en Afrique du Sud et plus important partenaire commercial de ce pays au sein du Commonwealth, a estimé une fois pour toutes que les sanctions contre Pretoria sont non seulement sans effet sur la politique du gouvernement de M. Botha, mais aussi *« contre-productives »*, parce qu'elles privent la population noire d'emplois déjà trop rares et, enfin, dangereuses, parce qu'elles risquent d'amener les partis politiques des Blancs d'Afrique du Sud à se radicaliser davantage.

Les arguments développés par les dirigeants du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des pays de la ligne de front, notamment, n'y ont rien changé, la « dame de fer » se permettant même de dénoncer l'*« émotivité »* de ses interlocuteurs dans ce dossier.

Les discussions ont rapidement dégénéré en bataille de chiffres sur l'efficacité économique des sanctions, en guerre de sondages (sur la popularité de ces mesures auprès de la population noire sud-africaine) et en procès d'intention.

Accusée d'agir en fonction de ses seuls intérêts, Mme Tatcher, qui n'avait pas hésité à décréter des sanctions à l'encontre de l'Argentine lors de la guerre des Malouines, a rétorqué en dénonçant *« l'hypocrisie »* des pays qui n'appliquent pas les sanctions qu'ils ont eux-mêmes votées en 1985 lors du précédent sommet de Nassau ou l'an passé lors du mini-sommet de Londres.

La querelle s'est finalement terminée par une demi-victoire pour chaque camp. Mme Thatcher a affirmé sa dissidence, et, dans une déclaration commune, les pays du Commonwealth, *« à l'exception de la Grande-Bretagne »*, ont résolu *« de continuer à agir individuellement et collectivement par tous les moyens, y compris par des sanctions nouvelles, pour amener le gouvernement sud-africain à renoncer à l'Apartheid »*. Déclaration suivie d'un examen des réseaux (financiers notamment) qui permettent à l'Afrique du Sud de contourner les mesures de rétorsion.

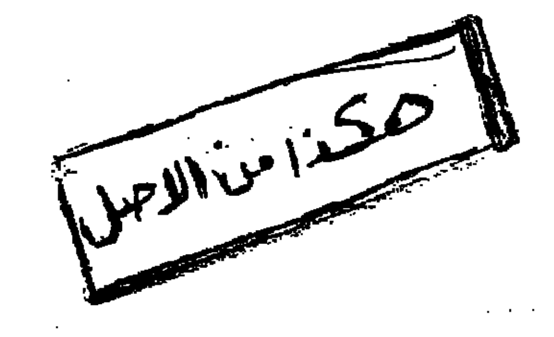
Aucune nouvelle sanction n'a encore été toutefois définie, les pays du Commonwealth au grand complet cette fois se contentant de renforcer *« la capacité des voisins de l'Afrique du Sud à résister à la politique de déstabilisation et de destruction de Pretoria »* en leur accordant une aide accrue. Ottawa et Londres fourniront respectivement 15 et 23 millions de dollars américains pour la reconstruction de la ligne de chemin de fer qui relie le Zimbabwe au port de Maputo, capitale du Mozambique, et un fonds spécial sera créé pour fournir une assistance technique à ce dernier pays.

Les Fidji exclues

Au milieu de ses querelles sud-africaines, le Commonwealth a dû se résoudre à exclure l'un de ses quarante-neuf membres, les îles Fidji. A la suite du coup d'Etat perpétré le 25 septembre dernier par le colonel Rabuka et après la proclamation de la République, le gouverneur général de l'archipel, M. Penaia Ganilau, a remis sa démission à la reine Elisabeth II, concluant ainsi cent dix-sept années d'allégeance à la couronne britannique.

Les îles Fidji pourront néanmoins demander leur réintégration. Mais pour cela, le colonel Rabuka devra renoncer à inclure dans la Constitution de son pays le principe de la suprématie politique de la minorité mélanésienne de l'archipel.

MARTINE JACOT.



Diplomatie

La visite d'Etat de M. Mitterrand en RFA

Trouver les mots pour se faire comprendre...

M. François Mitterrand, qui commence une visite d'Etat de trois jours en RFA, devait être accueilli, lundi 19 octobre, à Bonn, par le président de la République ouest-allemande M. Richard von Weizsäcker. Le chef de l'Etat est accompagné des ministres des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, de la défense, M. André Giraud, de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, et de M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes. M. François Mitterrand devait prononcer lundi un discours à l'université de Bonn, rencontrer des représentants du Parti libéral et des Verts, et s'entretenir avec M. von Weizsäcker, qui offre un dîner en son honneur au château d'Augustusburg. Mardi, il doit, notamment, se rendre à Aix-la-Chapelle.

BONN
de notre envoyée spéciale

Trouver les mots pour se faire entendre des Allemands, œuvrer à résorber les malentendus, tel est l'esprit dans lequel le président de la République a entamé sa visite en République fédérale. Cela peut paraître paradoxal alors que tout a été fait depuis des années, et particulièrement ces derniers mois, pour démontrer que la coopération entre les deux pays fait partie de la vie quotidienne en même temps qu'elle fonde un grand dessein.

Les malentendus, très souvent, ont pris leur source en France dans le procès qui était fait aux Allemands : procès contre leur tentation supposée de larguer les amarres européennes pour se laisser dériver non vers une impossible réunification mais vers le neutralisme ; procès contre leur complaisance à se présenter comme les victimes désignées de tout éventuel conflit qu'on attribuerait à leur mauvaise conscience historique plutôt qu'à leur situation objective. Ce procès n'est plus instruit aujourd'hui en France par aucun des hommes politiques ou fonctionnaires qui sont partie prenante de la coopération franco-allemande. Il subsiste en revanche, dit ou non dit, dans les secteurs moins directement impliqués, et parler n'est donc pas inutile.

La compétition Elysée-Matignon

Trouver les mots pour se faire comprendre des Allemands, cela veut dire aussi que le voyage du président de la République ne devrait pas donner lieu à l'annonce de nouvelles initiatives, comme ce fut le cas au mois d'octobre lorsque M. Mitterrand, assistant aux manœuvres militaires communes en Bavière, avait créé la surprise en révélant l'idée encore en gestation de mettre sur pied un conseil de défense franco-allemand. M. Jacques Chirac exprima alors des réserves qui, dans une période où l'on est à l'affût du moindre raté dans la cohabitation, donnèrent à penser qu'il n'était pas d'accord. Il l'était en fait et le chancelier Kohl fut contraint d'en témoigner. Quelques jours avant les manœuvres « moineau hardi », il s'était entretenu avec le premier ministre français de cette idée de conseil de défense qui, sans la hâte du président de la République, n'aurait dû arriver au stade de la formulation publique que le mois prochain au plus tôt, à l'occasion du cinquantième sommet franco-allemand auquel participeront M. François Mitterrand *et* M. Jacques Chirac.

On explique à Matignon que ce projet étant très ambitieux puisqu'il touche potentiellement des domaines de la souveraineté nationale, sa divulgation avant même que l'épure en eût été clairement définie côté français, était prématurée. On regrette vraisemblablement aussi que le bénéfice de l'annonce en terme d'impact sur l'opinion soit allé à M. Mitterrand seul, et que le président de la République soit encore une fois apparu comme le véritable artisan à Paris du rapprochement entre les deux pays.

Qui aurait pu imaginer, il y a quelques années encore, que ce domaine de la politique étrangère serait ainsi devenu en France un terrain de compétition en période préélectorale ? La perception de la dimension historique des relations franco-allemandes, qui avaient fortement régressé depuis la grande époque de la réconciliation au début des années 60, se réveille aujourd'hui. Sous l'effet de données externes, certes, et notamment de l'accord que s'apprêtent à conclure Américains et Soviétiques sur les armes nucléaires de moyenne portée et qui engendre une vaste problématique sur la défense de l'Europe.

Mais aussi sous l'effet d'un volontarisme dont il faut bien reconnaître qu'il est à Bonn le fait de la chancellerie et à Paris celui de l'Elysée. La création de la force d'action rapide susceptible d'intervenir en Allemagne, la décision en 1982 de donner vie aux dispositions du traité de 1963 concernant la défense, avaient préparé le terrain au dernier développement de la coopération franco-allemande en matière militaire : manœuvres communes, idée de la brigade franco-allemande, puis du conseil de défense. Même si ces propositions récentes sont dues avant tout au souci du chancelier Kohl de prendre des initiatives parlantes pour l'opinion, le promoteur le plus actif en a été incontestablement, à Paris, M. Mitterrand. L'Elysée a pris sur ces questions une avance difficilement rattrapable, qui explique aussi que Matignon mette l'accent aujourd'hui sur les hauts lieux où on réfléchit à la défense de l'Europe comme l'union de l'Europe occidentale ou sur les progrès dans la coopération avec les autres alliés européens à propos du nucléaire avec la Grande-Bretagne, et dans le domaine de l'observation par satellite avec l'Espagne et l'Italie.

Les dernières initiatives franco-allemandes ont eu l'avantage de cristalliser le débat sur des projets concrets et donc de couper court à des élucubrations plus ambitieuses sur la défense de l'Europe, jugées inopportunes, voire dangereuses. Si l'on met de côté la résurgence de l'idée suivant laquelle la France devrait réintégrer l'OTAN, idée qui trouve un écho chez les Allemands les plus farouchement atlantistes, mais qui reste à Paris politiquement marginale, le projet de brigade franco-allemande et celui de conseil de défense n'ont à ce jour ébranlé ni le consensus français ni le consensus franco-allemand.

Les sujets tabous

Restent les sujets tabous, ceux qu'on laisse à l'écart de la coopération franco-allemande, mais que le président de la République aura du mal à taire s'il veut véritablement se faire comprendre outre-Rhin, à savoir ceux qui ont trait aux armes nucléaires. Les Allemands, quelle que soit leur sensibilité politique, craignent d'être la cible des armes nucléaires stationnées en Europe. Plus ces armes sont de courte portée et plus cette menace est ressentie comme spécifique. On aura du mal, une fois conclu l'accord sur l'élimination des missiles de moyenne portée, à leur faire admettre que les armes de plus courte portée qui ne peuvent viser que le sol allemand doivent subsister, c'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir, comme ils le réclament déjà, de négociations soviéto-américaines sur une troisième option zéro.

La France n'est pas ici directement concernée et semble avoir résolu de ne pas s'en mêler pour l'instant. Là encore, cependant, on a pu remarquer des dissonances entre l'Elysée et Matignon. Tandis que M. Jacques Chirac exprimait son peu d'enthousiasme pour le projet d'accord américano-soviétique, et mettait en garde contre une troisième option zéro, l'Elysée estimait plus judicieux d'avoir une approche positive de l'accord FNI et d'insister, d'autre part, sur la nécessité de réduire les armements stratégiques.

Reste la question des armes préstragégiques françaises, sujet tabou s'il en est, dans la démonstration franco-allemande, car les Allemands ne peuvent oublier qu'elles sont destinées à être utilisées, notamment sur le territoire des deux Allemagnes. M. André Giraud, ministre de la défense, a mis les pieds dans le plat en exprimant, à trois jours de la visite du président de la République en RFA, sa conviction que le nucléaire tactique est essentiel à la défense de l'Europe, déclaration mal venue et qui pourrait lui valoir, ces jours-ci, car il est du voyage, des réprimandes qui ne seraient pas les premières.

CLAIRE TRÉAN.

La perspective du retrait des missiles américains et soviétiques

Les avances de M. Giraud à une Europe orpheline

« Cherche désespérément à constituer Europe de la défense. Urgent. Conditions à débattre à deux ou à plusieurs partenaires. » Ce pourrait être une petite annonce publiée dans la presse européenne par le ministre français de la défense. En tout cas, le message apparaît en clair dans le discours de M. André Giraud, le vendredi soir 16 octobre, devant le Mouvement européen au Sénat (*le Monde* daté 17-18 octobre).

Un ballon d'essai, dira-t-on. Plutôt une bouteille à la mer lancée en direction des alliés européens de la France pour sonder leurs réactions à la veille des grandes échéances qui attendent le continent européen : la prochaine signature des accords américano-soviétiques sur les euromissiles et la réunion, en novembre, de l'Union de l'Europe occidentale. Pour M. Giraud, il est temps de savoir si l'Europe restera ou non les bras croisés face à un environnement de sa sécurité qui se modifie rapidement sous ses yeux et, à ce jour, indépendamment d'elle, peut-être même contre elle.

Le constat de départ du ministre de la défense est relativement simple : une course de vitesse inégale est engagée entre, d'une part, les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui peuvent avoir des intérêts convergents exclusifs de ceux de leurs camps respectifs, et, d'autre part, des pays européens, qui devraient prendre conscience que leur identité dépend, désormais, de leur maturité en matière de défense.

A mots feutrés

Dans la réflexion entre Européens, estime M. Giraud, la France, seule puissance nucléaire autonome du continent, doit devenir une force de proposition et prendre l'initiative de dépasser la contradiction ancienne, qui empêche d'achever la construction communautaire, entre une conception atlantiste intégrationniste de la défense et une conception hexagonale nationaliste. Le nœud gordien de cette contradiction est la place et le rôle de l'armement nucléaire préstratégique que, jadis, on appelait tactique et que le ministre français de la défense assimile, sur le modèle des SS-20 soviétiques ou des missiles américains Pershing et Cruise, à un *« échelon intermédiaire »* de la dissuasion européenne.

Autrement dit, M. Giraud imagine que la France, sans se fermer à d'autres solutions qui lui seraient proposées par ses alliés, puisse activement participer à la reconstitution d'un échelon intermédiaire propre à la dissuasion européenne et capital pour l'équilibre général des forces après la suppression de l'échelon intermédiaire américain.

Le ministre de la défense a-t-il parlé en son nom propre ? Ce fait-il, là, l'écho de spéculations déjà engagées avec ses homologues britannique et ouest-allemand, en particulier ? Et, si cela était avéré, avec l'aval de qui ? Autant de points d'interrogation qui n'interdisent pas, cependant, de constater que M. Giraud dessine un nouveau paysage de la sécurité européenne. Discrètement. A mots feutrés.

Désormais, avec la disparition des missiles américains Pershing et Cruise en échange de celle des SS-20 soviétiques, il pourrait apparaître – pour simplifier – quatre échelons de la sécurité en Europe, si la France acceptait de changer les règles de son propre jeu. Un premier échelon serait représenté par la dissuasion stratégique américaine, qui resterait aux ordres des Etats-Unis et qui profiterait indirectement à l'OTAN. Un deuxième échelon serait assuré par le développement, dans un cadre européen, de certaines armes préstratégiques spécifiquement actionnées par les Européens, y compris par la France. Un troisième échelon réunirait les armes stratégiques et préstratégiques de la France dans les conditions actuelles de leur emploi, dit de la réponse du faible au fort. Le dernier échelon rassemblerait les forces classiques de l'Europe.

Cet agencement des arsenaux et, donc, des cercles de sécurité qui impliquerait la participation de la France transparaît, en filigrane, dans le discours de M. Giraud.

Par bien des aspects, un tel schéma rappelle des considérations avancées, il y a quelques années, par des experts proches de l'UDF pour lesquels il fallait briser le tabou du sanctuaire trop étroitement national et envisager une contribution de l'arme nucléaire tactique française à la défense alliée. A sa manière, M. Valéry Giscard d'Estaing, du temps où il était à l'Elysée, avait pris l'initiative de cette démarche.

Concrètement, d'un seul point de vue militaire, tout est possible. A commencer par l'adoption entre Européens d'un missile air-sol préstratégique commun sur le modèle de l'ASMP français, qui équipe aujourd'hui les Mirage-IV ou demain les Mirage 2000-N et que rien n'interdit de monter sur d'autres types d'avions comme le Tornado actuel ou le futur Eurofighter anglo-germano-italien. Ou bien, encore, la conception d'une arme nucléaire à rayonnements renforcés (la célèbre bombe à neutrons, qui limite les destructions sur les territoires alliés), dont la France a la technologie pour son missile préstratégique Hadès et qui pourrait servir d'outil défensif communautaire à partir de n'importe quelle plate-forme de tir, selon le choix du pays.

Une pierre d'achoppement

Même l'arme chimique peut, à sa façon, constituer le premier échelon d'une dissuasion intermédiaire européenne, avec ces nouvelles techniques de munitions binaires qui deviennent, en se dispersant, de redoutables toxiques de guerre.

Mais, si le champ du possible est vaste, l'opportunité politique, avec ses incidences sur les relations Est-Ouest, commande d'être beaucoup plus prudent. En France même, le point de savoir si l'Europe vaut bien un changement de la doctrine nucléaire reste une pierre d'achoppement. Car, il ne faut pas se le dissimuler : les méditations de M. Giraud signifient, à terme, une révision complète de la dissuasion française, qui requiert un accord de la classe dirigeante.

Par exemple, le couplage introduit par le ministre de la défense entre, d'un côté, cet « échelon intermédiaire » de la dissuasion nucléaire propre à l'Europe et, de l'autre, l'ensemble des forces classiques, y compris les unités française, marque-t-il, par voie de conséquence, un découplage – que la doctrine officielle récuse jusqu'à présent – entre armes stratégiques et armes préstratégiques solidairement placées sous les ordres du seul chef de l'Etat ?

En réunissant tous les régiments Hadès en une même division et sous un seul contrôle qui lui reste subordonné, le président de la République avait manifesté son intention de conserver le feu nucléaire préstratégique dans ses mains, pour un ultime avertissement à l'agresseur, et il s'interdisait d'en faire un usage parcellaire, au gré des états-majors sur le champ de bataille. Sera-ce toujours le cas si des « échelons intermédiaires » nucléaires français sont délégués à l'Europe, pour un emploi éventuel qui serait modulé selon les circonstances et sans lien avec la menace stratégique ?

Dans l'oreille d'un sourd

M. Giraud donne l'impression à ses adversaire politiques, en France, de redécouvrir la riposte flexible, qui accepte les désagréments de la bataille nucléaire en Europe, à l'heure où les Etats-Unis s'interrogent sur la validité de ce concept, cher à l'OTAN, avec le départ des euromissiles.

Le groupe de planification nucléaire de l'OTAN en débattra précisément, le mois prochain, à Monterey (Californie). On s'attend, à en croire certaines indiscrétions, que les Américains suggèrent à leurs alliés de renforcer le stock des quatre mille charges nucléaires tactiques du champ de bataille stationnées en Europe et non encore concernées par le traité avec Moscou. Trois options seraient examinées : équiper des avions FB-111, F-15E ou B-52 de missiles de croisière air-sol à tête nucléaire ; assigner des missions tactiques en Europe à des missiles lancés depuis des silos et des sous-marins stratégiques ; ou développer des missiles air-sol et mer-sol à charge classique pour le théâtre européen.

Nul doute que plusieurs pays européens voudront connaître les propositions de Washington à Monterey et leur concrétisation officielle par l'OTAN, avant de chercher à savoir, avec précision, ce que recèlent les avances de M. Giraud.

Car le message du ministre français de la défense est à double sens et, pour le décoder, il faut prendre son temps. En clair, il exige un renvoi d'ascenseur, notamment de l'Allemagne fédérale. Si la France est prête à apporter une contribution décisive à la sécurité de l'Europe, au besoin en modifiant sa propre doctrine et sa propre organisation de défense, son allié ouest-allemand devra faire un effort comparable, en se montrant davantage solidaire sur les autres terrains, politique, économique et monétaire. En cette période de cohabitation agitée en France, le message de M. Giraud court le risque de tomber dans l'oreille d'un sourd.

JACQUES ISNARD.

Europe

ITALIE : cinq référendums

Les électeurs se prononceront le 8 novembre sur l'avenir de l'énergie nucléaire et la responsabilité des juges

Cinq référendums – trois sur le nucléaire et deux sur la justice – auront lieu le dimanche 8 novembre en Italie. Les trois questions concernant l'atome industriel proposent notamment la suppression de certains crédits, qui aboutirait en fait à bloquer le modeste programme électronucléaire italien. Les deux autres questions, relatives à la justice – sur la responsabilité des magistrats et les procédures pouvant être engagées contre le chef de l'État et les ministres pour des délits commis dans l'exercice de leurs fonctions – suscitent de vives controverses parmi les spécialistes. Depuis 1970, neuf référendums ont été organisés en Italie. Les questions soumises au vote avaient trait au divorce (1974), au financement public des partis politiques et au pouvoir de la police (1978), à l'avortement, la faim dans le monde, l'ordre public et la prison à vie (1981), à l'échelle des salaires (1985).

ROME
de notre correspondant

Tous les partis italiens ont à présent fait connaître leur position sur les référendums du 8 novembre. Pour la première fois depuis l'instauration, en 1970, de ce type de scrutin, le « oui » – c'est-à-dire la position favorable à l'abrogation de normes contestées par les promoteurs des consultations – devrait l'emporter. La quasi-totalité des formations politiques se sont en effet prononcées pour l'abolition de trois normes favorisant la production d'électricité d'origine atomique – en clair, contre la poursuite du modeste programme électronucléaire national ; et contre le maintien de dispositions limitant la responsabilité civile des juges d'une part, et réservant à une commission parlementaire, d'autre part, un pouvoir discrétionnaire sur le cas des ministres ayant commis des délits dans l'exercice de leurs fonctions.

Seule cette dernière question, celle de l'*Inquirente*, fait l'unanimité. Cet organisme a en effet systématiquement, par le passé, « archivé » les cas qui lui étaient proposés (1), et son impopularité est telle qu'aucune force politique n'imagine pouvoir le défendre. Le Parlement semble prêt à voter une loi permettant de déférer les ministres devant les juridictions ordinaires, moyennant son autorisation préalable, comme c'est le cas dans la plupart des pays *démocratiques*.

Plus complexe, malgré les apparences, est le cas des quatre autres référendums. S'agissant tout d'abord du nucléaire, toutes les formations, hormis les petits partis républicain et libéral, se sont déclarées d'accord pour abolir deux textes de 1983 facilitant l'implantation des centrales : l'un d'eux avait confié à une instance interministérielle, *réputée efficace*, le *choix* des localisations ; l'autre prévoyait de substantielles allocations financières aux régions et communes acceptant d'accueillir des installations sur leur territoire. Lancées par le petit Parti radical (promoteur à ce jour de la *quasi-totalité des référendums*) et bien entendu par divers organes *antinucléaires*, ces deux consultations ont rapidement reçu, à l'automne 1986, l'appui du Parti socialiste. La catastrophe de Tchernobyl avait justifié la volte-face de cette formation. Le Parti communiste, de son côté, longtemps le pilier du programme italien, avait vu, lors de son dernier congrès tenu deux semaines avant l'avarie du réacteur soviétique, sa base vaciller jusqu'à approcher un revirement de position. Tchernobyl a donné l'estocade aux « nucléaristes » du PC (disciplinés mais nullement convaincus).

Restait la Démocratie chrétienne (DC), elle aussi de longue date favorable à un programme nucléaire, dont le développement s'est heurté, depuis un quart de siècle, à l'obstacle ici classique du chevauchement des compétences bureaucratiques et territoriales. Sans revenir sur sa position traditionnelle, la DC a pourtant décidé de se prononcer en faveur du « oui » pour ces deux *premiers référendums*. Elle a, en revanche, appelé au vote *négatif sur le troisième projet « antinucléaire »* : celui visant à interdire désormais à la compagnie nationale d'électricité, ENEL, de participer à la réalisation de centrales atomiques à l'étranger (l'Italie est partie prenante pour un tiers au Superphénix français). Le parti espère que, par ce biais, le pays pourrait garder un pied dans un domaine néanmoins fondamental. *Le MSI (droite nationale) a pris la* même position. Ainsi, sur cette troisième *consultation sur le nucléaire*, les jeux apparaissent-ils très ouverts.

Etrangement pourtant, ce n'est pas ce thème, pourtant réputé brûlant, qui suscite ici la controverse. Est-ce parce que les jeux semblent faits, bien que les récents sondages *tendent à suggérer une forte chute* des opinions hostiles au nucléaire ? *Ou est-ce parce que*, en toute hypothèse, la part d'énergie nationale ainsi mise en cause est des plus modestes (environ 3 % du total) ?

Le débat se concentre dès lors sur la question : que faire des installations *existantes quasiment achevées ou en* cours de réalisation ?

Procès contre la magistrature

Acharnée est, en revanche, la dispute concernant la responsabilité civile des juges. Le référendum sur ce sujet a été demandé, il y a près de deux ans, par trois formations – deux de la majorité, le Parti socialiste et les libéraux, et une de l'opposition, le Parti radical. En théorie, l'unanimité est presque faite : hormis les républicains et la Démocratie prolétarienne (extrême gauche), ce qui *est plus surprenant*, toutes les forces politiques sont en *faveur de l'abolition des restrictions* imposées, par un texte remontant à l'époque mussolinienne, à la responsabilité civile des juges – tenus à réparations pécuniaires envers les citoyens qu'ils ont lésés, seulement en cas de « *vol, fraude et concussion* » ou « *omission et retard sans juste motif* ». La consultation a été lancée, puis défendue, de façon telle qu'elle fait figure de véritable procès contre la magistrature. Que la situation de la justice soit en Italie devenue délicate (en raison notamment des retards apportés aux procès, avec toutes les conséquences pour les inculpés), voilà une évidence *que nul, pas même les juges*, ne conteste ici. Mais de là à imaginer instaurer une « *justice juste* » – selon le slogan fréquemment repris – par *la seule* abolition d'un article du code civil, voilà qui laisse sceptique une *importante fraction* des citoyens...

Les deux principaux partis – DC et PC – eux-mêmes sont convaincus que là n'est pas le problème. Au demeurant, la révision du code de procédure pénale est à l'ordre du jour *depuis au moins vingt ans* ! Seules donc des considérations tactiques *expliquent* l'*alignement des* démocrates-chrétiens, et encore plus des *communistes* – *traditionnels* défenseurs de l'indépendance de la magistrature face aux empiétements du pouvoir politique – sur la position abrogative (« oui »), réputée la plus populaire.

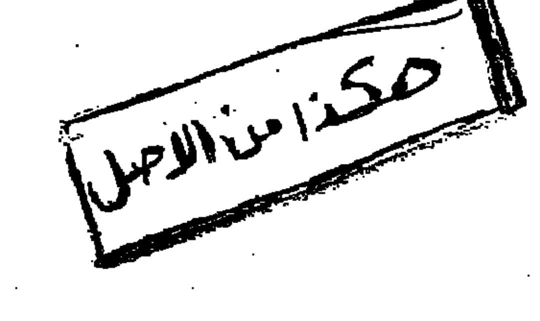
L'idée est de dissoudre l'aspect « plébiscitaire anti-magistrats » ; et d'éliminer le bénéfice que le PS, *principal promoteur de la consultation*, en retirerait, dans un large *consensus, tout superficiel* soit-il. Afin d'occulter l'aspect visiblement machiavélique de leur position, *les* deux principales formations italiennes ont déjà présenté des projets de loi remédiant au vide juridique (pire que la situation actuelle !) dérivant de l'abolition des modestes normes existantes sur la responsabilité des magistrats. Ces propositions tendent en particulier à faire de *l'Etat, et non de chaque juge individuel*, le débiteur du citoyen lésé.

Nul n'imagine cependant qu'ils trouveraient une majorité aisée au Parlement.

Dans une Italie confrontée au terrorisme, à la Mafia et à une large impuissance des pouvoirs exécutif et législatif, les juges ont longtemps fait figure de héros. Ils sont aujourd'hui montrés du doigt par la classe politique en raison de quelques erreurs flagrantes (accentuées par la manière très émotionnelle dont la presse rend compte des affaires), mais aussi pour l'obstination dont ils ont fait preuve dans quelques affaires où des hommes publics – socialistes notamment – se sont trouvés impliqués. La crainte de rares personnes qui ont su garder la tête froide (outre les républicains, la Gauche indépendante, proche du PC, mais non alignée sur lui), est qu'une victoire des « oui » ne crée une situation où les puissants (politiques ou de droit commun) deviendraient quasiment intouchables, en raison de la menace planant sur la feuille de paie des magistrats – les « *voleurs de poules* », selon la formule consacrée, demeurant les seuls *sujets véritablement soumis* désormais aux rigueurs de la justice.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Deux ministres seulement, les démocrates-chrétiens MM. Tanassi et Gui, ont, cette dernière décennie, été respectivement inquiétés et emprisonnés, après avis favorable de l'*Inquirente*, alors que le nombre de cas où une action a été requise dépasse la centaine.



Proche-Orient

Les Etats-Unis et le conflit du Golfe

Le choix difficile de M. Reagan

Tandis qu'à Washington le président Reagan prenait « *une décision* » pour répondre au tir d'un missile iranien, le vendredi 16 octobre, contre un pétrolier sous pavillon américain, l'Iran se lançait dans une nouvelle offensive, diplomatique celle-là, dépêchant son premier ministre, M. Moussavi, à Damas – où se trouvait également dimanche le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Vorontsov, – son ministre des affaires étrangères, M. Velayati, à La Havane et un haut fonctionnaire à Tirana. Dans le même temps, un émissaire libyen était reçu à Téhéran.

Le président Khamenei s'est, pour sa part, déclaré lundi sceptique quant aux chances de voir les Etats-Unis effectuer un coup de force contre l'Iran. La marine iranienne n'en a pas moins averti que ses unités ouvriraient le feu contre tout appareil qui s'en approcherait à moins de 9 kilomètres. Téhéran a, en outre, fait savoir qu'il n'accepterait d'observer un cessez-le-feu *de facto* qu'après que l'Irak aura été désigné nommément comme l'agresseur.

Par ailleurs, le Koweït, qui a officiellement protesté auprès de Téhéran pour le tir du missile de vendredi, a évoqué les problèmes de sa défense avec des personnalités militaires françaises et américaines. A Mascate, les Américains ont remis, par l'intermédiaire des Omanais, les quatre Iraniens qu'ils avaient fait prisonniers lorsqu'ils avaient coulé une vedette iranienne.

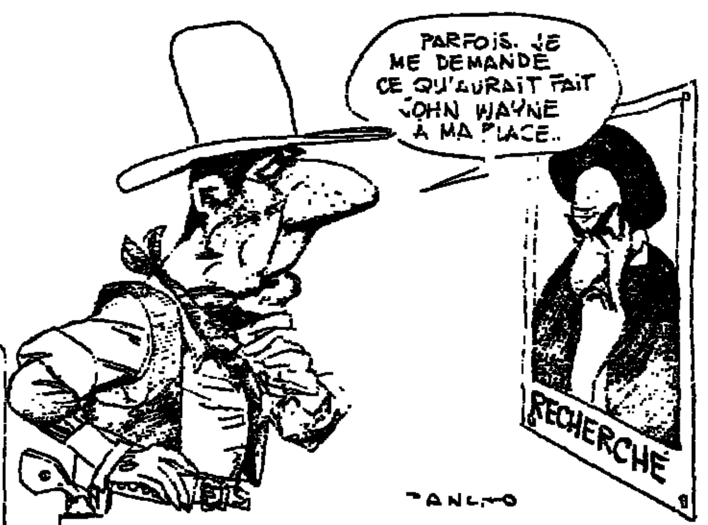
L'URSS, qui vient de passer avec l'Iran un accord pétrolier, a une nouvelle fois condamné la présence navale américaine dans le Golfe et proposé son remplacement par une force de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont, selon toute apparence, décidé de réagir à l'attaque d'un pétrolier battant pavillon américain, touché vendredi 16 octobre, dans les eaux du Koweït par un missile tiré par les Iraniens (*le Monde* du 17 octobre). Tard dans la soirée du dimanche 17 octobre, M. Reagan a convoqué plusieurs des personnalités marquantes du Congrès. Aucune précision officielle n'a été donnée sur cette réunion tout à fait inhabituelle à cette heure et un dimanche, mais il ne fait aucun doute que le président américain voulait entretenir ses hôtes de la situation dans le Golfe.

Un peu plus tôt, M. Reagan – souriant et affectant comme à l'ordinaire la décontraction – avait déclaré qu'il « *avait déjà pris une décision* ». Il semble donc que le président ait voulu informer le Congrès de cette décision, plutôt qu'obtenir son aval et *a fortiori* le consulter. Une convocation du même type avait précédé de quelques heures l'invasion de l'île de la Grenade en octobre 1983 et le bombardement de Tripoli en Libye au printemps 1986.

Un fonctionnaire de la Maison Blanche a fait observer que cette réunion ne signifiait pas forcément qu'une action fut imminente. Mais tout au long du week-end, les différentes déclarations de M. Reagan et du secrétaire d'Etat, M. Shultz, en tournée au Proche-Orient, étaient allées *crescendo*. Sur le terrain, quatre navires de guerre américain supplémentaires traversaient le canal de Suez en direction du Golfe.



Le président de la commission des forces armées du Sénat, l'influent sénateur Nunn, avait lui-même estimé nécessaire une action de représailles « *proportionnée à l'agression* » (c'est-à-dire limitée dans son ampleur). Une telle prise de position de la part d'un démocrate qui s'était déclaré hostile à la politique de « *repavillonnement* » des navires koweïtiens était d'une singulière importance. Elle signifiait qu'en ces circonstances, le Sénat, sans cesser de reprocher au président de ne pas invoquer la loi sur « *les pouvoirs de guerre* », ferait provisoirement cause commune avec l'exécutif.

D'autres voix se sont élevées pour dire à peu près la même chose, en particulier celle de l'ancien secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, qui a estimé que les Etats-Unis n'avaient « *pas d'autres choix que celui d'exercer des représailles* », mais qu'il convenait d'en mesurer très soigneusement l'étendue.

Des experts du Pentagone ont confirmé que le pétrolier *Sea Isle City* dont le capitaine, un Américain, restera sans doute aveugle, avait bien été touché par un missile *Silkworm*, de fabrication chinoise, lancé par l'Iran. La veille, un autre pétrolier, battant, lui, pavillon du Liberia, mais appartenant à une compagnie américaine, avait été touché de la même manière. Cette succession d'attaques plaçait les responsables américains dans une position délicacte. Les bateaux visés se trouvaient en effet dans les eaux du Koweït où, conformément au souhait même de ce pays, la protection de la flotte américaine en principe ne s'exerce pas.

Ne pas réagir à ce qui ressemblait à des défis successifs de l'Iran pouvait cependant passer pour une marque de faiblesse alors que les pays riverains souhaitaient clairement une réaction américaine. Attendre passivement risquait aussi d'inciter l'Iran à récidiver. Plusieurs navires chargent dans les ports du Koweït du pétrole ou du gaz sous pression avec des risques d'explosion considérables.

Le congrès pessimiste

Au-delà de la réponse ponctuelle à donner à l'action iranienne, c'est l'ensemble de la politique américaine de présence armée dans le Golfe qui est en question. Assurer la liberté de navigation, déminer les chenaux et protéger les convois sont une chose. Prendre ouvertement et militairement parti contre l'Iran placerait, en revanche, les Etats-Unis sur une pente beaucoup plus périlleuse. On n'en est pas encore là. Mais les incidents se multiplient à intervalles rapprochés.

Que faire à présent ? Le choix est d'autant plus difficile pour les Etats-Unis que leur allié *de facto* semble en mauvaise posture. Selon un rapport du Congrès, naturellement très critique à l'égard de la politique de la Maison Blanche, l'Irak ne peut en effet plus gagner la guerre, mais « *il peut la perdre* ».

Ce rapport estime que « *les forces navales américaines dans le Golfe sont à présent les otages de fait de la politique de guerre de l'Irak* » (les Iraniens cherchant à faire subir aux Etats-Unis les conséquences des attaques irakiennes contre leurs navires dans le Golfe). Il considère aussi qu' « *une défaite irakienne serait catastrophique pour les intérêts occidentaux* ».

JAN KRAUZE.

ISRAËL

Quand M. Shultz inaugure un nouveau style de « navette »...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le danger au Proche-Orient c'est l'immobilisme. Tel est le message formulé, le dimanche 18 octobre, à Jérusalem, par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, à l'issue de deux journées d'entretiens aux biens modestes résultats. « *Laisser-aller les choses*, a-t-il dit, *est une mauvaise politique ; Israël doit prendre des risques.* »

L'avertissement, pour être formulé de manière très vague, n'en est pas moins adressé au premier ministre, M. Itzhak Shamir, hostile aux efforts en cours pour réunir une conférence internationale de paix et partisan résolu du statu quo. « *Ce n'est pas*, a souligné M. Shultz, *qu'une conférence ait un quelconque intérêt en soi ; elle n'en a que parce qu'elle encouragerait les Arabes, le roi Hussein de Jordanie en particulier, à engager ensuite des négociations directes avec Israël.* »

Il faut donc « *continuer à se gratter la tête* » et poursuivre les conversations « *constructives et amicales* » entamées à Jérusalem, a indiqué M. Shultz. Il devait gagner Le Caire, lundi, avant de rencontrer à Londres le roi Hussein et de se rendre en URSS.

Un de ses prédécesseurs, M. Henry Kissinger, avait l'habitude des navettes entre Israël et les pays arabes voisins. Signe des temps et des difficultés inhérentes au gouvernement de coalition au pouvoir à Jérusalem, M. Shultz a consacré l'essentiel de sa visite à faire la navette entre M. Shamir (Likoud, droite) et M. Shimon Pérès (travailliste), le ministre des affaires étrangères. Le diplomate américain a vu les deux hommes à trois reprises, mais toujours séparément.

Il aurait cherché à formuler de « *nouvelles idées* » destinées à prendre en compte les préventions de M. Shamir et le convaincre, pour reprendre l'expression d'un éditorialiste « *qu'une conférence internationale ne serait pas la fin du monde* ». Des conversations parallèles entre les délégations de hauts fonctionnaires auraient porté sur la rédaction d'un « *mémorandum* » en ce sens. M. Shultz n'a cependant rien laissé filtré de concret et a reconnu qu'il ne pouvait, à ce stade, parler « *de progrès significatifs* ».

Le secrétaire d'Etat devait rencontrer des Palestiniens, mais toutes les personnalités des territoires contactés, dont certaines proches de l'OLP, se sont désistées afin notamment de protester contre la récente fermeture du bureau de l'OLP à Washington.

Pour lui rappeler qu'ils avaient eux aussi un « *problème* » de réunification des familles – les autorités décourageant la venue de leurs parents résidant à l'étranger – un certain nombre de Palestiniens ont manifesté devant l'hôtel du secrétaire d'Etat, déployant une bannière au slogan ironique : « *Laissez notre peuple venir.* »

Après une absence de plus de deux ans au Proche-Orient, M. Shultz a voulu montrer à une diplomatie soviétique très active dans la région, que les Etats-Unis avaient toujours le privilège de pouvoir parler aux deux parties en conflit : aux Arabes comme aux Israéliens.

ALAIN FRACHON.

Asie

PHILIPPINES

Escapade « blindée » à Manille

MANILLE
Correspondance

Quelques heures avant que ne soit canonisé le premier Philippin, les militaires rebelles ont réussi un spectaculaire coup de théâtre à Manille. Bien que la présidente ait annulé son voyage à Rome en raison de l'instabilité actuelle, dimanche 18 octobre devait une journée de liesse pour les catholiques philippins : le pape allait canoniser Lorenzo Ruiz et quinze autres martyrs dominicains « *morts pour le Christ* » au Japon au dix-septième siècle. La retransmission en direct était assurée. Mais dimanche fut un jour troublé.

Convoquées discrètement en pleine nuit dans un institut d'enseignement supérieur à Manille, plusieurs équipes de télévision virent surgir un char lourd fraîchement dérobé au camp Bonifacio. Après quelques tours de piste, le V-150 s'immobilisa. A bord, on trouva des indices établissant un lien entre ce « coup » et un officier dissident, l'ex-major Reynaldo Cabauatan. Selon la présidence, qui, depuis plusieurs semaines, ne cherche plus à minimiser la gravité de la situation, ce vol devait être la première phase d'un raid sur le palais présidentiel. Il semblerait cependant que l'objectif des ravisseurs ait été moins sinistre.

M. Cabauatan, passé dans la clandestinité avant le putsch manqué de son collègue le colonel Honasan, le 28 août, est célèbre pour ses coups de publicité. On voit à Manille, dans cette escapade blindée, une opération destinée à « tester » les mesures de sécurité entourant les camps militaires de la capitale. Si tel était le cas, la démonstration a été concluante.

KIM GORDON-BATES.

Le conflit entre Paris et Téhéran

Un responsable iranien optimiste à propos de la « guerre des ambassades »

Vice-premier ministre iranien et considéré comme partisan d'une normalisation des relations entre Paris et Téhéran, M. Ali Reza Moayeri voit poindre les premiers signes d'un déblocage à propos de la « *guerre des ambassades* » qui oppose les deux pays depuis juin dernier. Dans une déclaration au *Figaro* du samedi 17 octobre, M. Moayeri, de passage à Damas, déclare : « *Je pense que nous assisterons, au cours des deux ou trois semaines, à un changement... Ce ne sera pas la normalisation mais nous sortirons de l'impasse. Le processus de normalisation commencera, ou, plutôt, continuera.* » M. Moayeri fait ainsi état de « *quelques efforts* » qui sont actuellement faits « *pour tenter de résoudre* » la crise. Et le responsable d'ajouter que « *l'Iran et la France devraient avoir des relations équilibrées et raisonnables* ».

M. Moayeri a toutefois tenu à souligner que « *la question des otages français était un autre problème et qu'il n'était pas lié au processus de normalisation* ».

Ces déclarations interviennent alors que Paris vient d'accepter, à la demande de Téhéran, le principe du rapatriement d'une dizaine d'employés de l'ambassade d'Iran en France recrutés localement et ne bénéficiant pas du statut diplomatique, bloqués avec une trentaine d'autres Iraniens à l'intérieur de la mission diplomatique depuis juin dernier. Il reste cependant à mettre au point les modalités pratiques de leur départ, ce qui ne paraissait pas jusqu'à aujourd'hui la moindre des difficultés à surmonter.

En tout état de cause, insiste-t-on au Quai d'Orsay, l'homme par qui le scandale est arrivé, M. Wahid Gordji, interprète à l'ambassade et que la justice française aimerait entendre comme témoin dans l'enquête sur les attentats de septembre 1986 à Paris, ne fera pas partie des Iraniens autorisés à quitter la France.

A Téhéran, neuf Français bénéficiant d'une immunité diplomatique sont, par réciprocité, également bloqués depuis juin dernier à l'intérieur de l'ambassade de France. Depuis la rutpure des relations diplomatiques entre les deux pays, en juillet, les intérêts français sont représentés par l'Italie et ceux de l'Iran par le Pakistan.

Une réconciliation s'esquisse entre la Syrie et l'OLP

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Va-t-on vers une réconciliation syro-palestinienne ? Il est encore bien trop tôt pour le dire, mais, pour la première fois depuis 1983, date de l'expulsion du chef de l'OLP de la capitale syrienne, une délégation de personnalités palestiniennes proches de M. Yasser Arafat a été reçue au plus haut niveau à Damas ces dernières semaines. Les quatre membres de cette délégation, M. Hassib Sabbagh, richissime homme d'affaires palestinien, M. Walid Khalidi, universitaire reconnu et respecté aux Etats-Unis, M. Bassel Akl, homme d'affaires vivant à Londres, où il a dirigé le bureau de l'OLP à la fin des années 60, et M. Saïd Khoury, sont tout à la fois proches du chef de l'OLP et en bons termes avec les Américains et pour certains avec les Saoudiens.

C'est à la suite, semble-t-il, des deux tentatives infructueuses de rencontres entre des responsables syriens et des membres du Fatah, en juin dernier, qu'ils ont commencé leur mission. Au début de juin en effet, M. Farouk Al Charah, ministre syrien des affaires étrangères, avait rencontré à Brioni, en Yougoslavie, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, puis, le 11 juin, M. Aboul Hawl, membre du comité central du Fatah et responsable de la sécurité au sein de l'organisation, s'était entretenu à Limassol (Chypre) avec le général Adnane Rami Al Hamdani, haut responsable des services de renseignements syriens.

Lors de cette dernière rencontre, le responsable syrien n'avait pas caché qu'il n'était là que pour répondre au vœu des Soviétiques. Les conversations avaient achoppé sur la question de la présence palestinienne au Liban et des relations de l'OLP avec l'Egypte notamment.

C'est à partir des points de divergence connus entre Damas et la centrale palestinienne qu'ont recommencé ces négociations, entamées il y a environ trois mois mais réactivées, à l'initiative des Syriens, il y a trois semaines, c'est-à-dire, peu après la décision de convoquer un sommet arabe extraordinaire à Amman.

Pour l'instant, ces négociations n'ont abouti à rien de concret, mais, selon une source palestinienne bien informée, une rencontre entre M. Hassib Sabbagh et le président Assad a déjà eu lieu. La délégation a rencontré au moins à deux reprises, la dernière fois le 11 octobre, le vice-président Khaddam, après s'être rendue à Tunis, où les demandes syriennes concernant la définition des relations syro-palestiniennes dans le conflit israélo-arabe et au Liban, et les relations de l'OLP avec l'Egypte et la Jordanie, ont été étudiées par le comité central du Fatah et au sein du comité exécutif de l'OLP.

Après ces échanges d'information approfondis, la centrale palestinienne demande aujourd'hui à Damas d'inviter une délégation de l'OLP pour officialiser la reprise des contacts directs avec la Syrie. Ce n'est sans doute qu'à ce stade que d'éventuels accords pourraient être entérinés. Quoi qu'il en soit, on indique à Beyrouth que le climat dans lequel se déroulent ces premiers contacts est positif et que la volonté existe de chaque côté de continuer les discussions.

FRANÇOISE CHIPAUX.





Amériques

HAITI : en marge de la campagne présidentielle

Des militaires tout puissants et redoutés

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

C'est la dernière blague qui court en Haïti : peu flatteuse pour le chef de l'Etat, elle égratigne au passage l'Eglise qui *« est toujours présente dans l'île. La preuve, nous sommes depuis trente ans gouvernés par le principe de la Sainte Trinité. D'abord le père, ensuite le fils, et maintenant le simple d'esprit... »*. L'humour ne perd pas ses droits en ces périodes difficiles. Il n'épargne même pas la principale institution du pays : l'armée.

Un universitaire haïtien revenu depuis la fin de la dictature s'étonne de *« l'éléphant que le CNG* [Conseil national du gouvernement] *met en place »*. Cette affirmation n'est pas dénuée de fondements. Alors que les forces politiques ne pensent qu'à l'échéance présidentielle, l'armée, elle, assure son avenir.

« Ils sont partout, dit Jean-Claude Bajeux, directeur d'un organisme de défense des droits de l'homme : *avec le général Namphy, lorsqu'il rentre des Nations unies, dans les couloirs du palais ou encore le long des quais des ports haïtiens. »* Et comme on ne prête qu'aux riches, on les accuse de rançonner la nuit la population aux barrages routiers ou encore de semer la terreur dans les campagnes et les bidonvilles de la capitale. Adulés lors du départ de l'ancien président à vie, les militaires haïtiens sont aujourd'hui craints et redoutés.

Ils sont surtout, pourrait-on dire, seuls. Seuls détenteurs ou presque du pouvoir actuel, seuls représentants du maintien de l'ordre. L'armée est aussi, paradoxalement, la seule institution qui ne connaisse pas de fissures apparentes. Un paradoxe après trente années d'une dictature qui avait justement commencé par l'écarter du pouvoir. En 1957, François Duvalier avait fermé l'Académie militaire et créé les fameux « Tontons Macoutes » pour réduire le rôle de l'armée dans les tâches de police, de maintien de l'ordre et de renseignement.

L'Eglise connaît des difficultés, l'opposition est divisée à la veille des échéances électorales, les « Macoutes » dissous ne représentent plus, du moins pour le moment, une force active, le gouvernement est provisoire, mais les militaires, en revanche, sont au faîte de leur puissance. En juillet, le *Journal officiel* a publié de nouveaux règlements les concernant. Leur mise en application commence maintenant.

Les militaires ne sont guère enclins à le commenter. Pourtant, ce texte est, à bien des égards, significatif. Le commandant en chef de la force armée, précise-t-il, *« est choisi parmi les officiers généraux en activité. Il est nommé par le président de la République après approbation du Sénat pour un mandat de trois ans renouvelable »*. Mais le nombre de généraux est passé de deux à seize, un chiffre respectable pour une armée qui compte un peu moins de 7 000 hommes officiellement. Et les nouveaux officiers sont nommés directement par le général Namphy.

Le texte indique encore que les membres des forces armées ne pourront être poursuivis devant les tribunaux civils qu'après décision du commandant en chef. L'armée conserve aussi – malgré la Constitution qui prévoyait l'instauration d'une véritable police indépendante du ministère de la justice – toutes ses attributions : maintien de l'ordre ; contrôle de la circulation ; lutte contre le trafic de drogue et la contrebande ; sécurité des ports et des aéroports. Les prisons relèvent aussi du contrôle des militaires qui sont d'abord chargés de garantir la période de transition. Ils se comportent parfois comme s'ils étaient à l'abri de toute poursuite. Récemment, deux militaires, vraisemblablement éméchés, descendaient en voiture l'une des grandes avenues de la capitale. Un jeune homme voulant protéger sa sœur qui jouait sur le trottoir fut frôlé par la voiture. Il invectiva les occupants du véhicule qui stoppèrent et l'embarquèrent de force en direction d'une caserne du centre-ville. Il fut relâché peu après avec des excuses, grâce à l'intervention d'une voisine dont le mari est lieutenant. Un recours qui n'est pas toujours possible.

Des avantages...

Cette anecdote, qui aurait pu tourner au drame, est révélatrice. Que dire de la contrebande qui relève d'une surveillance théorique des militaires, qui en sont le plus souvent les principaux bénéficiaires ?

Les officiers ont d'ailleurs le droit, est-il rappelé dans le nouveau règlement de *« diriger des entreprises commerciales »*. Il n'est pas rare qu'un colonel soit aussi avocat, patron de supermarché ou architecte. Un article précise que les officiers *« doivent s'acquitter régulièrement de leurs obligations financières vis-à-vis de leurs créanciers »* et qu'*« ils ne contracteront des dettes que lorsqu'ils auront la possibilité raisonnable de pouvoir s'en acquitter »*.

Quelles sont ces possibilités ? Un ouvrage publié récemment par un major de l'armée permet d'en savoir un peu plus. Pour avoir écrit ce livre intitulé *Une armée pour la démocratie*, Gérard Dalivius risque de faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à la révocation. Il évoque la différence excessive de traitement des officiers : *« Un commandant de département perçoit 10 000 dollars et un officier subalterne seulement 500. »* Autre exemple : la solde d'un lieutenant à Port-au-Prince est de 286 dollars, à quoi s'ajoutent 500 dollars de frais. Un sous-lieutenant basé en province perçoit 266 dollars et seulement 40 de frais. Mais les soldes devraient être augmentées puisque le gouvernement a annoncé le prochain doublement du salaire des officiers et une hausse de 40 % de celui des hommes de troupe.

Ce tableau n'est pas complet. Il serait injuste, par exemple, de ne pas reconnaître, comme le souligne un secrétaire d'Etat, que *« l'armée est aussi parvenue à éviter un possible affrontement entre les Macoutes et la population au lendemain de la chute de Jean-Claude Duvalier »*.

L'ouvrage de Gérard Dalivius évoque le désir de certains jeunes officiers d'en finir avec une armée aux ordres d'un seul homme et de parvenir à imposer une armée de professionnels au service de l'Etat. Il reste que le renforcement du pouvoir militaire pendant la période de transition inquiète même certains membres du gouvernement. Et il est évident que le prochain président – quel qu'il soit – devra compter avec l'armée.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

PÉROU

Un commando progouvernemental serait responsable de l'attentat contre un journal d'extrême gauche

LIMA
de notre correspondante

« Une voiture piégée a explosé au moment où ses trois occupants la poussaient. Deux des membres du commando terroriste ont été tués sur le coup. Le troisième a été blessé » : telle était l'information donnée le 2 octobre par la presse péruvienne.

La voiture se trouvait devant le local du journal d'extrême gauche *El Diario*, porte-parole officieux du Parti communiste Sentier lumineux, le PCP-SL. Le même jour, M. Nelson Pozo, un important dirigeant de l'APRA, le parti au pouvoir, et son garde du corps étaient assassinés.

Deux jours plus tard, M. Carlos Angulo, directeur d'*El Diario*, affirmait que *« l'attentat à la voiture piégée, dirigé par des paramilitaires, visait son journal »*. Il identifiait les deux victimes comme étant l'une un membre de la police et l'autre un militant de l'APRA. Le blessé était isolé à l'hôpital de la police. Et le ministère de l'intérieur déclarait dans un communiqué que *« les premiers résultats de l'enquête permettent de dire qu'il s'agit d'un attentat dirigé contre la voiture et ses occupants... »*.

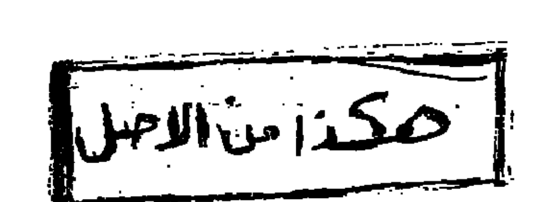
Le PCP-SL ne revendique pas ses attentats, à la différence du mouvement d'extrême gauche Tupac Amaru (MRTA) et les attentats anonymes lui sont systématiquement attribués. Aujourd'hui, pourtant, l'enquête menée par des parlementaires semble confirmer la version du directeur d'*El Diario*. Elle conduit aux groupes de choc de l'APRA.

Le veilleur de nuit, chargé de la surveillance du secteur et témoin de l'attentat, affirme que la voiture était rangée depuis une demi-heure devant le journal. Lorsqu'il s'est approché, le chauffeur a fait marche arrière et sa brusque manœuvre aurait provoqué l'explosion du paquet de dynamite.

La revue indépendante *Si* commente : *« Ce précédent est grave. »* C'est, en effet, la première fois que le terrorisme d'État est mis en évidence dans la capitale. Il a fait deux morts. Plusieurs attentats déjà attribués à l'APRA – et d'ailleurs reconnus par des dirigeants comme de *« lamentables bavures »* – ont eu lieu dans la région de Puno, l'année dernière, visant les syndicats paysans et l'Eglise progressiste de la région. Mais ils n'avaient fait que des dégâts matériels. Dans la région de Cuzco, des dirigeants de la Coalition de la gauche unie, ont eux reçu des menaces signées « CAS » – commando d'anéantissement du Sentier – créé en mai.

L'activisme de ces groupes paramilitaires risque de compromettre le vice-ministre de l'intérieur, M. Agustin Mantilla, au moment même où il apparaît comme l'un des principaux responsables de l'assassinat de trois cents prisonniers du Sentier en juin 1986. La commission d'enquête parlementaire chargée de cette affaire doit faire connaître ses conclusions le 29 octobre.

NICOLE BONNET.



Afrique

BURKINA-FASO : les suites du coup d'Etat

Consternation dans plusieurs pays africains après la mort du capitaine Sankara

Tristesse, consternation, incompréhension. Quatre jours après le coup d'Etat sanglant au cours duquel le président du Burkina-Faso et treize de ses proches – au moins – ont été tués, aucun voisin, aucun allié politique de l'ancienne Haute-Volta n'avait approuvé lundi 19 octobre les événements de la semaine dernière à Ouagadougou.

Ainsi, le quotidien du Parti communiste cubain, *Granma*, a qualifié samedi la mort du capitaine Thomas Sankara et le coup d'Etat d'« *événements tragiques et lamentables* ».

Thomas Sankara, qui avait effectué deux visites officielles à Cuba, « *jouissait d'une grande sympathie au sein de notre peuple* », écrit *Granma*, ajoutant : « *Quels que soient les développements futurs des événements au Burkina-Faso, tous ses amis dans le monde sont aujourd'hui consternés devant le dénouement tragique de la division des forces de gauche.* »

Plus prudente, l'agence Tass a affirmé le même jour que, contrairement à ce qui avait été annoncé dans la capitale burkinabé, « *plusieurs proches collaborateurs de l'ancien président ont été tués dans la fusillade* ». Dans une dépêche datée d'Ouagadougou, l'agence officielle soviétique a fait état de la rencontre que « *les leaders du Front populaire, arrivés au pouvoir* » à l'issue du coup d'Etat dirigé par le capitaine Blaise Compaoré, avaient eue la veille avec « *des représentants diplomatiques d'une série de pays* », sans préciser si l'ambassadeur d'URSS y était présent.

« *Henri Zongo et Jean-Baptiste Lingani, qui étaient à la tête du coup d'Etat*, indique l'agence, *ont souligné au cours de cette rencontre que les méthodes de direction de Thomas Sankara relevaient de l'excentricité et de l'immaturité, et que des changements étaient nécessaires pour mettre fin aux luttes politiques internes et à la ruine économiques.* »

Pour sa part, l'Algérie, qui entretenait des relations très suivies avec le régime du capitaine Sankara, n'a toujours pas réagi. Les médias algériens ont rapidement annoncé le coup d'Etat, lui accordant une large place, sans faire de commentaire.

En revanche, les réactions ont été plus tranchées chez les voisins immédiats du Burkina-Faso. Les autorités ghanéennes ont ainsi décrété, à la veille du week-end, une semaine de deuil national pour honorer le capitaine Sankara. Tous les drapeaux du pays devaient être mis en berne à partir de samedi soir. Le capitaine Sankara entretenait des liens très étroits avec le numéro un ghanéen, le capitaine d'aviation Jerry Rawlings, les deux hommes partageant les mêmes positions « *progressistes* ».

Le « camarade président » Compaoré

Au Congo, la consternation est générale. Radio et télévision nationales ont rendu hommage au « *premier chef révolutionnaire et dirigeant populaire du Burkina-Faso* ». Si les autorités n'ont pas réagi officiellement aux événements de jeudi, on rappelle, dans les milieux proches de la présidence, l'amitié qui liait le colonel Denis Sassou-Nguesso au capitaine Sankara. A propos du nouvel homme fort à Ouagadougou, le capitaine Blaise Compaoré, la radio a déclaré : « *Cet ami personnel de Sankara (...) a cru bon de résoudre le problème en tuant un digne fils de l'Afrique, oubliant que, comme l'affirma lui-même le disparu, demain il y aura vingt autres Sankara.* »

Enfin, de Bahreïn où il vit en exil, l'ancien dirigeant de l'Ouganda, Idi Amin Dada est sorti, le 17 octobre, de sa réserve pour demander un « *enterrement décent* » pour le capitaine Sankara. « *Cette forme d'assassinat n'apportera pas la paix en Afrique et cela me cause beaucoup de souci* », a ajouté Idi Amin Dada. « *Les tueurs renvoient une mauvaise image de l'Afrique. Celui qui tue son prochain finira inévitablement par être tué* », a-t-il conclu.

Au Burkina-Faso, dont les frontières restaient closes lundi 19 octobre, en fin de matinée le calme semblait régner sur l'ensemble du pays.

Tandis que le nouveau gouvernement se réunissait pour la première fois, plus de deux mille étudiants se sont rassemblés, le dimanche 18 octobre, sur la tombe du défunt président pour protester contre sa mort, traitant d'« *assassins* » et de « *bandits* » les soldats gardant le site, avant que les forces de l'ordre ne les dispersent.

La mort du capitaine Sankara et de ses compagnons était d'ailleurs condamnée par une majorité de la population. « *Jusqu'à l'an 2 000, personne ne sera capable de guider le pays comme l'a fait Sankara* », affirme un homme d'affaires. « *Dans vingt ans, je rendrai toujours hommage à la mémoire de cet homme bien que j'ai souvent critiqué sa politique par le passé.* » Quant à Blaise Compaoré, le nouvel homme fort du pays, « *c'est un militaire qui n'est pas mûr politiquement* ».

Ce dernier officiellement « *fatigué* » jusqu'à samedi, a fait dimanche sa première apparition publique. Vêtu d'un treillis, l'officier parachutiste a participé à une réunion dans la salle du Conseil de l'Entente destinée à expliquer les événements qui ont provoqué le coup d'Etat.

A son entrée dans la salle du conseil, il a été présenté sous le titre de « *camarade président* », réservé auparavant à Sankara. Le nouveau dirigeant n'a fait aucune déclaration à la presse.

M. Mamadou Traoré, membre du Front populaire, a déclaré, quant à lui, que les événements du 15 octobre avaient leur origine dans ce qui s'était passé une semaine auparavant à la réunion du Conseil national de la révolution (CNR, instance suprême du pays). Selon lui, après dix minutes de discussion, Sankara s'en était allé en claquant la porte, laissant sur place M. Compaoré et le ministre du développement économique, M. Henri Zongo. Le but de cette réunion du 8 octobre était d'envisager l'abolition des groupements politiques et la création d'un parti unique, dirigé par le capitaine Sankara, assisté de M. Compaoré, de M. Zongo et du ministre de la défense, M. Jean-Baptiste Lingani. – (*AFP, Reuter, AP.*)

TUNISIE

La nomination d'un nouveau directeur du PSD semble témoigner d'un souci de décrispation

TUNIS
De notre correspondant

Pour la troisième fois en trois semaines, la direction du Parti socialiste destourien (PSD) change de titulaire. Samedi 17 octobre, le président Bourguiba nomme à ce poste le docteur Ahmed Karoui, avec rang de ministre délégué auprès du premier ministre, en remplacement de M. Majoub Ben Ali.

Si ces changements successifs ont jusqu'ici témoigné des hésitations sinon de la confusion observées lors de la formation de la nouvelle équipe dirigeante autour de M. Zine El Abidine Ben Ali, la désignation du docteur Karoui ne devrait pas être aussi éphémère que celle de ses deux prédécesseurs. Elle a été accueillie très favorablement dans les différentes sphères du PSD, où le nouveau directeur jouit de la considération générale.

Agé de soixante ans, le docteur Karoui, qui était jusqu'à ces derniers jours ministre de la jeunesse et des sports, s'est acquis au fil des diverses responsabilités qu'il a exercées depuis l'indépendance au sein du parti la réputation d'un homme intègre, pondéré, ouvert au dialogue et se tenant, ce qui est assez rare, en dehors des clans. En dépit des crises et des péripéties qu'a connues le pays, il a su conserver des amitiés dans tous les milieux, y compris ceux de l'opposition modérée.

A l'heure où dans les cercles proches du pouvoir il est de plus en plus question d'initiatives propres à décrisper prochainement la vie politique, l'arrivée sur le devant de la scène du docteur Karoui, suivant de peu la désignation d'un nouveau premier ministre, refléterait une certaine détente après la tension qui a prévalu ces derniers mois.

Le contraste est saisissant entre le docteur karoui et son prédécesseur immédiat, M. Majoub Ben Ali. Ancien chef de la lutte armée dans les années qui précédèrent l'autonomie interne, ce dernier avait été chargé, en août, de l'organisation des « comités de vigilance » – les « milices », comme on les appelle généralement à Tunis. Son zèle n'était pas, dit-on, sans irriter le premier ministre, qui assume parallèlement la charge de ministre de l'intérieur, et sans susciter des critiques dans l'opinion et une inquiétude grandissante jusque dans les rangs du parti.

Encore un vitriolage

Pour le chef du gouvernement et la grande majorité de la classe politique, le maintien de l'ordre doit en effet demeurer l'affaire exclusive des services de police. De même, c'est à ces services qu'il appartient de poursuivre la chasse aux islamistes, Ceux-ci n'ont apparemment pas totalement désarmé. Ces derniers jours, une cellule du PSD a été incendiée à Tebourba, à une trentaine de kilomètres au nord de Tunis, et l'iman de la mosquée d'une cité populaire de la banlieue, qui est aussi président d'une section du parti, a été vitriolé.

Ce dernier attentat – le douzième du genre – a provoqué une vive émotion dans la population et dans les milieux de la Ligue des droits de l'homme. Celle-ci est préoccupée par le sort des cinq membres du Mouvement de la tendance islamique (MTI) condamnés le mois dernier par contumace et qui viennent d'être arrêtés à l'occasion des multiples et spectaculaires opérations de police dont des quartiers périphériques de la capitale sont le théâtre.

Il s'agit de MM. Ali Laaridh et Fadhel et Beldi, condamnés l'un à mort et l'autre aux travaux forcés à perpétuité (*le Monde* du 16 octobre) et de MM. Mohamed Trabelsi, condamné à vingt ans de travaux forcés, Salah Boughamni et Abdelmajid Zar, condamnés à dix ans de la même peine. Tous ont la possibilité de faire opposition à l'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat, dont la loi de 1968 qui l'instituait vient d'être « durcie » : désormais, la peine capitale pourra être prononcée par trois et non plus quatre des cinq juges (dont deux députés) qui la composent.

De toute évidence, au moins le cas de M. Laaridh, qui est sous le coup d'une condamnation à mort, sera réexaminé par la Cour de sûreté. Ce nouveau procès en perspective ne manquera pas de perturber d'une manière ou d'une autre le climat d'apaisement que la classe dirigeante paraît aujourd'hui soucieuse de favoriser.

Pour le moment, l'opposition légale se cantonne dans une prudente réserve. Alors que le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) a convoqué pour le 25 octobre son conseil national, le Parti communiste, qui vient de réunir son comité central, a déclaré qu'il jugera le gouvernement conduit par M. Zine El Abidine Ben Ali « *en se référant à ses actes, aux décisions qu'il prendra et à la façon dont il abordera les problèmes posés* ».

MICHEL DEURÉ.

● **Deux Français trouvés morts au Sahara.** – Les équipes de secours algériennes ont retrouvé, samedi 17 octobre, les corps de deux Français portés disparus depuis plusieurs jours au sud de Tamanrasset. Selon les papiers d'identité trouvés sur les cadavres, il s'agit de deux ingénieurs agronomes, Michel Comte et Olivier Drouot, âgés de moins de trente ans. Ils devaient acheminer du matériel au Burkina-Faso dans le cadre d'une action humanitaire baptisée « Une 504 pour le Sahel ». On est sans nouvelles de deux missionnaires, le Français Jacques Bidaud et le Belge Jacques Valley, qui accompagnaient les deux ingénieurs sur un autre véhicule. – (*AFP.*)



Le procès de la fusillade de Hienghène en Nouvelle-Calédonie

Légitime défense ou guet-apens ?

Le procès de la fusillade de Hienghène, qui coûta la vie le 5 décembre 1984 à dix Mélanésiens militants du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), s'est ouvert le lundi 19 octobre devant la cour d'assises de Nouméa. Sept hommes, Maurice Mitride, Robert Sineimené, Raoul Lapetite et ses quatre fils, Jacques, Jean-Claude, Jess et José, comparaissent sous les chefs d'inculpation d'assassinat et de violences volontaires avec préméditation et avec armes.

NOUMÉA
de notre correspondant

Il s'en est fallu de peu que ce procès qui va tenir en haleine la Nouvelle-Calédonie n'ait jamais lieu. Ces dix Canaques abattus au cours d'une fusillade déclenchée par un groupe de métis de la vallée de Hienghène ne méritaient guère, pour certains, que l'on se payât le luxe de reconstituer le scénario du drame ni surtout d'explorer toutes les hypothèses. La cause n'était-elle pas entendue ? Ces « terroristes » n'avaient-ils pas, au fond, joué avec le feu ? Bien sûr, le magistrat chargé de l'instruction, M. François Semur, avait cherché à débrouiller l'écheveau de cette tragédie mais, au bout du parcours, son « intime conviction » lui avait commandé de clore le dossier. Dans une ordonnance de non-lieu rendue il y a un an, ce juge s'était rallié sans réserve à la thèse de la légitime défense : les inculpés, Maurice Mitride, Robert Sineimené, et la famille Lapetite, harcelés par les tribus canaques voisines et privés de la protection des forces de l'ordre, auraient ainsi « riposté » à une agression imminente des militants du FLNKS. La disproportion entre l'attaque supposée et la riposte bien réelle ne lui avait pas semblé soulever d'objections. Il avait exhumé pour la justifier l'alinéa 2 de l'article 329 du code pénal conçu sous le Directoire pour lutter contre les bandits de grand chemin qui semaient la grande peur dans les campagnes. La chambre d'accusation de Nouméa, peu convaincue par ce raisonnement, renvoya le dossier devant la cour d'assises.

Le voici donc ce procès : sept inculpés, plus de quatre-vingts témoins et près de deux semaines de débats. Un procès symbole qui réveillera les blessures ouvertes par les troubles insurrectionnels de 1984-1985 et sera avant tout le procès d'une époque. Chaque camp y puisera matière à régler quelques comptes, jamais vraiment soldés depuis trois ans. « *Ce sera un procès politique* », promet d'ailleurs Mᵉ Chatenay, l'un des trois avocats des inculpés, avec Mᵉ Lergenmuller et Mᵉ Garaud, le spécialiste de la légitime défense. Ils mettront en accusation le « *laxisme* » des autorités socialistes, coupables d'avoir livré aux « *exactions indépendantistes* » les broussards isolés de certaines vallées. Autant dire que, pour la défense comme pour l'opinion anti-indépendantiste locale, les fonctionnaires en poste fin 1984 cités comme témoins siégeront, en fait, au banc des accusés.

Du côté indépendantiste, on exigera que justice soit rendue. Déjà échaudé par le non-lieu, révélateur, selon lui, de la « *justice coloniale* », le FLNKS veillera à ce que personne n'oublie que dix de ses militants ont été assassinés dans des circonstances qui s'apparentent à une embuscade préméditée. « *Ce sera le procès du peuple kanak* », a déjà averti le chef indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, dont deux frères ont péri dans le massacre, et qui sera entendu comme témoin de la partie civile. On posera donc maintes fois la question : légitime défense ou guet-apens ?

Frénésie meurtrière

Il est environ 19 heures, ce 5 décembre 1984, lorsque deux camionnettes s'engagent sur la piste menant à la tribu de Tiendanite, enclavée au fond de la vallée de Hienghène. A leur bord, dix-sept militants du FLNKS qui sortent d'une réunion au centre culturel du village. A quelques kilomètres de là, dans l'habitation de M. Mitride, située en bord de piste, un groupe d'une dizaine de caldoches (métis, comme la plupart des broussards de la côte est) est aux aguets. Un cocotier a été abattu en travers de la route et les hommes, embusqués derrière des arbres, sont armés de fusils de chasse. Quand le convoi s'immobilise devant le barrage, la fusillade éclate. Un véritable carnage : les camionnettes s'enflamment et les blessés sont achevés à bout portant sous les insultes : « *Tas de maquereaux, on vous a bien eus !* » On relèvera dix cadavres.

Les inculpés expliqueront au juge d'instruction qu'ils n'avaient pas prémédité l'embuscade. Exaspérés par les incendies qui se multipliaient dans la vallée et persuadés que leur tour était venu, ils avaient décidé de bloquer les militants du FLNKS afin de parlementer avec eux. C'est un coup de feu tiré dans leur direction qui aurait déclenché leur riposte. Psychologiquement dans un état second, ils auraient alors sombré dans une frénésie meurtrière. Telles sont les explications que le juge François Semur a reprises à son compte.

Les inculpés avaient-ils de bonnes raisons, ce soir-là, de se sentir menacés ? Curieusement, alors qu'ils prétendaient être bien informés, de source indépendantiste, ils ignoraient que le FLNKS venait de décider, ce fameux 5 décembre, de mettre en sommeil ces actions « dures ». Avec l'arrivée à Nouméa, la veille, du nouveau délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, l'heure des négociations avait sonné. Par ailleurs, la multitude d'indices interprétés par les inculpés comme des signes annonciateurs d'une exaction sont considérés comme fantaisistes par les habitants de Hienghène. Un exemple : la veille de la fusillade, M. Mitride aurait retrouvé planté dans un de ses bovins un pieu autour duquel était noué un chiffon rouge. Métis, donc familiers de la coutume canaque, M. Mitride et ses amis décodent le message : il signifie que « *le sang va couler* ». « *C'est de la bande dessinée* », s'exclament aujourd'hui les Canaques de Henghiène, qui ignoraient jusqu'alors – toutes générations confondues – le sens caché de ce « *pieu au chiffon rouge* ».

Les avocats de la partie civile – Mᵉˢ Téhio, Tubiani, Roux et Ottan – tenteront d'orienter les débats vers une autre hypothèse : celle d'un « *coup monté* ». Ils demanderont notamment à MM. Mitride et Lapetite pourquoi, dans les jours précédant la fusillade, ils ont répandu des bruits alarmistes dans toute la vallée afin d'inciter ses habitants à se réfugier à Nouméa. Pourquoi également M. Garnier – témoin passif de la tuerie – aurait incendié sa propre maison ? selon le témoignage de son voisin. Une mise en scène ? Tous ces faits troublants ont-ils un rapport avec la présence annoncée – puis annulée au tout dernier moment – de M. Jean-Marie Tjibaou à cette réunion du centre culturel d'où est sorti le convoi de camionnettes dans lequel aurait pris place le président indépendantiste ? Cette question, jamais vraiment posée jusque-là, sera évidemment au cœur des débats.

Mais, au-delà de toutes ces zones d'ombre, ce procès s'annonce surtout exceptionnel par la peinture qu'il livrera de la réalité de la brousse calédonienne. On découvrira au fil des témoignages l'univers de ces métis de la côte est de l'île, de condition sociale très modeste, parlant couramment la langue vernaculaire et ayant toujours entretenu des rapports amicaux – de l'avis même des Canaques – avec les tribus voisines. On parviendra peut-être aussi à comprendre par quel cheminement intime les Canaques de Hienghène, en novembre-décembre 1984, se sont subitement raidis, au point que les caldoches ne les reconnaissaient plus. Procès d'une époque ou tableau d'un pays ?

FRÉDÉRIC BOBIN.

Le débat interne du Parti socialiste

M. Jean Poperen pense à l'« après-élection »

LYON
de notre correspondant régional

M. Jean Poperen ne désarme pas. Il ne désespère pas de faire entendre la voix de sa « nouvelle composante » au sein du Parti socialiste. Une preuve en a été donnée le samedi 17 octobre à Vaulx-en-Velin (Rhône) où l'ancien « numéro deux » du PS a rassemblé plus de cinq cents sympathisants.

Jouant l'ancrage à gauche, M. Poperen a distillé des formules appelées à résonner au-delà d'une salle acquise à ses analyses. Fustigeant une fois les « *gesticulations gauchardes* » de certains responsables socialistes – tout le monde ou presque, a reconnu M. Pierre Joxe – laissant apparaître son hostilité à M. Michel Rocard, classé une fois pour toutes à droite du parti, le député du Rhône a également épinglé M. Lionel Jospin.

Le maire de Meyzieu continue à plaider pour un « *nouveau contrat social* », une grande négociation tripartite, patronat, syndicat, Etat : « *Oui, la négociation. Car on ne va pas faire les barricades. Ou s'en remettre tout le temps à l'abbé Pierre.* »

L'urgence impose donc au PS de ne pas se contenter d'être la « *caisse de résonance de l'opinion* » ou de « *critiquer la droite* », il faut « *proposer des actions concrètes* » pour « *gagner l'après-élection* ». Pour M. Poperen les priorités sont claires : la lutte contre les inégalités – qui impose la « *redistribution* » ; la réffirmation des valeurs de gauche. Mais une gauche capable de parvenir au « *compromis* », de suivre une voie « *social-démocrate* » à l'allemande dont il rappelle être partisan depuis le congrès de Valence !

Si aucune perspective dynamique n'est créée lors de l'élection présidentielle, M. Poperen ne craint pas d'affirmer que la gauche gagnante pourrait, très vite, avoir face à elle un Front national à « *20 %* », le responsable socialiste n'en oublie pas pour autant les impératifs catégoriques de la campagne présidentielle. Enfin, malgré la présence de « rénovateurs communistes » dans la salle, M. Poperen a pris ses distances avec toute idée de rapprochement avec M. Pierre Juquin : « *Le candidat socialiste doit être hors de portée dès le premier tour...* ».

CLAUDE RÉGENT.

Une brochure « popereniste »

M. Jean Poperen vient de rendre publique une brochure intitulée *Pour un juste partage, pour plus de croissance, le contrat que les socialistes proposent au pays.* Cette brochure, qui regroupe les interventions de l'ancien numéro deux du PS et de M. Jean-Marc Ayrault, son principal lieutenant, au dernier comité directeur du PS, affirme aussi, dans une introduction : « *Nous aurons besoin, au-delà de l'épreuve électorale, du soutien actif du monde du travail. (...) Nous n'aurons ce soutien, au-delà des quelques mois de crédit, de sursis, que si ce salariat est conscient : que l'effort est l'effort de tous ; qu'il est efficace ; qu'il est payant ; qu'il débouche sur la nouvelle croissance.* »

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lang décerne le « césar d'or du dirigisme » à M. Balladur

Invité, le dimanche 18 octobre, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture et député du Loir-et-Cher, a fait appel au « *sens civique* » du gouvernement, pour qu'il marque une « *pause* » dans les privatisations et qu'il cesse de jouer « *aux apprentis sorciers* » avant que « *la machine ne se détraque* ». M. Lang a également jugé que, pour la manière dont il a mené les privatisations, M. Edouard Balladur « *aurait certainement le césar d'or du dirigisme* ».

A propos d'éventuelles renationalisations, l'ancien ministre a jugé que le PS ne veut pas « *substituer, à* [une] *offensive idéologique de la droite, une contre-offensive encore plus idéologique de la gauche* ». « *S'il apparaît,* a-t-il déclaré, *que les entreprises privées accomplissent correctement leur activité, il n'y a aucune raison de les renationaliser,* [pourvu qu'elles soient] *en harmonie avec l'ambition nationale que le pays se donnera l'année prochaine* ».

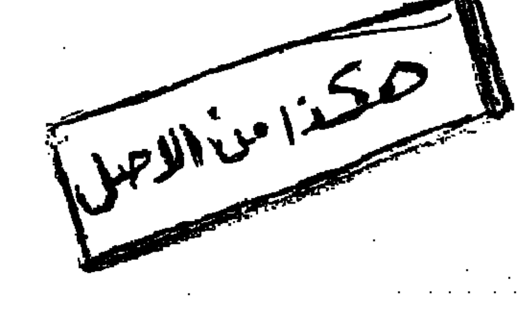
A propos des rapports entre la majorité et le FN, M. Lang a demandé à M. Jacques Chirac de sortir de l'ambiguïté et a lancé : « *Il y a (...) quelques « Le Pen », sur les bancs de la majorité UDF-RPR à visage masqué* ». Il a affirmé qu'il n'a « *ni à souhaiter ni à (...) récuser* » le fait que M. Le Pen obtienne cinq cents signatures d'élu pour pouvoir se présenter en 1988.

Enfin, au sujet des « *affaires* », en général, et de l'affaire Chaumet en particulier, le secrétaire national du PS à la jeunesse a regretté « *un usage politique ou politicien abusif de ce genre d'affaires* ». « *L'ensemble des hommes politiques,* a-t-il ajouté, *s'honoreraient à tenir les deux bouts de la chaîne : d'un côté, souhaiter que la justice fasse son métier, de l'autre, ne pas mettre en cause l'honneur d'une personne avant même qu'elle n'ait été condamnée* ».

L'ancien ministre, qui a affirmé qu'il « *centre toute (...)* [sa] *force de persuasion pour essayer de convaincre François Mitterrand de rester à la tête de l'Etat* », a souhaité, « *si François Mitterrand veut être candidat (...) qu'il ne fasse pas connaître sa candidature avant le mois de mars* » et qu'en tout état de cause il reste « *président présidant le plus longtemps possible* ».

Le député du Loir-et-Cher a ironisé sur le « *bovarysme politique* » de M. François Léotard et pense que la droite a réalisé « *une alliance « château de cartes » ou « château de sable » et que les baisers qu'on se donne ne* [sont] *pas éloignés du baiser de Judas* ».

M. Lang a fixé « *trois objectifs* » au PS pour l'avenir : « *faire gagner le pays* » avec « *plus de justice* » ; en concevant « *des règles assurant à l'économie plus d'efficacité* » ; en faisant « *de notre pays un pays plus convivial, plus chaleureux, plus fraternel* ».



Politique

La préparation du premier tour au sein de la majorité

M. Jacques Chirac fait du charme à M. François Léotard

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

« *Le Var avec Léotard* » : la banderole brandie sur le trajet de M. Jacques Chirac, devant l'hôtel de ville de Fréjus, par une vingtaine de militants goguenards, a fait sourire le premier ministre, qui s'est dirigé ves eux, la main tendue. Ne venait-il pas de dire, devant une autre mairie — celle de Saint-Raphaël, la commune voisine, tenue par le « *gaulliste de toujours* » René-Georges Laurin — « *sa joie d'être dans le département de François Léotard* », en soulignant : « *Je suis sur ses terres* » ?

S'approchant de la farouche banderole, M. Chirac a pu prendre connaissance d'une autre inscription, qui ornait les badges arborés par les amis du maire de Fréjus : « *Touche pas à Léo !* » Bien inutile recommandation, sur laquelle le premier ministre s'est, peut-être, interrogé. Il s'agissait d'une réminiscence. Le badge en question avait été imprimé en hâte, à la veille du 6 juin dernier, lorsque les militants du Parti républicain, sur le point de se réunir à Fréjus, avaient volé au secours de leur secrétaire général, menacé de licenciement par le chef du gouvernement.

Quatre mois plus tard, le samedi 17 octobre, les militants léotardiens tenaient leur revanche. M. Chirac, venu sur les « *terres* » du ministre de la culture et de la communication, s'est incliné cérémonieusement devant le deuxième parti de la majorité et son chef, partenaires obligatoires du RPR sur la route du pouvoir. Parlant pour ses amis, puisque entre le premier ministre et lui l'affaire de juin est depuis longtemps réglée, M. Léotard n'a fait grâce à M. Chirac d'aucun de ces sous-entendus transparents faute desquels la politique serait un pot-au-feu sans gros sel.

« *J'ai mesuré*, a dit le maire de Fréjus, *en dix-huit mois d'action gouvernementale, combien il était difficile, en France, d'être libéral, mais je continuerai. Je mesure, aujourd'hui, combien il est difficile, aussi, d'être indépendant, mais je continuerai également.* » M. Léotard a trouvé une formule, dont il était si content qu'il l'a utilisée deux fois : « *On ne s'appuie que sur ce qui résiste.* » La seconde fois, il a ajouté : « *Nous savons cela l'un de l'autre.* » Pouvait-il confirmer plus clairement qu'entre M. Chirac et le PR ce qui avait commencé fin 1985, début 1986, est loin d'être terminé ? A moins, bien sûr, qu'une nouvelle distraction du premier ministre ne manque, comme au début de l'été, de terminer l'équipée contre un platane...

M. Chirac est prudent. Reconnaissant à M. Léotard d'avoir décidé d'attendre la fin du mois de janvier pour engager son parti dans la campagne présidentielle, le premier ministre y voit la « *preuve d'une grande maturité politique et du souci de ne pas se tromper d'échéance ni de combat* ». Dans le même entretien à *Var-Matin*, publié samedi, M. Chirac risque toutefois une pointe, en affirmant que le choix d'un candidat à l'élection présidentielle est celui « *d'un homme et* (...) *ne peut être dicté par une logique disciplinaire partisane* ». M. Léotard a certainement apprécié la façon dont le premier ministre lui a, ainsi, balisé la route.

Du « vrai travail »

Les amis du secrétaire général du PR se sont empressés de planter quelques poteaux de clôture. Premièrement, ont-ils fait savoir, M. Léotard, informé avec l'avance convenable de la visite de M. Chirac dans son département, l'a, certes, invité à dîner. Ayant appris que le premier ministre concevait la chose comme un tête-à-tête, il ne s'y est pas opposé. Il est même prêt, si cela peut faire plaisir à son hôte — pardon, à son entourage — à dire qu'il a lui-même proposé cette formule. Deuxièmement, on n'ira pas plus loin : la sortie digestive et journalistique, annoncée du côté du premier ministre, était considérée, de l'autre côté, comme inutile. Effacer le 6 juin (1987), d'accord ; annoncer un nouveau 20 mars (1986), non.

Les léotardiens se sont employés à faire entendre aux chiraquiens (sinon M. Léotard à M. Chirac) que le mieux peut être l'ennemi du bien. Le premier ministre est tranquille, de leur côté, pour près de quatre mois encore. Ensuite, le ministre de la culture et de la communication, « *fier d'avoir respecté les engagements pris en mars 1986* », est décidé à ne pas laisser dénigrer « *ce que l'on a construit ensemble* ». Enfin et surtout, au second tour, qui pourrait ramener l'UDF derrière le premier ministre, si celui-ci a gagné la « primaire » ? Certainement pas les amis de M. Raymond Barre, alors épuisés et déçus par une bataille perdue.

Que M. Chirac se contente donc d'être le candidat de second tour du PR ; aussi bien celui-ci n'est-il pas sûr d'en avoir vraiment un au premier. A demander plus, le premier ministre s'exposerait à tout perdre, en obligeant M. Léotard et ses amis à donner des gages à l'UDF et à se plier à une « *logique disciplinaire partisane* » de fer. Le PR se vante d'avoir obtenu de M. Barre qu'il ne dénonce plus la cohabitation et qu'il ne critique pas le bilan du gouvernement. Parlant de l'action culturelle de M. Léotard et de l'effort qui sera fait pour le patrimoine, le premier ministre a assuré : « *Ça, c'est du vrai travail culturel !* » Et ce que le maire de Fréjus fait depuis deux ans, n'est-ce pas du « *vrai travail politique* » ?

Pour le Front national, cela ne fait aucun doute. « *M. Léotard est une carte dans la manche de M. Chirac* », a affirmé M. Jean-Marie Le Pen, encore dépité d'avoir vu le secrétaire général du PR lui faire faux bond dans la course à l'élection présidentielle. Le président du Front national entend bien obliger M. Chirac à batailler à la fois sur sa droite et sur sa gauche, alors que le premier ministre reste fidèle à sa ligne : les dirigeants de l'extrême droite sont dans l'opposition, mais leurs électeurs sont dans la majorité (quand il dit, comme à Saint-Raphaël, que « *l'opposition est minoritaire et destinée à le rester* », c'est, bien entendu, à la gauche seule que pense le président du RPR).

Le bloc Chirac-Léotard n'est pas aussi constitué que M. Le Pen estime avoir intérêt à le faire croire. Au jeu de la séduction que déploie M. Chirac, certains membres éminents du PR lui reconnaissent le charme de la maîtresse disponible et jamais contrariante, mais l'autorité de l'épouse légitime, pour ennuyeuse qu'elle soit, n'est pas encore irrémédiablement entamée.

PATRICK JARREAU.

M. Raymond Barre ne se trouble guère

Dignité et sobriété... Tandis que M. Jacques Chirac rode petit à petit le turbo de sa voiture de sport dernier cri, M. Raymond Barre continue, lui, d'astiquer minutieusement les chromes de sa limousine familiale. L'un s'alimente à la pompe de l'enthousiasme, se moque des radars et parie sur la performance de ses chevaux-vapeur. L'autre préfère se ravitailler à l'ordinaire de la raison, prétend respecter les limitations de vitesse et attend tranquillement que les Français lui décernent le brevet de meilleur conducteur.

Les deux façons résument parfaitement le choix qu'auront à faire, dans six mois, les électeurs. Car, « tranquille comme Baptiste », M. Barre entend l'être et le rester jusqu'au bout, comme si lui y voyait là, au fond, le meilleur moyen de cultiver sa différence. Devant un premier « cercle de qualité » de députés barristes réunis secrètement le lundi 12 octobre à Talloires, l'ancien premier ministre a clairement expliqué que, sur ce point, il n'entend rien changer. « *Détermination sans faille* », « *inébranlable sérénité* », « *gardez*, a-t-il enjoint à ses amis, *la plus grande distance et manifestez la plus grande indifférence à l'égard des péripéties microcosmiennes. Adressez-vous aux Françaises et aux Français sur le terrain, chez eux. Ce sont eux qui comptent. La fonction présidentielle s'acquiert grâce à la confiance des Français. A vous de souligner l'exigence de l'intérêt national, les Français y sont plus sensibles qu'on ne le croit* ». Participant à cette réunion d'état-major de Talloires, M. Charles Millon, l'un des principaux lieutenants de M. Barre, a demontré, lors du grand forum RMC-FR 3 du dimanche 18 octobre, qu'il a parfaitement retenu la leçon. La campagne de 1988 n'aura rien à voir, a-t-il expliqué, avec celles qui l'ont précédée. Ce ne sont pas les grands shows, les grands meetings surchauffés qui feront la décision. Celui qui gagnera en 1988 sera celui qui aura une campagne plus fine !

Quelques jours plus tôt, M. Barre avait délivré une nouvelle leçon de choses au cours de son déplacement dans la Meuse et dans les Vosges. Pas de tornade, en effet, mais plutôt une brise languissante s'appuyant sur le rappel de quelques grands principes, sans cesse assénés auprès d'auditoires rarement renouvelés : les élus, les membres des réseaux barristes, des socio-professionnels triés sur le volet et des militants invités pour le traditionnel dîner-débat du soir. A chaque fois, M. Barre feint de se présenter devant tous ses interlocuteurs « *comme un Français comme les autres* », avertit qu'il traitera « *de sujets fondamentaux* », et refuse de « *se livrer à des exercices oratoires d'ordre politique* », principe qu'il a, au demeurant, bien du mal à respecter.

Les opérations coup de poing

Faut-il y voir la volonté forcée de ne plus instruire désormais le procès de la cohabitation, le poids des exigences de la nécessaire solidarité dans le camp majoritaire, ou encore le souci de ne point trop se découvrir avant l'heure ? Toujours est-il que, jusqu'à présent, cette tactique ne suffit guère à faire naître dans les campagnes visitées, un souffle prometteur. M. Barre malgré tout fait le pari que les Français comprendront ce langage austère et lui sauront gré de traiter « *les grands problèmes* ». D'un autre côté, ses partisans misent sur une campagne courte et ramassée, où la télévision sera l'instrument privilégié. Le poids des mots et le choc des images. La preuve devra être apportée que les deux sont vraiment conciliables...

Les barristes le croient. A la fin de cette année, l'ancien premier ministre aura pratiquement visité la totalité des départements français. Après le Nord-Pas-de-Calais, les 29 et 30 octobre, les régions du Centre et du Languedoc-Roussillon. Après la France rurale, la France urbaine : vendredi, M. Barre passera la matinée dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), première d'une série d'opérations « coup de poing » dans la banlieue parisienne, où il convient de ne pas laisser trop de terrain libre à M. Chirac.

Autre opération programmée d'ici à la fin de l'année : montrer aux Français que M. Barre n'est pas l'homme seul que ses adversaires aiment tant à décrire. La rencontre surprise de Talloires n'est aussi que la première d'une série. D'autres rencontres de ce type, avec des femmes, des chefs d'entreprise, des grands élus de province sont prévues. « *Je me suis toujours refusé à constituer un parti ou un mouvement politique*, a expliqué à Talloires, M. Barre. *Il y en a déjà beaucoup et je préfère, en ce qui me concerne, travailler avec eux. Du moins ai-je toujours cherché à m'appuyer sur une équipe de femmes et d'hommes qui peuvent m'apporter le concours de leur compétence et de leur expérience.* »

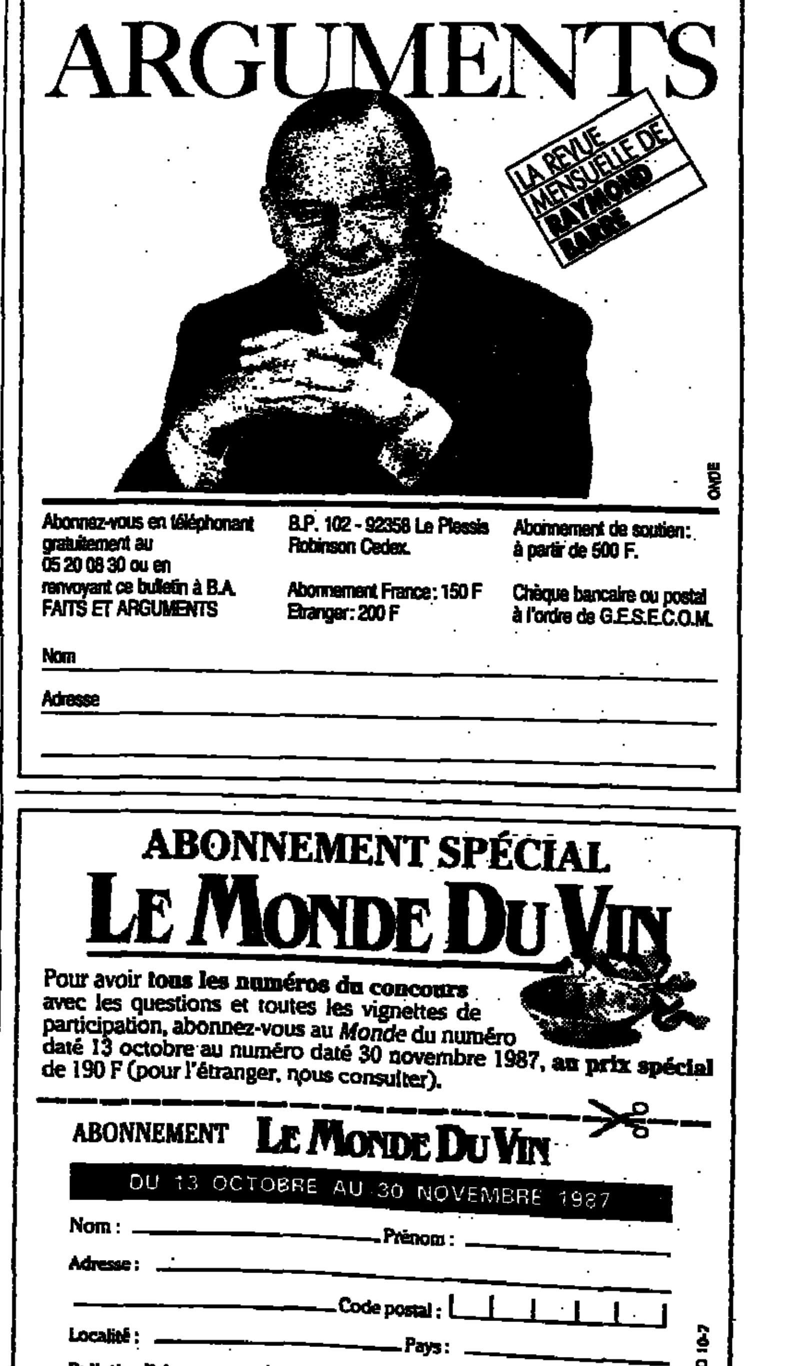
Pour ce qui est de l'adhésion des formations politiques de l'UDF, M. Barre ne se fait plus, aujourd'hui, de souci. Le Parti républicain prendra sa décision officielle le 23 janvier. Jeudi dernier dans la Meuse, son voisin de table, M. Gérard Longuet, lui a assuré « *qu'il n'y aurait pas de surprise* ». Selon les pointages barristes, soixante et un des soixante-cinq députés PR seraient aujourd'hui incorporés dans les réseaux REEL. Pour ne pas gêner M. François Léotard, les barristes ont simplement convenu de « *ne pas lui mettre la baïonnette dans les reins* ». Les frasques de M. André Rossinot ? Les barristes ont choisi le dédain. « *Tout ce qui est excessif est insignifiant* », a répondu, dimanche, M. Millon. Samedi, M. Rossinot a été réélu à l'unanimité président de la fédération UDF de Meurthe-et-Moselle...

DANIEL CARTON.

● **Le PSU : « Nous sommes tous des exclus du PCF. »** — « *Faudrait-il que tous les rénovateurs communistes se déclarent candidats à l'élection présidentielle pour être à leur tour exclus ?* s'interroge M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU. *L'entêtement borné de la direction du PCF tourne à l'autoliquidation : politique de la terre brûlée, recherche de boucs émissaires extérieurs. Nous sommes tous des « exclus du PCF », qui n'entendons pas sacrifier nos luttes, nos aspirations et nos utopies à la casse de Marchais, Lajoinie et quelques autres.* »

● **M. Krivine : les trotskistes n'ont pas honte.** — « *Georges Marchais se croit encore dans les plus belles années du stalinisme et pense discréditer Pierre Juquin en agitant le spectre qu'il croit honteux du « soutien trotskiste ». Peut-être n'aurait-il rien dit s'il s'agissait d'un soutien des radicaux de gauche qu'il avait eu l'habitude de fréquenter. Il faudra qu'il s'habitue à l'idée que le titre de communiste ne s'achète pas forcément avec la carte du PCF, mais qu'il se gagne ou se perd dans la pratique de la politique. Les exclusions peuvent consoler provisoirement une direction discréditée qui tourne le dos au communisme, mais elles ne pourront contrecarrer les nouvelles possibilités qui s'offrent aujourd'hui pour les révolutionnaires.* »





et le poids de l'extrême droite

Le report des voix du Front national

(Suite de la première page.)

Même scénario en septembre, à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) : 52,93% pour la droite au premier tour ; 64,03 % avec l'extrême droite ; élection d'un socialiste (52,63 %) au second tour.

Dire, comme l'a fait M. Chirac, que les voix du Front national *« reviendront naturellement »* à la majorité est une erreur. Certaines reviennent *« naturellement »* à gauche, d'où elles sont originaires. D'autres vont *« à la pêche »*. Une troisième catégorie persiste dans un vote contestataire, contre le pouvoir.

C'est aussi l'aveu – par la théorie impuissante du *« laisser faire »* – d'un échec de ceux qui, au sein de la majorité, affirment que seule la stratégie de la surenchère sur le terrain du Front national est capable de détacher les électeurs de M. Le Pen de leur nouveau gourou. A donner des gages au diable, jusqu'à lui *« vendre son âme »*, comme dirait M. Michel Noir, on ne gagne rien. Au contraire, les voix de la majorité hostiles à l'extrême droite (elles sont les plus nombreuses), sont tentées par l'éparpillement. A trop ménager l'extrême, on décourage le centre.

Une erreur, un aveu et un démenti : la proportionnelle n'a pas « créé » le Front national qui se satisfait assez bien du scrutin majoritaire, au moins lors des élections cantonales. Il y puise certes moins de satisfactions puisqu'il doit, au bout du compte, céder la place aux représentants des grands partis. Mais, faute de gagner, il se venge en précipitant parfois la défaite de ceux qui paraissent le plus proche de lui. En tout cas, il joue un rôle central, déterminant.

Dures leçons pour la prochaine élection présidentielle. Si M. Le Pen obtient (et il assure qu'il les obtiendra) les cinq cents signatures d'élus nécessaires à sa candidature, il fera du dégât, à droite, qu'il donne ou non des consignes de vote pour le second tour. S'il ne les obtient pas, il en fera aussi. La SOFRES a testé, avant l'été, une hypothèse de vote présidentiel sans M. Le Pen : 33 % des électeurs du Front national iraient voter pour M. Barre ; 25 % pour M. Chirac ; 22 % pour un candidat de gauche et 20 % ne prendraient pas part au vote. Les pertes sont sévères. Ils ne *« reviendront »* pas tous. Moins, en toute hypothèse, vers M. Chirac que vers M. Barre.

Une nouvelle donne

Le comportement du Front national dans les élections locales conforte l'idée, déjà émise par l'analyse des sondages, d'une nouvelle donne présidentielle. Les reports de voix entre M. Barre et M. Chirac risquent de n'être pas fameux, pas plus que ceux de 1974 (de M. Chaban-Delmas vers M. Giscard d'Estaing) et de 1981 (de M. Chirac vers M. Giscard d'Estaing). Le jeu de M. Le Pen introduit une difficulté supplémentaire. Dans leur ouvrage *le Nouveau Président* (1), Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré se sont livrés, sur la base des précédents de 1974 et de 1981, ainsi que des sondages d'opinion, à un calcul simple des déperditions et transferts de voix dans chacun des camps en présence. Il en ressort que le candidat socialiste du second tour aura de bonnes chances d'être élu si la gauche, dans son ensemble, a obtenu au moins 45 % des suffrages au premier tour. Un peu plus qu'aux élections cantonales partielles, en somme...

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) *Le Nouveau Président*, d'Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré, le Seuil *(le Monde* daté 18-19 octobre 1987).

● **M. Fabius demande une « pause » des privatisations.** – Dans une interview publiée par le *Journal du dimanche* du 18 octobre, M. Laurent Fabius affirme que *« le gouvernement serait sage, au moins, de faire une pause dans les privatisations »*. A propos de l'affaire Chaumet, il déclare : *« Difficile pour un garde des sceaux, quel qu'il soit, d'être en quelque sorte à la fois juge et partie. Mais je n'ai pas à m'ériger en juge des consciences »*. Il précise qu'il faut *« refuser l'exploitation politique »* et laisser *« la justice suivre son cours »*.

Les musiciens contre « l'homme du détail »

Un concert pas tout à fait classique

Ce fut un concert presque comme un autre. Avec un public plus mélomane que militant qui toussait entre Brahms et Schubert, entre un *lied* et une sonate. Sans discours. Sans slogans, sur scène ou dans la salle. Avec juste ce qu'il fallait d'amical chahut pendant les pauses pour que l'on se souvienne que les violons, pianos et violes de gambe, dans cette nuit du samedi 17 au dimanche 18 octobre, jouaient *« contre Le Pen »*.

Un concert comme un autre ? Oui, mais organisé à la hâte par les musiciens eux-mêmes en deux semaines à peine, il a tout de même duré jusqu'au petit matin. Sur les billets, on conseillait au public *« pour des raisons évidentes de sécurité »* de sortir en groupe du Théâtre des Champs-Elysées. Et les musiciens mobilisés cette nuit-là contre Le Pen étaient tous rassemblés par un bonheur grave de jouer qui ne tenait pas seulement à la musique.

« Je suis ici tout simplement parce qu'une bonne partie de ma famille est restée dans les camps », répondait dans un souffle la soprano Rachel Yakar, venue tout spécialement d'Allemagne, et qui ouvrit le spectacle par le kaddisch, la prière des morts hébraïque. *« Le succès de cette soirée montre que l'apolitisme de la musique et l'artiste coupé des réalités sont des mythes »*, renchérit le pianiste Christian Ivaldi.

« Les musiciens classiques, c'est vrai, sont souvent très méfiants à l'égard de la politique », nuançait le violoniste Ami Flammer. *Ils essaient d'être bien avec tout le monde. On ne sait jamais qui sera au pouvoir l'année prochaine, qui accordera les postes d'enseignants au Conservatoire. Et puis le rapport à l'instrument classique, très astreignant, limite les centres d'intérêt extérieurs. »*

Il n'empêche, presque tous les sollicités avaient répondu présent contre *« l'homme du détail »*. La recette de la soirée sera partagée entre une œuvre juive d'action sociale, un projet précis de SOS-Racisme et l'association Aide d'assistance aux malades du SIDA. Il restera aussi de cette nuit le souvenir de quelques notes vite dispersées comme de fragiles bulles de savon mais qui s'envolent parfois plus haut que les cris et les slogans.

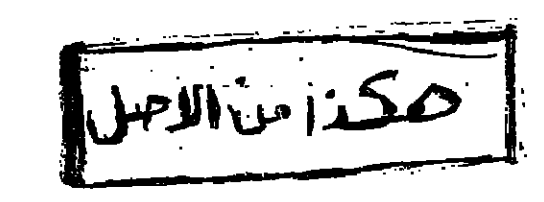
DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **M. Debré se déchaîne contre M. Mitterrand.** – M. Charles Pasqua a réaffirmé, le dimanche 18 octobre à Amboise (Indre-et-Loire), que l'union au second tour est la condition du succès de la majorité. Au cours du même rassemblement, M. Michel Debré a appelé à la mobilisation contre M. Mitterrand, *« le candidat de l'antinomie gaulliste qui bafoue l'indépendance nationale, a tué l'économie française et a été l'instrument de la haine sociale »*. – (Corresp.).

M. Michel Noir au « Club de la presse » : préférer l'urne à la rue

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, invité le dimanche 18 octobre du « Club de la presse » d'Europe 1, interrogé sur la candidature de M. Le Pen à l'élection présidentielle, a répondu : *« Je crois qu'il vaut mieux, à la limite, que Jean-Marie Le Pen puisse être candidat car il vaut mieux que le suffrage universel le sanctionne. Il faut toujours mieux préférer l'urne à la rue. Je préfère qu'il y ait une sanction réelle dans le suffrage universel plutôt qu'une sorte de doute qui pourrait laisser continuer de divaguer certains sur l'importance qu'aurait ce mouvement ou pas. Sans, bien sûr, que d'une quelconque manière il ne me paraisse souhaitable que les élus UDF ou RPR donnent leur signature, car il faut rester cohérent par rapport à ce que l'on est, ne faisons pas de Jean-Marie Le Pen un martyr. Offrons aux Français l'occasion de sanctionner ce comportement et ainsi de dégonfler un mouvement qui doit être dégonflé. »*

« Il y a une permanence dans la sociologie politique française. On a toujours vu, lorsqu'une majorité de gauche arrivait au pouvoir – avec le cartel en 1924, puis en 1932, et le Front populaire en 1936 – et que la droite revenait au pouvoir, que dans les années d'intervalle s'était toujours créé un mouvement protestataire populiste, et que à chaque fois, cela retombait ensuite, a poursuivi M. Noir. *J'observe que, si aujourd'hui cela ne retombe pas, c'est parce que, précisément, il y a eu institutionnalisation du Front national, qui a pu entrer dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. »*



Politique

Trois élections cantonales et une municipale

NORD : canton de Tourcoing-Nord (2ᵉ tour).

Inscri. : 35 977 ; vot. : 20 741 ; suffr. expr. : 19 382. MM. Alexandre Faidherbe (PS), c.m. d'Halluin : 10 634 voix. ELU : Henri Desmettre (CDS), maire de Roncq : 8 748.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr. : 35 977 ; vot. : 19 513 ; suffr. expr. : 18 831. MM. Faidherbe : 4 642 ; Desmettre : 3 546 ; Croes (PCF) : 3 310 ; Bocktaels (RPR) : 2 583 ; Baeckeroot (FN) : 1 953 ; Mᵐᵉ Vandamme (PFN, extr. dr.) : 1 119 ; Beckaert (ex-PR) : 669 ; Paignat (extr. dr.) : 419 ; Lecocq (extr. dr.) : 275 ; Carton (div. d.) : 259 ; Steenkiste (div. g.) : 48 ; Dillies (extr. dr.) : 8 ; Au second tour de l'élection de 1985, Albert Desmedt (div. d.) l'avait emporté, avec 14 513 voix, contre 9 548 à M. Odoux (PS), sur 24 072 suffrages exprimés, 25 769 votants et 35 561 électeurs inscrits.

Le Parti socialiste emporte une belle victoire en gagnant ce siège de conseiller général de Tourcoing-Nord, traditionnellement détenu par la droite, à l'occasion de cette élection partielle organisée à la suite du décès le 25 juillet dernier, de M. Albert Desmedt (divers droite), maire d'Halluin.

Le premier tour de cette partielle avait donné lieu à une véritable mascarade électorale avec la présence à l'extrême droite de *« candidats-fantômes »* (*le Monde* du 13 et du 16 octobre). M. Christian Baeckeroot, député, candidat du Front national, qui avait dénoncé en cela une manœuvre dirigée contre sa candidature et sa formation, avait appelé pour ce second tour à l'abstention ou au vote nul, demandant en tout état de cause à ses électeurs de ne pas voter pour le candidat CDS, M. Henri Desmettre (1).

La majorité a durement souffert de cette situation. Bien qu'elle ait appelé à la rescousse quelques ténors (MM. Jacques Toubon, et Jacques Barrot avaient participé à un meeting de soutien le 15 octobre), son candidat fait un triste score en obtenant 45,13 % des suffrages alors qu'Albert Desmedt avait emporté le second tour de mars 1985 avec 60,28 % des voix ! Il manque à M. Henri Desmettre 5 765 voix pour retrouver le score du vainqueur de 1985.

Cette descente en chute libre est d'autant plus impressionnante que, dans le même temps, M. Alexandre Faidherbe (PS) « fait » 1 086 voix de mieux que le candidat socialiste de mars 1985 et l'emporte avec 54,86 % des suffrages.

Il ne semble pas que l'appel à l'abstention, ni même au vote nul, lancé par le Front national, ait été très écouté puisque la participation, tout en demeurant modeste (57,65 %) progresse légèrement, d'un peu plus de trois points. Par contre, certains électeurs qui avaient accordé leur suffrage à l'un ou l'autre des candidats d'extrême droite au premier tour, l'auront suivi dans son invite à ne voter en aucun cas pour M. Desmettre. Celui-ci est en effet loin de rassembler sur son nom, avec ses 8 748 voix, le total des suffrages obtenus par les candidats de droite et d'extrême droite du premier tour (1 083).

A l'inverse, le candidat du PS dépasse largement le total des voix de gauche du premier tour : PS et PC totalisaient 7 952 voix ; M. Faidherbe en a « ramassé » 2 682 de plus.

La personnalité et la cote individuelle de ce directeur d'école, président d'associations (sportive, d'aide aux lépreux...), explique pour une bonne part son succès. C'est dans la ville d'Halluin, celle dont, pourtant, M. Albert Desmedt était maire, où lui-même est conseiller municipal, qu'il « engrange » les quelque 1 800 voix qui lui donnent la victoire sur son adversaire.

Il bénéficie aussi d'un bon report des voix au sein de la gauche, et peut-être d'un surcroît de mobilisation. Mais, sans doute également, recueille-t-il une part des suffrages s'étant portés au premier tour sur des candidats de l'extrême droite : ce doit être, notamment, le cas dans la partie du canton située sur la ville de Tourcoing, où, le 11 octobre, les candidats d'extrême droite franchissaient, à eux tous, la barre des 30 %.

Son adversaire n'a pu résister. Même à Roncq, la ville dont il est maire, M. Henri Desmettre ne parvient pas à franchir la barre des 50 %. Les socialistes veulent voir dans ces résultats le signe d'une possible reconquête par la gauche, aux prochaines municipales, de villes comme Halluin ou Roncq, perdues par elle en 1983.

JEAN-RENÉ LORE.

(1) M. Christian Baeckeroot a déposé un recours en annulation auprès du tribunal administratif de Lille pour le premier tour de cette élection, et en déposera un second pour le deuxième tour.

Les socialistes, pour leur part, ont indiqué qu'ils *« exigeaient du préfet des éclaircissements sur cette mascarade de la démocratie »*, et qu'ils se constitueraient partie civile dans les actions qui pourraient être intentées en justice.

EURE-ET-LOIR : canton d'Anet (1ᵉʳ tour).

Inscr., 9 966 ; vot., 5 258 ; suffr. expr., 5 169. MM. Claude Favrat, RPR, m. d'Anet, 2 848, *ÉLU ;* Jean-Pierre Lesage, PS, 1557 ; Mme Claudine Biewesch, FN, 461 ; M. André Fosse, PCF., 273 ; Mme Marie-Véronique Boussaut, barriste, 30.

[Le candidat du RPR, soutenu par l'UDF, a remporté dès le premier tour, cette élection partielle, organisée à la suite du décès, le 2 septembre, d'Hubert Baraine, RPR, conseiller général depuis 1964. M. Favrat, qui a remplacé Hubert Baraine à la mairie d'Anet, a obtenu 55,09 % des suffrages, alors que son prédécesseur avait recueilli 46,13 % des voix au premier tour du scrutin de 1982. Au total, la droite progresse de plus d'un point, ses deux candidats ayant obtenu 55,67 % des suffrages au lieu de 54,41 % en 1982.

Avec 30,12 % des voix, le représentant du PS améliore de plus de 12 points son résultat de 1982 (18,03 %). Il avait, en 1982, pâti de la présence d'un candidat divers gauche qui avait obtenu 17,45 %. Mais les représentants de gauche abandonnent plus de 6 points par rapport à 1982 en recueillant 35,4 % des voix au lieu de 41,59 %.

Le Front national consolide les positions de l'extrême droite dans ce canton avec une progression de près de 5 points par rapport à 1982..., mais il est en recul de près de 5 points par rapport au score qu'il avait réalisé dans ce canton aux législatives de 1986.

Au premier tour de l'élection de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 9 138 ; vot., 6 836 ; suffr. expr., 6 693. MM. Baraine, 3 088 ; Lesage, 1 207 ; Brunel, div. g., 1 168 ; Moyse, mod., 554 ; Capitaine, PCF, 409 ; Biewesch, ext. d., 267. Au second tour, Hubert Baraine l'avait emporté avec 4 161 voix, contre 2 717 à M. Lesage, sur 6 878 suffrages exprimés, 7 092 votants et 9 148 électeurs inscrits.]

VENDÉE : canton des Essarts (1ᵉʳ tour).

Inscr., 10 598 ; vot., 6 784 : suffr. expr., 6 599. MM. Bertrand de Villiers (UDF), 3 361 voix, *ÉLU ;* Marcel Rivière (div. d.), 1416 ; Christian Coste (PS), 1 043 ; Charles de Carcouët (div. d.), 369 ; Jean-Yves Connoir (PSU), 218 ; Mᵐᵉ Nicole Jolly (PCF), 192.

[En dépit d'une multitude de candidatures de droite, M. Bertrand de Villiers a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle, organisée à la suite de la démission pour raison de santé, le 15 septembre, de son père, vice-président (RPR) du conseil général de la Vendée, élu depuis 1973. Le frère de M. Philippe de Villiers, ancien secrétaire d'État auprès du ministre de la culture et de la communication, aujourd'hui député UDF de la Vendée, a recueilli 50,93 % des suffrages, alors que son père avait obtenu 72,22 % des voix au premier tour du scrutin de 1985. Mais le représentant de l'UDF a pâti de la présence de deux candidats divers droite qui obtiennent 27,04 % des suffrages.

Les représentants de la gauche sont en recul de près de six points en recueillant 22,01 % des voix au lieu de 27,77 % en 1985. Le candidat socialiste fait essentiellement les frais de cette baisse (15,8 % des suffrages au lieu de 19,37 % en 1985).

Au premier tour de l'élection de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 10 309 ; vot., 7456 ; suffr. expr., 6 978. MM. de Villiers, 5 040, *RÉÉLU ;* Coste, 1 352 ; Connoir, 402 ; Raynard (PCF), 184.]

LOT-ET-GARONNE : Tonneins (1ᵉʳ tour).

Inscr., 6 570 ; vot., 4 980 ; suffr. expr., 4 810. Liste PS-PCF, conduite par M. Jean-Pierre Ousty (PS), 3 471 voix, 25 ÉLUS ; liste divers droite, conduite par M. Serge Girodeau (RPR), 1 339 voix, 4 ÉLUS.

[En recueillant 72,16 % des suffrages, la liste conduite par le maire sortant a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle organisée à la suite de la séparation des communes de Tonneins et de Fauillet prononcée le 15 septembre, par arrêté préfectoral. La liste d'union de la gauche, hostile à cette décision, améliore de près de 11 points son résultat de 1983 (61,64 %) et obtient trois sièges supplémentaires.

[Au premier tour du scrutin de 1983, les résultats étaient les suivants : inscr., 6 626 ; vot., 5 810 ; suffr. expr., 5 527. Liste PS-PCF, conduite par M. Ousty, 3 407 voix (22 ÉLUS(; liste divers droite, conduite par M. Mortemousque, 2 120 voix (5 ÉLUS(.]

Après l'annonce de la candidature de M. Pierre Juquin

● La LCR (trotskiste) se rallie
● Des rénovateurs sont exclus du PCF

Réuni le samedi 17 et le dimanche 18 octobre, le comité central de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) s'est prononcé *« pour le retrait de la candidature d'Alain Krivine »* à l'élection présidentielle, en appelant *« à soutenir la candidature de Pierre Juquin »* et en participant *« activement, dès aujourd'hui, à sa campagne »*. Cette décision a été adoptée à une majorité des deux tiers (27 pour, 15 contre).

Le texte estime que la candidature de M. Juquin est *« un événement d'une portée considérable (...), une chance à ne pas gâcher »*, et indique que *« la campagne présidentielle peut ainsi être une étape dans l'émergence d'une force politique nouvelle »*. Deux autres textes rejetant, plus ou moins fermement, le retrait de M. Krivine ou le soutien à M. Juquin ont été mis en minorité. Le comité central de la LCR a convoqué *« une conférence nationale de délégués élus, les 21 et 22 novembre, pour confirmer ou infirmer ce choix »*.

Après l'exclusion du PCF de M. Juquin, le 12 octobre, un premier maire communiste « rénovateur », M. Antoine Martinez, affirme avoir subi le même sort. Maire de Bédarieux (Hérault) depuis 1983, coordinateur des « rénovateurs » de son département, il fait l'objet d'une demande d'exclusion de la part de son comité de section, mais sa fédération ne l'a pas encore ratifiée, selon un dirigeant communiste du département.

A Toulouse, notre correspondant nous signale qu'un communiqué signé du président du groupe communiste au conseil municipal, M. Robert Combes, indique que *« Claude Llabres ne fait plus partie des élus communistes »*. Récemment démissionnaire du comité central du PCF et partisan déclaré de l'ancien porte-parole du PCF, M. Llabres *« n'est plus habilité à parler, écrire ou intervenir »* au nom du groupe communiste toulousain. Par ailleurs, une déclaration de la direction fédérale laisse planer peu d'ambiguïtés sur sa prochaine exclusion.

Enfin, les assises du mouvement Appel pour un arc-en-ciel, qui ont réuni environ trois cents participants de mouvements de gauche — alternatifs, non-violents, écologistes et féministes, à Villeurbanne (Rhône), — se sont montrées intéressées par les candidatures de MM. Juquin et Waechter (candidat des Verts) sans pour autant s'engager pour l'un des deux hommes.

JUSTICE

L'affaire Chaumet

Les nouvelles explications de M. Chalandon au « Point »

Dans une interview publiée par *le Point* daté 19-25 octobre, M. Albin Chalandon détaille ses relations d'affaires avec la joaillerie Chaumet. « *Comme d'autres investissent dans l'immobilier, la Bourse ou les tableaux, je l'ai fait dans l'achat de bijoux* », explique le ministre de la justice, qui ajoute : « *J'y étais d'autant plus conduit que je possédais au départ un patrimoine de bijoux, hérité de ma mère et de la famille de ma femme. A partir de 1972, j'ai repris ces placements. J'ai acheté et revendu par l'intermédiaire de la maison Chaumet des pierres lorsqu'une bonne occasion se présentait.* »

Il confirme, à nouveau, avoir possédé un compte courant chez Chaumet : « *C'est une pratique courante dans la vie des affaires, à condition que le compte retrace des mouvements d'achat et de vente de marchandises. C'est un compte « clients » qui retraçait les achats et les ventes, ainsi que l'entrée et la sortie de fonds correspondants. Il incluait également les intérêts — faibles au demeurant — perçus sur le solde des opérations.* »

Selon M. Chalandon, les principales opérations réalisées sur ce compte sont « *trois achats et trois ventes* ». Il assure avoir acheté en 1972 aux Chaumet « *pour 400 000 F d'abord puis environ pour 1,7 million de pierres* ». Ensuite, en 1981, il a acheté, moitié pour sa femme, moitié pour lui-même, « *3,8 millions de francs de pierres, payés par chèque* ». Les Chaumet, ajoute-t-il, lui ont acheté « *pour environ 1 million de francs en 1976, 350 000 F en 1978 et 1,2 million de francs en 1980* ».

Après son départ, en décembre 1983, de la présidence d'Elf-Aquitaine, M. Chalandon assure s'être « *retrouvé alors sans traitement et sans retraite. J'ai alors décidé de réaliser ce patrimoine, pour le réemployer différemment. J'ai demandé aux Chaumet de vendre, en prenant le temps nécessaire, sans le brader.* » Des ventes ont eu lieu, « *principalement à la fin de 1984* », mais les paiements correspondants « *ne sont intervenus qu'au cours de l'année 1985. Tel est le cas du million dont l'avis du virement en faveur de Mme Chalandon a été publié par le journal* l'Humanité. *Bien entendu, j'ai acquitté sur toutes les opérations les impôts dus, y compris au titre de l'impôt sur les grandes fortunes.* »

« Procès politique »

M. Chalandon précise avoir voulu, en juillet 1986, solder définitivement son compte chez Chaumet : « *La , à la création de laquelle je m'étais intéressé vers cette époque, a décidé d'augmenter son capital. Comme je voulais y souscrire, j'ai alors demandé à la société Chaumet d'accélérer les ventes et de s'engager sur des dates fermes pour les paiements.* » Les frères Chaumet devaient, précise-t-il, lui verser « *quinze mensualités de 600 000 F* », soit un total de 9 millions de francs. « *Ils ne m'en ont versé que 5 (...). Tout versement a cessé en décembre 1984. Ils me devaient encore 5,8 millions de francs. C'est cette créance que j'ai fait valoir au tribunal de commerce, par l'intermédiaire d'une société de gestion à qui j'ai confié le soin d'agir pour mon compte.* »

M. Chalandon affirme n'avoir « *jamais fait ni prêt d'argent ni placement financier avec la société Chaumet* », ses opérations portant « *uniquement sur des bijoux parfaitement identifiés* ». Il assure avoir appris en 1986 les difficultés de la maison Chaumet. Enfin, il conclut : « *En réalité, on me reproche seulement d'avoir de l'argent. C'est un procès purement politique.* » Aussi, indépendamment des poursuites qu'il compte engager contre *le Monde*, annonce-t-il qu'il fera saisir les déclarations de Mme Edith Cresson sur RTL, le 8 octobre, qu'il juge « *diffamatoires* ».

[Les nouvelles explications de M. Chalandon vont à l'encontre de ce qu'il a toujours affirmé, jusqu'aux informations du *Monde* du 13 octobre, à savoir qu'il s'était contenté de faire vendre par Chaumet un patrimoine familial de bijoux et pierres. Il parle désormais d'achats et de ventes de pierres, en d'autres termes de spéculations sur le cours des pierres précieuses.

M. Chalandon fait aussi état de ventes « *au cours de l'année 1985* », de mensualités fixées en juillet 1986 à 600 000 F par mois et d'une créance toujours impayée par Chaumet de 5,8 millions de francs. Or, selon le document remis à la police judiciaire par le chef comptable de chez Chaumet, le compte-courant de M. Chalandon a « *un solde nul depuis une date antérieure au 1er janvier 1985* ». Un compte clients, retraçant uniquement des ventes et des achats, ne devrait-il pas indiquer les opérations décrites par M. Chalandon ?]

E.P.

POINT DE VUE

Bijoux, escrocs et « boule-de-neige »

par Jean Cosson
conseiller honoraire
à la Cour de cassation

POUR autant qu'on puisse connaître les faits d'une affaire dont le dossier est si bien « verrouillé » que même les avocats des plaignants parties civiles ont des difficultés, contrairement aux règles de procédure, à en prendre connaissance, il semble que les seules inculpations retenues contre les frères Chaumet soient celles d'escroquerie, abus de confiance et banqueroute. Certains commentateurs font grief aux magistrats du parquet et de l'instruction de n'avoir pas visé le délit d'exercice illégal de la profession de banquier, lequel paraît bien, en effet, avoir été commis aussi par ces étranges bijoutiers.

Qu'on se rassure. Cette omission ne préjuge en rien des poursuites. Quand tous les agissements des inculpés auront été mis en lumière, il sera possible de leur donner toutes les incriminations légales, toutes les « qualifications » qui conviendront. L'important est que les poursuites aient été engagées sous la qualification du délit puni de la peine la plus élevée ; en l'espèce, c'est celle de l'escroquerie, dont la sanction est de cinq ans d'emprisonnement (article 405 du code pénal). Toutes disqualifications et requalifications pourront intervenir ultérieurement.

Une question qui pourrait se poser est celle de savoir si les faits ne tombent pas sous le coup du deuxième alinéa de l'article 405, qui porte la peine à dix ans lorsque « *le délit a été commis par une personne ayant fait appel au public en vue d'émission d'actions (...) ou titres quelconques d'une entreprise* ». Cette aggravation résulte du décret-loi du 8 août 1935, pris par le gouvernement Laval à la suite du scandale de l'affaire Stavisky.

Il n'en sera ainsi que si les documents remis en reconnaissance de dette par les frères Chaumet à ceux qui leur confiaient des fonds peuvent recevoir l'appellation de « titres » au sens de l'article 405 du code pénal. Une âpre discussion juridique pourrait bien s'engager sur ce point.

Quoi qu'il en soit, l'affaire Chaumet s'apparente aux grandes escroqueries de l'histoire judiciaire, celles de Stavisky, ou, plus près de nous, de la Garantie foncière et du Patrimoine foncier (Lipsky), en ce que le procédé de filouterie employé est celui dit de la « boule-de-neige ». Il consiste, pour l'escroc, à se faire remettre des fonds en vue de les investir dans les opérations paraissant prometteuses et, en tous cas, d'un rapport plus élevé que les autres de même nature, à la même époque. Ainsi, Frankel, de la Garantie foncière, promettait 11 % d'intérêt pour des parts de sociétés civiles de placement immobilier, alors que les entreprises semblables mais honnêtes ne pouvaient faire mieux que 7 %.

Le crocodile empaillé

L'*escroquerie tient à ce que* les fonds reçus ne sont pas investis *comme promis mais dilapidés.* Pour Frankel et Lipsky, on n'a jamais su *quelle avait été leur destination* finale. On n'a peut-être pas beaucoup *cherché à le savoir, non plus.*

Lorsque vient, au bout d'un an, le moment de servir les intérêts annoncés, et qu'on ne dispose pas — et pour cause — des revenus d'un investissement, on puise tout simplement dans le capital versé par les souscripteurs. Ceux-ci, satisfaits de l'aubaine, en recrutent de nouveaux, et ainsi de suite, d'où le nom de boule-de-neige. Pour rendre les opérations plus attrayantes encore, on remet les intérêts en espèces et en spécifiant bien que « *rien n'est déclaré* » (au fisc). C'est ce qui fait que, souvent, le nombre des plaignants n'est pas élevé.

La progression du recrutement des souscripteurs, devenant exponentielle, devrait mathématiquement tendre vers l'infini, ce qui, dans la réalité, est un non-sens. La pratique a montré que les plus habiles filous ne peuvent guère tenir plus de trois ou quatre ans.

A noter que les vieux trucs sont toujours utilisés. Jacques Chaumet aurait déclaré que les prêteurs, en échange de leur argent, recevaient comme titre un certificat de dépôt de bijoux purement fictif. C'est le crocodile empaillé d'Harpagon.

Bien d'autres délits paraissent *avoir été commis* mais qui ne peuvent être poursuivis que sur une plainte du *ministère des finances.* Ce sont, d'abord, la fraude fiscale, dans la *mesure où les sommes* versées comme intérêts des dépôts *n'auraient pas été portées sur* les déclarations de revenus des bénéficiaires. *Ce sont, ensuite, les infractions* à la réglementation des *change. Paraissant disposer d'une* pléiade de sociétés étrangères, les *Chaumet ont bien pu* organiser des fuites de capitaux vers des paradis *fiscaux par le moyen illicite* des compensations privées, dont nous avons décrit le mécanisme dans *le Monde* du 19 mai 1981, sous le titre : « Les banques et la grande évasion ».

Devant une affaire d'une telle complexité et d'une telle importance (plusieurs milliards, dit-on), le problème de la régularité des comptes courants de non-associés dans des entreprises n'est vraiment qu'un... « détail ».

Six cents participants au congrès de Lyon

Adapter l'adoption

L'adoption est une fête... Voilà le message essentiel que souhaitait faire passer l'association Enfances et familles d'adoption en donnant à son congrès national, qui a réuni, samedi 17 octobre, plus de six cents participants au Palais des congrès de Lyon, les allures d'un forum clôturé par une soirée festive.

« *Le sujet est trop souvent abordé à travers des cas conflictuel et douloureux, mais très marginaux,* remarque M. Marc Grivel, président d'EFA depuis sa création, en 1980 (1). *Il importe donc de dédramatiser et de rendre positive dans l'opinion une démarche de partage et d'amour dont l'enfant constitue le seul véritable enjeu. Les lois réglementant l'adoption sont bonnes. C'est l'esprit dans lequel elles sont appliquées qui fait parfois problème. D'où notre souci de faire évoluer les mentalités des adoptants, des magistrats et des responsables de l'aide sociale à l'enfance... et le choix du thème de notre congrès : « Pour que la France adopte l'adoption.* »

Tout en considérant qu'il faut « *tout tenter pour qu'un enfant puisse rester dans sa famille biologique* », l'Association regrette certaines lenteurs de procédures qui aboutissent au délaissement progressif de l'enfant. Elle estime que des constats plus rigoureux sur la base de l'article 350 du code civil (le désintéressement des parents pendant plus d'un an constitue juridiquement un abandon), ainsi que l'élargissement des compétences des conseils de *famille des pupilles de l'Etat*, permettraient de déclencher plus tôt le processus administratif d'adoption.

Vincent, Flora et tous les autres

La quasi-totalité des familles candidates désirent accueillir un enfant en très bas âge. Or, en 1986, sur les 10 500 enfants juridiquement adoptables en France (contre *14000 en 1983*), *80%* avaient plus de sept ans et 60% plus de douze ans. Cette inadéquation entre « l'offre et la demande » — qui donne peu de chance aux pré-adolescents de trouver le soutien et l'affection d'une famille — nécessite une prise de conscience à laquelle EFA s'emploie. Certains témoignages apportèrent de l'eau à son moulin. Des couples, ou parfois des femmes seules, ayant d'abord adopté des bébés, ont ensuite franchi le pas en recueillant des enfants plus âgés. En 1985, tous âges et nationalités confondus, 5000 enfants avaient été adoptés en France.

Le temps fort du congrès fut la « table ronde » consacrée aux témoignages d'une dizaines d'adoptés, âgés de quatorze à vingt-sept ans. De Vincent, quatorze ans, lourdement handicapé, qui n'eut qu'un cri : « *Sans ceux qui m'aiment, aujourd'hui, je ne serais pas là !* », à Tina, dix-huit ans, qui connut deux rejets de familles adoptives avant d'être « *sauvée à l'ultime tentative* », tous surent trouver les mots justes pour évoquer leur expérience. Flora exprima sa reconnaissance d'avoir appris très jeune, par ses parents, qu'elle avait été adoptée à onze mois. Jérôme, vingt-quatre ans, exprima la cruauté du petit silence qui s'installe dans une conversation « *lorsqu'on annonce qu'on a été adopté* ». Marie-Lou, vingt-trois ans, née au Chili et recueillie à cinq ans et demi, expliqua combien il est difficile de ne pas porter le même nom que ses tuteurs : « *Je les ai quittés pendant deux ans à la suite d'un conflit, mais je les aime... Il n'y a qu'eux.* »

« *Avant d'être adopté, on a l'impression de ne servir à rien,* affirma Emmanuel, dont l'origine marocaine le place parfois dans une situation fausse. *Les Français m'assimilent presque toujours à un étranger, mais à la fac des copains me reprochent de ne pas parler arabe ; j'ai d'ailleurs commencé à l'apprendre. Il est important de ne pas couper un enfant de ses racines culturelles.* » Dans ces paroles d'adoptés, une belle lucidité, mais nulle trace d'amertume ou d'agressivité. Apparemment bien dans leur peau, qu'elle soit blanche, foncée, jaune ou noire, ils illustraient superbement cette formule de l'un d'eux : « *L'adoption, c'est l'école de l'antiracisme et de la tolérance.* »

ROBERT BELLERET.

(1) Enfances et familles d'adoption, qui fédère quatre-vingt-cinq associations départementales et regroupe cinq mille militants, est née de la fusion de deux mouvements distincts, dont l'un concernait spécifiquement l'adoption d'enfants étrangers.

TERRORISME

A FR 3-Corse

La rediffusion d'un reportage sur une conférence de presse de l'ex-FLNC est interdite par le préfet

BASTIA
de notre correspondant

M. Marcel Morin, préfet délégué pour la police en Corse, a interdit, samedi soir, 17 octobre, la rediffusion par la station régionale de FR 3 d'un reportage — présenté comme exclusif — d'une conférence de presse clandestine de l'ex-FLNC. Dans un communiqué, le préfet a précisé que le reportage diffusé une première fois samedi à 12 h 45 dans l'émission « Corsica Prima » (journal télévisé de la mi-journée) par la station régionale de FR 3-Corse « *qui concerne une organisation armée clandestine dissoute impliquée depuis des années dans les actions criminelles les plus graves* », constitue « *une atteinte grave et imminente à l'ordre public* ».

M. Marcel Morin a donc, en vertu de ses pouvoirs de police administrative, fait notifier au directeur de FR 3-Corse, M. Michel Satti, l'interdiction de présenter sur son antenne tout ou partie du document filmé et enregistré à l'occasion de cette conférence de presse. A la suite de cette décision, le procureur de la République du tribunal de grande instance d'Ajaccio a saisi le service régional de la police judiciaire en vue de « *diligenter une enquête de flagrant délit du chef de participation au maintien ou reconstitution de ligue dissoute* ». L'autorité préfectorale a, d'autre part, porté plainte.

« La gendarmerie est l'une de nos cibles »

MM. Michel Moretti, le journaliste de FR 3 Corse, et Laurent Sobade, le technicien, auteurs du reportage ont été entendus pendant plusieurs heures au commissariat d'Ajaccio, samedi après-midi. Après l'interdiction de diffuser le reportage, l'intersyndicale et le personnel non syndiqué de FR 3 ont réagi dans un communiqué : « *Il s'agit d'un acte de censure caractérisé qui pénalise d'abord l'opinion publique (...). Une nouvelle fois la preuve est faite de la gageure que constitue la volonté d'informer et de s'informer en Corse.* »

Seuls un journaliste parisien (Gilles Millet de *Libération*) et l'équipe de FR 3 avaient assisté, vendredi dans la soirée, aux environs d'Ajaccio, à la conférence de presse clandestine de l'ex-FLNC, la première depuis six ans. Scénario habituel, à la tombée de la nuit, après un parcours fléché, les journalistes, le visage recouvert d'une cagoule, avaient été emmenés en voiture dans le maquis de la région ajaccienne. Arrivés sur les lieux de la conférence, deux hommes se réclament de l'ex-FLNC, habillés de treillis militaire, le visage dissimulé par des passe-montage et des lunettes noires, assis devant une table recouverte de la bannière corse à la tête de maure, la voix volontairement déformée par un objet placé dans la bouche, ont d'abord lu un document dactylographié avant de répondre aux questions des journalistes. Une dizaine d'hommes armés de pistolets, mitrailleurs, le visage masqué, montaient la garde derrière les journalistes pendant l'entretien.

Bien que la conférence de presse n'ait pas encore été authentifiée par le canal habituel de l'ex-FLNC, les déclarations faites aux trois journalistes semblent correspondre à de récentes prises de position de l'organisation dissoute. Pendant plus de trente minutes, les deux membres présumés de l'ex-FLNC se sont efforcés de préciser les lignes stratégiques de l'organisation en reconnaissant d'abord certaines « *erreurs tactiques* » du passé, comme le meurtre de deux Tunisiens « *trafiquants de drogue* » tués le 2 janvier 1986, action revendiquée par l'ex-FLNC — qui est « *une action mal interprété* [par le public] *et qui nous a porté un tort considérable au plan international* ». D'où « *la nécessité d'intensifier les actions contre les continentaux avec un meilleur ciblage et une meilleure explication du résultat* ».

Précision aussi, à propos du slogan IFF (*I Francesi fora* « les Français dehors ») : « *Nous ne menons pas une lutte antifrançaise. Nous disons que la nationalité corse n'est pas une affaire de sang mais de volonté et d'état d'esprit* » (...) *Le fait d'avoir un nom corse n'est pas un blanc-seing et la responsabilité du « clan » dans la situation catastrophique de la Corse est au moins égale à celle de l'Etat colonial.* »

A propos d'éventuels affrontements entre Corses : « *On n'a jamais dit que les élus corses risquaient d'être pris pour cibles. Et nous pensons que certains Corses risquent d'être pris pour cibles parce qu'ils représentent les relais du colonialisme en Corse.* » Et, plus loin, les membres présumés de l'ex-FLNC affirment : « *La gendarmerie est la force coloniale en Corse, donc c'est l'une de nos cibles.* »

A propos de l'élection présidentielle, les deux hommes ont précisé : « *A la différence de 1981, le peuple corse sait aujourd'hui qu'on ne se libère pas par procuration. Nous n'avons rien à attendre de la droite ou de la gauche, l'élection présidentielle ne nous concerne pas. Nous jugerons le moment venu de la meilleure position à prendre s'il y a un apport nouveau pour le peuple corse.* »

MICHEL CODACCIONI.

Deux attentats dans la région d'Ajaccio

La villa près d'Ajaccio (Corse-du-Sud) de M. Jean Milin, un fonctionnaire originaire du continent, a été détruite dans sa quasi-totalité, le dimanche 18 octobre, au cours d'une opération de commando de l'ex-FLNC. Vers 20 h 30, sept hommes armés, se réclamant du mouvement dissous, le visage dissimulé par des cagoules, ont ligoté M. Milin, ingénieur, employé au rectorat de Corse, et son épouse, puis ont disposé à l'intérieur de la maison plusieurs charges explosives de forte puissance couplées à des bouteilles de gaz. Les époux Milin ont ensuite été conduits à l'extérieur de la villa avant l'explosion des charges, qui a eu lieu à 22 h 30.

Le deuxième attentat a ravagé dans la nuit de dimanche à lundi la résidence secondaire inoccupée d'un assureur parisien, M. Robert Bernard, à Coti-Chivari, à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Ajaccio.

D'autre part, un groupe de quatre hommes, le visage dissimulé par des cagoules, a bûlé dimanche, vers 7 h 20, huit drapeaux tricolores ornant le monument aux morts d'Ajaccio.

Société

RELIGIONS

Rapprochements entre Rome et les intégristes

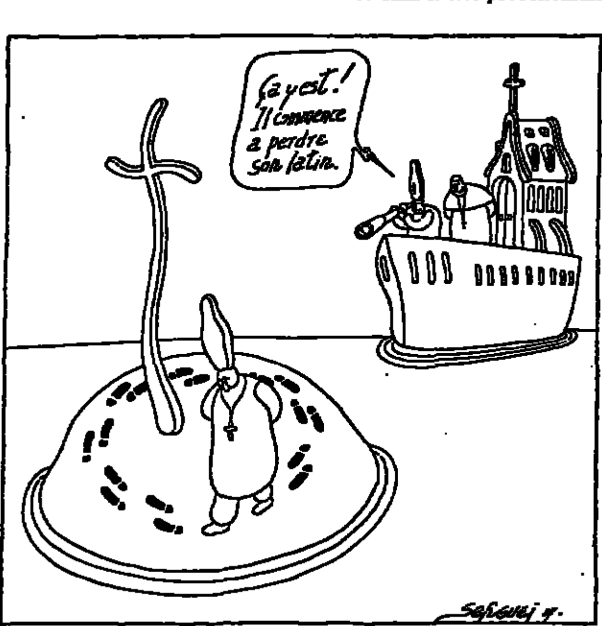
Mgr Lefebvre accepte la nomination d'un visiteur apostolique à Ecône

Une nouvelle rencontre a eu lieu, le samedi 17 octobre au Vatican, entre Mgr Marcel Lefebvre, ancien archevêque de Dakar, chef de file des intégristes et le cardinal Josef Ratzinger, préfet de la congrégation, pour la doctrine de la foi. Selon un communiqué, la conversation s'est déroulée, « *dans un climat de communion* ». Mgr Lefebvre a accepté « *la nomination d'un visiteur apostolique auquel sera confiée la mission de recueillir des éléments d'information aptes à définir les termes d'une réglementation canonique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X* », créée en 1969 par l'évêque dissident, à Ecône, en Suisse.

Si cette rencontre confirme le climat de détente observé depuis quelques mois entre le Vatican et l'ancien supérieur d'Ecône, notamment depuis le précédent entretien entre le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre, le 14 juillet dernier, les termes mêmes du communiqué n'apportent guère de précisions sur le contenu de la discussion.

Le projet de déplacement à Ecône d'un visiteur apostolique, pour une tournée d'étude et d'information, avait déjà été annoncé au début du mois d'octobre, le Vatican ayant même indiqué qu'il s'agirait d'un cardinal, information qui n'est pas reprise dans le dernier communiqué. Tout au plus sait-on, depuis le 17 octobre, que « *le visiteur apostolique répondra de sa fonction directement devant le saint-père* ».

Dès son élection comme pape, Jean-Paul II avait reçu, en novembre 1978, Mgr Marcel Lefebve pour tenter de trouver une issue, mais cette rencontre n'avait rien donné. La discussion avait été reprise – elle n'a jamais été arrêtée – au niveau de la congrégation romaine chargée de la doctrine de la foi. Qualifié d'« *apostat* » il y a un an par Mgr Lefebvre et ses amis, dans un dépliant distribué à l'occasion de la rencontre de tous les chefs religieux à Assise, Jean-Paul II va donc suivre personnellement la procédure de réconciliation.



Mais il n'existe encore pour le moment aucune indication de la volonté réelle de Mgr Lefebvre de revenir au concile Vatican II et d'en accepter les réformes. On voit mal le Vatican, sans contrepartie sérieuse, autoriser l'ancien archevêque de Dakar à poursuivre les gestes dissidents qui avaient conduit Paul VI en 1976 à le suspendre de la plupart de ses fonctions.

Or, dimanche encore, Mgr Lefebvre a confirmé près de Rome, à Albano, une cinquantaine de jeunes garçons et filles. Que deviendront les séminaires de la Fraternité Saint-Pie X? Que fera-t-on des prêtres ordonnés depuis onze ans par l'évêque suspendu? Les intégristes pourront-ils continuer à célébrer la messe dans le rite préconciliaire?

Tout en indiquant, comme le 17 octobre sur Canal Plus, qu'il s'agit d'« *une affaire microscopique* », le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a déclaré dans un communiqué : « *Tous les catholiques doivent se réjouir lorsque l'amour du Christ rassemble les enfants de l'Eglise dans la vérité. Je prie pour Mgr Lefebvre, mon frère dans l'épiscopat.* »

H. T.

La mort du cardinal Höffner

Le cardinal Josef Höffner, est décédé à Cologne le vendredi 16 octobre, des suites d'une tumeur au cerveau, à l'âge de quatre-vingts ans. Principale personnalité de la hiérarchie catholique de l'Allemagne fédérale, il avait déjà abandonné l'été dernier la présidence de la conférence épiscopale, et le pape avait accepté sa démission d'archevêque de Cologne (*le Monde* du 12 septembre).

Né près de Trèves le 24 décembre 1906, Josef Höffner avait été ordonné prêtre le 30 octobre 1932. Docteur en sciences politiques, en philosophie et en théologie, il a enseigné la sociologie et les sciences religieuses, après la guerre, à Münster et à Trèves. En 1962, l'année de l'ouverture du concile Vatican II où il a été l'un des rares experts en sociologie, Josef Höffner était nommé évêque de Münster. Sept ans après, il succédait, sur le prestigieux siège archiépiscopal de Cologne, au cardinal Josef Frings, l'un des principaux acteurs de Vatican II. La même année, en 1969, il était créé cardinal par Paul VI.

Mgr Höffner avait été élu pour la première fois en 1976 à la tête de la conférence épiscopale ouest-allemande, qu'il présidera donc pendant onze ans.

Réputé comme étant l'un des évêques les plus conservateurs d'Allemagne fédérale, ce moraliste dénoncera à maintes reprises le laxisme et la dégradation des valeurs.

Le riche archevêché de Cologne sera pourtant l'un des plus généreux à l'égard des Eglises démunies du tiers-monde. Le cardinal Höffner a été l'un des principaux artisans du rapprochement entre les évêques allemands et polonais et a joué un rôle influent au conclave d'octobre 1978 en faveur de l'élection du cardinal Wojtyla.

H. T.

Son et lumière au Trocadéro

Le quart-monde fait la fête

Léchés par le pinceau de projecteurs, des groupes de ballons montaient vers les étoiles. Vingt mille personnes faisaient virevolter des foulards et entonnaient l'hymne *Justice au cœur* tandis que fusaient les feux de Bengale et que jaillissaient les grandes eaux des fontaines du Trocadéro. C'était, samedi 17 octobre, à Paris le final du grand spectacle que se donnaient à eux-mêmes les militants d'ATD-Quart-Monde pour le trentième anniversaire de la fondation de leur mouvement par le Père Joseph Wresinski. Ils étaient venus de toute la France et de plusieurs pays européens par cas entiers avec certains de leurs protégés, pour participer à la fête.

Une sacrée journée, qui devait payer ses volontaires de trente années de labeur obscur pour tirer de la marginalité les laissés-pour-compte de la société industrielle. Elle avait pris tour à tour les allures d'un pèlerinage, d'une foire-exposition, d'une commémoration officielle et d'un grand show médiatique. Tout avait commencé le matin même à Notre-Dame par une grand-messe avec des chœurs célébrée par le cardinal Lustiger. Puis les cars avaient brièvement visité la capitale, où beaucoup de leurs passagers venaient pour la première fois. Après un casse-croûte sous la tente entre les pieds de la tour Eiffel s'ouvrait, entre le pont d'Iéna et les jardins du Trocadéro, un salon de l'anti-misère. Plus de trente associations allant d'Emmaüs à la Croix-Rouge avaient dressé leurs *stands*. Elles avaient rivalisé d'imagination pour tenter d'illustrer le thème austère de l'aide aux déshérités. Ici se tenait un mini-forum sur l'éducation, plus loin, une troupe d'amateurs jouait un mimodrame. Ailleurs, on conviait les enfants à un gymkhana de la connaissance. Sur des panneaux en forme de dazibaos les passants étaient conviés à écrire aux chefs d'Etat une lettre les incitant *« à en finir avec la misère »*. Tout cela, souffleté par un vent frisquet mais réchauffé par un soleil d'automne, était attendrissant.

Dans l'après-midi, sur l'esplanade glacée du Trocadéro, les officiels, en rangs d'oignons et entourés d'invités soigneusement filtrés, rendaient à leur manière hommage au mouvement Quart-Monde et au Père Wresinski. On entendit des homélies débordantes d'excellentes intentions, notamment celle de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, de Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, et de quelques autres. Puis, selon l'usage, une plaque commémorative placée sur le pavage du parvis était dévoilée.

La tête haute

Mais l'émotion n'est venue que plus tard dans la soirée, lors du spectacle joué par les militants eux-mêmes et mis en scène par Francis Morane et Henri Segelstein. Deux mille six cents filles et garçons avaient répété durant des mois, par petits groupes, dans leurs villes respectives : une cinquantaine en France, dix-huit dans les autres pays européens. La générale n'avait pu avoir lieu que la nuit précédente, mais le cœur y était car l'histoire qu'ils ont mimée est la leur ou plutôt celle de leurs amis des quartiers pauvres. Celle d'une foule de « cumulards de la misère » auxquels on refuse leur place dans la cité. Et ils la conquièrent par la volonté de quelques-uns, le poids du nombre et le refus de la marginalité. C'était une belle idée de transformer le vécu quotidien de ces militants en un son et lumière grandiose. Si grandiose et en même temps vrai qu'il prenait aux tripes.

Le mouvement Quart-Monde montrait ainsi qu'il est aujourd'hui capable de s'affirmer autrement qu'en demandant la charité ou en brandissant des pancartes revendicatives. Il venait, en somme, de faire son entrée tête haute avec la complicité des pouvoirs publics et d'une cinquantaine d'entreprises mécènes dans la société de spectacle.

MARC AMBROISE-RENDU.

Une manifestation à Paris

Les assistantes sociales sortent de leur réserve

Les fonctionnaires de Paris étaient appelés à manifester, le lundi 19 octobre en fin d'après-midi, avec un rassemblement devant l'Hôtel de Ville. Le mouvement de protestation a pour origine le changement d'affectation de trois assistantes sociales.

Il y a un an, entre septembre et décembre, quatre incendies ravagent des immeubles et des hôtels du vingtième arrondissement de Paris. Lourd bilan : dix-neuf morts, dont huit enfants, et soixante-cinq familles à la rue. Un comité de soutien aux familles sinistrées du vingtième arrondissement se crée. La mairie de Paris s'engage au mois de mars à reloger les sans-abri. Elle débloque 280 000 F pour leur venir en aide. Quatre-vingt-cinq adultes et soixante enfants sont effectivement secourus. Mais – à la suite d'un imbroglio administratif – une famille de trois enfants, les Kimbebe, reste sur le pavé.

En juin, à la Fête de la musique, une pétition circule dans les rues parisiennes, lancée par le comité de soutien : « *La mairie de Paris doit respecter les engagements qu'elle a pris.* » Trois assistantes sociales de la DASES (Direction de l'action sociale enfance et santé) qui travaillent dans le vingtième arrondissement : Michèle Auclère, Evelyne Cerda et Monique Quantier signent.

Elles n'ont mentionné ni leur qualité ni leur profession. Pourtant, le 31 juillet, elles reçoivent une lettre du directeur de la DASES, M. Jean-Louis Beneton, qui leur reproche de mettre en cause le maire de Paris, « *leur employeur* », dans l'arrondissement où elles exercent et de « *manquer à l'obligation de réserve* ». Il les sanctionnera par un avertissement. Deuxième lettre le 18 août : il annonce que deux d'entre elles sont affectées dans un autre arrondissement, et la troisième à l'aide sociale à l'enfance. Sans qu'il s'agisse toutefois de mutation d'office, il s'agit là d'une sanction administrative qui revêt une réelle gravité.

Entre-temps la CFDT puis la CGT sont intervenues pour défendre les trois assistantes sociales. Les élus socialistes et communistes de la Ville rappellent l'article 6 de la loi du 13 juillet 1983 : « *La liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires.* » Les grèves se succèdent et sont suivies par plusieurs centaines d'agents.

C'est un signe. Ce conflit est né dans une profession traversée plus que jamais par le doute et le désarroi. Les assistantes sociales visitent des familles et les conseillent, pour l'éducation d'un enfant à l'école par exemple ; elles cherchent une place dans une crèche ou un logement, donnent une adresse, réclament une allocation qui ne vient pas, apprennent à remplir un formulaire. Chaque jour, ces assistantes sociales affrontent la pauvreté, à la recherche d'une efficacité parfois introuvable, elles s'interrogent sur leur utilité face à l'ampleur de la tâche.

Désarroi

« *Je me demande*, dit Martine, trente-six ans, mariée, trois enfants, *si ma profession a encore un avenir. Je ne vois plus d'issue, il y a tel fossé entre les problèmes socioéconomiques de la société et les moyens dont on dispose...* » Sur le conflit en cours, elle se contente de dire : « *Nous sommes au service du public, donc amenées inévitablement à prendre des positions.* »

Martine gagne 7 350 F brut par mois (elle travaille à 80 % d'un temps plein). Le sentiment d'injustice et d'impuissance que les assistantes sociales éprouvent souvent devant la misère les amène au bord de la révolte : « *On voit des familles où tout irait bien si seulement elles étaient logées convenablement. Entassées, elles plongent.* »

Dans l'entourage du maire de Paris, on reconnaît que les assistantes sociales ont une « *générosité naturelle* ». En même temps, on admet mal que « *des fonctionnaires s'en prennent à la Ville à propos d'un problème qu'elles avaient à régler en tant que fonctionnaires de la Ville* ».

A dire vrai, on ne sait plus très bien comment sortir de l'impasse. Le maire du vingtième arrondissement, M. Didier Bariani (Parti radical), ayant déclaré qu'il « *approuve la sanction* [qui a frappé les trois assistantes sociales] » et qu'il en prend « *la responsabilité politique* », le conflit a quitté le terrain purement administratif, si tant est qu'il l'ait jamais occupé. « *Seul le maire de Paris*, disent les responsables du syndicat des services publics parisiens CFDT, *peut débloquer la situation.* » Au prix du désaveu du directeur de la DASES et du maire du vingtième arrondissement, qui est secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ?

CHARLES VIAL.

REPÈRES

Espace

Désaccord sur la station américaine

Une nouvelle fois, les représentants des délégations américaine, européenne, japonaise et canadienne, réunies du 13 au 16 octobre à Washington, n'ont pu s'entendre sur leur rôle et leur participation à la future station spatiale habitée que les Américains envisagent de lancer à partir de 1995. Depuis plusieurs mois, les négociations butent sur l'utilisation éventuelle de la station à des fins militaires à laquelle la plupart des pays européens sont opposés et sur le rôle de partenaires à part entière que les Européens veulent jouer. Cette dernière question est d'autant plus délicate que les Etats membres de l'Agence spatiale européenne doivent se réunir à La Haye pour décider du financement du programme Colombus, dont un des chapitres concerne la construction d'un module habité qui devrait se fixer à la station américaine.

Nationalité

Audition supplémentaire pour les « Sages »

La commission de la nationalité, qui a terminé ses auditions publiques télévisées (*le Monde* du 17 octobre), organise une séance publique supplémentaire – non télévisée – le mercredi 21 octobre de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30, au 38, rue de Varenne, Paris-7e, salle I. Elle entendra notamment des membres des communautés asiatiques et portugaises. A l'issue de ces auditions, le président de la commission, M. Marceau Long, fera une brève déclaration. D'autre part, deux résumés des auditions télévisées, de deux heures chacun, sont diffusés par FR 3 les lundi 19 octobre à 23 h 05 et le mercredi 21 octobre à 22 h 45.

FOOTBALL : le championnat de France

Artur Jorge : des lettres et des résultats

A l'exception du Paris-Saint-Germain battu à Nice (0 à 2), tous les favoris se retrouvent en tête du classement à l'issue de la quinzième journée, disputée samedi 17 octobre.

Victorieux de Monaco (1 à 0) devant plus de 30 000 spectateurs au Parc des Princes, le Matra-Racing de Paris occupe désormais la quatrième place. En tête, Monaco conserve trois points d'avance sur Bordeaux, qui a obtenu le nul à Brest (1 à 1), et Nantes, vainqueur de Niort (2 à 1).

« La vie est un défi, non ? » C'est ainsi qu'Artur Jorge, l'œil pétillant de malice, explique sa venue comme entraîneur au Matra-Racing pendant l'inter-saison. Vainqueur le 27 mai dernier de la Coupe d'Europe des clubs champions avec Porto, ce Portugais de quarante-deux ans est arrivé à Paris dans les pires conditions. Le recrutement était déjà fait, l'entraînement avait repris, le début du championnat était proche et l'atmosphère au sein de l'équipe parisienne empoisonnée par le licenciement brutal de son prédécesseur, Victor Zwunka.

Or, moins de quatre mois plus tard le Racing fréquente le haut du tableau et son nouvel entraîneur fait l'unanimité. Les bons résultats actuels sont pain bénit pour Artur Jorge, contraint de *« lutter contre la montre »* pour modeler son équipe. Mais la victoire sur le leader monégasque ne saurait le délivrer de ses appréhensions. Il se compare au funambule qui *« travaille sans filet »*.

« J'ai peur des blessures, explique-t-il. *Trois ou quatre blessés peuvent compromettre le rendement de l'équipe. Mon effectif n'est pas homogène. Il y a de bons joueurs au Matra-Racing, mais pas en quantité suffisante. A Porto, je disposais de vingt-six joueurs de même valeur. Quand il y a concurrence, l'entraînement est plus intéressant et les progrès plus rapides. »*

D'ores et déjà, il réfléchit au recrutement de la saison prochaine, sans négliger pour autant les résultats immédiats. *« Ils rendent l'avenir possible »*, dit-il. Et Artur Jorge, lié au Matra-Racing pour trois ans, voit l'avenir en grand : *« Quand je suis arrivé à Porto,* se souvient-il, *il y avait déjà une bonne équipe. Avec du travail, elle est devenue la plus forte du monde. Ici, le Matra-Racing venait de terminer treizième du précédent championnat, ce n'était donc pas une bonne équipe. A moi de la rendre plus équilibrée, moins incomplète. L'objectif est le même qu'à Porto. Simplement, nous partons de plus bas. »*

Depuis son installation aux commandes du club parisien, Artur Jorge s'est mis au travail avec la méticulosité de l'universitaire (il est docteur ès lettres et parle couramment six langues) et la fougue d'un passionné du ballon rond. Son discours est cadenassé par deux mots-clés : recherche et connaissance. Diplômé de la prestigieuse école d'entraîneurs de Leipzig, il cherche inlassablement la *« bonne recette »*. Celle qui a si bien réussi à Porto ? *« Si les recettes sont bonnes, on peut les appliquer partout »*, lance-t-il, avant de nuancer : *« Comme le peintre, l'entraîneur ne doit pas se contenter de copier, il doit toujours chercher quelque chose de nouveau, de plus moderne. »*

Sur son banc de touche, devant son téléviseur comme dans ses contacts avec les autres, Artur Jorge s'efforce de *« faire connaissance avec la réalité du football français »*, mais aussi avec ses joueurs. Surtout avec ses joueurs. Selon lui, le rôle de l'entaîneur *« ne se limite pas aux seuls aspects techniques et tactiques, mais s'étend à tout ce qui a à voir avec l'homme »*.

Passionné par les problèmes de communication, par les relations entre individus à l'intérieur du groupe, il estime qu'un entraîneur *« doit non seulement dominer tous les paramètres de l'entraînement, mais faire preuve en plus d'une culture générale la plus vaste possible. Le football est un monde exigeant qui fabrique des petits monstres. J'ai peur des monstres, des ascètes qui s'enferment dans leur tour d'ivoire. Je ne me sens pas capable de penser vingt-quatre heures par jour au football »*.

Après un carrière de footballeur professionnel à Porto et à Benfica, cet ancien international portugais n'imaginait même pas rester dans le milieu. Il se voyait plutôt professeur de lycée ou chargé de relations publiques dans une entreprise. Puis la vocation s'est imposée, tardive mais tenace. *« J'aurais pu être un grand jouer de football,* explique-t-il. *Si je ne le suis pas devenu, c'est parce que quelque chose n'a pas marché entre mes entraîneurs et moi. »*

Née d'un regret, la carrière d'entraîneur d'Artur Jorge ne procure que des satisfactions. Après ceux de Porto, les dirigeants et les joueurs parisiens sont sous le charme de cet entraîneur original. Reste le public, qui boudait jusque-là les prestations du Racing. *« S'il n'y a personne au stade, c'est la faute du Matra-Racing, pas celle du public »*, prétend l'entraîneur, persuadé que le public viendra si l'équipe pratique un bon football. Il aimerait qu'à son départ il y ait 20 000 à 30 000 spectateurs au Parc des Princes en moyenne. Artur Jorge aime les défis.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

VOILE : La Baule-Dakar

Dans le sillage de la formule 1

Treize multicoques, menés chacun par deux navigateurs, ont pris, dimanche 18 octobre, le départ de La Baule pour un slalom géant de 3 300 milles dans l'Atlantique, qui devrait les conduire à Dakar après avoir viré cinq bouées au large de La Corogne (Espagne), de Ponta-Delgada (Açores), de *Funchal* (Madère), de *Las Palmas* (Canaries) et de l'île Sal (Cap-Vert).

Dès le parcours côtier devant La Baule, *Jet-Services* (Daniel Gilard et Halvard Mabire) a brisé l'une de ses dérives et devra probablement faire escale à La Corogne pour la changer. Trois autres catamarans de formule 1 figurent parmi les favoris : *Ericsson* (Bruno Peyron et l'Américain Cam Lewis), *Elf-Aquitaine* (Jean Maurel et Jean-Luc Nélias) et *Charente-Maritime* (Jean-François Fountaine et Jean-Baptiste Levaillant).

Les dépressions qui se succèdent sur l'Atlantique pourraient toutefois faire le jeu des trimarans, plus aptes à remonter au près jusqu'aux Açores que sur la mer très formée dans le golfe de Gascogne. L'ex-foiler *Ker-Cadelac*, rebaptisé *Lada-Poch* (Loïc Peyron et Jacques Delorme), *Poulain* (Olivier de Kersauson et Christophe Mabé) et *Côte-d'Or* (Eric et Patrick Tabarly) semblent disposer des meilleurs atouts dans cette phase initiale.

Dans une période où l'impact des courses de grands multicoques est en baisse, l'enjeu est aussi d'importance pour l'Association internationale des armateurs et commanditaires de compétition (AIACC), qui a, pour la première fois, pris l'initiative d'organiser une épreuve. Son président, M. François-Xavier Dehaye, directeur des opérations de sponsoring et de mécénat d'Elf Aquitaine, a répondu à nos questions.

« C'est la première fois que l'Association des commanditaires a pris l'initiative d'organiser une course. Pourquoi ?

— *Deux grandes épreuves avaient* été initialement programmées pour 1988 : Vendée-Bergen et la Course de l'Europe. La crise du pétrole a entraîné le forfait des Norvégiens. Il nous fallait trouver une deuxième grande course pour compléter notre calendrier. Nous avons pris contact avec Olivier Guichard, le maire de la Baule, pour lui proposer d'organiser la troisième édition de la Baule-Dakar. Nous avons obtenu 500 000 francs du conseil général de Loire-Atlantique et des élus locaux et régionaux, et 1 million de francs de la société Idenek. De notre côté, nous nous sommes engagés à consacrer 500 000 francs à la promotion médiatique et à verser les 500 000 francs de prix.

» Mais, au-delà de ce concours de circonstances, notre initiative correspond à une évolution normale pour un sport professionnel. La formule 1 automobile est bien gérée par la FOCA (Formula One Constructors Association). Les investisseurs sont les mieux placés pour organiser leur discipline au mieux de leurs intérêts. Surtout dans le cas de la voile, où le bateau porte le nom de son commanditaire.

— L'annulation de Vendée-Bergen et le retrait récent de commanditaires importants de la voile, comme Kriter ou Roger et Gallet, après tant d'autres, ne traduisent-ils pas une baisse d'intérêts pour les courses de grands multicoques ?

— Il serait faux de parler de crise, mais nous sommes en pleine réorganisation de notre sport. Longtemps les transats ont fait cohabiter des bateaux qui n'avaient rien à faire ensemble, car leurs performances n'étaient pas comparables. Depuis le début de l'année, nous avons ramené la taille maximale des bateaux à 22,80 mètres. Cela nous a permis de stopper l'inflation des budgets et de proposer des courses beaucoup plus ouvertes. Au départ de La Baule-Dakar, il y a *sept bateaux de formule* 1 à la taille maximale qui pourront se battre à armes égales. Ce sera la première fois.

» Du côté des commanditaires, nous n'avons jamais été aussi nombreux au sein de l'AIACC. Kriter et Roger et Gallet partent, mais Fuji, Saab, la région Provence-Côte-d'Azur et d'autres viennent à la voile. Il y a toujours eu un *turn over* de 10 % à 20 % par an comme dans tous les sports.

» Un budget de 4 à 5 millions de francs par an peut désormais suffire pour disposer d'un bateau compétitif. Cela reste dans le 1 % de chiffre *d'affaires qu'une grosse* PME peut consacrer à une opération de parrainage. C'est moins cher que le football et, pour ce prix-là, le bateau peut courir deux fois par an pendant deux *ou trois semaines avec des retombées* médiatiques quotidiennes. Le reste de l'année, il peut constituer pour l'entreprise une plate-forme de relations publiques et de communication. Si l'AIACC gère bien sa discipline et le fait savoir, il y aura toujours des entrepreneurs intéressés.

La suprématie des Français

— Au départ de La Baule-Dakar, seuls Eric et Patrick Tabarly *(Côte-d'Or)* ne courent pas sous pavillon français. Les surenchères passées entre commanditaires n'ont-elles pas découragé les étrangers d'investir dans ces courses devenues franco-françaises ?

— Peu de disciplines sont réellement universelles. Les Anglais ont *été les premiers à organiser une* transat, mais ils ont été bien vite dépassés par les Français qui affichent désormais une suprématie écrasante, tant au niveau des navigateurs que des bateaux. *Nous n'avons pas à rougir* d'être en pointe dans ce domaine. Le résultat, c'est que les deux plus importants chantiers de bateaux de plaisance sont français. Mais cela ne nous empêchent pas de poursuivre nos efforts pour internationaliser notre discipline. La Course de l'Europe nous a permis de toucher neuf pays de la Communauté, et de nouveaux commanditaires étrangers viennent à la voile, comme Ericsson, Saab ou Fuji.

— La libéralisation de la règle 26, *qui autorise désormais* la publicité dans les grandes épreuves internationales de voile (Coupe de l'America, Admiral's Cup), ne risque-t-elle pas d'inciter les gros commanditaires à se détourner des *courses multicoques* aux retombées exclusivement nationales ?

— Je ne crois pas, car la plupart des commanditaires de multicoques font l'essentiel de leur chiffre d'affaires en France et dans les pays voisins. Et, surtout, il faut maintenant 200 millions de francs pour monter un défit pour la Coupe de l'America. *C'est inaccessible* pour une entreprise française isolée, et le saupoudrage en matière de sponsoring ne donne rien.

— Les navigateurs de La Baule-Dakar ont dû embarquer des caméras vidéo, et leurs cassettes seront récupérées à chaque passage à proximité des îles. D'autres organisateurs assurent aux commanditaires des retombées publicitaires quotidiennes par des liaisons radio obligatoires ou des classements effectués grâce aux relevés des balises Argos. La fin du mystère et du *rêve qui avaient tant fait pour la* légende d'Eric Tabarly et des grandes courses transocéaniques ne contribue-t-elle pas à la baisse d'intérêt constatée auprès du public ?

— C'est vrai qu'il ne faut pas tuer le fantastique. Les courses en solitaire, le gigantisme des bateaux manœuvrés par des fourmis humaines, les océans avec leurs tempêtes, ont frappé les imaginations et transformé les grands navigateurs en héros presque mythiques. Mais il faut aussi assurer un maximum de retombées aux commanditaires... Nous avons voulu tenter une expérience avec ces caméras embarquées sur tous les bateaux. En formule 1, cette expérience n'a pas modifié la course et a apporté un plus aux téléspectateurs. Si le grand public peut *profiter* d'images exceptionnelles, cela peut aussi être un plus pour la voile.

Augmenter la longévité des bateaux

— Les progrès technologiques ont permis d'affiner la conception des bateaux pour chaque type de course. *Fleury-Michon* a dominé la Route du rhum en solitaire avant d'être largement battu par le nouveau *Jet-Services* dans la Course de l'Europe en équipage. Deux ans après son lancement, il est déjà à vendre (4,5 millions de francs), car Philippe Poupon *fait construire un nouveau* trimaran pour la transat anglaise. Ces progrès technologiques ne conduisent-ils pas les commanditaires à une course ruineuse qui pourrait, à terme, condamner ce type de compétition sans formule de jauge ?

— Là encore, on peut s'inspirer de la formule 1 automobile. Pour courir au *Castellet* où à Monaco, on ne change pas le châssis de la monoplace mais on modifie les appendices aérodynamiques et les réglages du moteur. En voile, on doit arriver à *construire des bateaux à géométrie* variable avec une plate-forme homogène et porter les efforts d'adaptation sur les mâts, les gréements et les surfaces de voile en fonction de chaque *type de course. Les progrès* technologiques et l'utilisation de nouveaux matériaux devraient permettre d'augmenter la longévité des bateaux et donc d'en diminuer les prix de revient.

— Elf Aquitaine a longtemps été au premier plan des commanditaires avec Marc Pajot. Avez-vous envisagé de l'aider à financer son deuxième défi pour *la Coupe de* l'America ?

— Nous avons aidé Marc la première fois en le libérant alors qu'il nous devait encore deux ans de contrat et en participant financièrement au comité français pour la Coupe de l'America. Consacrer 200 millions de francs à un défi nous paraît déraisonnable. Surtout pour une société comme Elf Aquitaine, qui n'a pas de produits à lancer et qui conçoit ses opérations de sponsoring ou de mécénat en termes d'image.

— Le programme du catamaran *Elf Aquitaine*, barré par Jean Maurel, devrait prendre fin l'été prochain avec Québec-Saint-Malo. Avez-vous d'autres projets en voile ?

— Après le départ de Marc Pajot, nous avons préféré aider un jeune plein de talent. Jean Maurel a confirmé son potentiel de gagneur. Nous serons encouragés à poursuivre *cette expérience* avec lui s'il fait encore une belle course dans La Baule-Dakar. Le catamaran sera trop long pour la prochaine transat anglaise, mais il devrait être compéti*tif pour Québec-Saint-Malo, disputé* aux allures portantes. Après, il faudra construire un autre bateau, mais je ne pense pas que les décideurs d'Elf Aquitaine y soit opposés ».

Propos recueillis par GÉRARD ALBOUY.

RUGBY : financement des clubs

La publicité autorisée sur les maillots

Trois ans après avoir lancé le parrainage du XV de France, la Fédération française de rugby vient d'autoriser les clubs à recourir à la publicité pour améliorer leurs finances.

Réuni à Bordeaux le 17 octobre, le bureau fédéral a en effet autorisé les équipes de toutes les divisions à coudre sur leur maillot des logos publicitaires à condition que leur surface ne dépasse pas 36 cm². La FFR se réserve un droit de contrôle sur ces annonces.

Autre décision de la FFR : la création d'une bourse de l'emploi. Désormais tout club qui cherche un emploi pour un de ses joueurs pourra s'adresser directement à la fédération, qui va centraliser les offres mises à sa disposition.

CYCLISME : Tour de Lombardie

Argentin sans système

L'Italien Moreno Argentin a comblé ses supporters milanais en remportant au sprint, samedi 17 octobre, la quatre-vingt et unième édition du Tour de Lombardie. Son deuxième *succès* de l'année après Liège-Bastogne-Liège. La dernière classique de la saison s'est jouée dans l'ascension du *colle di Valpiana*, ultime difficulté du parcours. Huit coureurs ont franchi le sommet en tête, dont Argentin et trois équipiers de Cyrille *Guimard* : Marc Madiot, Charly Mottet et Eric Boyer.

Dans la longue descente vers Milan, les trois Français du groupe Système U figuraient encore aux avant-postes. Mais l'avantage numérique du trio n'était pas bien exploité, et l'Italien se montrait le plus rapide sur la place du Duomo.

*Le champion de France a laissé pas*ser la victoire, ainsi qu'il l'avait fait quelques jours avant lors du Tour du Piémont. Le complexe Argentin est pour beaucoup dans cette défaite des hommes de *Guimard*. Le *« plan final »* élaboré par le tacticien de Système U a aussi échoué du fait des problèmes intestinaux de Mottet. Le vainqueur du Grand Prix des nations, qui avait *contrôlé la course au début, n'a pu* aider ses camarades jusqu'à l'arrivée.

AUTOMOBILISME : Grand Prix du Mexique

Mansell talonne Piquet

Nigel Mansell (Williams-Honda) a remporté son sixième Grand Prix de formule 1 de la saison, dimanche 18 octobre à Mexico.

Le Britannique devançait les Brésiliens Ayrton Senna (Lotus-Honda) de trente et une secondes et *Nelson Piquet (Willams-Honda) de* quarante-six secondes lorsque la course a été interrompue au trentième tour à la suite d'une violente sortie de piste de Derek Warwick (Arrows), heureusement indemne (1). Précédé par Nelson Piquet lors *du deuxième départ*, il s'est contenté de contrôler ce dernier pour conserver vingt-six secondes d'avance au total des deux manches.

Après les abandons d'Ayrton Senna et d'Alain Prost (McLaren-Tag-Porsche), victime d'un accrochage avec Nelson Piquet dans le premier tour, les deux coéquipiers de l'écurie Williams-Honda restent seuls en course pour le titre mondial des conducteurs.

« La victoire de la chance sur la bêtise »

Jamais tendre pour son coéquipier, Nelson Piquet affirmait, après le Grand Prix du Portugal, que le titre 1987 consacrerait *« la victoire de la chance sur la bêtise »*. La chance n'a *certes* pas abandonné le Brésilien à Mexico. Auteur d'une manœuvre très discutable sur Alain Prost, qui s'apprêtait à le doubler à la corde dans l'un des premiers virages, il a pu remettre en route son moteur avec l'aide des commissaires et poursuivre la course alors que le pilote français voyait s'envoler définitivement le titre.

Cette fébrilité du Brésilien, déjà constatée à Jerez, où il reconnaissait avoir fait plus de fautes en une course qu'au cours de toute la saison, trahit peut-être la crainte que lui inspire encore le Britannique par sa rage de vaincre et son pilotage sans calcul. En se qualifiant en pre*mière ligne* pour la quatorzième fois en quatorze courses et pour la huitième fois en pôle-position, Nigel Mansell a confirmé à Mexico qu'il était incontestablement le pilote le plus rapide.

Lors de ses six victoires, le Britannique a d'ailleurs souvent pris le meilleur sur son coéquipier en le dépassant avec audace et brio, comme aux Grands Prix de France, *de Grande-Bretagne, d'Autriche* et d'Espagne. En revanche, pour ses trois succès, le Brésilien a bénéficié par deux fois de l'abandon de Nigel Mansell, notamment en Hongrie pour un écrou de roue dévissé à proximité de l'arrivée.

Dans ces conditions, la démonstration de puissance et de fiabilité des moteurs Honda en cette fin de saison n'est pas forcément rassurante pour Nelson *Piquet*. Deux nouvelles victoires au Japon et en Australie assureraient en effet au Britannique le titre qui lui avait échappé *in extremis* l'an dernier.

G. A.

(1) La piste très bosselée et glissante a mis à mal les suspensions, actives ou non, des formule 1, entraînant de nombreuses sorties de pistes dont celles de Nigel Mansell et d'Ayrton Senna lors des essais. A la suite de ces accidents, *M. Jean-Marie Balestre a mis en cause* les suspensions et annoncé son intention d'interdire les « actives » la saison prochaine. Il s'est ensuite ravisé et a précisé qu'une commission sera chargée de pro*poser des solutions pour « garantir une garde au sol telle que les formule 1 ne raclent plus par terre, comme elles le font trop souvent ».*

Les résultats

Athlétisme

20 KILOMÈTRES DE PARIS

Le Néerlandais Cor Lambregts a gagné le 18 octobre la neuvième édition des 20 kilomètres de Paris qui empruntent désormais essentiellement les allées du bois de Boulogne. Le Néerlandais a distancé dans les derniers kilomètres le Gallois Mike Bishop, qui avait mené depuis le départ et qui a terminé deuxième. Les Français Alex Gonzales et Dominique Chauvelier se sont classés troisième et quatrième. Les quatre coureurs ont subi un contrôle antidopage. Il y avait quelque vingt-cinq mille concurrents au départ.

25 KILOMÈTRES DE REIMS

Jacques Poulin, âgé de trente-cinq ans, est mort le 18 octobre des suites d'un malaise cardiaque peu avant l'arrivée des 25 kilomètres de Reims, en dépit de l'intervention rapide du SAMU. Selon des témoins, Jacques Poulin avait eu deux légers malaises durant la course avant de s'effondrer.

Automobilisme

GRAND PRIX DU MEXIQUE DE FORMULE 1

1. Mansell (Williams-Honda), 1 h 26 min 24 s ; 2. Piquet (Williams-Honda), à 26 s ; 3. Patrese (Brabham-BMW), à 1 mn 26 s ; 4. Cheever (Arrows-BMW), à 1 min 41 s ; 5. Fabi (Benetton-Ford), à 2 tours ; 6. Alliot (Lola-LC), à 3 tours.

Championnat du monde des conducteurs. — 1. Piquet (Brés.), 73 pts ; 2. Mansell (G-B), 61 ; 3. Senna (Brés.), 51 ; 4. Prost (Fr.), 46.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(septième journée)

Monaco b. *Saint-Etienne	109-98
*Nantes b. Mulhouse	107-92
Caen b. *RCF Paris	97-83
Vichy b. *Lorient	80-72
*Limoges b. Reims	92-69
Orthez b. *Avignon	99-85
Cholet b. *Tours	83-65
*Villeurbanne b. Antibes	85-75

Classement. — 1. Orthez et Nantes, 19 pts ; 3. Limoges, 17 ; 4. Cholet, 16 ; 5. Villeurbanne et Tours, 15.

Au cours de cette journée, le Parisien Hervé Dubuisson (RCF) a battu le record des points marqués en Nationale I A en inscrivant contre Caen son 8 670ᵉ point. Le précédent record était détenu par Jean-Claude Bonato (8 669 pts). Le record absolu reste néanmoins détenu par Jacques Cachemire qui, a quarante ans, évolue depuis cette année en Nationale I B (8 719 Pts).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(quinzième journée)

*Nantes b. Niort	2-1
*Lille b. Toulon	1-0
*Marseille b. Le Havre	3-1
*Auxerre et Montpellier	1-1
*Metz b. Toulouse	4-1
*Nice b. Paris-SG	2-0
*Brest et Bordeaux	1-1
*Matra-RP b. Monaco	1-0
*Laval b. Lens	4-0
*Saint-Etienne b. Cannes	1-0

Classement. — 1. Monaco, 22 pts ; 2. Nantes et Bordeaux, 19 ; 4. Matra RP, 18 ; 5. Marseille et Saint-Etienne, 17 ; 7. Metz, Niort et Cannes, 16 ; 10. Montpellier et Auxerre, 15 ; 12. Lille, Nice et Toulouse, 14 ; 15. Toulon et Paris-SG, 13 ; 17. Laval et Le Havre, 11 ; 19. Brest et Lens, 10.

Deuxième journée
(quatorzième journée)

*Montceau b. Ajaccio	1-0
*Alès b. Grenoble	3-2
*Le Puy b. Orléans	2-1
*Lyon b. Istres	2-0
*Tours b. Gueugnon	1-0
*Bastia b. Châtellerault	1-0
*Dijon et Cuiseaux-L.	0-0
*Sochaux b. Sète	1-0
Nîmes b. *Martigues	2-1

Classement. — 1. Sochaux, 24 pts ; 2. Lyon, 20 ; 3. Cuiseaux-L., 19 ; 4. Nîmes et Alès, 17.

Groupe B

*Beauvais et Mulhouse	2-2
*Angers et Rennes	0-0
Melun b. *Abbeville	2-1
*Dunkerque b. Lorient	3-1
*Caen b. Reims	3-1
*Nancy et La Roche	1-1
*Strasbourg b. Rouen	3-1
*Guingamp et Saint-Dizier	1-1
*Quimper-Valenciennes	remis

Classement. — 1. Strasbourg, 23 pts ; 2. Caen, 19 ; 3. Rouen, 18 ; 4. Abbeville, 16.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(cinquième journée)

Amiens b. Gap	7-3
Mont-blanc b. Grenoble	8-2
Villard-de-Lans b. Tours	11-1
Briançon et Rouen	4-4
Français Volants b. Chamonix	8-2

Jeudi match en retard : Gap b. Briançon : 3-1.

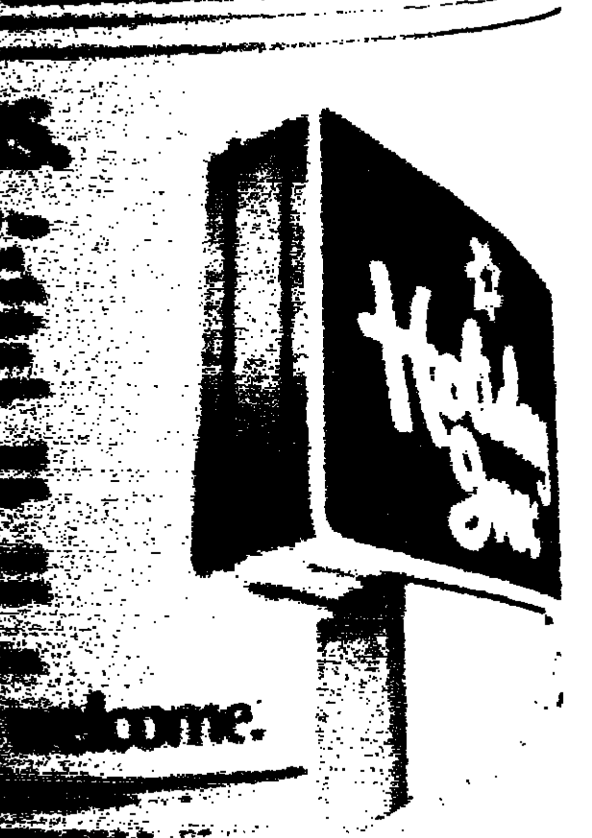
Classement. — 1. Mont-Blanc, 8 pts ; 2. Villard-de-Lans, Gap, 6 ; 4. Français Volants, Rouen 5.

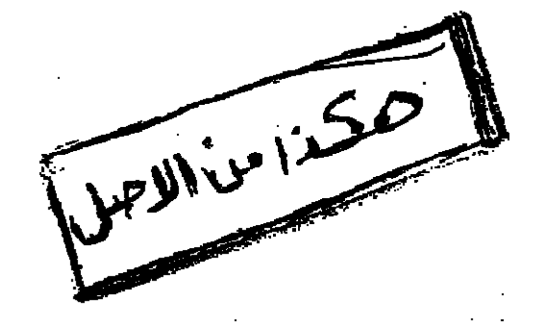
Tennis

GRAND PRIX

A Sydney. — Le champion du monde Ivan Lendl a remporté la soixante huitième victoire de sa carrière : il a battu en finale du tournoi en salle doté de 345 000 dollars l'Australien Pat Cash (6-4, 6-2, 6-4), son vainqueur en finale de Wimbledon. Celui-ci était éprouvé par sa victoire en demi-finale sur l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (6-3, 2-6, 7-6).

A Filderstadt (RFA). — La championne du monde Martina Navratilova a gagné le tournoi doté de 175 000 dollars en battant pour la quarantième fois de sa carrière en soixante-quinze rencontres sa compatriote Chris Evert (7-5, 6-1).





Culture

MUSIQUES

Tournée suisse de l'Orchestre national

Brève rencontre

Ils se croisent,
ils se plaisent, ils se quittent.
Ainsi vivent les solistes,
les chefs et les orchestres
d'aujourd'hui.

Le violoniste a mal aux dents. Infection de la mâchoire du côté que frotte l'instrument. L'orchestre achève par Lucerne sa tournée. Wolfgang Sawallisch est toujours pressé. Depuis treize ans qu'il le connaît, raconte Uto Ughi (le violoniste, c'est lui), depuis tant d'années qu'ils jouent, qu'ils enregistrent, qu'ils ont appris à se respecter, ils n'ont jamais trouvé le temps d'un déjeuner. Sawallisch, d'ailleurs, ne déjeune jamais, mais apporte dans un pochon les sandwiches que sa femme lui a confectionnés. Sawallisch est un spécialiste des répétitions en vol plané.

A quelle heure, au fait, la répétition ? Renseignements pris, à 18 h 30, le concert commence quatre-vingt-dix minutes après. Ughi et l'Orchestre national ne se sont jamais rencontrés. Ils vont maintenant procéder à un seul filage du *concerto* de Beethoven et l'exécuter dans la foulée. Sawallisch corrige nuances et phrasés d'un mot, d'un geste preste et énergique, sans jamais s'arrêter. Si, une fois, pour alléger la double croche du thème de l'andante.

Ughi et lui ont enregistré il y a six ans, en une seule séance de studio, ce concerto de Beethoven qu'ils sont en train de jouer. Entre eux, on sent qu'il ne peut rien arriver de mauvais. Les tempos sont vifs, pétants de santé, le final rayonnant, drôle et charmant. *« Je n'aime pas Beethoven mou mais héroïque,* dira Ughi après s'être changé. *Ah, si j'avais un violon plus puissant ! »* Le malheureux doit se contenter, il est vrai, d'un Stradivarius au son argenté, sans doute l'un des plus beaux instruments en circulation, le violon de Kreutzer pour lequel Beethoven a composé sa célèbre sonate. Ughi a tout de l'Italien (blond) sauf la façon de jouer : il dessine la phrase avec intrépidité, sans langueur, sans excès d'expressivité.

« Une répétition de plus, ç'aurait été parfait », conclut-il avec lucidité. *« Avec le National, on peut vraiment travailler »*, rétorque Sawallisch avec le regret de ne pas pouvoir continuer. La soirée a bien montré en effet combien ces musiciens comprennent vite, réalisent précisément ce qui leur est demandé mais que, même dans la *Troisième Symphonie* de Mendelssohn qu'ils avaient eu le temps de roder, ils pourraient encore progresser dans la couleur, la légèreté, la précision des attaques (surtout celles des vents), l'achèvement stylistique. M. Winterstein, nouveau responsable artistique de la formation, a donc probablement raison : il cherche pour l'Orchestre national de France un chef permanent qui, outre la solidité du métier, ait beaucoup de temps à lui consacrer.

ANNE REY.

★ Uto Ughi a notamment enregistré un superbe *concerto en ré* de Beethoven avec Wolfgang Sawallisch au pupitre du London Symphony Orchestra. Et deux sonates de Beethoven avec le même Sawallisch au piano (RCA).

La 5e Symphonie de Mahler

Un paroxysme de beauté

Eliahu Inbal, chef inspiré,
a galvanisé
l'Orchestre symphonique
de la Radio de Francfort.

Grâce à d'éminents mécènes (1), l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort est venu lui aussi fêter la réouverture du Théâtre des Champs-Elysées avec l'une des symphonies de Mahler qui l'ont rendu célèbre (2). Dans le *Concerto pour violon* de Mendelssohn, pourtant, où il accompagnait un Augustin Dumay en petite forme, raidissant son jeu à l'excès, ce n'était encore apparemment qu'un ensemble solide, un peu lourd, comme il y en a tant.

Mais, dès la sonnerie de trompette de la *5e Symphonie* de Mahler, dès le mouvement glissé de la marche funèbre, une merveille de phrasé, dans la clarté polyphonique de l'élément consolateur, avec les contrechants en vagues des violoncelles et des violons, on sentait qu'une véritable aventure intérieure était vécue par cet orchestre sous la direction d'Eliahu Inbal.

Mince, les cheveux fins et grisonnants, le corps souple brûlé par une intense énergie nerveuse, celui-ci mène le texte à l'incandescence dans toutes ses lignes essentielles, et semble créer le son de chaque instrument, arracher à ces cordes survoltées, à cette formidable harmonie wagnérienne, *tout* ce que le musicien a de plus profond en lui.

Dans le deuxième mouvement, *Orageux et Animé*, pas un instant ne se démentira cette direction à la fois 2 précise et panique, nietzschéenne, qui conduit le chant désespéré, à travers une sorte de pandémonium, jusqu'à une grande péroraison épique qui se perd dans les nuages, trop neuve encore pour triompher de l'angoisse.

C'est avec la même intensité sous-jacente qu'Inbal unit à ces poèmes tragiques l'immense Scherzo champêtre, ses chocs de thèmes, de timbres et de rythmes, ses chants de plus en plus exaltés, les échos nostalgiques du cor, les épisodes délicats en pizzicati, où reparaît un instant de délire démoniaque.

L'Adagietto lui-même, si lumineux et détaché jusqu'à l'extase, est par moments soulevé par une montée d'angoisse, avant l'irruption de la joie dans ce final débridé où fusent les entrées en fugato, les marches, les chansons, pour atteindre au plus haut sommet lyrique lorsque se lève, pour une victoire définitive, le choral épique du deuxième mouvement.

« Le chef d'orchestre est un prophète, un fanatique, disait Eliahu Inbal à Henry-Louis de La Grange. Il n'a d'autres arguments à fournir que sa propre certitude, cette nécessité intérieure qui ne souffre aucun compromis. *« Ma violence, je ne la pratique qu'avec un orchestre qui a compris le sens de ma recherche. »* Et c'est ainsi que l'Orchestre de Francfort est parvenu à ce paroxysme de beauté.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) La Fondation européenne des sciences, des arts et de la culture, la Fondation SACEM et la Société française Hoechst.

(2) Intégrale en disques compacts chez Denon. Cf. *le Monde* du 21 octobre 1986.

La semaine du mélomane

Soupçonné d'intelligence avec l'ennemi, le mélomane a mis les services de contre-espionnage sur les dents. Quel message codé se cache derrière des propositions aussi innocentes ?

Semaine internationale de la musique de chambre, salle Favart (tél. : 48-04-54-13). Lundi 19 octobre à 21 heures : en remplacement du quatuor Hagen, excusé, un ensemble de rencontre avec, notamment, le pianiste Valery Aganassiev ; mardi 20, à 19 heures : quatuor Ysaye (Haydn, Stravinski, Mozart) et à 21 heures : quatuor Carmina (Mozart, Berg, Haydn) ; mercredi 21, à 19 heures : quatuor Ludwig II (Brahms, Haydn) et à 21 heures : ensemble Sequenza (Beethoven, Schubert, Mozart) ; vendredi 23, à 19 heures : quatuor Parisii (Mozart, Beethoven, Haydn) et à 21 heures : quatuor Alban Berg et ensemble Amadeus (Beethoven, Brahms) ; samedi 24, à 19 heures : quatuor Simon (Schubert) et à 21 heures : ensemble Amadeus et Georges Pludermacher (Mozart, Beethoven, Brahms).

Le pianiste cypriote Katsaris interprètera des œuvres de Schubert, Beethoven et Liszt, mardi 20 octobre, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées (tél. : 47-20-36-37).

L'Orchestre national de France interprètera la *Symphonie nº 1*, la *Symphonie nº 2* et le *Concerto nº 4*, de Beethoven, sous la direction de Rudolf Barchaï ; soliste : Bruno Leonardo Gelber, jeudi 22 octobre, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées (tél. : 42-30-15-16).

Le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France interprètera les *Métamorphoses sur un thème de Weber*, de Hindemith, le *Concerto nº 3*, de Rachmaninov (soliste : Peter Donohoe) et *Till l'Espiègle*, de Strauss, samedi 24 octobre, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées (tél. : 42-30-15-16).

G. C.

MODE

Rêves

Après cinq jours de défilé, les masques tombent. Les rédactrices se maquillent moins, s'enrhument. Seize créateurs et couturiers ont présenté leurs collections de l'été 88. Certains nous ont offert de vraies joies. Kenzo au Cirque d'hiver, c'était le paradis pour tous, hommes, femmes, enfants, une promenade sereine au pays où tout le monde est beau, gentil, fleuri. Les classiques indémodables et pimpants flânaient sur la piste qui aurait pu être une place de village provençal. Il y a les vêtements qu'on a envie de porter et ceux dont on rêve parce qu'ils vous emmènent ailleurs. Ce week-end, ils s'appelaient Issey Miyake, Claude Montana et Marc Audibet dont les femmes exercent un pouvoir magnétique : déesses de l'aube ou du crépuscule, elles portent des robes aux couleurs de rosée, de soleil couchant (beige, ocre, prune, rose tyrien, carmin), ondulent dans des chasubles de mousseline, des vestes à basques longues et flottantes, des pyjamas de ville fluides. Les étoffes se superposent, une demi-jupe enveloppe un pantalon, un cardigan de lin effleure un body de crêpe. C'est une caresse. Toutes les matières sont extensibles, soyeuses. Moins évanescents que la saison dernière, les corps s'étirent, voluptueux. Les manches deviennent des gants du soir ; fendus, découpés en pointe, les bustes triomphent. Les robes du soir glissent sur la peau, libèrent la chaleur sensuelle du lit défait : là un long tee-shirt en lin blanc, ici un sari rouge scandale drapé, ridé par une main invisible. « Yohgi, c'est l'Orient qui va vers l'Occident. Marc, c'est l'Occident qui va vers l'Orient. » Très dignes, tendues par l'émotion, les rédactrices sortent en chuchotant comme après une cérémonie religieuse. Les femmes de Marc Audibet laissent couler de leurs jupes fastueuses un parfum inconnu, insolite, celui de la modernité.

L. B.

Le souffle Montana

Femmes oiseaux, femmes sculptures. Elles marchent lentement, caressent le sol de leurs talons noirs pour mieux décoller. Derrière des lunettes miroirs, elles visent un ciel imaginaire et s'immobilisent comme des flamants roses ou des pélicans saisis en plein vol par l'objectif ou le crayon. Alors le trait se précise : fuselé, basculé, le vêtement se remplit de lumière. Les tailles corsetées, métallisées, s'ouvrent comme des coquetiers. De dos, de face, les encolures se détachent, se creusent, se drapent, s'élargissent en entonnoirs, en cuvettes, en bouées de popeline, d'agneau, de gaberdine aux couleurs d'azur ou de nuit (bleu marine, noir). Soudain, le bruit des vagues déferle sur la bande son et les volumes se fluidifient, s'allongent tels ces pantalons larges en soie vert pâle, ces vestes aux épaules gommées, ces twinsets de soie et de mousseline pastel.

Il y a chez Montana comme un souffle qui emporte tout, soulève les tissus, les ouvre, les épluche, les épanouit. La mariée passe dans une robe en satin de coton doublée d'organza rose porcelaine. On a l'impression de voir un lys en train de s'ouvrir.

Culture

Un entretien avec le réalisateur de « Full Metal Jacket »

Le Vietnam de Stanley Kubrick

(Suite de la première page.)

– Une fois de plus, votre film va susciter des interprétations diverses...

– Faire un film de guerre pour dire seulement « *Il ne devrait plus y avoir de guerre* » est insuffisant. Même les généraux sont d'accord. Il y a autre chose, mais ça n'est pas à moi de le dire. J'essaye de mettre tout ce que je peux dans mon film, de le rendre le meilleur possible. Mais, à la fin du tournage, je suis probablement la personne la moins adaptée pour juger du contenu.

» Quand vous commencez, vous avez une belle vue d'ensemble sur le film et une certaine idée de ce qu'il signifie. Puis, plus vous avancez, plus vous vous plongez dans les détails, jusqu'à vous préoccuper du son d'un pas sur du ciment fendu. Ce pas fait-il le même bruit sur la terre mouillée ? Et plus vous continuez d'avancer, plus vous perdez la belle vue d'ensemble...

– Comment avez-vous trouvé l'acteur qui joue le terrifiant instructeur des marines de Parris Island ?

– En engageant Lee Ermey, un ancien instructeur des marines de Parris Island ! Il nous avait écrit une lettre sollicitant le poste de conseiller technique. Puis une autre. Une autre encore. Sa correspondance révélait un homme intelligent, mais si péremptoire que j'ai failli ne pas l'engager, parce que j'ai pensé : « Ce gars va nous casser les pieds. » Et puis, on l'a tout de même pris comme conseiller technique et on lui a demandé d'interviewer, comme s'il s'agissait de ses recrues, les jeunes acteurs que nous voulions tester.

» Je n'étais pas là ce jour-là. Mais quand on m'a montré la bande vidéo, je n'en ai pas cru mes yeux. C'était encore plus dingue que tout ce que j'avais imaginé ! Dans une improvisation époustouflante, Lee Ermey s'était mis à injurier les jeunes gens, effarés. Il avait à son répertoire un millier d'insultes toutes prêtes, une insulte pour chaque gars, quel que soit son nom, qu'il soit petit, grand, qu'il ait un bouton sur le nez ou une fossette au menton. Il avait un répertoire d'injures encyclopédique. Il a eu le rôle, immédiatement. Je ne dirai pas que Lee est le plus grand acteur du monde, mais que le plus grand acteur du monde n'aurait pas pu mieux jouer ce rôle que *Lee*.

– Le film a-t-il été très dur pour les autres comédiens ? Matthew Modine, Adam Baldwin, l'extraordinaire *Vincent d'Onofrio*, qui interprète le souffre-douleur obèse du sadique sergent et qui finit par le tuer ?

– Non, je pense que non. Pour eux, je pense que ça n'a pas été trop difficile. Grâce à Lee Ermey, qui n'arrêtait pas de hurler de toute la force de ses poumons, et qui leur facilitait grandement le travail !

« Dans un bras mort de la Tamise »

– A la fin de la première partie, *où l'on suit exclusivement* l'instruction infernale des recrues...

– Oui, c'est évidemment la partie que nous avons tournée en dernier... Puisqu'il fallait que, pendant l'instruction, tous les futurs soldats aient la tête rasée. Leurs cheveux *n'auraient pas eu le temps* de repousser pour la seconde partie, qui se passe à Hué...

– Lorsque Pyle (Vincent d'Onofrio) est sur le point d'abattre *Lee* Ermey avant de se suicider, il a exactement la même expression que Jack Nicholson dans *Shining*, ce regard de folie tourné vers l'intérieur... Est-ce une coïncidence ?

– C'est venu comme ça. Je ne lui ai pas dit : « *Fais comme* Nicholson. » Mais c'est vrai, les regards sont très similaires.

– Avez-vous opéré des recherches techniques pour « Full Metal Jacket » ?

– Rien de très spécial. Sauf peut-être dans la longue séquence où la section est réfugiée derrière ce muret, avant d'avoir localisé le tireur isolé. Pour rendre plus intéressants les incendies qui entourent les marines, nous avons choisi de ne filmer cette séquence que dans la lumière mourante du crépuscule. Parce que *si vous filmez ça en plein* soleil, vous ne voyez tout simplement pas les flammes. Alors, nous répétions toute la scène des heures durant et ne tournions que quarante-*cinq minutes* chaque soir. *La* lumière, tout est là...

» *J'ai* aussi essayé de retrouver le rythme des prises de vues d'actualité en me plaçant souvent derrière les gens, et nous avons même déréglé une caméra Steadycam, qui est *capable de paraître rouler sur* des rails, pour qu'elle soit moins parfaite, plus brutale. Mais vous savez, la caméra n'est jamais là que pour enregistrer ce que font les acteurs. Leur job *est de produire des émotions*... Filmer, monter, peut amplifier une réaction, jamais fabriquer une émotion.

– Votre Vietnam a été reconstitué près de Londres ?

– Ce fut un coup de chance miraculeux. Tous les combats de l'offensive du Têt se sont déroulés dans les villes, parce que les Nord-Vietnamiens et le Vietcong ont cru que la population viendrait les y rejoindre et que la guerre se gagnerait là. Il me fallait donc des rues... Et construire des rues pour les *détruire aurait gravement grevé* mon budget de 17,5 millions de dollars !

» C'est alors que nous avons trouvé cet ancien quartier de gazomètres désaffectés, avec des buildings industriels des années 30, lovés dans un bras mort de la Tamise. Avant même que nous les maquillions, y ajoutions quoi que ce soit et les démolissions, ils ressemblaient exactement aux photographies des faubourgs urbains vietnamiens que l'on m'avait montrées.

» Nous avons préparé cet immense décor idéal pendant trois mois, soufflant des immeubles, brûlant à petit feu des pans de murs, nous n'aurions pas pu trouver mieux, où que ce soit dans le monde... Nous y avons tourné deux mois environ.

– Ces scènes de combat comportent beaucoup de plans-séquences ?

– C'est mieux pour les acteurs.

– Mais pour vous, pour la caméra ?

– Peu importe. Les scènes d'action ont, en général, besoin d'être fragmentées. Les scènes dialoguées sont plus efficaces lorsqu'elles ne sont pas morcelées.

– Vous ne dessinez jamais de Story board, où chaque prise de vue est visualisée par un dessin ?

– Non. Mais dans *Full Metal Jacket*, à cause des effets spéciaux, j'ai dû prédéterminer parfois très exactement la scène à tourner. Ainsi, lorsque la section est derrière ce fameux muret, et que les soldats tirent au fusil mitrailleur, on voit une multitude d'impacts qui jaillissent de partout.

» Les techniciens des effets spéciaux ont mis deux jours à chaque fois pour raccorder chacune des charges placées sur les bâtiments à un câble électrique, lui-même branché sur un tableau de commande. Et ça prenait deux jours à chaque fois, deux jours à dix hommes, juste pour préparer une autre prise. trois mille charges, trois mille explosions en même temps, qui durent dix *secondes*...

– Ce n'est pas la première fois que vous employez la musique à « contre-emploi » : *Singing in the rain* pendant les paroxysmes d'*Orange mécanique*, *Le Beau Danube bleu*, qui fait valser les stations orbitales de *2001*... Et cette fois, cette comptine guillerette du Club de Mickey à la fin de *Full Metal Jacket*...

– *Malheureusement*, en France, le Club Mickey n'a pas la même signification qu'en Amérique. Aux Etats-Unis, chaque môme s'asseoit devant la télévision et chante la *chanson. Ce que j'ai voulu suggérer*, c'est que ces garçons qui font la guerre sont très, très proches encore de l'enfant qu'ils ont été, assis devant la télé, chantant Mickey Mouse...

» Vous savez, trouver une fin à un film, c'est très difficile. Trouver une fin à un film de guerre, c'est *encore plus difficile*. Le *héros doit* vivre ou mourir. Ou encore être blessé. La solution la plus logique et la plus radicale, c'est qu'il meure. Pour moi, c'est plus intéressant qu'il survive...

Tous les studios ont refusé « Docteur Folamour »

– Aimez-vous le moment où votre film va être livré au public ?

– Bien sûr. J'aime qu'il soit vu. Sinon je serais comme un peintre de tombeaux égyptiens ne travaillant que pour les dieux. La seule chose qui me préoccupe, c'est que les copies soient bonnes.

– Comment pouvez-vous les contrôler toutes ?

– Moins difficile qu'il n'y paraît. Vous obtenez d'abord *la* copie-étalon, vous en coupez quelques images au début et à la fin de chaque bobine. D'accord ? Comme il n'y a que six doubles bobines, vous avez douze petits morceaux de film que vous enfermez dans une visionneuse. Et *quelqu'un, mon monteur* en fait, vérifie, confronte ces échantillons avec le début et la fin de chaque bobine des autres copies. Si c'est trop vert, trop rouge, trop clair, trop foncé, on renvoie au laboratoire qui, sachant que nous opérons ces contrôles, se montre très soigneux... Le déchet n'excède pas 2 %.

– Combien de copies de *Full Metal Jacket* vont-elles circuler simultanément à travers le monde ?

– Environ deux mille. La vérification d'une copie peut se faire en une minute. Bon, vous savez qu'il y a 60 minutes dans une heure (rire), 480 *minutes dans une journée* de 8 heures, donc, en une journée on peut vérifier 480 bobines... ça ne prend pas aussi longtemps que vous *pensez* !

– Pour les salles, c'est plus compliqué ?

– Oui. Vous pouvez seulement visiter les dix cinémas les plus importants de chaque pays. Et ça vaut la peine... Le nombre d'ampoules claquées, de haut-parleurs crevés, d'écrans inadaptés que nous trouvons... Ce n'est pas une excentricité de ma part que de vouloir contrôler. L'état de la plupart des salles est vraiment révoltant.

– Vous surveillez également le doublage et le sous-titrage de vos films ?

– Oui pour le doublage. Je choisis un bon metteur en scène dans les quatre langues intéressées : espagnol, italien, allemand et français. J'écoute les essais de voix qu'ils me proposent, je laisse s'enregistrer la bande son et je la rapatrie ici pour la mixer. Le mixage est très important pour retrouver un équilibre. Le son du studio est toujours trop riche, trop propre par rapport au son original pris en extérieur. Il faut souvent l'affaiblir, couper certaines fréquences, le rendre moins bon pour le rendre plus vrai.

– *Certains metteurs en scène* français vous ont donné une version doublée satisfaisante ?

– Tout à fait. Michel Deville, par exemple, qui a dirigé le doublage de *Shining*. Et les personnes qui s'occupent en ce moment de la traduction des dialogues et de la rédaction des sous-titres de *Full Metal Jacket* sont les meilleurs qui soient en France, Anne et Georges Dutter.

– Vous allez votre chemin, vous semblez indépendant. Un peu hors du système. Vous sentez-vous libre ?

– Oui, mais ça n'a pas été très facile. Jusqu'à *Orange mécanique*, toutes les compagnies ont refusé tous mes films. *2001*, par exemple, a *été accepté in extremis* par la MGM, personne n'en voulait.

– Vous n'étiez pas parvenu à convaincre les responsables ?

– Je n'arrivais même pas à les rencontrer ! Même chose pour *Docteur Folamour, tous les studios l'ont* refusé... Mais dans un sens, c'est vrai, j'ai toujours été libre, parce que j'ai obtenu le contrôle artistique de mes films. Au début, chez United *Artists, ils étaient ravis* de me l'accorder, aussi longtemps qu'ils ne me versaient aucun salaire. Pas un sou. Zéro. Mon associé, Jim Harris, me prêtait un peu d'argent, juste pour vivre. Je n'ai pas touché de salaire, en fait, avant *Spartacus*... Mon cinquième film !

– La plupart de vos films ont été *rudement* accueillis par la critique à leur sortie. Avant d'être réévalués et traités de chefs-d'œuvre...

– Je crois que si vous faites un film qui a un certain contenu, les gens le refuseront au départ. Ils *n'approuvent spontanément* que les films de divertissement, légers, qui ne dérangent personne.

– Mais les réactions sont différentes selon les pays. Question de civilisation ?

– Oui. Je commence à le penser. Ainsi *Barry Lyndon* a été tout de suite accepté et aimé en France... Mais les résultats aux Etats-Unis ont été décevants. Le critique du *New York Times* qui, lui, l'appréciait, a essayé d'analyser le phénomène. Et, pour l'illustrer, a rappelé une lettre *qu'il lui avait été donné de lire. Elle* émanait d'un exploitant américain dans les années 30 ou 40, qui s'adressait à un distributeur et lui disait : « *Ne m'envoyez plus jamais de films où le héros écrit avec une plume d'oie !* »

« Je n'ai pas renoncé à « Napoléon »

– Vous êtes un cinéphile boulimique. Vous voyez et revoyez tous les films. Les vôtres aussi. Y en a-t-il que vous n'aimez pas ?

– Je n'aime pas trop *Spartacus*, que j'ai pris en marche après le départ d'Anthony Mann. Quant à *Lolita*, je sens bien qu'il n'a pas réussi à capter tout ce qu'il y a de magique dans le livre de Nabokov, c'est-à-dire le style. *Lolita* est un des exemples les plus significatifs de ce que certains très grands livres ne peuvent simplement pas devenir des grands films.

– Regrettez-vous encore votre *Napoléon*, projet qui n'a pas abouti ?

– Je n'y ai toujours pas renoncé. A *l'époque*, ça *a été* dur. J'avais passé beaucoup de temps là-dessus, plus d'un an, lisant la plupart des cinq cents volumes que j'avais réunis sur le sujet, écrivant le script moi-même.

– C'est un peu comme le Vietnam, il y a eu beaucoup de films sur Napoléon.

– Oui, mais pas un seul bon. Même pas un qui soit décent.

– Et Abel Gance ?

– C'est superbement filmé, mais difficile à prendre tout à fait au sérieux, parce que les comédiens *jouent* dans le pire style du cinéma muet... Si j'étais Napoléon, je ne serais pas heureux de me voir représenté dans ce film-là.

– Qu'est-ce qui vous intéresse, l'empereur ou Bonaparte ?

– Tous les événements fantastiques qu'il a vécus, la « love story », la montée du pouvoir, tout ! Il disait lui-même : « Quel formidable roman ferait ma vie ! »

– Aviez-vous pensé à un interprète ?

– C'est le grand problème. Un acteur qui puisse être crédible de vingt à *cinquante ans... Peut-être* avec un énorme travail de maquillage serait-ce envisageable. Mais le plus difficile est de trouver un comédien qui ait l'air assez intelligent ! (rire)... Tous les Napoléon ont été épouvantables. Brando a été exécrable, Rod Steiger a été ridicule, Charles Boyer, désastreux... Si seulement Gérard Dépardieu ressemblait à Napoléon... C'est un acteur fantastique.

– Quand vous ne tournez pas, cela ne vous manque pas ?

– Non. Filmer n'est pas drôle. Vous vous levez très tôt, jour après jour... C'est un travail. Je ne fais pas des films parce que j'apprécie particulièrement cette réalité physique, tourner, mais parce que j'aime raconter une histoire qui m'intéresse.

– Vous n'aimez pas voyager ?

– Je n'aime pas monter dans un avion, *mais voyager ne me gêne pas*, si c'est pour une raison valable. J'aime aller quelque part si j'ai quelque chose à y faire. Pour visiter un pays, le mieux, c'est encore de voir un film documentaire sur le pays en question. Je n'aime pas l'idée de perdre du temps...

– Avez-vous toujours voulu être cinéaste ?

– Non, j'ai voulu devenir médecin, comme mon père qui était généraliste. Mais mes notes à *l'université* n'étaient pas assez bonnes. J'ai eu mes diplômes en 1945, c'était l'année où tous les soldats revenaient et avaient le droit d'entrer à la fac sans examens...Il fallait donc être parmi les meilleurs.

– Vous étiez intéressé par la psychiatrie ?

– Non. Enfin, si, *pour lire* des ouvrages en traitant. Pas pour devenir psychiatre.

– La folie est toujours si présente dans votre œuvre... *Le docteur* Folamour, l'écrivain de *Shining*, le sergent Pyle de *Full Metal Jacket*...

– L'ordinateur Hal dans *2001*... Oui, mais on a écrit sur le sujet bien avant l'invention de la psychiatrie. Je pense, en effet, que la folie est un *bon ressort dramatique*.

– Mais elle n'est pas une préoccupation dans votre vie ?

– Non.

– Pour revenir à *Full Metal Jacket*, voyez-vous un point de comparaison possible avec *Apocalypse Now* ?

– Si l'*on se risquait* à une comparaison musicale, je dirai que Coppola aimerait être Wagner et que moi, je préférerais pouvoir penser que je suis Mozart. Plus classique que romantique.

– Vous voulez être émotionnel, pas sentimental.

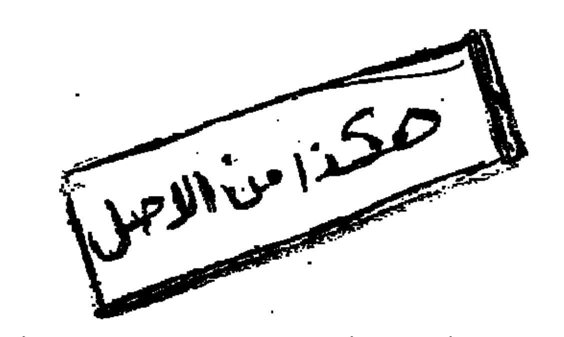
– Juste. Sentimental à mon sens évoque le genre de choses qu'on trouve dans les *soap operas*.

– Pourtant, vous n'auriez pas envie de tourner un jour un vrai film d'amour ?

– J'en ai fait un déjà : *Lolita*. Toutes les grandes amoureuses de la littérature, Juliette, Anna Karenine, sont en rupture avec la société. Lolita aussi... C'est vrai, j'adorerais faire un autre film d'amour. Mais il *faut maintenant que je trouve une* histoire... »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

Stanley Kubrick pendant le tournage.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

PIANO PANIERS, Palais des glaces (46-07-49-93), 19 h.
BRUMMEL A CAEN, TBB (46-03-60-44), 20 h 30.
CLYTEMNESTRE, Bastille (43-57-42-14), 21 h.
SEMAINE DU JEUNE THÉATRE, Brétigy s/Orge, CC (60-84-38-68), 19 au 25.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : à la salle Richelieu : 20 h 30 : les Femmes savantes.

BEAUBOURG (42-77-12-33), 16 h, Long Bow, un village chinois, de C. Hinton, R. Gordon ; 19 h, Malouines, histoire de trahison, de J. Denti ; Vidéo-Musique : 16 h : La Fanciulla del West, de Puccini ; 19 h : Manon, de Massenet. Salle Garance (42-78-37-29) : Cycle de cinéma brésilien ; se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Concerts/Animation : 20 h 30 : Triptyque, de D. Likoudys. Musique de Xénakis, Dir. S. Gualda (Festival d'automne).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : Iphigénie.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Vous avez dit Offenbach.
ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Macbeth/Le sommeil.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 15 : Cul sec ; 22 h 15 : Maman.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen Cru.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.
KIRON (43-73-50-25) 19 h : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille.
LIERRE THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.
MÉNAGERIE DE VERRE (42-06-37-44) 21 h 15 : R. Furieux.
MODERNE (48-74-16-82), 20 h 30 : Hamlet.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 30 : Splendeurs et servitudes des séducteurs.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : T. Williams.
STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01), 20 h 45 : La faim.
TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Voix off.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée...moi.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
THÉATRE TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D), 21 h : S. Joly.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Dark Light, Eventides (à partir du 20).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : B. Canino (piano) (Clementi, Rossini, Donatoni, Petrassi, Berio).
Théâtre de la Cité internationale universitaire, 20 h 30 : M. Devillers (saxo, soprano et ordinateur).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : J. Bowman (clavecin).
Athénée, 20 h 30 : M. Horne (soprano), M. Katz (piano).
Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, P. Dervaux (dir.), G. Tacchino (piano) (Ravel).
Cortot, 20 h 30 : O. Pietti (soprano), D. Poras (piano) (Mozart, Schubert, Strauss, Fauré, Ravel, Duparc).
Gaveau, 20 h 30 : Deuxième Festival international d'instruments à vent avec : Steckar Tubapack, Itchy Fingers, B. Soustrot, Quatuor de trombones Slokar.
CC Néerlandais, 20 h 30 : Ensemble Les Nations d'Amsterdam (Bach, Rameau).
Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : J. Bowman, J. Bernfeld, S. Sempe (Purcell, Haendel, Dowland).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : la Flûte enchantée, opéra de Mozart, D. Barenboïm (dir.), J.-P. Ponnelle (mise en scène), Orchestre de Paris, chœur de l'Orchestre de Paris, Petits Chanteurs de Paris avec : J. Berbié, E. Lind, S. Marcovich, J. Rodgers, G. Sieber, J. Taillon, C. Boesch, R. Corrazza, R. Dumé, H. Nitsche, D. Rendall, T. Thomaschke.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : Arts Antiqua de Paris.
Sainte-Chapelle, 20 h 30, voir salle Cortot.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Maxime Saury.
CIGALE (45-72-11-22), 20 h : That Petrol Emotion. Immaculate Fools.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h : Chance Orchestra R'N'B ; Rido Bayonne.
KISS (48-87-89-64), 24 h : Pela.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : Fats Domino.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : R. Urtreger Trio.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Chet Baker.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 19 octobre

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h, C. Nougaro.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30 : Kangourou Swing Orchestra.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : C. Guilhot, C. Escoude, P. Boussaguet.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : P. Soirat Quartet.
SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : N. Landody, S. Spanghausen, J. Lundgaard, B. Hart.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h et 24 h : Osvaldo Piro Quintet.
ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h 30 : Kool and the Gang.

Les festivals d'automne

FESTIVAL DE SCEAUX
(46-60-07-79)
Voir région parisienne.

IIe AUTOMNE MUSICAL DE MELUN-SÉNART
(60-68-50-14)
Voir région parisienne.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-27)
Centre Georges-Pompidou (D. soir, Mar) 20 h 30 : le Triptyque.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
LUNDI 19 OCTOBRE
21 h, en avant-première : la Photo, de Nico Papatakis (v.o.s.t.f.) (en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
LUNDI 19 OCTOBRE
Hommage à H. Hawks : 15 h, Boule de feu (v.o.) ; 17 h, Air Force (v.o.) ; Biarritz 87 : 19 h, Amazonas, el negocio de este mundo, de C. Azpurua (documentaire).

BEAUBOURG (salle Garance)
(42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien
LUNDI 19 OCTOBRE
14 h 30, Brasilianas nº 3, d'Humberto Mauro ; Estranho Encontro, de Walter Hugo Khoury ; 17 h 30, Claro, de Glauber Rocha ; 20 h 30, Lilian M., Relatorio Confidencial, de Carlos Reichenbach ; Filho Mato Eles ?, de Sergio Bianchi.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Bastille, 11e (43-42-16-80). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BOIRE ET DÉBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. Français, 9e (47-70-33-88) : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CHARLIE DINGO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES DEUX CROCODILES. Film français de J. Séria. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
ET LA FEMME CRÉA L'HOMME... PARFAIT. Film américain de S. Seidelman. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-94-50) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE. Film américain de Mel Brooks. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA MORT D'EMPEDOCLE. Film français de J.-M. Staub et D. Huillet. Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES. Film français de D. Kaminka ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
WHAT A FLASH. Film français de J.-M. Barjol. Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME. Film français de J.A. Laou. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
FLAG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
MAN ON FIRE (A, v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE MIRACULÉ (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MON CAS (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) : Latina, 4e (42-78-47-86).
PLATOON (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.). Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Chine, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
SPIRALE : (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.
LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40). – V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 20 OCTOBRE

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Pont-Neuf, côté pont (G. Botteau).

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse (sous l'éléphant).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« Les sculptures et les rosaves du treizième siècle à Notre-Dame », 14 h 30, façade portail central (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30 (M. Pohyer).

« L'Opéra de Charles Garnier », 13 h 45, vestibule du théâtre, limité à trente personnes.

⁂

Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

« La Sainte-Chapelle, apogée de la civilisation française au temps de Saint-Louis », 15 heures, entrée de la Sainte-Chapelle (dans la cour du Palais de justice, boulevard du Palais).

« L'hôtel de Lauzun, visite intérieure d'un des plus beaux hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, limité à trente personnes, 17, quai d'Anjour (risque d'annulation, téléphoner le matin : 42-77-15-88).

« L'Opéra de Charles Garnier », 13 h 15, vestibule du théâtre, limité à trente personnes.

CONFÉRENCES

« Où va la privatisation des médias ? », à 20 heures, par M. Henri Pourneroi, rédacteur en chef adjoint à Radio-France, 33, place Mauvert, 75005 Paris, tél. : 43-26-77-51.
selet, 75007 Paris (Arcus).

« Cours d'histoire générale de l'art : art et culture aux périodes néolithiques et proto-historiques », 14 h 30, et « Giotto », à 19 heures, 3, rue Rousselet, 75007 Paris (ARCUS).

« Les Américains », à 17 h 30, par Michel Jobert et John Vinocur, 6, rue Ferrus, 75014 Paris, tél. : 45-80-91-08 (Institut français des relations internationales).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 19 octobre

TF 1

20.30 Cinéma : Josepha ■■ Film français de Christopher Frank (1981). Avec Miou-Miou, Claude Brasseur, Bruno Cremer, Catherine Allégret, Pierre Vernier. ▶ **22.35 Magazine : Chocs.** De Claude Maggiori, présenté par Stéphane Paoli. Sommaire : Trois héros de faits divers racontent leur drame ; *Les témoins témoignent ; Planète expresse ;* L'énigme : la marabout connection ; Que sont-ils devenus : la veuve de Mesrine. **23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Permission de minuit.**

A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : André Lajoinie. Le candidat du PC à l'élection présidentielle répondra aux questions d'Alain Duhamel, Albert du Roy, François-Henri de Virieu, Jean-Louis Lescène et Bernard Pivot. **22.15 Documentaire : Trente ans de télévision.** 5. Trente ans de vacances à la télé, racontés par Gilbert Trigano. **23.20 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.40 Informations : 24 heures sur l'A 2. 0.10 Série : Brigade criminelle.** Meurtre inutile (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : Cosa Nostra ■ Film franco-italien de Terence Young (1972). Avec Lino Ventura, Charles Bronson, Jill Ireland, Walter Chiari, Mario Pilar. **22.40 Journal. 23.05 Commission nationale de réflexion sur le code de la nationalité.** En direct du Palais des congrès. Auditions publiques de la commission.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Big Boss □ Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1971). Avec Bruce Lee. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Canal foot.** Présenté par Pierre Sled. **22.40 Les KO de Canal Plus.** Invité : Marcel Cerdan junior. **23.40 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **0.40 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford, Peter Manoogian, Fed Nicolaou, Charles Band. **1.45 Série : Le retour de Mike Hammer.** Chantage à l'accusation.

LA 5

20.30 Cinéma : Un flic ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1972). Avec Alain Delon, Catherine Deneuve, Richard Crenna, Ricardo Cucciola. **22.15 Série : Matlock.** Le chef. **23.10 Série : Néro Wolfe.** La victime a disparu. **0.00 Série : Max la Menace.** C'est du billard (rediff.). **0.25 Série : Les chevaliers du ciel. 0.55 Feuilleton : Le temps des copains. 1.25 Série : Les cinq dernières minutes.** Quand le vin est tiré (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma à la carte : 1er choix : le Fauconi □ Film français de Paul Boujenah (1983). Avec Francis Huster, Marushka Detmers, Guy Pannequin. **2e choix : les Fleurs du soleil** ■ Film italien de Vittorio de Sica (1970). Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Ludmila Savelyeva. **21.55 ou 22.25 Série : Brigade de nuit.** L'île au trésor. **22.45 ou 23.15 Journal. 22.55 ou 23.25 Météo. 23.00 ou 23.30 Club 6.** Magazine de Pierre Bouteiller. **23.45 ou 0.15 25 images seconde** (rediff.). **0.15 ou 0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. L'intégrisme musulman : fantasmes et réalités. **21.30 Dramatique : Cinq moralités légendaires,** de Jules Laforgue. 1. Persée et Andromède. **22.40 La nuit sur un plateau.** L'art contemporain en France.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du centre culturel Grzegorz Fitelberg, à Katowice) : Symphonie nº 3, de Lutoslawski ; Concerto pour violon et orchestre nº 1, en ré majeur, op. 19, de Prokoviev, par l'Orchestre symphonique de la radiotélévision polonaise, dir. Antoni Wit ; Entracte ; Symphonie nº 6 en si mineur, op. 54, de Chostakovitch ; à 22.30, *feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145* (Carl Loewe, un génie méconnu du Lied et de la ballade) ; Une version pour piano, une version pour quatuor à cordes (album pour les jeunes, *extrait*) de Tchaïkovski ; à 23.05, Suite de ballet, op. 130, de Reger ; à 23.30, Carnaval op. 9, de Schumann ; à 23.54, Dimanche soir, extrait des scènes alsaciennes, de Massenet. **0.00 Musique de chambre.** Haydn, Debussy, Mozart.

Mardi 20 octobre

TF 1

14.45 Variétés : La chance aux chansons. Avec Alain Barrière, Lita Myrial, Virginie Reno. **15.10 Téléfilm : Les jeunes filles.** De Lazare Iglesis, d'après Henry de Montherlant. Avec Jean Piat, Yollande Folliot, Emmanuelle Riva, Elina Labourdette (dernière partie). **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Gino Vanelli, Phileas Fogg, Beloved, le général Bigeard. **18.00 Série : Mannix.** Piège de verre. **20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.27 Tapis vert. 20.30 Ciné-star : la Bataille de Midway.** Film américain de Jack Smith (1975). Avec Charlton Heston, Henry Fonda, James Coburn, Glenn Ford, Robert Mitchum. **22.50 Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Invités : Thierry Lhermitte, Christophe Malavoy, Mathilda May. **23.50 Journal et Bourse. 0.05 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

22.45 Magazine : Décibels. Avec Stephan Eicher, Bérurier Noir, *Wallenberg, Les Satellites, The Silencers, Tom Petty* and The Heartbreakers. **23.30 En direct des régions.**

A 2

15.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 Magazine : Domicile A 2** (suite). **17.15 Récré A 2.** Récré à l'Opéra : Carmen, de Bizet ; Bouquin copain ; *Les Campbells.* **18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **18.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Laurent Voulzy, Bangles, Indochine, Gil Kaplan. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : le Coup de sirocco** □ Film français d'Alexandre Arcady (1978). Avec Roger Hanin, Marthe Villalonga, Michel Auclair, Patrick Bruel. **22.15 Débat : Les pieds-noirs, ça va ?** Avec Alexandre Arcady, Roger Hanin, Robert Castel, le Père Georges Dhamar, le professeur Goignard, Paul Amar, Marie Elbe, Pascale Schembri, Paul Meffret, Louis Acariès, Michel Acariès, Frédéric Musso, Enrico Macias, Braïme Sadouni, Jacques Roseau. **23.45 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.15 Série : Brigade criminelle.** Epitaphe pour un flic (rediff.).

FR 3

15.05 Série : Les dossiers noirs. Les pilotes de la dernière chance. **16.00 Documentaire : Histoire de la médecine.** La médecine conquérante ou conquise. **17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites.** 6e épisode : Une émission mouvementée. **17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.30 Feuilleton :** La liberté Stéphanie. De Georges Coulonges. Réal. Marlène Bertin. Avec Agnès Torrent, Philippe Juteau, Charlotte Bonnet (7e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. ▶ **20.35 Cinéma : Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ** ■ Film français de Jean Yanne (1982). Avec Jean Yanne, Coluche, Michel Serrault, Mimi Coutelier, Françoise Fabian, Michel Auclair. **22.20 Journal.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Yiddish Connection. Film français de Paul Boujenah (1986). Avec Charles Aznavour, Ugo Tognazzi, Vincent Lindon, Charlie Chemouny, André Dussolier, Geneviève Mnich. **15.50 Cinéma : les Jeux de Satan** ■ Film américain de Sidney Lumet (1973). Avec James Mason, Robert Preston, Beau Bridges. **17.25 Cabou Cadin.** Rambo. **17.45 Série : Les monstres. 18.16 Mytho-Folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.50 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jacques Villeret, Jacques Seguela, Frédéric François. **19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Didier Decoin. **20.30 Cinéma : SOS Fantômes** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1984). Avec Bill Murray, Dan Aykroyd, Sigourney Weaver. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Nuit d'ivresse.** Film français de Bernard Nauer (1986). Avec Thierry Lhermitte, Josiane Balasko, France Roche, Marc Dudicourt, Jean-Michel Dupuis, Jean-Claude Dauphin. **23.45 Cinéma : le Combat dans l'île** ■■ Film français d'Alain Cavalier (1961). Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Henri Serre, Pierre Asso, Diane Lepvrier. **1.25 Documentaire : L'ABC de la 3D.** La fabrication des images en trois dimensions. **2.20 Série : Les épées de feu** (2e épisode).

LA 5

14.10 Série : Arsène Lupin. Le sept de cœur. **15.20 Série : La grande vallée.** Le tunnel. **16.30 Série : Max la Menace. 18.05 Série : Hôtel.** Désillusions. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Hibernatus** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1969). Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Olivier de Funès, Bernard Alane. **22.15 Série : Spenser.** Le dix de Tolède. **23.05 Série : Baretta.** La bavure (rediff.). **23.55 Série : Max la Menace** (rediff.). **0.25 Série : Les chevaliers du ciel. 0.55 Feuilleton : Le temps des copains. 1.25 Les cinq dernières minutes** Sur la piste (rediff.).

M 6

14.30 Série : Marcus Welby. Rien n'est jamais perdu. **15.20 25 images seconde** (rediff.). Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **15.50 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Hawaï police d'état.** Nous serons des étrangers. **18.00 Journal. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** L'épreuve. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Jour de neige. **19.30 Série : Daktari.** Le diplomate apprivoisé. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Sept hommes pour Tobrouk.** Film franco-italien de Mino Loy (1969). Avec Robert Hossein, Georges Hilton, Franck Wolf. **22.05 Série : Maîtres et valets.** Un secret de famille (rediff.). **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **23.55 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Jeanne Mas.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les grands programmes astronautiques. **21.30 Rencontres franco-allemandes, à Sarrebrück** (1re partie). **22.40 Nuits magnétiques.** Les scènes de ménage. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 octobre à Londres) : le Freischutz, ouverture, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, en ré mineur, op. 30, de Rachmaninov ; Pelléas et Mélisande, suite op. 80, de Fauré ; Till Eulenspiegel, poème symphonique, op. 28, de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; sol. Peter Donohoe, piano. **23.07 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles ; Le Mozart des années 30 ; Hommage au Quatuor Amadeus.

Audience TV du 18 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

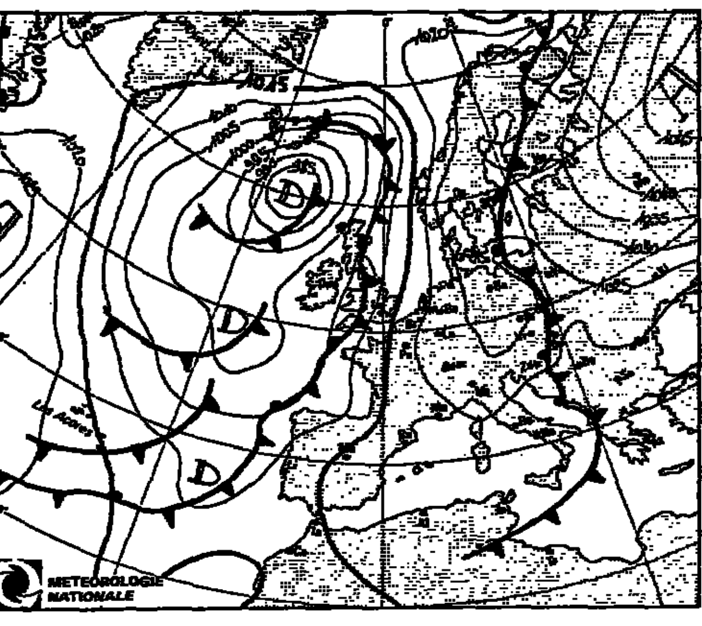
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.9	7 sur 7 20.2	Stade 2 12.4	Tendre nuit 6.2	La Neptune 5.2	Kojak 3.6	Oncle Bill 6.2
19 h 45	57.5	7 sur 7 19.7	Maguy 24.4	Tendre nuit 3.1	Le Neptune 2.6	Kojak 1.6	Daktari 6.2
20 h 16	67.9	Journal 24.4	Journal 22.3	Benny Hill 10.9	Ça cartoon 4.7	Journal 1.0	Daktari 4.7
20 h 55	71.0	L'Arnaque 34.7	Chiffres lettres 13.0	Embarquement 4.1	Les Acteurs 2.6	Les Bidasses 12.4	Centre du fer 4.7
22 h 08	56.0	L'Arnaque 39.4	Musiques 4.7	Soir 3 2.1	L'ABC de la 3 D 0.5	Les Bidasses 6.7	Drôles dames 3.6
22 h 44	50.3	L'Arnaque 34.7	Musiques 3.6	Stolen Holiday 1.6	L'ABC de la 3 D 0.5	Maigret 6.7	Drôles dames 4.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

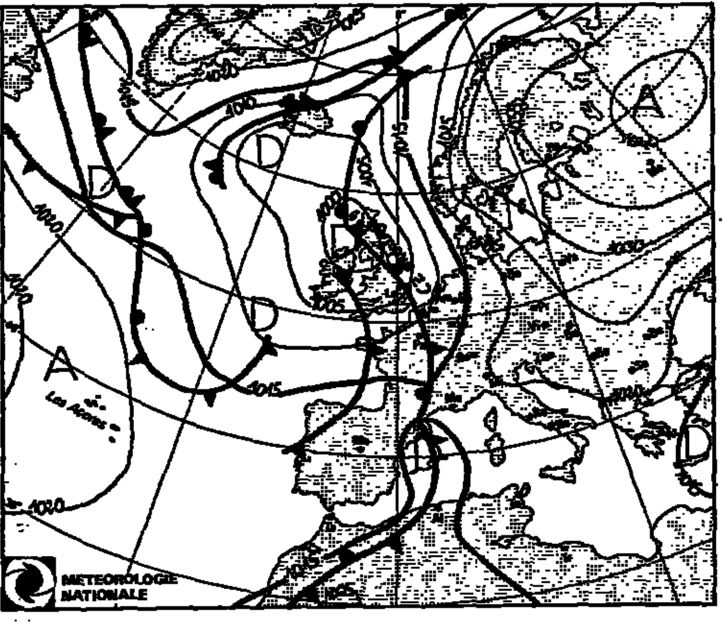
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 octobre à 0 h TU et le mardi 20 octobre à 24 h TU.

Les hautes pressions d'Europe continentale s'affaiblissent avec l'arrivée de *nouvelles dépressions sur les îles Britanniques.* Les perturbations atlantiques vont à nouveau pénétrer sur la France.

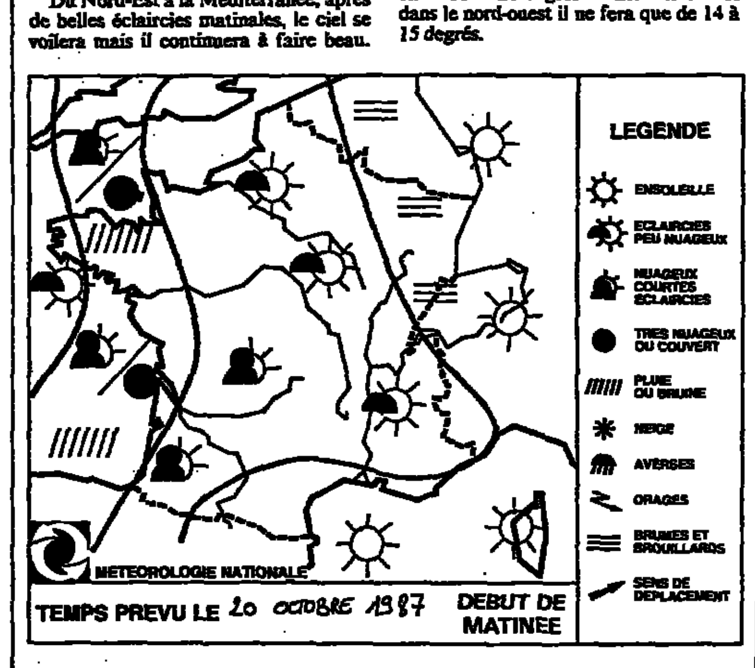
Mardi, une étroite zone nuageuse et pluvieuse abordera la matin la Bretagne et la Vendée. Elle traversera une grande partie de la France pour se situer en soirée du Nord à l'Ile-de-France, à l'Auvergne et au Midi-Pyrénées.

Du Nord-Est à la Méditerranée, après de belles éclaircies matinales, le ciel se voilera mais il continuera à faire beau. *Le* matin il y aura des nuages côtiers sur le pourtour du golfe du Lion.

Sur la Bretagne, la Normandie et les régions atlantiques, après le passage des pluies, temps variable avec nuages et éclaircies. Quelques averses côtières se déclencheront encore l'après-midi.

Les températures minimales seront entre *13 et 15 degrés sssur la moitié* ouest, entre 8 et 12 degrés du Nord à la Méditerranée mais il fera encore frais sur les régions les plus à l'est : de 5 à 8 degrés de l'Alsace aux Alpes.

Les températures maximales seront entre 16 et 21 degrés du nord au sud et dans le nord-ouest il ne fera que de 14 à *15 degrés.*



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-10 à 6 heures TU et le 18-10-1987 à 6 heures TU — le 18-10-1987

FRANCE											
AJACCIO	27	15	N	TOURS	18	5	D	LOS ANGELES	21	18	C
BIARRITZ	21	10	A	TOULOUSE	18	8	D	LUXEMBOURG	14	5	D
BORDEAUX	19	10	D	POINTE-A-P.	31	24	A	MADRID	19	9	N
BOURGES	16	–	–	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	32	15	N
BREST	16	12	P	ALGER	31	20	C	MEXICO	26	8	B
CAEN	16	8	N	AMSTERDAM	16	7	D	MILAN	22	12	D
CHERBOURG	16	10	N	ATHÈNES	24	16	D	MONTRÉAL	14	10	C
CLERMONT-FERR.	16	1	D	BANGKOK	31	27	C	MOSCOU	1	−2	B
DIJON	15	5	B	BARCELONE	22	14	C	NAIROBI	29	18	C
GRENOBLE St-M-H	18	5	B	BELGRADE	19	9	C	NEW-YORK	20	12	D
LILLE	16	8	D	BERLIN	13	6	B	OSLO	12	8	C
LIMOGES	16	7	N	BRUXELLES	17	6	D	PALMA-DE-MAL.	25	14	C
LYON	16	5	D	LE CAIRE	27	22	D	PÉKIN	14	8	D
MARSEILLE-MAR.	20	13	D	COPENHAGUE	16	4	B	RIO-DE-JANEIRO	25	20	C
NANCY	17	2	B	DAKAR	31	24	D	ROME	24	14	D
NANTES	19	11	N	DELHI	30	22	C	SINGAPOUR	32	25	C
NICE	24	13	D	DJERBA	25	15	D	STOCKHOLM	11	7	P
PARIS-MONTS.	17	7	D	GENÈVE	14	5	C	SYDNEY	20	17	C
PAU	22	7	N	HONGKONG	28	24	N	TOKYO	27	17	D
PERPIGNAN	22	9	D	ISTANBUL	19	16	D	TUNIS	27	12	D
RENNES	18	9	N	JÉRUSALEM	21	13	B	VARSOVIE	19	10	N
ST-ÉTIENNE	16	4	D	LISBONNE	21	17	B	VENISE	22	14	B
STRASBOURG	15	2	B	LONDRES	17	12	P	VIENNE	23	12	C

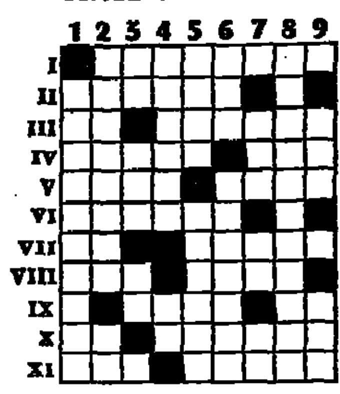
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4595



HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste qui doit être capable de transformer un essai. – II. Faisait l'appel. – III. Une ville *bien abîmée.* Des personnages importants. – IV. Est parfois un peu marteau. Etait payée au porteur. – V. Un dieu. Fit un travail d'agriculteur. – VI. A l'est de Vichy. – VII. Note. Avoir en main. – VIII. Rivière. Est mis sur la voie. – IX. Paraît plus grande quand on la *saute. Jalon.* – X. *Pour* lier. Qu'on a donc pu établir. – XI. Est parfois plein de nœuds. Affluent de la Loire.

VERTICALEMENT

1. Pas droits, ni ronds, ni carrés. – 2. Comme le relief, quand on a encore des dents. Possessif. – 3. Dans la mélasse. Evoque un joli teint. Est utile pour celui qui a de la bouteille. – 4. Il en faut plusieurs pour former une rame. Fleuve. – 5. Devient plus petit quand on le multiplie par trois. Amarrage sur un cordage. – 6. Adverbe latin. Vapeur qu'on peut voir sur une nappe. – 7. Pas vilaine. Conjonction. Abréviation qui donne une indication sur le courant. – 8. Donner un coup de griffe. – 9. Bossa. Accueille maintes vedettes.

Solution du problème nº 4594

Horizontalement

I. Payeurs. Jeûneur. – II. Ere. Riehen. Se. – III. Trognon. Stout. – IV. Remue. Sursauter. – V. Otai. Renié. Râla. – VI. Sam. Cène. Li. – VII. Is. Pèsera. Il. Et. – VIII. Euler. None. Li. – IX. Rieur. Tu. Tréma. – X. Tares. Epia. Ail. – XI. Gère. Cirer. Ogre. – XII. As. Utilitaire. – XIII. As. Ale. Gré. Fi !. – XIV. Orner. Lei. Ain. – XV. Passif. Ru. Santé.

Verticalement

1. Pétrolier. Galop. – 2. Arrêt. Suites. Râ. – 3. Yeoman. Léar. Ans. – 4. Gui. Peureuses. – 5. Urne. Serré. Ri. – 6. Rio. Ras. Scia. – 7. Sensément. Ille. – 8. Un. Rouerie. – 9. Jerrican. Pet. Lu. – 10. En. Sée. Etirage. – 11. Sa. Ni. Râ. Iris. – 12. Naturelle. Ore. – 13. Ota. Image. An. – 14. Usuelle. Air. Fit. – 15. Retraite. Lésine.

GUY BROUTY.

Un métro qui sente bon

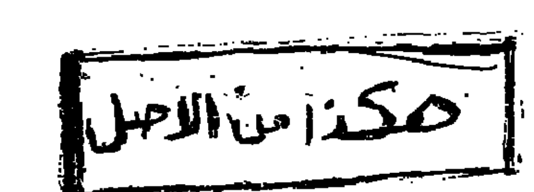
Pour que le métro ne soit plus considéré par les usagers comme « non sale », mais comme « propre », la RATP a décidé de parfumer ses stations en intégrant quatre essences florales dans les produits utilisés par le concessionnaire COMATEC chargé du nettoyage du métro.

Du 19 octobre au 2 novembre, des agents feront tester par les voyageurs sur l'ensemble du réseau les senteurs sélectionnées par des laboratoires de Grasse. *Les clients seront aussi consultés* sur l'état de propreté du métro.

En effet, la RATP constate un décalage très net entre la perception des usagers, qui continuent à trouver les stations et les couloirs sales, et la réalité, qui est bien meilleure. Après l'effondrement du début de l'année, qui avait vu le repli des sans-logis *dans le métro, pendant les* grands froids, se conjuguer avec une mauvaise organisation de la COMATEC, les efforts de celle-ci ont commencé à porter leurs *fruits au printemps dernier.*

Une meilleure répartition des équipes de nettoyage dans la journée et pendant le week-end, l'apparition de balayeuses mécaniques et l'installation d'un millier de « bornes de propreté » dans le RER, sur les lignes 4 (Orléans-Clignancourt) et 9 (Pont-de-Sèvres-Montreuil) ont *permis de mettre fin à l'impression* de dépotoir que le réseau ferré donnait à la fin de l'hiver.

Pour inciter les usagers à faire preuve de civisme en ne jetant *pas de détritus par terre, une* campagne d'affichage dans le métro sensibilisera à la propreté, également du 19 octobre au 2 novembre, sur le thème « Tous les jours le métro se fait beau ».



Catastrophes

Les conséquences de la tempête

Cent cinquante mille foyers toujours sans électricité en Bretagne

Trois jours après l'ouragan qui a secoué dans la nuit de jeudi 15 au vendredi 16 octobre les côtes occidentales de l'Europe, la Bretagne et la Normandie pansent leurs plaies. Des milliers de pompiers, de gendarmes, d'agents EDF et d'ouvriers des télécommunications ont continué tout le week-end à travailler pour redonner vie aux régions sinistrées. On s'active à bâcher les maisons, à couper les arbres qui menacent de tomber, à renflouer dans les ports les milliers de navires de plaisance qui ont coulé et à relever partout les pylônes électriques et les poteaux du téléphone.

Dimanche, cent cinquante mille foyers bretons vivaient encore à la lueur des bougies et des milliers d'autres étaient privés de téléphone. Par mesure de précaution et faute de signalisation fiable, les trains roulaient à vue et accusaient d'importants retards. Des centaines de groupes électrogènes ont été acheminés vers l'Ouest pour fournir du courant aux hôpitaux, aux cliniques, aux entreprises et aux élevages. EDF a mobilisé une flottille de douze hélicoptères pour repérer les supports abattus et diriger vers eux les centaines d'équipes de réparateurs qu'elle met en ligne.

Dans les campagnes, la tempête a causé d'énormes dégâts aux cultures de maïs et de tournesol. Des dizaines de milliers de dossiers de sinistres ont été déjà déposés auprès des mutuelles agricoles. Les parcs à huîtres eux-mêmes ont été durement secoués et les huîtres ont été dispersées par la tempête. M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a visité samedi 16 octobre les départements touchés et il leur a immédiatement accordé une aide de 550 000 F. Pour sa part, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, a déclaré samedi à RTL : *« Nous allons regarder les choses. Dans tous les cas de ce genre, la solidarité nationale joue. Elle jouera dans ce cas-là aussi, bien entendu. »*

Polémique en Grande-Bretagne

C'est à peu près la même situation qui prévaut en Grande-Bretagne, où la tempête a été encore plus cruelle puisqu'elle y a tué une quinzaine de personnes (contre deux en France et 18 blessés). Près d'un demi-million de Britanniques sont encore privés de courant, et il a fallu faire intervenir l'armée pour dégager les routes, qui étaient encore coupées en de nombreux endroits durant le week-end. La Croix-Rouge a fourni des repas et un abri à des centaines d'habitants dont les habitations ont été endommagées ou complètement détruites. Les compagnies d'assurances estiment que les dégâts se monteront finalement à quelque 300 millions de livres, soit environ 3 milliards de francs.

Mais ce qui touche le plus les Britanniques, ce sont les désordres causés à leurs parcs. Des centaines de chênes séculaires jonchent les allées et les pelouses. *« Il va falloir un siècle avant que Hyde Park ne retrouve son aspect d'avant la tempête »*, déclare le jardinier en chef. Il est vrai que la Grande-Bretagne n'avait pas connu un tel ouragan depuis trois siècles. Aussi les Britanniques s'interrogent-ils sur l'efficacité de leurs services météorologiques. D'ores et déjà, une polémique est ouverte à ce sujet car on a remarqué à Londres que les météorologistes français et néerlandais avaient été plus perspicaces et qu'ils avaient donné l'alerte dès jeudi soir, avant que le vent ne se lève. Un député conservateur a demandé un débat au Parlement sur ce sujet qui fait les gros titres des quotidiens britanniques.

Mais le mauvais temps qui s'éloigne de l'Europe frappe en différents points du globe. Au Japon, un typhon qui a ravagé les côtes ouest a fait huit morts. En Inde, vingt personnes ont été tuées et une ciquantaine de pêcheurs sont portés disparus après le passage d'un cyclone dans le golfe du Bengale. On dénombre plus de dix mille maisons détruites et cent mille sans-abri.

La tempête qui a balayé, également, l'Egypte, Israël, la Jordanie et le Liban y a causé au moins seize morts au cours de la journée du vendredi 16 octobre. Ici, ce sont des pluies torrentielles qui ont emporté des maisons et leurs habitants, ailleurs, la foudre qui a frappé des ouvriers. En Egypte, les hélicoptères de l'armée sont intervenus massivement pour sauver de la noyade plusieurs centaines de voyageurs dont les véhicules se trouvaient bloqués par les crues sur les routes du Sinaï.

CAMPUS

Strasbourg vise 92

DANS la course à l'Europe de 92, Strasbourg se devait de partir la première. C'est ce qu'a pensé le groupe IECS en transformant complètement son école de commerce. Créée en 1919, celle-ci formait, en quatre ans, des élèves recrutés dans la région après le baccalauréat. Depuis cette année, elle est devenue « l'école de management européen » et recrute sur le concours national d'HEC. Sa formation dure trois ans et la dernière année se fera dans une université européenne. Ses promotions sont portées de cinquante à quatre-vingts élèves et augmenteront encore progressivement. La formation compte trois langues vivantes obligatoires et donne le choix, en deuxième année, entre trois spécialités : vente-marketing, finance-contrôle, production-logistique. Des échanges d'étudiants et d'enseignants auront lieu avec les universités européennes d'accueil, ce qui permet à l'IECS de bénéficier de l'aide du programme européen ERASMUS. Enfin, l'école a déménagé pour s'installer, avec l'Institut d'études politiques et l'Institut d'administration des entreprises, dans les anciens locaux de la faculté de pharmacie.

L'IECS a un statut particulier, puisque — comme l'ICN de Nancy — c'est une école universitaire : elle fait partie de l'université de Strasbourg III. Son financement est assuré à 25 % par l'Etat, 30 % par une fondation qui réunit des entreprises et des chambres de commerce régionales, 25 % par les droits d'inscription (12 000 F), 9,5 % par la taxe d'apprentissage et 9 % par les collectivités locales.

Cette ouverture sur l'Europe a séduit les étudiants, puisque près de 60 % des 1 190 étudiants à ce premier concours en font la raison principale de leur choix.

F. G.

(IECS, 47, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg. BP 402 RI 67001 Strasbourg. Tél. : 88-41-77-40.)

Gestion

Créé en septembre dernier par l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux, l'Institut du management des organisations publiques (IMOP) forme de futurs responsables du secteur public ou semi-public. Deux cursus sont organisés sous l'égide de spécialistes de la gestion publique et privée : un mastère et un cycle de formation continue. Ces enseignements doivent notamment permettre aux futurs responsables de collectivités publiques de faire face à la gestion de services importants et à la conduite d'opérations d'investissement.

(Ecole supérieure de commerce de Bordeaux : domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-70-50.)

Langages

Prévention des troubles du parler, problème d'identité des enfants migrants, de la « solitude au langage », étude comparative du fonctionnement des psychologues scolaires en milieu urbain et en milieu rural, tels sont quelques-uns des thèmes abordés par les carrefours du dixième congrès national de l'Association française des psychologues scolaires. Ce congrès, baptisé Langages, se réunira les 22 et 23 octobre au Palais des congrès de Metz.

(AFPS, 9, allée Brahms, la Croix-Saint-Jacques, 91410 Dourdan.

LOTO N° 41 — TIRAGE DU SAMEDI 17 OCTOBRE 1987

14 18 22 23 28 35 — 17 (numéro complémentaire)

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 21 OCTOBRE 1987 A 20 H 35 ET SAMEDI 24 OCTOBRE 1987 A 20 H 35

VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante (pour 1F)
6 BONS N°	3	2 125 200,00 F
5 BONS N° + complémentaire	40	86 475,00 F
5 BONS N°	1 618	6 945,00 F
4 BONS N°	105 180	105,00 F
3 BONS N°	1 986 877	8,00 F

BONUS DU SAMEDI 164 216

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 8,00 X 2 = 16,00 F

JEU GAGNANT N° 47 — LOTO SPORTIF

Tirage des « 7 Numéros de la Chance » du Dimanche 18 Oct. 1987 : [illegible]

Défense

A Paris

La caserne Dupleix sera vendue par adjudication publique

La caserne Dupleix, dans le quinzième arrondissement de Paris, sera probablement vendue par adjudication publique. Le ministre de l'équipement et du logement, M. Pierre Méhaignerie, l'a confirmé (*le Monde* du 9 octobre), à l'Assemblée nationale, mercredi 14 octobre, à l'occasion d'une question orale posée au premier ministre par M. Paul Quilès, député socialiste de Paris et ancien ministre de l'équipement, puis de la défense. La caserne Dupleix, qui est un emplacement de 45 000 mètres carrés, appartient au ministère de la défense.

Selon M. Méhaignerie, les procédures en cours sont tellement avancées qu'elles ne devraient pas permettre de vendre cette caserne par d'autres voies que celles de l'adjudication même si, par ailleurs, le ministre de l'équipement et du logement souligne que la procédure de l'adjudication a l'inconvénient, dans une situation de pénurie de terrains constructibles comme cela existe à Paris, de provoquer une flambée des prix.

Cependant, M. Méhaignerie a indiqué que les projets de construction sur l'emplacement de la caserne Dupleix devraient comporter un minimum de 20 % de logements à caractère social.

M. Quilès, pour sa part, a insisté sur la nécessité d'ouvrir une négociation entre l'Etat et la Ville de Paris pour que les acheteurs éventuels (auxquels la mairie devra accorder le permis de construire) connaissent le programme de construction envisagé et formulent, dans les règles, leurs offres. A cette occasion, l'ancien ministre a demandé au gouvernement de connaître le partage, entre l'Etat et le privé, de la plus-value dégagée par l'opération, qui devrait être de plusieurs milliards de francs. *« Il serait inacceptable,* a conclu M. Quilès, *que l'Etat contribue à une opération immobilière privée qui dégage une très forte plus-value, sans qu'elle procure aux Parisiens les logements sociaux dont ils ont tant besoin. »*

Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 14 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** — Est nommé commandant supérieur des forces armées aux Antilles-Guyane, le général de brigade Jean-Claude Gautier.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Guy Barascud, Dominique Chavanat et Robert Delorme (nommé sous-directeur à la direction centrale du génie) ; général de brigade, les colonels Claude Herique, Paul Brutin, Michel Vignaud, Alain Bonavita et Marie-Raymond de Chergé.

Est nommé commandant et directeur du génie de la 5e région militaire, le général de brigade Jean Kirscher.

● **Marine.** — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean-François Picard.

● **Air.** — Sont promus : général de brigade aérienne, le colonel Claude Signoret ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire-colonel François Cote.

● **Service des essences.** — Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe Jean-Pierre Massia.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 17 octobre 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-844 du 16 octobre 1987 portant création d'une aide publique à la réinsertion des travailleurs étrangers ;

DES ARRÊTÉS ;

● du 17 septembre 1987 relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement et de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de constructions aéronautiques ;

UNE CIRCULAIRE

● du 16 octobre 1987 portant modification du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme en ce qui concerne la publicité en faveur des boissons contenant plus de un degré d'alcool.

Faits divers

Lors d'un contrôle à la frontière franco-suisse

Un douanier et un gendarme tués par deux inconnus

Un autre douanier grièvement blessé

Deux cents gendarmes, épaulés par des fonctionnaires de la police de l'air et des frontières et disposant de puissants moyens, recherchaient toujours en fin de matinée du lundi 19 octobre deux hommes qui ont réussi à prendre la fuite après avoir tué un gendarme et un douanier et avoir blessé grièvement un autre, dimanche en Haute-Savoie, non loin de la frontière franco-suisse.

Le gendarme, Christian Joly, trente-deux ans, marié et père d'un enfant, appartenait à la brigade motorisée du peloton autoroutier de Bellegarde. Le douanier est Robert Bouvier, quarante-trois ans, père de deux enfants, de la brigade de surveillance de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie). Son collègue blessé, Christian July, atteint d'une balle dans la tête et d'une autre dans l'épaule, a été transporté à l'hôpital cantonal de Genève pour y être opéré. Son état est considéré comme très grave.

La fusillade a éclaté vers 15 h 30, au poste frontière de Viry (Haute-Savoie) sur l'autoroute A 40, lorsque deux douaniers, accompagnés de deux gendarmes, ont entrepris de contrôler une Mercedes de couleur gris métallisé, conduite par un homme, seul dans le véhicule. Dans le coffre, ils découvraient une mallette contenant une importante somme d'argent en billets de banque de diverses origines, ainsi que le chargeur d'une arme automatique. Aussitôt, le conducteur de la voiture tirait sur l'un des douaniers, le blessant grièvement.

Les deux gendarmes et le second douanier maîtrisaient alors le tireur. Mais ils ne prenaient pas garde à une autre voiture, une Range-Rover de couleur foncée, dont le conducteur, qui était sorti de son véhicule, fit immédiatement feu pour libérer son complice, tuant un gendarme et un douanier.

Les deux hommes ont aussitôt pris la fuite chacun à bord de sa voiture, quittant l'autoroute en forçant une barrière qui fermait une voie de service. Le plan « Vautour » a été rapidement mis en place, mais les barrages installés n'ont pas permis l'interception des deux véhicules, qui auraient pu gagner soit la Suisse, soit l'Allemagne, par les routes secondaires, nombreuses dans la région.

Le groupement de gendarmerie d'Annecy et la section de recherches de Chambéry, chargés de l'enquête, ne disposaient, lundi, que de maigres indices. Les deux tueurs seraient âgés d'une trentaine d'années ; l'un de leurs véhicules aurait une immatriculation étrangère d'origine encore indéterminée. Aucun élément ne permet de dire s'il s'agissait de terroristes ou de malfaiteurs.

Le Carnet du Monde

Décès

— Marcel Aberdam,
Ses enfants,
Petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Myriam ABERDAM,

survenu le 16 octobre 1987.

3, rehov Docteur-Biram,
Haïfa (Israël).

— M. Francis Campos,
M. et Mme Jacques Noël,
Mme Marily Campos,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Francisco CAMPOS,
née Isabel Terol,

survenu le 16 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 octobre, en la Chapelle espagnole, 51 *bis*, rue de la Pompe, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien des Batignolles, Paris-17e.

18, rue Cortambert,
75116 Paris.

— Le directeur du département de recherches physiques de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses collègues,
Ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Paris, le 14 octobre 1987, de

M. Robert LENNUIER,
professeur émérite
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
ancien directeur de département.

— Cadenet. Marseille. Paris.

Mme Marie-Françoise Delarozière,
M. et Mme Benoît Delarozière
et leur fils,
M. et Mme Vincent Delarozière,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André James,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Delarozière
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Floucaut
et leurs enfants,
Les familles Borgnon, Delarozière, Flescher et Lorimy
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simonne LORIMY-DELAROZIÈRE,

survenu le 14 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Cadenet (Vaucluse), le 17 octobre.

— Nous apprenons le décès de

Robert LOUBATON,
colonel en retraite,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 octobre 1987, en son domicile, 11, rue de la Chrétienté, 92330 Sceaux.

Les obsèques auront lieu le 21 octobre, à 14 h 15, en l'église de Sceaux.

— Geneviève Petitet,
Ses enfants
Et toute sa famille
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jacques-Albert PETITET,

le 17 octobre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 octobre 1987, à 14 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 1 *bis*, rue de Nanterre, 92150 Nanterre.

3, rue de la Cerisaie,
92150 Suresnes.

Anniversaires

— Il est demandé une pensée aux amis de

Jacques MACARY,

décédé le 19 octobre 1986.

Sa sœur, son beau-frère, ses neveu et nièce.

Messes anniversaires

— Lyon.

Il y a un an

Philippe CLAYETTE,

entrait dans la Lumière de Dieu.

Les messes célébrées à son intention ont eu lieu le samedi 17 octobre, à 20 heures, à Argentière-Chamonix et le dimanche 18 octobre, à 10 h 45, en l'abbaye Notre-Dame-des-Dombes (Ain).

« La Vertu qui a nom Humilité est enracinée au fond de la Déité. »
Eckhart.

Communications diverses

— William Francis ZIWIÉ, avocat à la cour d'appel de Paris, a l'honneur de communiquer la nouvelle adresse de son cabinet groupé, 15, rue Saint-Didier, 75116 Paris (Trocadéro). Tél. : 47-04-32-12 + ; Télex : Carpa 260.953 F (D.321) ; Télécopie : (1) 43-29-75-08.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I, le mardi 20 octobre, à 9 h 30, appartement Decanal (centre Panthéon), M. Bruno Pays : « L'article 5 de la Constitution du 4 octobre 1958. (Contribution à la recherche d'une définition de la fonction présidentielle) ».

— Université Paris-III, le mardi 20 octobre, à 13 h 30, salle Bourjac, Mme Claude Viot, épouse Marcia : « Enrique Gomez Carillo, intermédiaire culturel entre la France, l'Espagne et l'Amérique espagnole, 1873-1927 ».

— Université Paris-IV, le mercredi 21 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Nicolas Corvisier : « La Grèce du Nord (Thessalie, Macédoine, Epire) aux périodes archaïque et classique : étude de peuplement, d'habitats, de sociétés et d'institutions ».

— Université Paris-IV, le jeudi 22 octobre, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. André Humbert : « Campagnes andalouses des chaînes subbétiques centrales ».

Communication

La crise du cinéma

Canal Plus répond aux exploitants de salle

Pour le cinéma français en crise, cette semaine devrait être celle des négociations. Aux revendications des exploitants — frappés par une chute sans précédent de la fréquentation — répond une contre-proposition des autres branches de la profession. Producteurs, distributeurs et représentants des industries techniques, ont invité les exploitants à rejoindre leur « plate-forme » commune. Mais celle-ci, qui prône une diminution du nombre des films projetés à la télévision, des mesures d'aide financière et une campagne de promotion, ne reprend pas les principales revendications des salles. Notamment, celle portant sur un nouveau partage des recettes. *« On ne sauvera pas les exploitants en sacrifiant les autres branches du cinéma »*, assurent les professionnels. Un raisonnement partagé par Canal Plus, elle aussi mise en cause par les exploitants qui l'ont assignée en référé.

« Canal Plus n'a pas le sentiment d'être malhonnête », affirme son PDG, M. André Rousselet. Assignée en référé le 27 octobre devant le tribunal de grande instance de Paris, la chaîne à péage se défend de trahir ses engagements et récuse une à une les accusations de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF).

Le syndicat professionnel des salles reproche à Canal Plus de n'avoir renoncé pas aux *« facilités exceptionnelles »* qui lui avaient été consenties en février 121985, alors qu'elle était *« au creux de la vague »*. Il exige que la chaîne — plus de deux millions d'abonnés aujourd'hui, plus de 300 millions de francs de bénéfice espérés — revienne, tant pour sa grille que pour le nombre des films programmés chaque année, aux dispositions moins favorables définies lors de son lancement. *« Il est vrai*, reconnaît M. Rousselet, *que l'accord conclu en 1985 était transitoire et devait être renégocié dès que la chaîne aurait atteint ses objectifs de rentabilité. Mais il ne prévoyait nullement un retour à la grille d'origine. » « Une grille conçue et pensée alors que la France*, rappelle-t-il, ne comptait que trois chaînes publiques... »

Le PDG de Canal Plus se sent d'autant plus assuré de son « bon droit », qu'il a le *sentiment* d'être victime d'un faux procès. *« Il n'y a aucune corrélation*, affirme-t-il, *entre le nombre de nos abonnés dans un département et la chute de la fréquentation des salles que l'on y enregistre. »* Dans les cinq départements — Meuse, Haute-Marne, Indre, Haute-Saône et Tarn — où le cinéma traverse sa crise la plus grave, le taux de pénétration de Canal Plus est très inférieur à la moyenne nationale. Dans quatre d'entre eux, la chaîne ne bénéficie même que d'une couverture technique limitée.

Epuisement des stocks

M. Rousselet se targue, au contraire, d'être le seul responsable de télévision à avoir fait une proposition concrète pour la défense des exploitants. Dans une lettre adressée le 6 octobre au président de la FNCF, M. Pierre Pezet, le PDG de Canal Plus proposait, en effet, de supprimer sur son antenne, un film par semaine à une heure de grande écoute. A la condition toutefois que toutes les autres chaînes s'engagent à faire de même. Une restriction mal reçue par M. Pezet qui, dans sa réponse, qualifie l'offre de *« dérisoire »*. A tort, *s'enflamme* M. Rousselet, pour qui le rythme actuel de diffusion de films sur le petit écran, ne pourra, hausse des prix et épuisement des stocks aidant, perdurer. *« Mais je ne peux agir unilatéralement. Je dois préserver la spécificité de Canal Plus qui est la chaîne du cinéma et paye pour cela. »*

La quatrième chaîne s'était engagée en 1985 à verser *« une contribution financière particulière »* pour aider le cinéma et les salles. *« Mais encore faut-il en établir contractuellement les modalités et le montant. Jamais*, affirme M. Rousselet, *les instances du cinéma n'avaient demandé à en discuter avant que le référé n'en fasse état. »*

Mis en accusation par les exploitants, la chaîne payante négocie activement avec les autres branches du cinéma. Canal Plus s'apprête, en effet, à signer un accord portant sur le montant de ses achats de droits de films, avec les producteurs et distributeurs. Un accord « séparé » dont M. Pezet affirme dans sa lettre qu'il a été obtenu grâce à des *« pressions économiques »* exercées sur les détenteurs de droits...

PIERRE-ANGEL GAY.

Selon son directeur délégué

La Cinq réduira d'un tiers ses dépenses de programmes

Les dirigeants de la Cinq ont rompu pour la première fois le silence sur leurs difficultés économiques. Dans un entretien à l'AFP, M. Philippe Ramond, directeur délégué, reconnaît que le réseau actuel de la chaîne ne justifie pas les dépenses engagées pour les programmes, et il annonce un plan d'économie.

« Nous avions fait le pari, explique M. Ramond, *que nous aurions 71 % de couverture en septembre, 80 % en décembre, 85 % en mars 1988. C'est techniquement possible, mais administrativement lent. »* Le dirigeant de la Cinq, qui reconnaît ne couvrir que 46 % du territoire, en rejette la responsabilité sur les treize « sages » : *« La CNCL a des pouvoirs exorbitants, mais il faudrait qu'elle ait plus l'esprit d'entreprise que le souci de la réglementation. »*

L'information n'est pas menacée

Selon M. Ramond, la chaîne vient de demander cent émetteurs nouveaux d'ici la fin de l'année, avec des engagements financiers auprès de Thomson et de Télédiffusion de France. En attendant une meilleure couverture du territoire, les actionnaires de la Cinq doivent maintenant faire des économies pour ne pas creuser un déficit financier qui risque de se prolonger.

« Il ne s'agit pas de mettre en place une grille pauvre ni de procéder à des révisions drastiques de nos choix, assure M. Ramond, *mais d'adapter nos programmes à notre audience réduite. Notre grille actuelle coûte 150 millions de francs par mois. Nous en ferons baisser le coût d'environ 30 % à 35 %. Après, nous monterons en puissance en fonction du développement de notre couverture. »*

Première mesure d'économie, *« la réduction des achats coûteux de films et de séries »*. Les autres aménagements de la grille seront annoncés d'ici une quinzaine de jours. L'information, elle, n'est pas menacée : *« Elle nous donne entière satisfaction. Ce n'est pas, et de loin, ce qui coûte le plus cher sur une chaîne comme la nôtre. »*

M. Ramond, qui reconnaît ainsi implicitement une erreur de gestion dans le lancement de la Cinq (*le Monde* du 14 octobre), n'en reste pas moins confiant dans l'avenir. Un optimisme fondé sur les résultats d'audience de la chaîne.

Selon une étude réalisée par la Cinq à partir des données de Médiamétrie, la chaîne, aux heures de grande écoute, *« s'est positionnée dès le premier mois en troisième position devant FR3, Canal Plus et M6 »*. Tout au moins dans les zones où les téléspectateurs peuvent la recevoir.

Le développement du télé-achat

Les patrons de presse n'apprécient pas l'« impuissance » de la CNCL

La Fédération nationale de la presse française (FNPF) n'accepte pas que TF 1 se lance, avec le « Magazine de l'objet » dans la vente directe aux téléspectateurs. Et, surtout, elle n'apprécie pas que la Commission nationale de la communication et des libertés ait laissé faire la Une en invoquant l'absence de texte (*le Monde* du 7 octobre).

Dans une lettre adressée la semaine dernière à M. Gabriel de Broglie, M. Claude Puhl, président de la FNPF, estime que la loi sur la communication et les déclarations du groupe Bouygues lors de sa candidature *« fournissent des arguments parfaitement opposables à la société TF 1 »*. M. Puhl rappelle que les dirigeants de la Une s'étaient engagés publiquement à ne pas diffuser d'*« émissions centrées sur des produits de grande consommation ou de marketing direct »* sans l'agrément de la CNCL.

Pour la FNPF, peu satisfait de « l'impuissance momentanée » de la CNCL, les émissions de télé-achat sont *« un moyen permettant de contourner les dispositions actuellement en vigueur qui visent à interdire la publicité pour la distribution à la télévision »*. M. Puhl souhaite donc que ces émissions soient interdites sur les chaînes hertziennes. Un souhait qui prend tout son sens quand on sait que Canal Plus s'apprête à lancer à son tour une émission de télé-achat début novembre.

Au MIPCOM de Cannes

M. Maxwell lance un « avertissement solennel » au gouvernement français

CANNES
de notre envoyé spécial

M. Robert Maxwell est un excellent stratège. Le magnat de presse britannique, président du Pergamon Media Trust, sait mettre à profit les conférences de de presse « coup de poing », qu'il organise régulièrement, pour avancer ses pions dans la partie de « communication multimédias » qu'il a engagée à l'échelle mondiale.

Le *MIPCOM* ne fut pas une exception. Descendu à Cannes pour présider un dîner en l'honneur de TF 1, M. Maxwell a réuni la presse pour annoncer la signature d'un « accord d'alliance » entre lui-même, son fils Ian, président de l'Agence centrale de presse, et M. Elie Davidson, président de TCT Actualités télévisées, en vue d'une coopération pour *« la production d'informations, de reportages et de magazines télévisés »*, distribués à l'échelle mondiale.

Mais il a saisi l'occasion pour parler de son projet de réseau de télévision européen par satellite, European Television Broadcasting Corporation. Et, surtout, pour exercer une pression sur le gouvernement français et les délicats arbitrages en cours sur le sort du satellite TDF 1. Le gouvernement de M. Chirac avait annulé l'accord conclu entre Pergamon Media et le gouvernement précédent en vue d'accéder au satellite TDF 1, et cela *« sans un centime de compensation »*. M. Maxwell a déclaré qu'il envisageait sérieusement de signer un contrat avec la Société européenne de satellites (SES), entreprise privée à capitaux européens, pour louer six des seize canaux proposés, à la fin de l'année prochaine sur le satellite Astra.

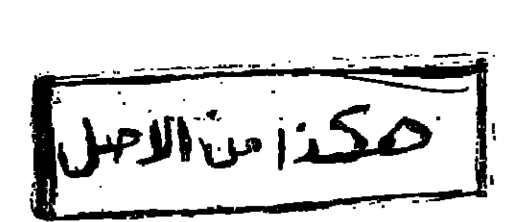
« Ne ratez pas le bus ! »

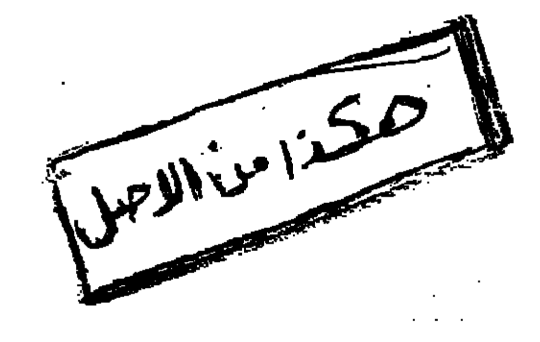
« C'est avec regret que je me vois obligé d'abandonner le projet de TDF 1 pour Astra, a-t-il dit, *mais je n'ai pas le choix : si je ne peux pas monter mon spectacle à l'Alhambra, j'irai jouer au Palace ! »* Le « spectacle » proposé par M. Maxwell consistera en une chaîne de cinéma (cryptée), une chaîne de vidéo, la chaîne musicale MTV, une chaîne pour enfants, une pour le sport et la dernière louée à son « vieil ennemi », Rupert Murdoch, pour Sky Channel.

« Je déplore que le gouvernement français n'ait pas su résoudre, jusqu'à présent, les problèmes commerciaux de TDF 1, a ajouté M. Maxwell. *Il est urgent qu'il trouve une solution pour sortir de l'impasse actuelle. Je lui lance un avertissement solennel : Ne ratez pas le bus ! »*

De son côté, M. Marcus Bicknell, directeur commercial du projet Astra, qui avait présenté son programme à la presse la veille à Cannes, nous a avoué n'être qu'*« un pion dans le jeu stratégique de Maxwell »*, mais il croit suffisamment aux avantages du satellite Astra sur TDF 1 — un plus grand nombre de canaux pour un prix moins élevé — pour qualifier son projet d'*« incontournable »*.

ALAIN WOODROW.

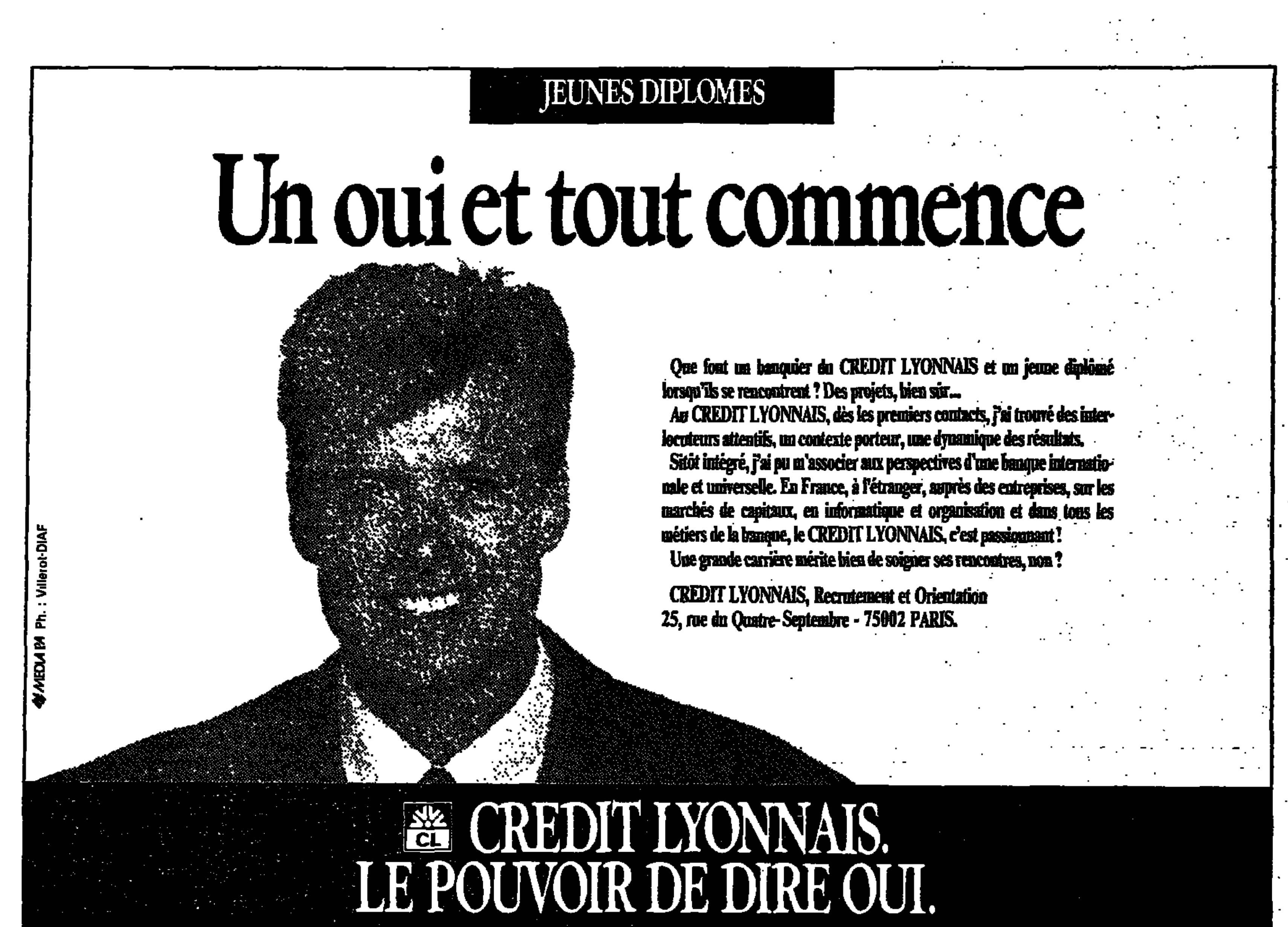




Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

« Les métiers de la Banque »



UNE CARRIÈRE BANCAIRE

Nous sommes une banque à taille humaine dont le credo est l'opérationnalité. Dans cette dynamique, nous sommes chaque jour un peu plus pointus sur les nouvelles techniques et les nouveaux développements de la finance. L'organisation doit suivre et être rationnelle. C'est pourquoi nous souhaitons étoffer nos équipes fonctionnelles et recherchons aujourd'hui un

JEUNE CADRE DE GESTION

Nanti de votre diplôme d'études supérieures (options comptables appréciées), vous intégrerez une équipe au sein de laquelle vos missions vous promèneront du contrôle de gestion à l'audit interne. C'est à notre avis le meilleur des "tours de banque" et il vous initiera à l'ensemble des opérations que nous traitons tant sur les marchés qu'en ingénierie financière ou... en opérations classiques de banque. La puissance de votre intellect alliée à votre rigueur seront avec l'excellence de votre contact vos meilleurs atouts pour réussir chez nous.

Nous vous remercions d'adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo (retournés), prétentions, sous référence : VA 2 CTL, à l'attention de : H. CARON.



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS





HF

Groupe bancaire et financier
8e arrondissement, en pleine expansion, recherche un Juriste, pour assister le Responsable Juridique.

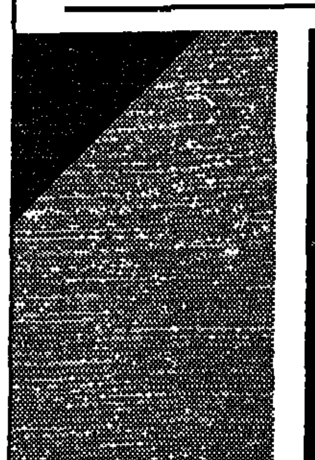
Il sera chargé de conseils et d'assistance dans différents domaines et particulièrement en droit des sociétés auprès des services du groupe.

Les exigences de ce poste évolutif, nécessitent un DESS ou une maîtrise, ainsi qu'une expérience de 3 ans.

Adresser CV et prétentions en précisant la réf. 3668/M à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME CENTRAL D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche :

controleur interne



pour le Département chargé du développement des produits financiers (100 personnes).
Sa mission consistera à mettre en place et à assurer le suivi des procédures de contrôle :
- comptable,
- juridique,
- opérationnel.

Nous confierons cette mission à un auditeur de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent) ayant acquis une première expérience auprès d'un Cabinet d'Audit ou d'une Institution Financière.

Ce nouveau collaborateur sera rattaché au Directeur du Département et disposera d'une large autonomie dans la réalisation de sa mission.

Lieu de travail : PARIS.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 5037, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY
recherche :

AUDIT INTERNE
CONFIRME(E)

Formation supérieure
GRANDE ECOLE ou UNIVERSITE.
Expérience en milieu bancaire exigée.
Pratique de l'anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite + C.V. s/réf. 6365 à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

Face aux décideurs financiers, un banquier confirmé Lyon

Notre client concentre ses efforts commerciaux sur les entreprises leaders dans la région Rhône-Alpes. Pour assurer un interface efficace avec les Directeurs Financiers de ces entreprises, l'établissement lyonnais de cette banque prestigieuse souhaite intégrer deux spécialistes maniant parfaitement les outils très évolutifs de la gestion financière. Basés à Lyon, ils devront investir commercialement le tissu économique régional, et faire progresser leur part de marché en s'appuyant sur l'équipe technique solide actuellement en place.

A 32/38 ans, des professionnels confirmés, compétents en ingénierie financière et opérations de marchés mais sachant toujours pratiquer les techniques classiques du service à l'entreprise, bénéficieront des atouts de notre client dont l'image de marque soutiendra leurs efforts commerciaux.

Envoyer une lettre manuscrite, photo, CV, sous référence 810/E, à



19, rue du Commandant Faurax 69006 LYON

Un dossier complet d'information sera adressé à tout candidat présélectionné.

MEDIA PA

« Les métiers de la Banque »

Des banquiers au service de la banque...

PA Conseil en Recrutement est une division de PA Ressources Humaines, filiale française du groupe PA, l'un des leaders mondiaux du Conseil d'Entreprise : 2.500 personnes dans le monde, dont 1.600 consultants répartis en 80 bureaux dans 22 pays.

Numéro un incontesté du recrutement en Europe, PA est aussi, en France, leader de la recherche de cadres dans le secteur bancaire, avec plus de 100 missions effectuées au cours du 1er semestre 1987 pour le compte de plus de 50 établissements différents.

L'approche du département "Banque et Bourse" de PA est une approche strictement professionnelle. Notre philosophie est simple: nous recrutons avec des banquiers et pour des banquiers. Ce qui signifie que nos consultants sont tous issus de la banque (*Banque Rothschild, Manufacturers Hanover Bank*, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Banque Hypothécaire Européenne) et que nous parlons donc exactement le même langage que nos clients.

Pour tous renseignements concernant nos activités, contacter Jean-Pierre ROUGIER, Directeur du Département "Banque et Bourse", au (1) 47 47 11 04. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Directeur commercial

Banque - 400/500.000 F

Produits d'épargne collective - La filiale d'un important établissement du secteur bancaire, récemment créée et spécialisée dans les produits de placements (FCP, SICAV, produits divers à *capitalisation défiscalisée...*) recherche son directeur commercial. Placé sous l'autorité immédiate du directeur général, il sera investi d'une triple mission : il devra d'une part créer et développer un portefeuille de clientèle institutionnelle et se positionner en véritable conseiller financier. Il aura d'autre part un rôle d'information auprès du réseau de la maison mère (une trentaine d'agences) afin de sensibiliser les responsables commerciaux à ces nouveaux produits. Il devra enfin développer les relations interbancaires et notamment le volume des échanges de trésorerie. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC), possédant une expérience confirmée de la commercialisation de produits de placements acquise dans une banque ou un établissement assimilé. La rémunération annuelle brute, fonction des *compétences du candidat retenu*, sera de l'ordre de 400 à 500.000 francs. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9318M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable marketing

Consultant - Toulouse - 300.000 F +

Groupement de caisses régionales de crédit agricole du sud ouest - Il s'agit d'une société d'études et *de conseil spécialisée dans les domaines* du marketing bancaire, du management, de la gestion des ressources humaines, de la monétique et de la télématique. Elle recherche son futur responsable du département marketing. Il aura pour mission: d'organiser la concertation inter-caisses régionales en animant des groupes de réflexion, de coordonner les actions communes qui en découlent, de concevoir et proposer de nouveaux outils marketing et réaliser les études correspondantes, de réaliser des interventions de conseil à la demande de caisses régionales. Il utilisera les *moyens internes à sa disposition* (*chargé d'études, cellule* statistique-informatique) et aura recours à la sous-traitance si nécessaire. *Ce poste ne peut convenir* qu'à un cadre âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure, possédant de solides compétences en marketing bancaire et justifiant d'une expérience confirmée de consultant au sein d'une société d'études ou de conseil. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9299M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable marché commerçants-artisans

Banque - 270.000 F

Une banque *réputée en région parisienne et* membre d'un groupe bancaire de premier plan recherche son futur responsable de marché commerçants-artisans. Basé au siège, au nord de Paris (St-Denis) et rattaché directement au responsable du développement, il aura un rôle fonctionnel sur le marché des petites entreprises, professions libérales, commerçants, artisans. Il saura évaluer l'évolution du marché, définir la stratégie commerciale en proposant des nouveaux produits, des nouveaux modes de commercialisation. Il formera les exploitants et animera des réunions professionnelles. Ce poste ne peut convenir qu'à *un cadre bancaire*, âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po., ESC) ou *possédant un niveau bancaire équivalent (ITB, CESB)* et ayant une expérience confirmée du marché de la petite entreprise. Il devra posséder un sens très marqué des relations publiques. La rémunération de l'ordre de 270.000 francs pourra être supérieure si l'expérience le justifie. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9322M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Adjoint du directeur d'un groupe d'agences

Banque - 250/280.000 F

Ville située à deux heures de Paris - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, recherche dans le cadre de son développement l'adjoint du responsable d'un groupe d'agences (environ 20 guichets urbains et ruraux, + de 100 personnes) qui sera investi d'une double mission. Il *devra d'une part se positionner comme* N°2 *de cette entité et* à ce titre animera les différentes équipes dont il aura la responsabilité et participera à l'élaboration de la politique commerciale *mise en œuvre* sur ce département. Il devra d'autre part, animer et développer en direct un portefeuille de clientèles entreprises de bon standing. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC ou équivalent), ayant acquis une excellente maîtrise de l'exploitation PME/PMI. Il devra justifier par ailleurs, d'une bonne expérience d'animation d'équipe. Ecrire à M. de SOUZA *en précisant* la référence A/R9314M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable back-office

Valeurs mobilières

Région parisienne - Un établissement de tout premier plan, spécialisé dans le domaine des valeurs mobilières, et travaillant pour le compte *de banques, de charges d'agents de change...* recherche dans le cadre de son développement, son responsable du back-office qui assure le traitement de l'ensemble des mouvements et des opérations sur *titres effectués avec* l'étranger. Il sera chargé d'animer et de gérer un service en plein essor, composé d'une quinzaine de personnes et devra plus particulièrement veiller à la conformité et la régularité de ces opérations. Il contribuera, par ailleurs, au développement de nouvelles procédures en matière de livraison internationale. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, maîtrisant la langue anglaise et ayant acquis une expérience de back-office en valeurs mobilières. Rigoureux, il devra par ailleurs, justifier d'une expérience *réussie d'animation* d'équipe. *Ecrire à M.* de SOUZA en précisant la référence A/R9317M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable des services comptables

BNP BAIL

Paris - Ce groupe de sociétés de crédit-bail recherche son responsable des services comptables. Placé sous l'autorité du directeur des départements comptabilité, informatique et contrôle, il aura pour mission d'animer un service d'environ 20 personnes, d'en contrôler l'activité et de consolider les résultats comptables des 7 sociétés du groupe. Ce poste s'adresse à un cadre comptable âgé de 30 ans minimum et diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC + DECS ou niveau équivalent). Il doit impérativement avoir de solides connaissances comptables et fiscales acquises au sein des services comptables informatisés d'un groupe prestataire de services (si possible une banque, un établissement financier ou une compagnie d'assurances) *et également* justifier d'une expérience réelle de l'encadrement. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience et de la valeur des candidats rencontrés. Ecrire à JM *JACLOT en précisant la référence A/R9278M.* (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chargé d'études

Crédits aux entreprises 220/270.000 F

Sociétés financières - Ville universitaire située à deux heures de Paris - Un groupe de sociétés financières (encours de 35.000 contrats : crédit, crédit-bail, location financière...), filiale d'une très importante compagnie d'assurances, recherche un chargé d'études responsable d'un secteur géographique qui sera placé sous l'autorité directe du responsable du service engagements. Basé au siège, il aura pour mission de donner un diagnostic en matière de risques sur des opérations de financements *aux entreprises, présentées par les différents* bureaux régionaux. Doté d'une délégation de signature, il devra statuer sur le montant des lignes ainsi que sur les conditions à appliquer pour les demandes relevant de sa compétence et présentera ces dossiers au responsable de service ou au comité de crédit pour des encours excédant ses pouvoirs. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC, maîtrise de gestion...), ayant acquis une bonne maîtrise de la fonction, de préférence dans un établissement financier *et justifiant d'une expérience* commerciale. Il devra avoir un excellent sens du risque et posséder de réelles *facultés de négociation. La rémunération* annuelle brute, fonction des compétences pourra atteindre 270.000 francs. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9283M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable comptabilité O.P.C.V.M.

Banque

Paris - Une banque française à taille humaine, réputée dans le domaine des affaires financières et de la gestion de patrimoine, recherche son responsable de la comptabilité SICAV et FCP qui sera intégré au sein de sa direction financière. Il aura pour mission de gérer et d'animer un service d'une dizaine de personnes, devra participer à l'élaboration des différents documents comptables et suivre l'évolution *de la réglementation des O.P.C.V.M. Ce* poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC ou DECS), possédant une excellent maîtrise des tech*niques comptables, acquise de préférence* dans une banque ou dans un cabinet et familiarisé à l'utilisation de la micro-informatique. La connaissance des applications comptables liées aux produits O.P.C.V.M. et aux nouvelles *techniques de marché (MATIF et options)* serait un atout supplémentaire. Ecrire à M. de SOUZA en précisant vos prétentions et la référence *A/R9319M.* (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Futur responsable back-office titres

Banque - 200/250.000 F

Titres et placements - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international recherche son futur responsable back-office titres et placements. Placé dans un premier temps sous l'autorité du responsable actuel, il sera *amené* rapidement à prendre en charge l'encadrement des différentes sections : titres, coupons, bourse, négociation SICAV (16 personnes). Il évoluera dans un *environnement dynamique* et saura proposer des innovations dans le domaine de l'organisation et de l'informatisation du service. Ce poste fortement évolutif s'adresse à un candidat, âgé de 28 ans minimum, ayant acquis une bonne technicité du traitement administratif des titres dans une banque ou un établissement spécialisé. La pratique de l'anglais technique est souhaitée. La rémunération de l'ordre de 200/250.000 francs sera fonction du calibre du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9320M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsables clientèle

Banque

Paris - Orléans - Lyon - Nancy - Une banque à taille humaine, spécialisée sur un marché porteur et proposant une gamme complète de produits financiers, recherche dans le cadre de son expansion régionale quatre responsables de clientèle. Rattachés au directeur d'agence, ils auront à développer une clientèle variée de groupements d'*entreprises et/ou coopératives et/ou associations et/ou mutuelles* en établissant avec eux une relation de partenariat. Ils seront également chargés de l'analyse financière et du montage de leurs dossiers. Ces postes s'adressent à des diplômés d'études supérieures (ESC *ou équivalent*, ITB ou CESB) ayant une expérience de l'action commerciale et des études de crédit de 3 à 7 ans. La rémunération, stimulante, sera fonction de l'expérience et des compétences des candidats. Une évolution de carrière sera proposée en fonction des résultats obtenus. Ecrire à Christine BERNET en précisant *la référence* S8186M. (PA *Minitel* 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chargé d'affaires monétique

Crédit à la consommation et cartes privatives de paiement - Cet important établissement financier, filiale de l'un des tout premiers groupes bancaires français, spécialisé dans le crédit à la consommation et leader dans le domaine des cartes de paiement, recherche un chargé d'affaires pour sa direction monétique - grands comptes. Rapportant au *directeur du département, il participera à l'élaboration* de la stratégie monétique de l'entreprise et aura pour mission de commercialiser de nouveaux projets monétiques auprès de prescripteurs importants. En outre, il en coordonnera la mise en place en liaison avec le département informatique. Ce poste très complet s'adresse à un candidat de formation commerciale supérieure (de type ESC) justifiant d'une première expérience commerciale d'au moins 2 ans acquise dans le secteur *tertiaire* ou dans une entreprise distribuant des produits de grande consommation, ouvert aux techniques informatiques et capable d'une *démarche marketing active sur un marché en pleine expansion.* La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat. *Le poste est basé à Paris. Ecrire* en précisant la référence S/8238M.(PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

« Les métiers de la Banque »

Back office titres

RESPONSABLE SERVICE DE SURVEILLANCE DES COMPTES

Région Parisienne

Notre organisme joue un rôle prépondérant en matière de circulation des valeurs mobilières. A la pointe des mutations en cours dans ce domaine, nous sommes en plein développement. C'est pour prendre en charge un service stratégique de notre activité que nous recherchons notre nouveau Responsable de service de surveillance des comptes.

Assisté d'une equipe de 25 personnes qu'il anime, il supervisera le traitement comptable des opérations sur valeurs mobilieres et participera à la mise en œuvre des nouvelles procédures.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer des candidats dotés d'une bonne formation initiale. Agés d'environ 35/45 ans, ils maîtrisent parfaitement la comptabilité sur valeurs mobilières. Hommes de rigueur et de méthodes, ils savent coordonner les activités d'un service important et anticiper son évolution.

L'entreprise, la rémunération et les perspectives réelles d'évolution sont de nature a motiver des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature. C.V complet, photo et rémunération actuelle sous ref. M 37/2390 A à :

EGOR BANQUES ET SERVICES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Secteur Bancaire - Toulouse

GESTIONNAIRE PATRIMOINE

Cet Organisme Bancaire est implanté dans le Sud-Ouest : il dispose d'une trentaine de bureaux sur sa zone d'activité et, son implantation dans les milieux industriels est très forte (plus de 10000 Entreprises clientes), dans des secteurs de technologie de pointe entre autres.
Sous l'autorité du Directeur Financier de cet Organisme Bancaire, ce Gestionnaire Patrimoine aura pour principales missions le développement de la clientèle actuelle haut de gamme de cet Organisme (Chefs d'Entreprises, Professions Libérales, Cadres) et la prospection de nouveaux comptes.
Le poste est situé à Toulouse mais nécessite de nombreux déplacements dans la région.
Age d'environ 28 ans, de formation supérieure (Sup de Co, Maîtrise, ...), le candidat aura acquis au cours d'une première expérience, une bonne connaissance, de préférence dans un Organisme Bancaire, des produits de placement et des valeurs mobilières.
Une formation complémentaire sur les produits plus spécifiques à la Banque lui sera donnée.
Il est utilisateur de la micro-informatique et parle l'Anglais.
Qualités requises : autonome, professionnel, curieux, de l'écoute, bon conseiller.
Les conditions offertes, la position tout-à-fait exceptionnelle de cet Organisme Bancaire sur son marché régional, l'ambiance de travail, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 20/1634 J, à :

EGOR MIDI PYRENEES
Le Sully - 1, place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Secteur Bancaire - Toulouse

GESTIONNAIRE DES OPERATIONS DE TRESORERIE

Cet Organisme Bancaire est implanté dans le Sud-Ouest : il dispose d'une trentaine de bureaux sur sa zone d'activité et, son implantation dans les milieux industriels est très forte (plus de 10000 Entreprises clientes), dans des secteurs de technologie de pointe entre autres.
Sous l'autorité du Directeur Financier de cet Organisme Bancaire, les principales missions de ce Gestionnaire seront : conseil à la clientèle sur les nouveaux produits financiers, gestion de la trésorerie de cet Organisme, création et prise en charge de l'organisation du service.
Le poste est situé à Toulouse mais nécessite des déplacements fréquents en Région Parisienne.
Agé d'environ 28 ans, de formation supérieure en Economie et Finance (Sup de Co, Maîtrise, ...), le candidat aura acquis une première expérience de 2 à 3 ans dans un Service de Trésorerie, de préférence dans un Organisme Bancaire. Il aura une bonne connaissance des techniques de gestion de trésorerie (MATIF, SWAP, OPTIONS, Bons du Trésor, etc.).
Il a une pratique professionnelle de l'Anglais et de bonnes notions de mathématiques financières. Il est utilisateur de micro-informatique.
Qualités requises : vif, précis, négociateur, professionnel.
Les conditions offertes, la position tout-à-fait exceptionnelle de cet Organisme Bancaire sur son marché régional, l'ambiance de travail, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 20/1834 I, à :

EGOR MIDI PYRENEES
Le Sully - 1, place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



SOREFI
Provence-Alpes-Côte d'Azur
RÉSEAU DES CAISSES D'ÉPARGNE

Dans le cadre de la mutation des Caisses d'Épargne et de Prévoyance, notre établissement financier régional est amené à renforcer ses structures en intégrant un :

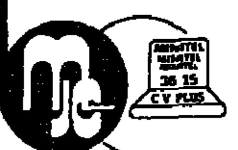
Adjoint responsable informatique et bureautique

De formation supérieure (ESC ou Ingénieur + IAE), votre expérience en organisation et méthodes, alliée à une bonne connaissance des matériels et de l'informatique distribuée vous permettra d'analyser et d'étudier la faisabilité de l'ensemble des projets informatique et bureautique que nous souhaitons développer.

Agé d'une trentaine d'années, vous possédez d'excellentes capacités relationnelles.

Poste basé à MARSEILLE.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. R.1780 ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 36-15 code CV PLUS sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.
PARIS - LYON - BARCELONE

Directeurs d'agence

Important groupe bancaire recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE des Responsables d'unité (10 à 30 pers.).

Vous aurez en charge le développement commercial, la gestion des risques (entreprises), l'animation du personnel et l'organisation administrative.

Votre profil : nous souhaitons rencontrer des diplômés de l'enseignement supérieur, ou ayant acquis une spécialité banque type ITB, CESB, et justifiant d'une expérience de plusieurs années en exploitation bancaire.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver des candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 5033, à

MEDIA PA. 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Chargés de clientèle entreprises — 250.000 F +

NSM *Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet*
GROUPE ABN BANK

Importante Banque privée française de dimension humaine et à forte vocation financière, liée au puissant réseau international ABN, NSM est active sur les nouveaux marchés. En vue de renforcer ses équipes, elle recherche pour son siège parisien des chargés de clientèle "entreprises" à fort potentiel commercial. Ils ont la responsabilité de gérer et de développer, avec une large autonomie et de façon sélective, un portefeuille d'entreprises de qualité dont le C.A. se situe entre 100 MF et 1.5 MdF.

Les candidats doivent être impérativement diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs. Idéalement, ils ont 28 ans environ et quelques années d'expérience bancaire, dont deux ans en exploitation auprès de moyennes ou grandes entreprises, ainsi qu'une première approche des nouveaux instruments financiers. Ils ont de réelles aptitudes à la négociation et au développement commercial ainsi qu'un sens avisé de la notion de risque. Ils possèdent une bonne culture professionnelle et ont le goût de l'innovation technique et financière. H/F.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous la réf. G 034/M à Danièle FOSSAT qui traitera votre dossier confidentiellement.

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

En vue de renforcer sa section spécialisée dans les domaines comptables et budgétaires, notre Inspection Générale recherche un :

AUDITEUR INTERNE H/F

ESC ou Université + DECS

jeune diplômé justifiant d'une première expérience réussie au sein d'un cabinet d'audit, vous interviendrez dans des missions de vérifications auprès des directions centrales, des filiales et établissements à l'étranger.
Outre de réelles compétences techniques vos qualités d'organisation et votre envergure personnelle vous seront nécessaires pour dialoguer avec des interlocuteurs de haut niveau et assurer des responsabilités croissantes.
La préparation au diplôme d'expertise comptable et des connaissances informatiques constitueraient des atouts supplémentaires.

Mobilité géographique et maîtrise de l'anglais indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence INS à Jean-Michel Piadé, Société Générale, Service Recrutement, 7 rue de Caumartin, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
l'avenir vous appartient

média-system

SINORG G.CAM, 700 personnes, C.A. 500 MF, ayant comme actionnaire l'un des plus grands établissements financiers français, dans le peloton de tête des SSII françaises.

"secteur banque"

RESPONSABLE COMMERCIAL

Notre plan de développement pour 1988 est ambitieux. Dans ce cadre, nous souhaitons confier la responsabilité commerciale de notre département BANQUE à un diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, âgé d'environ 35 ans et justifiant d'une solide connaissance du secteur bancaire.

Une expérience en SSII, l'aisance dans les contacts à haut niveau et des qualités d'animateur sont d'excellents atouts pour mener à bien la mission qui lui sera confiée : commercialiser des prestations variées (schémas directeurs, progiciels modulaires, services télématiques, prestations intellectuelles,...).

Il participera avec le Directeur du Département au développement de la stratégie à moyen terme dans ce secteur, ce qui l'amènera à constituer et animer une équipe de commerciaux.

CHEF DE PROJET

La préférence sera donnée à un candidat possédant plus de 5 ans d'expérience comme Chef de Projet (schémas directeurs, conception, réalisation). Des connaissances en bureautique, réseaux ou monétique seraient vivement appréciées. Il sera chargé d'encadrer un ou plusieurs projets dans le secteur Banque.

Si l'une de ces opportunités vous intéresse, adressez votre dossier de candidature sous référence 5787 à SINORG G.CAM, Direction des Ressources Humaines Tour Montparnasse, Boîte Postale 8, 75755 Paris Cedex 15.

SINORG G.CAM

AXIAL

LE GIRETICE
centre informatique des caisses d'épargne

Recherche

pour assurer l'assistance et le conseil à ses adhérents en matière comptable, financière et fiscale

UN COLLABORATEUR CONFIRMÉ

NIVEAU DECS - ESCAE...

Adresser candidature à M. MICHELET, DGA AU GERETIS, 116, avenue de Paris, 95290 L'Isle-Adam.

Banque de dépôts

FONDÉS DE POUVOIR entreprises - associations

PARIS - MONTPELLIER

Notre banque, filiale d'un groupe financier puissant, recherche 2 fondés de pouvoir (associations, entreprises) pour ses agences de PARIS ET MONTPELLIER.

Mission : assurer le suivi et le développement de portefeuilles d'entreprises et d'associations.

Profil : ces exploitants - diplômés de l'enseignement supérieur (ESC, Maîtrise de Sciences Eco, ITB) - auront exercé pendant au moins 3 ans des responsabilités similaires.

De plus, ils posséderont impérativement une excellente maîtrise de l'analyse financière associée à un tempérament commercial affirmé. L'importance de notre réseau d'agences permettra aux candidats retenus d'évoluer à terme vers des responsabilités élargies.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant la localisation choisie et la réf. 5034/LM, à

MEDIA PA. 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

« Les métiers de la Banque »

DE L'INSPECTION AU CONTRÔLE
UN BRAS DROIT... 300.000 +

Filiale d'un puissant groupe international, nous sommes en France Banque Commerciale, mais aussi Banques d'affaires et de marchés. Notre développement a fait éclater nos structures et un très logique besoin d'organisation et de rationalisation est ressenti. C'est en partie pour y répondre que nous souhaitons vous rencontrer.

Véritable adjoint de la direction des moyens de contrôle, vous serez chargé, tout d'abord, de créer une fonction inspection, indispensable pour faire face à l'*explosion de nos secteurs titres, marchés et autres*. Dans un deuxième temps, votre envergure vous amènera tout naturellement à un plus large rôle d'animation (juridique, fiscalité, contrôle de gestion...).

A plus de 30 ans, diplômé d'études supérieures, vous avez eu une solide expérience de l'inspection et tout particulièrement des titres et opérations de marchés. Pour ce poste, l'anglais courant facilitera le contact, par ailleurs chez vous naturellement aisé.

Nous vous remercions d'adresser dossier de candidature: lettre manuscrite, CV, photo (retournés), prétentions, sous référence: VA1 CTL, à l'attention de: H. CARON.



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

TRADER MATIF

OPTIONS MATIF

Le fort développement des opérations de marchés de la banque Hervet nécessite l'intégration, au sein de notre Salle des Marchés, pour notre siège situé à Neuilly, d'un

TRADER MATIF - OPTIONS MATIF

Après une première expérience du marché à terme, vous prendrez en charge :

- la gestion des positions de la banque et des OPCVM *en vous appuyant* sur votre expérience du marché et des outils chartistes existants ou à développer ;
- le développement avec l'aide d'informaticiens spécialisés, des logiciels de calcul et d'arbitrage sur les marchés du Matif et des options du Matif.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Mme MOINAS, Banque HERVET, 127, Avenue Charles-de-Gaulle - 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET





OUTE POUR GAGNER

DIRECTEURS D'AGENCES, SPECIALISTES PRODUITS FINANCIERS, OPERATEURS DE MARCHES GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLES ENTREPRISES OU CLIENTELE PRIVEE, SECONDS D'AGENCES, REDACTEURS DE CREDITS, EXPERTS SIEGE.

UNE EXPERIENCE BANCAIRE, DES COMPETENCES PROUVEES, REJOIGNEZ UN GRAND GROUPE BANCAIRE.

5ème groupe bancaire français, avec plus de 3 millions de clients et 28 500 collaborateurs, les Banques Populaires souhaitent rassembler les talents qui construisent aujourd'hui la banque de demain.

Banques régionales, nous sommes les partenaires financiers actifs de ceux qui prennent des initiatives, investissent, créent des emplois.

Entreprises à taille humaine, nous misons sur les hommes, leur esprit d'entreprise et leur compétence pour innover en permanence et gagner sur de nouveaux marchés.

Professionnels de la banque, vous avez une formation supérieure du type bac + 2/3, bac + 4/5 ou grandes écoles, une expérience de 2 à 5 ans.

En intégrant l'une de nos filières : l'encadrement réseau, l'exploitation, les activités financières ou nos sièges, vous donnerez à vos projets une dimension nouvelle.

ENCADREMENT RESEAU

Directeurs d'agences

Au sein de nos banques régionales qui rassemblent compétences et pouvoir de décision, vous développerez le CA et la rentabilité de votre agence. Véritable patron, vous mobiliserez votre équipe autour de ces objectifs.
Votre formation supérieure générale ou bancaire et votre expérience acquise dans une fonction proche vous ont permis de mettre en valeur vos talents de gestionnaire, votre esprit d'entreprise et votre goût pour l'animation des hommes.

BP MULHOUSE REF. M1 — BP NIORT REF. M2
BP ST DENIS REF. M3 — BP RENNES REF. M4

Seconds d'agences

Dans des régions qui bougent, nos seconds d'agences ont une fonction charnière dans la gestion commerciale et l'encadrement des équipes. Ils animent, dynamisent, motivent et forment le personnel de l'agence. Le plus souvent ils gèrent également un portefeuille d'entreprises, avant d'évoluer en cas de succès vers la prise en charge complète du management d'une agence.
Gestionnaire de clientèle confirmé ou responsable de bureau, vous souhaitez évoluer vers des fonctions de responsabilités où votre tempérament commercial, votre sens de l'organisation et vos capacités d'animation vous permetront d'envisager un avenir gagnant.

BP ANGERS REF. M5 — BP BESANÇON REF. M6
BP ST ETIENNE REF. M7 — BP MONTROUGE REF. M8
BP VERSAILLES REF. M9

ACTIVITES FINANCIERES

Opérateurs de marchés

LA CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES à Paris, est l'organisme fédéral bancaire et financier du Groupe. Sa Direction Centrale des Marchés recherche deux jeunes collaborateurs (H/F) possédant une première expérience de 1 à 3 ans pour devenir :

ARBITRAGISTE sur les marchés monétaires en devises.
Caisse Centrale des Banques Populaires — REF. M22.

BOND-DEALER sur le marché des euro-obligations.
Caisse Centrale des Banques Populaires — REF. M23.

Gestionnaires de patrimoine

Interlocuteurs privilégiés d'une clientèle haut de gamme (professions libérales, industriels, particuliers), vous la conseillerez et l'orienterez dans ses choix d'investissements, après une analyse personnalisée de sa situation patrimoniale.
Autonome, vous possédez une formation supérieure et quelques années d'expérience qui vous ont permis d'acquérir une très bonne connaissance des marchés financiers, immobiliers et de la fiscalité. La maîtrise de cette fonction vous ouvrira des possibilités d'évolution dans d'autres secteurs de la banque.

BP MULHOUSE REF. M24 — BP CLERMONT FERRAND REF. M26
BP NIORT REF. M25

Conseillers en placements

Véritable conseiller en assistance au réseau, pour informer, former et aider quotidiennement l'ensemble de nos exploitants, vous aurez aussi pour mission un rôle de motivation pour faire partager votre passion : les produits financiers.
Vous avez d'ores et déjà une expérience confirmée en tant qu'expert dans une fonction proche où vous avez pu développer votre goût pour les relations de conseil ainsi que vos capacités d'analyse et de pédagogie.

BP MULHOUSE REF. M27 — BP CLERMONT FERRAND REF. M29
BP BESANÇON REF. M28

EXPLOITATION

Responsables de portefeuille d'entreprises ou de clientèle privée

Dans toute la France nos structures régionales vous ouvrent les portes d'entreprises à taille humaine, où votre esprit de challenge vous permettra d'agir en toute autonomie.
Gérer et développer un portefeuille de clients, c'est tout d'abord entretenir au quotidien des liens privilégiés avec votre clientèle. c'est ensuite développer plus largement votre marché, améliorer son taux d'équipement et le conseiller en matière de placements ou de financements, tout en évaluant les risques. A cet effet vous saurez mettre au point les actions commerciales appropriées.
Des aptitudes à la négociation, un fort dynamisme commercial et le sens du risque acquis lors d'une première expérience "exploitation", sont les compléments d'une formation bac + 2/3 -gestion commerciale - ou bac + 4/5.

BP BESANÇON	REF. M10	BP CLERMONT FERRAND	REF. M11
BP LIMOGES	REF. M12	BP TOULOUSE	REF. M13
BP MULHOUSE	REF. M14	BP NANTES	REF. M15
BP NIMES	REF. M16	BP VERSAILLES	REF. M17
BP NIORT	REF. M18	BP RENNES	REF. M19
BP ST ETIENNE	REF. M20	BP ST DENIS	REF. M21

SIEGE

S'investir au sein d'un Siège de Banque Populaire, c'est renforcer son potentiel d'encadrement supérieur. Des parcours à la mesure de vos ambitions, pour des banques qui vivent leur autonomie à part entière.

Chargés de mission

Prendre en charge des dossiers spécifiques au sein de différentes directions, tel est le challenge offert par une banque qui souhaite renforcer son potentiel.
Toutes fonctions : une forte personnalité, un potentiel d'évolution, une formation de type Grandes Ecoles, Sciences Po, Bac + 5... 2 à 5 ans d'expérience seraient un atout.
BP LIMOGES REF. M30

Fonction commerciale : 2 à 5 ans d'expérience souhaitée, une formation pointue de type HEC, ESSEC, ESC,...
BP LIMOGES REF. M31

Rédacteurs de crédits

Très à l'aise dans l'analyse financière, vous êtes responsable de dossiers de crédits entreprises. Vous étudiez la faisabilité des crédits, appréciez les risques, évaluez les garanties et suivez la réalisation des dossiers.
Un parcours réussi dans cette fonction, vous ouvrira des possibilités d'évolution variées dans votre banque.
Vous êtes de formation économie ou gestion (Maîtrise, Sciences Eco, ESC, DECS...).
BP BESANÇON REF. M32 — BP LIMOGES REF. M33

Organisateur

Chargé d'améliorer l'organisation et les processus de travail, vous mènerez les études d'opportunité des nouvelles applications, définirez leurs cahiers des charges et accompagnerez leur mise en place. Vous serez l'interface des services utilisateurs et des informaticiens.
Votre formation allie informatique et gestion (Ingénieur, MIAGE, IUT...).
BP ANGERS REF. M34

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite + CV et photo en précisant la ou les référence(s) à Rémi Chevalier, Hommes et Structures, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131, avenue de Wagram, 75847 PARIS CEDEX 17.



BANQUE POPULAIRE
UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

« Les métiers de la Banque »



La Finance Internationale vous intéresse... Mettez votre expérience en informatique au service de votre passion. Depuis notre création, en collaboration avec les plus grandes banques, nous concevons les outils sophistiqués exigés pour maîtriser un Marché Financier de plus en plus agité.

Vous souhaitez évoluer au sein d'une entreprise en forte croissance. Vous êtes diplômés Grandes Écoles ou Universités et/ou expérimentés, vous cherchez la performance dans une ambiance d'autonomie, de confiance et de respect mutuel, devenez :

– TECHNICO-COMMERCIAUX (HEC, ESSEC, ou équivalent)

– CHEFS DE PROJET (Miage, DESS ou équivalent).

Si vous êtes jeunes informaticiens et aimez le challenge, rejoignez nos équipes d'**ANALYSTES PROGRAMMEURS.**

Adressez votre candidature (CV + Photo + Lettre manuscrite) à Mme HEROU - LINE DATA 122/132, rue de Caen 92400 COURBEVOIE. Elle sera également présente au **SALON PRO-SEARCH**, stand C7, Hôtel Nikko, les 23-24 Octobre prochain.

LINE DATA

---

venez organiser les nouveaux produits de l'assurance

Filiale "assurances" d'un groupe bancaire, nous distribuons des produits financiers sur un marché en expansion, et notre rapide développement nous conduit à renforcer nos structures, à Paris (8ème).

Jeune diplômé ESC, maîtrise de gestion, vous êtes familiarisé avec l'élaboration d'un cahier des charges, la mise en place d'une chaîne de gestion, dans le secteur bancaire ou des assurances.

Venez élaborer et mettre en place nos procédures, et veiller à leur application en relation avec nos services comptable, financier et informatique. Vous êtes l'interlocuteur essentiel de nos clients à haut niveau, tant dans les banques que dans les entreprises. A terme, nous vous confions la création de notre cellule méthodes/organisation.

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 5043 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

SOREFI AUVERGNE
à Clermont-Ferrand

Etablissement financier coordonnant l'activité des 12 Caisses d'Epargne de la région (4 départements), nous cherchons notre

chargé de mission, activités bancaires

A partir d'études internes et externes et d'éléments comptables, venez analyser et proposer au Directoire, dont vous allez dépendre, les orientations bancaires et financières permettant d'optimiser nos performances et de vendre de nouveaux produits et services.

Diplômé d'études supérieures, vous avez une expérience analogue dans un établissement bancaire et souhaitez nous apporter votre savoir-faire. Rejoignez-nous pour participer à notre développement.

Merci d'écrire à notre consultante, Mme C. de LAPORTE (réf. 1292 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

L'informatique, la banque et SEMA◆METRA

SEMA◆METRA est un grand de l'informatique bancaire.

Ses équipes conçoivent et mettent en œuvre des systèmes d'information adaptés aux défis technologiques d'un secteur en pleine évolution.

Les mutations et les transformations du monde bancaire en font un domaine pilote qui préfigure ce que seront les interventions futures dans les autres secteurs de l'économie.

Soyez dès aujourd'hui au cœur des systèmes d'information de demain.

Chefs de Projet, Organisateurs, Concepteurs du secteur bancaire et/ou de l'informatique, rejoignez SEMA◆METRA : le partenariat étroit que nous développons avec nos clients donnera à vos missions un cadre original et diversifié et à votre carrière sa véritable dimension.

Merci de faire parvenir lettre et C.V. sous réf. LM/036 à Agnès Chauvin, Direction de la Gestion Opérationnelle des Ingénieurs, SEMA◆METRA, 16-18, rue Barbès - 92126 Montrouge Cedex

SM
SEMA ◆ METRA

Une banque de taille moyenne recherche dans le cadre de son développement un

Exploitant clientèle de particuliers Classe VI/VII HF — Orléans 250 KF+

pour lui confier l'animation d'une équipe, la gestion et le développement d'une clientèle variée, constituée de particuliers, entrepreneurs individuels, associations, institutionnels...

Personne de contact et de négociations, vous avez, au cours de votre expérience de l'exploitation bancaire d'au moins trois années, apporté la preuve de votre technicité et de votre rigueur en matière de gestion, mais également votre dynamisme commercial.

Votre culture générale et votre formation supérieure sont des atouts aussi précieux que votre connaissance du marché local.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétention à **Adicom, 19 avenue George V, 75008 Paris sous référence 1092, qui transmettra.**

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche dans le cadre du développement de ses activités
FINANCEMENTS SPECIAUX

EXPLOITANT H/F

Min. 28 ans, de formation supérieure, le candidat aura 3 à 4 ans d'expérience dans une banque ou un établissement financier dont 2 ans au moins dans un département de financement de projets ou de collectivités locales.

Il aura en charge la recherche et le montage d'opérations de financement des collectivités locales faisant appel aux techniques de trésorerie, de crédit à moyen et long terme et de leasing.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 116/M à CURRICULUM, 6, passage Lathuile 75018 PARIS.

Un financier chez des créateurs

Notre société est l'une des toutes premières agences de communication en France à réaliser la majorité de son C.A en organisation d'événements et de conventions. Le marché est en pleine explosion, notre croissance est rapide.

Les clients, nous savons les trouver, les convaincre, les comprendre et organiser pour eux des "événements" vivants, originaux, qui permettront de les faire connaître ou de faire passer leur message.

Notre rythme de travail est dense mais passionnant, car nous avons notre métier dans la peau.

Nous recherchons un financier qui partage notre enthousiasme, qui s'identifie à notre métier, à notre société, mais qui nous apportera rigueur et organisation.

Bon gestionnaire, il mettra en place un contrôle de gestion, réorganisera les circuits administratifs de notre société, gèrera notre trésorerie, et participera aux négociations avec nos clients...

Il aura notre appui total, puisqu'il sera le garant de la bonne marche de notre société.

Si vous avez une bonne dizaine d'années d'expérience dans un poste de contrôleur de gestion et si, à terme, vous souhaitez accéder à une direction générale à dominante financière, prenez rapidement contact avec les consultants d'Ariane Search auxquels nous avons confié cette recherche.

Ariane search
118, rue de Tocqueville - 75017 Paris

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e
spécialisé dans les crédits immobiliers

recherche

CHARGE D'ETUDES CREDIT LOGEMENT

Maîtrise de droit, expérience 1 à 2 ans dans le domaine du crédit logement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 1175 à LTA - Antenne St Lazare 39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui transmettra.

La Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de l'Orne
recherche pour sa **Direction des Marchés**

RESPONSABLE ARTISANAT COMMERCE

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience bancaire.
Ce poste nécessite de réelles qualités de contact, d'animation et d'organisation.
POSITION CADRE.

Merci de nous adresser candidature manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel de la **CRCAM de l'ORNE** 52, Bd du 1er Chasseur - BP 60 - 61002 ALENÇON cedex.



le bon sens en action.



Le Monde CADRES

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

Responsable d'un centre d'exploitation.

Nous sommes la C.G.E.A., filiale de la Compagnie Générale des Eaux. Notre groupe privé de Service Public à caractère industriel est largement implanté en métropole, comme dans certains départements d'Outre-Mer.

A l'issue d'une période de formation de plusieurs mois sur le terrain, vous deviendrez gestionnaire d'un centre de profit. Vous veillerez à la bonne exécution des contrats passés avec nos clients : les collectivités, dans les domaines des transports en commun ou de la collecte des déchets industriels et ménagers. Vous maintiendrez les meilleurs contacts avec les élus locaux et garantirez sur votre secteur un service sans faille. Ainsi, vous détiendrez la clé du renouvellement ou de l'extension de nos contrats.

Ingénieur ou diplômé d'une école de commerce, vos premières années d'expérience vous ont convaincu que vous êtes un homme de terrain. Déjà complet malgré votre jeune âge, vous avez compris que vos *qualités de gestionnaire*, de commercial et surtout d'animateur seront largement mises à l'épreuve. Si vous êtes très mobile géographiquement, les consultants de Sirca qui nous assistent dans cette recherche vous parleront des possibilités importantes de développement de carrière au sein de notre groupe. Ecrivez leur sous référence 772 775 M au 64, rue La Boétie 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

SOURCE

ALIMENTAIRE

Des marques et modèles... à l'ensemble du droit des affaires

3-5 ans d'expérience

Un puissant groupe à vocation internationale, produits grand public (marques de notoriété mondiale) offre une opportunité intéressante à

Jeune juriste de valeur

Sa mission : Rattaché au Directeur Administratif et Juridique du groupe, il participera à l'ensemble des activités d'un groupe industriel :
- Au niveau de la holding, plus particulièrement dans le domaine propriété industrielle France et étranger et dans celui des acquisitions, cessions, créations de filiales...
- En tant que conseil des différentes sociétés du groupe, essentiellement pour les aspects contrats (notamment de distribution) et du droit de la concurrence et de la consommation.

Son profil :
- Une formation juridique supérieure : maîtrise + DESS ou DEA en droit des affaires.
- *Une expérience de 3-5 ans dans une entreprise internationale de produits grand public.*

La réussite à ce poste implique une bonne envergure personnelle et des qualités relationnelles qui lui permettront d'être un interlocuteur apprécié tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe.
Rémunération motivante.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 42 B 567 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap
71 rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

SERVICE DE FORMATION SÉCURITÉ SOCIALE recrute

FORMATEURS

A temps plein en gestion, statistiques, comptabilité, informatique et communicat.
Lieu de travail :
Paris et région parisienne.
Niveau requis : diplôme de l'enseignement sup. / BAC + 3.

Ecrire avec c.v. et copie des diplômes à serv. formations régionales (CPAM Val-d'Oise) 17-19, place de l'Argonne 75935 Paris Cedex 19.

responsable préparation et distribution

MEMOREX France, spécialiste de la vente de matériels périphériques compatibles IBM, recherche pour son centre de distribution, situé à RUNGIS, le chef de son service préparation et distribution.

3 missions principales, en liaison avec les services commerciaux et techniques :
- GESTION DES COMMANDES : conformité des expéditions, délais, litiges, suivi des stocks.
- COORDINATION : entre les différents services internes (préparation, douane...), externes (filiales à l'étranger) et le magasin.
- ANIMATION : de votre petite équipe administrative et des préparateurs équipement (8 personnes en tout).

3 ans minimum d'expérience dans une fonction similaire vous auront doté des qualités d'organisation et de méthode, d'animation et de contact nécessaires à cette activité. De plus vous connaissez, même superficiellement, l'univers informatique et son environnement. Vous êtes disponible ; la connaisance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à Catherine ROTTIERS-FOUGERE, MEMOREX, 3/5, rue Maurice Ravel, 92300 - LEVALLOIS PERRET.



MEMOREX
MEMOREX FRANCE S.A.

Organisation et Publicité

Un directeur communication externe et interne

Bernard Krief Communication s'est restructuré pour faire face à son importante progression.
*Au sein de l'Agence existent désormais 4 unités : **Bernard Krief Affaires Publiques**, spécialisée dans la communication des collectivités locales et le marketing politique ; **Bernard Krief Relations Presse**, conseil en stratégie des relations avec la presse ; **Bernard Krief Art Communication**, conseil en utilisation de l'Art et des activités culturelles à des fins de communication d'entreprise. C'est pour notre quatrième unité, **Bernard Krief Relations Publiques et Communication d'entreprise**, conseil en stratégie de communication globale et en exécution d'opérations de communication que nous recherchons un Directeur pour développer la bonne équipe de consultants existante, conseiller des entreprises exigeantes, bâtir et superviser les campagnes sous tous les aspects : études en amont, audit de communication, stratégie, créativité, conception des campagnes, planning des opérations, gestion financière des budgets.*
Il est nécessaire d'avoir au moins 5 ans d'expérience réussie dans ces domaines en agence de relations publiques ou en entreprise.
Merci d'adresser CV, photo récente et rémunération actuelle à Alain Rivron, Directeur de l'agence Bernard Krief Communication.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris.

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES I.A.R.D.
recherche pour son siège situé en proche banlieue parisienne

L'ADJOINT DU CHEF DU CONTENTIEUX

Pour le seconder dans l'ensemble de ses missions : • décisions techniques concernant les dossiers les plus importants • consultations juridiques diverses • animation de l'équipe.

Ce Chef de Service aura d'excellentes compétences techniques en matière de **gestion des sinistres automobile et risques divers.** Il justifiera d'une expérience d'au moins 10 ans *dans un service contentieux en* Compagnie et d'une formation supérieure (niveau maîtrise) en droit privé.

Il aura le sens des responsabilités, saura décider, trancher et montrera de bonnes aptitudes à l'expression orale et écrite.

Prévoir des déplacements occasionnels de courte durée en province.

Si cette proposition vous motive, adresser lettre manuscrite de candidature, CV, *photo et prétentions* à notre Conseil, sous référence ACCM.1

ceforpe
marc forget et associés
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

arnould
GROUPE LEGRAND

DEVELOPPER LA TECHNIQUE ET LE STYLE

Nous nous plaçons résolument dans le haut de gamme : nos produits associent technologies avancées et design industriel. Trois axes de developpement : l'appareillage d'installations électrique, bureautique et transport de données, les équipements de branchement. Nous *employons 750 personnes et realisons un C.A. de 420 millions. Notre Siège est a Saint-Marcellin dans la region de Grenoble.*

JEUNE CHEF DE PRODUIT
à Saint-Marcellin Grenoble

A l'écoute du marché, il y détecte les besoins nouveaux. En dialogue permanent avec les Bureaux d'Etudes, il élabore les cahiers des charges. Intégré dans une équipe pluridisciplinaire de techniciens, commerciaux et gestionnaires, il accompagne les projets jusqu'a la réalisation des prototypes et la mise en fabrication. Il innove avec le souci de rentabiliser les investissements. C'est un jeune Ingenieur, ESC ou similaire ayant une courte expérience, ou éventuellement ayant fait des stages, par exemple dans un Service Marketing Industriel. Il est curieux d'esprit, homme (ou femme) de communication, intéressé par les questions technico-économiques, la connaissance d'une langue étrangère, anglais ou allemand, est un plus. Réf. 27231/M

JEUNE CHEF DE MARCHE PRODUITS NOUVEAUX
à Paris

Il a pour mission de faire réaliser les objec*tifs de vente des produits nouveaux desti*nés aux installations domestiques ou *bureautiques. Homme charnière entre le* réseau de vente et les clients, il exploite les *informations statistiques et autres* pour établir les prévisions d'investissements et *de ventes annuelles. Innovateur et organi*sateur, il conçoit et met en place les plans *d'action et les campagnes promotionnel*les. C'est à la fois un homme d'initiative et *de terrain. Ce poste convient a un diplômé* ESC (ou similaire) d'environ 30 ans, à fort *potentiel, ayant de préférence une pre*mière expérience dans la vente. *Réf. 27232/M.*

CHEF DE PUBLICITE
à Saint-Marcellin Grenoble

Homme (ou femme) du métier, il contribue à construire l'image "haut de gamme" d'Arnould, pour l'exterieur et pour l'interieur de l'Entreprise. En relation avec tous les services, il traduit les messages techniques en messages commerciaux. En liaison avec les agences, il réalise les outils de la communication (catalogues, présentation des produits nouveaux, des promotions, etc...). Il est, de plus, chargé des relations publiques avec les clients et la presse. Il gere un budget d'environ 10 millions. C'est un créatif et un homme de contact, à 27 - 30 ans il a deja fait ses premieres armes, pourquoi pas en agence. Réf. 27233/M.

MEMBRE DE SYNTEC

CPA

Nous offrons aux jeunes cadres qui nous rejoindront une carrière qui peut devenir passionnante. La notoriété et les performances de notre Groupe sont reconnues. Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en indiquant les références à notre Conseil, CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris.

GROUPE VOCATION

ORGANISME DE FORMATION D'UNE IMPORTANTE FEDERATION PROFESSIONNELLE PARIS 9ème
recherche son

ASSISTANT DE FORMATION

- Le candidat, 30/35 ans, de **formation supérieure** (Sciences Po ou droit), aura à élaborer les stages et **en sera responsable.**
- Il sera en mesure d'**identifier, préciser ou créer** le besoin.
- En rapport direct avec les responsables de formation, il **assistera** les entreprises de manière à **bâtir leur plan de formation.**
- Ce poste nécessite une **parfaite maîtrise de soi** pour être en mesure d'imposer ses connaissances.
- Libre rapidement. Salaire : 200/300 000 F selon expérience.

Adresser C.V. et photo s/réf. ADF à



help international
8, rue de Louvois - 75002 PARIS.

Pierre Lichau

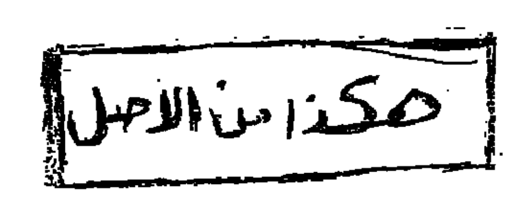
NICKEL

DANS UN GROUPE QUI INNOVE, VOS IDEES VONT PLUS LOIN.

INNOVATION ET MARKETING EN SSII

Vous pensez que cela doit être passionnant de développer l'approche Marketing en milieu informatique au sein d'une entreprise qui laisse une large part à l'imagination et à la créativité. *Au GROUPE SEGIN, nous sommes 600.* Nous connaissons 60 % de croissance annuelle avec trois activités : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique.
Et si nous sommes devenus une des toutes premières SSII françaises, c'est aussi parce que pour nous l'innovation c'est capital. Participer à la réflexion stratégique de l'entreprise et renforcer l'approche Marketing systématique sur les nouveaux marchés, nouvelles technologies et nouveaux métiers, c'est le rôle que vous pourrez jouer au sein de la cellule Innovation-Développement de notre Direction Marketing.
Un diplôme de Grande Ecole (d'Ingénieurs, de Commerce ou de Gestion), une première expérience significative à dominante Marketing dans les activités de Services très orientées vers les marchés tertiaires et/ou Développement Commercial dans une SSII et surtout l'envie de sortir des sentiers battus tels sont vos atouts pour nous rejoindre. Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 743 à GUY MACAREZ, 3 rue Bellini - PARIS LA DEFENSE II - 92806 PUTEAUX.

GROUPE SEGIN





Le Monde
CADRES

Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**

DIRECTEUR JURIDIQUE ET FISCAL

Ville Universitaire de l'Ouest

Ce cabinet d'expertise comptable de forte notoriété est très actif. Indépendant et déjà membre d'un réseau leader, il évolue rapidement.

Pour valoriser l'acquis et construire l'avenir, les dirigeants associés cherchent un juriste-fiscaliste de poids, responsable de sa propre division.

L'équipe de Secrétariat Juridique - classique - est déjà en place. Il faut l'animer, la rendre encore plus fiable et la compléter.

Le DIRECTEUR JURIDIQUE ET FISCAL doit surtout s'investir personnellement pour développer les études dans l'axe général du cabinet : l'audit et le conseil.

Agé de 30-35 ans environ, notre candidat est issu d'une formation de très haut niveau. Autonome dans sa spécialité, il a le sens des affaires. C'est un homme de dialogue et d'Entreprise. Il prendra une part active dans le développement du portefeuille.

Rémunération : base 200 - 250 KF + intéressement.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions) à notre conseil KEY MEN, 9 rue du Couëdic - 44000 NANTES, sous la référence FJ 8737 M.

MEMBRE DE SYNTEC



KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Si vous saviez quelle cie d'assurances recrute vous ne manqueriez pas l'occasion...

Jeunes Universitaires

(ou école supérieure de commerce), devenez nos inspecteurs d'assurance IARD

- Vous avez envie de bouger sur plusieurs départements,
- Vous avez du «PUNCH» commercial pour animer notre réseau,
- Vous aimerez recruter nos agents généraux, les former, les conseiller,
- Vous avez de l'imagination et de la créativité.

Nous vous proposons un métier, dix mois de formation interne avant de vous confier une circonscription. si le challenge vous dit... alors,

adressez lettre manuscrite et C.V. sous référence 16696 à notre Conseil.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PUBLIVAL

impact développement

IMPACT DEVELOPPEMENT 26 Rue Brunel 75017 PARIS



DIRECTEUR DE PRODUCTION

Rattaché à la Direction, nous vous conférerons d'importantes responsabilités à la fois humaines et techniques :
- encadrement et organisation de l'ensemble de la production (BE, Fabrication, Montage, Mise au point) - planification des actions - gestion des résultats - participation au recrutement.

Ce poste très complet, s'adresse à un Ingénieur Généraliste, justifiant de 3 années d'expérience dans une fonction similaire.
Il est nécessaire de maîtriser parfaitement la langue allemande (anglais souhaité).

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 5928 à PRODEL Automation, 153 rue de Verdun, 60170 Carlepont.

AXIAL

PRODEL

CHARGEURS S.A.

Spontex

Spontex est une société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports. CHARGEURS S.A. est aussi un groupe industriel en Europe et sur le continent américain. CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Paquet, UTA, Chargeurs Réunis, Walon.

SPONTEX, leader dans le domaine des produits d'entretien ménager destinés au grand public, recherche pour son établissement de BEAUVAIS (580 personnes dont une partie en continu)

Adjoint du chef du personnel

En tant que nº 2 du service du personnel de l'établissement, il participera étroitement à la vie de l'unité et à la définition de la politique sociale.
En outre, sous l'autorité du chef du personnel, il sera responsable :
- du suivi de la formation,
- des classifications du personnel ouvrier et ETAM,
- du suivi des problèmes d'emploi (embauche des ouvriers et ETAM, mutations, promotions).

Il sera aussi amené à participer, au niveau de la direction du personnel de Spontex Worldwide, aux projets d'intérêt commun.

Formation supérieure exigée (DESS, grande école) + 2 à 3 ans d'expérience au minimum dans la fonction personnel.

De réelles possibilités de carrière, tant au niveau de Spontex Worldwide qu'au sein du groupe Chargeurs S.A. existent pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre C.V. + photo et prétentions à
la Direction du Personnel de Spontex - 24, rue des Jeûneurs - 75002 PARIS.

Nous sommes prêts à coopter dans notre groupe

UN CONSULTANT indépendant

en recrutement, formation, interventions

qui voudrait bien venir « jouer » avec nous au lieu de dribler seul.

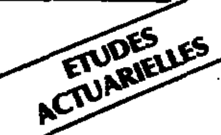
Notre politique est d'offrir à chaque membre du club des conditions de travail, une autonomie et un revenu de même niveau que ce à quoi il peut prétendre en travaillant seul - avec, en prime, le tonus, l'innovation et la recherche de qualité, caractéristiques communicatives d'une équipe en forme.

Nous sommes déjà dix, tous à plein temps, et nous participons à un large éventail de compétitions, aux côtés notamment de grands groupes français, d'institutions et de multinationales.

Merci de nous faire un appel du pied en écrivant sous réf. 880 à Alain SARTON - PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS



plein emploi
Conseils en ressources humaines.



Jeune scientifique

DEA MATHS, Ecole d'Ingénieurs...

Notre société est une filiale d'un important groupe financier, la qualité de nos produits, l'esprit novateur de nos équipes constituent de solides bases pour un candidat entreprenant, désireux d'élargir son champs d'activité.

Titulaire d'une formation supérieure (DEA Maths, Ecoles d'Ingénieurs...), vous avez le goût de l'informatique et souhaitez valoriser vos connaissances en participant aux études financières et actuarielles (analyse de données, recherche d'une solution adaptée, ajustement des programmes informatiques, présentation des résultats, participation à la création de nouveaux produits et au suivi de la concurrence...)

Rejoignez notre service technique. Par son ouverture sur l'ensemble de la société, ce poste à responsabilités offre à un candidat ambitieux et disponible une évolution rapide et très diversifiée.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. 2565 à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Communiquer pour animer



LA COMMUNICATION POUR LE RECRUTEMENT

Aujourd'hui la communication est au cœur de l'entreprise. Elle représente un outil efficace, performant, destiné à bien, à mieux recruter. Pour faire adhérer les hommes au projet de l'entreprise, pour s'attacher les meilleurs dès leur sortie de l'école, et pour les motiver, il faut des professionnels du Marketing, le Marketing des compétences.

Par leurs approches stratégiques, leur solide connaissance du recrutement dans l'entreprise, ils sont les partenaires privilégiés des décideurs "Ressources Humaines".

Le S.N.P.A.C. Ressources Humaines (Syndicat National des Publicitaires en Annonces Classées) regroupe les agences et les professionnels de la communication pour le recrutement.

Le S.N.P.A.C., 21 Agences Conseil au service des Ressources Humaines : Axial Publicité, Carré Turenne, Cofap (Contesse), Consensus, Curriculum, Deb's Publicité, Dessein, Editions Bleu Publicité, Havas contact, Jonction, Mazet Publicité, Média P.A., Media System, Organisation et Publicité, Parfrance Annonces, Pierre Lichau - ORC, Projets, Publicité Muratet, Publicité roger Bley S.A., Sources, Unanime.

Si vous êtes Chef d'entreprise, Responsable des Ressources Humaines, envoyez-nous votre carte de visite, nous vous ferons parvenir notre plaquette.

S.N.P.A.C.
163 rue Saint-Honoré
75001 Paris

SNPAC
Ressources Humaines

le marketing des compétences



Société spécialisée pour l'**instrumentation des comptages de régulation et de conduite de procédés,** recherche pour renforcer son équipe Marketing

CHEF DE PRODUITS
régulation numérique

Sous l'autorité du Directeur Marketing, il sera responsable de la gestion complète de cette gamme.

Mission : Définition et application de la stratégie de vente (segments du marché, comparaisons techniques, argumentaires produits etc.) - Analyse du marché, rédaction des cahiers des charges techniques, suivi durant la phase de développement, introduction des produits sur le marché - Organisation/participation aux expositions et colloques techniques, définition et rédaction des documentations et des outils de publicité.

Votre profil : *Ingénieur automaticien ou électronicien,* vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la régulation. Vous connaissez les produits concernés (en qualité d'utilisateur ou pourquoi pas, de collaborateur dans une société concurrente !). Vous maîtrisez la langue anglaise. Vous êtes créatif et persévérant.
Le poste est basé à CLICHY et implique des déplacements fréquents (France et Etranger).

Merci d'adresser votre dossier complet à Monique ONFROY - Chef du Personnel
Avenue Jean Bonnefont - 36100 ISSOUDUN

Organisation et Publicité

des moyens pour votre talent...

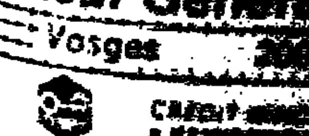
RESPONSABLE COMMUNICATION INTERNE

Filiale française d'un Groupe international, notre Communication interne traverse l'Atlantique et la France de part en part ; le tout en franglais. Au centre de votre réseau de correspondants français (siège, usine, centre de recherche, labo...), en relation avec vos homologues et la maison-mère, vous faites passer l'information. Flashes, journaux, éditoriaux, enquêtes... nous ferons donc tout d'abord appel à vos qualités de rédacteur. Désireux d'élargir notre Communication à d'autres vecteurs, nous ferons aussi appel à votre créativité. Diplômé d'Etudes Supérieures, vous avez quelques années d'expérience dans les Relations Humaines, de préférence dans une responsabilité similaire.

Merci d'adresser votre résumé de carrière, sous réf. O/RCI/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit une totale discrétion.
Poste basé dans le Sud-Est.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS
Algorithmes, route des Lucioles - 06560 SOPHIA ANTIPOLIS



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Pour son service juridique traitant de toutes les questions de nature constitutionnelle, administrative, contractuelle et contentieuse touchant aux activités et au Statut de l'Organisation à travers le monde,

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

BIT

à GENEVE, recherche

UN(E) JURISTE QUALIFIE(E)

possédant une très solide formation universitaire en droit *international et en droit administratif* avec une bonne base de droit privé (ou de droit du travail), une parfaite maîtrise du français (lui *permettant de rédiger de manière autonome* des mémoires au Tribunal administratif de l'OIT), et une très bonne connaissance de l'anglais.

L'expérience professionnelle dans un cabinet privé ou dans une administration *publique* ainsi que les *travaux publiés* dans des revues faisant autorité seront pris en considération pour la sélection des candidats. La connaissance de l'espagnol sera un avantage.

Les candidats sélectionnés seront invités à passer des épreuves écrites.

Les ressortissants des pays suivants sont admis à faire acte de candidature : *République fédérale d'Allemagne, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Canada, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, Espagne, Etats-Unis, Gabon, Grèce, Islande, République démocratique populaire lao, Maroc, Mexique, Niger, Norvège, Portugal, Roumanie, Rwanda, St-Marin, Seychelles, Suède, Tchad, Tunisie, Yougoslavie.*

Les candidatures, avec CV complet et portant la référence V/JUR/29/87, doivent être adressées au :

Bureau International du Travail
Service de développement du Personnel
(Bureau 4-75) - CH 1211 GENEVE 22

ou au :

Bureau de correspondance du BIT à Paris
205, Bd Saint-Germain
F-75340 PARIS Cedex 07

Date de clôture : 17 Novembre 1987

Une autre voie dans l'export

• Nos activités de conseil vont de la définition de stratégies internationales (études de marchés, recherche et mise en place de réseaux commerciaux) au recrutement de cadres internationaux.
• Responsable export de plusieurs PMI à temps partagé, votre objectif est de développer l'export jusqu'à la création d'un service dans l'entreprise. Grâce à une méthodologie éprouvée, vous assurez à nos clients un *degré de satisfaction très élevé, d'ailleurs notre performance* se mesure aux ventes de nos clients.
• *Diplômé* de l'enseignement supérieur commercial, à 28 ans, vous avez déjà pratiqué 2 à 3 ans de vente à l'exportation et vos résultats sont quantifiables. Vous pratiquez couramment l'anglais. L'espagnol ou l'italien serait un complément idéal aux forces de l'équipe.
• Basé à Lyon, ce poste implique de nombreux déplacements en France et en Europe.
Ecrivez, sous réf. C/307, à Concordances, 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

PRESTATIONS DE SERVICES TECHNIQUES

Deux ingénieurs "Chefs de produits"

Une société française, filiale d'un groupe important, spécialisée dans l'assistance au démarrage, *à l'exploitation et à l'entretien d'unités industrielles, recherche deux Chefs de Produits* capables de créer et de développer deux nouveaux types d'intervention.
Ces postes conviendraient à des ingénieurs grande école (AM, ENSI, INSA) ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, parlant l'anglais, créatifs, alliant compétences techniques et sens des affaires.
Ils seront chargés :
- d'élaborer les prestations sur le plan technique, marketing, gestion prévisionnelle,
- d'assister le département commercial pour la vente de ces produits,
- d'assister le département "opérations" pour leur mise en œuvre.

Les deux domaines concernés sont :

LA QUALITE TOTALE : une expérience solide dans le domaine de la qualité en *milieu industriel est indispensable.* Réf. 31 A 717 - 7 M

LA GESTION DE PRODUCTION : une expérience solide dans le *domaine de l'optimisation et de l'informatisation de gestion de production dans l'industrie* pétrolière ou pétrochimique est indispensable.

Réf. 31 A 718 - 7 M

Ces deux postes se situent dans la banlieue ouest de Paris.

Ordre de rémunération : **280.000 F**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Puissant groupe industriel français (7 milliards de CA) leader national ou européen dans plusieurs de ses domaines, recherche le

Responsable de la communication

Sous l'autorité du Secrétaire Général, sa mission consistera à prendre une part active au déploiement de "l'image" notamment financière du groupe.
Elle s'inscrira dans le cadre de la politique définie par la direction générale et implique un large champ d'intervention :
- communication externe : organisation et coordination des relations avec l'environnement, conception et élaboration de documents (plaquettes, communiqués...),
- communication interne sous différentes formes à définir et mettre en place.

Ce poste nécessite une formation supérieure (IEP ou équivalent) et une pratique des relations avec les médias au travers d'une expérience de 5 ans environ acquise dans le même domaine, en milieu industriel.
Le candidat H/F devra posséder des qualités de dynamisme et de rigueur ainsi qu'une bonne culture économique et financière.
Anglais nécessaire + 2ᵉ langue appréciée.

Poste : banlieue ouest-Paris — Rémunération **250.000 F+**

Ecrire sous réf. 42 A 796-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Jeune ingénieur chimiste débutant recherche et développement

Un groupe industriel français (2500 personnes) numéro 1 dans son domaine recrute un ingénieur débutant pour son service recherche et développement.

Elément important d'une petite équipe, il participera aux travaux du laboratoire : recherche et élaboration de nouvelles formulations, amélioration des produits existants, faisant appel à des process variés (évaporation, cristallisation, purification...).
Ingénieur diplômé d'une grande école, option chimie minérale ou génie chimique, *son niveau scientifique et son potentiel devront, à terme, lui permettre une évolution* vers d'autres fonctions dans l'entreprise.
Anglais nécessaire.

Lieu de travail : ville bord de mer, sud-est de la France.

Ecrire sous réf. 42 A 792 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Jeune ingénieur technique et commercial
chimie minérale

Important groupe industriel français (2400 personnes), leader dans son domaine, recherche, dans le cadre du développement de ses marchés, un ingénieur.

Au sein de sa direction régionale, située dans le sud-est de la France, il sera chargé :
- Du soutien technique du réseau de vente.
- Du développement et de la promotion de nouveaux produits dans les domaines industriel, agro-alimentaire et agricole.
- De la négociation de marchés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (ENSI...) ayant une première expérience (2/3 ans).
Les candidatures de débutants seront également examinées.
Des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que des qualités de contact et d'ouver*ture sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.*

Poste : grande ville du sud-est de la France.

Ecrire sous réf. 37 B 685 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT

JEUNE DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience professionnelle de 2 ans environ. Créatif, vous avez également *le sens des contacts.*
Dynamique et entreprenant, vous souhaitez jouer un rôle moteur dans une entreprise à *forte notoriété.* C'est ce que nous vous proposons.

Vous participez activement au développement de notre société. Recherche, négociation et montage d'opérations immobilières *sont de votre ressort.* Des contacts diversifiés auprés d'interlocuteurs de haut niveau (aménageurs, banques, compagnies d'assurance...), des opportunités d'évolution au sein du groupe sont les perspectives que nous vous offrons.

Notre proposition vous intéresse ? Merci d'adresser lettre manuscrite avec CV et photo à Véronique Seigle Gayon, sous référence DDX/DT au 42-44, rue de Bellevue 92100 Boulogne.

BOUYGUES IMMOBILIER

Jonction

Compagnie de Raffinage et de Distribution TOTAL FRANCE
recherche pour sa Direction Distribution

Jeunes cadres commerciaux

Responsable d'un secteur géographique. Postes à pourvoir sur l'ensemble du territoire national.

MISSIONS : Vous serez chargé, en fonction de vos aptitudes, goûts et talents à :
- *promouvoir* les ventes auprès de la clientèle existante, prospecter et offrir une gamme riche et étendue de produits *et services,*
- contribuer au développement du réseau. Responsable d'un patrimoine contractuel de grande valeur, vous en assurerez la rentabilité économique et en développerez toutes les potentialités autour des 4 axes suivants :
- Gestion financière
- Promotion de toutes campagnes d'animation et de développement
- mise en œuvre d'une politique active de diversification
- conseil et appui technique, commercial auprès de la clientèle.

VOUS êtes issu d'une Ecole Supérieure de Commerce, débutant, mobile fonctionnellement et géographiquement, passionné par la gestion, la vente, le marketing et décidé à agir avec autonomie et initiative.
Vous exercerez un réel pouvoir décisionnel. En un mot vous serez RESPONSABLE.
Résultats, entretien annuel de performance et ambition, seront déterminants pour une évolution de carrière dynamique et appropriée vers des postes fonctionnels ou opérationnels à larges responsabilités.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à



TOTAL FRANCE
Direction des Relations Humaines
Monsieur J.-M. BOILLOT
84, rue de Villiers
92538 Levallois-Perret Cedex.

Directeur Général adjoint
Vosges 200 KF

CREDIT IMMOBILIER à REMIREMONT

Depuis 60 ans, nous travaillons sur un créneau très porteur du marché : l'Immobilier Social. Notre activité bénéficie d'atouts déterminants face à nos concurrents : importantes notoriété *et part de marché, image de marque* de confiance, services techniques rodés et avantages financiers très importants.
Notre développement sur les 10 dernières années nous amène à renforcer aujourd'hui notre structure. Nous recherchons le «bras droit» de notre Directeur Général qui devra : Préparer et suivre les budgets annuels — Assurer le contrôle de gestion — Superviser le service comptable — *Mettre en place et suivre la comptabilité analytique* — Prendre en charge la responsabilité des ressources humaines — Superviser le service *informatique.*
Nous souhaitons rencontrer une personne ayant :
- Une formation type DECS, IAE, ESC à option Comptabilité/finances — Une première expérience significative de responsabilité comptable, financière ou de gestion — De *préférence* entre 30 et 35 ans — De bonnes notions d'informatique.
Ce poste présente d'importantes possibilités d'évolution.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 310 ou téléphoner au 78. 89. 74. 74.

GROUPE *Equation*
19, rue du Commandant Faurax
69006 LYON

Un dossier complet d'information sera adressé à tout candidat présélectionné.

MEDIA BA

Etablissement scolaire recrute

SURVEILLANT D'INTERNAT

Envoyer c.v. au Foyer des PTT 36, av. du Président-Wilson, *94230 CACHAN.*

VILLE DE BEAUVAIS (Oise) recherche

CHARGÉ(E) DE MISSION ÉCONOMIQUE

- gestion de zones d'activités ;
- *accueil des entreprises ;*
- mise en place d'outils d'intervention.

Exp. professionnelle souhaitée.

Dépôt des candidatures avant le 27 octobre 1987.
Monsieur le Maire
Secrétariat général
Mairie de Beauvais (Oise)
BP 330,
60021 Beauvais Cedex.

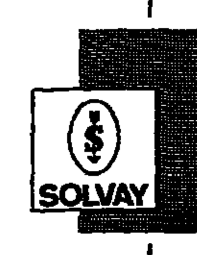
RESPONSABLE FORMATION CADRES — *PARIS*

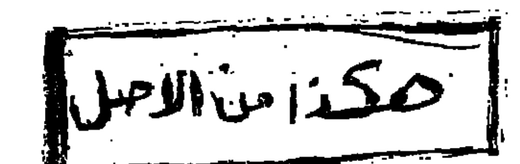
SOLVAY, l'une des premières puissances chimiques mondiales avec un CA de 35 milliards de F, est représenté en France par 10 000 collaborateurs, 22 usines, 9 milliards de CA.

Responsable national de la formation des cadres, vous devrez identifier, analyser, gérer les besoins de plus de 800 personnes ; préparer et proposer une politique de formation ; élaborer les plans d'action ; planifier les stages, en animer certains et choisir les intervenants extérieurs pour les autres. Basé au siège, rattaché au Chef du Personnel, vous travaillerez en collaboration étroite et permanente avec les diverses unités du groupe.

Nous cherchons un professionnel jeune (environ 30 ans) mais à fort potentiel. Diplômé enseignement supérieur, il dispose d'une première expérience de l'animation de stages non techniques et de la gestion d'un service formation. Qualités relationnelles et sens pédagogique sont, chez lui, incontestables.

Merci d'adresser votre candidature (avec photo et souhaits de rémunération) à SOLVAY - Service du Personnel - 12 court Albert 1ᵉʳ 75008 PARIS.







Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ORGANISME SEMI-PUBLIC D'AMENAGEMENT STRASBOURG

Partenaire des collectivités territoriales en urbanisme opérationnel et en développement économique ayant les plus belles références recherche

INGENIEUR RESPONSABLE D'OPERATIONS

Cet Ingénieur (X, PC, Centrale, ESTP...) ayant 3 à 4 ans d'expérience professionnelle (bât., urbanisme, etc.) prendra en charge un secteur opérationnel d'envergure comprenant les aspects techniques, administratifs, financiers et économiques. Il sera assisté de services spécialisés et saura entretenir de bonnes relations avec tous ses interlocuteurs (collectivités publiques, concepteurs, entreprises, clients, constructeurs, etc.).
La situation est stable et présente de belles perspectives de carrière. (Réf. 4401)

ATTACHE DE DIRECTION (SC. PO OU SIMILAIRE)

Ayant une expérience professionnelle de 3 à 4 ans et souhaitant dans le cadre d'une équipe performante et dynamique assurer le montage d'affaires, les négociations, la commercialisation et le marketing d'opérations d'aménagement, d'urbanisation et immobilières.
Un excellent contact humain (tous niveaux), ainsi qu'un esprit rationnel et concret prenant en compte les aspects économiques et financiers sont importants pour ce poste qui offre une carrière passionnante et motivante. Evolution du poste : Direction du Développement et de la Promotion. (Réf. 4402)

Les postes sont basés à STRASBOURG et c'est volontiers que nous vous donnerons tous renseignements complémentaires (Nos offres sont sur Minitel 3616 code MANAGING).
Faites-nous parvenir votre C.V. détaillé + photo, en précisant la référence qui vous intéresse à notre Conseil



40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG



Un plan stratégique en assurance des particuliers

Nous recherchons le responsable de la cellule "stratégie" pour l'une de nos directions opérationnelles (4 milliards de CA, plus de 2 millions d'assurés).
Vous appuyant sur une solide formation supérieure (Ingénieur ou Grande Ecole de commerce), vous disposez d'une première expérience réussie dans des fonctions de généraliste.
Votre mission : animer le processus de détermination stratégique de la Branche (automobile, habitation, commerces et services) en associant largement les protagonistes concernés.
Esprit prospectif, sens de la communication, sont des atouts indispensables pour faire de vous un acteur efficace de notre adaptation à un environnement en profonde mutation.
Merci d'adresser CV, prétentions, photo sous référence M16S aux **Assurances Générales de France Secteur Gestion de l'Emploi - 33 rue La Fayette 75009 PARIS.**



VOUS ÊTES CRÉATIF
VOUS DÉBORDEZ D'IDÉES
VOUS ÊTES JEUNE, DYNAMIQUE
VOUS AIMEZ COMMUNIQUER PAR L'ÉCRIT
VOUS POSSÉDEZ UN NIVEAU D'ÉTUDE SUPÉRIEUR
LA LANGUE DE SHAKESPEARE VOUS EST FAMILIÈRE

VOUS AVEZ ALORS TOUS LES ATOUTS POUR ÊTRE NOTRE

CONCEPTEUR-RÉDACTEUR

Vous aurez à vendre une gamme de produits de qualité.
Vous mettrez en exergue votre esprit créatif pour trouver de nouvelles idées.
Vous apprendrez à orchestrer des campagnes grâce à votre sens de l'organisation.
Vous vous intégrerez dans une équipe de professionnels et vous n'aurez pas peur d'affronter les responsabilités.
Bien entendu, vous lisez et parlez correctement l'anglais.

Si vous possédez, toutes ces qualités et qu'en plus vous êtes désireux d'être formé par la plus ancienne école de copywriting avec ses techniques sophistiquées, son approche marketing poussée, son environnement international,

ALORS VITE... ENVOYER VOTRE C.V....
lettre manuscrite, photo, à la Direction des Relations Humaines SÉLECTION DU READER'S DIGEST 1 à 7, avenue Louis-Pasteur, 92220 BAGNEUX.

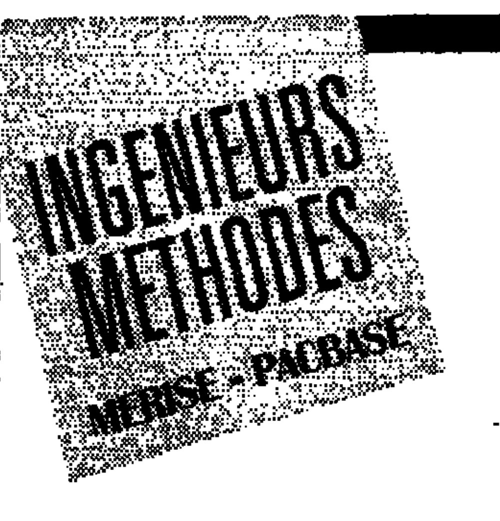


CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

La vocation des ports publics de LYON est d'offrir aux industriels et professionnels du transport de la région un outil performant d'échanges et de communications. Dans cette optique, **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON** recherche un

Ingénieur pluridisciplinaire

Dans le cadre de plusieurs unités géographiquement dispersées regroupant 40 personnes et dont le chiffre d'affaires global est de l'ordre de 20 millions de francs, vous serez chargé :
— d'assurer la direction du Port Rambaud, du terminal Edouard Herriot et des entrepôts douaniers de Lyon dans le cadre de la politique définie avec le Directeur des Concessions, ceci, dans des conditions d'efficacité, de rentabilité et de sécurité;
— de proposer et mettre en œuvre une politique commerciale et dynamique;
— de veiller au maintien et au développement de la qualité des hommes et des installations techniques des ports et entrepôts.
Une formation ingénieur et 10 ans d'expérience avec des responsabilités commerciales dans un secteur lié aux transports maritimes, fluviaux ou ferroviaires sont nécessaires. Outre de très bonnes compétences techniques, vous êtes un excellent gestionnaire et faites preuve d'adaptabilité et d'aisance relationnelle pour communiquer et négocier à tous niveaux d'interlocuteurs.
Agé d'environ 35 ans, vous êtes un homme de terrain, concret, ouvert sur l'avenir et avez su, à ce jour, développer des capacités de management.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 296/LM à **MÉDIA P.A.** - 72, avenue Jean Jaurès - 69007 LYON qui transmettra.



Dans un environnement de haut niveau technique et de large assise financière, vous aurez pour mission la recherche, l'expérimentation et la promotion des méthodes et outils destinés à accroître la productivité des équipes qui développent nos applications informatiques, et à améliorer la qualité de nos réalisations.

Vous devrez définir les normes à respecter, produire la documentation correspondante et assister les services utilisateurs.

Vous êtes ingénieurs grande école, avec 4 ou 5 ans de pratique de MERISE et/ou PACBASE.

Vous aimez les contacts, le travail en équipe et savez persuader vos interlocuteurs.

Merci d'adresser un C.V. détaillé, avec lettre manuscrite et photo sous référence DSI/42 à Annie-Paule SANVITI - CAM - Direction des Ressources Humaines - 4, rue Berthollet - 94110 ARCUEIL



INFORMATIQUE DE LA CAISSE DES DEPOTS

BOURJOIS PARIS

Chef de produit soin : la beauté pour passion

Nouveautés, couleurs, jeunesse, éclat... Notre passion pour la beauté, nous l'exportons dans 130 pays. Pour partager notre enthousiasme et notre succès, **nous recherchons aujourd'hui un(e) professionnel(e) du Marketing ayant à son actif une expérience réussie de 3 ans dans les cosmétiques ou** une activité similaire.
Votre curiosité, votre imagination et vos qualités de contact vous seront très utiles pour participer à la création des nouveaux produits et à leur développement.
Votre sérieux, votre précision et votre forte capacité de travail vous serviront à prendre en charge la gestion complète de notre ligne, tant sur le marché français qu'à l'exportation.

Vous avez tout cela... et la passion de la beauté ?
Votre dossier de candidature sera traité en toute confidentialité par Bertrand-Pierre ECHAUDEMAISON - BOURJOIS, 12/14 rue Victor Noir - 92521 NEUILLY/SEINE CEDEX.

Important Groupe d'Assurances recherche

Chef du département Organisation

Mission : rationaliser, optimiser les circuits de gestion du siège et des agences pour améliorer la compétitivité globale de l'entreprise.

Responsabilités : réaliser des études préalables à l'informatisation et à la réorganisation des services ; apporter une réflexion sur tout moyen d'améliorer la gestion en participant en particulier à la mise en place de moyens de contrôle de l'activité générale de l'entreprise.

Vous êtes concerné si : diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Gestion, vous avez aiguisé vos talents dans des fonctions de pareille envergure.

Votre expérience a forcément été vécue en cabinet ou de préférence en entreprise de services (Banques, Assurances, Etablissements financiers).

Ce poste basé à Paris, implique quelques déplacements ; il est promis à une large évolution, et rémunéré 300/400 KF.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 5385 à l'agence Dessein, 15 rue du Louvre 75001 Paris.

Responsable de Programmes

Nous sommes un important Groupe Industriel Français : 2 Milliards de CA dont 50 % à l'export. Nous recherchons aujourd'hui pour une de nos plus importantes divisions qui développe de nouveaux produits

2 JEUNES INGENIEURS

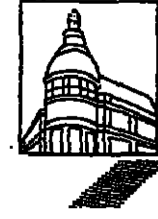
Sous l'autorité du Directeur des Programmes de la division, ils auront chacun la responsabilité du suivi, en termes de coûts, délais, qualité, et de la coordination de certains projets et lignes de produits.
Interfaces entre les clients, le service commercial, les BE, la fabrication, ils suivront les affaires depuis la conclusion du contrat jusqu'au produit final. Pour ces deux postes basés dans une agréable ville du centre de la France, nous recherchons des Ingénieurs Diplômés (dominante mécanique) possédant une expérience de 2 à 5 ans acquise dans l'industrie (études, méthodes, achats...).

L'anglais est obligatoire ; l'allemand nécessaire pour un des deux postes (voyages courts mais fréquents en Allemagne).

Les conditions offertes ainsi que les perspectives de développement de carrière sont susceptibles d'intéresser des professionnels de valeur, ayant le sens de la rigueur et des contacts humains.

Merci d'envoyer votre dossier complet (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions) sous réf. M 1016 à notre Conseil **ORSEG & ASSOCIES** *qui nous assiste dans cette recherche.*

ORSEG ET ASSOCIÉS *43, rue de Chaleaudun 75009 Paris*



GROUPE PRINTEMPS

PRINTEMPS, PRISUNIC ESCALE, ARMAND THIERY, DISCO, DISCOL...
recherche

Responsable d'Etudes Commerciales

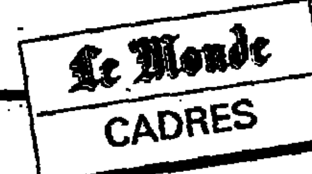
Rattaché(e) au D.G.A. vous analyserez l'environnement économique, technologique et concurrentiel du groupe, vous établirez les tableaux de bord correspondants et réaliserez les études relatives à notre développement.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur à dominante économique et/ou statistique, parlant anglais, vous avez une première expérience (3 à 5 ans) acquise dans un poste semblable dans la distribution, l'industrie de biens de consommation ou dans un organisme d'études. Votre vivacité d'esprit mais aussi votre rigueur, votre personnalité vous permettront de vous imposer et d'évoluer ensuite dans notre groupe.

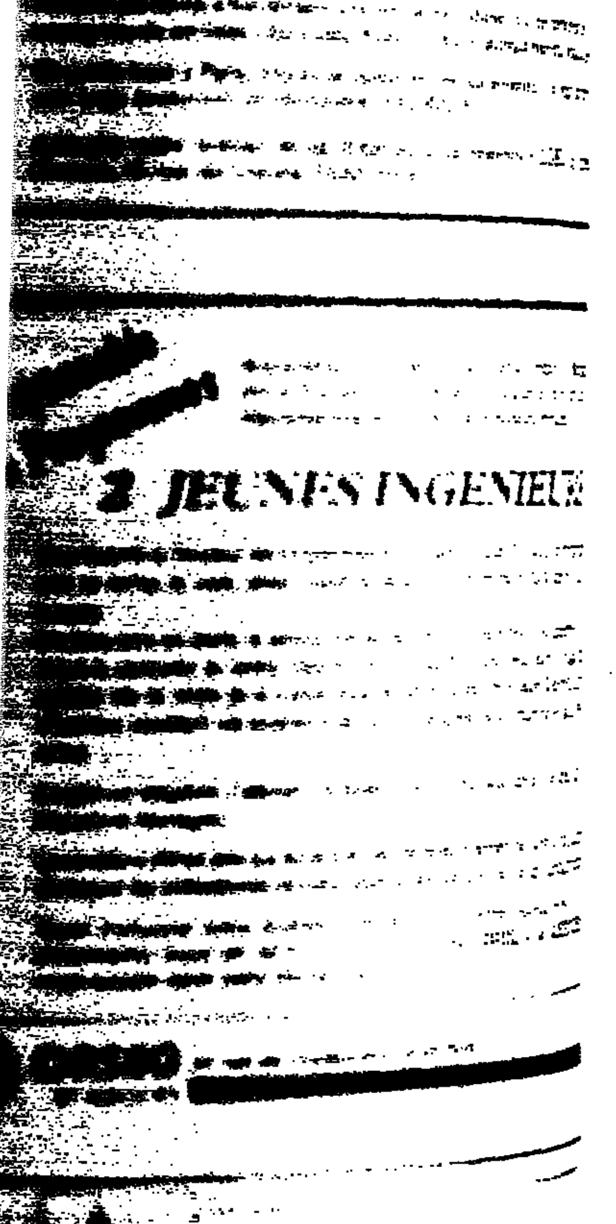
Poste basé à Paris.

Merci d'écrire sous la référence 680/M à A.L. CONSEIL, 102, bd. Malesherbes, 75017 PARIS.

CEGOS



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



▶ VOUS ETES UN HOMME D'ENTREPRISE,

▶ VOUS AVEZ DE L'ENVERGURE, DES QUALITES D'ANIMATION, DE PROSPECTIVE, LE SENS DES RELATIONS

... SOYEZ LE CONSEIL AUPRES DE NOS DIFFERENTS ORGANISMES MUTUALISTES

FNMF

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE
CRÉE LE POSTE DE

DIRECTEUR DES SERVICES AUX GROUPEMENTS

Il dirige, anime, contrôle divers services spécialisés, tels que : la gestion, le juridique, l'organisation et l'informatique, la documentation ... pour apporter le soutien logistique au développement des *Entreprises Mutualistes.*

Il a au moins 35 ans, une formation Grande Ecole. La connaissance du milieu mutualiste ou associatif serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. DSG/M à notre Conseil PL Consultants 101, rue de Tolbiac 75013 PARIS.

PL CONSULTANTS

l'Acquisition d'Entreprises

Avec un C.A. de 5 milliards de francs dont 40 % à l'étranger et une excellente rentabilité, c'est l'un des premiers investisseurs français. Ce groupe industriel *recherche aujourd'hui un homme au potentiel de*

FUTUR DIRIGEANT

L'objectif du groupe : développer sa place de leader dans un marché international en expansion. Pour participer à ce prestigieux challenge, nous *offrons ce poste évolutif, placé d'emblée auprès de l'équipe de Direction* Générale et basé à Paris, à un jeune HEC, ESSEC, IEP,... de 30-35 ans. *Bilingue français-anglais, il a de plus une formation ou des compétences en* droit des affaires. Il a passé cinq ans environ dans une multinationale ou *une banque d'affaires, à des fonctions opérationnelles d'analyse et* d'évaluation des entreprises. Nous confierons progressivement à ce **grand technicien de la finance** des missions particulières concernant la préparation puis la négociation des acquisitions, des études juridiques et fiscales pointues, des questions boursières.... *Par ailleurs, sa personnalité affirmée et ses qualités relationnelles permettront à cet* **homme public** de représenter l'entreprise auprès des institutionnels (banques, administrations, COB...).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil, Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris, sous la référence 27161/M.

MEMBRE DE SYNTEC — CPA

GROUPE VOCATION

Directeur adjoint de la publicité HF

POUR LA RÉGIE INTÉGRÉE D'UN GRAND QUOTIDIEN NATIONAL

Responsable de la vente du support auprès des agences et annonceurs, vous concevrez et mettrez en œuvre les opérations de promotion nécessaires, et vous en contrôlerez le suivi et les résultats. Ce rôle d'Adjoint impliquera des *responsabilités plus globales au sein de la Régie, notamment une participation* étroite aux décisions.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience significative (5 à 10 ans) dans la vente d'espace presse, ainsi qu'une excellente connaissance du marché. Avant tout homme de terrain motivé par la négociation, il saura seconder *pleinement le Directeur de la Publicité. Le Groupe offrira de réelles perspectives* d'évolution à un élément de valeur.

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V., sous *référence M 14, à BBC, 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.*

SOCIÉTÉ LEADER DANS L'ASSURANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche pour son siège situé en proche banlieue parisienne, un

SPÉCIALISTE DE LA GESTION DES SINISTRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce collaborateur devra : • gérer personnellement les dossiers sinistres *et contentieux* les plus importants • suivre les textes et la jurisprudence • assister, former, informer nos délégations régionales pour renforcer leurs compétences dans la gestion des sinistres.

Le Cadre que nous recherchons aura :
- une maîtrise de droit public et une bonne connaissance des Collectivités Locales et de leur fonctionnement,
- une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la fonction, acquise en compagnie.

Le tout doit être complété par d'excellentes capacités de communication, de *négociation*, un *réel* goût et un sens de la pédagogie.

Prévoir des déplacements occasionnels en province.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions sous référence SCLM.1 à

O. GALLO
72, rue Mademoiselle, 75015 PARIS

Consolidation et reporting

BSN GROUPE

35 Mds de francs de CA, plus de 100 sociétés, 43000 personnes dont 4000 *cadres, une politique humaine* et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Après une formation ESC-DECS, vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en *comptabilité (notamment anglo-saxonne).*

Vous possédez par ailleurs une bonne pratique de l'anglais et êtes familiarisé avec l'outil informatique. Vous souhaitez à *présent valoriser et développer* vos compétences au sein d'une entreprise de dimension internationale.

Vous serez responsable du reporting mensuel et des opérations de consolidation périodiques de l'ensemble des éléments de gestion pour la branche d'activité Epicerie : (12 sociétés dont près de la moitié à l'étranger : CA : 7,5 Mds de francs). Vos qualités de rigueur, d'esprit d'analyse et d'ouverture vous permettront de saisir les opportunités d'évolution chez BSN en France ainsi qu'à l'étranger.

BSN GROUPE — Merci d'adresser votre candidature sous réf. CH2M en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadre, 7 rue de Téhéran, 74381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

L'INFORMATISATION DE LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES : UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES...

Avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de l'informatisation de laboratoires d'analyses, nous *sommes déjà parmi les premiers de ce secteur. Nous* lançons aujourd'hui un nouveau système de gestion destiné aux laboratoires privés et hospitaliers :
- **Le logiciel** : un produit de nouvelle génération qui intègre les concepts les plus récents de connectique, d'ergonomie et de convivialité.
- **Le matériel** : des micro-ordinateurs en réseau de *communication jusqu'au super mini-ordinateur multipro*cesseurs 32 bits sous UNIX couvrant la plage 16 à 256 utilisateurs.

Dans le cadre de ce lancement, nous recherchons rapidement :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX "SECTEUR MÉDICAL"

De *formation commerciale ou technique supérieure,* ils auront prouvé leurs talents commerciaux au cours d'une expérience réussie de la vente de systèmes informatiques de gestion d'analyses médicales ou de biens de haute technologie destinés aux laboratoires.
Basés à Paris et disposant d'une large autonomie sur *les régions qui leur seront confiées, ils évolueront dans* le cadre d'une petite équipe performante.
La rémunération motivante ainsi que l'importance de notre groupe saura convaincre les meilleurs d'entre eux de nous rejoindre.

Faites-nous part de vos ambitions :
- en appelant le (16.1) 42.61.82.81 de 8 h 30 à 18 h 30 du Lundi au Vendredi et de 10 h à 13 h le Samedi ;
- *ou en écrivant sous référence LAMI M1 à SAGEM Service* du Personnel BP 215 – 92000 Nanterre Cedex.

SAGEM
• 8000 personnes. • C.A. 1986 : 4,4 milliards de francs.
Domaines d'activités : Téléinformatique – Navigation Guidage pilotage – Equipements industriels.
1er constructeur mondial de terminaux Télex à écran.
1er constructeur européen de systèmes de navigation inertielle.
En France : • Siège social • 4 centres d'études et de recherches • 3 centres de fabrication • 22 agences.
A l'étranger : 165 implantations dans 90 pays.



UN CERCLE HUMAIN DE QUALITE

L'entreprise, liée à un groupe international industriel, est de celles qui se sont fait un nom dans le public. Aujourd'hui elle représente un effectif de 5 500 personnes pour un CA, hors filiales, de 2 milliards de francs. Spécialisée dans les ensembles d'instrumentations, automobile, elle est, grâce à sa technologie de pointe et son dynamisme, un partenaire apprécié de nombreux constructeurs Européens. Elle considère la "Qualité" comme une donnée fondamentale. C'est, certes, un état d'esprit mais aussi une structure et surtout des hommes. Pour renforcer, en usine, ses moyens dans ce domaine elle recherche :

Un ingénieur qualité

Au sein du service, Qualité Centrale, du siège, il veille à planifier et à suivre les actions Qualité dans le développement des projets. Il introduit et assure les méthodes qualité lors des mises en fabrication de série ; ce qui suppose des contacts tant avec les clients qu'avec la production.

Ce poste peut convenir à un jeune Ingénieur Généraliste possédant de bonnes notions d'électronique et d'anglais.

Le poste est à pourvoir à Paris : *(Réf. IQ 1047 M)*

Deux responsables méthodes qualité

Avec l'aide de leurs équipes qu'ils animent et contrôlent ils préparent et mènent leurs études de capabilité. Ils animent les AMDEC Process et participent aux AMDEC produits. Ils définissent les matériels et forment les utilisateurs des cartes de contrôle.

C'est une fonction convenant à de jeunes ingénieurs (UTC, CESTI...) supposant une bonne formation à l'électromécanique et une spécialisation Qualité (statistiques, contrôle de procédés...). La connaissance de la micro-informatique va de soi. L'expérience peut être diverse (méthodes, production), avec une préférence évidente pour un passé dans ce domaine. L'aptitude relationnelle et pédagogique est une des composantes importantes du poste. L'anglais est maîtrisé et l'italien serait apprécié. Ces postes sont à pourvoir dans l'Ouest : (Réf. MOO 1048 M) et à l'Est de Paris : (Réf. MQE 1049 M)

Un responsable d'entrée composants électroniques

Il s'agit de rédiger les documents de contrôle des composants électroniques, de mettre en œuvre le matériel dont des testeurs de circuits intégrés digitaux et linéaires, de piloter les homologations des composants complexes et participer à la certification des fournisseurs.

Ce poste peut convenir à un ingénieur électronicien possédant une première expérience en service Qualité, la connaissance des fournisseurs de composants, ayant utilisé des testeurs V.L.S.I. et désireux de prendre une responsabilité qui associe la rigueur de la technique au sens des contacts. L'anglais est *exigé. Le poste se situe dans le Centre Ouest : (Réf. REC 1050 M)*

Deux responsables qualité fournisseurs

Avec leur équipe de techniciens (contrôle réception et métrologie) qu'ils animent, ils contrôlent les fournitures, veillent en collaboration avec les achats à l'application par les fournisseurs des corrections demandées, procèdent aux visites de certification et enfin assurent les relevés dimensionnels.

Si vous êtes ingénieurs généralistes possédant de bonnes connaissances en micro-informatique et la pratique des techniques générales de contrôle qualité (statistiques...) cette responsabilité peut vous convenir. L'anglais est souhaité. Les postes se situent à l'Est de Paris : (Réf. RQE 1051 M) et en Picardie : (Réf. RQP 1052 M)

Tous ces postes supposent une relation suivie avec la fabrication, les études, les méthodes et suivant le cas les Achats et les Fournisseurs.

Exercés au sein d'un groupe important, ils peuvent déboucher à terme sur d'intéressantes évolutions de carrière.

SEFOP, *remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous référence correspondante.*

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SAINT-GOBAIN
Desjonqueres

Qu'importe l'ivresse, pourvu qu'on ait de beaux flacons !

Premier producteur mondial de flacons en verre, nous poursuivons la modernisation de notre outil industriel. La nouvelle organisation en deux Divisions Pharmacie et Parfumerie nous conduit à rechercher trois jeunes ingénieurs pour notre usine de 1800 personnes, à Mers les Bains en Picardie.

Responsable unité moules — Réf. 765 750 M

Par l'intermédiaire de *machines ultra-performantes*, le verre à plus de 1000° tombe dans des moules d'ébauche et de finition qui lui donnent sa forme finale. L'unité moules du Département Parfumerie que nous vous proposons de diriger occupe une centaine de personnes. Vous établirez avec votre bureau d'études *(15 personnes), les plans projets et préparerez les dossiers d'outillages. Responsable* des achats moules, vous gérerez un budget annuel de plus de *30 millions* de francs et contrôlerez la qualité des prestations des fournisseurs. Enfin, vous animerez les quelques 80 personnes attachées à l'entretien de ces moules. Ingénieur mécanicien, vous avez largement prouvé vos qualités d'animation et de communication en bureau d'études et en production. Au titre de responsable de 30 millions de francs d'achats, nous vous demanderons en plus des talents de négociateur. Avec tous ces atouts, votre avenir est assuré dans notre Groupe !

Ingénieur travaux neufs — Réf. 766 752 M

Ingénieur en électricité ou en électromécanique, votre première *expérience industrielle en bureau d'études* et en travaux vous *prédispose*, dans notre usine, à préparer et à concrétiser, sur le terrain, nos projets d'investissements industriels.

Trois missions essentielles : examen des *projets et animation du bureau d'études* (12 personnes), *choix des fournisseurs et suivi* des réalisations, préparation et suivi du budget annuel d'investissement compris régulièrement entre 20 et 60 millions de francs. Vous serez ainsi sur la voie royale pour diriger l'ensemble Entretien-Travaux neufs (180 personnes).

Futur responsable du contrôle qualité — Réf. 768 752 M

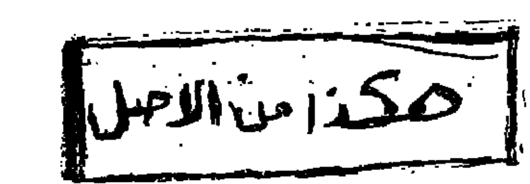
Dans le Département Parfumerie de notre usine, vous assisterez, avant de le remplacer, notre Responsable Qualité jusqu'à son départ en retraite, prévu dans l'année. Avec lui, et en relation avec les clients, vous établirez les cahiers des charges et définirez les normes de qualité lors de la création de nouveaux produits ou de leur évolution. Vous mettrez en place les procédures de contrôle et d'assurance qualité et règlerez avec les technico-commerciaux et la fabrication les éventuels problèmes.

Ingénieur diplômé, vous pouvez faire état d'une expérience réussie dans le contrôle qualité ou en fabrication où vos aptitudes à l'animation ont pu être mises en valeur. Vous l'avez compris, le sens du service client et un goût certain pour la communication vous seront nécessaires.

Pour chacun de ces postes, les possibilités d'évolution au sein du groupe sont réelles. Adressez vite un dossier complet aux consultants de Sirca qui nous assistent dans ces recherches, en précisant bien la référence qui vous concerne, au 64 rue La Boétie - 75008 PARIS.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Chalon-sur-Saône Ville d'avenir !

Vous avez une formation supérieure BAC + 6 à dominante financière et informatique.

30 ans, expérience du privé appréciée.

Rejoignez Chalon-sur-Saône, ville d'avenir de la région Bourgogne, pour assurer à la mairie les responsabilités de

Secrétaire Général Adjoint :

- Contrôle de gestion.
- Gestion prévisionnelle.

Poursuite de l'informatisation des services.

La mairie gère 1 600 agents, un budget de 400 millions de francs, de nombreux équipements et services.

Merci d'adresser lettre, c.v., photo à Dominique Perben, député, maire de Chalon-sur-Saône mairie, B.P. 232, 71321 Chalon-sur-Saône Cedex.

AGF — Développer vos compétences industrielles dans l'assurance

Cinq années d'expérience en milieu industriel conjuguées à un sens commercial éprouvé font de vous le candidat que nous recherchons pour développer notre portefeuille Responsabilité Civile Entreprises.

Chargé d'affaires, vous apporterez un soutien technique aux Agents et préconiserez aux clients des mesures de prévention sur leurs risques en utilisant notamment les principes de l'assurance "qualité". Vous démontrerez vos talents de négociateur et votre capacité de décideur lors de la souscription des contrats.

Ingénieur de formation, vous avez deux atouts supplémentaires indispensables : l'anglais courant et une grande disponibilité pour des déplacements courts mais fréquents. La pratique de l'assurance "qualité" et/ou du contrôle industriel serait appréciée.

Si cette proposition vous séduit, adressez votre candidature (C.V. et rémunération actuelle) sous réf. M15E aux **Assurances Générales de France - Secteur Gestion de l'Emploi - 33 rue Lafayette - 75009 Paris.**

JURISTE D'ENTREPRISE Confirmé

BASF France (750 personnes, 4.7 milliards de Frs de CA) est la filiale du premier groupe chimique européen.

De formation maîtrise ou DEA de Droit des Affaires, vous possédez une solide expérience de 5 ans au moins, en entreprise ou en cabinet dans un contexte Franco-Allemand de préférence. Vous avez une bonne maîtrise de l'allemand.

Votre mission sera de prendre en charge l'ensemble des problèmes juridiques de la société : Contrats Commerciaux, Immobiliers, Assurances, Contentieux, vie juridique de l'entreprise...

Vous interviendrez également dans d'autres sociétés du groupe BASF en France.

Réalisme et efficacité sont de rigueur, pour mener à bien cette mission.

Merci d'écrire sous référence M DG/J 87 :

BASF France
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS-PERRET

BASF

MEDECIN DU TRAVAIL DEBUTANT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL REGION PARISIENNE (Sud)

recherche un

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions sous réf. 31004 à
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01 qui tr.

CONTESSE

EG&G L.M.B ROTRON

RECHERCHE SON DIRECTEUR COMMERCIAL POUR L'EUROPE

- Vous avez une formation supérieure ;
- Vous communiquez sans aucun problème en anglais et peut-être en allemand ;
- Vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dans le monde industriel ;
- Vous avez déjà animé un réseau commercial constitué de négociants techniques étrangers et d'ingénieurs technico-commerciaux ;
- Vous aimez les contacts et dynamiser une équipe (séminaires, campagnes) ;
- Vous avez une expérience en aérolique, moteurs électriques, électroniques ;
- Vous êtes déjà familiarisé avec les fournisseurs qualifiés pour l'armement ;
- Vous aimez voyager.

Vous serez responsable de l'animation de notre réseau commercial en Europe. Vous dépendrez, au début, du directeur commercial de Rotron (USA) mais en liaison permanente avec les structures LMB Rotron à Brive. LMB Rotron est une PMI performante située à Brive, en Corrèze, qui conçoit, fabrique et vend des ventilateurs, moteurs électriques, échangeurs de température de très haute technologie.
Votre bureau sera à Coignières (Yvelines).

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier à :

**LMB ROTRON, BP n° 4,
19360 MALEMORT-SUR-CORRÈZE.**

Ingénieur système

élargissez votre expérience technique en devenant

RESPONSABLE AUDIT INFORMATIQUE

VOUS
- Etes un jeune ingénieur diplômé d'une Grande école scientifique avec spécialisation informatique de gestion.
- Avez une expérience de 3 à 5 ans de la fonction système dans un environnement IBM VM ou MVS/XA, IMS, SNA, RACF,...
- Etes motivé par un travail d'équipe, ouvert sur l'entreprise.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

Crée au sein de son département d'audit interne
un poste de responsable de la fonction audit informatique, chargé de :
- Réaliser des missions d'audit-diagnostic de systèmes informatiques en environnement complexe (fonctionnement, procédures, sécurité, réseau) ;
- Promouvoir la formation de l'équipe d'auditeurs internes à l'audit en environnement informatisé ;
- Développer la méthodologie d'audit informatique et l'utilisation d'outils adéquats.

Les missions se développeront en France et à l'étranger ;
une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Pour un candidat de valeur, le poste offrira

un large développement de carrière

au sein de groupe, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, c.v., photo et prét. s/réf.750 à RAYMOND CHABOT ASSOCIÉS CONSEILS, 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

LES EDITIONS DALLOZ

recherchent un

jeune rédacteur juridique

Vous participerez à la rédaction et à la publication du **RECUEIL DALLOZ**. Vous assurerez non seulement la préparation technique mais aussi le travail de recherche et de documentation. Ce travail nécessite de la rigueur, de la méthode, des qualités d'application et le souci du détail.

Vous avez un DEA de droit -privé ou public- et une expérience d'au moins 3 ans, acquise dans une profession juridique. La connaissance de l'édition sera un atout supplémentaire

Vous souhaitez faire partie d'une équipe hautement spécialisée, qui vous formera à sa technicité.

Nous vous prions d'adresser votre candidature (CV + salaire actuel) à notre conseiller qui étudiera votre dossier en toute confidentialité, sous référence M/189.

ornicar 34. Bd. Haussmann 75009 Paris

Société de distribution LYON
recherche



EUROTHOM
Sté de commercialisation de produits immobiliers mer, montagne, multipropriété de loisirs et d'investissement, cherche

6 SPÉCIALISTES VENTE MULTIPROPRIÉTÉ

(Nouvelle formule)
région Nord-Est, Rhône, Aquitaine et Paris.
Rémunération stimulante.
Appuis publicitaires import.
Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo 35, rue Pastorelli, 06000 NICE. T. 93-85-05-25.

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL PARIS-8e

recherche

1° RÉVISEURS CONFIRMÉS

2° AUDITEURS INFORMATIQUE

Min. 2 à 3 ans d'expérience cabinet d'audit, formation ESC, DECS, MSTCF.
Anglais indispensable.

Envoyer dossier candidature (c.v., photo, lettre manuscrite) sous n° 8097
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANT CABINET D'AUDIT FRANÇAIS

recherche

COLLABORATEURS

Ayant 3 ans d'expérience au moins dans les domaines de la banque et des assurances.

Envoyer c.v. + photo + prétentions à G.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Agence Départementale de Développement Economique

(Statut loi 1901)
en région Rhône-Alpes

recrute son

DIRECTEUR

Son rôle :
- mettre en œuvre les axes de développement économique d'un Département (conseil général) ;
- animer et coordonner un service administratif responsable du suivi des politiques publiques et une structure de mission chargée de l'environnement des entreprises (stratégie d'implantation, promotion, conseil, actions de développement à l'échelon des bassins) ;
- développer un partenariat dynamique avec les acteurs économiques (chambres consulaires, collectivités locales, ministères, institutions financières).

Son profil :
- diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4 au minimum) ou de grandes écoles ;
- ayant une connaissance approfondie du milieu des entreprises, des stratégies industrielles et des politiques économiques publiques ;
- possédant une expérience prof. actuelle (ou récente) de direction d'une structure publique ou parapublique d'action économique ;
- ayant une forte capacité de coordination et de négociation.

Contact :
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo, salaire actuel) avant le 15 novembre sous n° 8098 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
Paris-16e
RECHERCHE**

un collaborateur

DECS +

2 à 3 ans expérience.
Tél. : 45-53-85-00.

COTEBA MANAGEMENT

SOCIETE DE CONDUITE DE PROJETS BATIMENT ET INFORMATIQUE
recherche

JEUNE JURISTE EN DROIT PRIVE

Il devra avoir :
- 2 ans d'expérience minimum ;
- l'esprit d'analyse ;
- la précision de la rédaction ;
- le souci de la qualité ;
- l'aptitude à la communication.

Connaissances contentieux Bâtiment appréciées.

Formation assurée.
Responsabilités selon capacités.

Adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions à
COTEBA MANAGEMENT,
Direction Générale,
92-98, Bd Victor-Hugo,
92115 CLICHY.

CONTESSE

Bureau d'études

étroitement lié à de grandes entreprises intervenant dans des domaines technologiques de pointe

recherche

D'UNE PART

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Grandes écoles, ECP, ENSAE

ET D'AUTRE PART

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ESME, ESTACA

Poste à Paris.
Nécessite de fréquents déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite et c.v. sous n° 8099 M *le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





Devenez le partenaire **actif** de nos agents commerciaux

Après une formation théorique et pratique rémunérée, vous aurez un rôle :

- **d'animation et de formation techniques** et **commerciales**.
- de **conseil** dans le domaine de la **gestion** (portefeuille et comptable).

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (écoles de Commerce, maîtrise de gestion Sciences Eco, droit)

Ayant le **goût du terrain**, motivé par un groupe susceptible de vous offrir des perspectives de carrières intéressantes et variées ; Venez renforcer notre équipe d'inspecteurs du cadre IARD.

Poste à pourvoir dans différentes régions de France.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. IC/OV/NG à Mme IMBERT, 52, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS INTERNATIONAL

Paris

4 400 personnes - nous intervenons dans tous les *domaines industriels tels que l'énergie nucléaire, l'industrie électrique, les transports*, l'aérospatial. Avec 37 sites de production dans le monde, dont 8 en France, nous réalisons 73% de notre CA à l'étranger.

Notre Directeur des Services Comptables souhaite intégrer un **Cadre expérimenté.**

FUTUR RESPONSABLE CONSOLIDATION

diplômé HEC - ESCP - ESSEC - Sciences Po.+ DECS, chargé de la production des comptes consolidés annuels et intermédiaires, des relations avec les filiales consolidées, de l'organisation des procédures afin de garantir la qualité de notre information chiffrée. La maîtrise de l'outil informatique, la pratique de deux langues, dont l'anglais, *sont nécessaires. Outre la rigueur* et la compétence, des qualités *relationnelles sont* indispensables pour communiquer avec l'ensemble des services du groupe.

7 à 10 ans d'expérience réussie dans la *comptabilité de groupe ou dans la consolidation sont requis. Des perspectives d'évolution* sont offertes à tout candidat de valeur.

Chantal CARLIN vous remercie de lui adresser votre candidature (avec photo), en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 909 M - KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 Paris.

KEY MEN

GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Analyste de Crédit

Un groupe industriel international en pleine expansion (CA de plus de 7 milliards de FF, 60 filiales à l'étranger) recherche pour renforcer son équipe financière son

Analyste de Crédit

Paris **230-250 000 FF**

Responsable pour le compte du Groupe des analyses de risques clients (existants ou potentiels), il devra principalement pour cela effectuer les études économiques, commerciales, stratégiques nécessaires; analyser les risques pays; maintenir et développer des contacts commerciaux étroits avec les principaux clients du groupe.

Doté d'une formation supérieure de gestion, d'une première expérience réussie dans l'analyse *financière acquise en environnement international*, vous avez un tempérammení dynamique et commercial, êtes diplomate et *persuasif*, et maîtrisez parfaitement l'anglais *et si possible* l'allemand. Une expérience des dossiers de rachats d'entreprises serait un plus pour cette fonction.

Contacter **Jérôme Lancrenon** au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + *n° tel* + rémunération actuelle à **Michael Page France, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf. M 62 JL.

ADICOM

MP

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement financier

Paris.Londres.Bruxelles.Amsterdam.New-York.Sydney

cegos

Coopération

Division du Groupe CEGOS nous étoffons notre équipe de conseil aux entreprises publiques et privées. Nous recherchons, pour des missions dans les PAYS EN DEVELOPPEMENT,

SENIOR CONSULTANT EN GESTION

- D'un niveau de formation élevé, le candidat retenu alliera, à son savoir-faire de généraliste, de solides compétences en contrôle de gestion. Il aura occupé des postes de responsabilité, et si possible assuré des missions de conseil de natures variées. Son *expérience aura été acquise en entreprise, en France et à l'étranger*. Une aptitude à travailler en langue anglaise sera un atout.
- Basé à Paris, le poste à pourvoir exige une grande mobilité. Le cumul des déplacements, dont la durée unitaire varie de quelques jours à plusieurs semaines, est de l'ordre de six mois par an.
- Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à Henri ZMIROU, CEGOS COOPERATION, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE Cedex.

CURRICULUM

contrôleur de gestion senior

Un GROUPE PERFORMANT, spécialisé dans le COMMERCE INTERNATIONAL (Chiffre d'affaires : 1,8 MdF - 20 filiales en Europe et Amérique du Nord) caractérisé par une rentabilité élevée et une stratégie affirmée de croissance, crée un nouveau poste au sein de son Holding.

Rattaché à la Direction du Contrôle de Gestion, il se verra confier le contrôle de plusieurs CENTRES DE PROFITS nouvellement filialisés en France (Chiffre d'affaires : 600 MF). Il participera à l'implantation des structures administratives et financières de ces sociétés et assurera la mise en œuvre des outils de gestion propres au Groupe. Interlocuteur privilégié des Directeurs Généraux des filiales, il jouera à leur égard un rôle actif de conseil et d'assistance.

Ce poste, basé à Paris - nécessitant autonomie, initiative et rigueur - s'adresse à un DIPLOME DE GRANDE ECOLE de COMMERCE (HEC, ESSEC, ESCP,...) + DECS, ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans du Contrôle de Gestion. La vocation internationale du Groupe exige une pratique courante de l'anglais.

Les dossiers de candidature sous réf. 3399 M seront traités confidentiellement par :

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

Votre métier, la gestion de portefeuilles boursiers...

Particulièrement appréciés pour la qualité de nos conseils, notre réputation est largement établie. Là est sans doute l'une des raisons qui nous situent parmi les principales Charges d'agent de change de la place parisienne... Aujourd'hui, résolument tournés vers la prochaine internationalisation boursière, nous recherchons un homme qui sera interlocuteur et gestionnaire de notre clientèle particulière.

Dans le cadre de notre service spécialisé, votre mission sera de suivre et conseiller une partie de la clientèle existante. Bien sûr, vous aurez à la développer et à l'enrichir de nouveaux clients.

Autour de la trentaine, vous êtes de formation supérieure, plutôt "Sciences Po" ou Maîtrise de gestion. Riche d'une ou de deux premières expériences que vous avez acquises de préférence au sein d'un service de gestion privée, vous souhaitez aujourd'hui donner une nouvelle dimension à votre carrière tout en rejoignant une Charge réputée.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous référence 3209 M (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79/83 rue Baudin - 92300 Levallois Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

FOURCES

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

SERVICES RAPIDES DUCROS

1400 personnes – 600 millions de CA – 35 établissements

Nous sommes leader de la messagerie rapide. Notre expansion est de 15 % par an et nous sommes parmi les entreprises françaises les plus performantes.

Une entreprise saine et dynamique, une efficacité prouvée. Pourquoi rechercher un

CONTROLEUR DE GESTION
Nîmes

Pour mieux utiliser et affiner les outils existants, les rendre plus performants, les étendre à tous les systèmes de l'entreprise.

Pour une collaboration efficace avec les hommes qui font nos agences, les aider dans la mise en place d'actions correctives.

Pour une assistance à la Direction Générale qui soit celle d'un professionnel de la gestion connaissant bien les hommes de terrain.

Pour que le contrôle de gestion soit une fonction dynamique de l'entreprise.

Nous recherchons donc un candidat Ecole de Commerce ou de Gestion ayant au moins 5 ans d'expérience *dans la même fonction dont la personnalité sera* déterminante pour son adaptation.

Rigueur, bien sûr, analyse et synthèse mais surtout sens de *la communication* et hauteur de vue.

Nous ne souhaitons qu'une chose, vous voir évoluer avec nous.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions, sous réf. CGN/M, à notre conseil KER – 23, rue du Faubourg Poissonniére 75009 PARIS.

KER

Jeanne Gatineau PARIS

Division de l'EUROPEENNE DE PRODUITS DE BEAUTE. Notre profession : LA BEAUTE
Nous sommes l'un des grands de la *COSMETOLOGIE*.
Notre développement continu nous amène à rechercher notre

Jeune assistant de direction générale H/F
HEC, ESSEC, SUP de Co., IEP,...

VOTRE MISSION : En liaison avec l'ensemble des services (Finance, Production, Marketing, Commercial), vous assistez le *Directeur Général et les Directeurs de Département* (plans de Développement, Budgets annuels, amélioration des procédures internes, analyses commerciales...). Pour réussir, vous avez une première expérience de type Auditeur, Contrôleur de gestion ou d'Assistant Général... êtes BILINGUE ANGLAIS (une 3ème langue serait un plus), disponible et avez le goût des contacts.

NOS ATOUTS : • une société en plein "boom" économique dans un créneau très porteur. • un poste évolutif à nombreuses responsabilités au sein d'une structure à taille humaine. • des conditions de travail très intéressantes (*salaire motivant...*) et un cadre agréable.

Intéressé(e)s par ce poste, merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75008 *PARIS* sous la *réf. 46.967 LM.*

Mercuri Urval

Responsable comptabilité analytique

PARIS

Réf. RL 10



CAP SOGETI FORMATION

Filiale du premier Groupe Européen de Services Informatiques, nous sommes spécialisés dans le domaine de la formation.

- VOTRE PROFIL : diplômé d'une Ecole de Commerce et titulaire du DECS, vous avez une expérience de la fonction de 3 à 5 années dans un contexte proche du nôtre.
Vos qualités de rigueur et d'organisation ne vous empêchant pas d'être souple dans vos interventions.
L'outil informatique vous est familier.
- VOTRE MISSION : en relation directe avec notre Directeur Administratif et Financier, vous assisterez les opérationnels dans l'élaboration des budgets et la production des comptes d'exploitation.
Votre sens de la communication sera décisif dans la réussite de votre mission.
Votre rémunération et votre évolution seront directement liées à vos compétences et à votre motivation.

Merci d'envoyer votre CV + photo et salaire actuel à Nelly PUYRAUD en précisant la référence.

CAP SOGETI SELECTION

Tour Maine 207 rue de Bercy 75012 Paris.

Coordinateur de projets

Rattaché au directeur de l'informatique, vous serez chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des projets *informatiques*, incluant leurs incidences sur l'organisation et assurerez la coordination entre les équipes informatiques et les utilisateurs.

Ce poste fonctionnel s'adresse à un **INGENIEUR** (SUPELEC, INSA *ou équivalent*) avec une spécialisation informatique de préférence, issu d'une société de services informatiques vous aurez acquis pendant environ 5 ans, l'expérience de la conduite de projets jusqu'à leur mise en œuvre chez les utilisateurs.

Ce poste est à pourvoir à **Marseille** *dans une* importante société, vous offrant de réelles perspectives de carrière.

Si vous pensez être l'homme *de* la situation, veuillez adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 14 DI à notre Conseil *Patricia Perona* - 1, rue de la *République* 13002 MARSEILLE qui nous permettra d'établir *nos premiers contacts.*

patricia perona

conseil en recrutement

Pierre Lichau

Auditeurs internes

La holding d'un important groupe de services recherche

*diplômés d'une école de commerce (DECS apprécié), ayant de préférence une **première expérience professionnelle.***

Vous contribuerez au développement du service de contrôle interne, placé sous la responsabilité directe du Président, et participerez, en équipe, à des missions variées (harmonisation des procédures au sein du groupe, audit de ces procédures et contrôle comptable).

Vos qualités de rigueur et de contact devront vous permettre de vous affirmer dans ce poste et vous ouvriront des possibilités d'évolution dans le groupe.

Les postes sont basés à Paris avec des déplacements en province.

*Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 895 à **VALENS CONSEIL** 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.*



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Financiers... Comptables... Banquiers...

Vous souhaitez valoriser et développer votre sens commercial et vos qualités d'entrepreneur tout en conservant un contact étroit avec la finance.
Michael Page France, spécialiste en recrutement financier, comptable et bancaire et filiale d'un grand groupe de communication britannique, vous propose de venir renforcer son équipe de consultants.

Contacter **Charles-Henri Dumon au 40.70.00.36** ou adresser votre dossier de candidature à **Michael Page France, 19 avenue George V - 75008 Paris.**



Michael Page France
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

ADICOM

SIPOREX leader national du béton cellulaire, (350 personnes, CA : 200 Millions de Francs, 3 usines), bien implanté dans le domaine des matériaux pour le bâtiment, recherche son :

Responsable du personnel

Rattaché au P.D.G, vous serez le conseil en gestion du personnel des directeurs d'usines et vous aurez en charge tous les dossiers concernant :
• la gestion des paies, • l'application de la législation sociale,
• les affaires juridiques du siège (assurances, baux, contrats commerciaux, contentieux clients et fournisseurs,...)

VOS ATOUTS :
– agé de 35 ans au moins, une formation supérieure (Sciences Politiques, Ecole Supérieure de Commerce, Maitrise ou DESS en droit...).
– Une solide expérience de juriste dans le secteur industriel.
– Votre sens relationnel, votre approche positive des problèmes et votre adaptabilité.
– Votre anglais est courant.

NOUS VOUS PROPOSONS :
– Une ambiance de travail jeune et dynamique.
– L'aide de l'outil informatique et de conseils extérieurs.
– De réelles responsabilités et une large autonomie.
– L'assise et les moyens d'un grand groupe international dont nous sommes la filiale.

Intéréssés par ce poste basé à PALAISEAU (91), envoyez rapidement lettre, CV, et rémunération actuelle à MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75008 Paris sous la réf. 52.1065 LM.

Mercuri Urval



EDF Electricité de France

CONTROLEUR DE GESTION

HEC - ESSEC — Région Centre

Dépendant directement du responsable administration - gestion de l'unité vous serez chargé :
■ d'assister les responsables opérationnels dans l'analyse de leurs résultats financiers et leur proposer, le cas échéant, les mesures correctives de gestion,
■ de participer à la mise en place des procédures, de tableaux de bord et d'indicateurs dans le domaine de la gestion,
■ d'animer la procédure de planification et le budget avec leurs contrôles associés.

Vous êtes **débutant** ou justifiez d'une expérience de 3 à 4 ans dans ce type d'activité.
Rémunération annuelle : 150000 - 160000 F.

Merci d'adresser votre candidature sous référence CG à M. Lamberet, EDF, Service du Recrutement, 12, place des Etats-Unis - 75783 Paris Cedex 16.

média-system

OTIS L'ASCENSEUR — Filiale française du groupe américain OTIS, n°1 de l'ascenseur recherche pour son unité de production d'Argenteuil un :

Futur contrôleur de gestion

Nous vous proposons une expérience formatrice et concrète, en contact direct avec les réalités de notre entreprise.
En effet, vous aurez à supérviser les traitements comptables, le reporting mensuel, le suivi des comptes et résultats, à construire le plan annuel, bref, à assister le contrôleur de gestion.
Créatif et disponible vous aurez à élaborer et mettre en place de nouvelles procédures dans un souci d'efficacité et de qualité, à développer vos projets en liaison avec l'informatique.
Vous avez une formation Ecole de Commerce, option Finances ou équivalent et bénéficiez d'une première expérience professionnelle similaire, si possible dans un centre de production.
Vous savez utiliser la micro-informatique. La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Ce poste évolutif sera pour vous un tremplin dans l'entreprise.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à Ascinter OTIS, Véronique PARAGES, 141 rue de Saussure, 75017 Paris, sous réf. CGM/711.

OTIS : DESTINATION FUTUR...

média-system



Responsable de l'Organisation

Le Centre National de Transfusion Sanguine emploie aujourd'hui plus d'un millier de personnes et réalise un C.A. d'environ 520 millions de francs.

A 28-30 ans environ, de formation supérieure (ingénieur ou école de Commerce) vous avez une première expérience de 3 à 4 ans acquise au sein d'un important Cabinet d'Organisation et pouvez dès à présent mener de manière autonome l'

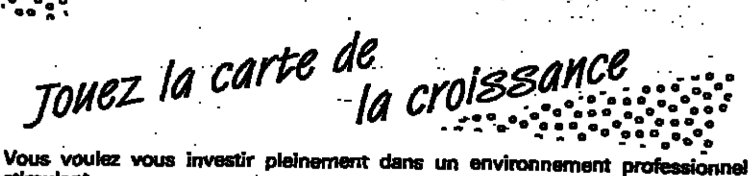
amélioration de notre organisation

Ce poste clé, vous permettra en relation avec nos différentes unités de diagnostiquer nos procédures existantes, de proposer leur amélioration et de participer à leur mise en place dans la perspective d'harmoniser une politique générale de développement des méthodes de gestion.
Pour mener à bien cette mission, vous êtes parfaitement familiarisé avec l'outil informatique, vous avez le goût des responsabilités, des qualités de contacts et de rigueur.
C'est un Challenge passionnant que nous vous proposons au sein de notre Société où la rémunération saura être motivante et en rapport aux larges responsabilités offertes.

Pour le poste basé aux Ulis, adressez votre dossier sous référence 4000/M (C.V., lettre manuscrite, photo) à notre Conseil GESTION ET METHODES - 7 bis, rue de Monceau - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

CURRICULUM

S I VOUS CHERCHEZ UN POSTE POLYVALENT, AUTONOME et EVOLUTIF



Vous voulez vous investir pleinement dans un environnement professionnel stimulant.

Nous vous proposons de prendre DES MAINTENANT un poste à 3 dimensions :
- humaine : management d'équipes
- gestion : élaboration et suivi de comptes d'exploitation
- commerciale : optimisation de la satisfaction des clients

en vous confiant, après formation, la responsabilité opérationnelle de plusieurs de nos contrats.

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou équivalent), vous avez, au cours d'une première expérience, fait preuve de vos qualités de battant. Votre mobilité géographique (Paris-Province) sera un atout supplémentaire.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo à SODEXHO, s/réf. LM 292 CDE, Service Recrutement, BP 36, 78391 BOIS D'ARCY Cedex.

5 MDS de CA
n° 5 mondial
de la Restauration collective et Services
leader français
SODEXHO

CONTESSE





Lectra Systèmes

Conception - Fabrication - Commercialisation de biens d'équipement haute technologie - CA croissance annuelle 50 % - 17 filiales - Vocation exportatrice très marquée - Management social avancé.

Mêlez-vous de nos affaires !

dans le cadre de notre développement, nous créons le poste de :

AUDIT SOCIAL Réf. AS 3200

Rigueur, esprit de synthèse et sens relationnel sont vos atouts majeurs.
Ils vous permettront d'intégrer une équipe jeune et motivée.
Votre mission inclurera les domaines suivants :
• Aspect Légal et Réglementaire de la gestion du personnel.
• Bilan Social et Reporting.
• Suivi des procédures et études diverses.
A 25/35 ans, vous avez de préférence une formation supérieure juridique et impérativement une expérience réussie dans la fonction personnel.
L'anglais est souhaité.
Poste basé à BORDEAUX.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo en précisant la référence du poste à :
LECTRA SYSTEMES S.A. Chemin du Marticot 33610 CESTAS

Organisme important (18 000 cl., CA 86, 812 MF) recherche

COLLABORAT. CCIAUX H./F.
– Sens des responsabilités.
– Profession de gd avenir.
– Rémunérat. très motiv.
Tél. pour r.-vs 45-00-24-03.

Rech. PROFESSEURS Maths-physique, Français Ht niveau, exp., temps partiel Téléphone : 40-16-89-00.

GABOR Ett - 42-96-80-30.
EXPLOITANTS EXPÉRIMENTÉS BANQUE.
Min. 3 ans expér. service cclal.

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE (Hauts-de-Seine) 47.000 habitants recherche

LE RESPONSABLE DE SON BUREAU D'ACTION ÉCONOMIQUE

Niveau de recrutement : Attaché.
Formation souhaitée : maîtrise Sciences Eco, Administration des collectivités. Ecole de commerce.
Exp. en entreprise appréciée. Dynamisme et disp. demandés. Poste à pourv. le 2 nov. 1987.

Adresser candidature et C.V., M. le Maire, Hôtel de Ville, B.P. 201, 92110 CLICHY.

---

secrétaires

ORGANISME DE CONSEIL POUR CHEFS D'ENTREPRISE
Recherche pour Paris

SA SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue anglais.

De formation supérieure, possédant une solide expérience et un sens des contacts humains très développé, elle saura s'intégrer au sein d'une petite équipe dynamique. Organisée, elle assurera un secrétariat varié et se verra confier des responsabilités. Maîtrise du traitement de texte indispensable.

Adresser lettre manuscr. + c.v. et photo à : PCA, 127, rue de La Tour 75116 PARIS.

LYON
Cabinet d'Audit
Membre d'un réseau international
recherche pour son activité
EXPERTISE ET CONSEIL

SENIOR CONFIRME

Il interviendra sous la conduite d'un directeur de mission auprès de PME structurées dans le cadre de missions de révision et de conseil en gestion.

De niveau ESC ou assimilé, ayant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet, il devra avoir un goût prononcé pour les contacts humains et les techniques d'analyse financière et de gestion.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
Béatrice LETIENNE
HSD EXPERTISE ET CONSEIL
16, rue Professeur Depéret
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

HAVAS CONTACT

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

d'implantation internationale recherche pour ses bureaux parisiens :

Collaborateurs HF DE HAUT NIVEAU

Formation universitaire ou Grandes Ecoles appréciée.
Expérience souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 1079 M, à l'Agence AFFLUENTS - 49, av. Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

EMI PATHE MARCONI, éditeur phonographique recherche pour son siège social situé à BOULOGNE (métro Pont de Sèvres) un

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Diplômé d'une grande école de commerce, débutant ou avec une première expérience, aujourd'hui, vous recherchez l'entréprise capable de vous former pour vous confier progressivement des responsabilités opérationnelles dans un secteur qui vous passionne.

Au sein de notre Activité Commerciale et Marketing, rattaché au Contrôleur de Gestion Société, vous prendrez en charge le budget, son contrôle et le suivi des frais.

Pour mener à bien cette mission évolutive, vous êtes bilingue anglais et vous avez des connaissances en micro-informatique appliquée. Rigoureux et méthodique, vous possédez de réelles qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo à **EMI PATHE MARCONI S.A.** - Direction du Personnel - 2, rue Emile-Pathé - 78400 CHATOU.

EMI PATHÉ MARCONI

MEDIA BA

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



HEC, ESSEC, ESCP... débutants vers un contrôle de gestion dynamique

Votre goût pour la méthode, votre sens de la rigueur vous ont conduit à orienter votre formation vers une option finance-contrôle de gestion.

Aujourd'hui, vous êtes prêts à entrer dans la vie active avec la volonté de mettre en application vos connaissances théoriques et pratiques dans un environnement en pleine expansion.

CARDIF, l'un des leaders sur le marché des placements de l'épargne et de la retraite vous propose de découvrir le milieu financier.

Au sein d'une petite équipe, vous assurerez un **contrôle de gestion** de qualité appliqué à tous les domaines de l'entreprise (contrôle budgétaire, suivi des activités, études diverses...).

Votre sens de l'outil informatique sera un atout supplémentaire (utilisation micro + infocentre).

Si notre performance vous séduit, adressez dès à présent votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. 578 M à Sylvie AGUER - Compagnie Bancaire, Service Orientation Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

Controller

Doubs

CHARGEURS S.A.

Un puissant groupe industriel français, aux activités très diversifiées, recherche pour l'une de ses filiales, spécialisée dans la fabrication et la distribution d'articles d'entretien, son controller. Rapportant hiérarchiquement au directeur général, et fonctionnellement au controller du groupe, il aura la responsabilité opérationnelle du reporting, du budget (établissement, suivi, contrôle des écarts), de la comptabilité générale et industrielle (assisté d'un chef comptable), de l'informatique (assisté d'un responsable informatique). Par ailleurs il est le garant du respect des procédures financières et de la transparence de la gestion de l'ensemble de l'entreprise. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une école supérieure de gestion, disposant d'une expérience de quelques années d'une fonction finances et gestion dans un environnement industriel, et familiarisé avec les coûts standards et l'outil informatique. Des qualités de contact, de dynamisme, l'esprit d'initiative sont indispensables. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé à l'usine, dans le Doubs. La dimension du groupe permet d'envisager à terme, des possibilités d'évolution intéressantes. Ecrire en précisant la référence S8201M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Le Centre de Gestion Agréé des Exploitants Agricoles et Viticoles de la Côte d'Or

qui compte aujourd'hui 2.900 adhérents auprès desquels il intervient dans des domaines tels que la tenue de leur comptabilité, le conseil d'entreprise, le conseil en informatique, le conseil juridique et fiscal, recherche, pour son Centre de Gestion Agréé de

DIJON

un responsable d'agence

ESCAE - DECS

Vous participerez ● à l'élaboration des choix stratégiques de l'entreprise, ● à la politique de développement de nouveaux produits et de clientèle, ● à la mise en place de cette stratégie dans son unité.

Vous aurez à ● assumer la Gestion Financière et la Gestion du Personnel de son centre en pleine autonomie à partir d'objectifs négociés, ● promouvoir l'image du centre de gestion, ● assumer la responsabilité des adhérents de son secteur.

Doté d'un goût prononcé pour une fonction polyvalente, il sera un gestionnaire confirmé et sera aussi responsable du développement commercial de son centre, ce qui implique le sens des contacts et de l'innovation.

Diplômé d'une ESCAE et titulaire du DECS, il aura acquis environ 7 ans d'expérience dans le domaine de la Gestion et de la Comptabilité.

Le candidat s'intègrera dans une équipe dynamique qui a la volonté de faire de son centre le leader dans son domaine en Côte-d'Or.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite, sous référence 19 LM à MUTANDIS - 22, rue Royale - 75008 PARIS

Organisation et Publicité

Cadre juridique

Société du groupe ELF AQUITAINE, nous sommes avec plus de 1 000 personnes et 2 milliards de francs de CA, n° 2 sur le marché des Gaz de Pétrole Liquéfiés.

Nous recherchons un CADRE JURIDIQUE.

Véritable généraliste, vous serez rattaché au Chef du Département et l'assisterez pour l'ensemble des problèmes juridiques de la société et de ses filiales.

Jeune diplômé d'une maîtrise de droit privé + CAPA, DEA ou DESS, vous justifiez d'une première expérience dans une fonction similaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à ELF ANTARGAZ - Service Recrutement - 4, rue Léon-Jost - 75017 PARIS.

elf antargaz

MÉDIA 84

Filiale (2 200 sal., 1,3 MdF de CA) d'un groupe industriel coté en bourse, nous concevons et fabriquons des biens d'équipements lourds dont plus de 50 % pour l'exportation. Nous cherchons notre

responsable des affaires juridiques et administratives

dans le Nord

Aux côtés de notre secrétaire général, venez prendre en charge l'ensemble des questions juridiques, fiscales..., négocier et gérer nos contrats d'assurances (plus de 10 MF de primes cette année), assurer la gestion de notre patrimoine immobilier (50 ha de terrain, plus de 150 maisons), nous représenter auprès des organismes officiels...

Vous avez une solide formation juridique ou un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce. Généraliste d'entreprise, vous avez déjà une expérience confirmée dans une fonction similaire. Vous pourrez ainsi apprendre notre entreprise et accéder, demain, à une direction administrative et financière par exemple.

Merci d'écrire à notre consultante, Mlle C. GROUSSARD (réf. 528 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
24, BOULEVARD CARNOT - 59800 LILLE
PARIS - LYON - GRENOBLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Société de capital-développement filiale d'un organisme professionnel

recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES FINANCIÈRES

Pour :

- Analyse et évaluation d'entreprises ;
- Négociations de rapprochement (sociétés communes, holdings, fusions) ;
- Assistance aux entreprises en difficulté ;
- Etablissement de plans de financement ;
- Préparation de dossiers d'intervention d'une société financière et suivi de la gestion des filiales.

Ce poste ne peut convenir qu'à une personne ayant une expérience de haut de bilan, une connaissance des PME et le sens de la négociation.

Nombreux déplacements de courte durée en province.

Ecrire avec c.v., photo et prétent. s/n° 8 095, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Groupe diversifié (25 sociétés - CA 600 MF) crée au sein de sa Direction Financière le poste de



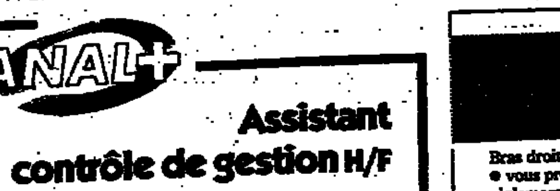
TRESORIER

Basé à PARIS EST

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'Enseignement Supérieur, familiarisé avec les techniques les plus récentes de gestion de trésorerie.

Le candidat agé d'environ 30 ans pourra justifier d'une première expérience réussie dans la fonction.

Adresser C.V., prétentions et photo sous réf. 26613 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra



Assistant contrôle de gestion H/F

Rattaché à la Direction Financière, vous aurez en charge l'élaboration et le contrôle des budgets (reporting mensuel), le développement de nouveaux outils de gestion, des travaux d'analyse et de contrôle financier, l'assistance auprès des différents services de la société.

Formation E.S.C. ou équivalent DECS. Connaissances informatiques Lotus 1, 2, 3. Expérience 2 ans cabinet d'audit.

Qualités exigées : rigueur, sens de la communication, esprit critique, curiosité, esprit d'équipe.

Libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions + photo sous référence 25-42 à



SPIRALE 36, rue Baila - 75009 PARIS

LEW-TOURNAY/ASSCOM

Touraine

Organisme financier lié au logement social, nous recherchons un

Adjoint de direction

Bras droit de notre directeur ;

- vous prendrez en charge l'analyse et l'application de la réglementation afférente à notre activité,
- épaulerez les services dans la gestion des dossiers clients,
- participerez à la définition et l'organisation de notre politique d'information.

Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30 ans, de formation supérieure (ECO, Droit...) ayant l'expérience d'une fonction polyvalente acquise par exemple au sein d'un organisme de construction (privé, HLM, SEM...) ou d'un secrétariat général.

Merci d'adresser CV, photo et lettre manuscrite à notre Conseil, sous référence AD/MO/922, PG Consultants, 21 rue Emile-Zola - 37000 TOURS.

PG Consultants

média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre grande expérience en photogravure, fabrication, suivi clientèle, planning organisation, connaiss. montage électronique, étudierait toutes propositions dans secteurs arts graphiques. Disponible rapidement. Ecrire sous le n° 6981 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 28 ans, comptable Bac G2, 8 ans d'expérience. Étudie toutes propositions sérieuses. Tél. : 39-52-39-34.

F. 26 ans, tril. fr.-angl.-all., maîtrise commerce international, 1 an expérience, cherche emploi assistante ccial export. Libre de suite. Tél. : 48-93-63-70 ou 42-53-29-07.

H. 35 ans, diplômé études sup. (bac + 4) + formation d'attaché de personnel et de relations sociales. 10 ans d'exp. opérationnelle de gestion du personnel dans entr. Presse. Mission longue durée service formation sté agro-alim. 6.000 pers. Recherche poste d'adjoint responsable du personnel ou assistant formation. Toutes régions. Téléphoner au 43-37-59-16.

Ingénieur Ecole Navale, 47 ans, ancien Aéronavale, bil. angl., disp. jusque mai 1988, étudie toutes prop. mission durée déterm. France ou étranger. Tél. : 97-82-42-75.

J.F. 35 ans, excellente présentation, anglais, italien, exp. relations publiques haut niveau, libre voyager. Recherche situation en rapport. Etudie toute proposition. Ecrire sous le n° 8093 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Etudie tte proposition de mission de confiance, ponctuelle ou de courte durée à caractère commercial, artistique, humanitaire ou privé, en France ou à l'étranger. Ecrire sous le n° 8092 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dirigeant PME, récemment disponible, manager efficace et mobile, mettrait à 56 ans son exp. (gestion, production, sociale) au service chef(s) d'entreprise(s). Ch. poste fixe ou contrat à durée déterminée, etc. Tél. : (16) 37-24-31-54.

J.F. 32 ans, franco-africaine, spécial. gestion administr. et humaine de projets de développement Afrique Noire. Étudierait ttes propositions. Ecrire à Mme ARNAUT, 40, rue Condorcet, Paris-9e ou tél. : 48-78-38-27.

J.H. 32 a., technico-comm. de haut niv. en réseau X 25 et SNA, 10 a. exp. informat., ch. empl. Toulouse ou rég. pour R.V. (16.1) 39-90-15-83.

PARIS J.H. 24 a., maîtrise angl., italien, lic. langage des médias, exp. enseignem., ch. emploi, enseignem., format. profess. Tél. : 42-53-35-01.

SECRÉTAIRE DIRECTION 30 ans, 10 ans d'exp. BTS secrét. + DEUG, Rank Xerox 860 et 645. Disponible immédiatement. 48-30-45-54/43-50-84-01.

Femme, études supérieures maîtrisant arabe, hébreu, anglais ch. emploi de traduct. Bensimhon, tél. 48-76-82-68.

J.F. 23 ans, titulaire DESS aménagement, développement (BAC + 5) + maîtrise éco., cherche fonctions en rapport. Tél. : 69-00-58-86.

SECRÉTAIRE bilingue anglais, longue expérience, ch. poste Secrétariat privé ou PDG. Libre déplacements. Ecr. CONTESSE Publ. s/réf. 30.880, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

Secrétaire commerciale dactylo OPÉRATRICE DE SAISIE 18 ans exp. : comptabilité, gestion (commandes, expéditions, facturation). Excellent contact avec clients. Ch. poste à responsabilités. Libre rapidement. Ecrire sous le n° 6983 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ING. E.C.P. 33 ANS + format. ESCP MKG industr., expérim. concept. et réalis. circuits intég. VLSI (Canal +, TV, HIFI), ch. empl. dével. IC, R.P. ou étr. 42-22-64-78.

F. 40 ANS PARFAIT BILINGUE ANGLAIS + all., 4 ans USA, longue exp. achats, approvisionnements, gestion stocks + gestion boutique vente + publicité, magazine. Format. sup. gestion + achats + IFM. Rech. poste achats ou distribution ou export de préf. dans milieu lié à la mode ou au textile mais ouverture autres opportunités. Tél. : 39-73-83-01.

EXCELLENTE SECRÉTAIRE recherche emploi. Tél. : 43-40-79-47.

CHEF DU PERSONNEL 42 ans, 20 ans d'expérience dans tous les aspects de la fonction, recherche poste dans Paris ou région parisienne. Disponible très rapidement. Ecrire ss n° 6945 à Parfrance Annonces, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

F. 41 ans, sérieuse, sûre, dynamique, capacités d'organisation, expérience des relations humaines, sens commercial, disponible, adaptation rapide.

Maîtrise A.E.S., 18 ans expérience Direction-Gestion centre de vacances, organisation voyages, loisirs, relations publiques, anglais.

Cherche poste à responsabilités. Et. toutes propositions intéressantes. Libre de suite. Ecrire sous le n° 1834 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

travail à domicile

Thèses et autres travx corrections, traduct., frappe. Travail soigné. 48-74-98-75 (apr. 18 h).

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

RUE MESLAY

Studio cft, caractère, poutres apparentes. 440.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

4e arrdt

MARAIS, sup. liv. + 1 chbre av. jardin priv., gd stand., park. 2.700.000 F. 42-97-52-73.

5e arrdt

MOUFFETARD

STUDIO CONF. 250.000 F. TÉL. : 42-52-01-82.

15e arrdt

AV. FÉLIX-FAURE, ds bel imm. gd 3 P., tt cft. 1.730.000 F. SOBER – 42-97-52-73.

18e arrdt

Bon 18e, r. d'OSLO, pier. de t. superbe 85 m², dble liv., 2 ch., asc., chf ind., 1.300.000 F. IMMOBAC 45-48-58-68.

QUARTIER GOUTTE-D'OR

3 PCES CONF. 298.000 F. TÉL. : 42-52-01-82.

RUE CAULAINCOURT Bel immeuble p. de t., 3e ét., ravissant 3 pces, cft, 45 m². 625.000 F. H.R. 46-27-53-24.

appartements achats

Recherche 1 à 3 PCES PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

IMMO MARCADET

rech. appts toutes surfaces même à rénover. 42-52-01-82/42-23-73-73.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.

TÉL. : (1) 45-62-78-99.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Locat., vente, gestion. 5, rue Berger, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.

42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

maisons de campagne

A vendre PAVILLON 1980, F 5, 2 niv., 103 m² hab., s/sol tot., 2 500 m², terr. bois., (résid. calme, tennis, pêche, chasse). Ecos (Eure), 80 km de Paris. Prix : 490 000 francs. Téléphone : 30-32-82-63 (du mar. au sam., h. de bur.).

immobilier information

POUR VENDRE

de particulier à particulier sur la France et l'étranger maison, appt, propriété, terrain, commerce INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, r. Greffulhe, 75008 Paris. APPEL GRATUIT.

05-07-09-11

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS

Forum des Halles. Bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Domiciliations depuis 80 F/ms. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1.500 F H.T. INTER DOM - 43-40-31-45.

DOMICIL. CCIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX

AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

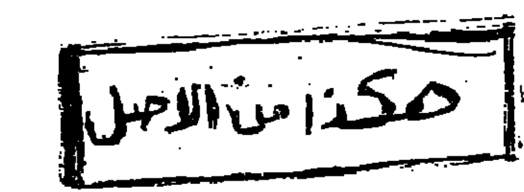
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.

CIDES, 47-20-41-08.

MADELEINE 160 m²

Imm. pierre de taille, 3e ét., asc., très clair, ss pas-de-porte. Bail 9 a. 340.000 F/an + ch.

42-25-67-82



Débats

Dépression politique

De la vacuité des projets peut émerger une autre manière d'être ensemble.

par MICHEL MAFFESOLI (*)

ON ne peut nier que, de plus en plus, la suspicion pèse non seulement sur la politique et les divers jeux, plus ou moins ragoûtants, qu'on lui connaît, mais également sur la politique dont la tradition occidentale n'eut de cesse de vanter les mérites. Il faut également reconnaître qu'une curieuse cécité ne permet pas de tirer toutes les conséquences d'une telle évolution. En effet, l'intelligentsia, en ses diverses expressions, continue à voir dans *le* ou *la* politique la dimension incontournable de notre temps. Décideurs, hommes politiques, journalistes et universitaires s'emploient, suivant leurs préoccupations, à faire rentrer les divers phénomènes sociaux, qu'ils sont amenés à observer ou à gérer, dans un tel lit de Procuste.

Certains, il est vrai, devant les indices insistants de sa saturation, devant l'aspect insaisissable de nombreuses situations ou expériences nouvelles, s'accordent sur le fait que quelque chose existe à côté du politique ou même, pour être plus précis, lui préexiste. Cette « chose » est lors appelée « société civile ». En la nommant ainsi, on lui assigne une place et, du même coup, l'on s'en protège. Ainsi, à l'occasion, on peut du même coup l'évoquer au mieux comme un *zombie* aux contours indéfinis, au pire comme une entité dangereuse dont il convient de se méfier. Parfois aussi, on la place dans une conversation de bon ton... et l'on passe aux choses sérieuses. Obnubilés que nous sommes par les diverses formes du pouvoir, il ne nous paraît pas pensable que quelque chose puisse lui échapper. On a souvent parlé de l'ethnocentrisme occidental, caractérisant notre manière de concevoir le monde. Il serait temps de reconnaître qu'il existe une sorte de « *politicocentrisme* » aux effets intellectuels des plus nocifs, en ce sens qu'il ne permet pas de comprendre l'émergence d'une vigoureuse socialité.

Il est vrai qu'il s'agit là d'une constante : par pesanteur idéologique, on continue à penser en des termes qui ne rendent plus compte de rien. Ainsi, lorsque l'interprétation politique paraît par trop inadéquate, on fera intervenir ces catégories fort proches qui posent les problèmes sociaux en termes de « devoir être ». Ce qui donne naissance à ces bouillies morales particulièrement prisées par les temps qui courent. En étant projectives, tournées vers le futur, universalisantes, et quelque peu rationalistes, les perspectives politiques et morales sont de la même eau. Elles jugent ce qui doit être retenu ou pas, elles déclarent le bien et le mal et déterminent le vrai et le faux.

Homo aestheticus

Sécurisante pour l'esprit, issue du développementalisme optimiste propre à la modernité, une telle vision généralisante n'est plus de mise en un monde caractérisé par l'hétérogénéité des valeurs sociales. En bref, on peut dire, fût-ce d'une manière hypothétique, que *l'homo economicus* tourné vers le lointain et la maîtrise de la nature, que *l'homo politicus*, fasciné par le pouvoir et se déterminant pour ou contre lui, pourraient bien laisser la place à ce que l'on peut appeler un *homo aestheticus* qui se soucie avant tout d'éprouver quelques émotions collectives, au sein des petites « tribus » auxquelles il participe.

Sous peine de perdre contact avec la réalité sociale, nous serions bien inspirés d'être attentifs à un tel processus, en cette période électorale qui va voir s'affronter une grande diversité d'opinions.

Sera-ce l'occasion d'un choc des idées ? Quoique l'on puisse en douter, il est bon de l'espérer, car l'enjeu est loin d'être négligeable qui est celui de la forme que prendra le consensus social au tournant de ce siècle et du siècle suivant. Ce consensus sera avant tout recentré sur ce que l'on peut appeler la « proxémie ». A savoir que dans tous les domaines, – travail, culture, sexualité, – priorité sera donnée au sentiment d'appartenance. La vie sociale étant dès lors constituée par une succession de « nous » qui ont leurs règles de conduite, leurs modes de vie spécifiques.

Il est évident qu'un tel consensus n'aura plus rien à voir avec une structure linéaire, rationnelle et prévisible ; mais fera davantage penser à une arborescence aux ramifications complexes et aux effets aléatoires. Ce sont les circonstances et le plaisir de vivre ensemble des moments d'intensité qui risquent ainsi de caractériser les diverses explosions sociales. Dans une telle logique, tous les prétextes sont bons, indécidables aussi. En tout cas, devant un tel situationnisme généralisé, il est bien délicat de s'en tenir aux interprétations strictement mécaniques qui ont fait le succès de la perspective économico-politique. On serait mieux avisé de suivre avec attention les méandres des passions et des sentiments collectifs qui ne se verbalisent pas dans de classiques manifestes ou déclarations (syndicaux par exemple), mais s'expriment dans une gestuelle, parfois explosive, qui toujours marque en profondeur le corps social.

Le terme que l'on emploie fréquemment pour qualifier la vie en société, celui de « consensus », vient étymologiquement du sentiment partagé. Il est possible que celui-ci délimite la logique de l'être ensemble qui s'esquisse de nos jours. Logique qui ne serait plus finalisée, tournée vers le lointain, mais au contraire centrée sur le quotidien. Ce qui nécessite une pensée du « domestique » en quelque sorte. On peut parler de ce fait d'une *dépression du politique*. C'est-à-dire que c'est dans le creux laissé par l'absence de projets, sous leurs diverses formes, que va se nicher une autre manière de comprendre et de vivre l'existence sociale.

Culture des sentiments

Pour le formuler en des termes un peu abrupts, on peut dire qu'à la polarité constituée par le couple de la morale et du politique est en train de succéder une polarité qui s'articule autour de l'hédonique et de l'esthétique. Tout en étant un peu arbitraire, ce glissement permet d'éclairer la différence fondamentale qui existe entre, d'une part, une attitude prospective, une conception du temps finalisée, un ordre social reposant sur l'individu et la raison mécanique, et, d'autre part, un vécu plus amoral, plus sensible, plus imaginatif, envisageant l'ensemble de la société comme étant un ordonnancement d'une multitude de groupes s'ajustant tant bien que mal entre eux.

Il s'agit là d'un glissement d'importance que les hommes politiques ont quelque mal à cerner : le social ne s'inscrit plus dans le cadre d'une histoire en marche, il ne se situe pas non plus contre l'histoire, il se met en marge de celle-ci ; ou, plus exactement, il fait éclater le concept de centre historique en une multitude de centralités souterraines qui ont chacune leur histoire. Savoir prendre en compte une telle hétérogénéité est certainement la question essentielle de cette fin de siècle.

(*) Professeur à la Sorbonne, directeur du Centre d'étude sur l'actuel et le quotidien (Paris-V).

Le siècle des métropoles

Comment et pourquoi préparer l'Ile-de-France de l'an 2000

par MICHEL GIRAUD (*)

LE Nouveau Monde, c'est l'Europe ! Les nouveaux moteurs, ce sont les métropoles. Terminés, les complexes d'une Europe vieillissante qui enviait la jeunesse et le dynamisme des continents américain et asiatique. Terminés, les vœux pieux et les cautères sur jambes de bois. Jouons l'Europe pour gagner ! Les chances de l'avenir se forgent désormais à Londres, à Francfort, à Barcelone, en Ile-de-France. C'est le réveil des métropoles européennes.

Pourquoi ? Parce que les Etats ont compris – et le gouvernement de Jacques Chirac est le premier à le comprendre en France – que leur puissance et leur compétitivité internationale passent par le rayonnement et le bouillonnement de leurs métropoles.

Parce que, depuis que la Communauté européenne se construit, les barrières tombent une à une, le terrain devant être complètement déblayé en 1993. Parce que l'espace se rétrécit à force d'Airbus et de TGV, au point que plus de 100 millions d'Européens vont se trouver à moins de trois heures de Paris. Parce que l'évolution des techniques de communication, la multiplication des téléports accélèrent le temps, plaçant les entreprises européennes en prise directe sur une économie – monde sans concession.

La disparition des obstacles juridiques et le rapprochement physique des métropoles européennes ont profondément modifié le paysage économique français. La région Nord-Pas-de-Calais est désormais en concurrence avec la Belgique ou les Pays-Bas plus qu'avec l'Ile-de-France. La région Rhône-Alpes se tourne vers Zurich, Genève ou Milan ; la région Languedoc-Roussillon vers Barcelone ou Madrid. Mais l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon doivent jouer la France ensemble.

Les régions européennes se livrent, entre elles, une concurrence saine mais farouche pour attirer les hommes et les emplois. Une entreprise étrangère décidée à s'installer sur notre continent cherchera quelle est, en Europe, la région la plus intéressante en termes d'infrastructures de transport, de communication, de bureaux, de loisirs... L'implantation d'Eurodisneyland à Marne-la-Vallée est la manifestation la plus retentissante de cette démarche « comparative ». Elle est également la preuve la plus tangible de la compétitivité de l'Ile-de-France.

Dans une Europe libre il y a, de plus en plus, un marché de métropoles, comme il y a, dans une économie libre, un marché de l'automobile ou de l'électroménager. D'ici à dix ans, la nation qui se retrouvera en tête de l'Europe sera celle qui aura le mieux su promouvoir chacune de ses métropoles et créer entre elles une nécessaire et forte synergie. A nous de gagner.

En France, c'est la région qui représente, en théorie, ce nouvel espace économique, ce nouveau champ de compétition internationale. En pratique, les régions ne pourront faire gagner la France que si l'on ajuste les règles du jeu. Il faut repenser la décentralisation redéfinir la répartition des pouvoirs entre la commune, le département, la région et l'Etat pour que chacune de ces collectivités puisse donner le meilleur d'elle-même.

Cela veut notamment dire supprimer les interférences, les coresponsabilités, les financements croisés. Cela veut dire rechercher la complémentarité de deux couples : celui des gestionnaires locaux que forment la commune et le département, et celui des aménageurs que sont l'Etat et la région.

Des pouvoirs utiles

Il ne s'agit pas tant de donner plus de pouvoirs à la région que de lui donner autrement les pouvoirs utiles. Il faut la dispenser de gérer le quotidien pour qu'elle se consacre à l'organisation de l'avenir, au renforcement des capacités économiques, en aménageant le temps et l'espace. Qu'on la libère de la plomberie des lycées pour lui permettre de construire les routes et d'implanter les téléports.

Tel est le véritable rôle de la région : coordonner les grands équipements en prolongeant, sur le terrain, l'action de l'Etat. En Ile-de-France, depuis vingt-cinq ans, nous préparons la région à sa véritable vocation, celle d'être moteur économique du pays en même temps qu'espace confortable de vie pour les dix millions de Franciliens.

C'est à cet objectif que répondent les villes nouvelles, la Défense, le RER et les autoroutes... C'est sur cet acquis, édifié depuis plus de deux décennies, que nous pouvons nous appuyer pour gagner la partie de 1993. L'enjeu est d'importance. D'abord, parce qu'il y a à la clé la volonté d'être la grande métropole de l'Europe occidentale. Sa situation centrale au cœur de la Communauté, son réseau de communication et la spécificité tertiaire de l'Ile-de-France autorisent celle-ci à « revendiquer » cette place de choix.

Ensuite et surtout, parce qu'il en va du bien-être économique et social des millions d'hommes et de femmes qui font l'Ile-de-France. Remporter le défi européen, cela se mesure en termes d'emplois, de niveau et de qualité de vie.

Les moyens de gagner ? C'est « Ile-de-France 2000 », qui doit être un grand projet économique et humain pour les dix années à venir. Un projet qui visera, en associant les énergies des pouvoirs publics et des Franciliens eux-mêmes, à créer une fantastique synergie de tous les potentiels économiques de la région et à promouvoir le cadre d'existence qui sied à l'équilibre et au bonheur des hommes.

Cela signifie : donner sa véritable dimension au grand axe qui, de Cergy-Pontoise à Marne-la-Vallée, mobilise la puissance tertiaire de l'Ile-de-France ; canaliser les capacités intellectuelles et économiques autour de deux grands pôles européens de Massy et de Roissy, à l'interconnexion des lignes de TGV ; enfin, offrir un cadre de vie harmonieux en insérant l'agglomération centrale dans une vraie ceinture verte et en valorisant le réseau fluvial de la région.

Ile-de-France 2000 doit être un projet fort, ambitieux. Toutefois, sa force et son ambition sont proportionnelles à l'urgence de sa mise en œuvre. Si nous avons eu vingt-cinq ans pour nous préparer, nous n'avons que dix ans pour gagner le défi européen. Alors, foin de chamailleries partisanes ou inutiles, concevons et réalisons ensemble ce projet.

(*) Président du conseil régional d'Ile-de-France.

Le Courrier du Monde

HOMMAGE

Guillaume Gillet architecte de violence et d'audace

Quand un architecte disparaît, comme Guillaume Gillet vient de le faire à soixante-quatorze ans, il est outrecuidant et malséant de faire son procès en une quarantaine de lignes, comme vous l'avez fait dans *le Monde* du 28 septembre. Une œuvre, si discutée soit-elle, s'analyse en profondeur lorsqu'il s'agit d'y apporter critique.

Dès 1957, une œuvre curieuse et ambitieuse avait retenu mon attention : le réservoir de la Guérinière à Caen, exécuté en collaboration avec René Sarger. Château d'eau à structure nervurée passant à travers un anneau de bureaux, il apportait un souffle tout à fait neuf sur ce genre d'ouvrage. Il militait pour une forme plus libre que la stricte épure de l'ingénieur. Il introduisait la notion du vide dans la structure face à la forme fermée habituelle. Il sentait son gothique. L'église Notre-Dame de Royan (1954-1958), faite en collaboration avec l'ingénieur Lafaille et l'architecte Hébrard, était de la même veine, et les nervures de ses coques concaves traduisent un expressionnisme de structure que l'on retrouve aujourd'hui dans les grands ouvrages métalliques. Quant aux bas-côtés, l'espace incliné que Gillet y a inscrit demeure, à mon avis, un des meilleurs lieux de l'architecture moderne.

A travers le vieillissement, et les modes, il faut savoir lire la qualité d'une architecture dans ce qu'elle a eu de novateur, dans ce qu'elle aura de futur, et dans ce qu'elle a de sensibilité dans son présent. A ce titre, le Pavillon de la France, à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1958, fut un coup de tonnerre dans l'histoire de l'architecture officielle française des expositions.

Enfin, en 1960, cet architecte de violence et d'audace s'attaque à la ville de Cannes. Et là, surprise, il entreprend un aménagement tout en douceur de la promenade de la Croisette jusqu'au port Canto, qui reste encore aujourd'hui le seul exemple de port moderne qui soit tout autre chose qu'un parking à bateaux. Voilà ce que nous lègue l'architecte Guillaume Gillet.

Quatre fois cet homme a indiqué une voie aux architectes, quatre fois il a frappé juste, et c'est à notre époque suffisamment étonnant pour qu'on se croie obligé de le rappeler à ceux qui l'oublient.

CLAUDE PARENT.
(Architecte, Paris.)

BANQUEROUTE

Soupçon sur la justice

Qu'un homme d'affaires entretienne avec deux joailliers des relations financières portant sur des sommes considérables, voilà somme toute de l'ordinaire. Que ces joailliers se voient reprocher sinon l'activité occulte de banquier, du moins de nombreux agissements illicites punis par la loi, cela peut arriver. Qu'après avoir creusé un trou de quelques milliards, ils se retrouvent en prison, c'est déjà plus rare.

Que devenu ministre de la justice, garde des sceaux, notre homme d'affaires soit le chef suprême du parquet, qui exerce l'action publique, recherche coupables et complices, organise les poursuites, voilà qui complique l'histoire.

Trêve d'apologue, la justice pourrait-elle sortir indemne d'une telle situation si elle devait durer ? Il ne nous appartient pas de dire si l'affaire Chaumet doit devenir l'affaire Chalandon. Mais peut-on concevoir dans un Etat de droit que le ministre de la justice puisse avoir des intérêts en jeu, être mis en cause à l'occasion d'une affaire pénale, sans que pèse sur le cours de la justice l'ombre d'un soupçon ?

BERNARD ANDREU,
DOMINIQUE COUJARD
et ROLAND RAPPAPORT.
(Paris.)



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

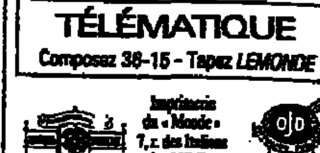
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

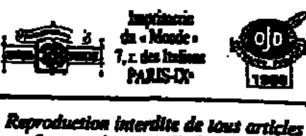
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le Monde
ECONOMIE

LA CITY UN AN APRÈS LE BIG BANG

Chacun a trouvé sa place... provisoirement

Le 27 octobre 1986, la City, vieille de deux cent quatorze ans, s'ouvrait au vent de la concurrence soufflant de New-York et de Tokyo. Un an plus tard, le « bain de sang » que prédisaient quelques esprits chagrins ne s'est pas produit. Mais on compte déjà les premières victimes d'affrontements commerciaux sans merci sur les commissions, désormais libres, entre une clientèle de plus en plus exigeante et des intermédiaires financiers obsédés par la part de marché, au détriment de la rentabilité. Un volume d'affaires en hausse (il a largement doublé en un an à l'International Stock Exchange sur les actions et les fonds d'Etat) ne signifie pas nécessairement des bénéfices automatiques. Les nouveaux membres de la Bourse (où les charges restées britanniques constituent l'exception) en font la cruelle expérience, et certains *brokers* américains, déçus, ont déjà commencé à réduire leurs effectifs londoniens. En 1975, la déréglementation de Wall Street, où les transactions ont quadruplé, avait entraîné la fermeture de cent cinquante charges d'agents de change new-yorkaises. Cependant, Paris, qui connaîtra en janvier prochain un bouleversement de ses structures financières, s'interroge. La chute brutale des cours de Bourse ces derniers jours est préoccupante. Mais le palais Brongniart doit poursuivre sa déréglementation s'il veut conserver la première place des Bourses européennes de « seconde division ».

A Londres, sur des marchés déréglementés, il ne s'agit plus de « faire du chiffre » mais des bénéfices

SALOMON BROTHERS décide de supprimer 800 emplois, soit 12 % de ses effectifs, qui étaient passés de 4 000 à 6 500 personnes en l'espace de deux ans. A New-York, la décision brutale de la grande firme américaine de courtage, dictée par des motifs d'économie, a fait l'effet d'une douche froide. Mais c'est à Londres que les 900 salariés de la société éprouvent les plus vives inquiétudes. Salomon, en effet, n'a pas tardé à prononcer son jugement : le coupable, c'est la City.

Il ne s'agit pas d'un acte isolé. Quelques jours auparavant, Shearson Lehman annonçait le licenciement de 150 personnes, soit le dixième de son personnel londonien, et la Chemical Bank décidait de réduire de 18 % ses effectifs locaux (un millier de personnes).

Du côté des établissements britanniques, les informations distillées avec plus ou moins de discrétion durant l'été dernier n'étaient pas plus rassurantes : la Midland et la Lloyds, deux des trois grandes banques commerciales, décidaient de se retirer de certains marchés boursiers, la première des actions, la seconde des fonds d'Etat. Dans le même temps ou presque, le « troisième larron », la Barclays, abandonnait ses fonctions de contrepartiste *(market maker)* qui constituent pourtant une position-clé sur la scène financière, imité en cela par Robert Fleming, un agent de change.

A quelques jours de la célébration du premier anniversaire du Big Bang, le malaise était perceptible dans le fameux « square mile », orgueil de la City. Pour tous les observateurs, ce ne sont là que les premiers effets de la vaste déréglementation entreprise en octobre dernier (1), et qui s'appuyait alors, pour l'essentiel, sur quatre grandes réformes : la suppression des commissions fixes sur les achats et ventes de titres, la transformation des anciens agents de change *(brokers)* et intermédiaires *(jobbers)* en *market makers*, des spécialistes autorisés à effectuer des transactions pour leur clientèle, mais aussi pour leur propre compte ; la mission confiée à la Banque d'Angleterre d'émettre des fonds d'Etat *(gilts)* auprès d'un nombre restreint de courtiers agréés (29 au départ), enfin, le regroupement de l'euromarché (réservé aux émissions d'actions et d'obligations hors du pays d'origine) et du London Stock Exchange.

Dans un premier temps, et bien avant le 27 octobre 1986, c'est ce dernier volet qui a retenu l'attention. En l'espace de quelques mois, la City a assisté à une gigantesque redistribution des cartes entre, d'un côté, petits et grands *brokers* londoniens, et, de l'autre, les grandes institutions financières étrangères. Les firmes de courtage américaines y voyaient notamment le moyen idéal pour prendre pied à la Bourse de Londres, dont les non britanniques étaient jusqu'à présent exclus.

Après ce grand chambardement, qui a aussi entraîné les grandes banques françaises dans la tourmente (*voir encadré*), chacun semble avoir trouvé sa place. « *Les premières alliances financières se sont nouées* », confirme M. Bertrand Schneiter, conseiller financier à l'ambassade de France à Londres. Pour aboutir à quel résultat ? L'intégration sous bannière américaine, suisse, australienne, canadienne ou française de la totalité des charges de quelque importance (seul Cazenove est resté indépendant après avoir organisé un « tour de table » pour conforter son assise financière) et l'affaiblissement des banques d'affaires britanniques.

Sur le dernier point, la partie de chassé-croisé engagée entre acheteurs et vendeurs a donné lieu à quelques épisodes savoureux (sauf peut-être pour le personnel concerné). Tel est le cas de l'agent de change Savory Milln, successivement racheté par des organismes scandinaves, puis canadiens, pour être finalement confié à des banquiers suisses.

Quant aux *merchant banks* britanniques, leur situation est devenue généralement préoccupante. A la différence des grandes banques de dépôt, qui gagnent sur leur réseau commercial ce qu'elles peuvent se permettre de perdre ailleurs, ce « club de gentlemen » doit éponger des pertes de 30 millions à 60 millions de livres (c'est le prix de l'« après-big bang » pour de nombreuses banques), alors que ses activités traditionnelles pâtissent déjà de l'âpre concurrence livrée par les *investment banks* américaines.

« *Hambros est de plus en plus discrète, N.M. Rothschild vivote et Morgan Grenfell est pratiquement à vendre* », assure cet observateur, depuis vingt ans, de la City. Pour éviter de trop noircir le tableau, il faut cependant mentionner la bonne santé de Warburg, l'une des rares *merchant banks* à avoir tiré son épingle du jeu.

Contraintes de se replier sur les activités de conseil aux entreprises pour monter des opérations financières *(corporate finance)*, ces établissements ont trouvé à point nommé un ballon d'oxygène dans le programme de privatisations mené à marche forcée de part et d'autre de la Manche. Ainsi, Kleinwort a travaillé sur le dossier Saint-Gobain, et N.M. Rothschild s'est vu confier la plus importante dénationalisation du « programme Thatcher », celle de British Petroleum, qui se déroule en ce moment.

Les craintes de la Banque d'Angleterre

Face à cette situation, les autorités britanniques qui, derrière le discours officiel sur la déréglementation, pratiquent en fait une sévère re-réglementation des circuits financiers, n'ont qu'une crainte : voir ces banques d'affaires par trop fragiles passer sous contrôle étranger, comme ce fut le cas pour les *brokers*. A cet égard, le rachat, début octobre, par la Trustee Savings Bank (TSB), de la banque d'affaires Hill Samuel, convoitée successivement par l'Union de banques suisses, le Crédit suisse ou encore l'américain Morgan Stanley, a permis à la Banque d'Angleterre de pousser un soupir de soulagement.

Il ne s'agit toutefois que de la partie la plus visible, le changement des enseignes, alors que c'est sur les marchés que se règlent véritablement les comptes. Celui des *gilts*, tout particulièrement, là où se traitent les fonds d'Etat, un secteur d'activité très important à la Bourse de Londres, et qui a fait déjà ses premières victimes. Après le retrait, notamment de la Lloyds, il est à prévoir que, sur les vingt-sept opérateurs encore en lice, une bonne partie devront déposer les armes dans les prochains mois. « *Si on n'est pas dans les cinq premiers, on ne gagne pas d'argent* », confie l'un d'entre eux sous le couvert de l'anonymat.

De Londres,
SERGE MARTI.

(Lire la suite page 38.)

(1) La mutation financière de la City (« Le Monde Economie » du 21 octobre 1986).

LE VOLUME D'AFFAIRES QUOTIDIEN

● Sur les actions domestiques



● Sur les obligations et fonds d'Etat

Millions de livres
7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 – 0
Avant le Big Bang: 85 : 1 038 ; 86* : 1 372
Après le Big Bang: Nov. 1 400 / 1 844 ; Déc. 1 480 / 1 585 ; Janv. 1 913 / 2 057 ; Fév. 1 907 / 2 155 ; Mars 2 992 / 2 770 ; Avril 2 338 / 2 384 ; Mai 2 586 / 2 334 ; Juin 2 579 / 2 240

Clientèle — Intermédiaires

* pour les 9 premiers mois de 1986

L'ÉTAT DE LA FRANCE

La finance contre l'industrie ?

par HENRI BOURGUINAT (*)

AU moment où la Bourse enregistre un sérieux accès de faiblesse et où le doute paraît s'insinuer sur de nombreux compartiments du marché financier, il est une question un peu lancinante qui, plus que jamais, se pose. Peut-on prétendre faire durablement cohabiter une finance prospère et une économie réelle marquée encore trop souvent d'une évidente apathie ?

Le cas de la France, où l'investissement productif en volume n'a pratiquement pas augmenté de 1980 au début de 1987 (simultanément il s'accroîssait de 10 % en RFA et de 30 % aux Etats-Unis), alors que, jusqu'à l'été, le cours des actions quadruplait en cinq ans, a légitimement retenu jusqu'ici l'attention. La finance, dit-on, joue contre l'industrie ! En réalité, il n'est pas sûr qu'une dérive d'interprétation ne se soit pas formée et que, d'une concommitance certes à problèmes, on ne soit pas passé à une relation de causalité trop directe, oubliant, chemin faisant, d'autres risques potentiels importants.

Effectivement, il y a eu ces dernières années, dans un contexte de déréglementation parti des Etats-Unis, toute une vague d'innovations financières et de hausses du cours des titres, sans parler de restructurations faites à partir de « raids » boursiers. Ceux-ci, quoique plus nombreux depuis un an ou deux, demeurent cependant, en nombre et en dimension, sans commune mesure avec ceux qui sont faits aux Etats-Unis.

En France, la pratique des rachats montés presque exclusivement à partir de l'effet de levier d'un endettement préalable *(leveraged buy-out)* et d'obligations déclassées dites « de pacotille » *(junks bonds)* paraît encore comparativement peu répandue. Néanmoins, l'idée d'une finance qui freinerait, voire qui serait destructrice quant à l'industrie et à l'investissement, est souvent évoquée. Elle doit, en fait, être nuancée.

Un hiatus préoccupant

Tout d'abord, l'argument d'une finance qui anticiperait court, alors que l'industrie exigerait un horizon de prévision long, n'est pas entièrement convaincant dès lors que l'objet de plus d'une restructuration est, justement, d'assainir les groupes industriels et d'en mieux préparer l'avenir. De même peut-on admettre que la croissance financière garantit, au moins pour une part, l'accumulation préalable du capital nécessaire au développement industriel de l'avenir.

De plus, l'euphorie boursière n'est sans doute pas davantage elle-même étrangère à la recapitalisation générale aujourd'hui autorisée par les entreprises qui ont reconstitué leur marges de profit et d'autofinancement. Dès lors, la Bourse se devait, dit-on, d'anticiper cette reconstitution des profits du présent et d'annoncer ceux de l'avenir.

Le prix d'une action, enseigne la théorie financière, n'est que la valeur actualisée des produits bruts futurs. Dans ces conditions, il est somme toute normal que les rendements boursiers se ressentent de l'assainissement des bilans et l'amélioration des marges de rentabilité.

De même, la « financiarisation » de l'économie ne saurait encore s'opposer purement et simplement à l'industrie, dans la mesure où, notamment en France avec le succès des billets de trésorerie, les entreprises se financent désormais à meilleur compte qu'elles ne le faisaient dans le cadre traditionnel antérieur. Enfin, il est encore peu niable que le nombre d'opérations réelles (exportations, investissements à l'étranger, etc.) est de moins en moins dissociable du faisceau de services financiers (crédits, émission locale de titres, prêts croisés) qui les accompagnent. C'est le savoir-faire financier qui, bien souvent, permet de l'emporter sur les marchés étrangers, et la France tire ici souvent bien son épingle du jeu : le financement des ventes d'Airbus en est un bon exemple.

Que la finance ne soit pas prédatrice de l'industrie et que sa prospérité ne se nourrisse pas de la substance de l'économie réelle, voilà bien qui peut être admis, en ce sens qu'il n'y aurait pas de relation causale directe entre les deux phénomènes. Il serait en effet tout à fait excessif de soutenir que la finance est le facteur principal – et moins encore exclusif – de la difficulté d'être actuelle de l'économie réelle ; et tout autant de prétendre que l'euphorie financière, aujourd'hui comme en 1929, annonce nécessairement à elle seule la crise brutale de l'économie réelle. Après tout, si la forte hausse des taux d'intérêt réels du début des années 80 a manifestement joué dans le sens de la préférence donnée aux actifs financiers, rien ne dit que ce ne fut pas aussi, parallèlement, la baisse du rendement moyen des actifs réels eux-mêmes (suite des chocs pétroliers, stagnation de la productivité, essoufflement de la norme antérieure de consommation, etc.) qui joua un rôle important dans le délaissement des investissements productifs.

Cependant, tout cela ne doit pas faire oublier qu'une prospérité financière telle que celle que nous avons connue, enregistrée en parallèle avec la stagnation de la production et avec le chômage, est loin d'être exempte d'inconvénients. Marquons d'abord fortement que les groupes français réputés les plus talentueux en matière de finances ne sont pas toujours assurés de leur avenir industriel.

(Lire la suite page 39.)

(*) Professeur à l'université de Bordeaux-I.

Le « *Monde Economie* » poursuit la série d'articles de réflexion sur « *l'état de la France* », après ceux publiés les 28 juillet (« *Une passe périlleuse* » de Bernard Lassudrie-Duchêne), 4 août (« *Le poids des mauvais élèves* » de Jean-Jacques Chevalier), 11 août (« *Les deux paresses* » de Jean Matouk) et 22 septembre (« *En déclinant le déclin* » de Xavier Greffe). Dans les semaines à venir, d'autres personnalités formuleront leur diagnostic.

Paris riposte

Face au porte-avions britannique il faut conserver la première place continentale

LE secret aura été bien gardé et la surprise sera totale lorsque, le 10 mars 1987, M. Edouard Balladur, ministre des finances, et M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, présenteront chacun le projet de réforme de la Bourse qui prévoit la suppression du monopole des agents de change. Ce projet, qui est discuté à partir du 20 octobre au Parlement, est la pierre angulaire de toute la stratégie de modernisation entreprise depuis plusieurs années pour affronter la concurrence des autres places financières.

En premier lieu, la Bourse française doit résister aux volontés expansionnistes de Londres. La City a d'ailleurs clairement affiché ses ambitions, au lendemain du « Big Bang », en changeant son appellation de London en International Stock Exchange. Cette place, quatre fois plus importante que Paris en termes de capitalisation boursière, négocie depuis longtemps des valeurs françaises et souhaiterait étendre son champ d'action. Il fallait donc réagir pour éviter que le marché ne franchisse la Manche.

Face au géant britannique qui entend maintenir sa prééminence, les Bourses européennes se modernisent, chacune voulant de plus devenir la première des places continentales. Francfort, Amsterdam et Paris briguent ce titre qui leur permettrait de drainer le maximum d'investisseurs et de capitaux. D'où le souci de M. Xavier Dupont de « *réaliser un effort de modernisation à un rythme de marche forcée, et sur un large front qui englobe les produits, les méthodes et les structures* ».

Dès lors, il fallait à nouveau attirer les entreprises vers les marchés financiers et surtout internationaliser la place de Paris avant d'entreprendre les réformes de structure, le tout dans un climat de concurrence acharné et les yeux en permanence rivés sur la City. De nouveaux produits ont été proposés aux investisseurs et aux émetteurs.

A l'image de Londres, ce sera tout d'abord, en 1983, la création du second marché, qui permet d'accueillir, avec des formules plus souples que le marché officiel, des entreprises de taille moyenne. L'engouement immédiat s'est amplifié aux cours des ans. Cette année, pas moins d'une centaine de firmes y accéderont, portant à deux cent soixante-quinze le nombre de valeurs cotées à la fin du mois de décembre.

Ensuite, il y aura pour les investisseurs l'instauration de deux marchés de couverture de risque, l'un sur les obligations, le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), l'autre sur les actions, le MONEP (Marché des options négociables sur actions de Paris). Le MATIF, qui a été ouvert en février 1986, a rencontré un succès immédiat, qu'avait sous-estimé les autorités boursières : en juin 1987, l'activité sur l'emprunt d'Etat notionnel a été supérieure de 40 % à celle réalisée par son homologue, le Long Gilt, coté à Londres. L'avantage est donc à Paris ; mais il faut toujours innover : de nouveaux contrats plus élaborés sont donc à l'étude ; ils devraient être lancés dès le début de 1988.

Après le lancement du MONEP, le 10 septembre dernier, la réponse britannique ne s'est pas fait attendre. Avant même que le marché parisien n'ait acquis sa vitesse de croisière, la City a décidé de lancer, dès le 5 novembre, un marché d'options qui cotera trois valeurs supports : Elf-Aquitaine, Peugeot et Saint-Gobain. Les deux premières étant déjà présentes sur le MONEP, les autorités londonniennes souhaitent ainsi empêcher certains investisseurs étrangers de venir réaliser leurs opérations à Paris. Elles proposeraient même des conditions plus avantageuses aux opérateurs.

L'internationalisation de la Bourse de Paris nécessitait au préalable l'élargissement de la plage de cotation des titres. En juin 1986 a été instauré un marché en continu, assisté par informatique où les transactions durent de 10 heures à 17 heures. Progressivement, les actions quittent le palais Brongniart, où elles sont cotées à la criée, pour ce nouveau système, appelé CAC (cotation assistée en continu), totalement informatisé.

A la fin de l'année, cent vingt titres y seront répertoriés, et l'ensemble des valeurs françaises du marché à règlement mensuel y figureront avant le mois de décembre 1988. Le système sera ensuite étendu aux obligations, aux actions françaises du comptant et aux valeurs étrangères. Cependant, deux systèmes complémentaires ont été ajoutés, qui permettent la diffusion et le routage des ordres, tandis que l'utilisation d'autres vecteurs est envisagée pour permettre une diffusion de l'information en Europe.

Une fois le développement de nouveaux produits et la modernisation des techniques de négociation engagés, les autorités boursières ont entrepris de s'attaquer aux structures mêmes du marché en annonçant au mois de mars une réforme de la Bourse. Cette transformation radicale repose sur trois objectifs prioritaires : l'unité de la place, la préservation de l'identité du marché et sa continuité, le souci de donner aux membres de la Bourse des compétences et des capacités nouvelles.

La suppression du monopole

Dans cet esprit, le monopole de négociation des agents de change sera définitivement supprimé en 1992 *(voir encadré)*. Les banques françaises et étrangères pourront accéder indirectement aux négociations en entrant dans le capital des sociétés d'agents de change. Pour leur part, les charges qui le souhaiteront pourront devenir des « investment banks » à la française. Une façon de faire disparaître la rivalité entre deux catégories traditionnelles d'intermédiaires financiers. Mais, surtout, un moyen de renforcer considérablement les fonds propres des sociétés d'agents de change.

A la différence de Londres, le principe d'une centralisation sera maintenu. Une réglementation obligera prochainement les négociateurs à respecter la voie du marché, de manière aussi à empêcher toute fuite des transactions outre-Manche... En attendant la prochaine contre-attaque britannique.

Même si les investisseurs étrangers représentent actuellement entre 25 % et 30 % de la capitalisation boursière en France, il faut, pour affronter la concurrence, renforcer cette présence. Les Anglais l'ont très bien compris : la direction du « board » de Londres est composée pour moitié d'opérateurs non britanniques. Les autorités boursières françaises souhaitent donc développer et faire connaître les études réalisées par des analystes sur les sociétés françaises. « *Il faut aller vendre le marché français aux étrangers,* ne cesse d'affirmer M. Xavier Dupont, *car ils ne viendront pas à nous tout seuls.* »

La City veillera d'ailleurs à les détourner, discrètement mais fermement. Cette Bourse, que beaucoup de professionnels comparent à un porte-avions ancré au large des places européennes, ne laissera rien passer sans se défendre. « *On ne peut absolument pas dormir. La compétition est telle qu'il n'est même pas possible de faire de pause* », affirme le syndic de la Compagnie des agents de change.

DOMINIQUE GALLOIS.

Calendrier

— **Jusqu'au 31 décembre 1987 :** élaboration du cadre législatif et réglementaire de la nouvelle architecture des Bourses, le projet de loi devant être adopté par le Parlement avant la fin de l'année.

— **Dès le 1er janvier 1988 :** les agents de change pourront opter pour le statut d'*investment bank* et ouvrir, quel que soit leur choix, leur capital à hauteur de 30 % au plus. Création d'une autorité du marché, le Conseil des Bourses de valeurs, dont les membres seront majoritairement les sociétés de Bourse.

— **Dès le 1er janvier 1989 :** ouverture du capital des charges existantes à hauteur de 49 % au plus.

— **Dès le 1er janvier 1990 :** ouverture du capital des charges existantes à 100 %.

— **Dès le 1er janvier 1992 :** le Conseil des Bourses de valeurs peut alors décider de l'admission de nouvelles sociétés de Bourse. Durant la période transitoire qui s'étend du 1er janvier 1988 au 1er janvier 1992, seules les sociétés existantes auront la possibilité d'être membres de la Bourse.

D'ici à la fin de l'année, environ une vingtaine de charges d'agents de change, sur les quarante-cinq charges parisiennes et les quinze de province, devraient avoir annoncé leurs intentions. La majorité devrait choisir l'association avec un investisseur français ou étranger, peu devant opter pour l'indépendance.

LA CITY UN AN

Chacun a trouvé sa place... provisoirement

(Suite de la page 37.)

Est-il possible d'en perdre longtemps pour autant ? Sur ce chapitre, chacun garde le silence. Il est clair, cependant, que depuis octobre dernier rares sont les établissements à pouvoir afficher des gains sur ces marchés dérégulés, exception faite des grands opérateurs sur l'euromarché, où la situation s'est cependant, là aussi, dégradée depuis quelques mois. « *Ce qui fera la différence entre les gagnants et les perdants, c'est la durée, ceux qui peuvent se permettre de perdre de l'argent plus longtemps que d'autres...* », affirme un professionnel.

En attendant, comme dans toute industrie — et la finance en est une, — chacun revient progressivement à son métier de base en laissant passer l'orage. Pour un temps, la course à la part de marché semble sérieusement freinée. La lutte que se livrent les établissements sur des commissions désormais négociées de gré à gré oblige à des sacrifices que l'explosion du volume des affaires à la Bourse de Londres *(voir encadré)* ne permet pas toujours de compenser. A présent, il ne s'agit plus de « faire du chiffre », mais des bénéfices, alors que les comptes d'exploitation sont lourdement grevés par une série de dépenses que chacun avait sous-estimées dans l'optimisme général qui régnait à Londres à la veille du Big Bang.

Ces frais proviennent en partie d'un outil informatique très important, souvent quasi obsolète dès son installation, et qui nécessite des investissements colossaux. A titre d'exemple, il faut dépenser au bas mot 50 000 dollars en électronique par poste de travail. Or une salle de change moyenne compte au minimum une centaine de postes.

Il s'ajoute la flambée de l'immobilier dans la City, où le moindre bureau s'arrache à prix d'or, obligeant de grands établissements à quitter le « square mile » pour des quartiers périphériques, voire la fameuse zone des docks du port de Londres (Dockland). En un an, le prix locatif du mètre carré a grimpé de 40 % à 50 % au cœur de Londres. Et de 70 % dans l'East End, jusqu'ici délaissé ! Compte tenu des charges qui s'ajoutent aux loyers, la City talonne Tokyo pour le titre de la ville la plus chère du monde.

Avant l'arrivée des Japonais

Enfin, on n'aurait garde d'oublier les équipes, souvent payées à prix d'or. On se demande aujourd'hui si elles justifient véritablement les honoraires de 500 000 à 1 million de livres par an que coûte (primes comprises) un « senior » qui passe dix heures par jour, le regard rivé sur l'écran, à acheter et à vendre des produits financiers, avec pour seule exigence de gagner 1/8 de point sur la concurrence.

A cet égard, les dégraissages décidés par les grandes firmes américaines sonnent comme un avertissement, et les chasseurs de tête, voient leurs *golden boys* revenir à des exigences salariales plus mesurées. L'arrivée des mastodontes japonais risque cependant de remettre en cause cet ajustement à la baisse que la plupart des banques européennes avaient déjà commencé à appliquer, face à la surenchère des établissements américains.

La puissance financière des Nippons est telle (« *ils doivent investir au minimum 16 milliards de dollars chaque mois...* », assure un professionnel) qu'ils peuvent se permettre de bouleverser de fond en comble un monde financier qui, dans ses structures et ses ressources humaines, commençait à trouver ses marques.

SERGE MARTI.

Une foire aux affaires

LE monde du silence ! Telle se présente la Bourse de Londres un an après le « big bang ». Là où se pressaient parfois jusqu'à deux mille courtiers et contrepartistes, une vingtaine de commis à peine foulent le parquet de l'International Stock Exchange of the United Kingdom and the Republic of Ireland, le nouveau nom donné à la troisième place financière mondiale.

Paradoxalement, cette absence quasi totale d'activité — seul fonctionne encore un groupe de cotation sur options qui devrait, lui aussi, disparaître en avril 1988, — est un gage de succès. Celui d'un système informatique performant qui assure désormais à domicile la cotation des 1 800 valeurs inscrites au premier, deuxième et troisième marché (le dernier-né en janvier 1987), des fonds d'Etat (les « gilts » qui ont bâti la réputation du London Stock Exchange) aux actions de sociétés internationales.

Non seulement la cotation mais aussi les transactions. Grâce au SEAQ (Stock Exchange Automated Quotations) et à ses satellites (SEAQ International, Lynx, Topic et PC-Topic), dont le fonctionnement, après les hoquets qui ont marqué sa mise en service fin octobre dernier, donne satisfaction, malgré la panne du 16 octobre dernier. Les quelque trois cent cinquante membres de la Bourse et l'ensemble de la communauté financière peuvent ainsi prendre connaissance des prix pratiqués par les *market makers*, les contrepartistes marchands de titres en gros et au détail qui « font » véritablement le marché, ainsi que des transactions qui s'inscrivent automatiquement sur l'écran.

Ce système, relayé par les réseaux Reuters, Quotron, Telerate et Nasdaq (le hors-cote américain, dont se sont inspirés les concepteurs du SEAQ), explique l'absence des opérateurs sur le *floor*, le parquet de la Bourse. Il a aussi largement contribué à un accroissement considérable du volume des échanges depuis la date fétiche du 27 octobre 1986. Un gonflement qui, il est vrai, doit aussi beaucoup à la politique de privatisation menée tambour battant par Mme Margaret Thatcher et aux offres publiques d'achat et d'échange qui s'abattent en rafale sur le marché.

Au cours des trois premiers mois qui ont suivi le « big bang », le chiffre d'affaires quotidien s'est élevé, en moyenne, à 850 millions de livres sur les actions domestiques et au double sur les *gilts*, ce qui représentait alors un accroissement de 30 % et 23 % respectivement par rapport aux neuf premiers mois de 1986. Depuis, le mouvement s'est fortement accentué : fin juin, le volume traité sur les actions domestiques pour la seule clientèle dépassait à lui seul 1,2 milliard de livres, auquel il faut ajouter un montant comparable pour les transactions effectuées « *intra-market* », c'est-à-dire entre agents de change et contrepartistes pour leur propre compte.

Bénéfice record

Sur le marché des fonds d'Etat, où la concurrence est la plus vive — elle a déjà fait quelques victimes... , — l'explosion des affaires est encore plus nette. De 1,4 milliard de livres en moyenne en 1986 et 1,5 milliard tout de suite après le « big bang », la moyenne quotidienne avoisine à présent les 3 milliards pour le compte de la clientèle. Quant aux opérations nouvelles, celles des *inter-dealer brokers*, chargés de jouer les intermédiaires entre contrepartistes, inexistantes auparavant, elles représentent actuellement près de 2,3 milliards par jour.

Les conséquences de ce « boom » se sont fait sentir à la fois sur l'évolution des cours et sur... les recettes de la Bourse de Londres. L'indice Financial Times des valeurs industrielles, considéré comme le baromètre du marché londonien, est passé de 1 300 environ fin 1986 (le Stock Exchange était alors, il est vrai, secoué par quelques affaires d'« initiés ») à plus de 1 900 durant l'été dernier. Il se maintient actuellement aux alentours de 1 800.

Sir Nicholas Goodison, le président de la Bourse de Londres, est satisfait. Pour l'exercice clos le 24 mars 1987, le bénéfice net réalisé par l'International Stock Exchange a atteint 7,7 milliards de livres, contre 1,3 milliard l'année précédente. Compte tenu de l'activité de ces derniers mois, ce record n'aura aucune difficulté à être battu en mars prochain.

S. M.

APRÈS LE BIG BANG

Le réseau français

« *IL fallait en être...* » Mi-convaincu, mi-désabusé, ce banquier français justifie ainsi l'arrivée de ses collègues sur la place londonienne à l'occasion de cette vaste déréglementation qui avait notamment pour objet de permettre aux firmes étrangères de prendre pied dans les charges d'agents de change et de contre-partistes (les anciens jobbers), ce qui leur était jusque-là interdit.

A la différence des grandes maisons de courtage américaines qui se sont empressées d'engloutir tel ou tel *broker* de la City, les établissements français ont mené une politique prudente de prise de participations. Il est vrai que, pour des raisons d'envergure financière et de ressources humaines, ils n'avaient guère les moyens de se mesurer aux « mégabanques » venues d'outre-Atlantique, voire à tel mastodonte ouest-allemand ou suisse qui, lui aussi, aura d'ailleurs préféré avancer à pas comptés dans le prestigieux « square mile ».

Double politique

Débarquée avec armes et bagages dès 1984, Paribas fait presque figure d'ancien combattant. D'emblée, la banque a mené de front une double politique, de développement sur les marchés dérégulés – aboutissant à la création de BPCM (Banque Paribas Capital Market) – et de prise de contrôle de Quilter Goodison, une charge d'agent de change qui ne figurait pas au « top niveau » de la profession par son importance, mais dont le patron n'est autre que le président de la Bourse de Londres, « Nick » Goodison.

Cette nouvelle présence visait-elle à faire oublier les déboires de la banque française avec Becker, cette banque d'investissement américaine qui lui a tant coûté ? « *Certainement pas !* », s'insurge M. Alec de Lézardière, chef du département des *swaps*, installé dans le nouveau siège de BPCM, un ancien grand magasin un tantinet rococo. « *Nous avions déjà une filiale à Londres et nous avons décidé de développer sur place notre activité de participation active aux syndicats d'émission d'emprunts et aux « swaps »*, explique-t-il.

Aujourd'hui, la filiale *capital markets*, emploie 370 personnes « *contre 70 il y a deux ans* », dont une bonne centaine dans la fameuse « salle de trading » dont chaque banquier s'efforce de présenter les atouts. Supérieurs, naturellement, à ceux des concurrents...

Paribas qui a pris également 100 % du capital d'une petite banque commerciale locale, Smurfit, a progressivement intégré l'ensemble de l'activité « investisseurs institutionnels » de Quilter Goodison Company, laissant à ce nouveau partenaire la haute main sur la clientèle privée. Une affaire qui gère 2 milliards de livres de portefeuilles, souligne le docteur Christopher Honeyborne, l'un de ses dirigeants.

Les autres concurrents ont mis du temps à réagir. Il fallut attendre près de dix-huit mois avant que les grandes banques françaises ne fassent connaître le nom de leur tête de pont dans la City, ayant été quelquefois ballottées entre plusieurs prétendants. Finalement, le Crédit commercial de France prenait une participation majoritaire dans le capital du *broker* Laurence Prust et un intérêt de 28 % dans une société de gestion de portefeuilles, Framlington. Le Crédit industriel et commercial, lui, s'emparait d'une « *merchant bank* », Shire Trust Ltd, tandis que la société générale, après des mois d'hésitation, jetait son dévolu sur l'agent de change Strauss Turnbull, qu'elle se partage avec la banque d'affaires londonienne Hambros.

Moins ambitieux que son éternel rival, Paribas, Indosuez procédait à l'acquisition de la charge W.I. Carr, et la BAII (Banque arabe et internationale d'investissements), mettait la main sur un autre concurrent, Sheppards and Chase. Dans cette distribution de cartes, manquaient à l'appel les deux « vieilles » : la BNP et le Crédit lyonnais (la troisième étant la Société générale).

La Banque nationale de Paris a attendu le printemps dernier pour annoncer la création d'une filiale, BNP Capital Market, confiée à M. Bernard Poignant. Une décision qui, d'après certains observateurs londoniens, correspond autant à la volonté « *d'être là où se fait le business qu'à celle de casser la rigidité d'une grande banque comme la BNP en termes de structures, de hiérarchie de salaires,... que seule une implantation à l'étranger pouvait permettre* ».

Dernier arrivé sur la scène londonienne, le Crédit lyonnais a pris le contrôle d'Astaire and Co, un « broker » de second rang qui appartenait *jusque-là à l'empire* de Mercantile House. « *C'était pour nous la cible idéale. Elle va nous permettre d'être à la fois « primary dealer », c'est-à-dire d'intervenir sur les émissions de fonds d'Etat, et de développer notre assise internationale, via ses implantations à l'étranger.* » explique M. Christian Ménard, directeur général de cette société qui emploie environ cent trente personnes dans la City.

Pour autant, le Crédit lyonnais n'a pas déplacé à Londres (comme l'ont fait Paribas et, peut-être un peu tard, la BNP), l'ensemble de ses outils sur les marchés financiers déréglementés. Il continue à opérer de Paris à travers une direction centrale des marchés de capitaux réunifiée. Voilà qui semble donner raison à ces observateurs londoniens *sceptiques à l'idée d'une* nécessaire présence physique à Londres.

Un risque de « casse »

« *Ce qui était vrai il y a deux ou trois ans ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Le recours accru à l'informatique permet d'opérer à distance. De plus, les coûts exorbitants de l'immobilier et des golden boys pratiqués à Londres, rendent aléatoire la rentabilité de ce type de transfert* ».

Cette opinion semble partagée par certains banquiers qui, venus dans la capitale britannique « pour voir » en payant un modeste ticket d'entrée, ont rapatrié, depuis, une partie de leurs troupes. C'est notamment le cas du CCF. Depuis, les vicissitudes éprouvées par de grands noms de la finance américaine – lesquelles les ont conduits à licencier du personnel – ne peuvent que les conforter dans cette attitude de prudence. Le risque de « casse » n'est pas négligeable.

S. M.

L'ÉTAT DE LA FRANCE

La finance contre l'industrie ?

(*Suite de la page 37.*)

Il ne faudrait pas que les métiers de la finance relèguent progressivement au second plan ceux de l'industrie ni que des gains de trésorerie abondants masquent la *précarité* de certains résultats.

Rappelons encore pour mémoire le contraste entre les performances boursières et l'atmosphère encore délétère du marché de l'emploi. Comment aussi ne pas partager parfois l'idée de certains « coups » financiers donnant par trop l'impression d'occasions d'enrichissements sans cause ? Mais il y a plus *grave* : il semble bien, en effet, que la hausse de la Bourse *influe* activement sur le partage épargne-consommation.

Aux *Etats-Unis, on sait par* les travaux de B. Bosworth *(Brookings Institution)*, que 4 % de l'accroissement en capital de la valeur des actifs financiers se sont retrouvés, ces deux dernières années, au niveau de l'accroissement de la consomma*tion. Les achats de résidences*, d'automobiles ou de bijoux, la montée des dépenses d'éducation, sont indiscutablement à relier à la prospérité de la finance.

En France, le phénomène s'est sans doute trouvé quelque peu brouillé par le succès des privatisations, mais il semble aussi que la demande des ménages ait été stimulée, *tout au long des derniers mois*, par une sorte d'« effet de richesse » un peu fictif, dû à la montée des valeurs boursières et à la spéculation. L'effet sur les importations ne s'est *pas fait attendre* : *celles-ci se* sont littéralement envolées : en six mois, du quatrième trimestre 1986 au deuxième trimestre 1987, la hausse a été de 8 %, soit un taux *annuel de 16 %*.

On admettra que, quel que soit le succès – et la nécessité – des privatisations, il est *peut-être bien* dommage que la France consacre périodiquement tant et tant d'énergie et de moyens à ces « allers et retours » secteur public – secteur privé qui perturbent *profondément* les données de l'accumulation de son capital national. *Celle-ci* aurait, pour l'avenir, avant tout besoin de stabilité et de taux d'intérêt réels plus faibles que ceux *qui sont enregistrés* aujourd'hui.

Il est en effet on ne peut plus *préoccupant* de constater que la France se classe – hormis l'Italie – de loin en tête pour les niveaux de taux d'intérêt réels : 6,9 % (sur la base du rendement des emprunts *publics*) *au cours de l'été* 1987, contre respectivement 4,9 % aux Etats-Unis, 5,1 % en RFA et 2,2 % en Suisse. Comment ne pas voir apparaître à ce niveau un risque *majeur allant dans le même sens* d'une préférence, plus accusée en France qu'ailleurs, au profit des placements financiers ? Ce différentiel exprime certainement que, malgré *la désinflation*, *on ne parvient guère* en France à baisser suffisamment les taux d'intérêt nominaux.

De multiples gaspillages

Il y a dans la limite vers le bas, *rencontrée à la fois dans le sens de la* baisse de l'inflation et de la diminution des taux d'intérêt, toute une série de raisons propres à la France (défense du franc, rigidité du sec*teur bancaire, etc.*), *mais sans doute* aussi une sanction des multiples gaspillages qui, comparativement, continuent à affecter davantage la France que l'Allemagne ou la Suisse. *Parmi ceux-ci – et même s'il* n'est pas premier – sans doute faudrait-il réintégrer, en termes d'affectation des ressources, celui qui conduit une partie si importante des *promotions* des grandes écoles d'ingénieurs – sans parler de l'ENA – *vers* la finance, alors qu'elles risquent de faire défaut demain dans la recherche ou la production ?

Reste encore l'idée d'une onde de hausse financière considérée comme bienvenue parce que anticipant des *profits futurs rehaussés ; elle se* fonde elle-même sur l'hypothèse de marchés financiers efficients et sur celle d'une capitalisation boursière qui oscillerait autour de la valeur d'*équilibre, de telle sorte qu'elle* reflèterait objectivement les anticipations des souscripteurs d'actions sur les cash-flows futurs. Mais qui pourrait soutenir sérieusement que les 400 % *de hausse de la Bourse* des cinq dernières années correspondent à un renversement d'anticipation sur les profits futurs proportionnellement aussi optimiste ? Il semble bien qu'il y ait ici plutôt *formation* d'une « bulle », en partie spéculative *parce que marquée justement* par un décrochement peu contestable des *fondamentaux* de l'économie.

Il n'est en effet pas à exclure que ce biatus finance-industrie se double, au cours des prochaines années, d'un découplage plus préoccupant encore : celui d'une finance de plus en plus conquérante parce que déréglementée à l'échelle mondiale, qui s'opposerait à un commerce des biens et des services lui-même toujours plus marqué par la montée des pratiques protectionnistes. D'ailleurs, d'ores et déjà, le fait que le *capital devienne de plus en plus* ubiquiste alors que les échanges stagnent et que les marchés sont tentés par une certaine « renationalisation » commerciale n'est sans doute *pas le fait du hasard*.

L'autre déconnexion

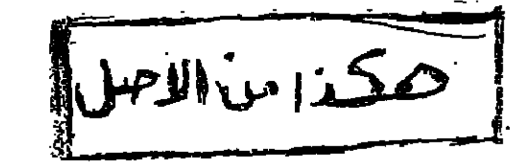
La mondialisation de la finance pourrait même bien préfigurer la réponse à la menace protectionniste de demain. La mobilité accrue des capitaux s'accorde en effet parfaite*ment avec le pas pris de plus en plus* par l'investissement direct sur l'exportation. *Pour pallier* les effets des entraves protectionnistes – actuelles ou potentielles – et pour se prémunir contre la protection par le change, y a-t-il finalement meilleur *moyen que l'implantation à l'étranger* ? Sony, qui vient, de « délocaliser » 25 % de sa production électronique hors du Japon paraît l'avoir parfaitement compris.

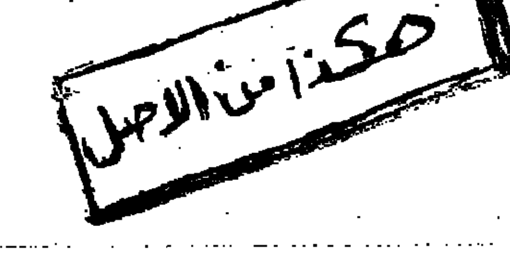
Or ce nouveau cours de la compétition internationale n'exige-t-il pas, par nature en quelque sorte, une circulation garantie des *moyens* de financement de l'investissement, sans parler du *libre* rapatriement des profits ? Tout paraît bien aujourd'hui l'indiquer, et on peut se demander si la France, plus que d'autres pays européens, ne pourrait être *considérée, à l'image de* l'Angleterre, comme une tête de pont pour l'investissement étranger.

Cependant, dans ce contexte d'une finance que l'on prétendrait laisser aller au rythme de la mondialisation, alors que les échanges de biens et services se trouveraient stagner, sinon être entravés, la déconnexion finance-industrie, plus accusée en France qu'elle ne l'est ailleurs, *prend* ici un sens *aggravé*, en particulier dans l'optique de l'Europe et de *l'échéance* de 1992. S'il est en effet positif que notre pays relâche ses contrôles traditionnels et rattrape ses retards en matière d'ingénierie financière, il est *néanmoins peu rassurant* de constater que l'Allemagne fédérale en particulier sacrifie moins que nous à la finance et continue à donner la primauté à l'investissement industriel. De ce point de vue, la plus grande attention devrait être portée aux écarts de *taux d'intérêt* réels entre les deux pays.

Au-delà, ne conviendrait-il pas *aussi d'aller très vite vers la question* de fond : celle de la compatibilité entre une Europe qui prétendrait approfondir son processus d'intégration interne et, simultanément, accepter totalement la vague de fond d'une finance internationale qui sera de plus en plus – pour parler comme le regretté François Perroux – « *sans rivage* ». Un marché européen unique qui se trouverait soumis aux assauts d'une finance *mondialisée toute puissante pourrait* avoir d'autant plus de mal à se maintenir que ses parties ne seraient pas homogènes. Aussi la définition d'une politique financière extérieure commune (taux de change, régime de l'investissement extérieur, règles prudentielles par *les banques*, etc.) devrait être l'impératif de demain. L'important sera de tirer parti de la force que représente cette finance sans pour autant tomber dans le protectionnisme financier *européen que* pourrait bien appeler un jour cette nouvelle forme de déconnexion.

HENRI BOURGUINAT.





La chronique de Paul Fabra

La Bourse et les taux de change

A la fin du mois d'août, quelques jours après que Wall Street eût atteint son point culminant (le 25 de ce mois, l'indice Dow Jones atteignait 2702,42 alors qu'il était tombé, le 16 octobre, à 2246,74), un talentueux financier de New-York qui croyait — et croit encore — probable une nouvelle étape de hausse dans les douze ou dix-huit mois à venir aux Etats-Unis et ailleurs, assurait pourtant : *« Nous venons d'entrer dans l'ère des grands dangers ; les plus expérimentés auront du mal à s'y retrouver, beaucoup y perdront leur chemise. »*

Si les bourses américaine et française ont été les plus touchées, certains titres chutant de 30 % et plus en quelques semaines, cela n'est pas tout à fait un hasard. Mais d'autres ont ressenti plus ou moins durement le mouvement. Ce fut notamment le cas pour les places allemandes, mais aussi à Londres et à Tokyo.

Après l'ascension quasi ininterrompue des cours depuis plusieurs années — à Paris, elle aura été de 300 % environ depuis trois ans, — une correction plus ou moins violente était universellement attendue. Elle n'en a pas moins surpris quand elle s'est produite. L'apprentissage du capitalisme a des chances d'être beaucoup plus rude que la plupart ne le prévoyaient. Les temps sont révolus depuis longtemps déjà où le risque couru en achetant une action tenait presque exclusivement aux perspectives de rentabilité de la société dont on acquérait une fraction du capital. A long terme, le risque industriel et commercial sera sans doute le plus déterminant. En attendant, la cote est placée sous la dépendance de bien d'autres facteurs.

L'enjeu est considérable. Il faudrait remonter loin dans le temps pour retrouver une période où l'on compte autant sur l'épargne privée, faute d'abord, et avant tout, de pouvoir changer encore un peu plus la barque du secteur public. Comme du temps de la construction du canal de Suez, c'est le capital privé qui financera le tunnel sous la Manche, décidée il y a deux ans par le président Mitterrand et Mme Thatcher.

Dans beaucoup d'autres pays que la France où l'on a trop vite fait de voir dans le programme de privatisation une entreprise à caractère principalement idéologique, la dénationalisation est à l'ordre du jour. C'est le cas, outre la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Espagne, de la Suède et de la Finlande, de la Turquie et même du Bangladesh. La raison en est double : la première est que le budget de l'Etat est devenu radicalement incapable de pourvoir aux besoins en capitaux. La deuxième est que, pour s'adapter aux conditions d'une vie économique de plus en plus difficile, une entreprise est mal à l'aise dans son statut de société étatisée.

En insistant sur cet argument dans son livre *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat*, Edouard Balladur défend bien son dossier. La véritable question qui se pose en France et dans le monde est non pas de savoir si le marché doit prendre la relève, mais est plutôt la suivante : le climat d'exceptionnelle incertitude qui caractérise les marchés ne risque-t-il pas de compromettre, ou en tout cas de retarder, cette relève nécessaire ?

Pour répondre à cette question, le discours officiel est, dans la plupart des pays, d'une grande indigence. Témoin la déclaration faite par la Maison Blanche la semaine dernière pour mettre en garde Wall Street contre une hausse excessive des taux d'intérêt à long terme.

Selon la présidence des Etats-Unis, l'inflation ambiante fort modérée ne justifie pas les craintes éprouvées par les épargnants et les capitalistes. Ceux-ci, en boudant les émissions d'emprunt, ont provoqué la remontée des taux obligataires qui s'est dangereusement accélérée la semaine dernière. Pour la première fois depuis le début de l'année 1985, on a vu le taux sur l'emprunt phare du Trésor d'une durée de trente ans (remboursable en l'an 2017) passer au-dessus de 10 %, contre 7,5 % au début de l'année.

A en croire l'administration américaine, ce qui est vrai pour les Etats-Unis l'est encore plus pour l'Allemagne que pour le Japon, où les taux remontent aussi, bien que le niveau général des prix y reste stable. Ainsi, le relèvement des taux d'intérêt, ne serait-il dû qu'à un phénomène psychologique intempestif : les marchés, trop lents à comprendre la réalité de la désinflation, « anticiperaient » contre toute vraisemblance le retour de l'inflation. Ce genre d'argumentation est fortement encouragé par toute une école d'économistes d'origine américaine qui attribue les fluctuations de prix et de taux aux « anticipations », des agents économiques, sans se demander sérieusement si le sentiment des opérateurs ne serait pas le reflet de causes de caractère disons beaucoup plus mécanique.

ON ne peut plus nier que la chute du dollar et les efforts tentés avant et après l'accord du Louvre (22 février 1987) pour en stabiliser le cours se sont traduits par une véritable orgie d'interventions sur les marchés des changes. On n'en avait plus vu d'aussi massives depuis 1970-1973 et depuis 1977-1978, deux périodes de crise aiguë de la devise américaine. Si la Banque du Japon, la Banque d'Allemagne fédérale et quelques autres n'avaient pas au moins en partie « neutralisé » les entrées de capitaux non désirées, il est très probable qu'elles auraient perdu, comme au cours de ces périodes passées, la maîtrise de leurs propres affaires. Il est possible qu'elles aient « surréagi », mais il n'était pas concevable qu'elles ne réagissent pas. Or, comment une banque centrale peut-elle éponger les moyens de paiement mis en circulation par l'afflux des dollars (pour acheter des dollars, la Bundesbank émet des deutschemarks, la Banque de France des francs, la Banque du Japon des yens, etc.) ? En procédant sur son propre marché national à des ventes de titres. Ces ventes ont tendance à en faire baisser la valeur et, donc, à pousser à la hausse le taux d'intérêt, ou, en tout cas, à l'empêcher de baisser ! Conclusion : dans toute la mesure où la stabilité des taux de change a été obtenue par des interventions des banques centrales, l'instabilité a été transférée des cours du change sur les taux d'intérêt.

On assiste depuis l'automne dernier à un événement considérable. On a fait revivre la pratique monétaire en vigueur, presque sans interruption, de 1959 à 1980, et qui consistait à faire financer le déficit extérieur des Etats-Unis et une partie de leur dette publique par les banques centrales étrangères (celles-ci placent les dollars qu'elles acquièrent en bons du Trésor américains). On a ressuscité du même coup une machine infernale.

Pour stabiliser la monnaie américaine (ou en freiner la chute) — objectif en soi hautement souhaitable —, les instituts d'émission européens et japonais créent des liquidités, d'autant plus malsaines qu'elles sont émises indépendamment du processus de production de biens et de services. Simultanément, les mêmes institutions financent de façon automatique (voir notre chronique précédente), par souscriptions de bons du Trésor américains, les déficits — extérieur et intérieur — des Etats-Unis, procédé le plus sûr pour les perpétuer. Là ne s'arrête pas l'imbroglio né de ce qui passe pour un « renforcement de la coopération internationale ».

Les autorités monétaires américaines ne peuvent pas ne pas réagir à leur tour, et leur action, fût-elle bien intentionnée, complique encore la gestion des pays créanciers. Puisqu'on achète en masse les bons du Trésor américains, le cours de ces derniers devrait avoir tendance à monter et, donc, les taux d'intérêt devraient plutôt baisser aux Etats-Unis. S'il n'en a pas été ainsi, c'est évidemment parce que le Fed institut d'émission des Etats-Unis, prend, lui aussi — de façon assez molle il est vrai, — des contre-mesures. On est loin de l'explication du climat actuel par l'humeur des opérateurs, plus ou moins portée à « anticiper » l'inflation.

TOUTE politique de défense de la monnaie par relèvement des taux est à tout instant menacée de produire l'effet inverse de celui qui est recherché. Pour faire monter les taux, la tentation est grande, surtout quand le Trésor public a besoin d'argent, de multiplier les emprunts, c'est-à-dire les offres de titres sur le marché. Ce faisant, on mine la confiance des épargnants de tout poil, lesquels, l'expérience et le calcul le montrent, achètent en général des titres non pas tellement à cause de leur rendement, mais cause de la promesse de plus-values en capital. Les achats se raréfient donc en période... de hausse des taux. On comprend, dans ces conditions, que la tâche de l'institut d'émission d'un autre pays, à savoir le nôtre, dont l'objet est aussi d'empêcher sa monnaie de se dévaloriser, ne soit pas aisée.

Il en résulte parfois de brusques écarts sur le marché. Il aura fallu cinq séances, du vendredi 9 au jeudi 15 octobre, pour que le MATIF plonge de 96 à 89 (perte de 7 points), poussant le taux d'intérêt jusqu'aux abords de 12 %, alors que, pour passer de 104 à 96 (perte de 8 points), trois mois (du 14 juillet au 9 octobre) avaient été nécessaires ! Il reste que la panique est mauvaise conseillère. Les choses se présentent sans doute mieux qu'on ne pourrait le croire, hormis des complications imprévisibles sur le franc. Il est possible que le MATIF ait déjà quelque peu devancé l'évolution probable (à la hausse) des taux d'intérêt américains. Mais, aussi longtemps que la stabilisation des taux de change sera obtenue par des moyens artificiels, il faut s'attendre à une grande instabilité ou, comme on dit en franglais, à une grande volatilité des cours de Bourse.

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

Désespérément...

DOGMATIQUE, voire doctrinaire, ou ouverte sur l'effort de compréhension, théorique, empirique, analytique, réaliste ou utopiste : il y a bien des manières de parler de la politique économique et sociale.

Pour Alain Redslob, professeur à l'université de Paris-II, les choses sont claires : *« La politique sociale actuelle tranche avec celle menée auparavant : elle ne se paie plus de mots, elle se coule dans l'action. »* Foin des prétendus acquis du socialisme, mais foin aussi du *« dirigisme d'avant 1981 »*. La *« nouvelle politique »* inaugure *« une ère de libertés économiques »* (1). Et cela grâce à la pensée du chef du gouvernement — celui de l'après-mars 1986, bien évidemment.

Les risques du chômage pour notre société? *« Nul mieux que le premier ministre n'a pressenti ce danger. »* La législation sur la famille? *« Elle puise son inspiration dans la pensée du premier ministre. »* Le dialogue social? A ceux qui lancent l'anathème contre le syndicalisme, *« le premier ministre oppose un pragmatisme de bon aloi »*. La participation? Jacques Chirac poursuit là l'œuvre engagée par le général de Gaulle. Plus : *« En instillant la démocratie économique dans notre corps social, le premier ministre a écrit la page sociale du gaullisme (...). Pour la première fois depuis l'éclosion du capitalisme industriel, les Français ne sont plus indifférents à leur outil de production »* (1).

Ministre des affaires sociales et de l'emploi, Philippe Séguin fait montre de moins de certitudes; il observe les faits, et ceux-ci l'incitent à réfléchir : *« Jusqu'en 1980-1981, l'emploi augmente et le chômage aussi (...). De même, depuis trois mois, l'emploi globalement se détériore et les chiffres du chômage s'améliorent (...). Ces réalités rendent impérativement nécessaires une réflexion sur l'emploi et une réflexion sur le chômage (...). Il faut donc (...) accepter une nouvelle définition du travail, de l'emploi et de l'activité (...). Pourquoi ne pas élargir notre conception traditionnelle assimilant le travail à un emploi marchand, et profiter des évolutions en cours pour promouvoir une société plus conviviale »* (2)? Une société conviviale? C'est précisément à l'examen de ses formes actuelles et des perspectives qu'on peut tracer vers elle qu'est consacré le dernier numéro d'*Echanges et projets* (3).

Une troisième voie

Parallèlement, Jean-Louis Beau, économiste d'entreprise, prend le risque de proposer une *« stratégie »* contre le chômage. Après avoir rejeté un certain nombre d'idée reçues, il préconise une action différenciée selon les secteurs : pour les secteurs pour lesquels on peut prévoir une demande forte et en forte croissance sur le marché mondial, une politique agressive de modernisation, d'investissement, de recherche, de productivité; au contraire, pour les secteurs où la consommation nationale est principalement satisfaite par la production nationale (construction, un certain nombre de services), une politique plus modulée, permettant le meilleur emploi des facteurs nationaux (4). Mais est-ce si simple?

Poursuivant ses *« réflexions sur la crise actuelle »*, Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS, montre que les deux grands types de politiques économiques actuellement mises en œuvre débouchent sur des perspectives peu exaltantes : la politique combinant l'austérité salariale et la recherche de la flexibilité technique peut assurer une certaine stabilisation, mais dans la stagnation; et les stratégies néolibérales — plus de marché, moins d'Etat — n'auront pas forcément les effets positifs qu'attendent ceux qui les préconisent et risquent de conduire soit à une dépression cumulative, soit à des instabilités majeures.

Reste, à ses yeux, une troisième voie, conforme aux enseignements des recherches sur la régulation : *« La négociation d'un compromis capital-travail original permettrait de bénéficier au mieux de la nouvelle donne technologique. Ainsi serait assurée une plus grande acceptabilité des mutations considérables qu'implique la crise. Plus encore, une modalité adéquate de partage des gains de productivité correspondants viendrait relancer la dynamique de la croissance et les créations d'emploi »* (2).

Mais immédiatement plusieurs questions se posent : quelle place auraient les *« hors-travail »* dans ce compromis? Comment le mettre en œuvre dans une économie nationale secouée, déstabilisée par la crise mondiale ? Par quelle politique économique? Car les politiques économiques ne sont plus ce qu'elles étaient.

Jacques de Bandt, directeur de recherche au CNRS, montre à quel point les frontières, qui paraissaient jadis évidentes, entre politiques commerciales, politiques industrielles et politiques scientifiques et techniques se sont estompées ; car, au fond, il s'agit dans tous les cas, *« face à la concurrence étrangère, de consolider ou développer des capacités ou structures de production correspondant à des préférences nationales plus ou moins explicites »* (5).

Patrick Artus, conseiller scientifique de la Banque de France, au terme d'une analyse de *« la politique monétaire en France »*, arrive à cette conclusion que, *« si les évolutions financières intérieures favorisent le passage à une régulation monétaire par le taux d'intérêt, l'appartenance au Système monétaire européen et le passage à une plus forte mobilité des capitaux internationaux risquent de rendre très difficile tout maniement des taux d'intérêt par les autorités »* (2).

Face à cette pesanteur de plus en plus écrasante de l'international et du mondial, une concertation plus poussée entre Etats-nations s'impose. Chacun le reconnaît. On en parle. On avance dans cette voie. Mais *« la coordination internationale des politique économiques »*, qu'étudie Jean-Pierre Landau, inspecteur des finances, n'est pas sans se heurter à d'énormes difficultés. La principale réside dans les différences de situations et les divergences d'intérêts des nations ; à quoi s'ajoute la gravité des déséquilibres économiques des Etats-Unis et l'incertitude de leur politique... (2)

Et Jean-Pierre Landau n'est rien moins qu'optimiste. Le fait que l'on réussisse à assurer la cohérence de l'ensemble ne garantit pas que l'orientation globale soit bonne. Et en cas d'échec de la coordination internationale, les risques sont élevés, avec notamment *« un ralentissement de la croissance, une résurgence de l'inflation et la manifestation de chocs brutaux sur les marchés financiers »* (2).

Quel organisme international, quel pays — et pourquoi pas la France — osera publier cette annonce : « Cherche encore un meilleur économiste, désespérément... » ?

(1) Alain Redslob, « De l'incantation à l'initiative ou la métamorphose de la politique sociale ». *Revue d'économie politique*, juillet-août 1987 (22, rue Soufflot, 75005 Paris).

(2) *Revue française d'économie*, été 1987 (23, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris).

(3) « La convivialité aujourd'hui », numéro spécial d'*Echanges et projets*, septembre 1987 (10, rue des Pyramides, 75001 Paris).

(4) Jean-Louis Beau, « Chômage, quelle stratégie pour la France ? », *Cosmopolitiques*, octobre 1987 (21, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris).

(5) Jacques de Bandt, « Des mesures combinées de politique commerciale et de politique industrielle : tendance ou non au protectionnisme ? » *Economies et sociétés*, avril 1987 (PUG, BP 47 X, 38040 Grenoble cedex)

Kaléidoscope

Abondance de revues en cette période de l'année...

● Sur l'économie française, d'abord :

— « Le produit intérieur brut de la France de 1789 à 1982 ». Numéro spécial d'*Economies et sociétés*, mai 1987.

— « L'investissement en France ». Contributions à un colloque d'octobre 1986. *Revue d'économie industrielle*, 2e trimestre 1987.

— « La mutation financière en France ». *Regards sur l'actualité*, juillet-août 1987.

— Les services financiers de la poste ; Le « grand » commerce de détail en France de 1972 à 1986. *Economie et prévision*, 1987. N° 3.

— Patrimoines et portefeuilles : la logement, de la location à l'accession. *Economie et statistique*, septembre 1987.

— Défense et finances publiques, dossier de la *Revue française de finances publiques*, 1987. N° 13.

● Sur les économies étrangères et les relations internationales :

— Un article d'Angus Maddison sur la croissance des économies capitalistes avancées depuis le début du siècle. *Journal of Economic Literature*, juin 1987.

— Un dossier sur la réforme fiscale, dans le numéro un du *Journal of Economic Perspectives*, été 1987, publié par l'American Economic Association.

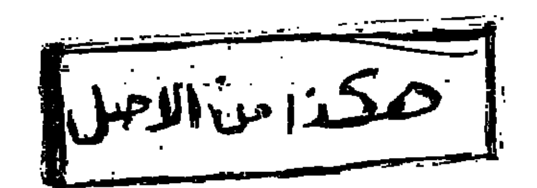
— L'explosion des marchés des capitaux. *Eurépargne*, août-septembre 1987.

— Des articles sur le système de la brigade dans l'industrie soviétique et sur la croissance de l'investissement en URSS. *Soviet Studies*, juillet 1987.

— Vietnam : les mécomptes d'un socialisme asiatique, dossier du *Courrier des pays de l'Est*, juillet-août 1987.

— Transferts des technologies de communication et développement, numéro spécial de la *Revue tiers-monde*, juillet-septembre 1987.

— Le médiacosme, dossier de la revue *Projet*, septembre-octobre 1987.



Economie

SOMMAIRE

◻ Les déclarations de M. Baker, secrétaire américain au Trésor, selon lesquelles des menaces pèsent sur les accords du Louvre à la suite de la hausse des taux d'intérêt, notamment en RFA, ont semé la confusion sur les marchés des changes (*voir ci-dessous*). ◻ En Allemagne fédérale, les autorités tentent de minimiser l'importance que pourrait avoir le maintien de taux d'intérêt élevés dans les désordres financiers actuels. La tension sur les taux est cependant entretenue par le projet de réforme fiscale qui provoque de vives critiques outre-Rhin (*voir ci-dessous*). ■ Un décret paru le 17 octobre au *Journal officiel* étend le bénéfice de l'aide au retour à tous les étrangers qui se trouvent en situation de chômage depuis plus de trois mois (*lire page 44*).

Les accords du Louvre en question

Les menaces du secrétaire américain au Trésor font chuter les marchés

La guerre monétaire est-elle déclarée entre les Etats-Unis et leurs partenaires, rompant la trêve décrétée par les accords du Louvre, le 22 février dernier ? Les milieux financiers internationaux se le demandaient pendant le week-end, essayant d'interpréter les déclarations menaçantes faites ces jours derniers par le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker. Ce dernier, reprenant samedi 17 octobre, devant les caméras de télévision, ses propos du jeudi précédent, a estimé que la remontée des taux d'intérêt déclenchée en Allemagne fédérale par la Bundesbank ne correspondait pas à l'« *esprit* » des récentes consultations entre les grands pays industriels, à savoir la confirmation, le 26 septembre 1987, des accords de stabilisation monétaire conclus le 22 février précédent à Paris.

Au terme de ces accords, l'Allemagne fédérale et le Japon s'engageaient à stimuler leurs économies pour freiner leurs exportations et accroître leur consommation intérieure, de manière à développer leurs achats de produits américains et réduire, ainsi, le déficit commercial des Etats-Unis.

En conséquence, avertit M. Baker, « *si les Allemands estiment nécessaire de durcir leur politique financière, au risque de freiner leur économie, ils ne doivent pas s'attendre à ce que nous restions les bras croisés et que nous acceptions une telle décision de leur part, sur la supposition que, d'une manière ou d'une autre, nous les suivrons sur la voie de la déflation en relevant encore nos taux d'intérêt* ». Autrement dit, M. Baker accuse les Allemands de rompre le pacte du Louvre et se montre même menaçant : « *Il est, alors, peut-être important*, ajoute-t-il, *que nous examinions les conséquences d'une telle décision.* » Le jeudi précédent, il avait précisé que les accords du Louvre permettent d'absorber de « *nouveaux ajustements au moment où ils deviennent nécessaires* », lisez une nouvelle baisse du dollar.

Dimanche 18 octobre, M. Baker a eu beau atténuer la portée de ses propos en précisant que les Etats-Unis n'avaient encore pris aucune décision sur un réaménagement de la parité dollar-mark, les marchés financiers ont immédiatement interprété les « petites phrases » du secrétaire américain dans leur sens le plus négatif. Les cours du billet vert commençaient à chuter en Nouvelle-Zélande dès le dimanche à 20 heures (heure de Paris) ; puis en Australie, au Japon et en Europe, revenant à leur plus bas niveaux depuis le début de 1980.

A Tokyo, l'avertissement était souligné très clairement par un vif repli de la Bourse, imitée par celles de Sydney, de Londres et de Hongkong. Pourtant, les milieux financiers étaient pessimistes, tenant le raisonnement suivant : au Louvre, en contrepartie d'une relance des économies allemandes et japonaises, les Etats-Unis s'étaient engagés à réduire leurs déficits budgétaire et commercial, ce qui n'est pas encore acquis, loin de là, avec en toile de fond la menace d'une reprise de l'inflation, qui fait monter les taux d'intérêt outre-Atlantique. Les marchés vont donc se charger de faire ce que les politiciens ont été incapables de réaliser : ajuster la situation en faisant baisser le dollar. Perspective peu réjouissante pour les Japonais et les Allemands qui, pour leur défense, assurent que la remontée des taux américains les a précisément contraints à relever les leurs.

Toutefois, les menaces de M. Baker ont des limites, car la marge de manœuvre des Etats-Unis est étroite. Toute baisse supplémentaire du dollar risque de pousser à la hausse les taux d'intérêt américains, si les prêteurs étrangers se montrent moins confiants dans la valeur du billet vert, et d'accélérer la reprise de l'inflation outre-Atlantique : un véritable cercle vicieux. M. Baker le sait bien puisqu'il se hâte d'ajouter que « *les Etats-Unis ne changeront jamais de politique monétaire sans avoir consulté leurs partenaires* ». Mais, dans le monde entier, les experts étaient pessimistes lundi matin, évoquant les effets « *pervers* » des accords du Louvre : « *Quand on veut nier les réalités, les marchés se vengent...* »

FRANÇOIS RENARD.

Il ne faut pas juger la Bourse sur le court terme
déclare M. Balladur

« *La chute de Wall Street est importante, mais il faut relativiser les choses* », a déclaré, samedi 17 octobre, M. Balladur sur RTL. « *Ce mouvement est dû essentiellement au fait que les Etats-Unis, malgré tous les efforts qu'ils ont faits (...), n'ont pas encore réduit suffisamment leur déficit budgétaire. Celui-ci est encore trop important et est une source à la fois de doute sur la durabilité de la désinflation américaine et de croissance pour les taux d'intérêt à long terme. Il en résulte quasi nécessairement des effets sur le marché boursier et une baisse des actions.* »

A la question qui lui était posée — « *les petits porteurs français doivent-ils s'inquiéter ?* » — M. Balladur a répondu : « *Il ne faut pas considérer les mouvements de la Bourse sur le court terme* (...). *L'économie française va mieux* (...). *Nos entreprises se portent mieux* (...). *Ne confondez pas l'investissement en Bourse avec un jeu à court terme.* » Au sujet du programme de privatisations, M. Balladur a ajouté : « *Il n'est pas question de gérer la politique de privatisation en fonction de considérations politiques ou électorales. Je ne vais pas plus vite ni plus lentement pour des raisons politiques ou électorales. Ce qui me guide, c'est la situation des entreprises et celle du marché financier.* (...) *La privatisation de Suez a été terminée hier — je pense dans de bonnes conditions ; la privatisation de Matra — mais c'est infiniment moins important* (...) — *commencera à la fin du mois d'octobre. Je verrai ensuite à quelle date l'UAP doit être privatisée. Je ne forcerai pas la cadence, je ne la ralentirai pas systématiquement non plus. J'essaierai de calquer le plus possible mes décisions sur la situation réelle du marché. J'ai décidé pour l'UAP d'instituer, pour ceux qui le voudraient, la possibilité de payer l'achat des actions en deux étapes. Mais ce n'est pas, là non plus, pour forcer la cadence, c'est pour mieux répartir la charge dans le temps.* »

En conclusion et sur un sujet tout à fait différent, M. Balladur a évoqué la possibilité d'une baisse de la TVA sur les concerts.

En RFA

Tempêtes autour d'une réforme fiscale

Les déclarations rassurantes du gouvernement ouest-allemand ne changent rien. En lançant l'idée d'une taxe sur les revenus du capital, le ministre des finances Gerhard Stoltenberg pourrait avoir ouvert la boîte à Pandore. Les critiques, multiples en RFA, sont encore plus préoccupantes hors du pays. En provoquant une tension sur les taux ouest-allemand, l'option fiscale du gouvernement Kohl a provoqué l'irritation américaine et risque de faire repartir, des deux côtés de l'Atlantique, l'escalade des « petites phrases » dont pâtirait le fragile équilibre monétaire international. Jouant le calme, le porte-parole du gouvernement, M. Friedhlm Ost s'est contenté de rappeler que l'impôt sur les revenus du capital prévu à 10 % *« placera la RFA aux côtés de la France, au bas de l'échelle de tous les pays européens »*. En Suisse, cet impôt à la source est de 35 %. En outre, les dépôts sur livret assortis du délai de retrait de trois mois seront exclus de la mesure, ce qui exonère *« environ les deux tiers de toutes les sommes déposées »*.

BONN
de notre correspondant

M. Gehrard Stoltenberg, ministre ouest allemand des Finances est peut être un excellent grand argentier, mais il manque singulièrement de pédagogie et de sens de la communication. A peine avait-il mis au point les grandes lignes d'un vaste projet de réforme fiscale, qui devrait, en 1990, aboutir à de notables réductions de l'imposition directe de la plupart des contribuables de RFA, qu'il se voyait accusé de hold up sur les avantages acquis par la plupart des catégories sociales et des groupes d'intérêts, chacun ne voyant midi qu'à sa porte, estime que la réforme fiscale doit être financée par le voisin, et crie au scandale lorsqu'on touche au pré carré de ses avantages.

Pour trouver les 19,4 milliards de deutschemarks nécessaires au financement de son projet, M. Stoltenberg a établi un catalogue de mesures qui fait pousser les hauts cris aux catégories concernées. La plus spectaculaire et la plus controversée de ces mesures reste l'établissement d'un impot de 10% sur les revenus du capital. Cet impot serait prélevé à la source par les établissements de crédit, et versé, globalement et anonymement au fisc. Il n'en fallait pas plus pour susciter la crainte du petit épargnant et des rentiers, la mauvaise humeur des banquiers,. et un froncement de sourcil du très puissant président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, pourtant favorable au principe de la réforme.

Pour un revenu escompté de 4 milliards de deutschemarks, on déstabilise psychologiquement les épargnants et leurs mandants, on exhume le spectre de la hausse des taux d'intérêts et de la fuite des capitaux. M. Stoltenberg a beau faire valoir qu'en principe les intérêts perçus sont soumis à l'impôt, et que la retenue à la source ne pénalise que les éparganats inciviques qui « omettent » de faire figurer ces sommes sur la déclaration de revenu, l'usage s'en était établi depuis si longtemps que la suppression de cet avantage fiscal clandestin apparait, aux yeux de beaucoup comme une injustice.

Autre sujet de controverse : la fixation d'un plafond au dessus duquel les avantages en nature perçus par les salari4s seront soumis à l'imp7t. L'exemple le plus cité est celui des réductions accordées à leur personnel par les constructeurs automobiles sur l'achat, une fois par an, d'une voiture. Le projet prévoit de limiter à 2400 deutschemarks (près de 8000 F) le montant non imposable des réductions consenties. Pour un ouvrier de chez Mercédés pouvant obtenir jusqu'à 10000 deutschemarks de réduction sur son automobile annuelle, la différence peut être considérable. M. Lothar Spath, ministre président du Bade Wurtemberg (chrétien-démocrate), où se trouve la plupart des usines Mercedes a fait connaitre sans détour son opposition à cette mesure : les élections régionales sont prévues pour le printemps prochain.

Les cadres mécontents

Les cadres sont mécontent du plafonnement des frais de représentation déductibles, et les ouvriers de celui des sommes perçues pour le travail de nuit et du week end.

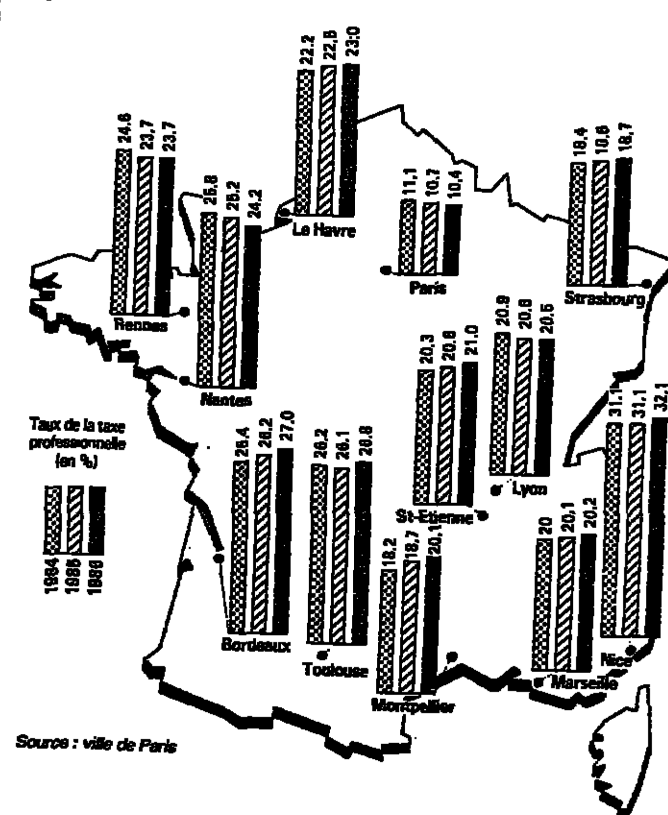
Le SPD s'insurge car « les salariés et les rentiers devront porter le poids principal de cadeaux fiscaux beneficiant essentiellement aux gros revenus et les syndicats appellent à la lutte contre cette « machinerie antisociale ».

D'autres observateurs font remarquer que l'agriculture, le plus gros consommateur de subventions du pays, sort indemne de cette nouvelle répartition des charges, et que l'on n'a pas osé toucher aux aides directes accordés à certains secteurs industriels en difficulté (sidérurgie, mines, chantiers navals), malgré les proclamations « *libérales* » du ministre de l'économie, M. Martin Bangemann. On se montre cependant confiant dans l'entourage du Chancelier Helmut Kohl : « *Lorsqu'en 1990, les contribuables verront que la diminution des impots est bien réelle, il nous rendront justice* », affirme un proche conseiller du Chancelier

Les négociation au sein de la coalition sur les détails de la réforme doivent se poursuivre dans les prochaines semaines avant que le projet soit soumis a la discussion et au vote du Bundestag. La majorité est bien décidée à resister au travail de sape de l'opposition et des divers groupes d'intérets, considérant qu'une impopularité passagère sera vite oubliée lors des échéances décisives. D'autant plus qu'un autre « dossier chaud » vient très bientôt à l'ordre du jour : celui de la réduction des dépenses de santé. La philosophie gouvernementale consistant a faire avaler les pilules amères avant les loukoums comporte cependant un risque : celui de voir les friandises passer sous le nez des contribuables allemands, en raison d'une toujours possible détérioration de la conjoncture internationale.

LUC ROSENZWEIG.

Taxe professionnelle : écart de 1 à 3 selon les villes



Source : ville de Paris

Parmi les quatre impôts directs locaux, la taxe professionnelle (82 milliards de francs en 1986), à laquelle sont assujetties les seules entreprises, est celui qui rapporte le plus aux collectivités locales, soit environ la moitié de leurs recettes fiscales. Il existe des taux communaux et départementaux de taxe professionnelle, fixés par les conseils municipaux et généraux. En outre une fraction de cette taxe alimente les budgets des communautés urbaines, lorsqu'elles existent (par exemple à Bordeaux ou à Lyon), et les budgets régionaux.

A la lecture du graphique ci-dessus qui donne des comparaisons entre grandes villes en additionnant les taux de la ville, du département et éventuellement de la communauté urbaine, on peut dire qu'une entreprise comparable paye trois fois moins de taxe professionnelle à Paris (qui est à la fois une commune et un département) qu'à Nice et deux fois moins qu'à Saint-Etienne ou à Marseille.

Des différences importantes existent aussi dans les taux de taxe professionnelle votés par les conseils généraux. Ainsi, en 1987, le Vaucluse a voté un taux de 11,8 %, la Corse-du-Sud de 12 %, tandis que les Bouches-du-Rhône décidaient 3,44 % et les Yvelines 3,67 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CNIM
Constructions Industrielles de la Méditerranée

CNIM, seul constructeur français d'escaliers mécaniques, vient d'obtenir deux importants contrats pour l'équipement du nouveau tunnel routier et ferroviaire sous le port de Hong kong, d'une valeur globale de 70 millions de dollars de Hongkong (soit environ 56 millions de francs).

Le parc des escaliers CNIM à Hongkong est de trois cents appareils, soit l'équivalent de celui du métro de Paris. Ces résultats ont conduit CNIM à créer, il y a deux ans, une filiale à Hong Kong, chargée notamment de l'entretien du parc et de la prospection commerciale en Extrême-Orient et dans le Sud-Est asiatique. Des contrats ont été pris récemment avec la Chine, Taiwan et l'Indonésie.

L'UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES (UBAF) en tant qu'agent et prêteur, et le Banco do Fomento nacional (Portugal) en tant que coprêteur ont signé avec les sociétés égyptiennes General Nile Bus Co For West Delta, Middle Delta, Upper Egypt et East Delta, quatre conventions de crédit acheteur administrées en francs français destinées chacune à financer à la fois la part française et la part portugaise de quatre contrats passés entre Renault véhicules industriels (RVI) et les sociétés égyptiennes ci-dessus.

Ces conventions bénéficient de la garantie de l'Assureur-Crédit portugais « Cosec » pour la part portugaise et de la garantie « Coface » pour la part française.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1987

● **Le bénéfice net** (part du groupe) : 1 202 millions de francs, soit 52,2 % du bénéfice net de l'année 1986. Ce résultat n'inclut pas de plus-values exceptionnelles, alors que celles-ci représentaient 37,9 % du bénéfice net de l'exercice 1986.

● **Le produit net bancaire** : 14 158 millions de francs, soit 51,2 % du produit net bancaire de l'année 1986. La progression tient principalement à la poursuite du développement des activités sur le marché des particuliers : en un an les dépôts moyens des particuliers de la société mère sont en augmentation de 14,1 %, les encours moyens de crédit de 29 %.

● **Les frais de gestion** : 9 201 millions de francs, soit 52,5 % des frais de gestion de l'année 1986. Les frais de gestion de la société mère, qui incluent les charges liées à la privatisation, n'ont augmenté en un an que de 3,2 % à comparer à une progression moyenne des prix de 3,4 %.

● **Le résultat brut d'exploitation** : 4 957 millions de francs, soit 49,2 % du résultat brut d'exploitation de l'année 1986.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations octobre 1986
Taux variable (TMO) soit pour 1987 : 7,487775 %.

Les intérêts courus du 20 octobre 1986 au 19 octobre 1987 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE à taux variable octobre 1986 seront payables, à partir du 20 octobre 1987, à raison de 336.95 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 37.44 F (montant global : 374.39 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 56.13 F auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 3,74 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 3,74 F faisant ressortir un net de 273,34 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Taux fixe ajustable soit pour 1987 : 6,2108 %

Les intérêts courus du 20 octobre 1986 au 19 octobre 1987 sur les obligations ELECTRICITÉ DE FRANCE à taux fixe ajustable octobre 1986 seront payables, à partir du 20 octobre 1987, à raison de 279,48 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 31,06 F (montant global : 310,54 F.

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 46,56 F auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984) soit 3,10 F et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 3,10 F faisant ressortir un net de 226,72 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Les porteurs d'obligations « taux fixe ajustable - octobre 1986 » sont avisés que le taux d'intérêt applicable aux obligations pour les coupons venant à échéance à partir des années 1988 et suivantes sera égal à 8,90 %, soit un montant brut de 445 F.

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-2 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 81-359 du 2 mai 1983 relatif des valeurs mobilières, les deux emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.





Plus de 900 chercheurs publics et privés dans 26 centres et 114 laboratoires de recherche.
Deux universités et 15.000 étudiants.
400 ingénieurs diplômés chaque année de 14 grandes écoles.

Un parc scientifique de 300 ha situé au nord-ouest de l'agglomération sur les communes d'Angers, de Beaucouzé et d'Avrillé, regroupe, dans un cadre naturel exceptionnel, la plupart de ces activités parmi lesquelles recherche et formation de haut niveau se complètent et s'épaulent.

Trois grands secteurs confèrent au technopôle angevin des vocations particulières. Celui des biotechnologies végétales constitue un véritable pôle international avec l'INRA, le Laboratoire de Physiologie Végétale, le Centre National de l'Industrie Horticole, l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Techniques Horticoles, l'Ecole Supérieure d'Agriculture, et des entreprises leaders dans leur branche : Microviv, Vilmorin, Caillard...

Autre secteur de pointe : la productique et l'informatique qui rassemble dans un même groupement 30 entreprises parmi lesquelles la plus grande usine d'ordinateurs d'Europe (Bull). La formation n'est pas en reste avec des établissements très cotés comme l'ESEO (Ecole Supérieure d'Electronique de l'Ouest), l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers), l'ISERPA (Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherches sur la Production Automatisée), l'IMA (Institut de Mathématiques Appliquées), etc.

Le génie biologique et médical constitue autour de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et de l'INSERM le troisième secteur fort qui connaît un développement remarqué, notamment dans le génie génétique et la biologie théorique.

La qualité de cet ensemble vaut à Angers Technopôle d'être retenu dans l'Annuaire International des Technopôles.

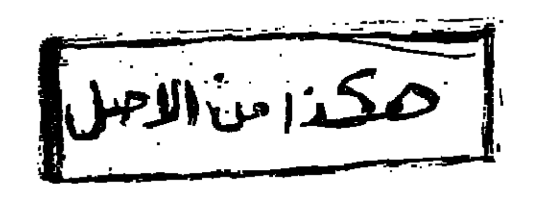
Conscients de l'importance de la recherche pour le devenir de leur ville, les Angevins se prennent de passion pour leurs chercheurs. Les responsables locaux : Ville, Conseil Général, Chambre de Commerce, Comité d'Expansion associent leurs efforts à ceux des professionnels. A Angers, la formidable aventure du technopôle ne peut que réussir.



CHERCHER A ANGERS,
C'EST CHERCHER AUTREMENT.

Avec ses 210.000 habitants, Angers, grande agglomération du Val de Loire, est le centre géographique de l'Ouest Atlantique. Dès 1989, elle sera, avec le TGV, à 1 h 30 de Paris et à 2 h 30 par l'autoroute Océane.

Ville d'Angers - Service Economique - 49035 ANGERS CEDEX. Tél. : 41.86.10.10.



Economie

CONJONCTURE

Le commerce extérieur de la France sera proche de l'équilibre en 1988

affirme M. Michel Noir

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a affirmé, le dimanche 18 octobre, que la balance commerciale de la France serait proche de l'équilibre en 1988. Invité au Club de la presse sur Europe 1, M. Noir a déclaré : « *Je suis en contradiction avec les experts qui prévoient un déficit de 30 milliards de francs pour l'année prochaine. Nous serons beaucoup plus près de zéro.* » Pour M. Noir, la France est en train « *d'inverser la tendance. Nous somme en train de diminuer le déficit* », a-t-il affirmé. Selon le ministre, ce renversement de tendance est particulièrement sensible dans les échéances de la France avec ses principaux partenaires comme la RFA, l'Italie ou l'Espagne.

Les chiffres contenus dans l'annexe du projet de loi de finances pour 1988 tablent sur un déficit commercial de 32 milliards de francs l'an prochain, inchangé par rapport à 1987. Sur les neuf premiers mois de l'année, le déficit de la balance commerciale atteint 26,2 milliards de francs.

L'activité industrielle s'améliore

« *L'activité industrielle est restée bien orientée en septembre, confirmant la tendance favorable observée avant l'été* », écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture.

« *Dans tous les grands compartiments*, ajoute-t-elle, *la production s'est accrue par rapport à juin. Les progrès les plus sensibles ont été observés dans les industries de biens intermédiaires alors que les gains étaient plus limités dans les biens d'équipement. Les stocks, déjà jugés relativement faibles fin juin, se sont encore allégés par suite d'un courant actif de livraisons durant la période estivale. L'amélioration des carnets s'est poursuivie et, pour la première fois depuis 1979-1980, leur niveau est considéré comme supérieur à la normale. La demande globale s'est accrue sous l'effet, notamment, du redressement confirmé des commandes étrangères. Selon les chefs d'entreprise, la production continuerait de s'accroître au rythme actuel, au cours des prochains mois. La conjoncture s'est encore améliorée dans le bâtiment et le génie civil.* »

SOCIAL

L'aide au retour aux travailleurs immigrés

La fin des gros bataillons

Le décret sur l'« *aide au retour* » des travailleurs immigrés, publié au *Journal officiel* du samedi 17 octobre et l'accord signé le 1er octobre par le patronat et les syndicats sauf la CGT établissent une certaine justice : ils permettent aux étrangers hors CEE sans emploi depuis trois mois au moins d'être indemnisés par l'assurance-chômage ou par l'Etat (allocation dite de « solidarité spécifique » destinée aux chômeurs en fin de droits), de bénéficier d'une aide. Jusque-là, celle-ci était réservée à ceux qui étaient licenciés dans le cadre de « *plans sociaux* » comportant une convention avec l'Office national d'immigration.

Cette formule, lancée après la grande vague de licenciements à Talbot-Poissy, avait contribué un temps à ralentir la progression du chômage (*le Monde* du 3 octobre 1985), mais elle s'est essoufflée. Alors qu'en 1985 on avait compté près de 14 000 bénéficiaires (soit, avec les familles, quelque 33 700 départs), il y en a eu moins de 10 000 (soit moins de 19 900 départs) en 1986, et 2 265 (moins de 4 800 départs — au premier semestre 1987). L'extension accordée lui redonnera-t-elle un élan ?

Parmi les raisons de la baisse enregistrée figure sans doute la perte d'enthousiasme à l'égard d'une formule qui, suggérée par les travailleurs immigrés eux-mêmes, avait constitué pour les chefs d'entreprise une « divine surprise ». En 1985, pouvoirs publics, patrons, syndicalistes eux-mêmes s'étaient employés à faciliter le départ des volontaires. Aujourd'hui, l'aide au retour est entrée dans la routine.

La sécurité avant tout

Le succès de l'« aide » a été lié aussi aux grandes vagues de suppressions d'emplois dans l'automobile : en 1984-1985, 46 % des bénéficiaires de l'aide au retour provenaient de cette branche industrielle. Or le dégraissage y est aujourd'hui plus lent, compte tenu de l'évolution du marché, et il ne touche plus seulement les ouvriers, mais aussi les « cols blancs », catégorie au sein de laquelle les immigrés sont peu nombreux. Le bâtiment a pris en partie la relève (24 % des départs en 1986), mais, en raison de la taille des entreprises, les effectifs sont moins élevés.

Mais, depuis le 1er septembre 1986 en raison de l'adhésion du Portugal à la CEE, le nombre des bénéficiaires potentiels s'est amenuisé. Or les Portugais formaient en 1985 24 % des partants.

L'élargissement à de nouvelles catégories ne compensera sans doute pas. D'abord parce que le montant de l'aide perçue par les chômeurs sera plus faible, le départ risque d'être moins attractif : par définition, il n'y aura pas d'aide de l'entreprise, l'aide de l'Etat (prise en charge par le Fonds d'action sociale), sera moins élevée (20000 francs au maximum au lieu de 30 000 francs, transport exclu), comme le montant des droits capitalisés (puisque les chômeurs en ont déjà consommé une partie).

Plus encore que le montant des droits risque de compter la motivation. Dans les entreprises déjà touchées par des licenciements, on a « absorbé » ceux qui avaient l'intention de repartir, et à qui l'aide au retour offrait le moyen de concrétiser un projet. Chez Renault, à Billancourt, il n'y a eu qu'une dizaine de départs l'an dernier, pour quatre cents licenciements, et autant cette année pour mille trois cent dix ! Beaucoup d'immigrés sont bloqués par leur famille (notamment les enfants, qui font leurs études en France).

Même les moins intégrés dans le milieu environnant hésitent : on le voit dans les Houillères du Nord, où pourtant les partants bénéficient d'indemnités plus élevées (170 000 F en moyenne au lieu de 110 000 F). Ce qu'ils souhaitent en effet, c'est la sécurité avant tout. Or c'est ce qui est le plus difficile à assurer : comment, par exemple, procurer une protection sociale comparable à celle que l'on a en France ? Les aides prévues par les Houillères pour faciliter la réinsertion — par exemple pour le relogement — fonctionnent elles-mêmes surtout pour ceux qui ont un projet, et non pour les plus dépendants. Paradoxe...

Certaines mesures pourraient sans doute faciliter les départs, par exemple le versement des indemnités sous forme de rente plutôt que de capital, suggéré par certains des travailleurs immigrés concernés. Mais une aide véritable à la réinsertion est rarement compatible avec le traitement de masse. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que l'aide au retour fournisse désormais de gros bataillons.

GUY HERZLICH.

● **Discussions sans effet aux Houillères du Nord.** — Au cours de la rencontre avec les syndicats, le samedi 17 octobre, la direction des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais a annoncé quelques améliorations pour les mineurs marocains rentrant au pays : création d'une permanence mensuelle des Houillères au Maroc pour examiner les problèmes de maladies professionnelles ou d'accidents de travail, retraite partielle pour les mineurs ayant moins de quinze ans d'ancienneté, cumul éventuel des primes à la création d'entreprise et des aides au retour. La CGT a quitté la réunion au bout de dix minutes, réclamant le maintien du statut du mineur, et reprochant à la direction d'avoir *«limité la discussion au seul plan social»* et d'avoir invité les autres syndicats qui ont pris position contre la grève des mineurs marocains. Celle-ci continue sans changement.

Les cadres de l'UCC-CFDT veulent mettre en œuvre un « syndicalisme de service »

L'atmosphère était plutôt fraîche, à Paris, lorsque M. Philippe Séguin vint conclure, l'autre semaine, le colloque «Objectif 2000», organisé par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT, en marge de son 7e congrès. D'entrée de jeu, M. Daniel Croquette, réélu secrétaire général de l'UCC, ne manqua pas de souligner, en effet, que son organisation préférerait « *une économie mixte bien dosée* » au libéralisme du gouvernement.

Qu'à cela ne tienne. Venu « *engager un dialogue constructif* », le ministre des affaires sociales a su dégeler, très progressivement, l'ambiance et recueillir à plusieurs reprises des applaudissements, surtout quand il affirma que son attachement à la démarche contractuelle « *n'a pas grand-chose à voir avec le néo-libéralisme sommaire qu'il est aujourd'hui de bon ton de professer dans certains cénacles* ».

Avocat de la « *négociation décentralisée* », M. Séguin se fit encore un peu plus charmeur : « *La réduction du temps de travail est un moyen parmi d'autres de lutter contre le chômage : elle est moins systématique, moins irréversible et moins coûteuse que le raccourcissement de la vie active.* (...) *Je suis personnellement et profondément convaincu que seule une réduction du temps de travail négociée au niveau de l'entreprise peut avoir des effets positifs pour l'emploi.* » Il y avait de l'harmonie dans l'air...

M. Séguin a trouvé des vertus aux cercles de qualité mais en complément à l'expression des salariés. « *A cet égard,* a-t-il souligné, *je ne renie pas ce qui a été entrepris par mes prédécesseurs.* »

En venant s'exprimer devant l'UCC-CFDT, M. Séguin avait choisi, il est vrai, un des courants les plus modernistes de la confédération. Plutôt que de débattre, suivant la tradition syndicale, d'une résolution générale, les deux cents congressistes ont adopté onze décisions d'action à réaliser dans les trois ans à venir. Face à l'image « *globalement médiocre* » du syndicalisme chez les cadres, confirmée par le sondage de l'Institut Motivaction International (*le Monde Affaires* du 10 octobre), M. Croquette a assigné à son organisation la tâche de construire un syndicalisme « *qui ose anticiper les changements* », et même qui contribue à donner « *une image positive des entreprises et des fonctions publiques* ».

« *Nous voulons réveiller les énergies engourdies,* a-t-il lancé. *Les cadres doivent revendiquer pour eux-mêmes la négociation d'objectifs, de moyens nécessaires.* (...) *L'UCC appelle les cadres à se réveiller, à secouer si nécessaire leurs dirigeants, à devenir eux-mêmes des entrepreneurs, à participer au dynamisme économique de la France.* » Pour illustrer sa démarche, il a évoqué l'idée de conventions collectives et d'accords d'entreprise à durée déterminée, et souhaité que l'UCC propose aux cadres un « *syndicalisme de service* ».

Les onze décisions d'action de l'UCC-CFDT (qui revendique 30 000 cotisants réguliers pour une population de 45 000 cadres cédétistes) sont parfois ambitieuses. Ainsi, l'Union entend appuyer les initiatives des organisations CFDT « *pour que les emplois non sensibles de statut ou de fonctions publiques soient ouverts aux ressortissants de la CEE* ». Elle veut négocier avec le CNPF « *le développement du diagnostic carrière* » et « *faire respecter dans les entreprises une obligation d'entretien annuel ou bi-annuel avec la hiérarchie* ». Elle entend aussi « *favoriser le passage à l'acte de la création d'entreprises par les cadres* », obtenir des « *garanties* » lors du recrutement, contrôler l'individualisation des salaires... Les réalisations s'annoncent dures.

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Affaires

MM. Jean-Pierre Roux et Pierre Richard à la tête du Crédit local de France

Au cours de la réunion, le 14 octobre, du conseil de surveillance du Crédit local de France (une société anonyme qui prend la suite de la CAECL), M. Jean-Pierre Roux, maire (RPR) d'Avignon a été élu président de cette instance. L'Association des maires de France (AMF) a désigné deux autres représentants, l'Association des présidents de conseils généraux deux, et l'Association des élus régionaux un. Etant données les divergences politiques au sein de l'AMF, deux autres maires (de gauche) seront désignés ultérieurement, l'un comme administrateur, l'autre comme censeur.

Le PS a annoncé son intention de déposer une proposition de loi visant à modifier le statut du Crédit local de France.

Le conseil de surveillance a nommé M. Pierre Richard (directeur général adjoint de la Caisse des dépôts) président du directoire.

Bulgarie

Pénurie d'énergie et convertibilité du lev

Pour le troisième hiver consécutif, entreprises et particuliers sont touchés par la pénurie d'énergie en Bulgarie. Le gouvernement a en effet décidé de limiter à 500 watts pendant cinq heures la consommation quotidienne des ménages, tandis que l'éclairage public est au minimum, et que les moyens de transport sont privés de chauffage pendant cinq heures. Tout watt supplémentaire est facturé deux fois le prix normal, ce qui avait donné lieu l'an passé à de nombreux vols d'énergie.

Cette pénurie intervient au moment où M. Emile Christov, secrétaire du comité central, chargé de la réforme économique, annonce l'intention de son pays de poser sa candidature au GATT, ainsi que la prochaine convertibilité du lev bulgare. Introduite le 1er janvier prochain, cette réforme monétaire devrait permettre aux entreprises bulgares de se constituer librement des fonds en devises, même si c'est au taux de 1,5 lev pour 1 dollar (contre 1 pour 1 actuellement).

Croissance

Progression de 2,4 % en URSS

Le revenu national soviétique a progressé de 2,4 % durant les neuf premiers mois de l'année, selon des statistiques officielles publiées le 17 octobre par l'agence Tass. Cette amélioration est « *due entièrement à l'accroissement de la productivité* », de 3,7 %, permettant à la production industrielle d'enregistrer une hausse de 3,6 %. L'agriculture reste le traditionnel point noir de l'économie avec une augmentation limitée à 1 % (voir les déclarations du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev page 48). Quant au commerce extérieur, il a encore baissé de 2,3 % pour s'inscrire à 94,2 milliards de roubles : les importations ont baissé de 4,2 %, « *notamment en provenance des pays capitalistes* », une contraction plus forte que celle des exportations (— 0,5 %). Enfin, le comité des statistiques précise que la population active, en hausse de 0,4 %, représente désormais 118,5 millions de personnes. Cette progression a touché « *presque exclusivement le secteur des services* ».

Economie

TRANSPORTS

Grâce aux tarifs très compétitifs des routiers belges

La zone d'attraction du port d'Anvers s'étend jusqu'au nord de Lyon

La compétitivité d'un grand port en Europe se mesure non seulement à la productivité des équipements maritimes proprement dits (grues, hangars, tarifs de manutention et de remorquage, travail des dockers) mais aussi au coût d'acheminement terrestre par camion ou par chemin de fer des marchandises entre l'usine et le port ou entre le port et la zone de consommation finale.

Ainsi, un industriel de Dijon qui doit expédier ses produits vers le Venezuela peut-il hésiter entre un transit par Le Havre, Anvers, ou Marseille, et un importateur de la banlieue nord de Paris peut-il s'interroger et comparer les prix pour faire venir sa marchandise par Rotterdam ou par Le Havre.

Au moment où le grand port phocéen est en proie à des grèves répétées de dockers et où Le Havre, notamment, cherche à récupérer des trafics perdus au profit des grandes places négociantes du Benelux, l'Observatoire économique et statistique des transports vient de publier un intéressant rapport intitulé : « Une meilleure compétitivité de la desserte terrestre du Havre ».

Cette qualité plus ou moins bonne de la *desserte terrestre constitue un facteur* déterminant pour attirer ou pour laisser échapper notamment le trafic transocéanique des conteneurs. Or les entreprises françaises de transports routiers pratiquent des prix variant de 4,80 F à 5,20 F du kilomètre pour un conteneur alors que les Belges proposent 4 F à 4,20 F et les Néerlandais 4,60 F à 4,80 F.

Pour les transports ferroviaires effectués par la Compagnie nouvelle *conteneurs* (CNC), le mode de calcul est plus compliqué, mais, globalement, il apparaissait, jusqu'à la fin de l'année dernière, que la zone d'attraction d'Anvers et de Rotterdam s'étendait jusqu'au sud de Lyon. Depuis un an, la CNC a donc réagi et proposé à ses clients des réductions tarifaires très sensibles pour récupérer du fret.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Région par région, la situation apparaît de la manière suivante :

• **La région parisienne.** – Le Havre est incontestablement mieux placé que ses rivaux du *Benelux*, dans un rapport de 1 à 2, voire de 1 à 3. Et cela à la fois pour l'acheminement routier et l'acheminement ferroviaire des marchandises.

• **Bordeaux et l'Aquitaine.** – *Pour* cette région aussi, les ports de Marseille et du Havre sont bien placés. Bien sûr, Bordeaux reste très compétitif. Mais le transport par route vers Anvers d'un grand conteneur ne coûte que *30 %* plus cher que vers Le Havre.

• **Nord-Pas-de-Calais et Picardie.** – Cette région subit l'attrait incontestable d'Anvers, surtout par acheminement routier. Le Havre n'est compétitif que pour les marchandises en provenance de la zone d'Amiens par route. Lille se trouve nettement dans l'orbite d'Anvers. Le train n'est dans aucun cas intéressant, sauf à *la limite* entre Amiens et Le Havre pour les conteneurs de taille modeste.

• **La zone de Lyon-Dijon.** – Les transports de conteneurs par voie ferrée vers Marseille et Le Havre apparaissent les moins chers. Le Havre est même mieux placé que Marseille à partir de Chalon-sur-Saône. Mais l'offre ferroviaire pour les grands conteneurs au départ de Lyon ou de Dijon vers le Havre est légèrement plus chère face à *l'offre routière belge sur Anvers.*

• **Le Nord-Est.** – Pour les conteneurs classiques, Strasbourg et Mulhouse bénéficient d'une bonne desserte vers Le Havre, voire vers Marseille par *le chemin de fer. Quand on est à Reims* ou à Metz, en revanche, on a intérêt à expédier sa marchandise par camion vers Anvers. Mais s'il s'agit de grands conteneurs de 40 pieds, l'offre des routiers belges, et même néerlandais, vers les ports du Benelux apparaît nettement plus intéressante que celle proposée par la CNC par voie ferroviaire.

De cette analyse économique régionale, il ressort que la concurrence des routiers belges et néerlandais reste préoccupante. D'autant plus que ces routiers pratiquent en général des tarifs inférieurs de 10 % à ceux des routiers français.

Seule une offre ferroviaire attractive permettra de concurrencer les entreprises belges et hollandaises de transports routiers. Pour les conteneurs classiques de 20 pieds, le coût d'approche vers *Le Havre* par la CNC se révèle dans toutes les régions compétitif, à l'exclusion des zones situées dans le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et Metz, toujours tournées vers Anvers.

Ce dernier port et Rotterdam gardent, en revanche, leur prééminence pour les conteneurs de grande dimension. Or l'évolution actuelle des transports maritimes internationaux privilégie précisément ces conteneurs, notamment entre l'Europe et les Etats-Unis. Il est urgent, par conséquent, que Le Havre (premier port français pour le trafic de conteneurs avant Marseille), la CNC et les routiers français réagissent de concert pour enrayer des pertes de trafic au profit des redoutables concurrents du Benelux qui voient arriver l'échéance de 1992 en se frottant les mains.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le tracé du TGV-Nord

Mobilisation en Picardie

Les Picards ont décidé de se livrer à une guerre à retardement contre le TGV-Nord dont le premier ministre a annoncé, le 9 octobre, que le tracé *éviterait* Amiens, leur capitale. Barrages, recours judiciaires, sonneries de sirène ou de cloche, démarches et pétitions, marqueront leur combat, *ont annoncé*, le 16 octobre, les responsables de l'Association TGV-Amiens-Picardie-Normandie.

Car les Picards, toutes tendances *politiques confondues, ne* se satisfont pas des réponses lénifiantes des cabinets ministériels leur promettant des TGV (mais pas sur une voie spéciale) et *des autoroutes. Les députés,* MM. de Robien (UDF), Dessein (PS), Gremetz (PC), veulent que le TGV passe par Amiens parce que leur tracé A' (Paris-Amiens-Arras-Lille) est le meilleur. Il irriguerait des bassins d'emploi où le taux de chômage s'élève à 12 % ou 13 %. Ils sont même prêts à payer 300 millions de francs pour aider la SNCF à construire la nouvelle *ligne chez eux.*

Ils croyaient avoir convaincu le gouvernement et s'interrogent encore sur la raison de leur échec : l'hostilité du département du Val-d'Oise *au passage du TGV* ? La peur des surcoûts du ministère de l'économie ? L'association et les élus ont décidé que le gouvernement et la France tout entière *entendraient cette semaine* leurs protestations monter d'un ton.

Selon la CFDT

La flotte française a perdu 59 navires en un an

Après la publication par M. Ambroise Guellec, secrétaire *d'Etat à la mer*, du bilan d'un an d'application du plan de sauvetage de la marine marchande (*le Monde* du 6 octobre), l'union maritime CFDT dans un communiqué fait le commentaire suivant : *« La flotte de commerce française est passée au 22e rang mondial. En un an, notre flotte a perdu 59 unités et 1 380 navigants ont perdu leur emploi. »*

Selon la CFDT, le pavillon des Kerguelen est assimilable à un pavillon de complaisance. Enfin, l'*aide structurelle* (c'est-à-dire les subventions d'Etat versées aux compagnies) est souvent utilisée comme *« alibi »* par les entreprises maritimes *« pour les réductions d'effectifs ou des remises en cause des congés ».*

TOURISME

Pour faire face à la concurrence européenne

Les agents de voyage sont condamnés à s'associer

MAJORQUE
de notre envoyée spéciale

Les agents de voyage, soumis à la féroce concurrence européenne, fruit de la création du grand marché de 1992, acculés d'autre part à l'informatisation, s'attendent à vivre des heures difficiles. Telle est la *principale conclusion* qui s'impose à l'issue du trente-troisième congrès du Syndicat national des agents de voyage (SNAV), qui a eu lieu à Majorque du 14 au 18 octobre.

Les professionnels du tourisme ont quelques raisons de s'inquiéter. D'une part, la suppression de *barrières douanières* et fiscales, des verrous réglementaires et législatifs, fruit de protectionnismes nationaux, fera souffler sur l'Europe des Douze un grand vent de libéralisme qui n'épargnera que les plus robustes d'entre eux. Aucun secteur ne sera épargné, ainsi que l'ont reconnu les agents de voyage. Dans le domaine des transports, par exemple, finies les chasses gardées et les monopoles des compagnies nationales. Rien n'empêchera plus un autocariste étranger de créer une ligne Lille-Toulouse *ou à la Lufthansa de proposer des* voyages Paris-Bangkok. Les compagnies aériennes fixeront leurs prix, sillonneront les cieux européens à égalité de chances, quelle que soit leur nationalité. La fiscalité propre à la profession ? Elle devra être uniformisée : les mêmes taux de TVA seront appliqués de Londres à Athènes, et cette taxe sera même créée dans les pays où elle n'existe pas, comme l'Espagne ou le Portugal. Quant à la réglementation qui s'applique à la profession d'agent de voyage (libérale en RFA, stricte en Belgique), elle sera passée au peigne fin et uniformisée.

Sans doute cette mise en place sera-t-elle progressive et la Commission européenne, qui travaille depuis des années sur ces dossiers, n'est-elle pas près *de les refermer.* Dans le secteur aérien, des délais permettront aux compagnies de renoncer progressivement à leurs privilèges.

Reste à savoir si le consommateur européen, confronté à la profusion des services, bénéficiera réellement de l'opération. Qui, en effet, contrôlera la qualité des prestations ? Et la guerre des prix ne risque-t-elle pas, ainsi que l'a souligné un intervenant britannique, de transformer les vacances « de rêve » promises par les dépliants touristiques en « cauchemars » ? Les associations de consommateurs auront donc, elles aussi, du pain sur la planche.

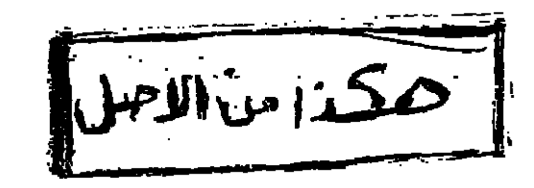
Le rôle de l'informatique

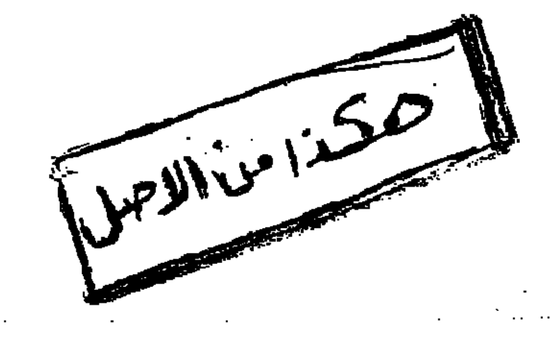
Mais la création du grand marché européen n'est pas la seule préoccupation des professionnels. L'informatisation inquiète en effet plus d'un agent de voyage. 60 % en moyenne de l'activité de la *profession se résume* à la billetterie de vacances ou d'affaires. Les particuliers, armés de leur minitel, les entreprises, grâce aux terminaux installés dans leurs propres locaux, prennent désormais directement leurs réservations.

Bref, pour les professionnels, ils apparaît clairement que, si les *grosses agences de voyage tireront* leur épingle du jeu, la situation sera difficile pour les PME, voire mortelle pour certaines d'entre elles. Aussi beaucoup de petites entreprises voient-elles leur salut dans des systèmes de regroupement. Enfin, certains professionnels ont décidé de se faire une *place au soleil en offrant des services* « uniques » sous forme, par exemple, de prestations personnalisées.

L'enjeu du Marché commun du voyage est de taille. L'Europe ne compte-t-elle pas 322 millions d'habitants, dont la moitié, en moyenne, partent en vacances ? 50 % des Européens qui voyagent, soit 63 millions de personnes, ont recours à une organisation spécialisée (association, agences de voyage, *tours operateurs, etc.*). Le chiffre d'affaires de la Fédération des associations professionnelles des Douze atteint 265 milliards de francs. Ce chiffre justifie la mobilisation des professionnels, d'autant que le marché de 1992 n'est qu'une étape... Chacun attend les négociations internationales dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce).

MARIE-CHRISTINE ROBERT.





Marchés financiers

CdF-Chimie revend Duco à Casco Nobel

Le remodelage du groupe d'Etat CdF-Chimie, numéro deux de l'industrie chimique en France (20,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986), se poursuit.

Son PDG, M. Serge Tchuruk, vient de trouver un repreneur, la société Casco Nobel (groupe suédois Nobel Industries), pour la société française Duco, filiale de la division « peintures », assez lourdement déficitaire ces dernières années. La cession de cette affaire, dont le prix n'a pas été rendu publique, devrait être achevée pour la fin de l'année.

Duco (300 millions de francs environ de chiffre d'affaires) est spécialisée dans la fabrication de peintures pour l'industrie (surtout mécanique) et les carrosseries (7 % du marché français de la réparation automobile, évalué à 1,6 milliard de francs). L'entreprise a, en particulier, la SNCF comme gros client.

Mais la concurrence lui a porté des coups sévères ces dernières années. Le groupe ICI, en particulier, qui, avec Valentine Autocolor, a réussi à se hisser au premier rang de la réparatiion automobile dans l'Hexagone (17 % du marché).

D'après la direction de CdF-Chimie, cette revente à Casco Nobel est la meilleure solution, car elle permettra de maintenir les effectifs (500 personnes environ), répartis entre l'usine d'Arpajon (Essonne) et le laboratoire de Stains (Seine-Saint-Denis). L'intention de CdF-Chimie est de recentrer ses activités « peintures » sur le noyau constitué par Ripolin et AVI (grand public) bâtiment (Guittet, également Ripolin) et anti-corrosion (Freitag).

Le groupe chimique français va retrouver sur son chemin ses grands rivaux, américain (PPG), allemands (BASF, Hoechst), néerlandais (AKSO), et, bien sûr, ICI devenu numéro un mondial des peintures avec un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs environ dans la spécialité (6 % du marché international), après le rachat de Valentine (1984) et surtout de Glidden aux Etats-Unis en 1986.

Le groupe britannique, qui gagne de l'argent (975 millions de francs avant impôts) a encore des ambitions, pas tant en France, qu'en Italie et en Espagne, voire de nouveau aux Etats-Unis. CdF-Chimie devra compter avec cet encombrant concurrent, qui n'est pas décidé du tout à lui faciliter la tâche, ni à lui céder le pas sur le marché grand public.

ANDRÉ DESSOT.

Au moins 1,5 million d'actionnaires pour Suez

La Compagnie financière de Suez aura un nombre d'actionnaires qui ne *« sera pas très loin »* de celui des groupes Saint-Gobain et CCF, a affirmé samedi 17 octobre le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur sur RTL.

Lors de leur privatisation, intervenue respectivement en décembre 1986 et mai 1987, Saint-Gobain et le Crédit commercial de France avaient vu leurs actions souscrites par 1 590 000 et 1 650 000 personnes. L'opération publique de vente (OPV) de Suez, qui avait débuté le 5 octobre s'est achevée à la veille du week-end.

Au cours de l'émission de RTL « Le journal inattendu », dont il était le rédacteur en chef, M. Balladur a souligné que la centralisation des ordres n'avait pas encore été faite. Il a néanmoins affirmé que le nombre des actionnaires de Suez *« devrait être multiplié par dix »* par rapport à 1982, date à laquelle le groupe financier avait été nationalisé. *« Suez avait 100 000 sinon pas très loin de 150 000 actionnaires avant sa nationalisation »,* a précisé M. Balladur.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



FINANCE CONTREPARTIE, l'un des *treize Spécialistes en Valeurs du Trésor* désignés par ce dernier en 1987, lance deux SICAV destinées principalement aux grands investisseurs.

TCN PREMIÈRE, SICAV de court terme, sera investie en titres de créances négociables (bons du Trésor, certificats de dépôt et billets de trésorerie) arbitrés en fonction des opportunités.

Elle aura pour objectif une croissance régulière de la part. Participent à sa création Duménil Leblé, Cérus BV, EDF, le Crédit Mutuel Agricole du Centre, le PMU, la Charge Massonaud-Fontenay et la Financière Rhône-Alpes.

La présidence de la SICAV est assurée par M. de Fontenay, agent de change, la direction générale par M. Philippe Navid, directeur de Finance Contrepartie.

OPTIONS PREMIÈRE, SICAV sensible, sera investie en obligations assimilables du Trésor et utilisera, dans le respect de la réglementation, les techniques offertes par le MATIF et par le futur marché des options de taux d'intérêt. Son objectif est de fournir un rendement supérieur à celui du marché obligataire. Participent à sa création, Duménil Leblé, le Crédit Mutuel Océan, le Crédit Mutuel Artois Picardie, le Crédit Mutuel Agricole du Centre, le PMU, la Charge Massonaud-Fontenay, l'IDI et la Financière Rhône-Alpes.

La présidence de la SICAV est assurée par M. Marmissolle, secrétaire général de l'IDI, la direction générale par M. Philippe Navid, directeur de Finance Contrepartie.

Les souscriptions sont reçues auprès de Finance Contrepartie, 3, rue du Docteur-Lancereaux, 75008 PARIS, tél. : 42-25-92-78.



RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1987/1988

En milliers de francs.

	1986-1987	1987-1988	Evolution
Vente (hors TVA)	2 371 494	2 643 740	+ 11,5 %
Résultat d'exploitation	123 886	143 772	+ 16,1 %
Résultat avant I.S. et participation	194 821	238 355	+ 22,4 %

Le résultat consolidé pour le premier semestre de l'exercice 1987/1988 (1er mars au 31 août), arrêté avant les provisions pour impôts sur les sociétés et participation des salariés aux fruits de l'expansion, s'est élevé à 238 355 000 francs. Ce résultat est en croissance de 22,4 %. Il est à comparer à celui de la même période de l'exercice 1986/1987, qui avait déjà progressé de 64,9 %, sous l'effet d'événements exceptionnels (Coupe du monde de football et nouvelles chaînes de télévision).

OUVERTURE DE MAGASINS

Quatre nouveaux magasins Darty ont été ouverts à Perpignan, Valence, Evreux et Bordeaux. Quatre autres le seront au cours du deuxième semestre.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 1987/1988

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 1er juillet 1987, nous avions informé nos actionnaires de nos prévisions pour l'exercice en cours qui faisaient état d'une évolution du bénéfice net consolidé supérieur à 20 %.

Les résultats obtenus au cours du premier semestre permettent de confirmer ces prévisions.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	9 oct.	16 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	101,5	93,8
Valeurs industrielles	111,5	102,7
Valeurs étrangères	135	129,2
Pétroles-Energie	98,7	90
Chimie	105,9	96,4
Métallurgie, mécanique	117,1	108,5
Electricité, électronique	98,5	88,9
Bâtiment et matériaux	121,5	111,8
Ind. de consommat. non alim.	115	107,5
Agro-alimentaire	114,3	106,9
Distribution	99,6	92,1
Transports, loisirs, services	95,5	88,6
Assurances	96	89,8
Crédit banque	87,2	79,9
Sicomi	77,8	76,1
Immobilier et foncier	89	86,8
Investissement et portefeuille	91	82,8
Base 100 : 31 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	94,7	93,1
Emprunts d'Etat	96,4	93,1
Emprunts garantis et assimilés	94,4	92,9
Sociétés	94,7	93,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 402,2	3 144,1
Valeurs étrangères	4 877,5	4 667,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	490,9	453,7
Valeurs étrangères	659,7	631,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	112,9	111
Emprunt d'Etat	110,3	107,7
Emprunts garantis et assimilés	113,4	111,6
Sociétés	115,2	114
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	402,9	396,6
Produits de base	257,3	234,1
Construction	451,5	407,2
Biens d'équipement	311,7	288
Biens de consom. durables	654	588
Biens de consom. non durables	563,4	518,8
Biens de consom. alimentaires	458	429,1
Services	359,2	335,6
Sociétés financières	502,6	456,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	415,2	375
Valeurs industrielles	398	382,5
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	337,4	314,9

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16 oct.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	414 370
dont :	
Or	221 329
Disponibilités à vue à l'étranger	104 933
ECU	68 988
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 118
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	45 686
dont :	
Concours au Trésor public	36 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	142 588
dont :	
Effets escomptés	62 451
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	77 480
5) DIVERS	10 266
Total	688 371

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	219 299
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 960
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	20 562
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	86 992
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	47 502
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 653
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	
Total	688 371

Obligations : sensible baisse des émissions pour les neuf mois

Le montant des émissions d'obligations a diminué de 19,7 % au cours des neuf premiers mois de l'année, pour tomber à 228,5 milliards de francs. Cette baisse s'explique par le net recul des emprunts d'Etat, qui ont chuté de 37,6 %, à 74,8 milliards de francs (contre 120 milliards), et des collectivités locales (– 33,4 %), à 95,4 milliards, contre 143,2 milliards.

La part de l'Etat a ainsi représenté moins du tiers du total des émissions (32,7 %), contre 42,2 % pour les trois premiers trimestres de 1986. Les émissions des services publics ont baissé de 22,6 % à 31,4 milliards de francs, et celles du secteur industriel et commercial de 11,1 % à 28,3 milliards.

Les émissions des institutions financières ont légèrement augmenté : + 4,2 % à 70,2 milliards de francs. Celles de sociétés étrangères ont plus que doublé, mais leur montant reste faible : 3,2 milliards, contre 1,5 milliard.

Dans les emprunts à taux variable, qui représentent désormais environ 40 % du montant total des émissions obligataires, on assiste à une explosion des émissions indexées sur le taux du marché monétaire (TMM), qui ont atteint 62,7 milliards de janvier à septembre dernier.

TOKYO, 19 oct. ⬇

Coup de tabac : – 2,3 %

Sérieusement ébranlée par le plongeon de Wall Street, la Bourse de Tokyo s'est repliée, lundi, à toute allure. Peu après l'ouverture, l'indice Nikkeï avait chuté de 715 points. Par la suite, le marché réussissait à contrôler la baisse, la réduisant même un peu. En clôture, l'indice Nikkeï accusait un recul de 620,18 points, à 25 746,56, le sixième en importance dans une journée de toute l'histoire du Kabuto-Cho.

Outre la tempête financière enregistrée à Wall Street, le marché a spontanément réagi à l'alourdissement du dollar. Les déclarations du secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. James Baker, sur la possibilité de laisser filer le dollar, malgré les engagements pris dans le cadre des accords du Louvre, ont contribué à détériorer le climat sur le marché de Tokyo. Cependant, la baisse s'est faite en bon ordre avec relativement peu d'affaires (600 millions de titres échangés).

VALEURS	Cours du 16 oct.	Cours du 19 oct.
Akaï	523	506
Bridgestone	1 390	1 320
Canon	1 240	1 170
Fuji Bank	3 300	3 250
Honda Motors	1 700	1 580
Matsushita Electric	2 660	2 470
Mitsubishi Heavy	728	708
Sony Corp.	5 240	4 950
Toyota Motors	2 220	2 100

FAITS ET RÉSULTATS

● **Publicis : du bénéfice en plus.** – Le résultat courant consolidé après impôts pour 1987 de Publicis pourrait s'établir à 92,5 millions de francs, contre 82,05 millions en 1986, pour un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, contre 6,5 milliards. Le bénéfice net de la société mère devrait être de l'ordre de 34,3 millions de francs (contre 33,4 millions l'an dernier). Pour le premier semestre, le groupe a annoncé un bénéfice net de 28,7 millions de francs.

● **Finexpand en Bourse le 27 octobre.** – Finexpand, société de capital développement créée en 1985, va être cotée, à partir du 27 octobre, sur le second marché de la Bourse de Paris. En 1973, MM. Poiret et Wallaert avaient racheté la société Expand, groupe multispécialiste de communication (soixant-dix sociétés intervenant dans trois secteurs : médical, audiovisuel et entreprise), qui devrait réaliser cette année-là un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs et un résultat net (part du groupe) de 30 millions de francs (+ 30 %). Il y a deux ans, Finexpand a été créée dans le but de prendre des participations dans des sociétés au développement rapide. Finexpand possède des participations dans Gymnase Club, Usine Center SCMU, Expand, Sailliard, Mikros et Telctota.

● **Vols d'automobiles : 3,5 milliards de francs versés par les assurances en 1986.** – Les assureurs français ont versé, en 1986, 3,5 milliards de francs aux automobilistes victimes d'un vol. Ils ont ainsi réglé 480 000 sinistres, soit un coût moyen de 7 200 F par sinistre. Ces chiffres sont fournis par le Centre de documentation et d'information de l'assurance.

● **Petit Bateau encore dans le rouge pour 1987.** – La société Petit Bateau Valton (textile) a annoncé qu'elle prévoit une perte nette de 3 millions de francs pour 1987 (contre un déficit de 12,5 millions l'an dernier). Le chiffre d'affaires de la société devrait être au même niveau qu'en 1986 (395 millions de francs). Le groupe Petit Bateau a perdu, l'année dernière, 11,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 590 millions.

● ***Institut Mérieux* : 41 % de profits en moins.** – L'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc) annonce un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 50,5 millions de francs pour les six premiers mois de l'année, en très sensible baisse (– 40,8 %) par rapport à la même période de l'année dernière (85,4 millions).

Le bénéfice du second semestre devrait être du même ordre de grandeur, précise la société, pour un chiffre d'affaires en augmentation de 5 %. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,46 milliard de francs, en progression de 13,6 % (+ 8 % à structure comparable). La baisse du bénéfice est due à l'augmentation volontaire des frais de recherche et de développement.

La société mère Institut Mérieux a réalisé un chiffre d'affaires de 512 millions et un résultat net de 59,3 millions.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1195	....	Manutan	359	345 o
Alain Manoukian	403	376	Marlin Immobilier	337	313
Arnault & Associés	502	503	Metallurg. Minière	142	133
Asystel	430	418	Métrologie Internat.	382	367
B.A.C.	456	466	Microservice	188	188
B. Demachy & Assoc.	722	705	M.M.B.M.	645	655
B.I.C.M.	876	850	Molex	309 20	308
B.I.P.	500	465 o	Navale-Delmas	740	740
Bolloré Technologies	880	885	Olivetti-Logabax	405	400
Boiron	680	680	Om. Gest.Fin.	450	416
Câbles de Lyon	1100	1100	Petit Bateau	228	208
Calberson	801	799	Petroligaz	445	430
Cardif	1842	1795	Pier Import	300	318
C.D.M.E.	977	900	Razel	1205	1199
C. Equip. Elect.	300	301	St-Gobain Emballage	1445	1400
C.E.G.I.D.	1015	....	St-Honoré Matignon	210	203
C.E.G.E.P.	190	193	S.C.G.P.M.	225	234 d
C.E.P.-Communication	1105	1150	Sema-Metra	630	....
C.G.I. Informatique	680	655	S.E.P.	1485	1485
Ciments d'Origny	585	585	S.E.P.R.	1460	1330 o
C.N.I.M.	368	380	Sigos	1200	1200
Concept	210	215	S.M.T.Goupil	305	284 o
Conforama	757	762	Sodinforg	930	892
Dafsa	236	236	Sofibar	358	371
Dauphin O.T.A.	3249	3210	Supra	764	750
Devanlay	1900	1950	TF 1	186	192
Deville	870	823	Union Financ. de Fr.	700	742
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	356	348
Editions Belfond	210	201 60			
Elect. S. Dassault	520	520			
Elysées Investiss.	24	25 40			
Expand	779	770			
Filipacchi	506	506			
Guintoli	920	811 o			
Guy Degrenne	925	925			
I.C.C.	237	240			
IDIA	201	185			
I.G.F.	169 20	174			
IM2	204	177 o			
Int. Metal Service	191	179 50			
La Commande Electro.	427	420			
Le gd livre du mois	335	316			
Loca Investissement	280	264			
Locamic	256	235			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 16-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
		dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier
Lafarge Cop.	1700	45	82	–	–	190	–	239	–
Paribas	440	9	19	27	–	33,5	40	42	–
Peugeot	1550	66	95	125	–	160	180	122	–
Thomson-CSF	1200	41	–	–	–	82	–	–	–
Elf-Aquitaine	320	18	–	–	–	22	35	–	–
Midi	1200	75	125	–	–	–	100	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 oct. 1987

Nombre de contrats : 101 964

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	90,25	89,55	89,05	89,55
Précédent	89,25	88,80	89,99	90,10

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,94 F ⬇

Dans des marchés rendus très nerveux par les déclarations du secrétaire d'Etat au Trésor américain sur une baisse du dollar, la devise américaine s'est vivement repliée. Elle a néanmoins trouvé un butoir à 5,9375 F (contre 6,013 F) et à 1,7750 DM (contre 1,8025 DM).

FRANCFORT	16 oct.	19 oct.
Dollar (en DM)	1,8025	1,7750

TOKYO	16 oct.	19 oct.
Dollar (en yens)	142,35	141,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 oct.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (16 oct.)	7 3/8-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	15 oct.	16 oct.
Valeurs françaises	91,4	93,2
Valeurs étrangères	128,1	129,4
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	366,10	369,60

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 oct.	16 oct.
Industrielles	2 355,09	2 246,73

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 oct.	15 oct.
Industrielles	1 834,7	1 812,9
Mines d'or	438,2	436,3
Fonds d'Etat	85,65	84,90

TOKYO

	16 oct.	19 oct.
Nikkeï Dow Jones	26336	25746,56
Indice général	2152,98	2101,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9920	5,9940	– 15		– 30		– 135	– 55
$ can.	4,6235	4,6286	– 69	– 43	– 130	– 89	– 405	– 309
Yen (100)	4,2406	4,2450	+ 146	+ 169	+ 260	+ 294	+ 769	+ 822
DM	3,3762	3,3792	+ 112	+ 130	+ 221	+ 248	+ 615	+ 682
Florin	3,0035	3,0060	+ 65	+ 76	+ 124	+ 144	+ 413	+ 462
F.B. (100)	16,2253	16,2439	+ 168	+ 254	+ 315	+ 486	+ 971	+ 1439
F.S.	4,0693	4,0734	+ 167	+ 186	+ 319	+ 352	+ 891	+ 969
L (1 000)	4,6739	4,6828	– 157	– 100	– 295	– 228	– 927	– 798
£	10,8880	10,969	– 181	– 144	– 308	– 234	– 735	– 560

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	9 1/4	9 5/8
DM	3 1/2	3 3/4	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4	5 1/16	5 1/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	6 7/16	6 13/16	6 5/8	7	7 5/16	7 11/16
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	4 7/16	4 9/16
L (1 000)	9 1/8	9 5/8	10 1/2	11 1/4	11	11 1/2	12 3/8	12 7/8
£	9 1/2	9 3/4	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 3/8	10 1/2
F. franç.	7 1/2	8	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 1/2	9 1/2	9 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1882	4,5 % 1973	1855	1840	1840	− 0 81
4210	C.N.E. 3%	4205	4200	4192	− 0 31
1195	B.N.P. T.P.	1180	1179	1179	− 0 07
1128	C.C.F. T.P.	1146	1139	1136	− 0 86
1271	Créd. Lyon. T.P.	1238	1239	1239	+ 0 08
3210	C.G.E. T.P.	3205	3245	3245	+ 1 25
1939	Renault T.P.	1851	1865	1865	+ 0 76
2043	Rhone-Poul. T.P.	1939	1935	1935	− 0 20
1340	St-Gobain T.P.	1259	1251	1251	− 0 63
1258	Thomson T.P.	1260	1255	1255	− 0 39
460	Accor	418	419	425	+ 1 67
550	Agence Havas	513	520	520	+ 1 36
690	Air Liquide	611	628	628	+ 2 78
2400	Alcatel	1950	1975	1980	+ 1 54
2070	Als. Superm.	1920	1900	1900	− 1 04
475	A.L.S.P.I.	370	368	360	− 2 70
365	Alsthom ★	330	329	319	− 3 33
2650	Arjom. Prioux	1825	1888	1885	+ 3 29
625	Aussedat-Rey	488	508	511	+ 4 71
1340	Aux. Entrepr. ★	1000	1000	1038	+ 3 80
925	Avions Dassault	860	915	940	+ 9 30
550	BAFIP	425	425 50	435	+ 2 35
390	Bail-Equipem. ★	315	308	320	+ 1 59
825	Bail Investiss.	791	800	803	+ 1 52
456	B.N.P. C.I.	395	397	400 10	+ 1 28
710	Cie Bancaire	550	546	555	+ 0 91
515	Bazar H.-V.	380	388	386 50	+ 1 71
540	Béghin-Say ★	441	433	430	− 2 49
855	Berger (Ma)	835	840	840	+ 0 60
795	Bic ★	670	689	670	....
1360	B.I.S.	1200	1125	1180	− 1 67
2810	Bongrain S.A.	2490	2590	2590	+ 4 02
1170	Bouygues	1005	1055	1044	+ 3 88
97	B.P. France	69	73	74	+ 7 25
5290	B.S.N.	4640	4790	4770	+ 2 80
2480	Cap Gem. S. ★	2110	2100	2125	+ 0 71
1400	Carnaud	1190	1273	1275	+ 7 14
3380	Carrefour ★	2905	2940	2970	+ 2 24
177	Casino	148	147 90	151 50	+ 2 36
136	Casino A.D.P.	107	105	114 80	+ 7 29
1360	C.C.M.C.	1190	....	....	....
870	Cetelem	814	800	815	+ 0 12
790	Cerus	760	750	771	+ 1 45
2040	C.F.A.O.	1760	1760	1755	− 0 28
335	C.G.E.	297 50	300 10	303	+ 1 85
1350	C.G.I.P. ★	1100	1110	1118	+ 1 64
1180	Chargeurs S.A.	870	903	906	+ 4 14
73	Chiers-Châtill.	62 10	61 60	61 60	− 0 81
1210	Ciments franç. ★	991	1000	1000	+ 0 91
635	Club Méditerr.	594	600	604	+ 1 68
160	Codetel ★	150	146 50	150	....
320	Cofimeg	285	285	280 10	− 1 72
2240	Colas	1619	1651	1692	+ 4 51
275	Compt. Entrepr.	220	234	240	+ 9 09
760	Compt. Mod.	690	700	705	+ 2 17
1230	Créd. Foncier	978	995	1015	+ 3 78
515	Crédit F. Imm.	460	460	460	....
126	C.C.F.	118 80	116 50	117	− 1 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Créd. Lyon. (CI)	700	706	708	+ 0 86
1170	Crédit Nat. ★	931	900	943	+ 1 29
230	Crouzet ★	161 60	168	165	+ 2 10
3000	Damart S.A.	2770	2790	2790	+ 0 72
465	Darty ★	420	421	423	+ 0 71
365	Darty (DP)	298	310	315	+ 5 70
2160	De Dietrich	1750	1875	1875	+ 7 14
300	Dév. R.d.C. (Li)	300	285	285	− 5
600	D.M.C.	500	505	505	+ 1
465	Drouot Assur.	445	440	440	− 1 12
2450	Docks France ★	2160	2110	2114	− 2 13
1130	Dumez ★	900	900	890	− 1 11
1310	Eaux (Gén.)	1117	1115	1150	+ 2 95
1410	Ecco ★	1346	1340	1336	− 0 74
1020	Electro-Finan.	839	840	841	+ 0 24
385	Elf-Aquitaine	305	303	310	+ 1 64
300	— (certific.)	274	282	282	+ 2 92
870	Epeda-B-Faure	817	843	847	+ 3 67
3870	Essilor	3250	3300	3300	+ 1 54
2700	Essilor Inc. (DP)	2160	2180	2180	+ 0 93
440	Esso S.A.F. ★	380	382	380	....
2360	Eurafrance	1975	1980	2000	+ 1 27
1430	Eurocom ★	1260	1223	1221	− 3 10
4190	Euromarché	3680	3620	3750	+ 1 90
730	Europe nº 1 ★	551	555	585	+ 6 17
1230	Exor ★	1120	1150	1115	− 0 45
780	Facom	635	646	664	+ 4 57
1260	Fichet-Bauche	1116	1195	1195	+ 7 08
210	Finextel ★	199 10	204	200	+ 0 45
158	Fives-Lille	131	129	134	+ 2 29
1290	Fromageries Bel	1170	1185	1190	+ 1 71
1390	Gal. Lafayette ★	1245	1230	1250	+ 0 40
435	Gascogne	360	382	382	+ 6 11
2190	Gaz et Eaux	1940	1970	1990	+ 2 58
665	Géophysique ★	481	480	482	+ 0 21
2690	Gerland	2100	2125	2130	+ 1 43
750	GTM-Entrepose	575	562	600	+ 4 35
725	Guyenne-Gas. ★	635	617	612	− 3 62
2820	Hachette ★	2550	2550	2573	+ 0 90
765	Hénin (La)	600	600	600	....
1510	Hutchinson	1307	1320	1330	+ 1 76
188	Imétal	169	171 80	171	+ 1 18
375	Imm. Plaine-M.	350	359	358	+ 2 29
....	Ingénico	1140	1177	1177	+ 3 25
5170	Inst. Mérieux	4250	4170	4250	....
520	Interbail ★	510	500	510	....
1470	Intertechnique	1105	1140	1135	+ 2 71
820	J. Lefebvre	605	601	608	+ 0 50
1640	Lab. Bellon	1434	1360	1394	− 2 79
1730	Lafarge-Coppée	1496	1500	1547	+ 3 48
1510	Lebon ★	1303	1303	1320	+ 1 30
3270	Legrand ★	2910	2906	2950	+ 1 37
2780	Legrand (DP) ★	2500	2470	2550	+ 2
810	Leroy-Somer ★	725	720	760	+ 4 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1830	Lesieur	1830	1800	1800	− 1 64
706	Locabail Immob.	660	665	660	....
695	Locafrance ★	601	603	603	+ 0 33
875	Locindus	840	860	860	+ 2 38
1170	L. Vuitton S.A ★	1060	1055	1080	+ 1 89
500	Luchaire	465	482 10	471	+ 1 29
1430	Lyonn. Eaux ★	1269	1232	1294	+ 1 97
77	Mais. Phénix	73	71 10	72 80	− 0 27
900	Majorette (Ly)	660	670	680	+ 3 03
445	Mar. Wendel ★	361	365	377 80	+ 4 65
1790	Martell	1755	1780	1780	+ 1 42
2200	Matra	2030	2061	2060	+ 1 48
2500	Merlin-Gerin ★	2400	2380	2450	+ 2 08
330	Michelin	270	282	284 50	+ 5 37
1360	Midi (Cie)	1140	1166	1170	+ 2 63
300	Midland Bk SA ★	256	256	256	....
1320	Min. Salaig. (Ma)	1330	1311	1311	− 1 43
56	M.M. Penarroya	50	51 50	51 55	+ 3 10
2870	Moët-Hennessy	2130	2200	2198	+ 3 05
83	Moulinex	71	70 20	75	+ 5 63
1130	Navig. Mixtes	930	960	960	+ 3 23
159	Nord-Est	130	131 50	132 50	+ 1 92
470	Nordon (Ny)	415	450	450	+ 8 43
675	Nouvelles Gal.	416	499	499	+ 19 95
1140	Occident. (Gén.)	945	957	955	+ 1 06
1580	Omn.F.Paris	1390	1370	1370	− 1 44
215	Olida-Caby	223	223	223	....
420	Opfi-Paribas	349	345 50	340	− 2 58
3810	Oréal (L')	3390	3360	3470	+ 2 36
430	Paribas	405 50	406	412 90	+ 1 82
650	Paris-Réesc. ★	540	549	537	− 0 56
1360	Pechelbronn ★	1150	1125	1150	....
1250	Penhoet	1150	1085	1100	− 4 35
970	Pernod-Ricard	862	898	899	+ 4 29
1630	Peugeot S.A.	1335	1365	1405	+ 5 24
17	Poclain	15 90	16	16	+ 0 63
2400	Poliet	2075	2101	2110	+ 1 20
700	P.M. Labinal	687	700	704	+ 2 47
3650	Presses Cité	3494	3430	3430	− 1 83
1170	Prétabail Sic.	1100	1155	1149	+ 4 45
790	Primagaz	682	685	685	+ 0 45
736	Printemps ★	632	661	645	+ 2 06
2150	Promodès	2000	2100	2010	+ 0 50
480	Prouvost S.A ★	543	544	542	− 0 18
1770	Radiotechn.	1430	1485	1485	+ 3 85
98	Raff. Dist. Total	86	88	88 50	+ 2 91
3450	Redoute (La) ★	3110	3080	3140	+ 0 96
460	Robur financière	382	397	400	+ 4 71
1600	Roussel-Uclaf	1280	1201	1222	− 4 53
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5350	R. impériale (Ly)	4710	4700	4700	− 0 21
215	Sade	200	195	195	− 2 50
1750	Sagem ★	1500	1500	1540	+ 2 67
615	Saint-Gobain	485 50	500	501	+ 3 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1340	St-Louis B.	1155	1185	1190	+ 3 03
1840	Salomon	1600	1645	1645	+ 2 81
1650	Salvepar	1510	1515	1515	+ 0 33
780	Sanofi	713	715	718	+ 0 70
755	S.A.T. ★	490	480	489	− 0 20
1530	Saupiquet (Na)	1060	1110	1110	+ 4 72
450	Schneider ★	340	336	354	+ 4 12
123	S.C.O.A.	93	98 70	98 70	+ 6 13
840	S.C.R.E.G.	703	720	730	+ 3 84
1030	Seb ★	854	850	888	+ 3 98
430	Sefimeg ★	425	432	425	....
1360	S.F.I.M.	1090	1100	1135	+ 4 13
68	S.G.E.	54 90	52 40	54 90	....
585	Signaux ★	480	455	462	− 1 74
990	Silic	862	881	881	+ 2 20
570	Simco-U.P.H. ★	678	676	676	− 0 62
380	Simnor (Li)	327	327	327	....
1270	Skis Rossignol	1178	1199	1200	+ 1 87
665	Sliminco	670	670	675	+ 0 75
420	Société Générale	412	412 10	412	....
220	Sodecco	189	185	185	− 2 12
235	Sodero (Na)	236	236	236	....
2790	Sodexho	2550	2610	2620	+ 2 75
140	Soganal (Ny)	130	130	130	....
430	Sogerap	384	361	372 50	− 2 99
3050	Somm-Allib. ★	2630	2602	2739	+ 4 14
870	Source Perrier	796	800	800	+ 0 50
1100	Sovac ★	870	870	870	....
560	Spie-Batignol.	420	495	495	+ 17 86
620	Strafor ★	559	580	553	− 1 07
360	Synthelabo ★	335	318	318	− 5 07
850	Talcs Luzenac	810	815	820	+ 1 84
3670	Tél. Elect.	3384	3330	3400	+ 0 47
1320	Thomson-C.S.F.	1110	1129	1107	− 0 26
425	Total (CFP) ★	379	380	382 50	+ 0 92
98	— (certific.)	84 80	86	85 50	+ 0 83
1950	T.R.T. ★	1550	1580	1530	− 1 29
550	U.F.B.	368	380	380	+ 3 26
1220	U.I.C. ★	970	990	970	....
585	U.I.F. ★	569	554	580	+ 1 93
845	U.I.S.	850	850	850	....
290	U.C.B. ★	208	205	217	+ 4 33
685	Unibail	698	700	700	+ 0 29
680	Valéo	598	601	610	+ 2 01
88	Vallourec	68 80	....	....	....
460	Via Banque	362	356	360	− 0 57
860	Elf-Gabon	860	830	840	− 2 33
158	Amax Inc.	156 50	158 50	155	− 0 96
215	Amer. Express	200 50	200	202	+ 0 75
183	Amer. Teleph.	190 50	193 80	194 50	+ 2 10
182	Anglo Amer. C.	183	164 80	184 80	+ 1 10
755	Amgold	735	740	740	+ 0 68
1110	BASF (Akt)	1055	1078	1078	+ 2 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1190	Bayer	1178	1170	1170	− 0 68
132	Buffelsfont.	134 10	129 80	130 50	− 2 68
225	Chase Manh.	225 10	230 50	230 40	+ 2 35
95	De Beers	103	102 80	102 50	− 0 49
2280	Deutsche Bank	2110	2110	2105	− 0 24
1180	Dresdner Bank	1095	1100	1100	+ 0 46
185	Driefontein Cld	186 50	167	185 50	− 0 60
660	Du Pont-Nem.	669	670	635	− 5 08
600	Eastman Kodak	585	586	570	− 2 56
83	East Rand	84 40	81 90	82 20	− 2 61
310	Electrolux	290	310	310	+ 6 90
225	Ericsson	215	216	216	+ 0 47
580	Exxon Corp.	277	278	278	+ 0 36
615	Ford Motors	522	530	530	+ 1 53
103	Freegold	103 90	98 50	100	− 3 75
137	Gencor	136	135 90	136	....
360	Gén. Electr.	340	325 30	327 90	− 3 56
590	Gén. Belgique	549	559	558	+ 1 64
510	Gen. Motors	432	433	433	+ 0 23
140	Goldfields	141	144	143	+ 1 42
57	GdMetropolitain	56 10	56 10	56 10	....
99	Harmony	100 20	97 10	97 10	− 3 09
67	Hitachi	57 80	61 60	62	+ 7 27
1080	Hoechst Akt.	1055	1045	1045	− 0 95
158	Imp. Chemical	154	156 10	156 10	+ 1 36
915	IBM	855	861	860	+ 0 58
385	ITT	379	373 70	375	− 1 06
180	Ito-Yokado	170	169	169	− 0 59
108	Matsushita	108 20	110 20	110 50	+ 2 13
1210	Merck	1132	1138	1138	+ 0 53
465	Minnesota M.	435	444	444	+ 2 07
285	Mobil Corp.	270 50	270	270	− 0 18
280	Morgan J.P.	285	283	283	− 0 75
44800	Nestlé	42300	43200	43200	+ 2 13
236	Norsk Hydro	228	226 50	226 50	− 0 66
250	Ofali	252	241	248	− 1 58
2070	Petrofina	1924	1877	1890	− 1 77
670	Philip Morris	630	640	639	+ 1 43
150	Philips	143 10	142	142	− 0 77
126	Placer Dome	115	111 50	112 10	− 2 52
520	Quilmès	400	445	445	+ 11 25
790	Randfontein	805	777	781	− 2 98
756	Royal Dutch	748	742	741	− 0 94
134	Rio Tinto Zinc	130	129	129 50	− 0 38
116	St Helena Co	112	108 70	109 70	− 2 06
275	Schlumberger	264	267	260	− 1 52
131	Shell transp.	130 20	130	128	− 1 69
2160	Siemens A.G.	2105	2107	2100	− 0 24
210	Sony	218	220	215 10	− 1 33
210	T.D.K.	215	218	219	+ 1 86
31	Toshiba Corp.	32 90	33 95	33 95	+ 3 19
405	Unilever	362	371	371	+ 2 49
325	Unit. Techn.	300	310	308	+ 2 67
825	Vaal Reefs	810	805	805	− 0 62
385	Volvo	389	383	383	− 1 54
380	West Deep	379	370	370	− 2 37
480	Xerox Corp.	442	441 10	441 10	− 0 20
2 51	Zambia Corp.	2 51	2 47	2 47	− 1 59

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9045	..
Emp. 8,80 % 77	126	3 534
9,80 % 78/93	88 50	2 597
10,80 % 79/94	100 30	1 269
13,25 % 80/90	104 75	4 923
13,80 % 81/99	105 40	10 397
16,20 % 82/90	111	12 294
16 % juin 82	112 80	5 683
14,60 % fév. 83	110 50	9 620
13,40 % déc. 83	108 10	11 014
12,20 % oct. 84	104 25	0 300
11 % fév. 85	100 40	7 173
10,26 % mars 86	92 46	6 139
ORT 12,75 % 83	1765	..
OAT 10 % 2000	89 70	3 907
OAT 9,90 % 1997	100	8 354
OAT 9,80 % 1996	91 85	6 981
Ch. France 3 %	144	..
CNB Bques janv. 82	102 85	2 580
CNB Paribas	102 25	2 580
CNB Suez	102 40	2 580
CNI janv. 82	102 35	2 580
PTT 11,20 % 85	100 20	9 008
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	102 50	3 645
CNT 9 % 86	85 50	4 271
CPH 10,90 % déc. 85	93 20	7 821
Métrologie I. 6 % 8/7	89 80	7 050

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	999	910 o
Agache (Sté. Fin.)	2350	2400
A.G.F. (St Cent.)	790	788
Applic. Hydraul.	799	744 o
Arbel	371	360
Astorg	320	311
Avenir Publicité	540	518 o
Bain C. Monaco	287	286
Banque Hypoth. Eur.	409	410
Béghin-Say (C.I.)	330	305
B.G.L.	550	550
Blanzy-Ouest	642	660
B.N.P. Intercontin.	260	261 50
Bénédictine	4985	5000
Bon-Marché	1030	1035
B.T.P.	136 50	136 50
Caf	650	645
Cambodge	720	718
C.A.M.E.	394	359 o
Campenon Bern.	350	329
Carbone-Lorraine	660	610
C.E.G.Frig.	584	554
Centen. Blanzy	2300	2230 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	191	185
Cerabati	143	133 20 o
Chambourcy (M.)	850	....
Champex (Ny)	141	138
C.I.C. (Financ. de)	279	263
C.I. Maritime	580	580
Cimes-Sogra	371	....
Citram (B)	560	470
Clause	485 80	481
Cofradel (Ly)	1925	1848
Cogifi	395	380
Comiphos	508	485
Cie Industrielle	3681	3680
Comp. Lyon-Alem.	600	550
Concorde (La)	898	....
C.M.P.	35 20	32 80 o
Créd. Gén. Ind.	600	630
Cr. Universel (Cie)	590	595
Crédital	135	136
Darblay S.A.	440	425
Delalande S.A.	1128	1107
Delmas-Vielj. (Fin.)	1496	1496
Didot-Bottin	870	835 o
Eaux Bass. Vichy	1321	1300
Eaux Vittel	2870	....
Economats Centre	562	539 o
Electro-Banque	320	310
Elf-Antargaz	565	....
E.L.M. Leblanc	924	920
Enafi-Bretagne	280	261
Entrepôts Paris	575	575
Epargne (B)	3000	3000
Europ. Accumul.	58 40	58 40
Eternit	2550	2446 o
Finalens	202	205
FIPP	405	356 o
Frac	800	752
Foncière (Cie)	510	510
Fonc. Lyonnaise	5090	5570
Foncina	500	500
Forinter	1050	1050
Fougerolle	350	319 50 o
France I.A.R.D.	306	300
France (La)	6110	6100
From. Paul Renard	485	415
GAN	1098	1087
Gaumont	455	435
Gévelot	800	744 o
Gr. Fin. Constr.	440	437
Gds Moul. Paris	335	330
Groupe Victoire	3400	3350
G. Transp. Ind.	597	598
H.E.F.	128	120
Immindo S.A.	448	446
Immoinvest	270	270
Immobail	360	363
Immobanque	700	700
Immob. Marseille	8010	8000
Immofice	485 50	485
Invest. (Sté Cent.)	3400	3350
Jaeger	235	218
Lafitte-Bail	440	444
Lambert Frères	235	235
Lille-Bonnières	1015	926 o
Loca-Expansion	285	280
Locafinancière	340	339
Locatel	702	702

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1507	1500
Lucia	1008	968
Machines Bull	44	44 80
Magasins Uniprix	223	224
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	287	300
Métal Déployé	420 30	420
Mors	120	120
Navig. (Nat. de)	68	68
OPB Paribas	250	248
Optorg	189	190
Oréal (L') C.I.	2105	2195
Origny-Desvroise	1120	1120
Palais Nouveauté	808	757
Paribas-CIP	404	396
Paris France	288	288
Paris-Orléans	310	300
Partenbos	320	320
Patern. Risq. Div.	1399	....
Pathé-Cinéma	727	677 o
Pechiney (cert. inv.)	320	320
Piles Wonder	1050	987
Piper-Heidsieck	755	761
P.L.M.	145	145
Porcher	615	600
Promodès	1249	1230
Providence S.A.	1601	1600
Publicis	2970	2985
Raff. Souf. R.	120	120
Rhône-Poul. (c. inv.)	401	403
Ricqlès-Zan	260	234 80 o
Rochefortaise S.A.	550	550
Rochette-Cenpa	55	50 o
Rosario (Fin.)	955	1000
Roudière	245	235 o
Rougier et Fils	84 90	79 10
Sacer	477	444 20 o
SAFAA	346	302 90
Safic-Alcan	840	....
SAFT	1504	1490
Saga	236	232
St-Gobain C.I.	465	465 10
Salins du Midi	498	460 10
Santa-Fé	149 50	145
Saturn	120	120
Savines	61 10	58 50 o
Savoisienne (M)	235	235
SCAC	700	661
Senelle Maubeuge	470	465
S.E.P. (M)	185	182
Serv. Equip. Véh.	102 10	98
Sicli	260	270
Sicotel	305 10	305 10
Sinvim	221 40	210 10
Siph (Plant. Hévéas)	359	362
Sté Générale-CIP	365	372
Sofal financière	1815	1800
Soficai	850	780 o
Soffo	450	....
Soficomi	746	765
S.O.F.I.P. (M)	180	....
Sofragi	1100	1050
Southern Autog.	450	451
Sovabail	684	690
S.P.I.	601	607

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Sterni	1110	1077
Taittinger	1600	1600
Testut-Aequitas	605	605
Tour Eiffel	525	526
Ufiner S.M.D.	700	640 o
U.A.P.	419	394
U.T.A.	1400	1330
Veuve Clicquot	3770	3750
Vicat	1400	1400
Viniprix	1995	1820 o
Virax	148	150
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	905	950
Akzo	475	....
Alcan Alum.	220	218
Algemene Bank	129	129
American Brands	332	340
Am. Petrofina	420	420
Arbed	268	....
Asturienne Mines	185	....
Bco Pop Español	450	441
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	....
B. Régl. Internat.	58290	58500
Br. Lambert	611	609
Canadian-Pacific	122 80	120 50
CIR	24	23
Commerzbank	887	885
Dart. and Kraft	342 50	333 50
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	605	603
Gén. Belgique	549	558
Gevaert	1320	1320
Glaxo	149 50	125
Goodyear	408	400
Grace and Co	405	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	440	440
I. C. Industries	210	205
Johannesburg	1390	1380
Kubota	26 50	25
Latonia	289	265
Midland Bank Plc	54 80	....
Mineral-Ressourc.	102 50	103
Nixdorf	2687	2681
Noranda	159	151
Olivetti	33 50	32 50
Pakhoed Holding	237	235
Pfizer Inc.	385	370
Procter Gamble	582	582
Ricoh Cy Ltd	53	52
Rolinco	302 80	301 10
Robeco	319	313
Rodamco	422	423
Saipem	18 20	18 20
Shell fr. (port.)	136	....
S.K.F. Aktiebolag	346	321
Steel Cy of Can.	117	....
Tenneco	360	....
Thorn EMI	72	72
Toray indust. inc	37 10	36 20
Vieille Montagne	910	901
Wagons-Lits	850	821
West Rand	29	29

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciphos	270	....
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	138	138
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	399	395
Dubois Inv. (Casto.)	960	922
Gachot	192	163
Hydro-Energie	335	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	55	52
Nicolas	1000	....
Pasmelle-B.D.	3400	....
Révillon	350	....
Romento N.V.	150	148
S.P.R.	506	485 50 o
Ulimex	380	....
Union Brasseries	127 10	117 d

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 011	6 013	5 750	6 250
ECU	6 927	6 931	....	....
Allemagne (100 DM)	333 670	333 900	323	341
Belgique (100 F)	16 008	16 046	15 300	16 200
Pays Bas (100 fl.)	296 560	296 780	287	305
Danemark (100 krd)	86 990	87 070	83	90
Norvège (100 k)	91 180	91 120	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 001	10 017	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 346	4 347	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 622	4 625	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	403 050	402 950	390	410
Suède (100 krs)	94 940	94 840	92	98
Autriche (100 sch)	47 480	47 470	45 900	48 700
Espagne (100 pes.)	5 081	5 117	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 215	4 222	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 621	4 635	4 430	4 830
Japon (100 yens)	4 236	4 218	4 090	4 290

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/10
Or fin (kilo en barre)	89100	90200
Or fin (en lingot)	89300	90200
Pièce française (20 fr)	525	523
Pièce française (10 fr)	359	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	558
Pièce latine (20 fr)	518	520
Souverain	653	655
Pièce de 20 dollars	2990	2985
Pièce de 10 dollars	1520	1500
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3385	3370
Pièce de 10 florins	540	544
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

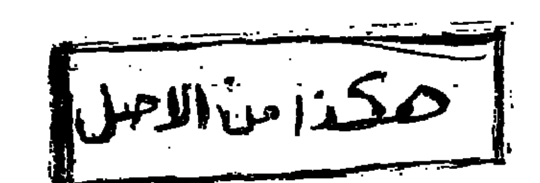
SICAV (sélection) 16/10

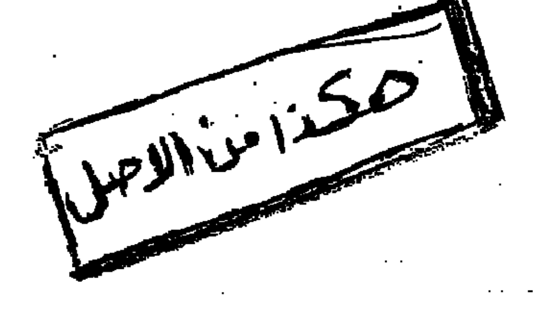
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	775 44	758 53
Actilion	206 80	201 27
Actions France	460 17	443 54
Action Invest.	379 10	361 91
Actions sélectives	590 66	589 31
Aedificandi	617 04	594 74
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1208 83	1179 35
A.G.F. 5000	572 79	558 82
A.G.F. ECU	1019 89	1009 79
A.G.F. Interfonds	437 61	426 94
A.G.F. Invest	104 77	102 21
A.G.F. OBLIG.	1054 32	1049 07
A.G.F. Sécurité	10293 36	10293 36
Agimo	630 07	614 70
Altefi	207 23	199 74
A.L.T.O.	181 48	174 92
Amsi-Gan	5613 74	5359 18
America-Valor	760 02	725 56
Amplitude	541 18	525 42
Arbitrages court terme	5515 45	5504 43 ◆
Argonautes	422 85	409 54
Associa Première	23282 93	23282 93
Associc	1162 42	1162 42
Aurecic	1418 90	1377 57
Axa Europe	114 22	109 04
Axa Investissements	121 92	116 39
Bourse-Investiss.	436 89	417 08
Bred Associations	2688 94	2680 90
Bred International	99 96	98
Capital Plus	1678 42	1678 42
CIP (voir AGF Actions)	......	....
Convertimmo	386 50	371 83
Corral court terme	1267 94	1267 94
Corral intérêt trim.	1037 87	1018 02
Cortexa	943 86	901 06
Credinter	514 24	499 28
Croissance Finance	281 46	268 34 ◆
Croissance Immobilière	639 14	610 16
Croissance Mercure	2568 69	2494 84
Croissance Prestige	381 58	364 26 ◆
Drouot-France	662 30	632 27
Drouot-Investiss.	1133 59	1082 19
Drouot-Sécurité	252 60	241 15
Drouot-Sélection	131 89	125 91
Ecotic	1159 16	1142 02
Ecureuil Privatisations	310 84	301 79
Elicoop Sicav	11300 48	11300 48 ◆
Elf-Valeurs	9037 30	9818 88 ◆
Energie	277 32	264 74
Epacic	2808 50	2805 69
Epercourt Sicav	4061 58	4051 46
Epargne Associations	24317 09	24280 67
Epargne-Capital	7681 37	7615 22
Epargne-Croiss.	1577 52	1535 30
Epargne-Industr.	743 21	709 51
Epargne-Inter	711 38	692 34
Epargne J	53460 52	53460 52
Epargne-Long-Terme	1702 04	1665 49
Epargne-Oblig.	181 41	176 55
Epargne-Quatre	1006 72	1006 72
Epargne-Unis	1277 48	1219 55
Epargne-Valeur	405 65	394 79
Epacblig	1265 13	1262 80
Epalion	997 11	987 24
Eurocic	9709 91	9566 41
Euro-Croissance	583 85	576 37 ◆
Eurodyn	1113 86	1077 25
Euro-Gan	5051 20	4822 15
Extrême Orient Sicav	579 80	563 01
Finord Placements	60323 50	60143 47
Finord Valorisation	13292 51	13031 87
Foncicav (div. par 10)	10865 25	10865 25
Foncival	260 08	248 29
France-Gan	5881 39	5614 69
France-Garantie	272 87	272 33
France-Investiss.	483 10	461 19
France-Net	117 62	116 46
France-Obligations	432 77	428 49
Francic	388 60	375 34
Francic Pierre	96 01	93 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1080 58	1049 11
Fructi-Associations	1346 79	1345 78
Fructicapi	308 01	301 49
Fructicourt	108255 48	108255 48
Fructidor	246 31	242 87
Fructifrance	769 82	751 14
Fructimmo	245 76	239 77
Fructivalor	537 22	524 12
Fructivar	83071 70	82864 54
Fructi ECU	558 36	551 08
Fructi-Première	10863 68	10703 13
Futuroblig	949 34	949 39
Gestilion	56741 80	56600 30
Gestion Amérique	359 19	342 90
Gest. France Europe	101 69	97 08
Gestion Orient	182 94	184 19
Gestion Sécuricourt	10572 79	10567 12
Gestion Sicavimmo	742 44	708 77
Gestion Uni-Japon	1575 64	1504 19
Gestion Associations	155 08	152 65
Gestion Mobilière	732 55	699 33
Gest. Rendement	460 30	439 43
Gest. Sél. France	726 36	692 47
Haussmann Associat.	1152 45	1152 45
Haussmann court terme	1205 69	1205 69
Haussmann Epargne	1356 88	1366 69
Haussmann Europe	2354 92	2289 80
Haussmann France	982 94	947 41
Haussmann Oblicroiss.	1256 48	1256 48
Haussmann Obligation	1465 41	1402 80
Horizon	1108 20	1075 92
I.M.S.I.	598 14	571 02
Indo-Suez Valeurs	763 57	719 40
Interoblig.	11767 48	11314 88
Intersélect France	448 68	428 33
Intervaleurs Indust.	638	609 07
Invest. net	14359 02	14330 36
Invest. Obligataire	17780 55	17746 05
Japacic	187 76	182 29 ◆
Jeune Epargne	238 88	236 35 ◆
Laffitte-Amérique	278 49	265 88
Laffitte-crt-terme	58829 96	58829 96
Laffitte-Expansion	868 07	828 71
Laffitte-France	314 37	300 11
Laffitte-Immobilier	247 24	236 03
Laffitte-Japon	356 76	340 59
Laffitte-Oblig.	144 51	137 96
Laffitte-Placements	64225 04	64225 04
Laffitte-Rend.	215 66	205 87
Laffitte-Tokyo	1396 06	1332 75
Lion-Associations	11347 95	11347 95
Lion court terme	115478 22	115478 22
Lion-Institutionnels	23308 71	23250 68
Lionplus	692 46	686 59
Livret portefeuille	683 77	644 44
Méditerranée	189 20	180 62
Mézinex	25789 79	25789 79
Mondiale Investissem.	462 58	441 58
Monecic	5635 21	5536 21
Monecien	51489 67	51489 67
Monéj.	55191 75	55191 75
Monélibre	269089 01	269089 01
Monevalor	82928 04	82926 84
Multi-Obligations	421 38	402 26
Mutuelle Unie Sél.	160 39	153 12
Natio-Assoc.	6002 33	5990 35
Natio-Epargne	13328 97	13197
Natio-Court terme	200848	200848
Natio-Immobilier	965 63	939 79
Natio-Inter.	1146 77	1116 08
Natio-Obligations	533 68	519 38
Natio-Patrimoine	1439	1400 48
Natio-Placements	84688 91	84688 91
Natio-Revenus	980 47	980 66
Natio-Sécurité	10851 28	10851 28
Natio-Valeurs	679 29	661 11
Nippon-Gan	5442 05	5195 28
Nord-Sud Développ.	1196 04	1193 65 ◆
Norwest F.	13649 33	13283 66
Oblicic Régions	1008 36	993 46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1360 07	1333 40 ◆
Obligations Conver.	442 08	422 03
Oblilion	1072 46	1061 84
Optimavalor	611 11	583 40
Paramérique	555 78	530 58
Paneurope	858 68	819 74
Paribas Croissance	645 13	618 83
Paribas Epargne	15549 22	15518 18
Paribas France	100 40	97 48
Paribas Opportunités	114 42	111 09
Paribas Patrimoine	547 83	525 30
Paribas Revenu	89 92	89 03 c
Parnasse-Valor	1089 27	1088 18
Patrimoine-Retraite	1636 73	1604 84
Phénix Placements	242 08	240 88
Pierre Investiss.	733 12	699 88
Placement A	1021 70	1021 70
Placement crt-terme	71698 69	71698 69
Placement J	55605 39	55605 39
Placement Premier	53275 78	53275 78
Placements Rendement	10801 87	10801 87
Placements Sécurité	105798 97	105798 97
Plurinter	1010 86	986 20
Première Obligations	10570 70	10548 60
Prév'Association	21764 18	21764 18
Province Investiss.	520 84	497 22
Quarz	109 78	107 08
Renacic	161 28	158 90
Revenus Trimestriels	5414 50	5360 89
Revenu Vert	1092 15	1091 06
Rivoli Plus	1068 36	1020 87
St-Honoré Assoc.	13987 86	13928 22
St-Honoré Bio-aliment.	816 25	779 24
St-Honoré Pacifique	592 19	565 34
St-Honoré P.M.E.	465 13	444 04
St-Honoré Réel	11442 49	11396 90
St-Honoré Rendement	11182 80	11127 16
St-Honoré Services	509 72	489 15
St-Honoré Technol.	779 73	744 37
St-Honoré Valor	12082 22	11986 33
Sécuricic	11041 59	11030 56
Sécur. Mobilière	393 18	375 35
Sécuri Taux	10591 99	10591 99
Sélection Croissance	533 49	517 95
Sicaden (Caden BP)	733 08	722 26
Sicav-Associations	1413 79	1411 67
S.F.I. fr. et étr.	645 58	626 78
Sicav 5000	339 36	330 28
S.I. Est	1335 93	1275 35
Sivafrance	533 17	518 90
Sivam	438 47	426 73
Sivarente	203 98	201 96
Sivinter	451 10	439 03
S.N.I.	1307 06	1268 89
Sogepargne	346 49	333 97 ◆
Sogepremière	63701 25	61845 87
Sogerec	49796 38	48345 98
Sogevalor	78113 18	77282 42
Soginer	1128 47	1077 30
Sogintor	1366 81	1304 83
Solel Invest.	486 16	473 66
Stratégie Actions	1035 61	995 78
Stratégie Rendem.	1036 46	1003 84
Technocic	1133 48	1100 45
Techno-Gan	6427 20	6135 75
Télion	5083 04	5032 71
U.A.P. Investiss.	406 60	391 90
Uni-Associations	112 32	112 32
Unifrance	454 78	434 16
Unifoncier	1200	1145 56
Uni-Garantie	1229 42	1205 29
Unigestion	919 61	877 91
Uni-Régions	3002 51	2866 36
Univers	1973 80	1908 70
Univer	181 34	181 34
Univers-Actions	1026 46	992 71
Univers-Obligations	1534 23	1483 78
Valorem	540 07	526 90 ◆
Valeblig	59707 42	59116 26
Valorg	1535 24	1533 71
Valval	80472 82	80432 60

*c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu*





Le Monde

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 octobre

Sauve qui peut ?

Secouée comme toutes les autres places par la perspective d'une nouvelle baisse du dollar, la Bourse de Paris a eu de nouveau un très sérieux malaise lundi matin. Le mouvement de baisse s'est accéléré. En repli de 4,41 % à l'ouverture, l'indicateur instantanée accusait une perte de 5,35 % en clôture. Sauve qui peut ? Nul ne peut encore le dire. Mais tous les spécialistes s'emploient à calmer les esprits.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	425	400	393
Agence Havas	520	499	500
Air Liquide (L')	628	605	589
Bancaire (Cie)	556	540	520
Bongrain	2590	2470	2465
Bouygues	1044	990	985
B.S.N.	4770	4550	4550
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	906	865	855
Club Méditerranée	604	575	586
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3300	3200	3200
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1294	1210	1229
Michelin	284 50	265	260
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2198	2120	2070
Navig. Mixtes	960	900	900
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	899	863	832
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	501	466	467
Sanofi	718	695	688
Source Perrier	800	745	740
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	610	568	568

SRI-LANKA

L'Inde annonce que ses soldats sont entrés dans Jaffna

Les troupes indiennes sont entrées dans Jaffna et le quartier général des « Tigres » tamouls a été occupé, a annoncé New-Delhi dimanche 18 octobre. Le corps expéditionnaire indien, qui vient de recevoir des renforts de deux mille hommes – s'ajoutant aux quinze mille déjà en place – ainsi qu'une importante quantité de munitions, est donc parvenu au cœur du pays tamoul ; mais le prix a été lourd puisque l'on parle, de source indienne, d'une centaine de morts dans leur camp et de plusieurs centaines chez les « Tigres », pour ne pas parler de la population civile prise entre deux feux.

Le chef des « Tigres », M. Velupillai Prabhakaran, s'est réfugié dans un temple hindouiste de Jaffna, indique-t-on de source tamoule à Madras. Les insurgés tamouls n'en ont pas pour autant baissé les bras. Un de leurs représentants à Madras a affirmé que, *« même si nous sommes vaincus par la plus grande puissance de feu de l'armée indienne, nous aurons recours à la guérilla et notre lutte pour Eelam* (indépendance des territoires tamouls de Sri-Lanka) *se poursuivra indéfiniment ». « Nous nous battrons jusqu'au dernier homme »,* proclament des tracts distribués par les insurgés. – *(AFP, Reuter, AP.)*

SUISSE

Légers progrès des Verts aux élections législatives

BERNE
de notre correspondant

Les élections générales qui se sont déroulées en Suisse le dimanche 18 octobre ont confirmé la traditionnelle stabilité du corps électoral helvétique. Tout au plus a-t-on enregistré un déplacement d'une dizaine de sièges sur un total de 200 au Conseil national (Chambre basse), et de deux ou trois mandats sur 46 au Conseil des Etats (Chambre haute). En raison de la lenteur du dépouillement liée au système de représentation proportionnelle, les résultats définitifs du scrutin ne devaient être annoncés que dans la soirée du lundi 19 octobre.

La percée des écologistes aura été moins spectaculaire que prévu. Selon les résultats partiels, les Verts compteraient environ une dizaine d'élus contre tois dans le Parlement sortant. Ils n'ont pas réalisé le raz de marée envisagé dans les sondages. Leur poussée s'est faite surtout aux dépens des socialistes qui perdent cinq ou six sièges. Les radicaux concéderaient trois mandats, en partie de l'Union démocratique du centre tandis que les démocrates chrétiens maintiennent leurs positions.

En perte de vitesse, la droite nationaliste doit notamment renoncer au siège détenu par le mouvement Vigilance à Genève. Un nouveau venu, le Parti des automobilistes, créé en réaction contre la vague écologiste, est parvenu à faire élire un député à Zurich. Comme à l'accoutumée, les quatre grands partis représentés au gouvernement se taillent la part du lion en s'adjugeant plus de trois quarts des mandats.

En dépit de tous les efforts déployés par la presse pour tenter d'animer une campagne relativement terne, la participation au scrutin aura été une nouvelle fois inférieure à 50 % et même en dessous de 40 % à Genève et dans d'autres cantons d'expression française. L'absence d'un véritable débat et l'engagement déjà pris par les principales formations de reconduire la formule gouvernementale actuelle n'étaient sans doute pas de nature à inciter les électeurs à se rendre aussi aux urnes.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Sur le vif

Le siège électrique

Gros titres ironiques, dans la presse britannique : les taxis parisiens installent une chaise électrique sur le siège arrière. Je me renseigne. Exact. Un coussinet plat dissimulé sous vos fesses. Un transformateur relié à la batterie. A la moindre alerte, le chauffeur appuie sur une pédale, et tchlac, vous prenez 52 000 volts dans le pétard !

Dire qu'il y en a qui rouscaillent : Ouais, ils sont pas aimables les taxis, ils rouspètent, ils grinchent, ils râlent. Ils parlent pas, ils grognent, pareil que leurs chiens tapis sur le siège avant, qui montrent les dents chaque fois que vous mettez la main à la poche, la poche porte feuille. Au moins, là, on pourra pas se plaindre, entre le chauffeur et le client, le courant va bientôt passer. Un courant haute tension.

Moi, têt ce matin, j'entends pas le réveil sonner, je galope vers le métro. Passe un taxi, voyant allumé. Je fais signe. Miracle, il s'arrête. Il me demande où je vais. Ça le débecte, visiblement, mais bon, il me laisse monter en maugréant. A peine m'a-t-il chargée que je saute en l'air craignant la décharge. C'est vrai, suffit d'un faux mouvement. Il appuie sur le bouton, l'allume-cigare et c'est pour ma pomme. Je m'enquiers : Est-ce qu'il est déjà équipé ?

– Non pas encore, mais c'est super, ce truc. Ils vont tous y venir. Bien obligés. Si vous croyez qu'on va continuer à se laisser assassiner sans riposter...

– Il y a peut-être des moyens de défense moins...

– Lesquels ? La vitre de séparation ? Trop chère. La carte de crédit ? Trop compliqué. La table d'écoute branchée sur le commissariat de police ? Permettez-moi de rigoler. Avant qu'ils aient fini de taper le carton, les flics, notre agresseur aura le temps de faire le sien. A l'aise.

– Ouais, mais quand même, de là à la gégène...

– Quoi, gégène ? Où, gégène ? C'est un siège chauffant, c'est tout. Pour que ça brûle faut que ça commence à sentir le roussi.

CLAUDE SARRAUTE.

ETATS-UNIS : l'opération de Mme Reagan

L'indispensable Nancy

WASHINGTON
Correspondance

L'heureuse issue de l'opération subie, le samedi 17 octobre, par Nancy Reagan, à qui les chirurgiens ont enlevé le sein gauche, après qu'une lésion cancéreuse y eut été découverte, a été accueillie avec un grand soulagement à la Maison Blanche. Et cela non seulement en raison de la sympathie naturelle éprouvée envers la First Lady, mais parce que des complications ou la perspective d'un long traitement auraient sévèrement affecté le moral du président en ajoutant des préoccupations personnelles aux difficultés politiques du moment. Or plus que jamais le président recherche les avis et les conseils de sa femme Nancy.

Sans retenir l'opinion de ceux qui voient en elle une éminence grise, une sorte de « femme dragon » assoiffée de pouvoir personnel, elle apparaît certainement plus déterminée que son mari quand il s'agit de question de personnes.

En 1980, elle fit mettre à la porte le directeur de la campagne électorale de Ronald Reagan et, plus récemment, elle favorisa le renvoi de Donald Regan, chef d'état-major de la Maison Blanche... Tout cela pour protéger son mari, sa principale préoccupation. Mais certains affirment aussi qu'elle a poussé le président hésitant sur la voie de l'accord nucléaire avec le Kremlin. Elle-même a entretenu cette thèse en répondant aux journalistes qui lui demandaient si elle avait encouragé son mari à nommer le juge Bork à la Cour suprême : *« Non... Je suis trop occupée avec l'affaire du contrôle des armements... »*

Le président a toujours vigoureusement dénoncé les allusions concernant l'influence exagérée de sa femme, mais il n'a jamais manqué de manifester son affection. Pour lui, le mariage est *« une chambre bien chauffée dans laquelle on entre un jour de grand froid ».* Et il ajoute : *« Je suis devenu lâche... Quand je la perds de vue, je m'inquiète... »*

« Elle est sa petite fille et à son tour il va la dorloter », a dit le porte-parole de Nancy. Mais lequel a le plus besoin de l'autre ? Selon de nombreux témoignages, le président apparaît plutôt comme le *« petit garçon »* de sa femme, préoccupée de sa santé, veillant constamment sur lui, soucieuse d'éliminer les intrus. Plusieurs fois, on l'a entendu souffler à son mari les réponses aux questions difficiles ou piégées des journalistes...

Nancy est là également pour rétablir son moral. Car, contrairement aux apparences, il serait fragile, facilement abattu ou déprimé, doutant de lui. Il aurait même le trac, comme beaucoup de grands comédiens.

HENRI PIERRE.

Une circulaire

Les producteurs de boissons alcooliques pourront continuer à parrainer des manifestations sportives

Trois ministres, Mme Barzach, MM. Pasqua et Séguin, et un secrétaire d'État, M. Bergelin, se sont associés pour signer une circulaire qui tente de distinguer parrainage et publicité. Publié au *Journal officiel* du samedi 17 octobre, le texte, qui s'adresse aux préfets et aux directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales, se réfère à la loi du 30 juillet 1987 réglementant la publicité pour « les boissons alcooliques » *(le Monde* du 13 octobre).

Différenciant le parrainage – activité qui a pour but de promouvoir l'image d'une firme – et la publicité – qui vise à faire connaître les produits et à inciter le public à les acheter, – la circulaire note que les activités de parrainage *« n'étant pas expressément interdites sont autorisées ».* Les producteurs de boissons alcooliques peuvent donc continuer, *« comme par le passé, à soutenir les événements sportifs ou les manifestations culturelles ».*

Le nom du parrain peut figurer sur les lieux de compétition et d'entraînement, indique la circulaire, mais *« ne peut être admise la répétition insistante, par quelque moyen que ce soit, à une fréquence telle qu'elle vise à exercer une influence psychologique sur le public et s'assimile ainsi à une opération publicitaire ».* Bref, il faut proscrire toute association *« entre la consommation d'une boisson et la pratique du sport ».* Il est donc possible pour les annonceurs, en rappelant une manifestation, *« de montrer par exemple le bateau ou le véhicule parrainé ».* Mais ils ne doivent pas laisser entendre que *« la conduite de ce véhicule ou de ce bateau a pu être compatible avec la consommation de boissons alcooliques ».*

[Cette circulaire fera-t-elle revenir sur leurs décisions les fabricants qui ont annoncé l'arrêt de toute opération de sponsoring ? Chez Martell, on indiquait, lundi 19 octobre, que le Tee d'Or parrainé par le whisky Black and White depuis cinq ans pour les golfeurs amateurs serait interrompu mais que, en revanche, la Cep Cup, parrainée par Martell pour les clubs de golf, pourrait être organisée l'an prochain. C'est dire que toutes les ambiguïtés de la loi ne sont pas levées. La circulaire en convient d'ailleurs : c'est au Bureau de vérification de la publicité qu'elle renvoie les professionnels en cas de doute.]

URSS

M. Gorbatchev insiste sur la nécessité de réformer l'agriculture

Le Soviet suprême – le Parlement soviétique – devait se réunir lundi 19 octobre à Moscou pour adopter le plan et le budget de l'URSS pour 1988. Cette session parlementaire, qui doit durer trois jours, n'a pas été précédée d'une réunion du plénum du comité central du parti, comme le veut une tradition non écrite transgressée ces dernières années à deux reprises, en novembre 1984, avant l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev, puis à l'automne 1986.

Bien que les réformes économiques prônées par la direction du parti en soient de son aveu même à un *« point critique »* la présentation du budget ne devrait pas cette année comporter d'innovations majeures. Pierre angulaire de la restructuration (*perestroïka*), la loi sur les entreprises avait été avalisée par le Soviet suprême lors de sa dernière session, en juin; après un très important plénum.

Annoncé le 5 août dernier par M. Gorbatchev, le prochain plénum, qui pourrait se tenir en décembre, doit être consacré à l'agriculture.

Devant le comité central du parti, M. Gorbatchev a réaffirmé samedi, selon un compte rendu publié dimanche par la *Pravda*, que la restructuration de l'industrie alimentaire était maintenant l'un des objectifs prioritaires. *« Aucun progrès réel ne sera fait... si nous n'abordons pas d'une manière professionnelle les questions concernant le stockage, le transport et le processus de production agricole ».* a-t-il notamment déclaré.

Ces déclarations coïncident avec la publication de statistiques officielles mettant en évidence les problèmes de stockage de produits alimentaires et une chute de la production de légumes dans les neuf premiers mois de 1987 par rapport à la même période de 1986.

Le numéro du « Monde » daté 18-19 octobre 1987 a été tiré à 527 552 exemplaires